UNIVERSITE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

ECOLE DOCTORALE « SOCIETES, ESPACES, PRATIQUES, TEMPS »

Thèse en vue de l'obtention du titre de docteure en

SOCIOLOGIE

LES OUVRIERES ET LE MOUVEMENT SOCIAL : RETOUR SUR LA PORTEE SUBVERSIVE DES LUTTES DE CHEZ LIP A L'EPREUVE DU GENRE

Présentée et soutenue publiquement par

Lucie CROS

Le 13 décembre 2018

Sous la direction de Madame la Professeure Dominique JACQUES-JOUVENOT,

et Madame Sylvie GUIGON, Maître de Conférence

Membres du Jury :

- GARCIA Marie-Carmen, Professeure à l'Université de Toulouse
- GUIGON Sylvie, Maître de Conférence à l'Université de Bourgogne-Franche-Comté
- GUINCHARD Christian, Maître de Conférence à l'Université de Bourgogne-Franche-Comté, HDR
- JACQUES-JOUVENOT Dominique, Professeure à l'Université de Bourgogne-Franche-Comté
- LE QUENTREC Yannick, Directrice de l'Institut Régional du Travail à l'Université de Toulouse
- SCHWARTZ Olivier, Professeur émérite à l'Université de Paris

ECOLE DOCTORALE
SEPT

Titre : Les ouvrières et le mouvement social : retour sur la portée subversive des luttes de chez Lip à l'épreuve du genre

Mots clés : Travail - Genre - Classe ouvrière - Mouvement Social - Trajectoire - Coopération

Résumé : L'objet de cette thèse consiste à appréhender les impacts du mouvement social sur la division sexuée du travail. Elle prend pour cas d'analyse les luttes sociales survenues dans l'entreprise bisontine Lip entre 1973 et 1981. Ces grèves longues, mixtes, rendues célèbres par leurs allures autogestionnaires, sont porteuses d'une dynamique de changement indéniable. Or notre recherche montre que malgré la radicalité des moyens employés par les grévistes, l'émancipation féminine n'a pas eu lieu au cours des luttes. Cela étant, nous montrons que la grève favorise une perception par les ouvrières des inégalités de genre. En comparant les trajectoires féminines et masculines avant, pendant et après les luttes, nous mettons en évidence une pérennisation des hiérarchies de genre et de classe, y compris dans l'action militante, même si des logiques de résistances sont repérables à postériori. De fait, les infléchissements biographiques observés marquent un accès à la prise de conscience de la domination masculine, en lien avec les interactions entre les ouvrières et des collectifs féministes. En somme, cette thèse revient sur la portée subversive des luttes de chez Lip, au regard d'un contexte historique spécifique, des trajectoires et des socialisations, et des modalités de production par les femmes d'une mémoire sociale.

Title : Women workers and Social Movement : back on the subversive reach of Lip's strikes to the test of Gender

Keywords : Work - Gender - Working Class - Social Movement - Trajectory - Cooperation

Abstract : This PhD dissertation is to seek to understand the impacts of the social movement on the sexual division of work. It takes for cases of analysis social struggles that have happened in the bisontine company Lip, between 1973 and 1981. Those strikes which were long, made of of men and women, embodying an ideal self-management, carry on a great dynamic force of change. But our search shows that in spite of the radicality of the ways used by the strikers, the women's emancipation didn't take place during the fights. However, the militant commitment favors a perception by women workers of gender inequalities. Comparing women and men trajectories before, during and after the social movement, we highlight an ongoing of gender and class hierarchies, including in militant action, even though some resistances are observed. Indeed, the studied biographical disruptions show an access to the awerness of the male domination, also related with the interaction between women workers and feminists movements. At last, this research come back on the subversive reach of Lip's strikes, in view of a particular historical context, trajectories and socialisations, and the way the women participate in the production of a social memory.

UBFC
UNIVERSITÉ BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Université Bourgogne Franche-Comté
32, avenue de l'Observatoire
25000 Besançon

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement mes directrices de thèse, Madame Dominique Jacques-Jouvenot et Madame Sylvie Guigon, de m'avoir accompagnée et soutenue tout au long de ce travail de recherche. La confiance qu'elles ont su me témoigner, leurs nombreux conseils théoriques et méthodologiques, mais aussi leur patience, m'ont été précieux. Je leur en suis vivement reconnaissante.

Merci également aux membres du jury d'avoir accepté d'évaluer mon travail, et pour l'attention accordée à ce document final.

Je remercie Monsieur François Lassus, de l'association Les Amis de la Maison du Peuple et de la Mémoire Ouvrière, pour l'intérêt porté à ma démarche. Les nombreux documents et archives qu'il m'a transmis m'ont largement aidée dans ce travail.

Je souhaite adresser mes remerciements sincères à toutes les personnes qui ont accepté de témoigner de leur expérience, au risque de remuer parfois des souvenirs douloureux. Je remercie tout particulièrement Monique Piton et Fatima Demougeot, pour leur disponibilité et leur bienveillance. Leurs récits m'ont aidée à mieux cerner les enjeux auxquels se sont confrontées les femmes de Lip. C'est à elles que je dédie cette thèse.

Mener à bien ce travail n'aurait pas été possible sans le soutien de mes proches et leurs encouragements constants. Je pense à tous ceux et celles qui, de près ou de loin, m'ont aidée à traverser les épreuves de la thèse. Qu'ils sachent combien je leur en suis reconnaissante. A bientôt j'espère…

TABLE DES MATIERES

Introduction p. 1
Le temps de l'enquête… p. 4
L'épreuve du genre p. 6
Plan de la thèse p. 7

Chapitre Introductif :
Problématique, Hypothèses et Méthodologie p. 8

I. PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES p. 9

1.1. La dialectique domination/émancipation en sociologie p. 11

1.1.1. Une approche héritée de la critique marxiste du travail p. 11
1.1.2. Notre posture : centrée sur la Division sexuée du travail p. 13
1.1.3. Mobilisation du concept de trajectoire p. 14

1.2. Analyser la division sexuée du travail : Une analyse en trois temps p. 18

1.2.1. Première étape : Comprendre les principes organisateurs culturels p. 19
1.2.1.1. Franc-comtoises p. 19
1.2.1.2. Ouvrières p. 22
1.2.2. Deuxième étape : Appréhender la division sexuée du travail dans le mouvement social p. 25
1.2.3. Troisième étape : Repérer et analyser un éventuel déplacement de la division sexuée du travail p. 28

SYNTHESE p. 31

II. METHODOLOGIE p. 33

2.1. Genèse du travail au sein du LASA-UBFC p. 33

2.1.1. La posture de socio-anthropologue p. 33
2.1.2. Solidarités, transmission, genre p. 35

2.2. Réalisation de l'enquête et construction du questionnement p. 37

2.2.1. Difficultés rencontrées p. 37
2.2.1.1. Les refus des femmes p. 38
2.2.1.2. La construction mythique du conflit Lip p. 38
2.2.2. Campagnes d'entretiens et articulation avec un questionnement centré sur la division sexuée du travail p. 40
2.2.2.1. Travail exploratoire et articulation avec une posture de recherche p. 41
2.2.2.2. La mobilisation effective du concept de division sexuée du travail p. 42

2.3. Sources et outils d'analyse p. 45

2.3.1. L'intérêt d'une appréhension temporelle des sources iconographiques et documentaires p. 45

2.3.1.1. Des archives à l'épreuve du genre p. 45
2.3.1.2. Sources écrites et audiovisuelles produites à postériori « Boucler la boucle » p. 47
2.3.2. L'entretien biographique p. 49
2.3.3. Analyser « *la production toujours sociale d'histoires toujours singulières* » p. 52

CHAPITRE I : LES FEMMES DE LIP *AVANT* LES LUTTES SOCIALES p. 54

I. DES FEMMES ISSUES DE LA SOCIETE FRANC-COMTOISE D'APRES-GUERRE p. 60

1.1. Héritières du modèle de la mère au foyer p. 62

1.1.1. Une assignation au domestique p. 63
1.1.1.1. Impacts des politiques de la mère au foyer p. 63
1.1.1.2. L'apprentissage des travaux domestiques p. 65
1.1.2. L'absence de reconnaissance du travail féminin p. 67
1.1.2.1. Un travail d'épouse p. 68
1.1.2.2. Faire un successeur p. 70

1.2. Dépositaires de la conservation des hiérarchies de genre p. 73

1.2.1. Les effets de l'interdit sexuel p. 74
1.2.1.1. Le contrôle des sorties des jeunes filles p. 75
1.2.1.2. Le mariage, socle des hiérarchies hommes-femmes p. 77
1.2.2. Du conservatisme des mouvements utopistes locaux p. 79
1.2.2.1. Changer l'organisation du travail et sortir de la misère ouvrière p. 80
1.2.2.2. Oubli ou mépris de la condition féminine p. 82

1.3. Discriminées dans l'accès à la formation p. 85

1.3.1. L'entrée précoce dans le travail p. 85
1.3.2. Des investissements parentaux différenciés p. 87
1.3.3. Ecole d'« horlo » versus écoles ménagères p. 90

II. DES FEMMES OUVRIERES DANS LA MANUFACTURE HORLOGERE LIP-S.A. p. 94

2.1. Les conditions de l'accès à l'emploi chez Lip p. 97

2.1.1. Les déterminants du choix de Lip p. 98
2.1.1.1. Le quartier Palente-Orchamps p. 99
2.1.1.2. Effet de réputation et prestige horloger p. 101
2.1.2. Le rapport à l'emploi des femmes de Lip p. 106
2.1.2.1. Un emploi mais pas de métier p. 107
2.1.2.2. Indissociable des statuts familiaux p. 110

2.2. L'organisation du travail à l'usine p. 114

2.2.1. Le principe de division du travail à l'usine p. 115
2.2.1.1. La matérialisation de la subordination ouvrière p. 115
2.2.1.2. Des effets de différenciation propres à l'horlogerie p. 118
2.2.2. Les conditions de la double infériorisation des femmes p. 121

2.2.2.1. La reproduction du modèle familial patriarcal p. 122
2.2.2.2. Le repli sur des postures individualistes p. 125

2.3. Des mobilisations nationales aux pratiques syndicales p. 130

2.3.1. Les mobilisations des années 1968 et leurs répercussions au niveau local p. 131
2.3.1.1. Les bouleversements culturels impulsés par Mai 68 p. 131
2.3.1.2. Une intrication des éthiques religieuse et militante p. 133
2.3.2. La reproduction du système hiérarchique à même le dispositif syndical p. 137
2.3.2.1. Lutte de classes p. 138
2.3.2.2. L'idéologie de la virilité p. 141
2.3.2.3. Des carrières militantes masculines p. 144

CONCLUSION DU CHAPITRE p. 149

CHAPITRE II : LES FEMMES DE LIP *PENDANT* LES LUTTES POUR L'EMPLOI : (1973-1974) et (1976-1981) p. 152

I. UN DISPOSITIF MILITANT AU SERVICE DU LEADERSHIP MASCULIN p. 158

1.1. Une mobilisation massive des femmes dans la lutte pour l'emploi p. 160

1.1.1. Retour sur le déroulement des luttes pour l'emploi de Lip p. 161
1.1.1.1. La première lutte : juin 1973 – janvier 1974 p. 161
1.1.1.2. La deuxième lutte : juin 1976 – décembre 1981 p. 164
1.1.2. Les modalités de l'adhésion féminine p. 167
1.1.2.1. Des femmes qui « Suivent le mouvement » p. 168
1.1.2.2. Le rapport à l'emploi, levier de l'adhésion féminine p. 171

1.2. L'exclusion des femmes des arènes de pouvoir intra-luttes p. 176

1.2.1. Un pouvoir centralisé par les organisations syndicales p. 177
1.2.1.1. L'ascendant de la CFDT sur la CGT p. 178
1.2.1.2. Un leadership syndical masculin p. 181
1.2.1.3. Le comité d'action, un relai de pouvoir masculin p. 184
1.2.2. Les effets du déficit de politisation des femmes : le cas des assemblées générales p. 189
1.2.2.1. Le monopole masculin de la prise de parole p. 189
1.2.2.2. Une socialisation politique « de classe » p. 194
1.2.2.3. Un fonctionnement plébiscitaire p. 198

II. LA DIVISION DU TRAVAIL MILITANT : UNE PERENNISATION DES ASSIGNATIONS DE GENRE ET DE CLASSE p. 204

2.1. Une répartition des tâches militantes en conformité avec les assignations antérieures p. 206

2.1.1. Les tâches militantes relatives à la sphère de la production p. 207
2.1.1.1. Une organisation du travail rationalisée dans les commissions p. 207
2.1.1.2. Une conservation des postes p. 210
2.1.1.3. Iconographie de la conservation des postes p. 213

2.1.2. Les tâches militantes issues du travail domestique p. 217
2.1.2.1. Une assignation exclusive aux femmes p. 218
2.1.2.2. La naturalisation des tâches militantes féminines p. 221
2.1.3. Les tâches militantes issues des pratiques syndicales p. 225
2.1.3.1. Reléguées aux tâches subalternes p. 225
2.1.3.2. Des militantes « novices » p. 228
2.1.3.3. L'absence de remise en cause de l'idéologie de la virilité p. 230

2.2. L'articulation entre travail militant et sphère privée p. 234

2.2.1. La conservation de la primauté des rôles traditionnels p. 235
2.2.1.1. Epouses et mères avant tout p. 235
2.2.1.2. Assignées au travail de conciliation p. 239
2.2.1.3. Le lien entre mobilités féminines et situation familiale p. 242
2.2.2. La moralisation de l'insertion des femmes dans les activités militantes p. 246
2.2.2.1. Des rappels à l'ordre masculins p. 247
2.2.2.2. Garantes de l'institution du mariage p. 249
2.2.2.3. Une « révolution sexuelle » passée sous silence p. 253

III. DES PROCESSUS DE RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT MILITANT INEGALITAIRES p. 258

3.1 L'exclusion des apprentissages féminins du champ de la compétence p. 260

3.1.1. Des effets formateurs neutralisés p. 261
3.1.1.1. Liés aux sociabilités intra-luttes p. 261
3.1.1.2. Le cas de la « formation Bondu » p. 265
3.1.2. Des prises de parole féminines sous contrainte p. 269
3.1.2.1. Circonscrites à la promotion de la lutte pour l'emploi p. 270
3.1.2.2. Une prérogative masculine p. 274
3.1.2.3. Structurées par un registre expérientiel p. 277

3.2. Des logiques de dépossession dans la mise en place des coopératives p. 280

3.2.1. Exclues de la construction du projet coopératif p. 281
3.2.1.1. L'externalisation des causes de l'échec p. 281
3.2.1.2. Des hommes à la manœuvre p. 285
3.2.1.3. Des défections féminines p. 289
3.2.2. Disqualifiées dans l'accès au travail en coopératives p. 293
3.2.2.1. Des critères de sélection différentiels p. 293
3.2.2.2. Une rétribution de l'engagement militant masculin p. 297
3.2.2.3. Le cas de « La Chiffonnière » p. 300

CONCLUSION DU CHAPITRE p. 304

CHAPITRE III : LES FEMMES DE LIP *APRES* LES LUTTES SOCIALES p. 307

I. DES PRATIQUES EMANCIPATRICES EN DEFICIT DE LEGITIMITE p. 313

1.1. Un accès aux idées féministes en demi-teinte p. 315

1.1.1. *Lip au féminin*, ou la diffusion des idées féministes p. 316
1.1.2. Le maintien du féminisme à distance p. 320
1.1.3. Entre stigmatisation et dépossession p. 324

1.2. Le verrouillage institutionnel de la contestation féminine p. 328

1.2.1. L'immunité du leadership syndical masculin p. 329
1.2.2. Des résistances masculines implicites p. 332
1.2.3. Une relégation des revendications féminines p. 335

1.3. L'existence éphémère du collectif féminin p. 342

1.3.1. L'écueil du travail domestique p. 343
1.3.2. Le défaut d'identification au collectif sexué p. 346
1.3.3. La dislocation du collectif féminin p. 350

II. PORTRAITS DE MILITANTES p. 355

2.1. Fatima Demougeot : entre domination et puissance d'agir p. 357

2.1.1. De la migration à l'apprentissage militant p. 357
2.1.2. Dissidente malgré elle p. 361
2.1.3. Manque de reconnaissance et devoir de mémoire p. 366

2.2. Monique Piton : l'enracinement subversif p. 370

2.2.1. De Montmahoux à Lip : domination et résistance individuelle p. 370
2.2.2. La période des luttes et l'épopée féministe p. 374
2.2.3. L'ancrage local du « soi rebelle » p. 380

CONCLUSION DU CHAPITRE p. 385

CONCLUSIONS GENERALES p. 387
BIBLIOGRAPHIE p. 394
ANNEXES p. 411

Introduction

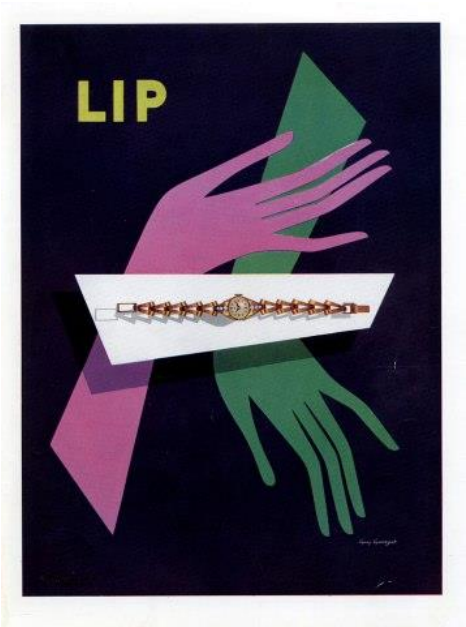

Publicité Lip, 1947[1]

Quel beau cadeau ! Porter une montre Lip, pas seulement pour son utilité, ses qualités techniques ni même esthétiques, mais parce qu'elle devient ce trésor que l'on garde précieusement toute une vie durant. Des vies, des mains… Ce sont aussi celles des horlogères derrière l'image qui œuvrent au montage délicat de ce fameux cadeau.

« *Avant-gardiste* », telle est l'ambition que reflète la politique commerciale menée par l'entreprise Lip en 1947, comme au cours des décennies suivantes. Particulièrement prospère sous la poussée des Trente Glorieuses, la manufacture bisontine LIP S.A. fabrique la montre dans son intégralité, depuis les composants jusqu'au montage final des boitiers et la pose des bracelets. Plusieurs milliers en sortent chaque année des ateliers, qui se situent bientôt à la lisière de cette cité nouvelle nommée Palente. Satisfaire les exigences d'une production de masse n'en demande pas moins de recourir à une force de main-d'œuvre importante, notamment féminine. Celle-ci représente la majorité du personnel employé par la firme à l'orée des années 1970, avec au total près de mille deux cent salariés. Besançon vit au même moment ses dernières heures en tant que « *capitale française de l'horlogerie* »[2]. La crise qui touche alors l'ensemble de la filière donne lieu à un mouvement de grève chez Lip, rendu célèbre à travers le slogan : « *C'est possible, on fabrique, on vend, On se paye !* »[3].

[1] Site de la marque Lip, [En Ligne], URL : http://blog.lip.fr/histoire/publicites-lip.htm
[2] COURNARIE Emmanuelle (2011), *Approche socio-anthropologique d'une reconversion industrielle : de l'horlogerie aux microtechniques à Besançon*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Besançon, p. 45
[3] *Lip-Unité* n°4, 2 août 1973.

Deux luttes vont en réalité se succéder entre 1973 et 1981. La première survient en juin 1973, en réaction aux licenciements prévus par l'actionnaire majoritaire, Ebauches S.A., qui souhaite restructurer l'entreprise. L'occupation de l'usine, la délocalisation du stock de montres, les ventes et paies « *sauvages* », sont autant de faits marquants de la lutte « *des Lip* ». Elle se solde par une issue victorieuse, mise en actes par la signature d'un protocole d'accord le 29 janvier 1974, autorisant la réembauche progressive du personnel dans sa totalité[4]. Mais déjà au printemps 1976 une deuxième lutte se profile, et revêt peu ou prou le même *modus operandi* que la première. Pendant les quatre années que dure l'action collective, l'idée est petit à petit amorcée, puis mise en œuvre, d'une issue sous forme de coopératives ouvrières – à défaut de reprise industrielle. Le 13 janvier 1978 est créée la S.C.O.P. principale, nommée « *Les Industries de Palente* »[5], dont l'acronyme souligne la continuité d'une production de montres marquées Lip. Cinq autres structures verront le jour d'ici la fin de l'année 1981, et permettront le reclassement de près de deux cent quarante personnes[6].

C'est ainsi que des ouvrières de chez Lip entrèrent en lutte, occupèrent leur usine, vendirent des montres, se déplacèrent dans tout le pays. Parmi elles, un petit groupe témoigne dans une brochure qui sera publiée en 1975, *Lip au féminin*. Elles disent alors, chacune a sa façon, que « *rien ne sera jamais plus comme avant* »[7]. Qu'est-ce que cela signifie ? Aussi médiatisé que fut le mouvement social de 1973, que sait-on au juste de la manière dont les femmes l'ont vécu ? Qui sont-elles ? Pourquoi et comment se sont-elles engagées ? Que leur reste-t-il de cette expérience ? Répondre à ces questions implique un retour en arrière, afin de porter un regard neuf sur des évènements passés il y a maintenant plus de quarante ans.

Parler des femmes de Lip, c'est plus largement bénéficier de la légitimité acquise par les études de genre, qui fait que l'on s'accorde désormais sur l'importance d'une telle variable pour comprendre des *mondes sociaux*[8]. En même temps, en cherchant à reconstruire *le rapport social de sexe*[9] à l'aune du mouvement social de Lip, c'est à l'histoire collective que l'on a affaire[10]. Nous sommes en ce sens placée *devant* le travail du temps.

---

[4] CHAMPEAU Thomas (2007), *Lip, le conflit et l'affaire*, mémoire de Master sous la direction d'Yves Cohen, EHESS, p. 63

[5] *Lip-Unité* n°11 – 2ème série, Janvier-Février 1978.

[6] BONDU Dominique (1981), *De l'usine à la communauté, l'institution du lien social dans le monde de l'usine*, Thèse de doctorat de troisième cycle en sociologie, Paris, p. 498

[7] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 56

[8] FILLIEULE Olivier (2009), « Travail militant, action collective et rapports de genre », *in* O. Fillieule et P. Roux (dir.), *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses nationales des sciences politiques, p. 26

[9] KERGOAT Danièle (2010), « Le rapport social de sexe. De la reproduction des rapports sociaux à leur subversion », *in* A. Bidet-Mordrel (dir.) et *alii*., *Les rapports sociaux de sexe*, Paris, PUF, p. 60

[10] ARAMBASIN Nella (2013), *Les affranchies : franc-comtoises sans frontières*, Colloque transdisciplinaire des 17 et 18 juin 2011, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 8

Le temps de l'enquête…

« *La manière dont le passé reçoit l'empreinte d'une actualité plus haute est donnée par l'image en laquelle il est compris. Et cette pénétration dialectique, cette capacité à rendre présentes les corrélations passées, est l'épreuve de vérité de l'action présente. Cela signifie qu'elle allume la mèche de l'explosif qui gît dans ce qui a été.* »
Walter Benjamin[11]

Le temps passe inexorablement, alors que la mémoire, le souvenir, persiste. C'est bien ce qui rend possible de mener une enquête plus de quarante ans après les faits, prise dans cette dialectique du temps et de la mémoire. Une démarche proche du « *modèle archéologique* »[12] consisterait à partir des traces laissées par les évènements afin de reconstruire la généalogie de l'action passée, et trouver les raisons qui expliqueraient pourquoi celles-ci, plus particulièrement, demeurent intactes. Le point d'origine serait dans le cas qui nous occupe l'empreinte laissée par les luttes sociales de Lip, dans la mémoire des femmes et des hommes qui en ont fait l'expérience.

Mais dès lors qu'il est question d'interroger la mémoire, on se trouve face à « *un excès de sens et de cohérence* »[13] qui complexifie la tâche du chercheur. En effet, reconstruire la genèse des pratiques et dispositions, cerner les motifs des justifications élaborées à postériori, lire « en creux » la manière dont le récit s'organise selon une mise en cohérence de soi[14], ne va pas sans un effort méthodique et constant d'épuration. En d'autres termes, si l'on veut parvenir à comprendre ce qui se joue pour les femmes de Lip à travers l'expérience des luttes, encore faut-il « *faire la part des choses entre la rhétorique de l'action et l'action elle-même* »[15]. A ce titre, démultiplier les perspectives théoriques et les matériau d'enquête, approfondir la connaissance du terrain sont des démarches particulièrement opportunes. C'est ce à quoi nous invite d'ailleurs la socio-anthropologie, posture à laquelle nous nous référons dans le cadre de ce travail de recherche.

---

[11] W. Benjamin, Paris, capitale du XIXe siècle. Le livre des passages (1927-1940), K 2, 3. *In* DIDI-HUBERMAN Georges (2000), *Devant le temps*, Paris, Les Editions de Minuit, p. 7

[12] GROSSETI Michel, BIDART Claire (2006), « Trajectoires sociales et bifurcations », *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. CXX, PUF, p. 8

[13] PASSERON Jean-Claude (1990), « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, n°31-1, p. 4

[14] BIDART Claire (2006), « Crises, décision et temporalités : autour des bifurcations biographiques », *Cahiers internationaux de sociologie*, PUF, Vol.CXX, p. 30

[15] JACQUES-JOUVENOT Dominique (2012), « Socio-anthropologie de la transmission. Des études de cas en question », », *in* D. Jacques-Jouvenot et G. Vieille-Marchiset, *Socio-anthropologie de la transmission*, Paris, L'Harmattan, p. 25

De fait, travailler à partir d'archives permettait de dégager un ensemble d'informations factuelles, en même temps que de cerner, en quelque sorte, « l'état d'esprit » du moment. En ce qui concerne les témoignages, il convenait de s'appuyer sur « *des éléments facilement objectivables* »[16] afin de pallier les biais narratifs : des déterminants sociaux tels que l'âge, l'origine sociale et géographique, le niveau d'études, les statuts occupés à l'usine et dans la famille… Cet effort d'objectivation se devait d'être étroitement associé à la compréhension de la subjectivité des acteurs, soit de prendre leurs compte-rendu pour ce qu'ils étaient : des « *modalités de mise en forme de leur expérience* »[17]. C'est alors que se dessinait l'image d'un conflit aux allures mythiques, et pas seulement aux dires des femmes et des hommes qui en ont fait directement l'expérience.

Au cours des sept années de ce travail de thèse, lorsqu'à l'occasion d'échanges informels nous étions amenée à évoquer notre investigation sociologique, nous suscitions à chaque fois un vif enthousiasme chez nos interlocuteurs. Certains se remémoraient l'agitation de 1973, d'autres se rappelaient avoir participé à des manifestations en solidarité avec les Lip ; d'autres encore regrettaient la disparition de l'industrie horlogère du paysage local. C'est aussi parfois par le biais de ces échanges informels que certaines personnes parmi les enquêté.es nous ont été données à rencontrer. En somme, nous constations qu'à Besançon, « tout le monde » a une histoire à raconter sur Lip. Plus sérieusement, ces réactions paraissaient inscrire notre recherche dans le cadre d'une mémoire sociale construite au fil du temps, et au travers de laquelle les luttes de Lip, aux allures autogestionnaires, revêtaient une dimension mythique. Il est à ce titre peu étonnant que celle qui retienne le plus l'attention soit la grève de 1973, dont l'issue fut effectivement victorieuse.

Mais dès lors, cela impliquerait-il qu'il s'agisse d'un patrimoine mémoriel *intouchable* ? Une telle question se pose avec une acuité particulière à la lumière du travail que nous soumettons, axé sur une déconstruction du rapport social de sexe avant, pendant et après les luttes sociales de Lip. Etudier la « *graphie de l'expérience* »[18] va ainsi à l'encontre de cette « *invisibilisation épistémologique* »[19] qui s'applique régulièrement aux femmes. En ce sens, il s'agit de mettre la mémoire sociale à l'épreuve d'une perspective de genre.

---

[16] DENAVE Sophie (2006), « Les conditions individuelles et collectives des ruptures professionnelles », *Cahiers internationaux de sociologie*, PUF, Vol.CXX, p. 95

[17] CEFAI Daniel (2007), *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte, p.724

[18] STRAUSS Anselm (1992), *Miroirs et masques*, Paris, Editions Métailié, p. 101

[19] FILLIEULE Olivier (2009), « Travail militant, action collective et rapports de genre », *in* O. Fillieule et P. Roux (dir.), *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses nationales des sciences politiques, p. 63

L'épreuve du genre

« *Je ne pensais jamais à moi comme à quelqu'un de dominée, à qui il arrive des histoires de dominée* »[20].

Cette thèse voudrait permettre de mieux comprendre la portée subversive du mouvement social sur les rapports sociaux de sexe. Pour cela, nous utilisons un des concepts centraux des études de genre : la division sexuée du travail, théorisée en 1984[21]. Outre le fait de considérer que « *la division ne peut être pensée sans la hiérarchie* »[22], il convient de re-conceptualiser le travail en y incluant le travail domestique, donc en étendant sa définition « *au travail non salarié, non rémunéré, non marchand, au travail informel* »[23]. C'est à partir de cette proposition épistémologique d'imbrication des rapports sociaux de sexe et de classe qu'il a été possible de construire notre questionnement.

Celui-ci s'inscrit dans un champ de la sociologie qui s'intéresse à « *la production des rapports de pouvoir* »[24], ce qui nous renvoie à la dialectique entre domination et émancipation. Penser la domination, c'est d'abord mettre au jour la manière dont elle est intériorisée et ses traductions concrètes, tant depuis le groupe familial d'origine ou au foyer qu'à l'usine, ainsi que dans les sphères militantes et politiques. Ce n'est qu'à partir d'un tel préalable que l'on peut « voir » ce que le mouvement social *fait* aux systèmes de domination sociale ; en gardant toujours à l'esprit que les luttes restent traversées des mêmes principes de classement que les sociétés dont elles sont issues, quand bien même elles cherchent à les transformer[25].

Dans le cas qui nous occupe, la radicalité des moyens employés pour combattre le système de production capitaliste accroit l'intérêt d'une interrogation sur une éventuelle subversion des rapports sociaux de sexe. Mais au demeurant, penser ensemble les rapports sociaux de sexe et de classe à partir de leur entrecroisement tend à complexifier la recherche. C'est pourquoi, la question de la portée subversive des luttes sociales de Lip mérite d'être appréhendée sur un temps long, seul capable de rendre compte des logiques d'affranchissement à l'œuvre – autrement qu'à travers l'image dessinée au fil du temps.

---

[20] MOLINIER Pascale (2010), « Subjectivité et féminisme » *in* X. Dunezat, J. Heinen, H. Hirata, R. Pfefferkorn (dir.), *Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, p. 108
[21] DUNEZAT Xavier, HEINEN Jacqueline, HIRATA Helena, PFEFFERKORN Roland (2010), *Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, p. 84
[22] FILLIEULE Olivier (2009), *op. cit.*, p. 15
[23] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 116
[24] DUNEZAT Xavier, GALERAND Elsa (2010), « Un regard sur le monde social », *in* X. Dunezat, J. Heinen, H. Hirata, R. Pfefferkorn, *Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, p. 30
[25] FILLIEULE Olivier (2009), *op. cit.*, p. 21

Plan de la thèse

La construction de la problématique, de nos hypothèses de recherche et la présentation de la méthodologie employée feront l'objet d'un chapitre introductif. Cela sera l'occasion de revenir plus précisément sur les spécificités de notre travail, les démarches impliquées par notre enquête de terrain, et les outils d'analyse mobilisés.

Notre recherche, menée à postériori, détermine l'adoption d'une logique temporelle dans la restitution des résultats. Le premier chapitre sera donc consacré à la séquence qui précède la période des luttes. Il s'agit de revenir sur les processus de socialisation, à la fois localisés, socialement classés, et organisés selon le différentiel sexué. Les souvenirs d'enfance, l'entrée dans le mariage, les premières expériences de travail ou de militantisme, bien que lointains, revêtent une importance cruciale. Ce sont autant d'éléments qui permettent de fixer des normes pour repérer et « *homologuer* » [26] les éventuels déplacements de la division sexuée du travail.

Le deuxième chapitre nous plonge dans l'effervescence des luttes sociales de Lip ; que l'on s'attachera à appréhender à travers l'analyse des « *cadres sociaux de l'expérience protestataire* »[27]. C'est là qu'il sera possible de rendre compte de la manière dont les systèmes de domination sociale *interagissent* avec les mouvements de grève. Nous nous intéresserons plus particulièrement à l'organisation et à la division du travail militantes, ainsi qu'aux mécanismes de reconnaissance repérables sur la période 1973-1981.

Le troisième chapitre accorde une attention particulière aux logiques de résistance à l'œuvre, et tente de les restituer aussi en vertu de leurs contradictions. Le mouvement de contestation des inégalités sexuées qui émerge post-Lip donne en ce sens à voir le potentiel subversif activé par les luttes antérieures, de même que sa fragilité. S'attarder sur les trajectoires féminines pour lesquelles un infléchissement biographique s'est opéré permettra d'en expliciter les contours. Cela sera enfin l'occasion d'interroger les logiques de dépossession et de réappropriation à l'œuvre autour de cet enjeu que constitue la transmission d'une mémoire sociale collective.

---

[26] STRAUSS Anselm (1992), *Miroirs et masques*, Paris, Editions Métailié, p. 96

[27] MATHIEU Lilian (2002), « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de sciences politiques*, n°1, p. 84

Introduction du questionnement :

Problématique, Hypothèses et Méthodologie

I. PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES

De nombreux documents et études traitent du conflit qui a bousculé Besançon et la France entière au début des années 1970. Qu'il s'agisse de documentaires, récits de vies, supports militants, romans ou travaux scientifiques, le regard a souvent été porté sur les spécificités d'une lutte ouvrière ayant pris des allures autogestionnaires. Le mouvement de femmes qui a émergé dans ce même contexte a également été interrogé à l'aune de l'histoire du féminisme. Des études plus récentes ont eu pour objectif de reconstituer l'histoire du conflit aussi du point de vue des femmes, qui étaient numériquement les plus nombreuses dans la lutte[28]. Elles pointent la nécessité qu'il est de mieux comprendre l'expérience des ouvrières. A l'heure actuelle, entreprendre une recherche sur les femmes de Lip est d'autant plus nécessaire qu'elle se heurte encore à l'aspect mythique d'un mouvement social qui passe tendanciellement sous silence l'engagement des femmes. Ce travail se donne pour objectif d'apporter des éclairages sur la mobilisation des ouvrières dans le conflit Lip, et donc de donner des éléments de réponse aux questions suivantes : comment les femmes de Lip sont-elles entrées en lutte ? Que disent-elles de cette expérience ? Dans quelle mesure le mouvement social est-il venu impacter leur trajectoire ? Il s'agit en ce sens de poser un questionnement à l'aune de *la persistance de la mémoire* puisque plus de quarante ans après, ce sont toujours des hommes qui apparaissent en première page des journaux locaux dès lors qu'il est question de Lip[29].

Le conflit Lip se situe *avant toute chose* dans la lignée du « *mouvement ouvrier* »[30], dont le principe d'unité est celui de « *la conscience de classe* »[31] : des individus réunis autour d'une appartenance commune mandatent des délégués syndicaux chargés d'organiser la défense, la « sauvegarde », des emplois désormais menacés par un contexte de crise naissant. L'action collective ouvrière dure huit mois pour la première lutte (juin 1973-janvier 1974) et plusieurs années pour la seconde (1976-1981). De fait, la question des incidences sur le long terme d'un mouvement social qui s'inscrit dans la durée interpelle les sciences humaines. D'un point de

[28] On pense au travail de BRANGOLO Pauline (2015), *Les filles de Lip (1968-1981) : trajectoires de salariées, mobilisations féminines et conflits sociaux*, Mémoire de Master II, Université Paris I Sorbonne, 401 p.
[29] *Est Républicain*, « Anciens de Lip et nouvelles montres », Mercredi 3 juin 2015. Trois hommes de Lip en photo dans le journal local : « *aux portes de Besançon, le patron de SMB, à l'origine du retour de la marque sur ses terres, a accueilli Piaget, Burgy et Jeanningros. Trois figures du conflit Lip* ».
[30] PIGENET Michel, TARTAKOWSKY Danielle (2012), *Histoire des mouvements sociaux en France*, Paris, La Découverte, pp. 10-11
[31] TOURAINE Alain (1966), *La conscience ouvrière*, Paris, Editions du Seuil, p. 115

vue sociologique, le questionnement sur la place des femmes prend tout son sens, non seulement parce qu'il s'agit d'une lutte longue, mixte et, à bien des égards, spécifique ; mais aussi puisqu'à la lutte pour l'emploi est venue se greffer une lutte de femmes, un mouvement de contestation des inégalités sexuées parmi les ouvrières. Dès lors, comment des femmes de Lip ont-elles fait de la domination masculine un enjeu de lutte tout en étant « prises » dans une lutte pour l'emploi, *leur* emploi ?

Une approche qui s'intéresserait uniquement aux comportements féminins ne saurait être suffisante pour cerner la dynamique de changement induite par l'expérience du mouvement social. Une posture centrée sur la division sexuée du travail renouvelle au contraire les analyses jusqu'ici proposées sur le conflit Lip, et invite à considérer « les femmes » non pas comme un groupe isolé mais relativement à l'autre groupe social de sexe. En outre, le concept de division sexuée du travail permet d'appréhender les différences de genre dans leur *matérialité,* c'est-à-dire à partir de la place occupée concomitamment dans plusieurs sphères d'activités : celle du travail salarié, domestique et militant. Ainsi, adopter une telle posture revient à interroger l'entrecroisement des appartenances de sexe et de classe.

De fait, pour appréhender les incidences du mouvement social sur les rapports hommes-femmes, notre *regard sociologique*[32] doit s'exercer sur un temps long. L'étude des trajectoires est ici privilégiée pour cerner la dynamique permanences/changements, reproduction du même/production du nouveau, ruptures/continuités. Cela implique en premier lieu un retour sur la manière dont s'est construit le différentiel sexué – au travail et dans la famille. Il s'agit à ce titre de donner à notre prisme d'analyse une dimension locale afin d'intégrer aussi bien les caractéristiques culturelles du territoire que les spécificités inhérentes à l'organisation du travail dans la manufacture horlogère Lip. La survenue du conflit social correspond dans le cas présent à l'expérience commune, partagée, susceptible d'engendrer un changement. C'est pourquoi, l'engagement dans la mobilisation, la division du travail militant, ainsi que les processus de reconnaissance repérables à postériori doivent faire l'objet d'une attention particulière. Ces éléments agissent plus précisément comme des révélateurs du « *potentiel subversif* »[33] activé par et dans le mouvement social, et apportent un relief nouveau aux logiques de résistance à l'œuvre.

[32] HUGHES Everett (1997), *Le regard sociologique*, Paris, Les Editions de l'EHESS, 344 p.
[33] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles*, Paris, La Dispute, p. 268

1.1. La dialectique domination/émancipation en sociologie

1.1.1. Une approche héritée de la critique marxiste du travail

La révolution industrielle marque l'essor du capitalisme en tant que système économique permettant d'accroitre la richesse des nations[34]. C'est plus précisément la division du travail qui est le moteur de la société industrielle puisqu'elle permet « *d'améliorer la puissance productive du travail* »[35]. L'industrie généralise le rapport salarial et fait de la division du travail le point nodal de la vie en société, aussi devient-elle un axe de recherche privilégié des sciences sociales. En effet, E. Durkheim voit dans la répartition continue des différents travaux humains un vecteur de cohésion sociale et de solidarité[36]. Avec K. Marx vient l'adoption d'un point de vue critique sur le rapport salarial, d'où il découle une analyse en termes de domination : celle du salarié – prolétaire – qui est dépossédé de sa force de travail au profit du propriétaire – capitaliste – des moyens de production. Pour lui, la force de travail est désormais une marchandise qui s'échange sur le marché, où elle est achetée par le capitaliste qui se l'approprie[37]. La lutte des classes théorisée par Marx serait le seul et unique moyen pour le prolétariat de s'émanciper de la domination capitaliste : une lutte révolutionnaire des prolétaires contre les capitalistes pour instaurer la dictature prolétarienne où le pouvoir reviendrait aux travailleurs. En ce sens, l'émancipation signifie un renversement des rapports de pouvoir dans une société donnée. Dans la lutte marxiste, il s'agit effectivement de chercher un accès au pouvoir de décision, notamment en s'associant à un parti politique (communiste). L'objectif fondamental est la prise de pouvoir[38].

Cela se matérialise à travers le mouvement ouvrier, largement étudié par les sciences humaines. Le milieu ouvrier se caractérise historiquement par une culture de mobilisation et de contestation. Les luttes ouvrières sont portées par les syndicats, les grèves et manifestations s'érigeant en formes dominantes du répertoire d'action[39]. D'après Alain Touraine, le

---

[34] SMITH Adam (1776), *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Tome 1, (Edition 1999), Paris, Flammarion, 531 p.
[35] MERCURE Daniel (2003), « Adam Smith, les assises de la modernité », *in* D. Mercure et J. Spurk (dir.), *Le travail dans l'histoire de la pensée occidentale*, Presses de l'université de Laval, p.124
[36] DURKHEIM Emile (1893), *De la division du travail social*, (8e édition, 1967), Paris, Les presses universitaires de France, 416 p.
[37] SPURK Jan (2003), « La notion de travail chez Karl Marx », *in* D. Mercure et J. Spurk (dir.), *Le travail dans l'histoire de la pensée occidentale*, Presses de l'université de Laval, p.212
[38] TOURAINE Alain (1984), « Les mouvements sociaux : objet particulier ou problème central de l'analyse sociologique ? », *Revue française de sociologie*, n°25-1, p. 6
[39] PIGENET Michel, TARTAKOWSKY Danielle (2012), *Histoire des mouvements sociaux en France*, Paris, La Découverte, p. 337

mouvement ouvrier s'apparente à « *une lutte contre la domination capitaliste et qui chercherait à donner aux travailleurs (ou à l'ensemble de la collectivité) le contrôle de l'organisation du travail et des ressources créées par l'activité industrielle* »[40]. La portée de l'héritage marxiste peut donc être rendue visible à travers le mouvement ouvrier, qui offre une manifestation concrète du clivage de classe, enjeu principal des luttes et objet de nombreuses recherches.

En France, le mouvement ouvrier connait son apogée dans la première moitié du XXème siècle, et commence à décliner au début des années 1970. Il faut souligner que le facteur de bouleversements en 1973-1975 résulte de l'arrêt de la grande croissance et de l'irruption du chômage de masse. La fin annoncée de la centralité ouvrière est donc liée en partie au déclin de l'industrie au niveau national, inaugurant un déplacement de ce que Robert Castel nomme *la question sociale*[41]. Les soulèvements de Mai 68 indiquent l'avènement de nouvelles logiques d'appartenance, au travers notamment « *de mobilisations extérieures à la sphère du travail et au marxisme par leur manière de contourner ou de contester la problématique de conquête du pouvoir* »[42]. De fait, les revendications qui émergent dans les années 1960 et 1970 donnent naissance à la catégorie des Nouveaux Mouvements Sociaux (NMS). Les sociologues observent une rupture avec le mouvement ouvrier, des structures plus décentralisées avec une large autonomie, des revendications plus qualitatives liées à une forte dimension expressive. L'affirmation de styles de vie ou d'identités est particulièrement présente. En outre, ce n'est pas l'identité de classe qui est revendiquée, mais d'autres appartenances qui font l'objet d'une demande de reconnaissance[43]. Le féminisme en fait partie, et le Mouvement de Libération des Femmes – MLF – connait son apogée au cours de cette même période, notamment en revendiquant le droit des femmes à disposer d'elles-mêmes[44].

Dans ce contexte propice à la dénonciation des mécanismes de domination, le mouvement féministe entre en contact avec les sciences sociales. Les premières sociologues féministes conceptualisent le patriarcat comme un système spécifique de domination et d'exploitation des femmes[45]. Concevoir la domination patriarcale n'a pu se faire sans penser le travail domestique comme un *vrai* travail : invisible, non payé et ignoré, il est endossé entièrement par les femmes. Il en découle une définition féministe de la division sexuée du

---

[40] TOURAINE Alain (1984), « Les mouvements sociaux : objet particulier ou problème central de l'analyse sociologique ? », *Revue française de sociologie*, n°25-1, p. 7
[41] CASTEL Robert (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 490 p.
[42] PIGENET Michel, TARTAKOWSKY Danielle (2012), *Histoire des mouvements sociaux en France*, Paris, La Découverte, p.337
[43] NEVEU Éric (2005), *Sociologie des mouvements sociaux*, 4ème édition, Paris, La Découverte, pp. 61-62
[44] RIOT-SARCEY Michèle (2002), *Histoire du féminisme*, Paris, La Découverte, pp. 98-102
[45] DELPHY Christine (1999), *L'ennemi principal, Tome 1, Economie politique du patriarcat*, Paris, Editions Syllepse, 293 p.

travail : « *elle s'établit premièrement sur un principe de séparation, selon lequel il y a des travaux d'hommes et des travaux de femmes ; et deuxièmement sur un principe hiérarchique d'après lequel un travail d'homme vaut plus qu'un travail de femme* »[46]. Le principe de séparation et de hiérarchie s'applique aussi bien à l'intérieur d'une sphère (professionnelle ou domestique) qu'entre ces deux sphères. Le travail est dès lors conçu comme étant « *la pierre angulaire* »[47] de plusieurs formes de domination.

1.1.2. Notre posture : centrée sur la division sexuée du travail

Le paradigme de la division sexuée du travail consiste à envisager les rapports sociaux de sexe comme étroitement intriqués aux rapports sociaux de classe. Les rapports sociaux ainsi définis ne se contentent pas de coexister, ils sont *coextensifs*, en se déployant, ils se reproduisent et se coproduisent mutuellement[48]. Cela exige non seulement de ne pas hiérarchiser les rapports de pouvoir[49], mais aussi d'accorder la priorité aux conditions *matérielles* d'existence des individu.es. Les appartenances de sexe et de classe sont indissociables dès lors qu'elles sont conceptualisées à partir de la combinatoire entre ces deux dispositifs d'organisation des activités humaines que sont le capitalisme et le patriarcat.

L'analyse que nous proposons sur le mouvement social survenu chez Lip souhaite interroger de cette manière l'entrecroisement des systèmes de domination sociale. Concrètement, les luttes dont il est question ici sont des luttes mixtes, encadrées par des organisations syndicales, utilisent des répertoires d'action typiques du mouvement ouvrier (grèves, manifestations, occupation d'usine) ; en même temps qu'elles empruntent des formes particulièrement radicales. Elles procèdent d'une remise en question frontale et explicite du système de production capitaliste. Au sein de ces mobilisations, les femmes sont nombreuses, étant donné leur présence très majoritaire parmi le personnel ouvrier de Lip.

A partir de ce constat, nous cherchons à savoir si le fait de remettre en question aussi radicalement le système de production capitaliste active – pour ainsi dire *mécaniquement* – dans

---

[46] KERGOAT Danièle (2004), « division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », *in* H. Hirata, F. Laborie, H. Le Doaré et D. Sénotier (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, (2ème édition), Paris, PUF, p. 36
[47] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 17
[48] DUNEZAT Xavier, HEINEN Jacqueline, HIRATA Helena, PFEFFERKORN Roland (2010*), Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, p. 18
[49] GALERAND Elsa (2009), « Contradictions de sexe et de classe. La marche mondiale des femmes de 2000 », *in* P. Roux (dir.) et O. Fillieule, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de la fondation nationale des Sciences Politiques, p. 225

sa dynamique une mise en question de la domination masculine. Autrement dit, la transgression des rapports sociaux de classe n'aurait-elle pas pour corollaire logique une subversion des rapports sociaux de sexe ? Le mouvement de femmes qui émerge parmi les ouvrières dans le sillage de la première lutte pour l'emploi nous pousserait à répondre par l'affirmative. Reste à en apporter la preuve matérielle, analyser les influences réciproques, repérer les obstacles qui verrouillent l'émancipation et les espaces où se déploient à l'inverse des résistances, articulées autour des consciences de genre et de classe.

Comment le mouvement social survenu chez Lip est-il venu impacter la division sexuée du travail ?

La question du changement tire bien ici son fondement dans la dialectique domination-émancipation, au sens où *penser la domination* constitue un premier pas indispensable pour *penser l'émancipation*[50]. On ne peut en effet acter un déplacement sans avoir préalablement caractérisé la structure de la division sexuée du travail. De fait, se donner une telle problématique implique une déconstruction du rapport social de sexe « en amont » du mouvement social. Il parait ainsi nécessaire d'opter pour une approche qui permette de satisfaire l'exigence – à la fois sur un plan théorique et méthodologique – de temporalisation.

1.1.3. Mobilisation du concept de trajectoire

Le concept de trajectoire permet d'appréhender le différentiel de genre sur un temps long, en inscrivant le changement dans le processus biographique. La dimension biographique, temporelle et subjective met en jeu la continuité des appartenances sociales et le sens des trajectoires individuelles[51]. En ce sens, le développement de la vie humaine est considéré à partir « *des rapports entre 'permanences et changements', 'avant et après' comme une série de transformations liées entre elles* »[52]. Ce sont ces liens qu'il s'agit d'expliciter, en observant comment le mouvement social impacte les trajectoires individuelles.

[50] En référence à la démarche que définit Danièle KERGOAT dans son ouvrage (2012), *Se battre, disent-elles*, Paris, La Dispute, pp. 26-27
[51] DUBAR Claude (1992), « Formes identitaires et socialisation professionnelle », *Revue française de sociologie*, Vol.33, n°4, p. 520
[52] STRAUSS Anselm (1992), *Miroirs et masques*, Paris, Editions Métailié, p. 166

Pour cela, il faut commencer par « *décliner les différentes temporalités à l'œuvre dans le parcours de vie, et notamment souligner l'articulation entre les temporalités de l'individu et le temps historique au sein duquel elles s'inscrivent* »[53]. Dans le cas présent, la période des luttes (1973-1981) s'apparente à un « temps-fort », au sens où l'expérience vécue et partagée est susceptible d'avoir transformé simultanément la situation qui a été soumise à l'épreuve et les sujets qui ont subi l'épreuve[54]. Aussi, prendre pour axe de basculement potentiel la période des luttes conduit à distinguer trois séquences dans la trajectoire des acteurs – femmes et hommes – qui en ont fait l'expérience : avant, pendant et après les luttes de Lip.

Dès lors, pour chaque séquence, il convient d'analyser la structure de la division sexuée du travail. Autrement dit, de rendre compte des places respectives attribuées relativement aux femmes et aux hommes au travail, dans la famille et dans les grèves à ces différents moments du parcours de vie. Cela revient à observer la manière dont évolue la définition des rôles sexués à travers plusieurs ordres de pratiques. Le découpage temporel permet en effet de repérer les « *mobilités* »[55] au niveau de la carrière professionnelle, mais aussi personnelle ou militante. De façon plus prononcée, les *bifurcations biographiques* signalent « *un changement important et brutal dans l'orientation de la trajectoire, dont à la fois le moment et l'issue étaient imprévisibles* »[56]. Du reste, ce n'est pas tant l'apparence « spectaculaire » du changement qui nous intéresse ici, mais plutôt le degré de conformité et/ou de subversion qui caractérise les trajectoires individuelles, en référence aux principes traditionnels de la division sexuée du travail.

De fait, le concept de trajectoire répond à l'exigence de temporalisation soulevée par notre problématique. C'est à partir de l'analyse comparée des trajectoires féminines et masculines que l'on entend ainsi appréhender l'empreinte que laisse le mouvement social sur les rapports sociaux de genre. En cela, notre démarche rejoint les approches dites « pragmatistes » ou « praxéologiques », mobilisées par la sociologie des mouvements sociaux au tournant des années 1980. Dans la lignée des travaux d'E. Goffman, celles-ci invitent à l'analyse des *cadres sociaux de l'expérience* protestataire, à mêmes de rendre compte des « *liens entre les schèmes interprétatifs des individus et des organisations de mouvement*

---

[53] BESSIN Marc (2009), « Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique », *Informations sociales*, n°156, p.12

[54] D'après John Dewey, cité par CEFAI Daniel (2009), « Comment se mobilise-t-on ? L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective », *Sociologie et sociétés*, Vol. 41, n°2, p. 256

[55] DENAVE Sophie (2006), « Les conditions individuelles et collectives des ruptures professionnelles », *Cahiers internationaux de sociologie*, PUF, Vol.CXX, p.87

[56] BIDART Claire (2006), « Crises, décision et temporalités : autour des bifurcations biographiques », *Cahiers internationaux de sociologie*, PUF, Vol.CXX, p. 31

social »[57]. Elles s'intéressent aux modalités concrètes d'accomplissement des luttes et aux compétences que requiert l'engagement dans une protestation[58]. Aussi, ces approches se présentent comme des tentatives particulièrement opportunes en vue de saisir la dimension sexuée des mobilisations[59].

Ces éléments de cadrage théorique nous amènent à décomposer l'analyse en trois temps, correspondants aux trois séquences distinguées précédemment. Il convient en premier lieu de mener une contextualisation historique, adossée à l'étude des socialisations familiale et professionnelle des femmes et des hommes qui se sont par la suite engagés dans les mobilisations. A ce titre, nous accordons une attention particulière aux spécificités du territoire, l'objectif étant d'envisager la culture locale dans sa dimension pratique et contextuelle[60]. C'est pourquoi, nous mobilisons dans la construction de nos hypothèses les champs de la sociologie du développement local, des notions de sociologie rurale alliées à celles d'histoire sociale, la sociologie des professions étant ici incontournable. C'est donc à la fois au regard de la culture franc-comtoise mais aussi des caractéristiques de l'industrie horlogère locale qu'il convient de cerner et décrire les régimes de dispositions intériorisés par notre population d'enquête. Il s'agit de préalables nécessaires pour saisir au mieux l'identité professionnelle des ouvriers et ouvrières « *de chez Lip* » ; ainsi que leurs rapports aux pratiques militantes *avant* la période des luttes. Cela fera l'objet du premier chapitre de notre thèse.

A partir de cet état des lieux effectué « en amont », il sera possible d'observer la structure de la division sexuée du travail *pendant* les luttes sociales de Lip. Trois aspects principaux retiendront notre attention : l'organisation militante, la répartition des tâches et les formes de rétribution produites par l'engagement. Pour mieux les comprendre, nous nous appuyons sur les connaissances produites dans le champ de la sociologie des mouvements sociaux, nous référant plus particulièrement aux études de genre en la matière. Raisonner en termes de *mouvement social sexué* implique en ce sens d'observer point par point ce qui *se joue* au niveau des rapports hommes-femmes ; et exige au demeurant de « *repenser l'articulation*

---

[57] MATHIEU Lilian (2002), « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de sciences politiques*, n°1, p. 85

[58] On pense aux travaux de L. BOLTANSKI et L. THEVENOT (1991), *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 483 p.

[59] L'ouvrage codirigé par Olivier Fillieule et Patricia Roux en donne notamment un panorama. ROUX Patricia, FILLIEULE Olivier (2009), *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de la fondation nationale des Sciences Politiques, 361 p.

[60] CEFAI Daniel (2007), *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte, p.29-30

public-privé »[61]. Dans la continuité de notre approche qui consiste à faire à la fois « avec et contre » les biais narratifs, nous serons en outre amenée à mobiliser des éléments en sciences du langage. C'est enfin grâce aux « *traces matérielles* »[62] fournies par les données d'archives, abondantes, que nous pourrons dans un deuxième chapitre ajuster notre regard rétrospectif porté sur les évènements, et leur donner ainsi un autre relief.

Il en va différemment pour ce qui est de prendre la mesure des incidences d'une telle expérience sur les trajectoires individuelles. A ce titre, l'émergence d'un mouvement de femmes parmi les ouvrières de Lip *après* la première lutte pour l'emploi rend compte d'un déplacement des enjeux de la division sexuée du travail. Aussi, pour étudier « *le mécanisme délicat par lequel sont combattus les rapports d'exploitation* »[63], une importance particulière sera accordée à des exemples concrets. Plutôt que d'insister sur le lien de causalité entre les luttes pour l'emploi de Lip et les pratiques émancipatrices déployées ensuite, nous privilégions l'analyse des formes que prend cette subversion, et des déplacements (même potentiels ou limités dans le temps) qu'elle opère[64]. A travers les portraits de militantes que nous dressons, il s'agira de mettre au jour, dans leurs complexités, les voies par lesquelles se fabrique une puissance d'agir féminine ouvrière. Les tensions repérables à postériori appellent enfin une réévaluation de notre objet à l'aune du champ de la sociologie de la transmission. C'est donc autour de la question de l'héritage que nous conclurons ce troisième chapitre.

---

[61] FILLIEULE Olivier (2009), « Travail militant, action collective et rapports de genre », *in* P. Roux (dir.) et O. Fillieule, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de la fondation nationale des Sciences Politiques, p. 30

[62] GROSSETI Michel, BIDART Claire (2006), « Trajectoires sociales et bifurcations », *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. CXX, PUF, p. 20

[63] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 248

[64] KERGOAT Danièle (2010), « Le rapport social de sexe. De la reproduction des rapports sociaux à leur subversion », *in* A. Bidet-Mordrel (dir.) et *alii*., *Les rapports sociaux de sexe*, Paris, PUF, p. 71

1.2. Analyser la division sexuée du travail : une analyse en trois temps

Toute démarche de recherche en sciences sociales est ébauchée à partir d'une question relativement vaste que l'on pose à propos d'un monde social, d'une profession, d'un dispositif ou d'un groupe d'acteurs, liés en l'occurrence par un évènement particulier. Elle nécessite une rupture épistémologique, qui consiste d'une certaine manière à déconstruire le *réel pensé* pour le reconstruire en *réel vécu*. Pour y parvenir, la socio-anthropologie en appelle à une approche pluridisciplinaire, permettant de redéfinir l'objet de recherche selon plusieurs domaines relatifs aux sciences humaines. L'histoire, les sciences politiques, la philosophie, l'ethnologie, le droit, sont autant de champs qui méritent de participer au passage de l'objet social – relatif au sens commun – à l'objet de recherche – scientifique. Dans le cadre de cette recherche, nous sommes partie d'un questionnement « classique » sur la place des femmes dans le conflit Lip. C'est à partir de cette question de départ que nous avons circonscrit notre échantillon de population et engagé notre travail de terrain. Celui-ci a fait émerger de nouvelles questions, plus précises. Les allers-retours effectués entre les références théoriques et les données d'enquête ont ainsi forgé la problématique suivante :

Comment le mouvement social survenu chez Lip est-il venu impacter la division sexuée du travail ?

De fait, à travers le concept de division sexuée du travail, il s'agit d'appréhender *ensemble* les places qu'occupent les femmes dans la sphère de « la production » et celle de « la reproduction ». Ce ne sont pas seulement des salariées ou des ouvrières, ce sont aussi des filles, des sœurs, des épouses, des mères etc. En outre, poser la question des incidences d'un évènement, quel qu'il soit, implique d'appréhender le changement sur un temps long. C'est pourquoi, nous mobilisons une approche de type biographique, afin de reconstruire la dynamique entre permanences et changements dans laquelle les rapports sociaux s'inscrivent. De façon d'abord abstraite, puis de plus en plus nette, l'enquête de terrain est venue affiner notre regard sociologique, et a posé les jalons de nos hypothèses de recherche. Ce sont ces propositions de réponse à la problématique énoncée qu'il convient à présent d'exposer.

1.2.1. Première étape : comprendre les principes organisateurs culturels

« *C'est en retraçant les contours qu'on façonne les formes, et celles-ci seront d'autant plus malléables qu'elles incluront en elles le principe de mobilité qui les modèle, et en même temps les ouvre à leur propre changement* », Marie-Claire Ropars-Wuilleumier[65].

Dans le cadre de ce travail, il nous incombe de retracer la généalogie de l'articulation des rapports sociaux de sexe et de classe, dans sa *matérialité*. Une attention particulière doit être portée au paysage d'élaboration du différentiel de genre, tout comme au processus de socialisation professionnelle. C'est donc en portant un regard localisé, et axé sur la comparaison des pratiques féminines et masculines, que l'on entend cerner les contours de la division sexuée du travail *avant* la période des luttes. La sous-question suivante peut alors synthétiser l'objectif que se donne cette première étape :

Qui sont les femmes qui travaillent dans l'usine Lip ?

Cela revient à dresser le portrait des rapports hommes-femmes en partant des processus de « *socialisation différenciées* »[66]. En ce sens, le portrait est indissociable du paysage qui le situe, d'où l'attention portée au tissu culturel propre à la Franche-Comté. La condition ouvrière constitue un autre vecteur de socialisation à aborder, au regard aussi du dispositif organisationnel qui caractérise l'entreprise Lip elle-même.

1.2.1.1. Franc-comtoises

En vue de saisir quelles sont les dispositions intériorisées par les femmes de Lip, nous entendons intégrer les spécificités culturelles du territoire au sein duquel elles ont grandi, évolué. Il s'agit ce faisant de porter un regard localisé sur les socialisations féminines et masculines, comme pour opérer une « *reconfiguration territoriale de la pensée* »[67]. Cela étant, « *le local, en tant que tel, n'existe pas. C'est une invention permanente. Ce sont les groupes qui*

[65] Marie-Claire Wuilleumier (2002), *Ecrire l'espace*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, p.96, Citée par ARAMBASIN Nella (2013), *Les affranchies : franc-comtoises sans frontières*, Colloque transdisciplinaire des 17 et 18 juin 2011, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 7

[66] PASSERON Jean-Claude, DE SINGLY François (1984), « Différences dans la différence : socialisation de classe et socialisation sexuelle », *Revue française de science politique*, 34-1, pp. 48-78

[67] DELEUZE Gilles, GUATTARI Félix (1991), *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Paris, Minuit, Chap. IV.

produisent leur local dans un contexte historique déterminé »[68]. Une telle définition invite donc à s'intéresser au contexte d'élaboration des dispositions héritées par les femmes et les hommes qui composent notre échantillon d'enquête. Parler de « principes organisateurs culturels » traduit en premier lieu cette volonté de cerner la dynamique des rapports sociaux – de classe et de sexe – en lien avec les spécificités du territoire franc-comtois. Trois aspects principaux retiennent alors notre attention : l'influence de la culture patrimoniale agricole, la prégnance des normes et valeurs religieuses, et le fait que le territoire comtois constitue historiquement le creuset d'innovations et de théories qui prônent le changement social.

La Franche-Comté se caractérise par la dominance d'une économie agricole qui a perduré tout au long du XIXème siècle jusqu'à la seconde guerre mondiale. L'agriculture locale est structurée autour de l'activité d'élevage de vaches laitières, en vue de la fabrication de ce fromage « *de garde* »[69] typique de la région : le Comté. Notons que la population salariée chez Lip entre 1950 et 1973 est en partie issue de l'exode rural, phénomène qui touche plus généralement les campagnes françaises sur la même période. En effet, la politique de modernisation impulsée à la Libération à l'échelle nationale entraine une baisse considérable des effectifs agricoles[70] ; ce que souligne H. Mendras dans l'ouvrage intitulé « *La fin des paysans* »[71]. De fait, les perspectives changent pour les populations rurales, qui s'inscrivent davantage dans une trajectoire de mobilité vers la ville, où elles sont appelées à constituer une part importante de la main d'œuvre industrielle. C'est le cas notamment des filles de paysans, qui ne sont de surcroit pas « *socialement construites pour rester à la ferme* »[72]. Cela renvoie au fonctionnement du groupe familial agricole, selon lequel le patrimoine – la terre – se transmet exclusivement en lignée masculine. Seuls les hommes héritent du statut professionnel de chef d'exploitation. Aussi, la place dévolue aux femmes se définit prioritairement autour des rôles domestiques : d'épouse, ménagère et mère. Ce différentiel s'avère largement soutenu par les prescriptions de l'Eglise catholique, fortement ancrées localement.

Plusieurs ouvrages soulignent le poids des pratiques religieuses en Franche-Comté, et plus précisément chez les populations ouvrières bisontines[73]. Dès le XIIème siècle, la ville de

---

[68] Arjun Appadurai (2001), *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, p.16-18. Cité par ARAMBASIN Nella (2013), *op. cit.*, p. 14

[69] BOICHARD Jean, GRESSER Pierre (1994), *Le Doubs*, Besançon, Cêtre, p. 61

[70] On peut citer ici par exemple la création de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) en 1946, ou les lois d'orientation agricoles de 1960 et 1962 qui conduiront notamment à une baisse des effectifs agricoles de 60% entre 1967 et 1997.

[71] MENDRAS Henri (1967), *La fin des paysans*, Paris, S.E.D.E.I.S., 364 p.

[72] JACQUES-JOUVENOT Dominique (2004), « Les femmes et la transmission de l'exploitation chez les éleveurs de Franche-Comté », *Enquêtes rurales*, n°10, p. 161

[73] DIVO Jean (2003), *L'affaire Lip et les catholiques de Franche-Comté*, Yens-sur-Morges, Cabédita, p. 7

Besançon compte plusieurs paroisses[74]. Leur nombre augmente nettement à la faveur du phénomène d'urbanisation qui touche la capitale comtoise au cours de la période d'après-guerre. Ainsi est créée en 1956 la paroisse Saint Pie X au cœur du quartier Palente[75], érigé à proximité d'usines qui produisent à grande échelle, dont la manufacture horlogère Lip. Ces années sont parallèlement celles où l'Eglise catholique exerce encore un contrôle élevé sur les pratiques individuelles, censées se conformer aux normes et à la morale religieuse. C'est plus particulièrement le cas pour les femmes, dont les conduites sont davantage régulées par ces prescriptions qui tendent à les maintenir entièrement dévouées à l'espace domestique[76]. Cela n'est jamais autant visible que sur la question des relations sexuelles, strictement circonscrites dans le cadre du mariage. Celui-ci est donc appelé à constituer une étape déterminante dans les trajectoires féminines : le mariage serait dans ces conditions la seule porte de sortie « honorable » du foyer parental pour les jeunes femmes. Ces conventions conservatrices semblent à première vue aller à l'encontre des idées de changement social qui laissent historiquement leur empreinte sur le territoire.

La ville de Besançon a vu naître deux des plus grands penseurs socialistes du XIXème siècle : Charles Fourier (1772-1837) et Pierre-Joseph Proudhon (1809-1865)[77]. Ces derniers ont chacun mobilisé le modèle coopératif des *fruitières*[78] agricoles comtoises, dont la présence sur le territoire remonterait au XIIIème siècle, pour illustrer les vertus de l'association autonome de travailleurs dans la prise en charge de la production[79]. Par ailleurs, la manière dont la tradition socialiste locale appréhende la place des femmes n'est pas dénuée d'intérêt, bien au contraire. Les idées fouriéristes semblent particulièrement avant-gardistes sur la condition des femmes, que le théoricien voulait émancipées du mariage, de la famille et surtout des rôles qui leur étaient jusqu'alors assignés. Ces mêmes idées ont cependant été délaissées par ses disciples – y compris féminines[80] – au profit de l'idéologie socialiste et sociétaire. De fait, son ouvrage consacré aux rapports hommes-femmes, *Le nouveau monde amoureux*, ne parait qu'en 1967[81] ; Soit un an avant les évènements de Mai 68 qui initient une libération des mœurs propice à

[74] BOICHARD Jean, GRESSER Pierre (1994), *Le Doubs*, Besançon, Cêtre, p. 125
[75] Association de Palente (2011), *Palente au fil du temps, du village à la cité*, IME, Baumes-les-dames, p. 162
[76] SEGALEN Martine (1980), *Mari et femme dans la société paysanne*, Paris, Flammarion, p. 162
[77] BOICHARD Jean, GRESSER Pierre (1994), *Le Doubs*, Besançon, Cêtre, p. 129
[78] Nom donné aux coopératives agricoles en Franche-Comté, GUINCHARD Christian, « La construction de la durée dans la mémoire locale de la question sociale », Laboratoire de sociologie et d'anthropologie de Besançon.
[79] GUINCHARD Christian, « La construction de la durée dans la mémoire locale de la question sociale », Laboratoire de sociologie et d'anthropologie de Besançon.
[80] Voir à ce propos JACQUES-JOUVENOT Dominique et GUINCHARD Christian (2013), « Clarisse Vigoureux, affranchie ou disciple de Charles Fourier ? », *in* Actes du colloque *Les affranchies : franc-comtoises sans frontières*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, pp. 131-142
[81] GROULT Benoîte (1977), *Le féminisme au masculin*, Paris, Denoël, p. 150

l'avènement du Mouvement de Libération des Femmes[82]. Quant à Proudhon, la place qu'il réserve aux femmes est très claire : « *plus j'y pense et moins je puis me rendre compte, hors de la famille et du mariage, de la destinée de la femme* »[83]. Si l'influence des idées proudhoniennes sur l'histoire syndicale française a déjà été pointée[84], on peut également relever l'intrication des éthiques chrétienne et militante dans le cas du syndicalisme comtois[85]. Ces éléments viennent ainsi soutenir l'idée d'une exclusion traditionnelle de la condition féminine des instances de changement social, en dépit du dynamisme local.

L'étude localisée du contexte historique et culturel nous permet finalement d'émettre l'hypothèse suivante : les femmes de Lip ont grandi dans des milieux conservateurs des stéréotypes de genre. On peut donc supposer que les socialisations féminines et masculines se caractérisent à cet égard par un haut degré de différenciation. En même temps, la trajectoire des femmes qui composent notre échantillon d'enquête est marquée par un accès au travail salarié. Elles font ainsi partie de la main d'œuvre mobilisée en nombre par le secteur horloger sur la place de Besançon, capitale française de l'horlogerie durant la période d'après-guerre[86].

1.2.1.2. Ouvrières

Dans le prolongement de la sous-partie précédente, ce n'est plus la socialisation « primaire » qui est au cœur des analyses des identités des acteurs, mais la socialisation « secondaire », notamment dans le champ du travail. Il s'agit ce faisant de privilégier l'axe spatial dans la reconstruction des trajectoires, afin de cerner les logiques de différenciation qui s'exercent dans le champ professionnel. L'explication sociologique doit alors s'efforcer d'articuler deux processus hétérogènes inhérents à la socialisation professionnelle : « *tenir compte à la fois de la position des individus à l'intérieur du champ institutionnel et de la trajectoire sociale et scolaire antérieure à l'entrée dans ce champ.* »[87]. Une information majeure oriente en même temps notre regard : le fait que chez Lip, les femmes occupent très

[82] RIOT-SARCEY Michèle (2002), *Histoire du féminisme*, Paris, La Découverte, pp. 98-102
[83] Pierre-Joseph PROUDHON (1848), « Programme révolutionnaire », *Œuvres Complètes*, Vol. 10, p. 302
[84] ANDOLFATTO Dominique et LABBE Dominique (2000), *Sociologie des syndicats*, Paris, La Découverte, p.24
[85] DIVO Jean (2003), *op. cit.*, p. 51
[86] COURNARIE Emmanuelle (2011), *Approche socio-anthropologique d'une reconversion industrielle : de l'horlogerie aux microtechniques à Besançon*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Besançon, p. 45
[87] DUBAR Claude (1992), « Formes identitaires et socialisation professionnelle », *Revue française de sociologie*, Vol.33, n°4, p. 520

majoritairement le statut d'Ouvrière Spécialisée (OS), le plus bas sur l'échelle des classifications et des salaires[88].

L'entreprise Lip acquiert antérieurement à 1973 le statut de manufacture horlogère, ce qui signifie que le procès de production s'étend de la fabrique des composants de la montre jusqu'au montage final. La firme jouit après-guerre d'une renommée solide, qu'elle tire à la fois de la qualité de ses produits et du prestige attaché à la marque Lip. Fred Lip, à la tête de l'entreprise familiale de 1934 à 1971[89], participe de consolider cette renommée, en misant à la fois sur la promotion des produits et l'innovation. Cela étant, le simple fait de travailler dans l'horlogerie est facteur de distinction : l'idée selon laquelle la montre est un objet haut de gamme – voire de luxe – est très prégnante dans le système horloger bisontin[90]. A ce titre, le secteur mobilise localement une forte quantité de main d'œuvre, dont un grand nombre de femmes. Celles-ci représentent d'ailleurs la moitié du personnel de Lip, qui compte en 1972 plus de 1200 salariés. Or plus on monte dans la hiérarchie et moins les femmes sont représentées. La plupart des Ouvriers Professionnels (OP) et des chefs d'ateliers sont des hommes qui sortent de l'école d'horlogerie[91]. On peut ainsi établir le constat d'un accès différentiel à l'emploi chez Lip en fonction de l'appartenance de sexe.

Ce recours massif à la main d'œuvre féminine dans l'industrie horlogère correspond en même temps à une phase d'expansion de la salarisation des femmes en France entre 1945 et 1975[92]. Les féministes de la deuxième vague ont d'ailleurs eu tendance à faire du travail un vecteur d'autonomisation puissant[93]. Mais au demeurant, l'emploi des femmes reste largement déterminé par les cycles de vie familiaux[94]. Les modalités de l'articulation famille/emploi font à ce titre ressortir le « *revers de la médaille* », au sens où le travail domestique effectué par les femmes engendre la double journée des mères de famille salariées[95]. Le milieu ouvrier est particulièrement affecté par les stéréotypes sexués selon lesquels il serait « normal » que les hommes s'investissent davantage dans le travail professionnel, et les femmes dans le travail domestique[96]. En outre, celles-ci sont maintenues dans des emplois répétitifs, peu rémunérés et

---

[88] Collectif femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 12
[89] CHAMPEAU Thomas (2007), *Lip, le conflit et l'affaire*, mémoire de Master sous la direction d'Yves Cohen, EHESS, p. 28
[90] COURNARIE Emmanuelle (2011), *Approche socio-anthropologique d'une reconversion industrielle : de l'horlogerie aux microtechniques à Besançon*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Besançon, p. 105
[91] CHAMPEAU Thomas (2007), *op. cit.*, p. 29
[92] BATTAGLIOLA Françoise (2000), *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, p. 79
[93] On pense notamment aux ouvrages de Simone De Beauvoir (1949), *Le deuxième sexe*, (Tome I et II).
[94] LACHAT Stéphanie (2014), *Les pionnières du temps. Vies professionnelles et familiales des ouvrières de l'industrie horlogère suisse (1870-1970)*, Neuchâtel, Presses Universitaires Suisses, p. 24
[95] BATTAGLIOLA Françoise (2000), *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, p. 79
[96] DUBAR Claude, TRIPIER Pierre (1998), *op. cit.*, p. 238

sans perspective de carrière, ce qui soutient l'idée d'une « *utilisation différentielle de la main d'œuvre* »[97]. Le secteur horloger se prête d'autant mieux à de telles différenciations que les représentations sociales dominantes soulignent le caractère « *féminin-compatible* »[98] de cette branche. Les horlogères exécutent ainsi des tâches pour lesquelles elles seraient « naturellement » douées : patience, dextérité, minutie, calme etc. Ces observations laissent entrevoir la prédominance d'un système inégalitaire.

C'est d'autant plus le cas que l'absence de reconnaissance des qualifications féminines rencontre peu d'opposition dans un mouvement ouvrier dominé par les hommes[99]. Chez Lip, les sections syndicales sont très actives entre 1968 et 1973, sous l'égide de la CGT et de la CFDT[100]. Comme ailleurs à la même période, la plupart des mandats syndicaux sont occupés par des hommes[101]. Les conditions dans lesquelles sont placées les femmes – à l'usine et dans la famille – compliquent de surcroit leur accès à un niveau d'action et de réflexion collectif[102]. Il n'en demeure pas moins possible de tenir à son poste, même si l'on est confronté à de mauvaises conditions de travail. La distinction entre travail et emploi permet d'éclairer un tel paradoxe : le terme *travail* qualifie les conditions d'exercice d'une activité professionnelle, et le terme d'*emploi* le fait d'avoir un travail[103]. C'est donc à partir d'une telle nuance qu'il faut appréhender le rapport des femmes au syndicalisme.

L'attention accordée au système usinier, à la culture horlogère et aux spécificités du travail féminin nous conduit ainsi à avancer l'hypothèse suivante : en tant qu'ouvrières, les femmes de Lip sont confrontées à des inégalités multiples, en matière d'accès à l'emploi et d'inscription dans le système de classement professionnel, sans que cela ne fasse l'objet d'une quelconque contestation de la part du contre-pouvoir syndical. De fait, c'est une division sexuée du travail de type traditionnel qui semble se dessiner sur la période antérieure au mouvement social. Seul cet effort de contextualisation préalable peut permettre d'acter un éventuel déplacement au cours de la séquence suivante.

---

[97] KERGOAT Danièle (1982), *Les ouvrières*, Paris, Le Sycomore, p. 41
[98] LACHAT Stéphanie (2014), *Les pionnières du temps. Vies professionnelles et familiales des ouvrières de l'industrie horlogère suisse (1870-1970)*, Neuchâtel, Presses Universitaires Suisses, p. 55
[99] BATTAGLIOLA Françoise (2000), *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, p. 41
[100] Confédération Française Démocratique du Travail apparue en 1964 suite à la déconfessionnalisation de la CFTC (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens). *In* ANDOLFATTO Dominique et LABBE Dominique (2000), *Sociologie des syndicats*, Paris, La Découverte, p. 35
[101] DIVO Jean (2003), *op. cit.*, p. 52
[102] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, pp. 260-261
[103] LACHAT Stéphanie (2014), *op. cit.*, pp. 35-36

1.2.2. Deuxième étape : Appréhender la division sexuée du travail dans le mouvement social

La grève qui éclate dans l'usine bisontine Lip en juin 1973 met un coup d'arrêt au quotidien de travail des 1300 personnes qui y sont employées. Elle dure jusqu'en janvier 1974, lorsque les accords de Dole viennent acter une issue victorieuse puisque tous les emplois sont maintenus et le travail reprend progressivement à l'usine de Palente. En avril 1976, l'entreprise dépose à nouveau le bilan et les salariés entament une seconde grève dans le prolongement de la première. La firme fait l'objet d'une liquidation judiciaire en septembre 1977 et moins de trois cent personnes seront finalement reclassées dans les coopératives ouvrières issues de ce second conflit, légalisées entre 1979 et 1981[104].

L'enjeu autour de cette deuxième séquence est d'appréhender ces grèves longues, mixtes et issues d'une population ouvrière par le prisme de la division sexuée du travail. C'est donc en mettant au centre de l'analyse les rapports hommes-femmes qu'il convient de répondre aux questions suivantes :

Pourquoi et comment un conflit émerge-t-il dans l'usine Lip en juin 1973 ? Comment s'organise le travail militant pendant les luttes ? Pourquoi l'issue du second conflit s'oriente-t-elle vers la création de coopératives ? Qu'est-ce que cela signifie pour les ouvrières ?

La survenue du mouvement social pose en premier lieu la question de l'accès des femmes à l'espace du politique, espace qui s'ouvre plus tard relativement aux hommes, et différemment[105]. En ce qui concerne les grèves de Lip, ce sont les délégués syndicaux, pour la plupart des hommes, qui ont pris en charge la socialisation politique des femmes, et ce dès le début. C'est en érigeant la sauvegarde de l'emploi au rang de cause universelle, en apparence au-delà du clivage politique droite/gauche, qu'ils parviennent à obtenir l'adhésion du groupe ouvrier dans son entier. Ceci d'ailleurs bien que l'action entreprise soit illégale[106]. Les

[104] DIVO Jean (2003), *L'affaire Lip et les catholiques de Franche-Comté*, Yens-sur-Morges, Cabédita, p. 26
[105] FILLIEULE Olivier (2009), « Travail militant, action collective et rapports de genre », *in* O. Fillieule et P. Roux (dir.), *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses nationales des sciences politiques, p. 32
[106] La délocalisation du stock de montres effectuée la nuit du 12 au 13 juin 1973 par une minorité de personnes – en majorité des hommes – est approuvée collectivement le lendemain en assemblée générale. C'est ce moment qui marque véritablement le début de la première action collective, et qui lui donne sa popularité et son rayonnement médiatique du fait de sa variante autogestionnaire.

assemblées générales quotidiennes font des femmes de Lip un nouvel auditoire politique. Certes, elles ne prennent pas la parole et écoutent religieusement les leaders – masculins – mais, chaque jour, elles sont légitimées dans leur droit d'avoir accès aux affaires publiques, jusque-là domaine réservé des hommes. Néanmoins, cette ouverture apparente est en réalité fortement maîtrisée. L'information est filtrée et présentée de manière à obtenir l'appui des décisions prises à comité restreint (et masculin). Très concrètement, les femmes s'engagent dans une lutte qu'elles trouvent d'autant plus légitime qu'elle vise « *le maintien de leur emploi* »[107], tout en étant écartées des enjeux politiques autour d'une telle action. De fait, leur méconnaissance des affaires militantes et politiques les place idéologiquement « à gauche »[108], pour ainsi dire « naturellement ». En même temps, les tenir ainsi éloignées des stratégies politiques implique logiquement une mise à distance des arènes de pouvoir qui se dessinent dans l'espace-temps de la lutte, ce que peut rendre visible la division du travail militant.

L'occupation de l'usine sur un temps long offre un lot important et diversifié de tâches à réaliser. Chez Lip, des commissions sont créées pour répartir le travail plus efficacement : production, vente, gestion, popularisation, entretien, gardes de nuit etc. Un journal est édité, *Lip-Unité*, des tracts sont rédigés et imprimés, des manifestations organisées. Du reste, le constat d'une monopolisation masculine des positions de pouvoir visibles s'impose en l'occurrence assez aisément, ce qui relève d'une tendance fréquente dans les actions collectives mixtes[109]. Surtout, l'insertion des ouvrières dans les activités militantes est davantage contrainte par les attentes normatives genrées relatives à la sphère domestique, au regard de leurs homologues masculins (dont les épouses ne travaillent pas forcément). A ce propos, il apparait que les femmes de la classe ouvrière ont plus de mal à faire primer l'engagement militant sur le rôle de mère, d'épouse[110]. Dans un même ordre d'idées, il leur est préférentiellement assigné des tâches militantes à connotation domestique, ou subalternes[111]. Cela étant, il convient de s'intéresser aussi aux processus d'apprentissage à l'œuvre, ainsi qu'aux formes de rétribution produites par l'engagement militant, notamment au moment où la période des luttes arrive à son terme.

---

[107] *Lip-Unité* n°4, 2 août 1973.
[108] Les syndicalistes de la section CFDT de Lip entretiennent des liens étroits avec la mouvance PSU (Parti Socialiste Unifié, créé en 1960). *In* DIVO Jean (2003), *op. cit.*, pp. 82-85
[109] FILLIEULE Olivier (2009), *op. cit.*, p. 42
[110] Voir à ce propos les travaux de Margaret Maruani, citée par FILLIEULE Olivier (2009), « Travail militant, action collective et rapports de genre », *in op. cit.*, p. 57
[111] Voir à ce propos NEVEU Éric (2005), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, p. 79

Dans les discours des ouvriers-ères de Lip, le « gouvernement »[112] est largement désigné comme responsable de l'issue défavorable de la seconde lutte ; en dépit du fait que la liquidation judiciaire prononcée en 1977 intervienne en plein milieu de la crise qui touche alors le système horloger bisontin[113]. Le « flou artistique » qui entoure la séquence d'élaboration et de mise en œuvre du projet coopératif oblige par ailleurs à recourir à des données factuelles livrées dans le cadre de travaux antérieurs[114]. Dès lors on observe, de façon très nette, une exclusion des femmes des mécanismes de reconnaissance. Cela rejoint le constat selon lequel les hommes militants retirent des bénéfices matériels du fonctionnement – patriarcal – de la société et des organisations syndicales et politiques[115]. De fait, les postes de direction reviennent aux anciens dirigeants syndicaux ou aux délégués masculins. Mais encore, la création de coopératives ouvrières implique l'abandon de ce qui a constitué l'axe central de la mobilisation initiale : le maintien de l'emploi pour tous. En effet, le projet coopératif permet un reclassement qui correspond seulement au cinquième de la masse salariale initiale[116]. Il vient enfin acter pour les ouvrières l'impossibilité du retour à la situation d'emploi dans les conditions antérieures, sans qu'elles aient été vraiment intégrées au processus de prise de décision.

Au vu de ces principaux constats, on peut donc émettre l'hypothèse que le mouvement social survenu chez Lip procède d'une pérennisation des principes traditionnels de la division sexuée du travail. Pour chaque aspect abordé, on retrouve une double logique d'infériorisation qui touche les ouvrières en grève, contrairement à leurs homologues masculins. Cela n'écarte pas pour autant toute possibilité d'affranchissement ultérieure, lequel interviendrait pour ainsi dire « *à contretemps* ».

---

[112] Noms de dirigeants politiques les plus fréquemment nommés par les enquêtés : P. Messmer (Premier Ministre entre 1972 et 1974), Valéry Giscard-d'Estaing (Président de la République entre 1974 et 1981), Jacques Chirac (Premier Ministre entre 1974 et 1976), Michel Rocard (secrétaire national du PSU entre 1967 et 1973), François Mitterrand (Président de la République entre 1981 et 1995).

[113] C'est le moment où la montre à quartz envahit le marché et la filière horlogère locale ne parvient effectivement pas à maîtriser cette innovation technique. *In* COURNARIE Emmanuelle (2011), *Approche socio-anthropologique d'une reconversion industrielle : de l'horlogerie aux microtechniques à Besançon*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Besançon, p. 195

[114] On pense plus particulièrement à l'enquête menée par Dominique BONDU (1981), *De l'usine à la communauté, l'institution du lien social dans le monde de l'usine*, Thèse de doctorat de troisième cycle en sociologie, Paris, 589 p. Son travail de thèse s'effectue à partir de l'étude de quatre terrains différents, dont l'enquête sur la création des coopératives de Lip. Très immergé dans son terrain et proche du collectif en lutte, il a notamment dispensé des cours à l'intérieur de l'usine occupée, permis à une dizaine d'ouvriers-ères de s'inscrire en Deug AES à la Sorbonne, et a initié le C.L.E.F. (Collectif de Liaison Etudes et Formation). Une association ayant pour but de faire du tourisme social, en même temps qu'une solution de reclassement pour des anciens Lip. Sa présence régulière auprès du groupe en lutte de 1976 à 1981 lui a permis de récolter une somme conséquente de données.

[115] FILLIEULE Olivier (2009), « Travail militant, action collective et rapports de genre », *in op. cit.*, p. 17

[116] BONDU Dominique (1981), *op. cit.*, p. 498

1.2.3. Troisième étape : Repérer et analyser un éventuel déplacement de la division sexuée du travail

Cerner les logiques d'affranchissement à l'œuvre sous l'effet du mouvement social nous oblige à opérer un léger retour en arrière. Le premier élément qui retient notre attention réside dans la formation d'un groupe-femmes chez Lip, à l'issue de la première période de grève[117]. D'autres chercheuses avant nous se sont d'ores et déjà intéressées à ce mouvement de femmes issues de la classe ouvrière. Dès 1979, Margaret Maruani étudie les rapports entre féminisme et syndicalisme à partir de ce même terrain d'enquête[118]. Historiquement, la nécessité de reconstruire les évènements aussi du point de vue des femmes arrive tardivement[119], mais précède néanmoins notre analyse en termes de division sexuée du travail. De ce point de vue, il ne s'agit pas de se focaliser uniquement sur le mouvement féministe, pourtant très actif au moment des faits, mais de s'intéresser plutôt à la dynamique complexe entre permanences et changements. Aussi, avant de conclure un peu sommairement à une émancipation féminine sous l'effet du mouvement social, un nouveau questionnement s'impose :

Quels processus d'affranchissement sont repérables à postériori ? Qu'est ce qui favorise le déploiement d'une puissance d'agir féminine-ouvrière, ou au contraire le freine ? Que peut-on dire d'un tel héritage ?

Les études qui se sont penchées sur le mouvement des femmes de Lip reviennent toutes sur la brochure *Lip au féminin*, parue en 1977[120]. Il est possible d'y repérer à notre tour une prise d'autonomie chez les participantes, et les prémices d'une mise en contestation des

---

[117] Des femmes commencent à se réunir en mars 1974, ce qui donnera lieu à la publication en 1977 de la brochure *Lip au féminin*, aux éditions Syros. Celle-ci se compose d'extraits de discussions collectives non-mixtes, et de témoignages individuels.

[118] MARUANI Margaret (1979), *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Paris, Syros, 274 p. Elle conclut que le conflit agit comme un révélateur de l'oppression féminine. Danièle Kergoat a également interrogé les ouvrières de Lip en 1973, et met en évidence une nouvelle prise de conscience politique des femmes, enquête évoquée par CRISTOFARI Marie-France (2010), « Lip à Besançon et le mouvement des groupes femmes », *in Travail et rapports sociaux de sexe, op. cit.*, pp.185-194. Plus récemment le travail d'A. MOLIS (2011), *Du conflit de 73 à Besançon à la formation de la commission-femmes : expression d'un féminisme ouvrier ?*, sous la direction de M. Maillard, Université de Picardie Jules Vernes.

[119] DEHEDIN Caroline (2011), *A Lip, les femmes aussi ont une histoire*, mémoire de Master sous la direction de Jean-Claude Vimont, Université de Rouen, 214 p. ; BRANGOLO Pauline (2015), *Les filles de Lip (1968-1981) : trajectoires de salariées, mobilisations féminines et conflits sociaux*, mémoire de Master en Histoire, sous la direction de Franck Georgi, Paris I, 401 p.

[120] Collectif femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, 161 p.

inégalités sexuées : « *Pourquoi les problèmes spécifiques des femmes chez Lip (et ailleurs) : sous-qualification, sous-formation, peu de possibilités de promotion, difficulté de concilier vie familiale, tâches ménagères et vie militante, solitude des femmes de militants, etc., n'ont-ils pas été pris en considération durant ce fantastique échange d'idées qu'a réalisé notre conflit ?* »[121]. Cela étant, si la première période de grève semble favoriser une prise de conscience *en tant que femme*, c'est surtout parce que l'action collective facilite un rapprochement entre des femmes de Lip et des militantes féministes. En ce sens, l'usine devient le lieu de rencontre physique entre des ouvrières et des militantes issues d'un autre milieu social et politique[122]. De fait, plusieurs sources permettent d'attester du rôle déclencheur joué par les femmes du PSU dans la formation d'un espace d'expression non-mixte intra-Lip[123]. Aussi, les lignes de tension qui traversent la relation entre les ouvrières et les militantes féministes méritent d'être analysées, étant donné cette tendance, précédemment observée chez ces dernières, à développer « *une attitude paternaliste vis-à-vis des femmes travailleuses* »[124].

Par ailleurs, une place importante est accordée à la vie privée à même la brochure *Lip au féminin*. Le Mouvement de Libération des Femmes, qui connait alors son apogée, est justement axé sur cette conviction forte et proclamée que le personnel – le subjectif, le privé – est politique[125]. Pour autant, la critique de certains aspects de la vie quotidienne par les femmes de Lip ne semble en fait pas l'emporter sur la solidarité de classe. Plus concrètement, elles se font avant tout l'écho d'une reconnaissance qu'elles portent à une lutte – donc aux leaders syndicaux – qui leur aurait permis d'objectiver leur condition d'ouvrières. De fait, elles aspirent à faire advenir un changement dans un rapport de camaraderie avec leurs collègues masculins[126]. Or Edmond Maire lui-même souligne, en février 1978, les difficultés que rencontre la CFDT à accepter les revendications féministes[127]. Cela pousse ainsi à s'intéresser

---

[121] Collectif femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 14

[122] GALLOT Fanny, MEURET-CAMPFORT Eve (2015), « Des ouvrières en lutte dans l'après-68. Rapport au féminisme et subversion de genre », *Politix*, n°109, p. 28

[123] DEHEDIN Caroline (2011), *op. cit.*, p. 93 ; BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit.*, pp. 159-160 ; CHAMPEAU Thomas (2007), *Lip, le conflit et l'affaire*, mémoire de Master sous la direction d'Yves Cohen, EHESS, p. 115. Madeleine Laude, identifiée dans la brochure comme une « militante P.S.U. », revient elle-même sur le processus de fabrication de cette publication : LAUDE Madeleine (2013), « Lip au féminin : solidarité et créativité ouvrières », *in* Actes du colloque *Les affranchies : franc-comtoises sans frontières*, Colloque transdisciplinaire des 17 et 18 juin 2011, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, pp. 185-205

[124] ZYLDERBEG-HOCQUARD (1978), *Féminisme et syndicalisme en France*, Paris, Anthropos, p. 248

[125] ZANCARINI-FOURNEL Michelle (2002), « Genre et politique : les années 1968 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°75, p. 140

[126] TRAT Josette (2006), « La responsable féministe, la 'mauvaise tête' dans les organisations mixtes », *Cahiers du genre*, HS n°1, pp. 152-153

[127] ZANCARINI-FOURNEL Michelle (2002), *op. cit.*, p. 142

aux obstacles qui tendent à verrouiller le processus d'émancipation, qu'ils soient institutionnels ou liés à l'intériorisation de plusieurs formes de domination.

Dès lors qu'il n'y a pas de recouvrement mécanique entre « *potentiel subversif* », « *formes de résistances* » et « *émancipation* » ou « *libération* »[128], il convient de prêter une attention particulière aux infléchissements biographiques. C'est le cas notamment pour les femmes qui occupent après la première lutte pour l'emploi de Lip des fonctions de leadership dans la mise en contestation des inégalités de genre. Celles-ci font, dans le cadre de notre échantillon d'enquête, figure d'exception. Les « *portraits sociologiques* »[129] que nous entendons réaliser visent ainsi à illustrer « *les différentes manières d'accéder à une puissance d'agir féministe* »[130] pour ces femmes issues de la classe ouvrière. Du reste, l'étude des trajectoires post-Lip laisse d'observer la dominance d'un maintien des principes traditionnels de la division sexuée du travail. Au niveau des carrières professionnelles, les femmes ont eu plus de mal que les hommes à se réinsérer sur le marché de l'emploi, et contrairement à eux, elles s'inscrivent très rarement dans des trajectoires de mobilité ascendante dans la sphère du travail salarié. Nombreuses sont celles qui se sont reconverties dans les services à la personne, faisant surtout « *prévaloir leur expérience de mère* »[131]. Alors que les femmes peinent à « raconter leur vie », les hommes ont par contre peu de difficultés à revenir sur les luttes sociales de Lip, et ils manifestent une volonté plus grande d'en lire des prolongements plus ou moins directs dans leur trajectoire ultérieure. Cela interroge indéniablement le processus mémoriel à l'œuvre autour d'une telle histoire sociale.

D'après ces éléments, il est possible de soumettre l'hypothèse selon laquelle la grève favorise une perception par les ouvrières des inégalités de genre. Sous la poussée aussi des mouvements féministes des années 1970, un groupe de femmes de Lip parvient à développer des pratiques émancipatrices. Celles-ci se construisent *avec et contre* des normes genrées et sociales. C'est ce qui peut peut-être expliquer leur caractère minoritaire, constituant seulement une faible alternative à la construction masculine de la mémoire sociale élaborée autour des luttes pour l'emploi de Lip.

---

[128] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 278
[129] En référence à l'ouvrage de LAHIRE Bernard (2005), *Portraits sociologiques*, Paris, Armand Colin, 431 p.
[130] ACHIN Catherine, NAUDIER Delphine (2010), « Trajectoires de femmes 'ordinaires' dans les années 1970. La fabrique de la puissance d'agir féministe », *Sociologie*, Vol. 1, p. 81
[131] GALLOT Fanny (2015), *En découdre. Comment les ouvrières ont révolutionné le travail et la société*, Paris, La Découverte, p. 233

SYNTHESE

Pour analyser les incidences des luttes sociales de Lip sur la division sexuée du travail, le questionnement auquel nous nous proposons de répondre se structure selon les étapes suivantes :

Chapitre 1 :

Qui sont les femmes qui travaillent chez Lip ?

Hypothèses : ***Ce sont de toute évidence des ouvrières franc-comtoises. Celles-ci ont grandi et évolué dans des milieux conservateurs des stéréotypes de genre. Elles n'ont donc pas développé les mêmes compétences que leurs homologues masculins au cours de la période qui précède les luttes sociales. De fait, les rôles traditionnels d'épouse, ménagère et mère apparaissent déterminants dans les trajectoires féminines, notamment en ce qui concerne l'accès au travail salarié. Le rapport des hommes et des femmes de Lip au travail ne saurait en ce sens reposer sur une base égalitaire. Au contraire, le système usinier reproduit les logiques de différenciation qui prévalent au sein de la sphère domestique. La prégnance des coutumes et normes religieuses tend de surcroit à faire de cet état des choses un donné naturel immuable. L'exclusion des femmes, et plus largement de la condition féminine, des instances de changement social, contribue enfin à asseoir cette dynamique conservatrice. Si bien que le haut degré de différenciation qui caractérise à priori les socialisations – primaire et secondaire – des hommes et des femmes de Lip laisse entrevoir une division sexuée du travail de type traditionnel.***

Chapitre 2 :

Comment et dans quelles conditions la division sexuelle du travail se pérennise-t-elle dans le mouvement social ? Quelles sont les logiques de reproduction sociale à l'œuvre ?

Hypothèses : ***La lutte pour l'emploi marque indéniablement l'ouverture du champ politique pour les ouvrières. Pour autant, cette politisation est fortement maîtrisée par les***

hommes, déjà actifs dans les réseaux politiques et militants. Tenir les femmes à l'extérieur des enjeux de pouvoir permet d'obtenir de leur part une adhésion et un engagement importants. Elles sont visibles, actives mais inaudibles et sans réel pouvoir de décision. En outre, l'assignation de genre exige des femmes qu'elles continuent de faire primer leurs rôles dans la sphère familiale, y compris pendant la grève. Dans cette lutte longue, mixte et transgressive, la division du travail militant procède d'une reproduction des assignations traditionnelles antérieures. Cela se confirme encore dans l'issue du conflit et la mise en place des coopératives, où les processus de reconnaissance à l'œuvre visent davantage à rétribuer l'engagement militant masculin. La structure complémentaire entre capitalisme et patriarcat se perpétue donc d'autant mieux qu'elle est plus insidieuse, étant donné qu'en apparence, tout semble différent pendant les grèves.

Chapitre 3 :

Quels processus d'affranchissement sont repérables à postériori ? Qu'est ce qui favorise le déploiement d'une puissance d'agir féminine-ouvrière, ou au contraire le freine ? Que peut-on dire d'un tel héritage ?

Hypothèses : ***L'expérience militante favorise une prise d'autonomie des femmes de Lip, même si cela impacte seulement dans une faible mesure la division sexuée du travail. A l'issue de la première lutte pour l'emploi, la relation qui s'instaure entre des militantes féministes et un groupe de femmes de Lip produit une mise en contestation des inégalités de genre. Pour autant, la puissance d'agir activée par l'engagement militant ne parvient pas à advenir en tant que mouvement d'émancipation proprement dit. En effet, les obstacles sont nombreux, qu'ils soient liés aux rapports entre les ouvrières et les militantes féministes, au verrouillage syndical, ou aux formes intériorisées de la domination – de classe et de sexe. Exception faite des figures de leadership féminines, l'étude comparée des trajectoires ultérieures indique une continuité des effets de différenciation observés auparavant, que ce soit dans la sphère du travail salarié, militant ou domestique. Ce large maintien des principes traditionnels de la division sexuée du travail trouve enfin à se confirmer à travers une construction masculine de la mémoire sociale qui s'élabore autour des luttes pour l'emploi de Lip.***

II. METHODOLOGIE

2.1. Genèse du travail au sein du LASA-UBFC

Généralement, un sujet de thèse s'inscrit dans le prolongement d'un mémoire de recherche qui apporte une ébauche de questionnement relatif à un terrain donné. Dans notre cas, le travail de recherche précédant la thèse mobilisait une approche mixant sociologie des organisations et sociologie politique. Notre entrée en doctorat a alors été marquée dans un premier temps par la découverte du regard socio-anthropologique porté par l'équipe du Laboratoire de Sociologie et d'Anthropologie de l'Université de Bourgogne-Franche-Comté (LASA-UBFC).

S'en est suivie une inscription en thèse qui devait être centrée sur la transmission des solidarités professionnelles sur le terrain de la coopération laitière locale. A priori, notre recherche n'avait donc pas pour objet les rapports sociaux de sexe. C'est pourtant au cours des séminaires et échanges avec l'équipe du LASA-UBFC, et plus précisément avec notre directrice de thèse, Dominique Jacques-Jouvenot, et co-directrice, Sylvie Guigon, que notre intérêt pour les études de genre a vu le jour. Cela s'est ensuite matérialisé par un changement d'orientation de notre travail vers la place des femmes dans le conflit Lip. De fait, il nous semble essentiel de revenir sur l'origine de cette recherche afin d'expliciter ce qui nous a conduit à interroger l'intrication des rapports sociaux de sexe et de classe à l'aune des luttes sociales de Lip.

2.1.1. La posture de socio-anthropologue

C'est en 2011 que nous avons commencé à suivre les séminaires organisés par le LASA-UBFC. Notre ambition de préparer une thèse de doctorat s'est précisée, comprenant qu'il s'agissait de porter un regard spécifique sur un monde social. En ce sens, ces séances ont largement contribué à notre appréhension de la culture bibliographique socio-anthropologique. Ainsi les portes de la discipline se sont progressivement ouvertes à nous (*via* des auteurs tels que M. Godelier, C. Levi-Strauss, M. Mauss, A. Strauss, A. Leroi-Gourhan etc.). Ceci n'a pu se faire qu'avec l'engagement didactique de l'équipe du LASA-UBFC, travaillant à expliciter cette posture singulière à l'égard du social que recouvre la socio-anthropologie. Nous avons découvert le sens pluridisciplinaire de ce type d'approche, à partir par exemple des travaux de

M. Mead et de J. Dewey[132]. La démarche anthropologique en appelle à un regroupement des sciences humaines, qui aide le sociologue à « *prendre (en pensée) tous les points de vue possibles* »[133].

Dans le cadre de ce travail de thèse, il était primordial de réintégrer l'historicité relativement aux trajectoires des femmes et des hommes de Lip. L'approche pluridisciplinaire privilégiée par le LASA-UBFC consiste à considérer sociologie et histoire non pas comme une simple addition mais comme une modification, au sens d'un nouveau point de vue qui permet de redéfinir ce qu'il y a à questionner. Reconstruire l'intrigue historique participe ainsi à la rupture avec le sens commun[134]. S'appuyer sur la pluridisciplinarité permet ensuite de trouver des cadres concrets pour baliser un terrain[135]. De fait, reconstruire la « *généalogie de l'action* »[136] implique de suivre la filière de la provenance pour repérer, dans le cas qui nous occupe, les permanences et changements qui se produisent/reproduisent, à l'aune du conflit Lip. La posture socio-anthropologique en appelle aussi à privilégier une approche comparative, ce que nous-mêmes mettons en œuvre entre nos populations féminines et masculines.

En outre, il s'agissait de saisir l'importance que revêt l'étude du terrain en socio-anthropologie, grâce notamment à des réflexions autour de la diversité des techniques d'enquête[137]. Ce qui participe de l'originalité, de la fiabilité et finalement de la capacité d'une étude à produire des connaissances, ce sont les informations recueillies et la créativité dont il faut parfois faire preuve pour y accéder. La posture socio-anthropologique exige du chercheur qu'il s'ancre dans son terrain. Cela, tout en gardant à l'esprit que la question centrale posée par la discipline est celle de la fabrication des individus. Jean-Michel Bessette nous rappelle à cette interrogation fondamentale à plusieurs reprises : « Qu'est-ce que l'homme ? Réponses d'Echille (dans Prométhée enchaînée) et de Sophocle (dans Antigone) : l'essence de l'homme est l'autocréation. Les Dieux ne leur ont rien donné »[138].

---

[132] GUINCHARD Christian, « Les enjeux socio-anthropologiques du pragmatisme de Mead et de Dewey », séminaire du 6 décembre 2011, LASA-UBFC.

[133] BOURDIEU Pierre (1993), *La misère du monde*, Paris, Seuil, p. 1424

[134] OGORZELEC-GUINCHARD Laetitia, « La sociologie à coups de marteau », intervention lors du séminaire du 29 mars 2016, LASA-UBFC.

[135] GUINCHARD Christian, « Sur la production de connaissances », séminaire du 3 décembre 2015, LASA-UBFC.

[136] CEFAI Daniel (2007), *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte, pp.29-30

[137] Comment par exemple Jean-Marc Weller utilise la photographie pour décrire avec précision le travail de fabrication de la décision en droit, intervention intitulée « Jusqu'où suivre les acteurs eux-mêmes ? L'ethnographe à l'épreuve de son terrain », séminaire du 16 avril 2015, LASA-UBFC.

[138] BESSETTE Jean-Michel, « Approche anthropologique des modalités de production des économies émotionnelles et imaginaires de l'homo sapiens », d'après Cornélius Castoriadis (1999), « Les racines psychiques et sociales de la haine », *Les carrefours du labyrinthe VI, Figures du pensable*, séminaire du 24 janvier 2012, LASA-UBFC.

Nous nous sommes attachée à suivre la voie tracée par l'équipe du LASA-UBFC, appelant à historiciser nos questionnements sur la manière dont se fabriquent les êtres humains, à les maintenir ouverts aux autres disciplines, et à s'immerger dans nos terrains d'enquête. Dès lors qu'il n'y a pas de réalité cachée, « *si on a les bonnes lunettes, tout peut être observé* »[139]. De sorte que cette culture socio-anthropologique a pu être mobilisée dans la construction de notre objet de recherche.

2.1.2. Solidarités, Transmission, Genre

Les études, discussions et réflexions abordées par le LASA-UBFC participent de notre prise de connaissance de cette grève qui a débuté dans l'usine bisontine en 1973. Les thèmes de la solidarité sous ses différentes formes, de l'évolution de la question sociale, les interrogations sur le domaine de l'économie sociale et solidaire ou plus largement de la coopération professionnelle, sont abordés par le collectif de chercheuses et chercheurs.

Les travaux de Dominique Jacques-Jouvenot montrent notamment que les thèmes de la transmission et de la mémoire doivent être systématiquement appréhendés dans le champ sociologique des professions[140]. Ses recherches mettent en évidence la nécessité de prendre en compte les spécificités culturelles qui participent à la définition de la population d'enquête. De plus, elles explicitent le fait qu'il ne suffit pas de traiter des éléments de contextualisation mais qu'il faut les intégrer dans l'analyse des parcours des individu.es. C'est donc sous l'impulsion de notre directrice, soutenant la pertinence qu'il était de travailler sur les trajectoires, que ce travail de thèse s'est tourné vers une « étude des solidarités post-Lip ». Très vite, nous avons pu mobiliser des études précédentes effectuées par des membres de l'équipe pour mieux appréhender les spécificités de la culture locale franc-comtoise : de l'héritage lié à la mémoire

[139] THERY Irène, « Sur La distinction de sexe », colloque des 7 et 8 avril 2011 organisé par le LASA-UBFC.
[140] Voir à ce propos JACQUES-JOUVENOT Dominique, VIEILLE-MARCHISET Gilles (2012), *Socio-anthropologie de la transmission*, Paris, L'Harmattan, 226 p.

sociale locale[141], des caractéristiques de la coopération laitière[142], sur la tradition horlogère[143], mais aussi la place des femmes dans la transmission[144] etc.

Cette immersion dans des travaux qui traitent de la culture locale ainsi que le recueil d'informations sur le conflit Lip, notamment des données biographiques, ont permis de dresser les différents enjeux que recouvre un tel objet d'étude. Or les données n'en finissent pas de soulever des interrogations et notre directrice pointe le manque de précision de notre problématique. Parmi les thèmes abordés par l'équipe de recherche du LASA-UBFC, la question du genre avait retenu notre attention et notre objet faisait aussi ressortir la nécessité d'un questionnement sur le genre : en dépit d'une présence majoritaire des femmes dans la mobilisation, celles-ci étaient comme éclipsées par l'omniprésence (tant médiatique que discursive) des anciennes figures de leadership masculines. Un tel constat sur l'absence/présence des femmes soulevait donc logiquement la question de leur place dans les luttes (Où sont-elles ? Comment se mobilisent-elles et pourquoi ? etc.). L'intervention de Monique Piton au cours d'un séminaire organisé par le laboratoire nous a en outre interpelée sur la problématique de la domination masculine intra-Lip[145].

Mais il a fallu dès lors chercher à ouvrir davantage notre regard, gardant à l'esprit le fait que « *les études de genre ne s'arrêtent pas à la domination masculine* »[146]. Il faudra que nos directrices nous rappellent à cette impasse et nous aident à tenir ce questionnement autour des rapports sociaux de sexe. Cet angle de vue nous oriente désormais vers un raisonnement centré sur la division sexuée du travail. Plus précisément, il s'agit de s'appuyer sur la dynamique permanences/changements pour cerner la portée subversive d'un mouvement social qui mobilise des répertoires d'action particulièrement radicaux.

---

[141] JACQUES-JOUVENOT Dominique et GUINCHARD Christian (2013), « Clarisse Vigoureux (1789-1860), affranchie ou disciple de Charles Fourier ? », *in Les affranchies, Franc-comtoises sans frontières*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, pp. 131-142

[142] GUIGON Sylvie (1999), *Le métier de fromager : reconnaissance, monopolisation, dépossession d'un savoir professionnel*, Thèse de doctorat en sociologie, Besançon, 247 p.

[143] COURNARIE Emmanuelle (2011), *Approche socio-anthropologique d'une reconversion industrielle : de l'horlogerie aux microtechniques à Besançon*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Besançon, 335 p.

[144] JACQUES-JOUVENOT Dominique (1997), *Choix du successeur et transmission patrimoniale*, Paris, L'Harmattan, 239 p.

[145] PITON Monique, « Monique Piton et la place des femmes dans les solidarités ouvrières : autour du conflit Lip », séminaire du 18 février 2011, LASA-UBFC.

[146] THERY Irène, « Sur La distinction de sexe », colloque des 7 et 8 avril 2011 organisé par le LASA-UBFC.

2.2. Réalisation de l'enquête et construction du questionnement

2.2.1. Difficultés rencontrées

Lorsque nous engageons notre recherche, nous avons très peu de connaissance sur le conflit Lip, et encore moins sur les ouvrières. A cette étape de l'enquête, la population à interroger est définie comme l'ensemble des personnes ayant vécu les luttes pour l'emploi de Lip, et nous devons puiser dans cette population pour constituer notre échantillon. Les premières personnes rencontrées sont celles qui ont été les plus facilement identifiables, du fait de la visibilité qu'elles conservent de leur participation active au conflit. Nous comptons ensuite sur les réseaux de connaissance des personnes interviewées pour étoffer l'échantillon et progresser dans notre enquête. Le but étant de réaliser des entretiens avec des personnes ayant des appartenances différenciées : en terme de genre, d'âge, d'adhésion syndicale et/ou politique, de reprise ou non en coopératives, de catégorie professionnelle (passage du privé au public, du salariat à l'entreprenariat individuel…).

A première vue, l'entrée sur le terrain ne pose pas de problème majeur, même s'il faut tenir compte de la réduction considérable des possibilités d'interviews, étant donné que les évènements remontent à plus d'une quarantaine d'années[147]. Certaines personnes ont quitté Besançon sans qu'elles puissent être identifiées dans le cadre de cette enquête ; d'autres souffrent de maladies liées au vieillissement de notre population. Ces conditions mises à part, l'enquête a pu commencer rapidement, tout au plus remarquait-on une arrivée secondaire des femmes par rapport aux hommes. La mise en récit semblait pour elles plus désordonnée, moins habituelle et plus pénible aussi que pour leurs homologues masculins, qui semblaient prendre plus de plaisir à discourir, se raconter. Il s'est aussi rapidement avéré que la période du second conflit (1976-1981) n'était abordée que sommairement dans les entretiens, indifféremment du sexe. Ces premières observations sont en fait révélatrices de deux difficultés majeures de notre terrain d'enquête.

[147] D'après l'entretien mené avec C. Piaget, notre population de référence serait désormais inférieure à 200 personnes.

2.2.1.1. Les refus des femmes

Nous avons dû faire face à de nombreux refus de la part des femmes, pour qui souvent, la simple évocation du mot « Lip » concluait négativement toute possibilité de rencontre. En tant qu'enquêtrice, nous avons dû parfois « convaincre » des femmes de nous rencontrer, en reformulant par exemple l'objet de notre recherche : si notre demande venait effectivement du fait qu'elles avaient participé au conflit, l'entretien porterait davantage sur leur parcours et ce qu'elles avaient aussi vécu par ailleurs (cf. Annexe n°1, Canevas d'entretien). Néanmoins, les refus d'entretiens se sont multipliés et ont représenté une réelle difficulté dans cette enquête (Ils s'élèvent à 17 pour 21 femmes de Lip effectivement interrogées).

A défaut de pouvoir rencontrer un plus grand nombre de femmes, nous avons fait le choix de noter ces refus comme une donnée « en soi » de notre terrain. De fait, une étude qui entend analyser la division sexuée du travail ne peut passer à côté de cette information que fait ressortir l'enquête : l'acceptation des hommes à discourir sur leur expérience est systématique alors que ce n'est pas du tout le cas des femmes. Ces dernières évoquent souvent le fait de ne pas vouloir « *remuer le passé* », ou se sentent illégitimes pour parler « *je suis nulle pour vous aider* » ; dans ce cas elles renvoient l'enquêteur vers Charles Piaget, « *les syndicats* ». D'autres fois, le refus est plus explicite, « *je ne veux pas en parler* ». On comprend petit à petit que l'évocation du conflit Lip renvoie à des expériences douloureuses chez les femmes contactées : « *j'ai plus envie de reparler de tout ça, on se retrouve dans des choses…non. Je m'excuse mais non* ». Effectivement, au fur et à mesure que nous connaissons mieux le contexte des luttes qui ont eu lieu chez Lip, nous prenons conscience de leur aspect éprouvant, notamment parce qu'elles ont généré aussi des conflits internes, des situations de chômage, des divorces ou d'autres bouleversements dans la sphère privée et/ou professionnelle. Cette difficulté du terrain pointe finalement le côté ardu des luttes qui sont souvent présentées sous leur meilleur jour, quasiment comme une « célébration collective », d'où un deuxième défi pour la recherche.

2.2.1.2. La construction mythique du conflit Lip

Si notre enquête, réalisée longtemps après les évènements, nous expose aux « *biais des effets de reconstruction* »[148], elle se heurte aussi à la construction « mythique » qui entoure les

[148] GROSSETI Michel, BIDART Claire (2006), « Trajectoires sociales et bifurcations », *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. CXX, PUF, p. 22

luttes pour l'emploi de Lip, et en particulier celle de 1973 – victorieuse. Cela infiltre nécessairement le discours des personnes interrogées, comme l'indique la tendance à reconstruire l'expérience des luttes en se référant au récit « officiel » qui continue de circuler à postériori. Il arrive par exemple que les dires des leaders qui témoignent dans le film de Christian Rouaud[149] soient remobilisés par d'autres personnes lors de la situation d'entretien. La mémoire des individus se confond, se compose, s'aménage avec l'image « victorieuse » élaborée autour de la lutte de 1973[150]. De même, ils et elles sont communément plus prolixes à propos de cet épisode de grève, mais la lutte de 1976 reste plus difficile à aborder. C'est la question que soulève A. Strauss lorsqu'il explique que « *Certaines facettes se trouvent oblitérées, estompées, d'autres mises en lumière (…) les actes du passé sont considérés sous d'autres angles lorsqu'ils ont été soumis à l'épreuve de la mémoire sélective* »[151]. De fait, la popularité de la première lutte pour l'emploi tend à laisser dans l'ombre des aspects plus sombres, dont l'issue de la seconde mobilisation.

En outre, le mythe de « l'unité » a tendance à resurgir au moment des entretiens[152]. Le risque est alors de se fier à cette vision uniformisée, homogénéisée, qui se dégage à priori du groupe mobilisé – et qui s'apparente en réalité à une image *illusoire*[153]. A ce titre, nous avons compris au fur et à mesure de la progression de notre ancrage sur le terrain, que la préservation de l'image victorieuse dominante sur les évènements passés a joué un rôle dans le choix des personnes qui nous ont été données à rencontrer. D'ailleurs, très peu d'enquêtés parvenaient à se remémorer des noms de femmes. Parfois, ils procédaient explicitement devant nous à une sélection des personnes *intéressantes* à contacter, notamment lorsque nous sollicitions des interviews avec des femmes. De fait, nous faisions remarquer que toute parole nous semblait *intéressante* à recueillir, mais les raisons invoquées aux choix effectués ne laissaient pas de place à l'argumentation : le plus souvent, il était évoqué la certitude préalable d'un refus « *[Elle] ne parlera pas de toutes façons* », quand la personne elle-même n'était pas clairement considérée comme illégitime à discourir : « *je vous donne les personnes les plus susceptibles de vous dire quelque chose* », ou « *[Elle] c'est pas la peine* ». Ainsi, notre position d'enquêtrice

[149] ROUAUD Christian (2007), *Les Lip, l'imagination au pouvoir*, Film documentaire, 118 minutes.
[150] Voir notamment le travail de CASSOU Saoura (2002), *Lip, la construction d'un mythe*, sous la direction de Jean-Louis Robert et Franck Georgi, Université Paris I, 22 p.
[151] STRAUSS Anselm (1992), *Miroirs et masques*, Paris, Editions Métailié, pp. 35-37
[152] Pauline Brangolo met à ce titre en avant la propagation du message du mythe de l'unité des travailleurs, par exemple dans le nom donné à la revue édité depuis le collectif en lutte *Lip-Unité*, *in* BRANGOLO Pauline (2015), *Les filles de Lip (1968-1981) : trajectoires de salariées, mobilisations féminines et conflits sociaux*, mémoire de Master II en Histoire, sous la direction de Franck Georgi, Paris I, p. 12
[153] En référence au texte de BOURDIEU Pierre (1986), « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol.62, n°1, pp. 69-72

nous plaçait dans un réseau d'interconnaissances où chacun avait tendance à anticiper et se faire une idée – plus ou moins juste – du type de discours délivré par d'autres.

Il est donc peu étonnant concernant notre enquête que les discours les plus critiques et négatifs tenus sur les luttes de Lip soient advenus assez tardivement, après que notre insertion sur le terrain nous ait permis de lier des contacts plus étroits avec des personnes nous permettant d'accéder jusqu'à eux. Il parait en ce sens significatif que notre mise en relation avec des personnes au discours moins « consensuel » n'ait pu se faire que par l'intermédiaire de femmes qui ont elles-mêmes développé une parole contestataire.

A travers ces aléas de l'enquête, on peut ainsi observer parmi notre population un clivage net entre des personnes qui endossent – toujours – des rôles de porte-paroles, tandis que d'autres sont très rarement sollicitées pour parler de leur expérience des luttes. Dès lors, les discours récoltés sont différents et ne traitent pas de la même manière des évènements, n'y accordent pas le même sens, aussi parce qu'ils ne prennent pas la même charge dans la trajectoire. C'est pourquoi, il semble opportun de *faire remonter* ces difficultés du terrain, et de les relier à l'analyse que nous ferons dans la dernière partie de notre thèse sur les infléchissements biographiques.

2.2.2. Campagnes d'entretiens et articulation avec un questionnement centré sur la division sexuée du travail

Dans la réalisation de notre enquête, nous avons adopté une démarche qui serait influencée par l'induction. C'est-à-dire que le parcours d'enquête a suivi un chemin incertain, sur un mode expérimental, partant du singulier pour remonter au général[154]. De fait, notre travail de terrain s'est effectué en deux temps : la première campagne d'entretiens, exploratoires, a permis de dégager des pistes de réflexion, un début d'hypothèses, qu'il fallait ensuite affiner et vérifier en retournant sur le terrain, et ainsi compléter l'enquête.

[154] GUINCHARD Christian, « Sur la production de connaissances », séminaire du 3 décembre 2015, LASA-UBFC.

2.2.2.1. Travail exploratoire et articulation avec une posture de recherche

L'enquête exploratoire a eu lieu entre le mois de juillet 2014 et le mois de mars 2015, au cours de laquelle 11 entretiens ont été réalisés auprès de 6 hommes et 5 femmes, dont un couple. Sur les dix-neuf heures d'entretiens, douze heures reviennent aux hommes avec qui les entretiens duraient en moyenne deux heures et demie ; et sept heures pour les entretiens auprès des femmes qui duraient en moyenne une heure et demie. Les personnes rencontrées ont entre 63 et 88 ans, soit une moyenne d'âge de 77 ans (76 ans pour les hommes et 78 ans pour les femmes). Ces premiers témoignages nous font prendre conscience des écarts de discours entre hommes et femmes. Alors que ces derniers entrent d'emblée dans des considérations politiques, syndicales et finalement militantes, le discours des femmes montre davantage l'intrication des évènements vécus entre les différentes sphères de vie. Les relances sont plus nombreuses avec les femmes alors que les hommes ont tendance à « oublier » plus facilement l'enquêteur.

A partir des données récoltées, il devient plus clair pour nous combien l'articulation entre la sphère domestique et l'espace de travail salarié doit être placée au centre de l'analyse. De fait, les entretiens réalisés font émerger des versions sensiblement différentes entre hommes, entre femmes, entre hommes et femmes, ce qui exige dès lors de construire des hypothèses qui prennent en compte le social dans sa complexité.

Cette première campagne d'entretiens fait ressortir l'idée que les trajectoires de mobilités professionnelles sont plus présentes chez les hommes que chez les femmes, et surtout ascendantes. En outre, on observe que les discours féminins sont éloignés d'une remise en question des inégalités entre les sexes, et la persistance de l'assignation exclusive aux tâches domestiques des enquêtées est très nettement perceptible. Concernant la période des luttes, elles ont communément tendance à légitimer les positions masculines de leadership, plus particulièrement en ce qui concerne le mouvement de 1973. Alors qu'elles ont du mal à se rappeler les dates de changement de catégorie et de classification professionnelles, le mariage, la naissance des enfants, les déménagements sont très précisément situés dans le temps[155]. Ainsi, les femmes structurent de manière plus évidente leur récit autour des rôles familiaux occupés : sœur, épouse, mère, grand-mère… De fait, la difficulté se pose encore de ne pas problématiser notre objet de recherche uniquement en termes de domination masculine, alors que c'est un des éléments que nous retirons d'emblée du terrain. L'affirmation claire et

[155] De même, ceci a été observé par Danièle KERGOAT (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 258

l'énonciation d'un questionnement sociologique nécessite de construire un regard plus aiguisé sur les rapports hommes-femmes et qui prenne mieux en compte d'autres variables sociales.

A ce stade de la recherche, l'objectif est d'aller au-delà d'interprétations qui se limitent à une évaluation de la mobilité sociale et du constat de la domination masculine. Aussi, nous nous sommes attachée à diversifier notre dispositif d'enquête, et avons davantage mobilisé des données de type archives. Le récit publié en 1975 par Monique Piton nous aide en outre à cerner « l'état d'esprit » du moment[156]. Notre rencontre avec Fatima Demougeot s'est également avérée déterminante. L'opportunité de réaliser un entretien a été quelque peu laborieuse, mais les échanges répétés qui l'ont précédée l'ont petit à petit amenée à accepter une demande d'interview. De cette façon, notre vision des luttes de Lip se complète, puisque nous prenons mieux en compte les différents enjeux en présence, ce qui permet de mettre en relief la pluralité des régimes de pouvoir.

2.2.2.2. La mobilisation effective du concept de division sexuée du travail

Dans le cadre de ce travail de thèse, la représentativité de l'échantillon d'enquête implique de ne pas circonscrire la population aux seules femmes, puisque le questionnement porte sur les rapports hommes-femmes. Il convient également d'accorder une attention particulière au statut professionnel, étant donné les effets de différenciation qui s'y rattachent. De fait, nous cherchons désormais à rencontrer des personnes moins identifiées, plus « anonymes » et susceptibles de délivrer un autre type de discours que celui déjà récolté. Nous veillons à ce que notre échantillon soit représentatif des différences de sexes ; mais également des catégories d'âge, de jeunes retraités à des personnes plus avancées en âge ; et en outre qu'il y ait une diversité de profils au niveau des statuts professionnels occupés, étant donné aussi les incidences que cela pourrait avoir sur l'engagement militant. En effet, on a pu observer chez les hommes que l'insertion dans des réseaux politiques et/ou syndicaux joue particulièrement, et les récits continuent de se structurer autour d'un engagement militant qui se prolonge au-delà des luttes de Lip. Malgré la difficulté des refus, il a été possible de constituer un échantillon représentatif de femmes ayant travaillé chez Lip et connu des parcours différents suite aux luttes. Nous avons notamment pris en compte la variable familiale (mariage/divorce, nombre d'enfants, situation professionnelle de l'époux) et le rapport au travail salarié (continuité/arrêt, temps partiel, période de chômage et changement de domaine d'activité).

[156] PITON Monique (1975), *C'est possible ! Le récit de ce que j'ai éprouvé durant cette lutte de Lip*, Paris, Edition des femmes, 622 p.

Cette deuxième partie de l'enquête a eu lieu entre septembre 2015 et janvier 2016. Elle nous permet de disposer dans le cadre de ce travail de 40 entretiens réalisés auprès de 21 femmes et 19 hommes. Il est possible de présenter les individu.es rencontrés en mettant en regard la fonction exercée en 1973 et celle occupée en fin de carrière (cf. Annexe n°2, Population hommes/femmes, trajectoires d'emploi). Pour un exposé plus rapide, il semble pertinent de répartir ci-après notre population en fonction de l'appartenance de sexe et du statut occupé dans l'entreprise Lip au moment où intervient la grève de 1973.

Population de femmes :

- 14 ouvrières spécialisées
- 5 employées dans les services administratifs
- Une enseignante
- Une femme au foyer

La population féminine interrogée se répartit selon des statuts qui correspondent aux mêmes ratios que l'on retrouve au sein de l'usine Lip avant la survenue du conflit. Les OS sont majoritaires parmi les femmes et en plus grand nombre que les hommes. Ce sont elles également que l'on retrouve majoritairement aux fonctions de secrétaires et dans le service des payes. Une femme de militant vient s'ajouter à ce panel, ce qui, de notre point de vue, enrichi notre connaissance de la situation d'épouse, et qui n'exclut pas non plus une participation active aux luttes. Enfin, il nous a paru également nécessaire de rencontrer Mme Madeleine Laude, qui a joué un rôle actif dans la formation du collectif femmes chez Lip, et dans la parution de la brochure *Lip au féminin*. En tant que femme extérieure à la classe ouvrière et engagée politiquement, à la fois au PSU et dans les luttes féministes, son point de vue laisse effectivement d'apparaître un certain contraste avec les ouvrières.

Population d'hommes :

- 9 ouvriers professionnels
- 3 ouvriers spécialisés
- 2 chefs d'équipe
- 2 chefs d'atelier
- Un cadre commercial
- Un enseignant

Ces derniers, même quand ils étaient embauchés depuis peu de temps dans l'entreprise, sont rapidement devenus OP, contrairement aux femmes qui ont pu rester toute une carrière au statut d'OS. Le fait qu'il y ait davantage d'hommes à des postes d'encadrement et à responsabilités n'est pas rare dans les usines françaises au début des années 1970 ; La gestion des équipes ou des ateliers reviennent aux hommes. Il en va sensiblement de même pour les mandats syndicaux, détenus par des salariés masculins qui assument des fonctions hiérarchiques. La rencontre avec Joseph Pinard, historien et conseiller général du Doubs de 1973 à 2001 nous permet d'obtenir des documents archivés et des précisions sur le fonctionnement des réseaux militants et politiques locaux. Cet entretien participe à notre démarche visant à historiciser le conflit en récoltant aussi des points de vue historiques et politiques sur la culture sociale locale. Enfin, nous avons rencontré F. Lassus (non enregistré), engagé dans l'association bisontine « *Les amis de la maison du peuple et de la mémoire ouvrière* ». Ayant organisé différentes manifestations lors du quarantième anniversaire de la lutte de 1973, il a accepté de nous fournir une somme importante de documents et archives.

Le matériel empirique récolté reflète en définitive une variété de possibilités, mais fait aussi ressortir des récurrences. En dépit des difficultés rencontrées, nous nous sommes attachée à mettre en œuvre un protocole d'enquête cohérent au regard de notre posture sociologique centrée sur la division sexuée du travail. A terme, l'enquête menée permet une approche comparative entre les parcours des hommes et ceux des femmes, et ce, en prenant toujours en compte des différences liées à leurs conditions matérielles d'existence. En outre, la perspective dynamique permise par l'approche biographique rend possible de tirer des conclusions sur un éventuel déplacement des rapports sociaux – de sexe et de classe. Une fois nos indicateurs définis, il fallait que nos hypothèses se fassent plus précises, notamment à partir de l'analyse de contenu du corpus documentaire et des entretiens.

2.3. Sources et outils d'analyse

« *Les dispositifs d'enquête font flèche de tout bois, combinent toutes sortes de méthodes sans préjugé dogmatique, recourent à de multiples grandeurs d'échelle spatiale et temporelle, attachent autant d'importance à des cas typiques qu'à des cas négatifs* », Daniel Cefaï[157].

2.3.1. L'intérêt d'une appréhension temporelle des sources iconographiques et documentaires

Notre objet de recherche a la particularité de laisser dans son sillage un nombre important de documents, et ce à plusieurs titres : histoire des mouvements sociaux, des idées politiques (socialisme), du syndicalisme, de l'autogestion, de la coopération etc. Les recherches qui portent sur les femmes pointent souvent le fait qu'elles sont les grandes absentes des discours publics et des documents écrits[158]. Il était néanmoins nécessaire de ne pas s'en tenir là pour cette étude qui traite de la division sexuée du travail dans une perspective biographique. Les sources peuvent ainsi être distinguées selon une double temporalité : un matériel de type archives pour celles qui datent de la période contemporaine des évènements (1973-1981), et des documents qui portent sur les luttes de Lip un regard rétrospectif.

2.3.1.1. Des archives à l'épreuve du genre

A Besançon, les sources écrites qui traitent des luttes de Lip sont éparpillées entre différentes structures : les archives municipales, les archives départementales du Doubs, la bibliothèque de conservation, le musée du temps. Les attentes concernant cette méthode d'enquête sont qu'elle doit nous aider à objectiver notre appréhension des évènements, en même temps qu'à mieux les connaître.

---

[157] CEFAI Daniel (2003), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, p. 515

[158] PERROT Michelle (1998), « Les femmes ou le silence de l'histoire », Paris, Flammarion, *in* LACHAT Stéphanie (2014), *op. cit.*, p. 83

Aux archives départementales du Doubs, nous avons pris connaissance du dossier intitulé « L'affaire Lip »[159]. Les dossiers de presse montrent que l'attention des médias était particulièrement tournée sur l'aspect autogestionnaire de la première lutte, les négociations avec le gouvernement, et la personne la plus souvent citée est Charles Piaget : il apparaît par exemple seul sur les photographies, en gros plan ou en position de surplomb par rapport à une audience. Pour les femmes, c'est la figure de l'ouvrière horlogère qui centralise les représentations journalistiques : femme soignée, en blouse blanche, souvent à l'ouvrage ou en train d'écouter les discours à la tribune lors des assemblées générales. Le fonds « Michel Jeanningros »[160], à qui est souvent attribué le nom « d'archiviste » du conflit, retrace également le déroulement des évènements lors de la lutte de 1973. Le fonds déposé par « Yvonne Bühler »[161], militante cégétiste non salariée chez Lip, contient des informations sur l'entreprise Lip et l'horlogerie avant le conflit. Une autre partie de nos sources se trouve à la bibliothèque de conservation où nous avons consulté le fonds « M. Falin », cadre chez Lip de 1974 à 1976[162]. Il y est question des salaires, de la composition du personnel ; des rapports sur la situation de l'entreprise y figurent également. Le fonds « Lip » du musée du temps comporte des photos de l'usine[163], des affiches du conflit[164], et des tracts rédigés lors des mobilisations[165].

Si ces documents permettent effectivement de mieux se représenter et comprendre la chronologie des évènements, nous étions toujours en quête de sources sur le mouvement des femmes de Lip. Passant au crible l'ensemble des numéros de *Lip-Unité*, le « *bulletin d'information des travailleurs de chez Lip* »[166] édité entre 1973 et 1981, on ne trouve seulement qu'un article consacré à la brochure *Lip au féminin*[167]. Excepté la brochure que les femmes ont elles-mêmes réalisée, c'est dans les archives non répertoriées de presse féministe que l'on trouve parfois les traces d'une contestation féminine intra-Lip. Dans la revue *Antoinette*[168], magasine des commissions-femmes de la CGT, dans *Les Pétroleuses*[169], journal féministe tendance « lutte de classe » du mouvement des femmes, ou encore dans *Colères*[170], journal du

[159] Archives Départementales du Doubs, côtes 2032W333 à 2032W337 (hors cartons qui ne seront consultables qu'à partir de 2025)
[160] Archives Départementales du Doubs, côte 45J
[161] Archives Départementales du Doubs, 177-J7 à 177-J14
[162] Bibliothèque de conservation, 7Z28, 7Z30, 7Z32, 7Z33, 7Z35, 7Z38, 7Z44, 7Z47.
[163] Bibliothèque de conservation, 5Z172
[164] Bibliothèque de conservation, 5Z178
[165] Bibliothèque de conservation, 5Z225
[166] C'est ce qui est écrit en première page de chaque numéro, suivi de « Publié par la commission 'Popularisation' Lip-Palente ».
[167] *Lip-Unité*, n°15, Juin 1974. « *La lutte continue et prend de nouvelles formes* »
[168] *Antoinette*, n°3, Novembre 1973, « Chez Lip, les femmes »
[169] *Les Pétroleuses*, n°0, 1974, « Lip au féminin »
[170] *Colères* n°1, 1979, « Pour les femmes de la lainière »

MLF. De sorte que le discours des ouvrières est mobilisé dans le cadre plus général des luttes féministes[171]. Les archives où les ouvrières s'expriment directement et collectivement sont effectivement rares.

Cela met clairement en évidence l'écart entre une documentation dense et volumineuse répertoriée aisément sur les luttes pour l'emploi de Lip (surtout celle de 1973), alors qu'une faible quantité d'informations est archivée sur le mouvement des ouvrières. Ce dernier est plus difficile à appréhender dans son déroulement, son fonctionnement, sa composition, et enfin dans ses revendications. Relativement à cela, les documents audio-visuels tournés au moment des évènements livrent des informations précieuses. C'est le cas par exemple du film de Chris Marker, *Puisqu'on vous dit que c'est possible*[172] ou celui de Dominique Dubosc[173]. Pour ce qui est de la contestation féminine, on s'intéressera plus attentivement à des courts métrages : celui intitulé *A Pas Lentes*[174], et ceux, plus connus, tournés par Carole Roussopoulos entre 1973 et 1976[175]. Monique Piton, filmée par Carole Roussopoulos à plusieurs reprises, est la seule à publier un récit personnel sur son expérience de la lutte de 1973. Parmi les auteurs de publications parues à l'époque des faits figurent autrement des dirigeants syndicaux[176], des intellectuels[177] et un patron[178].

2.3.1.2. Sources écrites et audio-visuelles à postériori : boucler la boucle

Les archives précédemment exposées ouvrent historiquement la voie à une version des faits qui a tendance à se focaliser sur la lutte de 1973, faisant ainsi des anciens leaders – masculins – du conflit les protagonistes d'un scénario victorieux. Dernière en date, la bande dessinée titrée « *Les LIP, des héros ordinaires* »[179], à laquelle des anciens délégués syndicaux

---

[171] La revue du Groupe d'Information Asiles propose un point de vue critique dans la revue *Tankonalasanté* n°15-16, « La famille phallocratique au cœur des luttes exemplaires : Women's LIP », 1975 ; un ouvrage collectif visant à dénoncer l'exploitation des femmes utilise des interviews réalisées auprès de femmes de Lip, Collectif (1978), *18 millions de bonnes à tout faire*, Paris, Syros, 198 p.
[172] MARKER Chris (1973), *Puisqu'on vous dit que c'est possible*, 43 minutes, visible sur la plateforme *YouTube*, [En Ligne], URL : https://www.youtube.com/watch?v=c6-bn8tDrF0
[173] DUBOSC Dominique (1976), *LIP ou le goût du collectif*, 1 heures 10 minutes, visible sur la plateforme *Viméo* [En Ligne], URL : https://vimeo.com/59184080
[174] Cinéluttes (1977), *A Pas Lentes*, Documentaire court-métrage, Les Films d'ici, 43 minutes.
[175] ROUSSOPOULOS Carole (1973) *Monique – LIP I* ; (1976), *Christiane et Monique – LIP V* ; (1976) *Jacqueline et Marcel – LIP IV*, Vidéo Out. Visibles en intégralité sur la plateforme *Viméo*, [En Ligne] sur demande au Centre Audiovisuel Simone de Beauvoir.
[176] PIAGET Charles, MAIRE Edmond (1973), *Lip 73*, Paris, Editions du Seuil, 195 p. ; PIAGET Charles (1973), *Charles Piaget et les LIP racontent*, Editions Stock, 214 p.
[177] CLAVEL Maurice (1974), *Les paroissiens de Palente*, Paris, Grasset, 408 p.
[178] NEUSCHWANDER Claude (1975), *Patron, mais*, Paris, Editions du Seuil, 187 p.
[179] VIDAL Damien, GALANDON Laurent (2014), *Les LIP, des héros ordinaires*, Bruxelles, Dargaud, 168 p.

ont participé, s'inscrit dans une telle logique. Notons que la préface est rédigée par Jean-Luc Mélenchon, homme qui occupe des fonctions politiques à l'échelon national, et la postface par Claude Neuschwander, directeur de l'usine entre 1974 et 1976. De même, le film documentaire de Christian Rouaud revient surtout sur les évènements de 1973, puisqu'il s'achève à l'orée de la deuxième période de lutte. Occasionnant des débats lors de sa sortie en salles en 2007, le film a redonné une actualité au conflit, ainsi qu'une visibilité aux hommes qui y prennent majoritairement la parole : des délégués syndicaux tels que Raymond Burgy, Charles Piaget, Roland Vittot, Jean Raguenès, Michel Jeanningros, l'ancien patron Claude Neuschwander, Jean Charbonnel et Michel Rocard, des hommes politiques. Les représentantes féminines qui apparaissent dans le film sont Noëlle Dartevelle, Fatima Demougeot et Jeannine Pierre-Emile, toutes trois déléguées syndicales.

D'autres travaux ont néanmoins cherché à dresser un bilan plus mitigé sur les évènements passés. Le documentaire tourné par Thomas Faverjon[180] prend par exemple le contrepied du film de Christian Rouaud. Il traite plutôt du conflit de 1976 et met en lumière le choix de créer des coopératives, décision qui a en même temps entrainé des licenciements et reclassements. C'est sous la forme de portraits que le réalisateur présente les protagonistes : « *Fatima* », « *Françoise et Colette* », « *Monique* », « *Jacky* », « *François* » etc... Ce film a bénéficié d'une audience moindre et n'est majoritairement pas considéré comme « légitime » par les personnes que nous avons interrogées. De même, des ouvrages cherchent à pointer les difficultés induites par la situation de chômage qui a touchée de nombreux individu.es parmi le personnel de Lip[181]. Quant à Jean-Claude Sensemat, entrepreneur qui a racheté la marque Lip en 1990, il décrit dans son livre l'action ouvrière entreprise en 1973 comme étant tout bonnement « *irresponsable* »[182].

Le fait d'avoir effectué de telles recherches dans ce travail se justifie d'autant plus que les personnes interviewées dans le cadre de notre enquête de terrain y font référence lors des entretiens. Il est en effet pertinent de noter ici que l'actualité régulière suscitée par les luttes de Lip fait l'objet d'une attention très vive parmi la population concernée. Il se dégage d'ailleurs une critique unanime sur la fiction diffusée sur France 3, intitulée « *L'été des Lip* »[183]. De même, la pièce de théâtre *Les yeux rouges*[184] est critiquée négativement, surtout par les femmes.

---

[180] FAVERJON Thomas (2007), *Fils de Lip*, Documentaire, 50 minutes.
[181] BORDET Gaston, NEUSCHWANDER Claude (1993), *LIP, 20 ans après (1973-1993), propos sur le chômage*, Paris, Syros, 224 p.
[182] SENSEMAT Jean-Claude (2005), *Comment j'ai sauvé LIP*, Editions entreprendre, Robert Lafont, 134 p.
[183] LADOGE Dominique (2012), *L'été des Lip*, Fiction diffusée le 5 mai 2012 sur France 3, 110 minutes. Il est raconté une romance entre une ouvrière de Lip et un journaliste pendant la lutte de 1973
[184] FERET Dominique (2005), *Les yeux rouges*, Besançon, les Solitaires Intempestifs, 76 p.

Le scénario de la pièce est en fait une retranscription d'interviews réalisées avec des ouvrières de Lip, qui racontent leur expérience du conflit. La pièce s'achève sur l'entretien mené avec Charles Piaget.

Actuellement, deux récits de type autobiographique ont été publiés : en 2008 pour Jean Raguenès[185] et 2010 pour Monique Piton[186]. Ces documents constituent des sources subjectives et sont fortement empreints de militantisme. Jean Raguenès revient d'ailleurs sur la construction de son engagement politique à travers sa participation aux évènements de Mai 68. Pour Monique Piton, la lutte de 1973 débouche sur un engagement féministe qui demeure dans son parcours ultérieur, et dont elle tire une certaine visibilité[187]. Dresser un inventaire des sources existantes sur les luttes de Lip est, dans une certaine mesure, nécessaire, mais ce n'est pas ce qui est au cœur de notre travail de recherche. Etant donné l'ampleur de la tâche, le matériel dont il est question ici ne prétend pas à l'exhaustivité. Il s'agit plutôt de s'appuyer sur les informations livrées dans les archives pour ajuster notre regard, enrichir nos analyses : à partir de ce qui est visible, ce qui ne l'est pas, du décalage entre ce qui est dit et ce qui a été fait, ou ce qui n'a pas été fait mais qui est dit etc. Pour résumer, les archives servent de « *viatique* »[188] pour éclairer les décrochements entre les évènements et la manière dont ils sont racontés à posteriori.

2.3.2. L'entretien biographique

Dans le cadre de cette recherche, nous cherchons à donner la parole aux femmes selon le projet de départ des études de genre[189]. D'après notre posture centrée sur la division sexuée du travail, il convient effectivement d'interroger les femmes mais aussi les hommes, tout en s'intéressant aux différentes appartenances sociales des personnes rencontrées : milieu d'origine, formation, diplômes, statut professionnel, situation conjugale, nombre d'enfants etc.

Parmi les différentes techniques d'entretien disponibles, nous nous sommes appuyée sur les récits de vie, tels que décrits par Daniel Bertaux : « *il y a du récit dès qu'il y a description sous forme narrative d'un fragment de l'expérience vécue* »[190]. De fait, le récit de vie marque

[185] RAGUENES Jean (2008), *De Mai 68 à LIP. Un dominicain au cœur des luttes*, Paris, Khatala, 288 p.
[186] PITON Monique (2010), *Mémoires libres*, Paris, Editions Syllepse, 238 p.
[187] Nous y reviendrons plus longuement dans le troisième chapitre de ce travail.
[188] CEFAI Daniel (2007), *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, *op. cit.*, p. 725
[189] THEBAUD Françoise (2007), *Ecrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Editions (réed.).
[190] BERTAUX Daniel (1997), *Les récits de vie : perspective ethnosociologique*, Paris, Nathan, p. 14

dans son expression même la distinction entre l'histoire vécue et le récit qui en est fait. De plus, il s'agit d'accorder de l'importance au niveau familial, comme espace intermédiaire entre les actions individuelles et les structures sociales. La sphère familiale est abordée dans ses interfaces avec une autre composante essentielle de l'existence : la trajectoire professionnelle. Cela s'avère nécessaire pour ce travail qui interroge l'articulation des rapports sociaux de classe et de sexe. Pour autant, le récit de vie n'est pas « *n'importe quel discours* »[191], et en conséquence, nous avons opté pour des entretiens semi-directifs (Cf. Canevas d'entretien situé à l'Annexe n°1). Cet outil méthodologique balise le récit des acteurs selon la chronologie du parcours de vie. Les luttes de Lip sont donc envisagées comme une expérience-pivot dans la trajectoire, avant laquelle il existe une séquence, ainsi qu'après. Lorsque nous nous présentons aux enquêté.es, nous commençons par préciser l'objet de notre recherche et la finalité universitaire du travail : l'accès au parcours de vie des personnes qui ont participé aux conflits Lip, en vue de préparer une thèse de doctorat en sociologie, à l'université de Besançon.

De fait, nous cherchons à saisir l'expérience des acteurs d'un point de vue diachronique. La première incitation à discourir concerne leur parcours avant la grève de 1973 : comment ils ont accédé à un emploi, puis à l'emploi chez Lip, et leur situation précédant le début de la grève. Les individus parlent de leur entrée sur le marché du travail, de leur formation le cas échéant, et des différentes expériences professionnelles qu'ils ont pu connaître. Cela, tout en faisant systématiquement référence à leur milieu d'origine, à leurs parents, situant ainsi d'où ils viennent et ce qui a fait qu'ils se sont effectivement trouvés au travail dans l'usine Lip. Les hommes reviennent davantage sur les débuts de l'engagement syndical, militant, politique. Pour les femmes, l'accès au travail salarié renvoie plutôt aux relations avec les parents et/ou à peu près dans le même temps au passage à la vie de couple, par le mariage. L'enquête vise à connaître pour chaque interlocuteur à quoi ressemblait une journée de travail chez Lip, dans le but de mettre en lumière les rapports entre le niveau familial et la vie professionnelle. La situation de travail est racontée de manière plus ou moins précise mais toujours accompagnée d'une évaluation à postériori sur la qualité des conditions d'exercice et du travail réalisé.

Puis les acteurs abordent le déclenchement de la grève et le déroulement des évènements de manière individuelle, en évoquant simultanément le jugement qu'ils émettent à postériori sur la lutte elle-même. Ils donnent alors plus de détails sur les différents éléments qu'ils « retiennent » du conflit. Chacun revient sur les tâches particulières qu'il a effectuées, celles surtout qui donnent du sens à l'expérience vécue. Des souvenirs heureux mais aussi plus

[191] BERTAUX Daniel (1997), *Les récits de vie : perspective ethnosociologique*, Paris, Nathan, p. 74

difficiles se rencontrent dans le récit des luttes. Souvent, les relations familiales, avec l'époux/épouse, les enfants, se mêlent à la narration. Ensuite, les discours ont tendance à faire un « saut » pour arriver à l'issue du second conflit, la mise en place des coopératives. A ce moment, des raisons différentes sont fournies pour expliquer le dénouement des luttes. Les enquêté.es sont également sollicité.es pour parler du mouvement des femmes de Lip. Cela permet d'obtenir leurs représentations sur les rapports hommes-femmes, mais peu sont ceux qui développent du discours sur ces considérations. Lorsque les personnes parviennent à parler de l'expérience du conflit d'un point de vue plus personnel, il leur arrive souvent d'évoquer leurs enfants, ce qui est en lien aussi avec leurs représentations du changement. Ils ont tendance à expliquer ce qu'ils ont gagné ou perdu à ce moment précis, ce qui les conduit à exprimer un avis plus général sur leur trajectoire.

C'est là que nous pouvons les inciter à parler de leur parcours postérieur à la période des luttes. A travers les discours masculins, on observe que les engagements militants sont par exemple réinvestis dans la carrière professionnelle ultérieure, comme pour maintenir une certaine cohérence biographique. De fait, les incidences concrètes des luttes et le sens qui leur est accordé organisent le récit « *autour d'une logique significative pour soi mais aussi pour ceux qui écoutent et apprécient* »[192]. Parfois, les informations peuvent s'obtenir « en creux », au sens où certaines étapes du parcours sont évoquées de manière floue ou passées sous silence. Ainsi, en nous parlant, les hommes et les femmes enquêtés se racontent, et nous donnent à « voir » leur propre mise en cohérence de l'expérience vécue. A nous ensuite d'articuler ces singularités avec l'action sous-jacente des effets combinés des appartenances de sexe et de classe, afin de repérer un éventuel déplacement des principes traditionnels de la division sexuée du travail.

[192] BIDART Claire (2006), « Crises, décision et temporalités : autour des bifurcations biographiques », *Cahiers internationaux de sociologie*, PUF, Vol.CXX, p. 30

2.3.3. Analyser « *la production toujours sociale d'histoires toujours singulières* »[193]

L'approche par récits de vie présente une conception ethnographique où chaque détail compte, mais où le particulier sert à éclairer le général. Cela étant, les données apparaissent de manière relativement anarchique dans les discours. Au cours de la narration, les acteurs opèrent de nombreuses digressions et allers-retours permanents dans le temps pour relater des expériences passées et expliquer comment ils perçoivent les évènements rétrospectivement. Les souvenirs se mélangent aux jugements et autres anecdotes qu'il convient de trier, classer, pour en faire l'analyse et répondre aux questions que nous nous posons. Ainsi, il convenait de « mettre de l'ordre » dans nos données avant de procéder à une analyse compréhensive.

Nous avons commencé par nous focaliser sur les trajectoires objectives, ou plutôt sur les données les plus aisément objectivables dans les trajectoires individuelles[194]. Nous avons placé en annexe (Annexe n°3) des exemples de tableaux reconstituant le parcours à partir de données factuelles (parcours conjugal, lieux d'habitation, cursus de formation, statuts professionnels, origine familiale, etc.). Cela nous conduit à dresser (également sous forme de tableau, cf. Annexe n° 4) les éléments de la situation objective des personnes interrogées au moment où la grève de 1973 survient. Cette première étape de l'analyse est un moyen particulièrement efficace pour neutraliser les biais de discours qui sont, comme nous l'avons évoqué précédemment, assez prégnants. Ces tableaux présentent en outre l'avantage de rendre les différents parcours de vie comparables, notamment entre les hommes et les femmes. L'analyse comparative permet dès lors de faire émerger des tendances significatives à partir des déterminants sociaux. Il devient ainsi possible – ou moins risqué – de mener une analyse interprétative qui porte sur les discours et les représentations des enquêté.es.

Notre analyse de contenu se réfère à la méthode compréhensive héritée de Max Weber, puisqu'il s'agit de comprendre, du point de vue de la rationalité des acteurs, le sens qu'ils et elles donnent à leur(s) action(s). Pour cela, nous prenons comme point d'appui les indicateurs mis en évidence à même nos hypothèses de recherches, qui viennent circonscrire l'analyse, décomposée en thématiques. La mise en regard des discours féminins et masculins fait dans un

---

[193] COMBES Danièle, HAICAULT Monique (1984), *Des familles sur la corde raide ; Les femmes OS chez Renault à Dreux*, Paris, CSU, p. 52

[194] DENAVE Sophie (2006), « Les conditions individuelles et collectives des ruptures professionnelles », *Cahiers internationaux de sociologie*, PUF, Vol.CXX, p. 95

second temps ressortir des points communs/différences, qu'il s'agit ensuite de classer, hiérarchiser, et synthétiser. Les autres sources du corpus documentaires peuvent également faire l'objet d'analyses spécifiques lors de cette étape.

Nous proposons donc de structurer la présentation de nos résultats en trois temps, ceux-là même à partir desquels se décline l'expérience de notre population d'enquête : *Avant*, *Pendant* et *Après* les luttes sociales de Lip. Ce mode de restitution offre l'avantage de donner à comprendre la dynamique de l'entrecroisement des systèmes de domination sociale sur un temps long, et ainsi d'insister sur les mécanismes complexes selon lesquels la division sexuée du travail se maintien/se déplace. Nous commencerons par revenir sur l'intrication des rapports sociaux de classe et de sexe *avant* la survenue du mouvement social. Seront abordées les origines franc-comtoises de notre population, ainsi que les caractéristiques de l'organisation industrielle horlogère locale, et plus particulièrement celles de la culture d'entreprise propre à l'usine Lip. Puis nous étudierons la structure de la division sexuée du travail *pendant* le mouvement social. Nous présentons d'abord les conditions de l'engagement des hommes et des femmes pour la sauvegarde de leurs emplois, puis la manière dont se sont organisées et réparties les différentes activités militantes, pour aborder enfin les processus de reconnaissance. Dans un dernier chapitre, nous traiterons des logiques de résistance repérables *après* la période des luttes, en nous focalisant notamment sur le mouvement des femmes de Lip. Les portraits de militantes qui viendront ponctuer cette partie tenteront d'apporter un éclairage sur la manière dont se construit une puissance d'agir féminine-ouvrière.

CHAPITRE I

LES FEMMES DE LIP *AVANT* LES LUTTES SOCIALES.

« *En chacun de nous, suivant des proportions variables, il y a de l'homme d'hier ; et c'est même l'homme d'hier qui, par la force des choses, est prédominant en nous, puisque le présent n'est que bien peu de choses comparé à ce long passé au cours duquel nous nous sommes formés et d'où nous résultons* », E. Durkheim[195].

[195] Cité par F. De Singly et C. Helot (1986), « Racines et profils des ouvriers et cadres supérieurs », *Revue française de sociologie*, n°27-1, p. 48

En vue de mesurer les incidences du mouvement social sur la division sexuée du travail, il semble nécessaire de connaître au préalable la situation des femmes et des hommes de Lip *avant* que les évènements de 1973 ne surgissent. Les données exposées dans ce chapitre doivent nous permettre de repérer au cours des séquences suivantes une éventuelle subversion des rapports sociaux – de classe et de sexe.

Rappelons que les luttes sociales de Lip interviennent sur un territoire disposant d'une histoire et d'une culture propres, la Franche-Comté. Sur ce territoire est implantée depuis le XVIIème une activité horlogère qui y a perduré. Plus ancienne encore est l'activité agricole, organisée en coopératives de production. Les dominances rurale et agricole de l'espace vont de pair avec une forte implantation de la religion catholique. De fait, nous ne pouvons chercher à reconstruire la trajectoire antérieure des enquêté.es sans porter attention aux spécificités liées à ces principes organisateurs culturels.

Le contexte d'élaboration des pratiques et dispositions développées par les femmes et les hommes de Lip revêt en ce sens une importance cruciale, comme le soulignent les approches pragmatiques en sociologie des mouvements sociaux[196]. En effet, dès lors que l'on considère que « *l'engagement dans une protestation requiert des compétences particulières* »[197], l'étude des processus d'apprentissage et des variations induites par les différentes appartenances des individu.es, s'avère incontournable. Pour reprendre les termes de J.-C. Passeron et F. De Singly, ce premier chapitre se donne ainsi pour objectif d'appréhender la dualité du processus de socialisation, soit d'analyser les « *'effets croisés' des deux variables du sexe et de la classe sociale* »[198]. C'est ce qui nous permettra de tester l'unité en même temps que de repérer l'hétérogénéité des trajectoires féminines et masculines avant les luttes sociales de Lip, à différents moments du processus de socialisation et selon différents domaines de pratiques. De cette façon, nous serons amenée à mieux connaître notre population féminine, pour qui les origines franc-comtoises et le fait de travailler chez Lip semblent jouer, au cours de cette séquence, un rôle déterminant. A ce titre, le présent chapitre sera guidé par l'hypothèse suivante :

---

[196] CEFAI Daniel (2007), *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte, pp. 29-30

[197] On pense ici aux travaux de L. Boltanski et L. Thévenot. Voir MATHIEU Lilian (2002), « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de sciences politiques*, n°1, pp. 75-100

[198] PASSERON Jean-Claude, DE SINGLY François (1984), « Différences dans la différence : socialisation de classe et socialisation sexuelle », *Revue française de sciences politiques*, Vol.34, n°1, p. 48

Les femmes de Lip sont de toute évidence des ouvrières franc-comtoises. Celles-ci ont grandi et évolué dans des milieux conservateurs des stéréotypes de genre. Elles n'ont donc pas développé les mêmes compétences que leurs homologues masculins au cours de la période qui précède les luttes sociales. De fait, les rôles traditionnels d'épouse, ménagère et mère apparaissent déterminants dans les trajectoires féminines, et notamment en ce qui concerne l'accès au travail salarié. Le rapport des hommes et des femmes de Lip au travail ne saurait en ce sens reposer sur une base égalitaire. Au contraire, le système usinier reproduit les logiques de différenciation qui prévalent au sein de la sphère domestique. La prégnance des coutumes et normes religieuses tend de surcroit à faire de cet état des choses un donné naturel immuable. L'exclusion des femmes, et plus largement de la condition féminine, des instances de changement social, contribue enfin à asseoir cette dynamique conservatrice. Si bien que le haut degré de différenciation qui caractérise à priori les socialisations – primaire et secondaire – des hommes et des femmes de Lip laisse entrevoir une division sexuée du travail de type traditionnel.

Pour mettre au jour les socialisations différenciées des hommes et des femmes de Lip, nous proposons de porter dans ce chapitre un regard localisé. Il s'agit plus précisément de *contextualiser*[199] notre approche de l'articulation des rapports sociaux de sexe et de classe, à la fois dans le temps (la période qui précède la lutte de 1973) et dans l'espace (caractéristiques culturelles du territoire franc-comtois). Autrement dit, il convient de repérer « *les schèmes flottants dans la culture du groupe et dont l'assimilation permet seule d'objectiver des états subjectifs, de formuler des impressions informulables et d'intégrer des expériences inarticulées en système* »[200]. Comme les auteurs qui mobilisent le paradigme de la division sexuée du travail[201], nous considérons qu'il faut accorder une grande attention « *aux conditions concrètes d'existence des individus, à leurs parcours biographiques et aux contextes socio-historiques de leurs expériences* »[202]. C'est bien à partir de la prise en compte de l'ensemble de ces éléments qu'il s'agira de caractériser la structure de la division sexuée du travail au cours de cette séquence.

---

[199] Cette contextualisation ne peut être « directe » puisque nous tentons ici de reconstruire l'articulation du différentiel de genre et de classe dans le contexte des années 1950-1970. L'accès aux témoignages des hommes et des femmes de Lip, les sources documentaires ainsi que des travaux qui nous ont précédés nous permettent néanmoins d'effectuer cette reconstruction sur la période de « l'avant 73 ».

[200] LEVI-STRAUSS Claude (1974), *Anthropologie structurale*, Tome I, Paris, Plon, p. 188

[201] On rappelle ici le principe de séparation selon lequel il y a des travaux d'hommes et des travaux de femme, et le principe hiérarchique selon lequel un travail d'homme vaut plus qu'un travail de femme.

[202] LE FEUVRE Nicky (2010), « Penser la dynamique des rapports sociaux de sexe », *in* X. Dunezat, J. Heinen, H. Hirata, R. Pfefferkorn (dir.), *Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, p. 43

Dans une première sous-partie, nous entendons mettre en évidence le fait que depuis l'enfance, les femmes de Lip évoluent dans un univers marqué par la conservation du différentiel sexué. Un tel constat est à relier avec l'histoire locale, notamment agricole, mais aussi sociale et politique, car ce sont autant d'éléments qui s'accordent sur une immuabilité de la condition féminine. Partant donc du milieu familial d'origine, nous recherchons ce qui distingue les socialisations féminines et masculines. Nous nous tournons notamment vers l'histoire du travail féminin et mobilisons des études sur la division familiale du travail, qui nous permettent de déconstruire et d'expliquer les implications du modèle de la mère au foyer. Cela renvoie plus précisément à la reproduction de l'assignation domestique pour les femmes, qui va de pair avec l'injonction implicite de primauté accordée aux rôles d'épouse et mère ; d'où un impact manifeste sur les niveaux de qualification féminins.

Nous nous tournons ensuite vers l'étude des socialisations professionnelles des enquêté.es. Comme le soulignent Claude Dubar et Renaud Sainsaulieu, « *les identités professionnelles sont des 'espaces-temps générationnels' construites conjointement par les individus et les institutions (écoles, entreprises, branches, syndicats) au cours de leur socialisation professionnelle* »[203]. Nous nous attacherons donc dans une seconde sous-partie à analyser les dispositions intériorisées à travers le statut de salarié.e de Lip. La situation des femmes à l'usine doit être mise en regard avec celle des hommes, en matière de poste occupé, de mobilité professionnelle, de rémunération, d'inscription dans les pratiques militantes etc. Tout au long de nos observations, il conviendra de prendre acte des spécificités liées au monde horloger et des conditions particulières d'exécution du travail dans l'entreprise Lip, à même l'usine. Soulignons par exemple que traditionnellement, un ou une ouvrier/ouvrière de l'horlogerie « *n'est pas un ouvrier comme un autre* »[204] ; mais aussi que la filière horlogère bisontine recréée ses propres effets de différenciation[205].

Cette étude des socialisations professionnelles implique en même temps de cerner les spécificités du travail féminin. Des auteurs qui nous précèdent ont depuis longtemps pointé le fait qu'être ouvrière n'est pas équivalent au fait d'être ouvrier[206]. A ce titre, l'accès à l'emploi

---

[203] DUBAR Claude, SAINSAULIEU Renaud (1992), « Mobilités et formes de production identitaires », *in* L. Coutrot (dir.), *Cheminements professionnels et mobilités sociales*, Paris, La Documentation Française, p. 329
[204] LACHAT Stéphanie (2014), *Les pionnières du temps. Vies professionnelles et familiales des ouvrières de l'industrie horlogère suisse (1870-1970)*, Neuchâtel, Editions Alphil, Presses Universitaires Suisses, p. 56
[205] COURNARIE Emmanuelle (2011), *Approche socio-anthropologique d'une reconversion industrielle : de l'horlogerie aux microtechniques*, Thèse de doctorat en sociologie, Besançon, Université de Franche-Comté, p.192
[206] KERGOAT Danièle (1978), « Critiques de l'économie politique », *Nouvelle série*, n°5, pp. 65-97

des femmes ne signifie pas pour autant qu'elles intègrent une identité « *de métier* »[207], comme c'est traditionnellement le cas pour les hommes. Les statuts occupés dans la sphère familiale font également la différence, étant donné que « *pour les ouvrières, le travail ne se réduit pas au travail salarié* »[208]. Des études antérieures ont enfin montré que chez les ouvrières, l'éthique individualiste est prédominante, sous l'effet notamment du « *syllogisme du sujet féminin sexué* »[209] qui les empêche de s'identifier à un groupe d'appartenance « femmes ». Alors que le groupe des hommes apparait « clivé » autour du référentiel de classe, le groupe ouvrier féminin se présente au contraire comme atomisé[210]. Rappelons encore que les organisations syndicales, très majoritairement composées et dirigées par des hommes, ont plutôt tendance à « *oublier la condition féminine* »[211].

Les différents points que nous venons d'énoncer doivent ainsi nous aider à préciser les contours de la division sexuée du travail avant les luttes. Les analyses proposées dans ce chapitre sont donc adossées aux processus de socialisations, c'est-à-dire à la manière dont les femmes et les hommes enquêtés intériorisent au cours de leur enfance, dans leur foyer et à l'usine, un ensemble de dispositions sociales et sexuées. Celles-ci renvoient à trois grands ordres de pratiques, relatives à la sphère domestique, professionnelle et militante.

[207] MARUANI Margaret, CHANTAL Nicole (1989), *Au labeur des dames. Métiers masculins, emplois féminins*, Paris, Syros, 192 p.
[208] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…,* Paris, La Dispute, p. 58
[209] MOLINIER Pascale (2010), « Subjectivité et féminisme » *in*, *op. cit.*, *Travail et rapports sociaux de sexe*, p.105
[210] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…,* Paris, La Dispute, p. 244
[211] BATTAGLIOLA Françoise (2000), *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, p. 42

I. DES FEMMES ISSUES DE LA SOCIETE FRANC-COMTOISE D'APRES-GUERRE

La compatibilité des systèmes de domination sociale que sont le capitalisme et le patriarcat doit en premier lieu être appréhendée au regard des éléments de socialisation, définis comme « *l'ensemble des processus par lesquels l'individu est construit – on dira aussi « formé », « modelé », « façonné », « fabriqué », « conditionné » – par la société globale et locale dans laquelle il vit, processus au cours desquels l'individu acquiert – « apprend », « intériorise », « incorpore », « intègre » – des façons de faire, de penser et d'être qui sont situées socialement* »[212]. L'étude des logiques d'apprentissage des normes et des rôles sexués revient, dans le cas qui nous occupe, à reconstruire les trajectoires individuelles à partir du déterminisme conjoint de genre et de classe. De fait, les femmes interrogées sont nées entre 1928 et 1953, et ont pour point commun de partager des formes diverses d'inégalités de destin. En tant que petites et jeunes filles, sœurs, épouses, elles sont confrontées à cette expérience de faire partie d'un groupe dominé dès la naissance[213]. Cela étant, il convient de mieux connaître les mécanismes sur lesquels cette domination se fonde et comment elle se déploie.

On observe en premier lieu une sexuation marquée des espaces sociaux au cours de la socialisation familiale, à savoir que les femmes occupent traditionnellement l'espace privé et les hommes l'espace public. Selon les explications qui constituent (et sont les effets) de notre culture, les domaines politique, social, professionnel, économique et intellectuel appartiennent au domaine public. Les domaines émotionnel, sexuel et domestique sont de l'ordre du privé[214]. Dès lors, le statut considéré comme étant le plus englobant est le pouvoir politique (celui des hommes : les affaires publiques) et le domestique (celui des femmes : la sphère privée) comme naturellement subordonné dans la vie sociale[215]. Cela va ainsi de pair avec une forte différenciation des rôles sexués. La question à laquelle nous tentons de répondre dans cette première sous-partie consiste donc à savoir quelles sont les dispositions intériorisées

[212] DARMON Muriel (2016), *La socialisation*, Paris, Armand Colin, p. 6
[213] DEJOURS Christophe (2010), « Subjectivité et travail », *in* X. Dunezat, J. Heinen, H. Hirata, R. Pfefferkorn (dir.), *Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, p. 125
[214] SPIVAK Gayatri Chakravorty (1987), *En d'autres mondes, en d'autres mots. Essai de politique culturelle*, (traduit de l'anglais en 2009), Paris, Payot, pp. 193-194
[215] KERGOAT Danièle (2004), « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », *in* H. Hirata, F. Laborie, H. Le Doaré et D. Senotier (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, 2ème édition, Paris, PUF, p. 36

respectivement par les femmes et les hommes interrogés, avant même d'être embauchés chez Lip.

Apporter des éléments de réponse à cette question implique en même temps de situer notre population d'enquête dans un contexte géographique, historique et socio-culturel précis[216]. En ce sens, reconstruire l'histoire du rapport social entre les sexes nécessite non seulement de mettre en regard les socialisations féminines et masculines, mais aussi d'en restituer les spécificités par rapport au lieu et à ses lois d'orientation. De fait, nous mobiliserons dans les pages qui suivent des études et travaux qui participent de notre appréhension des espaces de construction des identités sexuées. Trois domaines structurants retiennent alors notre attention : le fonctionnement du groupe familial d'origine, le poids de la morale religieuse et les parcours de formation.

Premièrement, les femmes de Lip grandissent au sein d'un groupe familial où la mère reste au foyer. Intégrant le fait que les femmes sont assignées à l'espace domestique, elles voient en outre leurs mères travailler continuellement sans pour autant que ce travail ne soit l'objet d'une reconnaissance. L'exemple des familles agricoles comtoises, très répandu parmi notre population, en constitue l'exemple le plus flagrant. Le carcan idéologique qui tend ensuite à normaliser les conduites féminines vient renforcer une domination fortement incorporée par les femmes. L'interdit sexuel fait peser sur les jeunes femmes toute une dynamique répressive qui vise à les maintenir dans le système de genre traditionnel. Ceci d'ailleurs bien que le territoire franc-comtois ait été le creuset d'innovations sociales. En effet, les femmes de notre population font état d'une éducation où la sexualité est taboue et strictement circonscrite dans le cadre du mariage, conformément aux prescriptions de l'Eglise catholique. Enfin, les femmes sont discriminées dans l'accès à la formation, ce qui implique pour elles une entrée précoce dans le travail en tant que non diplômées. Les hommes bénéficient quant à eux des dispositifs d'enseignement horlogers locaux, qui leur garantissent une reconnaissance directe du statut de professionnels dans la sphère du travail salarié.

[216] ARAMBASIN Nella (2013), *Les affranchies : franc-comtoises sans frontières*, Colloque transdisciplinaire des 17 et 18 juin 2011, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 9

1.1. Héritières du modèle de la mère au foyer

« *Mais il l'avait située dans un ensemble de contre-environnement, de dedans et de dehors simultanés. La maison, la planète-mer au dehors, et la manière dont le mot seule se rapportait à elle et à la maison et la manière dont le mot mer renforçait l'idée de solitude mais suggérait, aussi, une vigoureuse libération, une échappatoire aux limites tapissées de livres du soi.* »[217], Don Delillo.

Ce qui est commun à notre population – féminine et masculine – c'est qu'ils et elles ont assisté dès l'enfance à la solitude domestique de leurs mères. L'intérieur de la maison est en ce sens l'espace qui porte une qualification féminine. De même, les femmes de Lip intériorisent une assignation à l'espace domestique, un espace où travail incessant et non reconnaissance se confondent.

Ce constat correspond historiquement à une période définie par Françoise Battagliola comme étant « *l'âge d'or de la famille et de la femme au foyer* »[218]. En ce qui concerne notre échantillon, 86% des mères des personnes interrogées sont identifiées comme étant des femmes au foyer[219]. Il faut souligner d'abord que ce statut de mère au foyer est largement soutenu par une série de politiques publiques qui impactent particulièrement les classes populaires. Le taux d'activité des femmes au niveau national est de 33,4% en 1962, soit 66,6% d'inactives[220]. Cette tendance apparait de manière plus nette encore au niveau régional puisqu'en 1968 les franc-comtoises représentent seulement 25% des actifs, contre 70% pour les hommes[221]. Les statistiques varient par ailleurs selon la catégorie socioprofessionnelle de l'époux. Le taux d'activité des femmes d'ouvriers est un des plus faibles, soit 32% en 1968[222]. La conséquence la plus immédiate de cet état des choses est cette attribution traditionnelle aux femmes – et ce exclusivement – des travaux domestiques.

Ainsi, ce qui est vecteur de domination, c'est l'absence de valeur *réelle* attribué aux travaux effectués par les mères dans la sphère domestique. Elles n'auraient pas de *vrai* travail,

---

[217] Don Delillo (2001), *Body Art*, Actes Sud, p. 48
[218] BATTAGLIOLA Françoise (2008), *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, p. 87
[219] Ou assimilées comme telles dans le cas des familles agricoles.
[220] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…,* Paris, La Dispute, p. 35
[221] Chiffres issues des recensements effectués par l'INSEE : catégorie socioprofessionnelle des actifs âgés de 25 à 54 ans aux recensements de 1968 à 2012, séries départementales et communales ; secteur d'activité des actifs de 25-54 ans aux recensements de 1968 à 2012, séries départementales et communales.
[222] BATTAGLIOLA Françoise (2008), *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, p. 89

d'où l'absence de reconnaissance professionnelle qui discrimine originairement le travail féminin. Cela semble d'autant plus flagrant dans le fonctionnement des familles agricoles comtoises, où il est refusé aux mères le statut de professionnelles. Pourtant, les épouses d'agriculteurs sont traditionnellement investies de tâches collectives particulières, liées notamment à la culture coopérative locale[223]. De fait, le poids de la culture patrimoniale a longtemps participé à la relégation des femmes hors de la profession, soit à dénier le travail qui leur était *matériellement* assigné.

1.1.1. Une assignation au domestique

Le modèle familial d'origine qui prédomine dans notre population d'enquête se caractérise par une nuptialité intense et précoce, une surfécondité marquée et une forte présence des mères au foyer. Ces propriétés rejoignent les profils sociologiques identifiés dans des régions à forte population ouvrière et paysanne. Les thèmes de la mère éducatrice et de la stabilité de la famille, garantie par la présence de la femme au foyer, sont très prégnants dans les milieux populaires[224]. D'après l'étude d'Olivier Schwartz sur les populations ouvrières du nord de la France, la voie maternelle se présente comme un avenir porteur, incitatif et valorisant[225]. Mais cela n'est pas indifférent des politiques publiques de l'époque, qui participent activement au maintien des mères dans l'espace domestique. Ainsi, des années 1930 jusqu'aux années 1970, la société industrielle organise le différentiel de genre selon le modèle de l'ouvrier masculin et de la femme au foyer, sur qui repose l'entièreté du travail domestique.

1.1.1.1. Impacts des politiques de la mère au foyer

Les politiques familiales menées entre les années 1950 et 1970 valorisent la maternité, ce qui se traduit par un système de prestations sociales apportant des compléments de ressources conséquents aux familles[226]. La légalisation tardive de la contraception et de l'Interruption

[223] JACQUES-JOUVENOT Dominique (1997), *Choix du successeur et transmission patrimoniale*, Paris, L'Harmattan, p. 104
[224] BATTAGLIOLA Françoise (2008), *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, p. 47
[225] SCHWARTZ Olivier (1990), *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF, p. 206
[226] En France, l'Allocation Mère au Foyer (AMF) est instituée en juillet 1939 et convertie fin 1941 en Allocation de Salaire Unique (ASU). Les taux sont progressifs selon le nombre d'enfants, et revalorisés très fortement pour le deuxième et le troisième enfant.

Volontaire de Grossesse (IVG) favorise de plus la recrudescence des familles nombreuses. De fait, en 1960, les prestations familiales versées en raison de trois enfants correspondent à 150% du salaire moyen d'une ouvrière[227]. Parallèlement, la politique du salaire d'appoint appliquée par les entreprises rend peu rentable le travail ouvrier pour les mères de familles. De même, en 1945, le quotient conjugal fournit une compensation fiscale pour les ménages à un seul apporteur de ressources. Sur un plan strictement économique, il est logique que le choix de l'inactif se porte sur le moins « gagneur » des deux conjoints, soit les épouses[228]. Dès lors, on peut aisément conclure que les politiques publiques ne font que conforter les hommes dans leur rôle de pourvoyeurs de ressources, et ralentissent le mouvement des femmes vers le travail salarié.

A cela s'ajoutent des facteurs structurels qui favorisent la permanence du modèle de la mère au foyer. Le fait par exemple que l'activité professionnelle de l'homme assure à la fois les revenus et la protection par la sécurité sociale de l'ensemble de la famille[229] ; mais aussi le manque de structures pour la garde d'enfants en bas âge. Là encore, la faiblesse des salaires féminins compense difficilement les charges familiales dues à l'absence de la mère au foyer[230]. Enfin, l'obligation jusqu'en 1965 de fournir l'autorisation de l'époux pour exercer une activité rémunérée joue indéniablement dans le sens du maintien des femmes au domicile. Il en résulte une vision dominante de la place des femmes dans le contexte des années 1950-1960 principalement axée sur l'espace domestique. Au-delà du simple calcul économique, il s'agit d'une obligation *morale* qui pèse sur les femmes, à travers cette idée que « *les mères sont irremplaçables* »[231]. A contrario, l'éloignement paternel que requiert entre autres l'investissement dans la carrière professionnelle ne semble pas être réprouvé socialement.

> « *Moi je dis les gosses, il faut qu'y ait quelqu'un. Faut qu'y ait quelqu'un quand ils rentrent de l'école. Moi j'avais…j'avais D. et puis B. quand ils rentraient de l'école 'Maman ! T'es là ?', c'est leur premier mot.* », (Rose, Mariée, 3 enfants, Mère au foyer).

---

[227] COMMAILLE Jacques, STROBEL Pierre, VILLAC Michel (2002), *La politique de la famille*, Paris, La Découverte, p. 77
[228] BLUNDEN Katherine (1982), *Le travail et la vertu. Femmes au foyer : une mystification de la révolution industrielle*, Paris, Payot, p. 27
[229] COMMAILLE Jacques, STROBEL Pierre, VILLAC Michel (2002), *op. cit.*, p. 77
[230] BATTAGLIOLA Françoise (2008), *op. cit.*, p. 89
[231] BLUNDEN Katherine (1982), *Le travail et la vertu. Femmes au foyer : une mystification de la révolution industrielle*, Paris, Payot, p. 73

L'extrait qui précède montre que l'idéologie de la mère au foyer prônée par les politiques publiques est fortement ancrée dans les milieux populaires. Ce qui est au centre de la filiation, c'est la disponibilité de la mère pour ses enfants[232]. De même, les femmes de Lip intériorisent cette priorité maternelle inhérente au rôle féminin. Mais ce modèle de la mère au foyer ne peut être évoqué seulement au titre de représentation de la famille patriarcale. Ce schéma est en effet surtout opérant parce que les mères, en étant à la maison et au plus près de leurs enfants, assument l'entièreté des travaux domestiques, et les enseignent notamment à leurs filles. C'est ainsi que l'infériorisation des femmes sur la base du travail domestique se trouve socialement reproduite.

1.1.1.2. L'apprentissage des travaux domestiques

Les femmes de Lip sont éduquées par leurs mères pour endosser (comme elles) l'essentiel des travaux domestiques. Cela renvoie plus largement aux pratiques observées dans les classes populaires au cours des années 1950 et 1960 : généralement, ce sont les femmes qui font la cuisine, la vaisselle, le ménage, la lessive, les courses, s'occupent des enfants etc. Ainsi, les mères sont surchargées de travail mais disposent de certaines prérogatives sur la vie du foyer, notamment en ce qui concerne l'éducation des enfants. A ce titre, ce sont la plupart du temps elles qui apprennent à leurs filles les savoir-faire de l'ordre domestique, alors qu'elles en déchargent dans le même temps les garçons.

L'ouvrage d'Olivier Schwartz intitulé *Le monde privé des ouvriers* révèle que c'est la mère qui gère le déroulement quotidien de la chose familiale, elle en a à la fois « *la charge et le gouvernement. La charge au sens où c'est elle qui garantit la continuité du foyer, qui assure le quotidien, prépare les repas, s'occupe des enfants, veille au bon ordre des lieux. C'est elle qui assume les difficultés financières, les relations avec l'institution et affronte les contraintes matérielles et sociales auxquelles doit faire face la famille*. »[233]. L'auteur souligne en outre qu'il y a une contradiction inscrite dans la position féminine au sein de la famille : servitude domestique d'une part, détention d'un pouvoir d'autre part[234]. C'est ainsi que les mères usent de leurs prérogatives domestiques pour faire de leurs filles des aides familiales. En effet, dans leur milieu familial d'origine, les femmes de Lip ont davantage appris à être des ménagères

[232] BLOCH Françoise, BUISSON Monique, MERMET Jean-Claude (1991), « L'activité féminine : une affaire de familles », *Sociologie du travail*, Vol. 33, n°2, p. 253
[233] SCHWARTZ Olivier (1990), *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF, p.177
[234] *Idem*, p. 179

accomplies qu'à se préparer à entrer sur le marché du travail. En outre, l'apprentissage des travaux ménagers s'effectue pour le compte et au sein du groupe familial d'origine :

> « *On nous proposait Condé, oui le lycée...c'était un lycée, un lycée d'apprentissage...Alors là, on nous proposait de la couture, c'était pas si mal la couture, de la cuisine, et puis je sais plus quoi d'autre...Que pour les femmes. Et je me souviens de ma mère qui avait toute une ribambelle d'enfants, elle...quand elle a su ce qu'on nous proposait, elle a dit 'mais moi tout ça je peux lui faire faire à la maison, pas besoin...elle apprend à la maison, pas besoin...pas besoin qu'elle aille à l'école pour faire ça !'. Donc moi je suis restée à la maison...y avait à faire hein !* », (Odile, aînée d'une famille de 14 enfants, originaire de Besançon).

D'après nos entretiens, il est récurrent que les femmes enquêtées aient endossé un rôle d'aide familiale au sein du foyer d'origine, notamment pour soutenir la charge de travail qui repose sur la mère, et ce d'autant plus que la famille est nombreuse. Très souvent, on impose aux filles le travail domestique que l'on n'exige pas des garçons. Les jeunes filles, surtout les aînées, sont sollicitées par leur mère pour le ménage et la charge des enfants. Elles aident leurs mères, et s'occupent de leurs frères et sœurs plus petits qu'elles[235]. Ainsi, en milieu populaire, la jeune fille commence l'apprentissage du maternage et du ménage avant de quitter l'école[236]. Dans le cadre de leur insertion précoce dans les tâches domestiques, les filles deviennent aussi les domestiques de leurs frères, qui ont le « privilège » d'en être dégagé. Les garçons n'étant pas requis pour ces tâches, la socialisation des filles est rapidement marquée par cette idée que « *pour les hommes, c'est pas pareil* »[237].

> « *Ma maman, il fallait qu'on fasse tout pour nos frères, on leur cirait leurs chaussures, quand c'était le moment des tennis fallait leur blanchir…Bon maintenant on dirait 'oh !', mais on faisait hein ! (…) Je repassais leurs vêtements, je faisais à manger quand…ouais. Non non oui…mais c'était…on était soumises hein un peu…Fallait oui…oui les hommes ils étaient plus privilégiés que nous les filles, les garçons. C'était pas pareil hein !* », (Joëlle, famille de 7 enfants, origines rurales).

---

[235] DELSALLE Paul (2013), « Le travail des filles et des fillettes dans les villes comtoises aux XVème, XVIème et XVIIème siècles », *in* Actes du colloque *Les affranchies : franc-comtoises sans frontière*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 94
[236] HOGGART Richard (1957), *La culture du pauvre*, Réédité en 2007, Paris, Les éditions de Minuit, p. 90
[237] SCHWARTZ Olivier (1990), *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF, p. 95

Ces propos traduisent bien l'idée que l'intériorisation de la domination par les femmes de Lip passe par l'apprentissage des tâches domestiques en tant que filles. Ils renvoient aussi à une époque où les membres des classes des milieux populaires ne sont pas encore touchés par l'idéologie intellectuelle selon laquelle hommes et femmes devraient se partager les tâches ménagères[238]. Enfin, ce sont les propos d'une femme qui a grandi dans une famille agricole, là où l'absence de reconnaissance qui enlève toute valeur *réelle* aux travaux féminins apparait de manière flagrante.

1.1.2. L'absence de reconnaissance du travail féminin

L'invisibilité qui touche le travail domestique effectué par les femmes, et qui sert de base à la théorisation du patriarcat par Christine Delphy dès 1970[239], est un aspect central de la domination intériorisée par les femmes de Lip. Plus que d'apprendre à faire le ménage, la cuisine ou le maternage, elles éprouvent dans leur milieu familial d'origine le fait qu'un travail d'homme vaut plus qu'un travail de femme. Ceci puisque la famille est aussi le lieu où se fabrique une asymétrie entre les sexes dans le rapport au travail et à l'emploi : « *la place de chaque groupe de sexe est corrélativement déterminée dans la famille et dans l'emploi, les hommes et les femmes étant simultanément concernés par les deux sphères. Ce qui compte, c'est que la division du travail opère une partition entre les hommes et les femmes, dans l'emploi comme dans la famille, chacun ayant une place spécifique dans la famille qui renvoie à celle qu'il a dans l'emploi, et réciproquement* »[240]. Ainsi, s'intéresser à la division familiale du travail en milieu agricole rend plus explicite le différentiel sexué en vertu duquel les femmes ne sont pas socialement construites pour devenir des professionnelles, contrairement aux hommes.

Précisons en outre que parmi notre population féminine, la moitié des enquêtées a grandi dans une famille dont la vie s'organisait autour de l'activité agricole. Ceci s'explique par la spécificité du territoire comtois, caractérisé par une économie rurale locale qui a perduré tout au long du XIXème siècle jusqu'à la seconde guerre mondiale. Or en 1970, seulement 8% des

[238] HOGGART Richard (1957), *La culture du pauvre*, (Réédition 2007), Paris, Les éditions de Minuit, p. 92
[239] DELPHY Christine (1999), *L'ennemi principal I – Economie, politique du patriarcat*, Paris, Editions Syllepse, 293 p.
[240] BARRERE-MAURISSON Marie-Agnès (1992), *La division familiale du travail*, Paris, PUF, p. 123

chefs d'exploitation sont des femmes[241]. De fait, en agriculture, la différenciation des rôles sexués est d'autant plus remarquable que les espaces productifs et reproductifs s'entremêlent Ainsi, le fonctionnement du groupe familial implique que seuls les hommes peuvent prétendre au statut de professionnel, celui d'exploitant agricole. De façon réciproque, les femmes sont exclues de la professionnalité, quand bien même elles travaillent. Le processus de socialisation de notre population est à son tour marqué par un clivage selon lequel le domaine de la professionnalité est exclusivement masculin. C'est donc prioritairement par leur statut d'épouse que les mères se définissent, et en vertu duquel le travail qu'elles fournissent est considéré comme non-professionnel. En tant que filles, les femmes sont encore une fois lésées puisqu'elles sont exclues de l'héritage patrimonial. La transmission en lignée masculine contribue par-là de reproduire les rôles sexués sur un mode traditionnel, en continuant de méconnaître le travail féminin.

1.1.2.1. Un travail d'épouse

En Franche-Comté, les femmes ont toujours travaillé sur les exploitations d'élevage et ont toujours constitué une main d'œuvre essentielle à l'activité de production familiale[242]. Pour autant, c'est la position d'épouse qui détermine le statut des conjointes, qui ne sont pas reconnues comme professionnelles juridiquement. Ainsi, les nomenclatures à partir desquelles s'établissent les statistiques agricoles excluent *de facto* les femmes de la sphère de la production : la priorité est donnée aux critères économiques et les recensements s'appuient uniquement sur la figure masculine du chef d'exploitation pour mesurer – surtout – le rendement agricole[243]. Les statistiques reprennent ainsi la vision dominante du travail en agriculture selon laquelle le travail féminin est avant tout un « travail d'épouse » : même si la famille participe aux travaux agricoles, seul l'un des membres est reconnu producteur – le chef d'exploitation – qui a le statut professionnel d'agriculteur. Les autres membres de la famille sont des *aides familiaux*. Cette référence familiale signifie le caractère non productif de leur participation. La désignation d'aide porte déjà en elle-même le caractère non-marchand du travail effectué : une aide n'implique pas une contrepartie monétaire, donc pas de rémunération.

[241] BARTHEZ Alice (1982), *Famille, travail et agriculture*, Paris, Economica, p. 17
[242] CARDON Philippe (2004), *Des femmes et des fermes*, Paris, L'Harmattan, p. 44
[243] LAGRAVE Rose-Marie (1987), « L'agricultrice inclassable : les fonctions sociales du flou statistique », in C. Albert, M. Berlan, J. Caniou, M. Perrot, R.-M. Lagrave (dir.), *Celles de la terre, Agricultrices : l'invention politique d'un métier*, Paris, EHESS, pp. 90-93

Le mot familial souligne également le caractère de gratuité de la prestation, les échanges intrafamiliaux relevant davantage du don.

D'après Alice Barthez, la distinction entre chef d'exploitation et aide familial s'établit principalement sur la base des rapports sociaux de sexe[244]. De fait, l'exclusivité masculine liée au statut de chef d'exploitation garantit la préservation des rôles traditionnels entre les sexes : aux hommes le productif et aux femmes le reproductif. La différence de statut se justifie d'autant mieux que sur l'exploitation agricole familiale, les rapports de production et familiaux sont étroitement mêlés. En effet, l'espace dévolu au travail de la femme se confond avec l'espace domestique, ce qui rend difficile l'évaluation du temps consacré aux acticités agricoles, lequel varie selon la taille de l'exploitation, le nombre d'enfants, la présence ou non de personnel[245]. En ce sens, la proximité entre le professionnel et le familial en agriculture est d'autant plus préjudiciable pour les femmes que le mélange des deux espaces se traduit par une absence de reconnaissance professionnelle à propos du travail qu'elles fournissent.

Si l'épouse d'agriculteur participe aux travaux agricoles, son travail ne peut donc être reconnu comme une activité professionnelle, et par conséquent ni évalué ni payé en tant que telle. Leur statut s'apparente finalement à celui de femme au foyer alors que, sans elles, l'exploitation ne peut perdurer. Leur apport en main d'œuvre est indispensable, puisqu'elles sont solidaires des hommes dans le travail de l'exploitation[246]. Ce travail n'est pas mis en mot et se caractérise principalement par son invisibilité. Pour Christian Nicourt, les femmes d'agriculteurs font partie de « *ce continent du travail informel qui allie les activités domestiques et professionnelles, et brouille en conséquence le statut du travailleur. Cette absence de professionnalité renvoie à une forme d'activité qui prive de valeur, voire ôte le sens du travail effectué et empêche sa reconnaissance* »[247]. C'est ce qui participe d'expliquer que les compétences féminines ne soient pas reconnues pour professionnelles. Le travail effectué par les femmes apparait comme une continuité des rôles qui leur sont dévolus dans la sphère reproductive – ceux d'épouse, ménagère et mère.

---

[244] BARTHEZ Alice (1982), *Famille, travail et agriculture*, Paris, Economica, p. 14-16
[245] COCAUD Martine (2004), « Les femmes de la campagne à l'époque contemporaine. Essai de bibliographie », *Enquêtes rurales*, n°10, p. 103
[246] *Idem*, p. 104
[247] NICOURT Christian (2014), « Le lent dévoilement du travail des agricultrices », *VertigO – La revue en ligne en sciences de l'environnement*, Vol.14, n°1, [En Ligne], URL : http://vertigo-revues.org/1431

Ce qui est valorisé, ce n'est pas l'ensemble des compétences des femmes, mais une relative disponibilité[248]. La tâche de l'agricultrice, c'est sa polyvalence, sa disponibilité, et sa capacité à anticiper et à répondre aux sollicitations de tous, en toute discrétion. Ainsi, le modèle de l'exploitation familiale agricole comtoise, fortement ancré dans la culture locale, tend à maintenir les femmes hors du statut professionnel, quand bien même elles travaillent et participent à l'activité productive. Concrètement, cela signifie que leur travail est dévalorisé au profit de leurs époux, qui ont seuls la capacité de détenir le statut de chef d'exploitation – professionnel. Un tel état de fait est à mettre en regard de l'accès à un tel statut. Comme le souligne Philippe Cardon, ce qui fonde la légitimité de l'accès à la profession, c'est l'héritage familial[249]. Or dans les sociétés rurales, et en Franche-Comté notamment, c'est l'héritage en lignée masculine qui prédomine.

1.1.2.2. Faire un successeur

Dans le monde agricole, la terre est pensée en termes de patrimoine plus que de capital puisqu'elle représente non seulement un bien économique mais aussi culturel. En tant que lieu de socialisation et d'intériorisation de rôles, y compris sexués, le patrimoine constitue un levier central dans la reproduction des rôles sexués traditionnels. Il fait prévaloir les héritiers masculins sur les filles d'agriculteurs qui, elles, ne concourent pas à la succession au statut de chef d'exploitation. Les mères doivent assurer la reproduction du groupe familial et notamment « *faire un successeur* » qui puisse reprendre l'exploitation et ainsi pérenniser l'histoire familiale.

En Franche-Comté comme dans nombre de sociétés paysannes, les femmes sont exhérédées au regard de l'héritage. Dans la mesure où la conservation de l'intégralité du patrimoine prime sur sa dispersion, peu de femmes héritent du droit à en disposer[250]. L'héritier est un des fils de. Les femmes sont exclues de l'héritage, qu'elles soient épouses, sœurs ou filles des hommes. Elles gardent toute leur vie le droit d'utiliser la terre de leurs ancêtres mais elles n'en héritent jamais[251]. Cette discrimination des héritières au profit des héritiers masculins conditionne la répartition des tâches entre les enfants au sein du groupe familial : les filles sont moins sollicitées pour les travaux à la ferme et l'apprentissage des savoirs professionnels sont

[248] JACQUES-JOUVENOT Dominique (1997), *Choix du successeur et transmission patrimoniale,* Paris, L'Harmattan, p. 104
[249] CARDON Philippe (2004), *Des femmes et des fermes*, Paris, L'Harmattan, p. 48
[250] *Idem*, p. 121
[251] JACQUES-JOUVENOT Dominique (1997), *op. cit.*, p. 100

réservés à leurs frères. Elles apprennent plus souvent à aider qu'à faire[252]. De même, placer les jeunes, et notamment les filles, comme « domestiques » est une pratique ancienne répandue chez les petits exploitants[253]. Certaines femmes que nous avons interrogées en ont fait l'expérience, et en font unanimement un récit négatif. Monique Piton l'évoque dans un ouvrage de type autobiographique sous le terme de « *bonniche* »[254].

> « *J'étais l'aînée de six enfants alors dès que j'ai eu quatorze ans, j'ai été placée comme bonne à tout faire. (...) On est là pour nettoyer, éplucher, cuisiner, servir. (...) être bonne à tout faire c'était une sorte d'enfermement. On n'a jamais fini, il n'y a pas d'horaires.* »[255].

De fait, dans la paysannerie, les femmes ont essentiellement vocation à assurer la reproduction du groupe domestique, et ainsi permettre à l'exploitation – support de l'histoire familiale – de se perpétuer. En d'autres termes, il s'agit pour les mères de « fabriquer » un successeur qui vienne endosser le statut de chef d'exploitation à la suite de leur mari. Là plus qu'ailleurs, faire un héritier est le but de l'union : « *elle correspond exactement au prolétaire de l'ancienne Rome et à la définition étymologique du terme, celui qui importe d'abord en raison de la descendance qu'il engendre* »[256]. L'exemple des familles agricoles rend sur ce point la différence des rôles sexués très explicite : le travail productif est assigné aux hommes et aux femmes revient le travail reproductif. La pérennité de cet ordre des choses est assurée par des logiques de transmission patrimoniales qui tendent à faire des garçons de futurs professionnels, et des filles de futures épouses et mères.

> « *Dans le temps, vous savez ce qu'elles nous disaient nos mères ? Dans le temps. Ben je vais vous le dire. Mais c'est vieux ça hein ! 'Oh ben tu...' on disait...les frères à la rigueur pendant une année on les mettait en pension à école...parce que...ou à la rigueur. Mais les... 'oh ben toi tu te marieras', c'était notre destin !* », (Violette, famille de cinq enfants, origines rurales).

---

[252] NICOURT Christian (2014), « Le lent dévoilement du travail des agricultrices », *op. cit.*
[253] BATTAGLIOLA Françoise (2000), *Histoire du travail des femmes*, Paris, La découverte, p. 37
[254] PITON Monique (2010), *Mémoires Libres*, Paris, Syllepse, p. 11
[255] *Ibidem*
[256] BALANDIER Georges (1985), *Anthropologiques*, Editions Livre de Poche, p.52 *in* Dominique Jacques-Jouvenot (1997), *Choix du successeur…op. cit.,* p. 101

La paysannerie franc-comtoise n'échappe pas à cette division sexuée du travail qui repose sur les processus de différenciation des sexes, et de hiérarchisation avec une affirmation très marquée de la prévalence masculine. Le destin le plus probable pour les filles d'agriculteurs est longtemps resté celui de se marier à leur tour avec un agriculteur, et de concevoir un héritier susceptible de reprendre l'exploitation. Nous évoquerons dans une sous-partie suivante les conséquences d'une telle inégalité de destin en termes d'accès à la formation.

Du reste, les transformations qui ont touché le secteur agricole au cours des années 1960[257] ont entraîné le départ des filles de paysans, qui ne souhaitaient désormais plus épouser au village. Or cela n'implique en rien une rupture dans le système de genre traditionnel. D'une part, parce que comme nous venons de le voir, les rôles d'épouse et de mère sont intégrés comme étant prioritaires par les femmes elles-mêmes. C'est ce que nous constatons pour notre population féminine, qui a appris dès l'enfance qu'il y avait des travaux d'hommes et des travaux de femmes, et qu'un travail d'homme ne valait pas un travail de femme. C'est bien en cela que les femmes de Lip éprouvent la domination, et ce dès l'enfance. D'autre part, même si en apparences certaines choses changent, comme par exemple le fait de quitter la campagne pour aller à Besançon, cela ne signifie pas que les mentalités changent. Autrement dit, les femmes continuent d'être soumises au carcan idéologique et moral qui encadre plus fortement leurs conduites relativement à celles des hommes. A ce titre, tout un dispositif répressif pèse sur elles au cas où elles dévieraient de la norme selon laquelle elles se marient pour ensuite avoir des enfants.

[257] Les lois d'orientation de 1960 et 1962 ont impliqué une forte rationalisation du travail agricole : mécanisation, gains de productivité, ce qui a permis de réaliser l'objectif fixé par la politique agricole au niveau de la baisse des effectifs de l'agriculture.

1.2. Dépositaires de la conservation des hiérarchies de genre

Dans la famille, les convictions politiques et religieuses se transmettent toujours mieux que bien d'autres valeurs. Il existe une relation étroite entre le niveau de politisation et d'implication des parents et celui de leurs enfants[258]. Or comme nous l'avons évoqué précédemment, selon les principes traditionnels de la division sexuée du travail, le champ politique serait réservé aux hommes et le domaine religieux aux femmes. L'éducation des femmes de Lip est en l'occurrence marquée par une absence de politisation. Daniel Gaxie entend la politisation comme « *l'attention accordée au déroulement de la compétition politique, au jeu politique et aux thèmes débattus dans le champ politique* »[259]. Le différentiel de genre étant très marqué au sein du groupe familial d'origine pour notre population, il n'est guère étonnant que les hommes soient les dépositaires de la compétence politique alors que les femmes sont les garantes de la transmission des valeurs et de la morale religieuses. Celles-là mêmes qui tendent à encadrer les pratiques féminines en conformité avec les « bonnes mœurs », c'est-à-dire que la sexualité des femmes est fortement circonscrite à l'institution du mariage. A la fois religieux et civil, le mariage apparait comme une étape déterminante dans les trajectoires féminines, alors qu'il ne joue pas de la même manière pour les trajectoires masculines. Aussi parce qu'il est générateur de normes sociales plus contraignantes pour les femmes que pour les hommes, et c'est bien en cela que le rapport des femmes au mariage est facteur de domination.

Ainsi, un effet de « *gender gap* » se retrouve chez les hommes et les femmes de Lip. Avant les luttes, les femmes interrogées disent avoir eu plutôt tendance à voter à droite, notamment en la personne du Général de Gaulle. Ce constat rejoint les tendances nationales concernant l'après seconde guerre mondiale jusqu'aux années 1970, durant lesquelles le milieu rural se révèle plus conservateur que les grandes villes[260]. En 1965, 34% des Françaises ont voté pour le Général De Gaulle au premier tour, alors que seulement 13% d'entre elles ont voté pour François Mitterrand. 24% des hommes avaient quant à eux choisi le candidat de gauche, contre 27,5% le candidat Gaulliste[261]. La prévalence du vote gaulliste pour les femmes s'inscrit dans une correspondance idéologique avec la conservation des rôles sexués traditionnels.

---

[258] GUIGON Sylvie, CLERC Françoise (2012), « Auto-apprentissage masculin et transmission féminine : l'exemple des conseils municipaux », *in* D. Jacques-Jouvenot et G. Vieille-Marchiset, *Socio-anthropologie de la transmission*, Paris, L'Harmattan, p. 100

[259] ACHIN Catherine, LEVEQUE Sandrine (2006), *Femmes en politique*, Paris, La Découverte, p. 29

[260] HELFT-MALZ Véronique et LEVY Paule-Henriette (2000), *Les femmes et la vie politique française*, Paris, PUF, p. 39

[261] ACHIN Catherine, LEVEQUE Sandrine (2006), *op. cit.*, p. 23

Pourtant, le territoire franc-comtois se caractérise par une tradition sociale locale. Les théoriciens comtois tels que Charles Fourier ou Pierre-Joseph Proudhon sont effectivement qualifiés de socialistes utopiques. Socialistes ils le sont puisque ce sont *avant toute chose* des penseurs du social. Mais cela ne signifie pas pour autant qu'ils soient progressistes en ce qui concerne la condition féminine. Par ailleurs, la structure traditionnelle de la division sexée du travail tend à soustraire cette dernière des théories politiques qui prônent le changement social. Ainsi, les femmes de Lip ne peuvent qu'intérioriser l'idéologie dominante selon laquelle la différence entre les sexes est immuable, même si cela continue en même temps d'entraver leur liberté de disposer de leur corps.

1.2.1. Les effets de l'interdit sexuel

Parmi les femmes de Lip interrogées, seule une faible minorité d'entre elles sont sorties du territoire franc-comtois avant les luttes de Lip. Leurs pratiques de mobilité sont marquées par la sédentarité et des déplacements de proximité. Ce n'est pas le cas des hommes, pour lesquels le *rite de passage* à l'âge adulte est acté par le service militaire. Cette étape marque un éloignement, à la fois obligé et légitime, du foyer familial d'une part et du territoire franc-comtois d'autre part. Pour ce qui est des sociétés paysannes, Martine Segalen a montré que les femmes sortent le plus souvent hors de chez elles avec une motivation de nature ménagère[262]. Elle souligne le fait que l'église est traditionnellement le seul espace, en dehors de la maison, autorisé à la femme qui ne soit pas lié à ses travaux[263]. De même, Huguette Dagenais met en évidence un phénomène similaire en milieu urbain : la mobilité des femmes dans les villes est en fait largement assujettie aux rôles traditionnels féminins de mère, épouse et ménagère. Leurs trajets se résument le plus souvent à ceux que nécessite l'accompagnement de leurs jeunes enfants[264].

De fait, la restriction de la liberté d'aller et venir des femmes de Lip lorsqu'elles étaient jeunes filles est une manifestation supplémentaire des effets de la domination. Dès leur plus jeune âge, les mères exercent sur elles un contrôle accru sur leurs allées et venues, contrairement

[262] SEGALEN Martine (1980), *Mari et femme dans la société paysanne*, Paris, Flammarion, p. 149
[263] *Idem*, p. 162
[264] DAGENAIS Huguette (1980), « Les femmes dans la ville et dans la sociologie urbaine : les multiples facettes d'une même oppression », *Anthropologie et sociétés*, Vol.4, n°1, p. 21

à leurs frères. Comme leurs mères qui ont vécu une sorte de « *réclusion maternelle* »[265], les jeunes filles sont aussi censées limiter leurs sorties, d'où une sorte d'« *enfermement domestique* »[266]. C'est l'apparence que prend ainsi la reproduction du « *privilège sexuel* »[267] des hommes par rapport aux femmes. Elles ne sont pas libres d'aller où bon leur semble simplement parce qu'elles n'ont pas la possibilité de disposer de leur corps. Pour les femmes uniquement, les relations sexuelles sont formellement interdites avant le mariage, institution garante de la filiation légitime.

1.2.1.1. Le contrôle des sorties des jeunes-filles

L'analyse des socialisations différenciées entre les hommes et les femmes de Lip met en évidence les restrictions au niveau des sorties des femmes lorsqu'elles étaient jeunes filles. En revanche, cela n'apparait pas pour les hommes, dont les allées et venues n'ont jamais semblé être sous contrôle parental. L'écart entre filles et garçons a d'ailleurs fait l'objet d'une série d'enquêtes réalisées par Jean-Claude Passeron et François de Singly en 1984. Ils pointent cette même tendance selon laquelle le contrôle parental laisse moins de liberté aux filles qu'aux garçons. Les justifications censées rationaliser le différentiel normatif entre filles et garçons sont fréquemment de type : « *le garçon sait mieux se défendre* » ou « *la fille risque de tomber enceinte* ». Le droit de sortir est parcimonieusement accordé aux filles, alors que les escapades des frères sont jugées normales. Le chaperonnage et le confinement sont des pratiques répandues pour limiter la liberté de mouvement des jeunes filles[268].

De manière plus ou moins implicite, c'est la sexualité qui justifie un contrôle exacerbé sur les sorties féminines, surtout exercé par les mères qui perpétuent ainsi les différences entre les sexes. Elles opposent donc une forte résistance à l'acceptation de la sexualité de leurs filles. Leurs sorties sont en somme toujours assorties de menaces de sanction en cas de grossesse prématurée[269].

---

[265] BLUNDEN Katherine (1982), *Le travail et la vertu. Femmes au foyer : une mystification de la révolution industrielle*, Paris, Payot, p. 76
[266] BLOCH Françoise, BUISSON Monique, MERMET Jean-Claude (1991), *op. cit.*, p.267
[267] SCHWARTZ Olivier (1990), *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF, p. 208
[268] BLUNDEN Katherine (1982), *Le travail et la vertu. Femmes au foyer : une mystification de la révolution industrielle*, Paris, Payot, p. 31
[269] *Ibid.*

« *C'est vrai aussi que quand on y pense, moi je me dis que ma mère, elle...elle nous...tenait à la maison, elle avait 11 filles faut dire, elle a eu 11 filles. Si ses 11 filles lui ramenaient des petits enfants...Parce que si on était beaucoup sorties c'est pas sûr que...Moi je dis qu'on avait la crainte parce qu'on a été élevées assez...assez durement.* », (Odile).

Le risque de grossesse « prénuptiale » était anxiogène pour les jeunes femmes, alors que pour autant la sexualité était un thème farouchement passé sous silence au sein du groupe familial. Ce contrôle social focalisé sur la sexualité des jeunes filles n'est pas sans rapport avec les prescriptions de l'Eglise catholique selon lesquelles les relations sexuelles ne sont autorisées que dans le cadre du mariage[270]. Le tabou qui règne sur la question de la sexualité renvoie à une symbolique de la faute, du déshonneur, et indique la non-conformité morale, tout ce par quoi on se met en travers de la norme sociale, un geste plutôt périlleux pour les groupes dominés[271].

En outre, la plupart des femmes de Lip que nous avons interrogées n'ont pas pu avoir accès à une méthode de contraception fiable[272]. Pour certaines, leurs enfants n'ont pas forcément été désirés au moment où ils sont « arrivés ». De même, en dessous de 21 ans – âge de la majorité légale jusqu'en 1974 – les jeunes femmes devaient fournir au médecin prescripteur le consentement écrit de leur père[273].

« *Moi je me rappelle ben quand...ben quand j'étais toute jeune alors ben oui...je vous dis j'ai connu le père de ma fille j'avais 16 ans, c'est jeune quand même ! Alors voyez bien...puis la pilule ben fallait l'accord des parents, vous voulez pas dire à vos parents, 'tu veux pas venir...', déjà on n'aurait pas osé demander, c'est déjà ça ! Parce que si on la demande, ils savent bien pourquoi !* », (Nicole).

En ce qui concerne l'avortement clandestin – possible aussi en Suisse – les filles des milieux populaires francs-comtois n'y avaient que difficilement accès, notamment faute de

[270] MOSSU-LAVAU Janine (2002), *Les lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France (1950-2002)*, Paris, Payot, p. 163
[271] SCHWARTZ Olivier (1990), *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF, p. 214
[272] C'est sous le nom de « méthode Ogino » que reviennent le plus souvent des expériences de contraception défaillantes. Celle-ci consiste à prendre sa température pour connaître la période d'ovulation au cours de laquelle les probabilités de grossesse sont les plus importantes.
[273] MOSSU-LAVAU Janine (2002), *Les lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France (1950-2002)*, Paris, Payot, p. 167

moyens. Les femmes de Lip ont été sommées de respecter la norme selon laquelle le mariage devait précéder la naissance des enfants, puisque tout enfant né hors mariage était un enfant illégitime. Procréation et sexualité ne sont de cette façon pas dissociées, conformément aux valeurs dictées par l'Eglise catholiques. C'est sous cette épée de Damoclès que les jeunes filles ont néanmoins inauguré leur vie sexuelle[274]. Seul le statut d'épouse pouvait « mettre à l'abri » les femmes du risque de grossesse ; puisque le mariage était l'institution garante à la fois de la sexualité et de la filiation légitimes.

1.2.1.2. Le mariage, socle des hiérarchies hommes/femmes

Comme nous venons de le voir, dans le cadre de la socialisation familiale, les comportements féminins sont fortement assujettis au fait que sexualité et procréation soient indissociées. Aussi, même si le statut d'épouse offre aux femmes une certaine sécurité quant à leur sexualité, le mariage n'en demeure pas moins le socle de la filiation et, par voie de conséquences, de la reproduction des rôles sexués traditionnels.

Dans notre population d'enquête, le modèle conjugal traditionnel domine : des femmes et des hommes mariés, avec des enfants (un ou deux principalement). Généralement, le mariage a eu lieu à la mairie et à l'Eglise, et les enfants sont baptisés. Seule une femme parmi les enquêtées n'a jamais été mariée. On observe en outre une certaine précocité dans les trajectoires matrimoniales de notre population : pour les femmes, le mariage a eu lieu en moyenne entre 18 et 23 ans. Traditionnellement, les deux familles se rencontrent avant l'union et les époux emménagent ensemble seulement le soir de la nuit de noces. Ainsi, les apparences se trouvent correspondre avec la définition religieuse du mariage.

> « *Les mœurs étaient pas pareilles ! Moi par exemple, moi j'ai toujours couché chez mes parents jusqu'au mariage hein ! Je suis pas allée vivre avec mon mari, parce que ça se faisait même pas ! Enfin j'ai même pas demandé à mes parents, ils auraient peut-être dit oui, mais ça ne...ça ne m'est jamais venu à l'idée ! Alors je vais pas quand même jouer la...à dire que j'ai jamais couché avec mon mari avant de me marier, c'est pas...Mais officiellement...Enfin j'aurais pu me retrouver enceinte avant ça aurait été là un gros problème, mais on...partait pour se marier, enfin on...on se mariait, puis on partait, on laissait pas partir...* », (Isabelle).

[274] SCHWARTZ Olivier (1990), *op. cit.*, p. 213

Pour les femmes, le saut dans le mariage constitue une étape d'autant plus importante dans la trajectoire qu'elle acte le fait de n'avoir plus à rendre des comptes à ses parents. C'est pourquoi Olivier Schwartz parle d'une possible réappropriation de quelque chose de leur vie : « *tant qu'elles restaient jeunes filles, elles risquaient d'être volées dans leur liberté et leur identité. Leur position, comparée à celle des garçons, se caractérisait par un moindre droit à s'appartenir et à être reconnues socialement. C'est par le mariage qu'elles allaient gagner un espace propre d'affirmation, sortir du degré zéro de l'être et de l'avoir* »[275]. Pour les femmes de Lip aussi, l'entrée dans le statut d'épouse constitue subjectivement un gain d'autonomie permis par une sortie conforme du « cocon » familial.

Toutefois, cette autonomie est somme toute relative puisqu'une fois mariées, les femmes sont d'une part appelées à assurer la filiation en devenant mères, et d'autre part elles sont placées sous l'autorité de leur époux, qui devient ainsi chef de famille. Jusqu'en 1965, les femmes ne peuvent ouvrir de compte en banque ni avoir un travail sans l'autorisation de leur mari. La notion de puissance paternelle n'est remplacée dans le Code Civil qu'en 1970 par la notion d'autorité parentale. Ainsi, la situation des femmes mariées se caractérise par une forte dépendance à l'égard de leur mari, qui s'accentue encore lorsqu'elles deviennent mères. Conformément à la vision chrétienne de la famille, le père est le représentant d'une autorité s'imposant aux sujets enfants et à la femme. Dans cette optique, le mariage est moins un choix propre à deux individus qu'une inscription dans le groupe social. De même, la fécondité, les statuts et rôles au sein de la famille, la filiation, les relations entre générations sont étroitement contrôlés par des règles[276].

Ainsi, le mariage participe au maintien des femmes dans les rôles sexués traditionnels, ceux-là même qui sont censés permettre la reproduction du groupe familial. Elles sont chargées d'assurer la pérennité de ce « *réseau de chaînes hiérarchiques* »[277] que constitue la famille des années 1960 : « *au seuil de la famille s'arrêtait aussi la société démocratique. La famille avait un chef, pourvoyeur et médiateur entre l'espace public et l'espace privé* »[278]. Idéologiquement, cela se traduit par une plus forte proximité des femmes avec des mouvements d'orientation

[275] SCHWARTZ Olivier (1990), *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF, p. 219
[276] COMMAILLE Jacques, STROBEL Pierre, VILLAC Michel (2002), *La politique de la famille*, Paris, La Découverte, pp. 21-23
[277] *Idem*, p. 27
[278] *Id.*, p. 33

catholique ou plus largement identifiés à droite de l'échiquier politique[279]. Ceci puisqu'en intégrant le statut d'épouses, les femmes deviennent – qu'elles le veuillent ou non – les garantes de la conservation d'un ordre social et moral. De fait, les attitudes conformistes des femmes de Lip se trouvent en accord avec la morale religieuse ; mais de manière également très nette, avec les théories utopistes locales qu'il est possible de qualifier de conservatrices du point de vue de la condition féminine.

1.2.2. Du conservatisme des mouvements utopistes locaux

Il est désormais commun que la tradition sociétaire et libertaire comtoise soit rattachée au socialisme utopique. Socialiste parce que les idées visent un changement des rapports sociaux, un renversement des hiérarchies sociales à partir d'une nouvelle forme d'organisation des activités de production. Utopique parce que les changements appelés prennent une forme radicale, ce qui rend difficilement concevable leur mise en œuvre concrète. Nous nous en tiendrons ici principalement aux idées des penseurs sociaux locaux que sont Charles Fourier (1772-1837) et Pierre-Joseph Proudhon (1809-1865). Ceci étant donné d'abord que ce sont des théoriciens respectivement de la coopération et de l'autogestion, termes qui devront par la suite réapparaitre dans l'étude des luttes de Lip. Ils s'appuient sur l'observation des pratiques locales, qu'elles soient agricoles ou industrielles, d'où l'influence rurale qui caractérise leur pensée du social.

Le choix de ces penseurs de l'utopie se justifie aussi et surtout parce qu'en tant qu'hommes, ils ont des origines sociales différentes. Fourier est issu d'une famille aisée alors que Proudhon a connu la misère. Le fait qu'ils se « contredisent » sur la question des femmes est donc, de notre point de vue, fondamental. Alors que Proudhon les exclut du mouvement d'émancipation ouvrière, Fourier combine « *Monde Industriel* » et « *Monde Amoureux* »[280]. Cependant, cette divergence idéologique ne change que peu de choses dans les faits. La mémoire sociale locale se fabrique centralement autour de l'idée sociétaire, et non pas autour d'une remise en question des rapports hommes-femmes. Malgré cette idéologie émancipatrice

[279] HELFT-MALZ Véronique et LEVY Paule-Henriette (2000), *Les femmes et la vie politique française*, Paris, PUF, p. 39

[280] « *Le nouveau monde amoureux* » de C. Fourier parait en 1816 ; En 1829 parait « *Le nouveau monde industriel et sociétaire : ou invention du procédé d'industrie attrayante et naturelle distribuée en séries passionnées* ». L'intervalle entre les deux parutions laisse apparaître la progression de la pensée de l'auteur. Progression selon laquelle rapports de production et rapports amoureux sont articulés ensemble dans une même optique de changement social.

qui caractérise historiquement le territoire franc-comtois, à travers les penseurs utopiques locaux, le socialisme – aussi radical soit-il – n'en demeure pas moins conservateur sur la question de la condition féminine.

1.2.2.1. Changer l'organisation du travail et sortir de la misère ouvrière

Les théories de Fourier mettent en avant l'idée qu'il n'y aura pas de liberté tant que les hommes vivront dans le besoin. Pour lui, il n'est pas question de supprimer les classes mais la pauvreté. Pour cela, il faut transformer les rivaux en sociétaires, associer le capital, le travail et le talent[281]. Pour prouver le bien-fondé du point de vue sociétaire, il mobilise en particulier l'exemple des *fruitières*[282] comtoises. De fait la coopération entre les éleveurs mettant en commun le lait de leurs vaches se prête aisément à l'idée de l'Association que les fouriéristes cherchent à propager, comme fondement à leurs yeux de l'Harmonie universelle. La référence à la fruitière jurassienne vient en ce sens en appui de la Doctrine. Tels les propos de Victor Considérant, disciple de C. Fourier :

> « *C'est ici l'opposé du stupide et révoltant régime de la communauté et de l'égalité, de la fraternité agraire, philosophique et républicaine. Ici, il y a concours de chacun à la production suivant ses moyens, et rétribution de chacun proportionnellement à son concours : il y a stricte équité, il y a prospérité, il y a Association. (...) Et il y aura justice en tout cela, parce qu'il n'y aura pas eu égalité mais proportion* »[283].
>
> Victor Considérant, 1834.

Les fruitières participent en ce sens à la propagande de l'idée sociétaire. Or, si l'on s'intéresse de plus près à l'éthique coopérative franc-comtoise, tout porte à croire qu'il ne s'agit pas d'une coopération à vocation « révolutionnaire » mais qu'elle serait plutôt dictée par des impératifs économiques. Toutefois, l'idée qui sous-tend cette mutualisation de la production laitière fait certainement preuve d'un « *curieux amalgame de mentalité capitaliste et d'esprit communautaire* »[284]. De fait, l'organisation collective du travail permise par le système local

[281] VERNUS Michel (1991), « Les fouriéristes et les fruitières comtoises », *Cahiers Charles Fourier*, n°2, pp. 47-56
[282] Nom donné aux coopératives laitières en Franche-Comté.
[283] CONSIDERANT Victor (1834), *Destinée sociale*, Tome I, Paris, Librairie du Palais Royal, p. 365
[284] DION-SALITOT Michèle et DION Michel (1972), *La crise d'une société villageoise*, Paris, Anthropos, p. 272

des fruitières est indéniable. En ce sens, la théorie fouriériste est bien ancrée dans les pratiques locales, caractéristiques du territoire franc-comtois. Proudhon adopte une démarche comparable à Fourier. Au lieu de radicaliser la logique des fruitières comme son prédécesseur, il « traduit » la logique sociale régulant le monde des horlogers[285].

En effet, depuis ses origines populaires, Proudhon observe qu'il existe une certaine capacité auto-organisatrice du travail dans les ateliers horlogers : un atelier composé d'ouvriers qui travaillent dans le même but possède, en tant que tel, une force qui lui est propre et qui est bien plus grande que la somme des forces individuelles. D'après lui, il faut que les ouvriers de l'industrie deviennent les propriétaires des moyens de production qui, sous l'action de l'autogestion et de la mise en œuvre du mutuellisme, doivent accéder à la liberté et à l'indépendance. Le mutuellisme est donc ce qui doit permettre une organisation du travail collective autogérée ; en d'autres termes qui doit conduire à l'affranchissement du travail. Comme Marx, Proudhon considère que l'initiative de ce changement social radical appartient à la classe ouvrière, qui doit être *politiquement capable* de s'affranchir du travail. Il pose donc les conditions de cette capacité *réelle* :

> « *Posséder la capacité politique, c'est avoir la conscience de soi comme membre d'une collectivité, affirmer l'idée qui en résulte et en poursuivre la réalisation. Quiconque réunit ces trois conditions est capable* »[286].
>
> P.J. Proudhon, 1865.

Proudhon est bien un socialiste au sens où il n'envisage pas le changement sans une forme radicalement nouvelle d'économie, fondée ici sur le mutuellisme, forme de propriété contrôlée et restreinte. L'idée que défend surtout Proudhon, c'est la nécessité de sortir de la misère ouvrière. Comme Fourier, il s'attaque à la problématique de la pauvreté. Toutefois, c'est dans le rapport entre travail et rôle des femmes que réside une des criantes oppositions entre les réflexions proudhoniennes et fouriéristes.

---

[285] GUINCHARD Christian (2013), *La construction de la durée dans la mémoire locale de la question sociale*, Besançon, LASA-UFC.

[286] PROUDHON Pierre-Joseph (1865), *De la capacité politique des classes ouvrières*, (Réédition 1989), Paris, Editions du Trident, p. 57

1.2.2.2. Oubli ou mépris de la condition féminine

Il nous semble peu pertinent de faire ici la démonstration de la misogynie des théories proudhoniennes. D'abord parce que cela a déjà été fait, et de longue date, par des personnalités connues[287] ou moins connues. Parmi ces dernières, Jenny d'Héricourt est une féministe franc-comtoise qui a interpelé à plusieurs reprises Proudhon sur la question du rôle et de la place des femmes[288]. La réponse de ce dernier est qu'il n'y a pas de cause féminine. D'où notre deuxième argument : la démonstration n'est pas nécessaire étant donné la clarté du propos. Nous ne citerons que l'extrait suivant :

> « *Pour moi, plus j'y pense et moins je puis me rendre compte, hors de la famille et du mariage, de la destinée de la femme. Courtisane ou ménagère (ménagère dis-je, non servante), je n'y vois pas de milieu : qu'a donc cette alternative de si humiliant ? En quoi le rôle de la femme, chargée de la conduite du ménage, de tout ce qui se rapporte à la consommation et à l'économie, est-il inférieur à celui de l'homme, dont la fonction propre est le commandement de l'atelier, c'est-à-dire le gouvernement de la production et de l'échange ?* »[289].
>
> P.J. Proudhon, 1848.

D'après Proudhon, la subordination des femmes est inévitable : leur destin se résume à l'homme, au mariage et à la famille. La parole est toujours masculine[290]. Sur le fait qu'à son époque, un tel discours ne choquait pas ou peu, il faut rappeler qu'il est assez proche des prescriptions de l'Eglise catholique sur les rôles qu'elle entend maintenir pour les femmes. Ceci est en soi paradoxal chez ce théoricien : opposé à la religion en tant qu'elle constitue un rempart puissant à l'affranchissement du travail, mais en accord sur la question des femmes, donc pour l'immobilisme sociétal. En outre, une telle vision conduit à une reproduction par les opprimés d'une oppression. Dans le raisonnement de Proudhon, l'affranchissement se limite

---

[287] On peut citer Victor Hugo, Georges Sand ou Flora Tristan à titre d'exemples faisant partie de ses contemporains.
[288] Elle publie en 1860 *La femme affranchie*, à l'adresse de Proudhon « Monsieur Proudhon et la question des femmes ». D'après une intervention des membres du laboratoire *Logiques de l'agir* (2013), « La tradition du socialisme comtois et l'articulation entre la théorie et la pratique », séminaire organisé par le LASA-UBFC, Besançon.
[289] PROUDHON Pierre-Joseph (1848), « Programme révolutionnaire », Œuvres complètes, Vol. 10, p. 302 cité *in* BOUVIER Pierre (2003), « Pierre-Joseph Proudhon, contingences et spéculations », *op. cit.*, p. 193
[290] BOUVIER Pierre (2003), *op. cit.*, p. 194

effectivement à la condition ouvrière. Les origines sociales de Proudhon peuvent en partie expliquer que sa critique virulente se porte uniquement sur le système de production capitaliste. Il connait la misère et la pauvreté du peuple « de l'intérieur ». Cela étant, l'émancipation ouvrière doit se faire selon lui pour ainsi dire sans les femmes.

Il n'en va pas de même pour Fourier : des parents commerçants, son père occupe des fonctions de juge consulaire au tribunal de commerce. A noter donc des origines plus bourgeoises, qui vont de pair avec une idéologie que certains ont parfois qualifiée de *féministe*. Sa théorie de l'attraction passionnée part de l'idée que les hommes sont malheureux parce qu'ils se forcent à mener une vie en total désaccord avec la nature que Dieu leur a donnée. Le nouveau monde social doit être un nouveau monde amoureux en même temps qu'un nouveau monde industriel. Il ne peut y avoir de changement économique et politique s'il n'y a pas en même temps de changement éthique. Mais ce qui déclenche véritablement le scandale et l'indignation c'est lorsqu'il prône le fait que les passions sont naturellement bonnes, et que le plaisir est naturellement fédérateur, créateur de liens. Il préconise ainsi de nouveaux rapports amoureux, la liberté sexuelle et le droit au plaisir. Plus globalement, c'est l'institution du mariage qu'il met à mal :

> « *Comment la femme pourrait-elle échapper à ses penchants serviles et perfides quand l'éducation l'a façonnée dès l'enfance à étouffer son caractère pour se plier à celui du premier venu que le hasard, l'intrigue ou l'avarice lui choisissent pour époux ? Il faut dans l'ordre civilisé hébéter les femmes dès leur enfance pour les rendre convenables à la servitude du mariage* »[291].
>
> C. Fourier, 1816.

Pour Fourier, le couple est l'unité minimale de la combinaison sociale. Pire, ça n'est pas un principe d'union mais au contraire, un principe d'exclusion et de séparation. Autrement dit, le mariage est contraire à la vocation amoureuse. C'est aussi qu'il perçoit les logiques opprimantes pour les femmes des institutions du mariage et de la famille, premières touchées par la « répression des passions ». En réponse, il propose un mariage facultatif avec contrat résiliable à tout moment, une vie familiale réduite, les enfants devant être élevés par la communauté. Révolution économique et révolution sexuelle sont, de son point de vue, indissociables.

[291] Cité par Benoîte Groult (1977), *Le féminisme au masculin*, Paris, Denoël, p. 169

Ainsi, les idées de Fourier s'opposent radicalement à la morale de l'époque. C'est ce qui peut expliquer pourquoi ses disciples se sont attachés à expurger la Doctrine de ses aspects les plus subversifs, ceux précisément qui concernent les femmes. Max Buchon et Wladimir Gagneur se sont par exemple donnés pour tâche de réformer le système des fruitières, en œuvrant pour le doter d'une structure juridique commune qui puisse assurer sa pérennité[292]. Victor Considérant a également participé à édulcorer la Doctrine en se focalisant sur les aspects politiques de l'idéologie socialiste. Même ses disciples femmes ne portent pas l'idée de changement des mœurs. Clarisse Vigoureux par exemple ne s'engagera pas dans une revendication féministe, alors qu'elle voue une fidélité sans borne à Charles Fourier[293]. D'après C. Guinchard et D. Jacques-Jouvenot, elle serait plus « *une croyante dévouée, ou un disciple, qu'une affranchie* »[294]. Tout en véhiculant des idées qui prônent le changement social au niveau des rapports de production, Clarisse Vigoureux se conforme au rôle traditionnel des femmes dans la transmission, notamment celle des patrimoines familiaux.

D'où la seule permanence de l'idée sociétaire dans la construction de la mémoire sociale locale. L'oubli de la condition féminine participe de renforcer cette idée dominante dans les mentalités selon laquelle les femmes ont pour vocation première de se marier et d'avoir des enfants, qui plus est dans les milieux ouvriers comtois. En ce sens, le mariage a effectivement un effet normalisateur pour les trajectoires féminines puisqu'elles ne sont pas placées dans une situation leur permettant d'ambitionner *autre chose*. De fait, il est possible de faire état pour les femmes de Lip de cette inégalité de destin relativement aux hommes. Les trajectoires féminines présentent effectivement un parcours de formation écourté plus tôt, ce qui manifeste encore une fois la présence d'une domination sur la base du déterminisme conjoint de genre et de classe.

[292] VERNUS Michel (1991), « Les fouriéristes et les fruitières comtoises », *Cahiers Charles Fourier*, n°2
[293] JACQUES-JOUVENOT Dominique et GUINCHARD Christian (2013), « Clarisse Vigoureux, affranchie ou disciple de C. Fourier ? », *in* Actes du colloque : *Les affranchies, franc-comtoises sans frontières*, Besançon, PUFC, p. 138
[294] *Idem*, p. 141

1.3. Discriminées dans l'accès à la formation

Les hommes et femmes qui constituent notre population ont pour point commun une entrée précoce dans une activité de travail. Ceci, quelles que soient les formes que prend la vie active. Le trait commun qu'ils et elles partagent est cette absence de cursus scolaire, étant donné que pour la plupart « la question ne se posait même pas ». Notre population était effectivement issue de catégories sociales exclues du jeu scolaire pendant les années 1950 et 1960 : « *les petits commerçants, les artisans, les agriculteurs et même, du fait de la prolongation de l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans, les ouvriers de l'industrie* »[295]. La démocratisation de l'école est à peine entamée, et de nombreuses enquêtes ont montré que pour ces générations-là, l'accès à l'école est loin d'être une évidence. Pour autant, cela ne se passe pas de la même manière pour les garçons et pour les filles. En effet, on observe une différence flagrante entre les niveaux de formation, qui traduisent là encore une reproduction des hiérarchies de genre. Le moindre investissement des familles dans la scolarité des filles entre en correspondance avec l'offre locale de formation qui distingue enseignement technique masculin et enseignement ménager féminin.

1.3.1. L'entrée précoce dans le travail

La continuité des études pour les enfants des milieux populaires est un luxe que leurs parents peuvent rarement se permettre. Ainsi, si les enfants entrent tôt dans la vie active, c'est qu'ils doivent rapidement apporter un salaire à leurs parents. Le salaire relativement bas du père – au regard aussi du nombre d'enfants par famille – exclu la poursuite d'études longues pour les enfants, et rend impérieusement nécessaire leur mise au travail rapide[296].

Aucun interlocuteur ne fait exception à cette règle qui veut que les enfants résidant au foyer et en âge de travailler « ramènent » leur paie aux parents. Les hommes et les femmes qui constituent notre population d'enquête sont donc sensibilisés très tôt aux difficultés économiques et à la nécessité de travailler – les conditions important peu – pour assurer la survie du groupe familial. Les familles se comportent à cet égard comme des unités

[295] BOURDIEU Pierre et CHAMPAGNE Patrick (1993), « Les exclus de l'intérieur », *in* P. Bourdieu, *La misère du monde*, Paris, Seuil, pp. 914-915
[296] SCHWARTZ Olivier (1990), *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF, p. 67

économiquement fonctionnelles, dont tous les membres sont précocement et intensément engagés dans le travail[297]. L'éducation reçue et intégrée fait primer la solidarité familiale, celle-là même qui les dépossède de la rétribution de leur travail. Conformément aux rôles sexués, c'est la mère qui engrange les payes de ses enfants et les redistribue éventuellement :

> « *Dans le temps, ben ça se passait comme ça, l'argent qu'on gagnait, on le donnait à notre mère, et c'est elle qui dispatchait, qui faisait vivre tout le monde, mais c'était pas notre argent. C'était l'argent qu'on donnait pour tout le monde. On donnait le salaire, ma mère nous donnait un petit quelque chose, une petite récompense on va dire, parce que c'était minime* », (Odile, entrée dans le travail salarié à 15 ans).

> « *Après avoir été embauché, j'ai donné ma paye à ma mère, on était payé en liquide. C'était des grosses enveloppes. Et tous les six mois on avait une prime semestrielle, 20%, y en a qui se faisaient un blé dingue ! Et j'ai tout le temps donné la paye à ma mère, le jour de l'an je rentrais, on avait travaillé de nuit, on travaillait de nuit les jours de fête et tout, et le matin du premier de l'an je donne ça à ma mère. Elle compte, mon père qui était là, il était là, il regardait, moi je disais rien, et...elle comptait. Elle prend la moitié de ma paye, elle me rend tout le reste avec ma prime. Et là mon père qui dit 'quoi ? c'est quoi ça ?', et elle lui dit : 'moi j'ai toujours fait comme ça avec lui.'* », (Gabriel, entré dans le travail salarié à 16 ans).

L'injonction parentale de mise au travail pour soutenir financièrement la famille se traduit par la récurrence des termes « *fallait bien travailler* ». Elle écrase du même coup les éventuelles aspirations des enfants qui auraient préféré « faire autre chose de leur vie », et notamment poursuivre des études. Pris dans la solidarité familiale et la nécessité – de classe – filles et garçons n'ont guère le choix que d'agir en conformité avec les attentes parentales. Cette entrée précoce dans la vie active se voit favorisée par la facilité de trouver un travail au cours des années 1960, période dite de plein-emploi. Une telle conjoncture qui allie pénurie de main d'œuvre et amélioration du niveau de vie leur assure un emploi stable et une certaine aisance, sans forcément avoir à miser sur la scolarité[298]. En outre, le rôle des titres scolaires n'est pas

[297] SCHWARTZ Olivier (1990), *op. cit.*, p. 66
[298] POULLAOUEC Tristan (2004), « Les familles ouvrières face au devenir de leurs enfants », *Economie et statistique*, n°371, pp. 3-4

intégré par la génération des parents, ce qui globalement les empêche de s'approprier les enjeux scolaires en lien avec le marché de l'emploi.

> « *De toutes façons, je voulais pas aller travailler, je voulais faire le BTS hein...Alors comme mes parents n'ont pas voulu, et mon père m'avait inscrit parce que moi je m'étais dit ben tiens en septembre, si j'ai pas de boulot, ben j'irais faire le BTS. Mais manque de pot il m'avait trouvé du boulot ! (...) Mes parents j'ai eu le bac pour eux c'était le summum, ça suffisait, c'était pas la peine d'aller plus loin, t'as le bac, pourquoi faire des études ? Ils voyaient pas ce...ce que j'avais envie*. », (Suzanne, entrée dans le travail salarié à 20 ans).

L'absence de chômage et le poids de l'injonction parentale de mise au travail jouent en défaveur de la scolarisation. L'extrait précédent met en évidence la faible légitimité associée à l'idée de poursuite d'études au sein du groupe familial d'origine. La valeur du diplôme obtenu est en outre peu considérée, puisque le père trouve à sa fille un travail d'ouvrière malgré la détention du baccalauréat. Ce niveau de diplôme fait en l'occurrence figure d'exception concernant notre population féminine, dont les trajectoires de formation sont plus généralement marquées par l'arrêt de la scolarité au certificat d'études primaires, ce qui n'est pas le cas pour les hommes. Le déterminisme de classe se double donc d'un déterminisme de genre.

1.3.2. Des investissements parentaux différenciés

L'exclusion du jeu scolaire du fait de l'appartenance de classe ne joue pas de la même manière selon le genre. Une différence significative sépare immédiatement les hommes des femmes de Lip rencontrés au cours de notre enquête : alors qu'une écrasante majorité d'entre elles arrêtent l'école à 14 ans, en étant seulement détentrices d'un certificat d'études primaires, les hommes quittent l'école en ayant un CAP en poche, ou bien ils avaient commencé d'en préparer un. Le tableau inséré ci-après peut permettre de l'illustrer :

	Femmes		Hommes	
	Effectifs	*Ratios*	*Effectifs*	*Ratios*
Certificat D'études	**17**	**81%**	1	5%
CAP	2	9%	**15**	**79%**
Baccalauréat	1	5%	2	11%
Etudes supérieures	1	5%	1	5%
Total	21	100%	19	

Tableau n°1 : Niveaux de diplômes en fonction du sexe *(population d'enquête)*

Les hommes de Lip sont sept fois plus nombreux que les femmes à détenir un CAP. Ainsi, logiquement, ces femmes ont toujours été moins diplômées que leurs frères, puis que leurs maris, et enfin que leurs homologues ouvriers.

> « *Oui il avait des diplômes. Lui il en avait, moi j'avais que mon certificat d'études (...) c'est plus difficile hein ! Tandis que lui il a eu plus de chance que moi d'avoir...voilà*. » (Joëlle, Titulaire du certificat d'études, à propos de son époux).

L'écart de formation avec les hommes – frères ou époux – n'est pas décrit dans les discours féminins sur le mode de la discrimination. Pourtant, du seul point de vue de la fratrie, les femmes de Lip évoquent unanimement l'acquisition de diplômes supérieurs à elles par leurs frères. Cet écart renvoie plus largement à une inégalité encore tenace dans la France d'après-guerre, et exacerbée dans les milieux ouvriers[299]. Il faut attendre les années 1960 pour que la massification scolaire prenne un réel essor, permettant aux filles de « rattraper » les garçons, aussi dans les milieux populaires[300].

Les trajectoires de formation des femmes de Lip sont donc à la croisée d'une époque qui tend à les intégrer davantage dans le dispositif scolaire. Mais pour ce qui les concerne, les investissements des parents dans la formation des enfants demeurent différenciés. L'apprentissage de savoirs professionnels relève d'une exclusivité masculine étant donné aussi que les perspectives de mobilité sociale reposent exclusivement sur les hommes. De fait, si les

[299] PFEFFERKORN Roland (2007), *Inégalités et rapports sociaux*, Paris, La Dispute, p. 318

[300] Roger Establet parle à ce propos de « *révolution respectueuse* ». *In* M. DURU-BELLA, A. KIEFFER, C. MARRY (2001), « La dynamique des scolarités des filles : le double handicap questionné », *Revue française de sociologie*, n°42-2, p. 252

fils vont jusqu'au CAP, c'est le signe d'une certaine attente parentale à leur endroit[301]. La trajectoire de formation des fils se situe en continuité avec l'ambition des parents : soit ceux-ci aspirent à ce que leur fils s'extraie de leurs origines populaires ; soit, occupant des emplois de type classe moyenne, ils souhaitent que leur fils réussisse aussi bien qu'eux, voire mieux. Les hommes, en poursuivant leur formation, s'inscrivent donc dans le projet parental de mobilité ascendante. En regard, les femmes subissent en premier lieu cette « absence d'ambition parentale » en ce qui les concerne : ayant désiré pour certaines poursuivre leurs études ou suivre une autre formation, elles vont se soumettre à l'injonction parentale et entrer sur le marché du travail pour des raisons essentiellement financières[302].

> « *Et j'aurais pu faire des études, c'est ce que je voulais faire, m'occuper d'enfants, mais malheureusement c'était pas le cas (…) je pouvais pas faire des études non plus. J'avais trois frères dont un qui était à l'armée, et puis deux autres ben ils avaient, ils passaient leur diplôme de métallurgie et puis de carrossier alors...j'ai dit bon ben...Il fallait qu'il y en ait un qui se…c'est toujours la même qui s'est dévouée quoi. C'était la bibi hein !* », (Claudine, Titulaire du Certificat d'Etudes, Aînée d'une famille de 11 enfants, commence à travailler à l'âge de 14 ans).

Il est possible d'en conclure que les femmes de Lip sont doublement lésées au regard des inégalités de destin auxquelles elles sont confrontées, en raison conjointe des antagonismes de classe et de sexe. Les parents anticipent pour leurs enfants le destin le plus probable, en fonction de leur position dans l'espace social d'une part, et d'autre part de la répartition des rôles sexués traditionnels dans le groupe familial. Dès lors, la formation des filles n'est effectivement pas « rentable » puisque les rôles sociaux qui les attendent sont définis pour être prioritairement ceux d'épouse, ménagère, et mère. Seuls les hommes sont éduqués pour devenir des professionnels, d'où la nécessité d'intégrer un apprentissage technique. La différence statistique au niveau des titres scolaires entre les hommes et les femmes n'est donc que « la face émergée de l'iceberg » puisqu'elle résulte en fait de l'action conjointe des systèmes de domination sociale, qui tendent à maintenir les femmes dans leurs rôles traditionnels. Une telle logique se voit renforcée par une offre locale de formation en conformité avec les principes fondateurs de la division sexuée du travail.

---

[301] SCHWARTZ Olivier (1990), *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF, p. 211

[302] BLOCH Françoise, BUISSON Monique, MERMET Jean-Claude (1991), « L'activité féminine : une affaire de familles », *Sociologie du travail*, Vol. 33, n°2, p. 264

1.3.3. Ecole d'« horlo » versus écoles ménagères

Le territoire franc-comtois est historiquement marqué par la présence de l'horlogerie. Activité implantée localement dès le XVIIIème siècle, elle a nécessité pour se développer et se pérenniser d'être soutenue par des structures de formation adaptées aux évolutions du travail horloger. L'institution phare de la formation en horlogerie est communément appelée « école d'*horlo* ». Fortement implantée dans le tissu industriel local, l'existence d'une école d'horlogerie à Besançon remonte à 1844 ; elle obtient le statut d'Ecole Nationale Professionnelle en 1921. La genèse de l'école se définit par une tension constante entre théorie et pratique, entre la nécessité d'une formation accomplie et les besoins immédiats en main d'œuvre de l'industrie locale[303]. De fait, l'école assure les débouchés professionnels dans la région même. Le prestige du travail horloger est insufflé à même l'école qui se donne une vocation ambitieuse : « *l'horlogerie est en effet un art et non un métier ; or tout art doit être enseigné* »[304]. Cet *art* est plus particulièrement enseigné aux jeunes hommes qui sortent de l'école avec des CAP de mécaniciens, ajusteurs, tourneurs, fraiseurs. A ce titre, l'ouverture du recrutement aux jeunes filles ne date que de 1917 et l'école reste majoritairement une filière de formation masculine[305]. Ainsi, l'école d'*horlo* figure au premier chef de la trajectoire de formation pour les hommes de Lip, puisque près de 80% ont intégré un apprentissage technique lié au secteur horloger. Ces formations courtes (environ deux ans) permettaient l'acquisition d'un diplôme technique, marqueur social de l'attribution – exclusive – de la compétence professionnelle au masculin.

> « *J'avais fait l'école d'horlo, et puis...C'est bien tombé parce qu'en 1968 et ben on n'a pas passé d'examen donc j'ai eu mon brevet de technicien... Autrement je sais pas si je l'aurais eu ! Parce qu'en anglais c'était terrible et en Français aussi. Donc...ça s'est bien passé, on m'a donné le brevet de technicien quoi* », (Yves, Titulaire d'un brevet de technicien – équivalent au CAP).

---

[303] Informations visibles sur le site Internet du Musée du Temps de Besançon, [En Ligne], URL : http://www.mdt.besancon.fr/lhorlo-lecole-dhorlogerie-de-besancon/

[304] Il existe une forte proximité entre les dirigeants de firmes horlogères et l'école d'horlogerie de Besançon. Les industriels les plus influents (tels que la famille Lipmann ou Daudanne) sont notamment intégrés à la politique locale d'enseignement technique qui définit les besoins de formation en forte correspondance avec les besoins industriels. *In* POUPARD Laurent (2011), « Paul Guadet et les écoles nationales d'Horlogerie de Besançon et d'Optique de Morez », *In Situ*, [En ligne], URL : http://insitu-revues.org/730

[305] POUPARD Laurent (2011), *op. cit.*

« *Donc l'instit a dit 'ben ce serait bien qu'il aille faire du technique à Besançon'. Voilà, donc pas des études longues. Donc je me suis retrouvé à… à l'école d'horlo voilà, c'était un centre d'apprentissage, c'était pas...Y avait pas de centre d'apprentissage à l'époque encore, donc après ils ont fait Montjoux, ce truc qu'ils vont fermer maintenant, et j'ai fait des études pour être tourneur-fraiseur ou je sais pas quoi, on savait pas, enfin pour faire de la mécanique. Donc j'ai limé, j'ai fait des trucs, puis après j'ai passé un CAP de tourneur voilà. Donc je suis sorti avec un CAP de tourneur* », (Thierry, Titulaire d'un CAP de tourneur).

Comparativement, les formations qui sont proposées aux filles issues des milieux populaires sont relatives aux travaux ménagers. A Besançon, le lycée Condé, installé depuis 1947 place Marulaz, prend en charge les filières féminines d'apprentissage à travers les sections ménage, couture et cuisine[306]. Concrètement, les filles travaillent davantage à être des ménagères accomplies plutôt qu'à l'acquisition de compétences mobilisables dans la sphère professionnelle. Mais de façon plus intime, les femmes intériorisent une capacité moindre que celle des hommes, l'idée qu'elles sont presque automatiquement moins intelligentes qu'eux. L'extrait suivant peut permettre de l'illustrer :

« *Mon frère était super intelligent, c'était presque il était au-dessus de la moyenne, il a quand même été au certificat, il est parti à Gray quand moi j'étais à Condé, moi j'étais peut-être moins intelligente c'est sûr mais… Il est parti à Gray dans la mécanique, il détestait ça. C'était un matheux, c'était...Donc il a fait trois ans de mécanique...enfin c'est pas pour lui que je suis là mais enfin bon...c'est...Moi j'ai fait pareil, donc je suis partie à 14 ans, peut-être j'aurais pu faire quand même partir en 6ème puis faire un petit peu quelque chose… Donc à 14 ans y avait plus tellement de...y avait la mécanique pour les hommes, la couture un peu pour les femmes à Condé, heu le collège lumière c'était trop tard, il fallait être en 6ème, on n'intégrait pas. Donc ma mère me met à Condé, je détestais la couture, je fais trois ans là-dedans.* », (Isabelle, Titulaire d'un CAP couture).

[306] Actuellement, le lycée Condé propose des formations en hôtellerie et service à la personne, ce qui laisse d'entrevoir l'évolution du marché du travail et la correspondance avec l'évolution des métiers dits « féminins ». Informations visibles sur le site du lycée, [En ligne], URL : lycee-conde.fr/un-peu-dhistoire/

Il est donc peu étonnant que la formation des femmes de Lip n'aille pas pour la plupart d'entre elles jusqu'au CAP. Pour une très large majorité des enquêtées, la scolarité s'arrête au Certificat d'Etudes Primaires, ce qui a parfois pu générer des formes de frustration et nourrir un sentiment d'injustice ; prioritairement en lien avec les origines sociales plutôt qu'en référence à l'antagonisme de sexe.

> « *Mais après moi mes petites copines, j'apprenais bien à l'école mais mes petites copines elles sont parties en pension mais ma mère elle avait pas les moyens de m'y mettre à la pension. A la campagne y avait que ça, aller en pension hein ! Et puis j'ai passé mon certificat d'études et après j'ai bossé à la campagne avec mon frère, sans revenus, comme ça, j'étais pas... (...) Moi j'apprenais bien à l'école, j'avais horreur des maths, de la science mais tout ce qui était histoire, géographie, français ça allait tout seul. Mais le reste non. Mais j'aimais bien, j'aurais bien aimé...quand mes copines sont parties en pension moi j'ai pleuré hein. Savez...moi je dis toute ma vie j'ai été lésée* », (Violette, Titulaire du Certificat d'Etudes).

Pour celles dont les origines sociales sont proches des classes moyennes, la possibilité est plus grande d'intégrer des formations en comptabilité ou sténodactylo. L'école Pigier propose par exemple des cours pour occuper des fonctions administratives, mais ceux-ci restent néanmoins couteux puisqu'il s'agit d'un enseignement technique privé. En outre, un tel apprentissage n'est pas forcément synonyme de reconnaissance de la professionnalité pour les femmes. Nous reviendrons ensuite plus largement sur la place donnée aux fonctions administratives à l'intérieur du monde social de l'usine, étant donné notamment qu'il s'agit de postes majoritairement féminins. Comme nous l'avons évoqué, ce sont les femmes qui gèrent traditionnellement la comptabilité familiale ainsi que les rapports avec l'administration, et ce plus clairement encore dans l'agriculture[307]. Le manque de professionnalité associé aux filières de formation majoritairement féminines n'est donc pas séparable des logiques de distinction entre les rôles traditionnels sexués.

L'accès à la formation des femmes de Lip, outre qu'il reflète une double discrimination – sur la base des appartenances conjointes de classe et de sexe – s'inscrit dans la continuité de

[307] La tendance s'est encore accentuée sous l'effet de la politique de modernisation qui a entraîné pour les femmes d'agriculteurs une plus grande spécialisation sur la gestion des comptes de l'exploitation et les tâches administratives.

l'héritage du modèle de la femme au foyer et traduit une perpétuation des hiérarchies de genre. Une telle configuration, historiquement construite, repose sur l'exécution par les femmes d'un travail considéré comme n'ayant aucune valeur *réelle*. Le travail domestique réservé aux femmes, aussi exigeant soit-il, ne leur confère ni droit de cité, ni richesse, ni surtout indépendance[308]. Il apparait plutôt comme une contrepartie à la dépendance des épouses envers leurs maris[309]. Par héritage, les femmes de Lip se voient donc assigner à leur tour l'entièreté des tâches domestiques. Leur socialisation est marquée par l'apprentissage des travaux ménagers, ce qui n'est pas le cas des hommes. Elles n'en tirent aucune reconnaissance puisqu'il est conçu comme normal pour elles de se préparer à devenir des épouses-ménagères-mères.

Afin d'accomplir le destin qui leur est attribué, elles doivent également se soumettre aux injonctions morales que véhiculent de surcroit les croyances religieuses. Cela laisse d'apparaitre le privilège sexuel qui a court pour les hommes dont les sorties n'ont jamais été limitées ; contrairement aux femmes qui ne peuvent se libérer de l'interdit sexuel que par le mariage. Cela explique en partie l'adoption de postures conformistes de la part des femmes de Lip, plus proches avant les luttes d'idéologies conservatrices. Outre cela, la culture locale tend historiquement à écarter toute remise en question de la condition des femmes. Les dispositifs de formation professionnelle locaux en sont une illustration flagrante : même si les femmes de Lip avaient pu aller jusqu'au CAP, cela n'aurait modifié que très peu de choses dans leur niveau de qualification, et plus largement dans leur situation à l'entrée sur le marché du travail salarié. Ainsi, « *la contribution spécifique des femmes à la reproduction justifie une telle division sexuée du travail* »[310]. Les rôles traditionnels d'épouse, ménagère et mère sont construits comme prioritaires pour les femmes, en vertu d'un ordre naturel immuable.

Dans le même temps, le mouvement des femmes vers le travail salarié est bel et bien engagé dans les années 1960. De fait, nos populations féminine et masculine se caractérisent justement par une entrée précoce dans le travail. Cependant, le poids des socialisations antérieures laisse supposer une continuité de l'action combinée des variables de sexe et de classe continue dans la sphère du travail salarié. D'où l'importance qu'il est à présent de mieux connaître les suites de ces socialisations différentielles entre les femmes et les hommes, afin notamment de dresser un état des lieux de la situation des ouvrières, et plus précisément des ouvrières de la manufacture horlogère Lip.

---

[308] SULLEROT Evelyne (1968), *Histoire et sociologie du travail féminin*, Paris, Editions Gauthier, p. 24
[309] COMMAILLE Jacques, STROBEL Pierre, VILLAC Michel (2002), *La politique de la famille*, Paris, La Découverte, p. 27
[310] *Idem*, p. 33

II. DES FEMMES OUVRIERES DANS LA MANUFACTURE HORLOGERE LIP-S.A.

Dans la seconde partie de ce chapitre, il s'agit de mieux connaître notre population relativement à l'appartenance commune au personnel de l'entreprise Lip. En ce qui concerne les femmes interrogées, lesquelles font effectivement partie du groupe des salariés de Lip, on observe plus particulièrement la prédominance du statut d'ouvrière. Aussi, il convient de savoir ce que signifie concrètement – matériellement – *être ouvrière* de Lip avant que les évènements de 1973 ne surviennent, soit sur la période 1950-1970. Pour cela, il est nécessaire de s'appuyer sur des études qui ont justement mis en évidence le fait que « *la classe ouvrière a deux sexes* »[311]. L'analyse proposée consiste non pas à partir du fait que les ouvrières sont moins des femmes que des ouvriers, mais bien à considérer qu'elles ne sont ni femmes, ni ouvrières exclusivement, qu'aucune de ces catégories n'est auto-suffisante[312]. C'est pourquoi, l'étude des socialisations professionnelles exige de poursuivre notre démarche comparative en articulant les catégories de sexe et de classe, soit qu'il faille axer ici sur « *la dimension genrée de la classe ouvrière* »[313].

Cette comparaison, nous l'établissons à partir de la notion de carrière, concept qui autorise la prise en compte des singularités éclairant aussi les disparités sexuées et sociales à l'œuvre[314]. Pour reprendre la définition d'Everett Hughes, la carrière est « *le parcours ou la progression d'une personne au cours de la vie, ou d'une partie de celle-ci, comme par exemple la période de la vie pendant laquelle elle travaille (...) A chaque étape de la carrière, la personne reçoit une quantité d'argent, d'autorité et de prestige (...) Une telle étude vise à se placer au point de rencontre une société stable mais néanmoins changeante et l'être humain unique* »[315].

---

[311] Titre d'un article publié en 1993 par D. Kergoat et H. Hirata, repris par PFEFFERKORN Roland (2010), « La classe ouvrière a deux sexes », *in* X. Dunezat, J. Heinen, H. Hirata, R. Pfefferkorn, *Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, p. 73

[312] DUNEZAT Xavier, GALERAND Elsa (2010), « Un regard sur le monde social », *in* X. Dunezat, J. Heinen, H. Hirata, R. Pfefferkorn, *Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, p. 29

[313] PFEFFERKORN Roland (2010), « La classe ouvrière a deux sexes », *op. cit.*, p. 74

[314] DENAVE Sophie, « Les conditions individuelles et collectives des ruptures professionnelles », *Cahiers internationaux de sociologie*, PUF, Vol. CXX, p. 87-88

[315] HUGHES Everett (1995), *Le regard sociologique*, Paris, Editions de l'EHESS, p. 177

Dès lors, il est possible de distinguer trois moments dans les parcours professionnels, tant féminins que masculins. D'abord, le moment de l'embauche chez Lip doit faire l'objet d'une attention particulière, étant donné qu'il correspond à l'intégration d'un nouveau statut. Il faut donc en savoir plus sur la construction des identités professionnelles, processus à la fois biographique, enraciné dans la socialisation antérieure, et processus relationnel, dépendant des interactions[316]. C'est aussi l'occasion de revenir sur les spécificités de la culture horlogère locale, qui définit une identité particulière par rapport à l'objet produit. Là, il faut encore distinguer la manufacture horlogère Lip, une des rares à produire la montre presque entièrement, de « A à Z », par opposition aux ateliers qui produisent de manière spécialisée, une partie des composants[317]. Cette étape de la socialisation professionnelle doit enfin être appréhendée à partir du rapport spécifique des femmes au travail, ce dernier ne se limitant pas au seul travail salarié. Si le travail féminin reste inextricablement lié aux statuts occupés dans la sphère familiale, les tâches domestiques exclusivement assignées aux femmes modulent nécessairement leur inscription dans l'activité salariée.

La deuxième séquence identifiée dans les trajectoires des hommes et femmes interrogés correspond à la période relativement stable durant laquelle ils et elles ont travaillé chez Lip. C'est le moment au cours duquel leur identité professionnelle s'est affirmée sous l'effet de la répétition des interactions dans le milieu de l'usine. Contrairement à ce que les apparences de la division du travail pourraient le laisser supposer, la classe ouvrière est éminemment *hétérogène et sexuée*[318]. Aussi, même si le fonctionnement de l'usine tend à faire de la subordination ouvrière un axiome principal, il convient d'attacher la même importance aux effets de différenciation qui se déploient concomitamment sur la base de l'appartenance de sexe. Cela implique d'observer la répartition sexuée du personnel en termes de catégories professionnelles, de statuts occupés, de localisation dans l'usine et d'inscription dans le dispositif de carrière. Nous mobiliserons notamment des données chiffrées récoltées au cours de recherches qui nous précèdent afin de dresser un état des lieux général du fonctionnement usinier[319], en « déroulant le fil » de l'entrecroisement des rapports sociaux de classe et de sexe.

---

[316] DUBAR Claude et SAINSAULIEU Renaud (1992), « Mobilités et formes de production identitaires », *in* COUTROT L. (dir.), *Cheminements professionnels et mobilités sociales*, Paris, La documentation française, p.329

[317] COURNARIE Emmanuelle (2011), *Approche socio-anthropologique d'une reconversion industrielle : de l'horlogerie aux microtechniques*, Thèse de Doctorat en sociologie, Besançon, p.65

[318] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 10

[319] On se réfèrera principalement aux chiffres avancés par Pauline Brangolo dans le cadre de son travail sur les femmes de Lip, (2015), *Les filles de Lip (1968-1981) : trajectoires de salariées, mobilisations féminines et conflits sociaux*, Mémoire de Master II, Université Paris I Sorbonne, 401 p.

Enfin, l'attention accordée à la carrière des systèmes sociaux implique une prise en compte des logiques de changement qui les traversent. Ceci nous amène à faire état d'un troisième moment, celui qui renvoie à la période 1968-1973. De fait, il est nécessaire de mieux connaître le rapport de notre population aux mouvements et organisations porteurs de changement. Cela se justifie d'autant plus que Mai 1968 constitue historiquement un « *temps-fort exceptionnel* »[320] des mouvements contestataires qui ont traversé la société française dans son ensemble. L'approche biographique permet d'observer l'écho qu'ont eu ces évènements au niveau local, et notamment auprès des milieux ouvriers franc-comtois. L'intrication marquée des éthiques religieuse et militante au sein du syndicalisme comtois laisse cependant supposer une moindre teneur subversive. Aussi, les pratiques militantes méritent à leur tour d'être envisagées sous l'angle du rapport social de sexe. Dans l'entreprise, ce sont les organisations syndicales qui centralisent le discours et les pratiques contestataires, vecteurs de possibles changements. D'où l'intérêt porté au répertoire revendicatif, à la définition dominante attachée au militantisme, et à la manière dont s'organisent à la fois l'entrée et l'inscription dans une activité militante pour les femmes et les hommes qui composent notre échantillon d'enquête. C'est en regardant attentivement ces trois moments de la socialisation professionnelle que nous entendons ainsi compléter notre étude de la structure de la division sexuée du travail avant les luttes.

[320] PIGENET M., TARTAKOWSKY D. (2012), *Histoire des mouvements sociaux en France*, Paris, La Découverte, p. 10

2.1. Les conditions de l'accès à l'emploi chez Lip

Dans le cas de notre population, l'entrée chez Lip coïncide avec la période de plein emploi typique des Trente-Glorieuses. Les discours convergent sur le fait que le moment de l'embauche est marqué par la facilité de trouver du travail ou bien d'en changer au cours de cette période. Entre 1945 et 1975, les entreprises recrutent massivement, notamment dans l'industrie où les besoins de main d'œuvre sont importants. Le taux de chômage est quasiment nul, soit autour des 4% en moyenne, aussi l'ascenseur social fonctionne-t-il à plein régime pour la génération née vers 1945[321]. Un tel contexte de croissance économique rend la configuration du marché du travail favorable aux salariés. En effet, même les moins qualifiés peuvent faire jouer la concurrence entre les employeurs. De fait, notre population appartient à une génération parfois qualifiée de « dorée » au sens où le risque de chômage est pratiquement inexistant lors de l'entrée sur le marché de l'emploi. Cela ne fut plus le cas pour les générations qui suivirent.

A Besançon, les entreprises du textile embauchent massivement après-guerre, telles que Rhodiaceta ou Weil ; mais c'est surtout l'activité horlogère qui est la plus forte consommatrice de main d'œuvre. En effet, l'industrie locale est polarisée autour de l'horlogerie, activité implantée à Besançon depuis la fin du XVIIIème siècle et qui lui vaut jusqu'au début des années 1970 le statut de capitale française de l'horlogerie. En 1962, la ville fournit plus du tiers de la production horlogère française et représente l'essentiel de l'activité. Réunissant les bassins de Besançon et du Haut-Doubs (zone frontalière entre la Franche-Comté et la Suisse), la Franche-Comté abrite 80% de l'activité et un effectif ouvrier qui s'élève à sept mille cinq cent[322]. Les manufactures horlogères sont celles qui embauchent le plus étant donné qu'elles centralisent un maximum d'étapes dans la fabrication de la montre.

Traditionnellement, les entreprises horlogères locales sont de petite taille, ce sont de petits ateliers aménagés dans les immeubles anciens du centre-ville (par exemple le Clos Saint Amour ou plus tard la rue Gambetta)[323]. Les manufactures, elles, disposent de leur propre marque et de leur propre réseau de distribution[324]. A Besançon, on en compte deux : Kelton,

[321] CHAUVEL Louis (2001), « La responsabilité des générations », *Revue Projet*, n°266, p. 19
[322] COURNARIE Emmanuelle (2011), *Approche socio-anthropologique d'une reconversion industrielle : de l'horlogerie aux microtechniques*, Thèse de Doctorat en sociologie, Besançon, p. 63
[323] TOILLON Eveline (2000), *Besançon, ville horlogère*, Joué-lès-Tours, Editions Alan Sutton, p. 54
[324] COURNARIE Emmanuelle (2011), *op. cit.*, pp. 59-60

entreprise américaine installée en ville depuis 1955[325], et Lip dont les premiers ateliers d'horlogerie bisontins datent de 1867, sous le nom de « Comptoir Lipmann »[326].

De fait, l'accès à l'emploi dans la manufacture horlogère Lip est souvent décrit par les enquêté.es comme étant le fruit du hasard. Ayant incorporé des règles, normes, représentations qui font culture commune, les acteurs ne sont pas en mesure d'expliquer objectivement pourquoi et comment ils ont commencé à travailler là. En tout état de cause, des facteurs objectivables participent de la sollicitation d'un emploi chez Lip. Pour les hommes comme pour les femmes, cela semble en partie lié au prestige horloger en général, et à celui dont jouit la marque Lip en particulier. Il s'agit donc dans un premier temps de revenir sur les éléments contextuels de l'embauche, ceux-là même qui permettent de cerner plus précisément les déterminants de l'entrée chez Lip. C'est en analysant ensuite les conditions matérielles de l'embauche que l'action simultanée des appartenances de classe et de sexe peut être explicitée. En effet, les hommes et les femmes de Lip accèdent différemment à l'emploi, et ce dans le prolongement conforme de leurs socialisations différenciées antérieures.

2.1.1. Les déterminants du choix de Lip

Outre le contexte favorable à l'emploi, l'arrivée chez Lip présente des caractéristiques communément observables auprès de notre population d'enquête. L'embauche coïncide en ce sens avec le phénomène d'urbanisation qui touche la ville de Besançon au cours des années 1950. Les mobilités liées au travail participent à l'accroissement démographique que connait alors la capitale régionale. Des cités ouvrières voient le jour, à proximité des usines, et s'accompagnent de la recréation d'un tissu social dense en milieu urbain. De fait, l'entrée chez Lip est d'abord liée à un aspect pratique, celui de la facilité d'accès. La proximité est un critère d'autant plus important que les populations ouvrières sont peu mobiles, en raison des coûts que cela engendre. Mais ce qui distingue surtout Lip des autres entreprises locales, et qui la rend plus attractive pour la main d'œuvre ouvrière, c'est le prestige qui lui est attaché. Il semble que la manufacture horlogère jouisse alors de la meilleure renommée sur la place de Besançon, et le fait d'y être embauché constitue une situation enviable.

[325] TOILLON Eveline (2000), *op. cit.*, p. 80
[326] Informations visibles sur le Site Internet de la marque Lip, [En Ligne], URL : http://www.lip.fr/fr/histoire/

2.1.1.1. Le quartier Palente-Orchamps

Il est remarquable parmi notre population d'enquête, hommes et femmes confondus, que les trois-quarts habitent le quartier Palente-Orchamps, à proximité donc de l'usine Lip où ils travaillaient[327]. Situé en direction de Belfort-Montbéliard, Palente est jusqu'en 1950 un village, considéré par les bisontins comme étant « *le bout du monde* »[328]. Rien n'indique alors que les fermes et terres de Palente seront rattachées à la ville. Or Besançon connait durant la période d'après-guerre une croissance urbaine importante, qui touche d'ailleurs plus généralement l'ensemble du territoire national. La population urbaine passe en effet de 21,6 millions d'habitants en 1946 à 25,5 millions en 1954, pour atteindre 39,4 millions en 1975[329]. La ville de Besançon fait face durant cette même période à une crise du logement et doit en conséquence construire à la hâte de grands ensembles locatifs pour répondre à l'arrivée massive de main d'œuvre.

C'est ainsi que la cité de Palente nait au début des années 1950, sous le nom de « cité-jardin ». Des immeubles collectifs sont érigés, mais aussi des pavillons individuels et des pavillons jumelés[330]. Les trois-quarts des logements comprennent une cuisine, un séjour, deux chambres, une salle d'eau, des toilettes et une cave. Un quart ont une troisième chambre. Quelques-uns seulement une quatrième chambre. C'est pourquoi ils sont présentés comme étant des logements modernes, la cuisine disposant en outre d'un évier, d'un chauffe-eau à gaz, la salle d'eau d'une baignoire, de carrelage et d'un vide-ordure. Rapidement, des activités se développent et animent le quartier : magasins libre-service, salle des fêtes, cinéma Lux. Le pays est en pleine reconstruction et les biens de consommation de masse produits par l'industrie contribuent à moderniser les modes de vie. Le niveau de vie des ménages français augmente et même les milieux ouvriers accèdent aux biens d'équipements, mais aussi à la propriété.

La paroisse de Palente constitue également un lieu important de la vie du quartier. L'église St Pie X est achevée de construire en 1956 et l'abbé Manche qui y officie contribue d'insuffler une culture solidaire et commune : colonies de vacances, bourse aux vêtements, patronage sportif bisontin[331]. En 1956, la cité des Orchamps, voisine de Palente, est construite.

---

[327] Ce n'est qu'en 1958 que Fred Lip décide d'acheter le domaine adjacent au château de Palente, l'usine y sera inaugurée en 1960, *in* Association de Palente (2011), *Palente au fil du temps, du village à la cité*, Imprimerie IME, Baumes-les-dames, p. 67

[328] Association de Palente (2011), *Palente au fil du temps, du village à la cité*, Imprimerie IME, Baumes-les-dames, p. 34

[329] STEBE Jean-Marc, MARCHAL Hervé (2010), *La sociologie urbaine*, Paris, PUF (2ème édition), pp. 45-46

[330] Association de Palente (2011), *op. cit*., p. 73

[331] *Idem*, p. 162

Comme la carte insérée ci-après le met en évidence, ces espaces sont séparés par le boulevard Léon Blum :

Titre : Cartographie des quartiers Palente-Orchamps

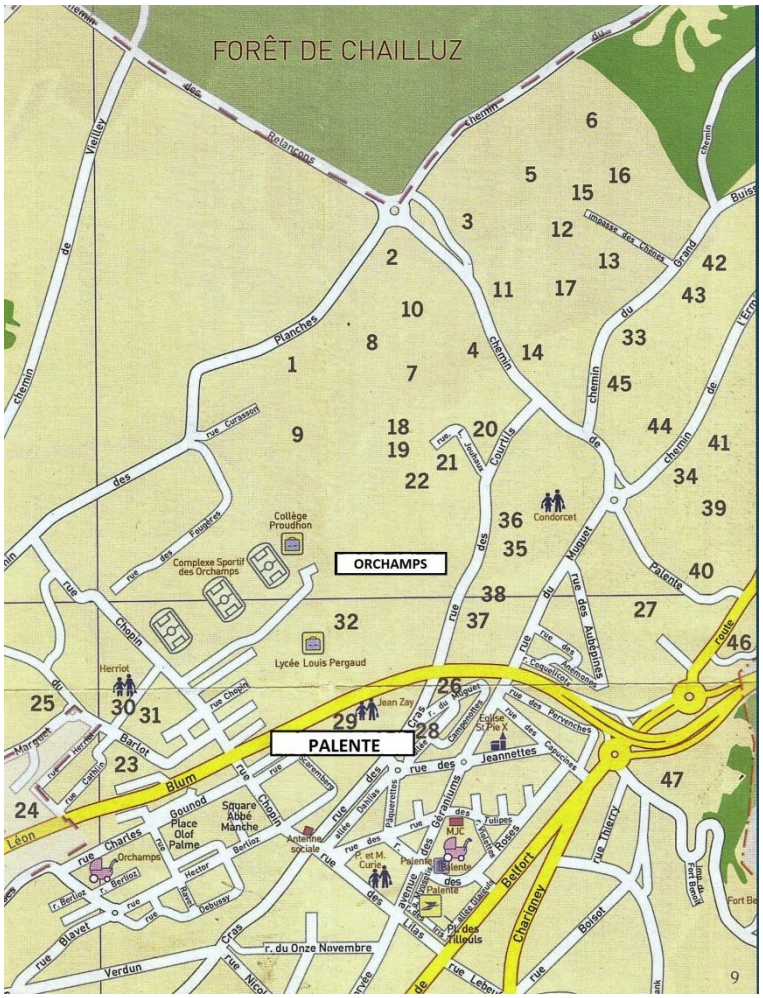

Source : *Palente au fil du temps, du village à la cité*, p. 9

Une enquête menée en 1960 auprès de 600 locataires révèle que la majorité de la population qui habite Palente est ouvrière (60% des chefs de familles) et âgée entre 30 et 40 ans (43% des chefs de familles)[332]. Cela n'est pas sans rapport avec la tendance selon laquelle les activités industrielles, auparavant situées en proximité du centre-ville, se déplacent vers la périphérie. C'est notamment le cas pour les locaux de Lip, situés jusqu'en 1960 rue de la mouillère, soit à cinq minutes à pieds de la Boucle[333]. En faisant construire son usine à Palente,

[332] Les femmes ne sont pas prises en compte dans la réalisation de l'enquête qui se base uniquement sur le statut de chef de famille. Elles sont assimilées – dans les enquêtes également – aux statuts masculins. *In* Association de Palente (2011), *op. cit.*, p. 92

[333] Nom communément donné au centre-ville de Besançon constitué dans une enclave du Doubs, qui forme à cet endroit pratiquement une boucle.

Fred Lip cherche à s'agrandir et à rationaliser ses locaux, disséminés le long de la rue des chalets, aux abords du centre-ville[334]. Il pallie en même temps au manque de main d'œuvre en construisant une usine à proximité des logements ouvriers.

L'accès au lieu de travail étant facilité, un grand nombre de salariés qui sont embauchés chez Lip vivent également à Palente. C'est ce que laissent d'apparaître les discours des femmes et des hommes interrogés.

> « *Non j'habitais à Palente, j'étais juste en face de l'usine hein...Moi j'avais deux-trois minutes de...de marche, j'avais juste un terrain à traverser, on était en face oui*. », (Liliane, Habitante du quartier Palente).

> « *Je savais pas où aller parce que j'avais trois offres d'emplois à l'époque, comme quoi ça a bien changé, sans chercher autrement. Et puis je suis allé chez Lip un peu par hasard à vrai dire...Non pas par hasard parce que c'était pas loin de chez moi. Je suis allé là-bas parce que c'était près* ! », (Francis, Habitant du quartier Palente).

Lip est l'entreprise où il est le plus facile de se rendre, surtout lorsque les moyens de locomotions sont limités. En outre, c'est celle qui est repérée en priorité, et ce pas uniquement en raison de la proximité. L'entreprise Lip est attractive aussi parce qu'elle cultive une image prestigieuse, construite à la fois autour d'une marque et d'une activité considérée comme noble. De fait, la manufacture horlogère Lip se distingue positivement des autres firmes horlogères sur la place de Besançon.

2.1.1.2. Effet de réputation et prestige horloger

L'activité horlogère s'inscrit dans l'histoire de la cité bisontine et jouit d'une grande visibilité pour les habitants. D'après Marc Perrenoud, il existe une culture de la production horlogère, une identité propre aux ouvriers et ouvrières de cette branche : « *la fabrication de montres n'est pas une simple technique de transformation matérielle mais un processus social qui permet la fabrication d'instruments mesurant le temps* »[335]. L'idée qu'une fabrique

[334] Association de Palente (2011), *Palente au fil du temps, du village à la cité*, Imprimerie IME, Baumes-les-dames, p. 253

[335] LACHAT Stéphanie (2014), *Les pionnières du temps. Vies professionnelles et familiales des ouvrières de l'industrie horlogère suisse (1870-1970),* Neuchâtel, Presses universitaires suisses, p. 56

horlogère n'est pas une usine comme une autre, qu'un ouvrier horloger n'est pas un ouvrier comme un autre, que les tâches horlogères sont nobles et bien payées est communément admise[336].

Historiquement, la manufacture horlogère Lip est restée une entreprise familiale pendant plus d'un siècle, de sa création en 1867 par Emmanuel Isaac Lipmann jusqu'au départ de Fred Lip en 1971. En 1893, l'entreprise devient la Société Anonyme d'horlogerie et compte trente-cinq ouvriers dont quinze qui travaillent à façon chez eux. Cette manière de faire est typique du modèle de l'*établissage*, à l'origine de l'industrie horlogère locale : cela consiste à produire un bien en divisant le travail de fabrication en petites unités spécialisées et indépendantes, et à réunir ensuite l'ensemble des pièces au dernier moment pour la fabrication du produit[337]. En 1895, la fabrication de montres Lip est très importante pour l'époque, elle s'élève à deux mille cinq cent pièces par an. La marque Lip ne tarde pas à être déposée dès 1907, date à laquelle l'entreprise devient une manufacture à part entière.

La marque Lip connait depuis ses débuts une renommée et un succès importants dans le paysage horloger. Dès le début du XXème siècle, elle se fait remarquer par ses créations innovantes et par une publicité qui tranche nettement avec celles que l'on voyait habituellement[338]. En guise d'exemple, la réclame ci-après, visible au Musée du Temps de Besançon, parait avoir été faite pour interpeler :

[336] LACHAT Stéphanie (2014), *Les pionnières du temps. Vies professionnelles et familiales des ouvrières de l'industrie horlogère suisse (1870-1970)*, Neuchâtel, Presses universitaires suisses, p. 56
[337] COURNARIE Emmanuelle (2011), *op. cit.*, p. 72
[338] *Idem*, p.73

Titre : Publicité pour les chronomètres Lip

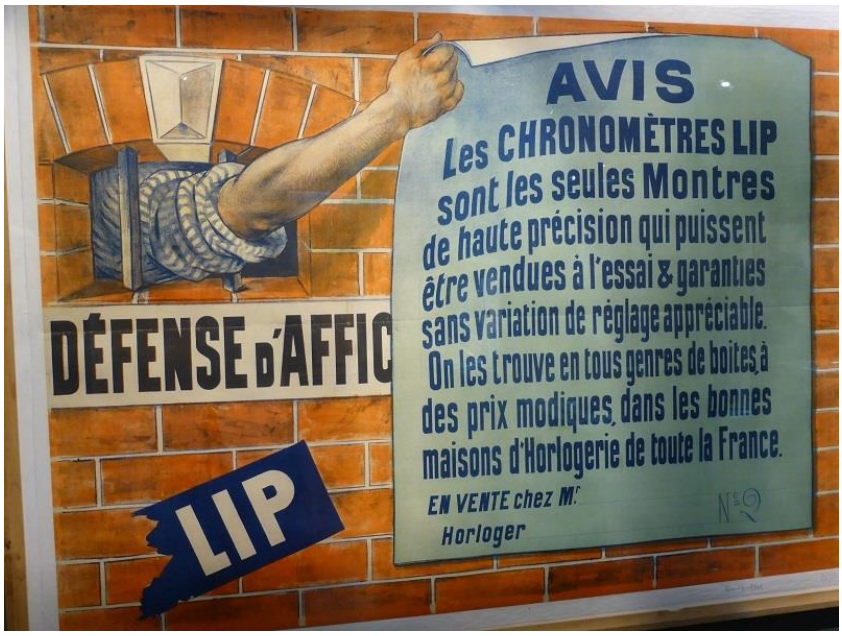

Source : Musée du temps, Besançon.

Cette réclame pour la marque Lip est volontairement placée sur un mur où il est défendu d'afficher et tenue par le bras d'un détenu – très certainement un homme – qui se fraye un passage à travers les barreaux. La référence au prisonnier est mobilisée pour vanter les mérites des chronomètres Lip, l'idée parait pour le moins provocatrice. De même, d'autres campagnes utilisent ce procédé avec des slogans tels que « *Ayez une montre de millionnaire* », visible dans une revue spécialisée en 1931[339]. Il est possible encore de pointer le fait que la publicité s'adresse davantage à un public masculin que féminin. Elle repose en effet sur une définition stéréotypée de la virilité. Du reste, tout est fait pour que le nom de Lip marque et reste dans les esprits.

De longue date, la politique publicitaire de Lip cherche à donner l'image d'une entreprise d'avant-garde, dont les produits sont les plus techniques et fiables que l'on puisse trouver sur le marché. Elle est soutenue par un effort d'innovation constant. La société est particulièrement prospère au cours des années 1950, période de croissance économique continue, où l'horlogerie bisontine semble inébranlable. La publicité n'en demeure pas moins un élément moteur de la vente ; Lip étant présent dans tous les magazines du pays, et pas seulement ceux dédiés à l'horlogerie. La marque jouit d'un rayonnement plus large en apparaissant dans des magazines tels que *Paris Match*, *Jours de France*, *Elle*, etc. Des pages

[339] Annonce parue dans le journal l'*Illustration*, 18 décembre 1931. Musée du temps, Besançon.

entières vantent les mérites des montres Lip. Fred Lip, à la tête de la société depuis la Libération, sponsorise en outre un grand nombre d'épreuves sportives populaires, qui donnent « *l'heure Lip* » : Paris-Roubaix ou le Tour de France sont des évènements nationaux qui comptent des niveaux d'audience importants. En 1959, on peut entendre à la Radio : « *Lip, Lip, Lip, Hourra !* »[340].

En 1960 l'entreprise emploie mille quatre cent personnes qui produisent cinq cent mille montres par an[341]. Fred Lip a contribué à maintenir et asseoir une renommée solide autour de la marque Lip. Elle est communément présentée comme le fleuron de l'industrie horlogère française. Les représentations ouvrières sont particulièrement perméables au discours promotionnel qui fait de la manufacture horlogère Lip une société prestigieuse et « d'avant-garde ». De fait, être embauché(e) chez Lip constitue une situation enviable, et la raison prioritairement évoquée est liée à la rumeur selon laquelle les salariés de Lip seraient mieux payés que ceux des autres firmes horlogères bisontines. En l'absence de preuve concrète, on peut ici avancer que les discours des enquêté.es sont néanmoins unanimes sur le fait qu'avant les luttes, le personnel de Lip est un des mieux payé parmi toutes les firmes locales. Tant pour les femmes que pour les hommes interrogés, un salaire supposé supérieur motive prioritairement l'embauche chez Lip. Des nuances sont tout de même observables entre les discours masculins et féminins. Pour les hommes, les perspectives de mobilité professionnelle rendent la manufacture plus attractive qu'une autre.

> « *Moi je vois mes parents, bon qu'étaient...mon père quand il m'avait dit quand j'étais sorti de l'école, parce que j'étais...un gosse un peu difficile, il me dit 't'as qu'à rentrer chez Lip ! Chez Lip c'est...tu rentres là-dedans, tu ressorts, tu ressortiras à la retraite !' Une bonne boîte qui paye bien, les gars sont...c'est vrai que les gars sont bien traités...à la limite tu rentres en blouse bleue mais tu peux ressortir en blouse blanche hein. C'était les parents qui disaient ça à l'époque hein ! Ah oui Lip c'était le fleuron !* », (Serge, Embauché chez Lip en 1969).

Pour les femmes, dont la politique du salaire d'appoint discrimine la valeur du travail, une paye supérieure est loin d'être négligeable. De fait, elles ont tendance à considérer l'embauche chez Lip sous l'angle de considérations matérielles pratiques : distance au lieu

[340] SENSEMAT Jean-Claude (2005), *Comment j'ai sauvé Lip*, Paris, Robert Lafont, p. 63
[341] *Idem*, p. 65

d'habitation, ou lieu de garde des enfants, coût de déplacement. La mobilité professionnelle ne semble pas pour elles être de mise :

> « *Ben à ce moment-là y avait du travail partout hein vous alliez...vous alliez...D'ailleurs où je suis partie, je suis partie de chez Cheval j'avais un franc soixante-quinze de l'heure, et je suis arrivée chez Lip j'avais déjà deux francs cinquante, voyez. D'entrée quoi, donc ça faisait quand même une différence déjà. Puis pas de moyen de transport, enfin pas de transport à faire puisque je rentrais le midi...chez moi en fait. C'était bien.* », (Judith, Embauchée chez Lip en 1967).

Dans les propos des femmes, contrairement à leurs homologues masculins, il n'est pas question de perspectives de carrière, ce qui accrédite l'idée d'une exclusion des femmes du processus d'avancement professionnel. Il en sera question dans une deuxième sous-partie. Les représentations féminines vont couramment de pair avec la notion de beauté, où la figure de l'ouvrière horlogère est fréquemment mobilisée. Mais cela ne peut se réduire à de simples considérations esthétiques. Stéphanie Lachat pointe notamment dans son ouvrage sur les horlogères suisses l'importance de l'habillement et le rapport à l'appartenance de classe que cela suppose : « *le monde ouvrier de l'horlogerie se perçoit et est perçu comme un monde spécifique, qui cherche à se distinguer des autres branches industrielles : les horlogères ne seraient pas vraiment des ouvrières. Elles le montrent en adoptant les codes vestimentaires bourgeois* »[342]. De même, la culture horlogère bisontine tend à véhiculer l'idée que les horlogères sont différentes des ouvrières, elles se distinguent par une certaine élégance vestimentaire ou d'allure, qui indique symboliquement une condition plus noble que les autres salariées. Ce type de représentation s'applique ainsi couramment aux horlogères de Lip, comme l'indique l'extrait suivant :

> « *Quand ils parlaient de Lip quand même c'était un petit peu au-dessus de la moyenne, même au niveau du personnel et tout (…) Ben c'était une rumeur, ou même dans…les entreprises et aux alentours quand même Lip c'était…Ben déjà les femmes, on disait qu'ils reconnaissaient pas les femmes des bureaux des femmes des ateliers, ils faisaient des concours de…comment…des collections de prêt à porter ! Oui oui, y avait des choses qui se disaient comme ça* », (Nicole, Embauchée chez Lip en 1966).

[342] LACHAT Stéphanie (2014), *Les pionnières du temps. Vies professionnelles et familiales des ouvrières de l'industrie horlogère suisse (1870-1970),* Neuchâtel, Presses Universitaires Suisses, p. 59

A postériori, le fait d'intégrer l'entreprise Lip semble en adéquation avec les attentes et préférences des femmes et des hommes interrogés. L'embauche est pourtant racontée comme étant davantage le fruit du hasard, plutôt que le résultat d'un choix expressément réfléchi. De fait, la proximité géographique entre le lieu d'habitation et l'usine devient la justification la plus évidente de ce recrutement, tout comme le fait qu'il s'agisse de l'entreprise la plus aisément repérable sur la place de Besançon. Finalement, dans un contexte où l'absence de chômage laisse aux salariés une plus grande opportunité de choix, il parait logique d'opter pour l'entreprise qui paye le mieux, surtout si la mobilité professionnelle n'est pas de mise. L'absence d'intégration des femmes dans le dispositif d'avancement professionnel semble se confirmer à la lumière des modalités différentes d'accès à l'emploi entre les deux groupes sociaux de sexe.

2.1.2. L'accès à l'emploi des femmes de Lip

L'accès à l'emploi ne signifie et n'implique pas la même chose pour les hommes et pour les femmes. Ces dernières endossent le poids de leur socialisation passée, qui les destine avant tout à être des femmes de l'ordre domestique. Peu formées, l'accès à l'emploi ne rime pas pour elles avec entrée dans la profession, contrairement à leurs homologues masculins. En fait, l'emploi des femmes demeure structuré par les cycles de vie familiaux et le travail domestique[343]. Les conclusions de précédentes études s'appliquent en effet aussi aux femmes de Lip. Leur accès à l'emploi est marqué par une discrimination « *institutionnelle, inscrite dans les règles, normes et procédures organisationnelles. Les contraintes exercées par les responsabilités familiales sont renforcées par les attentes des organisations employant les femmes* »[344]. Ainsi, appartenance de sexe et appartenance de classe jouent conjointement en défaveur des femmes, rendant d'une part l'activité salariée moins soutenable dès lors que les obligations domestiques augmentent ; et leur réservant d'autre part les postes correspondants aux plus bas niveaux de qualification.

[343] LACHAT Stéphanie (2014), *op. cit*., p. 24
[344] DUBAR Claude, TRIPIER Pierre, BOUSSARD Valérie (2015), *Sociologie des professions*, Paris, Armand-Colin (4ème édition), p. 258

2.1.2.1. Un emploi mais pas de métier[345]

La plupart des femmes de notre population d'enquête ont quitté l'école après le certificat d'études, soit à l'âge de 14 ans. La conséquence la plus immédiate de ce parcours scolaire abrégé est la sous-qualification qui touche globalement notre population féminine. Cela se traduit d'abord par la prévalence du statut d'Ouvrières Spécialisées (OS) au sein de la population féminine de Lip. Plusieurs documents l'attestent : on retrouve parmi différentes sources des ratios pratiquement similaires, allant de 77% à 85% de femmes dans la catégorie des OS[346]. Le travail féminin est donc marqué en premier lieu par l'intégration majoritaire de ce statut, le plus bas hiérarchiquement, ce qui confirme que les femmes sont embauchées à des conditions moins avantageuses que les hommes, et à des emplois considérés comme non ou moins qualifiés[347]. Ainsi, les différences entre les statuts féminins et masculins sont particulièrement marquées dans l'entreprise Lip : en avril 1973, le nombre de femmes OS s'élève à 261 contre seulement 48 hommes OS. Inversement, les femmes sont moins nombreuses parmi les OP (Ouvrier Professionnel) avec 109 OP femmes contre 148 OP hommes. De fait, plus le statut occupé est élevé, moins il y a de femmes. En tout état de cause, dans l'entreprise Lip, le groupe ouvrier est composé majoritairement de femmes : elles représentent en effet 63% de la population ouvrière de Lip d'après les chiffres avancés ci-après (pour plus de précisions, nous renvoyons au tableau placé à l'Annexe n°5).

Titre : Qualifications des ouvriers de l'usine de Palente en avril 1973

QUALIFICATION	FEMMES	HOMMES
OS	261	48
OP	109	148
TOTAL	370	196

Ce qui les écarte un peu plus de l'intégration d'une identité de métier, c'est la politique du salaire d'appoint qui vient encore disqualifier le travail des femmes. Les ouvrières de Lip ne

[345] D'après la phrase tirée de l'ouvrage de Margaret MARUANI et Nicole CHANTAL (1989), *Au labeur des dames. Métiers masculins, emplois féminins*, Paris, Syros, 192 p.
[346] Chiffres présentés dans la brochure *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 12 (« personnel de Lip en 1972 »), et repris par BRANGOLO Pauline (2015), *Les filles de Lip (1968-1981) : trajectoires de salariées, mobilisations féminines et conflits sociaux*, Mémoire de Master II, Université Paris I Sorbonne, pp. 37-38
[347] DUBAR Claude, TRIPIER Pierre, BOUSSARD Valérie (2015), *op. cit.*, p. 251

dérogent pas à cette règle. En 1970, l'écart moyen de salaire entre employés et employées s'élève à 33%. L'écart se creuse encore entre ouvriers et ouvrières avec une différence de 44%. En ce qui concerne les salaires féminins de Lip, il est possible de reprendre les chiffres avancés par Pauline Brangolo, qui avance un écart de 37% entre les hommes et les femmes en 1972[348]. Certes, les femmes de Lip ont un emploi, mais c'est comme si cet emploi devait continuer de constituer pour elles une situation d'appoint.

Pour les hommes de Lip, le moment de l'embauche rime au contraire avec une inscription dans la carrière professionnelle. C'est effectivement là qu'ils commencent à s'insérer dans un dispositif d'avancement et de promotion professionnelles. Ce n'est pas le cas pour les femmes. La faiblesse des qualifications féminines et le statut d'OS qu'elles occupent en majorité exclu pour elles les possibilités de mobilité professionnelle. De fait, les mobilités féminines intra-usine s'effectuent sous le joug de facteurs fortement aléatoires, voire arbitraires. Par contre, pour les hommes, la mobilité est intégrée, institutionnalisée dans le fonctionnement de l'usine. Conformément aux principes fondateurs de la division sexuée du travail, les femmes ne sont pas censées faire carrière mais faire des enfants et avant tout s'en occuper. Donc les hommes sont des ouvriers « de métier » alors que les ouvrières sont pour ainsi dire « sans statut ». Ainsi, les qualifications, compétences et la reconnaissance professionnelles relèvent de monopoles masculins. L'entrée dans la profession s'effectue en correspondance avec des représentations du métier définies par et pour les hommes[349]. C'est bien au moment de l'embauche, et dès l'entrée dans les ateliers, que se joue pour les hommes l'inscription dans le dispositif de carrière professionnelle.

> « *Je me suis heurté aux premières heures du monde du travail, c'est-à-dire passez-moi le terme mais je me suis trouvé dans un atelier avec une bande de vieux cons qui… 'ah, ah ! Les diplômes ça vaut rien, aller hop viens-voir déjà ici !'. Alors on m'a foutu sur une machine qui vomissait de l'huile partout déjà pour bien me mettre dans le bain hein ! Mais ça c'était typique de ce temps-là hein…voilà…Puis au bout de quelques jours, ça allait bien quoi. Mais c'était déjà pour vous montrer la différence entre des anciens qui n'avaient pas fait d'études et puis ceux qui arrivaient avec des études, avec un diplôme* », (Gilles, Titulaire d'un CAP, promu chef d'atelier).

[348] BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit.*, p. 47
[349] DUBAR Claude, TRIPIER Pierre, BOUSSARD Valérie (2015), *op. cit.*, pp. 254-255

Très clairement, les hommes sont intégrés d'emblée dans la profession et les réactions négatives que leur arrivée peut susciter montre l'établissement d'une concurrence masculine dans le dispositif d'avancement professionnel. Dans l'extrait précédent, l'enquêté évoque un conflit de génération, qui se traduit par la mise en concurrence de savoirs théoriques avec des savoirs issus de l'expérience. Une telle question ne se pose pas pour les femmes de Lip. En accédant à l'emploi, elles n'intègrent pas un statut de professionnelles mais d'exécutantes interchangeables. Elles n'ont pas appris un métier et le poste qu'elles occupent ne correspond à aucune formation particulière, encore moins technique. Elles apprennent « sur le tas », ce qui les prive du sentiment de développer des savoir-faire particuliers, précis, donc des compétences. Les femmes sont maintenues dans le domaine de la « capacité ». En effet, la sélection qui s'opère dans la répartition des postes de travail semble s'effectuer non pas sur la base de qualifications objectivées par un diplôme, mais plutôt à partir de caractéristiques individuelles, définies de manière plus ou moins arbitraires. Leurs aptitudes peuvent par exemple être évaluées selon des dispositions corporelles :

> « *J'ai eu la chance d'arriver là donc on avait un mois où ils nous testaient, de voir ce qu'on pouvait faire…à un poste précis. Et puis donc on était deux, j'étais allée avec une copine, on avait été embauchées le même jour avec Sophie, et elle malheureusement elle avait pas une très bonne vue, donc elle a été dirigée vers l'armement, où y avait des pièces quand même plus grosses…Mais moi je suis restée à l'horlogerie, ça s'est bien passé* », (Liliane, OS en Horlogerie).

Cet extrait est pertinent dans le sens où il permet de rejoindre des précédentes analyses selon lesquelles les femmes sont affectées à des emplois faisant appel à de soi-disant « *qualités féminines* », non reconnues comme de « vraies » qualifications[350]. Dans les propos qui précèdent, il est question de la vue, puisque le travail horloger porte sur des pièces de très petite taille. En effet, la naturalisation des compétences féminines est exacerbée dans l'horlogerie, secteur où les stéréotypes liés au genre sont particulièrement opérants : la fabrication d'une montre fait appel à des compétences de précision, de minutie, de patience, soit des aptitudes généralement reconnues – par nature – aux femmes[351]. Dans le même temps, prêter ces qualités « par nature » aux femmes revient à les priver d'une appartenance de métier.

---

[350] DUBAR Claude, TRIPIER Pierre, BOUSSARD Valérie (2015), *op. cit.*, p. 251

[351] LACHAT Stéphanie (2014), *Les pionnières du temps. Vies professionnelles et familiales des ouvrières de l'industrie horlogère suisse (1870-1970),* Neuchâtel, Presses Universitaires Suisses, p. 58

« Q. : Pourquoi vous êtes allée travailler là-bas chez Lip ?
R. : Et bien parce qu'il faut bien faire quelque chose dans la vie hein...Et puis j'avais quand même pas de métier hein, donc j'ai fait mon trou là-bas quoi. », (Joëlle, OS).

Les qualifications féminines sont ainsi comme éclipsées par le système de classement professionnel. En l'absence de diplôme qui viendrait certifier une formation technique, celles-ci sont conçues comme inexistantes. On observe donc que les femmes sont discriminées dans l'accès à l'emploi relativement à leurs homologues masculins, dans la continuité du différentiel observé précédemment au niveau des parcours de formation. C'est pourquoi, elles accèdent très majoritairement à l'emploi en intégrant un statut d'OS, ce qui les cantonne à des tâches d'exécutantes et les maintiennent en dehors des savoir-faire professionnels. Si l'accès à l'emploi des femmes de Lip peut être compris comme une rupture au regard du modèle maternel antérieur, celui de la mère au foyer, cela ne signifie pas pour autant qu'elles intègrent une identité de métier. Tout se passe au contraire comme si l'inscription des femmes sur le marché de l'emploi ne devait pas bouleverser l'ordre social et moral entre les sexes. De fait, le déterminant principal de l'accès à l'emploi pour les femmes de Lip reste intimement lié aux rôles qu'elles endossent dans la sphère familiale.

2.1.2.2. Indissociable des statuts familiaux

Comme nous l'avons évoqué dans la première partie de ce chapitre, les femmes de Lip ont hérité, pour une écrasante majorité d'entre elles, du modèle de la mère au foyer. Aussi, même si elles accèdent à une activité salariée, elles restent fortement attachées aux rôles qui leur sont traditionnellement assignés dans la famille : ceux d'épouses, ménagère et mères. Le fait de travailler à l'usine ne les dispense donc pas d'assumer les tâches qui leur sont dévolues dans la sphère domestique : « *pour les ouvrières, le travail ne se réduit pas au travail salarié. Le travail salarié n'est qu'une des modalités possibles de l'existence. Le travail productif n'est ni la définition première, ni exclusive de l'individu* »[352]. Il faut bien comprendre que l'emploi des femmes ne menace en fait pas l'écart des rôles entre les sexes dans les sociétés ouvrières. D'autres études avant nous ont montré que dans ces milieux sociaux plus particulièrement, le

[352] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…,* Paris, La Dispute, p. 58

maintien rigoureux des différences et de la netteté des écarts constitue le principe fondamental et consensuel de l'organisation des relations entre les sexes[353].

A ce titre, les informations récoltées sur le personnel de Lip s'inscrivent dans la tendance générale de l'époque selon laquelle les ouvrières ont tendance à quitter leur emploi à partir du troisième enfant[354]. En 1972, 54% des femmes salariées de Lip sont mariées, mais réciproquement la part des hommes mariés indique une plus large majorité, avec 75%[355]. La part la plus importante des personnes non-mariées sont divorcées, avec cinq fois plus de femmes que d'hommes, et également quatre fois plus de veuves que de veufs[356]. Enfin, les femmes sans enfant sont plus nombreuses dans l'entreprise que les femmes avec enfants : respectivement 52,2% contre 49,8%[357]. Elles sont également plus nombreuses à n'avoir qu'un seul enfant alors que les hommes arrivent en tête des familles entre 2 et 11 enfants[358]. Le profil majoritaire de l'ouvrière de Lip serait donc une femme mariée sans enfant. L'ouvrier serait quant à lui un père de famille (avec plusieurs enfants, voire une famille nombreuse). Cela tend à confirmer la conservation des rôles sexués traditionnels qui font de l'époux et père de famille le pourvoyeur de ressources principal du foyer. Les femmes sont censées privilégier leur présence auprès de leurs enfants plutôt que de se maintenir dans l'emploi.

Pour autant, les femmes de Lip entretiennent un rapport positif à l'emploi et semblent même attachées à leur activité salariée. C'est d'abord parce qu'elles vivent comme un gain de liberté le fait de sortir du foyer – d'origine ou du ménage – pour se rendre à l'usine. Elles ont ainsi l'impression de ne pas reproduire la situation « d'enfermement » de leur mère, fixée à l'espace domestique. Comme d'autres études l'ont constaté avant nous à propos des ouvrières, les enquêtées valorisent fortement les relations sociales auxquelles elles ont eu accès grâce à l'activité salariée. Cela permettait d'avoir des contacts, des « *choses à dire* »[359].

> « *Je sortais même pas de chez mes parents, parce que mes parents, avec...maman elle était toujours enceinte, elle avait toujours une frangine ou un frangin à s'occuper...J'allais même pas...Je me promenais jamais jamais...y a que là que j'avais trouvé cette voie pour me libérer un peu quoi.* », (Claudine, OS).

---

[353] SCHWARTZ Olivier (1990), *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF, p. 204
[354] KERGOAT Danièle (1982), *Les ouvrières*, Paris, Le Sycomore, p. 46
[355] BRANGOLO Pauline (2015), *Les filles de Lip (1968-1981) : trajectoires de salariées, mobilisations féminines et conflits sociaux*, Mémoire de Master II, Université Paris I Sorbonne, p. 53
[356] *Ibid.*
[357] Voir dans l'Annexe n°6 les tableaux correspondants à ces données chiffrées.
[358] BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit.*, pp. 54-55
[359] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, pp. 148-149

« *C'était dur, on travaillait dur, mais y avait cette sortie du cocon...familial, là qui faisait du bien. Je me souviens que dans ce temps-là on nous proposait de travailler le samedi, mais j'y allais avec plaisir, j'étais volontaire. Je me souviens aussi quand y avait, quand on approchait des vacances, j'étais triste, parce que je me disais...les vacances...je vais rester à la maison. A ce point-là* ! », (Odile, OS chez Lip).

Ce gain d'autonomie permis par l'activité salariée ne saurait pour autant suffire à faire coïncider accès à l'emploi salarié et libération des femmes. En effet, si les femmes de Lip entretiennent une relation forte à l'emploi, il n'en demeure pas moins que leurs stratégies envers le temps travaillé sont indissociables des rôles qu'elles assument dans la sphère reproductive. Les femmes des classes ouvrières travaillent certes, mais il s'agit d'éviter que cela perturbe la vie familiale, pilier de la société toute entière. C'est ce que Brigitte Studer appelle *l'arrangement social* : « *les femmes peuvent travailler, à certaines conditions, relatives au maintien des rôles traditionnels féminins* »[360]. Maintenir l'ordre domestique, c'est maintenir l'ordre des sexes, et plus largement l'ordre social. L'emploi des ouvrières est donc bien socialement construit pour constituer une activité d'ajustement (soit d'appoint) de la vie des ménages, et qui doit logiquement prendre fin lors de la naissance des enfants.

« *Il était jamais là mon mari, il était sur la route, il était...Au début il partait le mardi, il rentrait le vendredi, donc...il était pas là donc je m'arrangeais sans lui. J'ai posé la question à mes enfants en leur demandant si leur père leur avait manqué quand même, parce que quand même ! Il était pas souvent là hein ! Ils me disent que non, j'ai dû faire l'homme puis la femme, pendant...ben tant qu'ils ont été à la maison, j'ai fait les deux. Sans m'en rendre compte hein !* », (Isabelle, Employée chez Lip, Mariée, Deux enfants).

« *Ben c'est ma mère qui gardait mon fils...Donc je le voyais tous les jours. C'était ma mère qui l'a gardé jusqu'en...jusqu'à ce qu'il ait 6 ans. (…) avant le conflit on allait deux-trois fois par semaine chez mes parents. Ils habitaient à Palente (…) à un moment donné, on a voulu faire un deuxième bébé...pour que je m'arrête de travailler mais ça a pas marché donc...* », (Judith, OS chez Lip, Mariée, Un enfant).

[360] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 275

Les conditions d'accès à l'emploi des femmes de Lip apparaissent donc en de nombreux endroits conformes aux principes traditionnels de la division sexuée du travail. En effet, l'articulation des appartenances de sexe et de classe fait de l'emploi féminin une activité d'appoint et ne signifie pas que les ouvrières accèdent au statut de professionnelles. Ces dernières restent marquées par le modèle antérieur de la mère au foyer qui place en priorité les rôles familiaux. C'est pourquoi, il leur est attribué en majeure partie des statuts d'OS, postes nécessitant une faible formation et prévus pour être facilement interchangeables. Il n'en demeure pas moins que les femmes de Lip sont attachées à leur emploi et se reconnaissent plus généralement dans les valeurs véhiculées par la culture horlogère locale. Le prestige lié à l'horlogerie et à la marque Lip en particulier est une source de valorisation sociale, tant pour les hommes que pour les femmes.

Alors qu'il est question d'ambition et de carrières masculines, l'enjeu pour les femmes est surtout d'avoir un emploi et de le garder. L'articulation des appartenances de classe et de sexe implique effectivement pour les femmes une double contrainte : celle liée à la volonté de se maintenir dans le salariat, et celle liée à leur statut de mères-épouses qui continue de modeler les façons qu'elles ont de se situer dans le rapport salarial[361]. Pour elles davantage que pour les hommes, il importe que le lieu de travail se trouve à proximité du lieu d'habitation. De fait, c'est sur les femmes que repose le nécessaire ajustement entre travail salarié et travail domestique, d'où l'importance *matérielle* de la proximité. C'est ce que l'étude des conditions de travail à l'usine Lip de Palente doit permettre de préciser, étant donné notamment que son organisation rationnalisée semble reproduire la structure des hiérarchies issues conjointement des rapports sociaux de classe et de sexe.

[361] PFEFFERKORN Roland (2010), « La classe ouvrière a deux sexes », *in* X. Dunezat, J. Heinen, H. Hirata, R. Pfefferkorn, *Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, p. 80

2.2. L'organisation du travail à l'usine

La manufacture horlogère Lip a pour principal objectif de produire en grande série, d'où une organisation du travail axée sur la décomposition des tâches. Elle obéit à une logique de rationalisation selon laquelle le déroulé du procès de production doit être le plus efficace possible. Avant 1973 et l'arrêt de la grande croissance, le contexte économique est propice à la production de masse et caractérisé par une certaine insouciance de la part de l'entreprenariat industriel. Cela se manifeste dans le cas qui nous concerne par la construction à la fin des années 1950 d'une vaste usine sur le site de Palente, usine qui va contribuer à faire de Lip une entreprise incontournable, tant sur le plan local que national.

A y regarder de plus près, cet espace et son architecture coïncident avec les représentations de faste qui sont couramment véhiculées à propos de la firme. Mais c'est en tant que lieu de travail et de production des identités professionnelles que cet espace nous intéresse, au prisme de la double appartenance de classe et de sexe. La question de l'identité professionnelle est effectivement inséparable du contexte de définition de soi et des autres. L'approche sociologique défini les formes identitaires comme des combinaisons mouvantes qui résultent de l'articulation entre la vision des autres et celle que l'individu a de lui-même[362]. Dans le cas présent, il faut donc articuler un point de vue relationnel avec un point de vue biographique pour cerner les différences dans « *la manière femme et la manière homme d'être ouvrier* »[363].

Il convient dès lors de décomposer l'approche de l'identité professionnelle des ouvrières de Lip selon le double processus qui est à l'œuvre. D'une part, le processus institutionnel qui leur attribue une identité dans le cadre d'un système d'action particulier, celui de l'usine. D'autre part, le processus d'intériorisation active selon lequel les femmes incorporent et mettent en cohérence – pour elles-mêmes – la place qui leur est attribuée à l'usine. Dans un premier temps, nous reviendrons sur le fonctionnement de l'usine Lip, afin de faire état des hiérarchies produites par le système industriel structuré par la division du travail. A partir de ce constat, nous nous intéresserons plus particulièrement au rapport au travail salarié des ouvrières de Lip, qui combine les effets d'une double infériorisation, non seulement sur la base de l'appartenance de classe mais aussi de sexe.

---

[362] DUBAR Claude (2015), *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, (5ème Edition), 256 p.
[363] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 62

2.2.1. Le principe de division du travail à l'usine

En 1962, la population qui travaille sur le vaste site industriel de Lip – 22 000 mètres carrés de bureaux et ateliers entourés d'un parc de dix hectares – à Palente s'élève à plus de mille cinq cent personnes. Avec un nombre de cinq cent mille montres produites par an au cours de la décennie 1960, la manufacture horlogère Lip entend se hisser au rang « *des grandes entreprises industrielles dans le domaine de la mécanique de haute précision* »[364]. Pour cela, elle mobilise effectivement une main d'œuvre ouvrière nombreuse mais surtout subordonnée au système « rationalisateur » de l'usine. L'architecture des bâtiments révèle cette volonté d'optimiser le processus de production des montres, ce qui se traduit par un haut degré de hiérarchisation dans l'organisation du travail usinier. En outre, au-delà des distinctions formellement établies, s'ajoutent des spécificités caractéristiques de la filière horlogère bisontine.

2.2.1.1. La matérialisation de la subordination ouvrière

De 1949 à 1960, l'usine Lip dispose de locaux fonctionnels proches du centre-ville qu'elle partage avec d'autres fabricants de pièces détachées tels que Pignons-Français[365]. Ces derniers seront d'ailleurs absorbés par la manufacture horlogère lors de son installation à Palente au début des années 1960. L'architecture de l'usine reflète à son tour les deux volets qui sont traditionnellement distincts dans le procès de production horlogère : la fabrication des pièces détachées et l'assemblage des composants[366]. De fait, le département mécanique de l'usine prend en charge la fabrication des composants – appelée usinage[367] – qui doivent être ensuite assemblés dans le département horlogerie où sont montées les pièces – l'habillage[368].

---

[364] Association de Palente (2011), *Palente au fil du temps : du village à la cité*, Imprimerie IME, Baume-les-Dames, p. 256

[365] Ces locaux sont attribués à l'entreprise Lip en sa qualité d'actionnaire de la Société Immobilière pour le Développement de l'Horlogerie (SIDHOR). Les grandes baies vitrées teintées pensées pour se prémunir de l'espionnage industriel sont d'ailleurs toujours visibles au 23, rue de la mouillère. *In* TOILLON Eveline (2000), *Besançon, ville horlogère*, Joué-lès-Tours, Editions Alan Sutton, p. 77

[366] COURNARIE Emmanuelle (2011), *Approche socio-anthropologique d'une reconversion industrielle : de l'horlogerie aux microtechniques*, Thèse de doctorat en sociologie, Besançon, Université de Franche-Comté, p. 54

[367] Toute une série d'ateliers étaient dédiés à la fabrication des pièces de montres : platines, pignons, roues, axes...

[368] Assemblage des pièces : boitiers, cadrans, aiguilles.

Les locaux abritent également un département armement. Ainsi, la fabrication des montres marquées Lip nécessite un espace adapté aux exigences de la division du travail productif. L'usine de Palente a été conçue en ce sens, comme l'indique le fils d'un des ingénieurs en charge du projet de construction : « *ces ateliers bien conçus, spacieux et modernes, qui permirent une rationalisation radicale de la fabrication des montres* »[369]. Il est possible de représenter schématiquement le découpage spatial de l'usine à partir d'une photographie en prise de vue aérienne de l'usine (cf. Annexe n°7) :

Titre : Schéma représentatif de l'usine Lip située à Palente (1970)

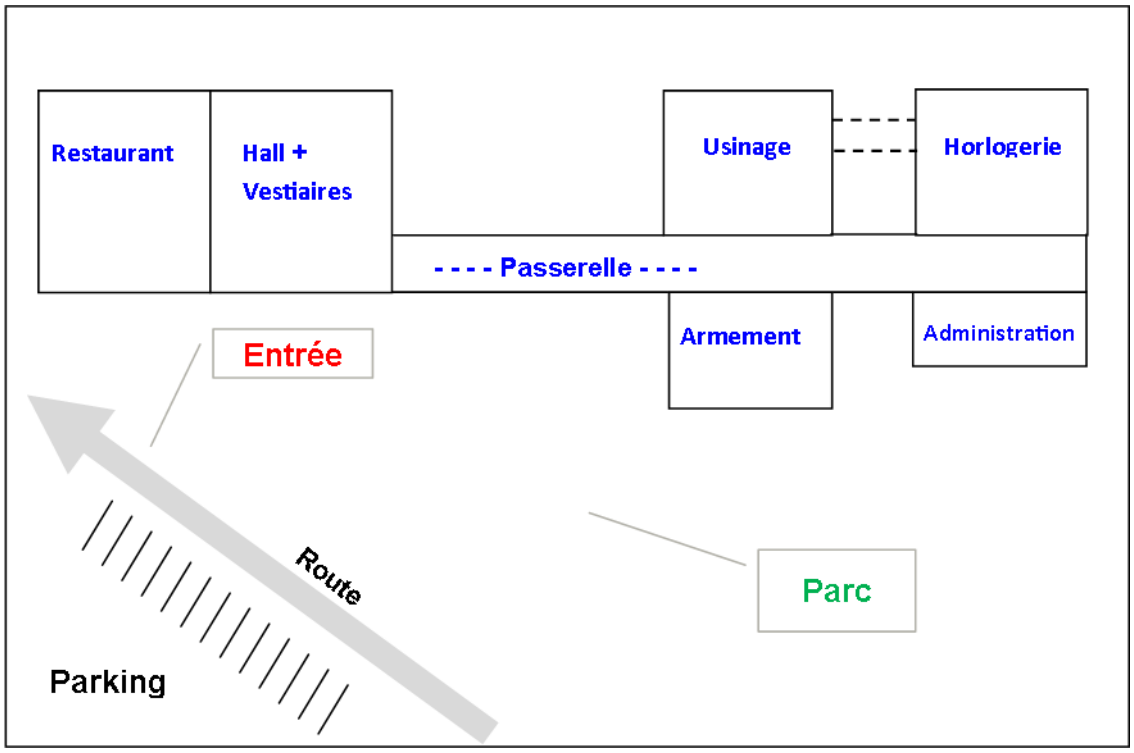

D'après ce schéma, on distingue trois corps de bâtiments : à l'ouest se trouvent les vestiaires et le restaurant de l'entreprise, ouvert en 1966, date à partir de laquelle les salarié.es font la journée continue. Le bâtiment central, le plus imposant, correspond à la partie usinage (mécanique, fabrication, armement) ; et le bâtiment plus à l'est abrite les ateliers de montage en horlogerie. Les bâtiments sont reliés entre eux par une large passerelle, trait distinctif de l'entreprise. De fait, la forte rationalisation qui caractérise le fonctionnement de l'usine Lip est rendue visible à même l'organisation des espaces de travail.

[369] François Hyenne, fils de Georges Hyenne, directeur technique de l'entreprise Saintot de Besançon, *in* Association de Palente (2011), *op. cit.*, p. 259

Le personnel arrive entre 6h30 et 7h en car, en voiture, à pieds ou à bicyclette, se rend dans les vestiaires, y revêt ses vêtements de travail et les pantoufles obligatoires, et emprunte la passerelle pour éviter l'introduction de poussière ou d'humidité dans les services de l'usine[370]. Certains courent, notamment les femmes, pour ne pas pointer en retard. Juste une minute perdue en allant déposer un enfant chez la grand-mère, une sœur ou une voisine, et c'est un quart d'heure en moins retenu sur la paye. Chacun rejoint ensuite son poste de travail, et n'est plus censé en bouger jusqu'à la pause de midi. Là, quarante-cinq minutes sont prévues pour la pause repas. Puis de nouveau le travail reprend, en silence, jusqu'à 16h30, heure à partir de laquelle l'usine se dépeuple. Ainsi du lundi au samedi. Les passages par la passerelle rythment la reprise et la fin du travail. C'est le corridor que tous traversent, ce qui mérite d'autant plus d'être souligné que le travail à l'usine repose sur une organisation hiérarchique fortement marquée.

La manufacture horlogère se caractérise par une forte distinction entre les différents niveaux de décision et de pouvoir, conformément au principe de division du travail qui distingue la conception de l'exécution[371]. Au sommet de cette organisation de type pyramidal se trouve Fred Lip, qui est à la fois un capitaliste et un directeur. Il s'appuie sur le bureau des méthodes, véritable fer de lance de la politique d'innovation de l'entreprise. Les « calibres » des nouveaux produits y sont conçus par les ingénieurs[372]. Parallèlement, les commerciaux assurent la distribution des montres à travers différents réseaux, notamment celui des horlogers-bijoutiers. Les cadres, contremaîtres, chefs d'atelier et chefs d'équipe occupent des fonctions d'encadrement technique tandis que le personnel administratif se charge des tâches relatives à la gestion de l'entreprise : secrétariat, comptabilité, service des payes etc.[373].

Enfin, la part la plus importante du personnel est celle qui correspond au travail d'exécution, les ouvriers et ouvrières, qui représentent 52% du personnel de Lip en 1972. Ils sont ainsi placés très formellement dans une situation d'infériorité hiérarchique, ayant au-dessus d'eux un nombre important de niveaux d'autorité et de contrôle supérieurs. Avec une forte standardisation des machines et des pièces, le travail ouvrier est rendu plus aisément mesurable. Les chronométreurs et les agents du contrôle qualité surveillent ainsi l'exécution des tâches. Le contrôle s'exerce d'autant mieux sur les plus bas niveaux hiérarchiques que les payes s'effectuent au rendement. Le salaire varie en fonction du nombre de pièces produites

[370] Association de Palente (2011), *op. cit.*, p. 256
[371] MERCURE Daniel (2003), « Adam Smith, les assises de la modernité », *in* Daniel Mercure et Jan Spurk, *Le travail dans l'histoire de la pensée occidentale*, Saint-Nicolas, Presses de l'Université de Laval, p. 134
[372] COURNARIE Emmanuelle (2011), *op. cit.*, p. 60
[373] *Ibidem*

conformément aux exigences de la production. Le contrôle est donc un aspect essentiel du travail ouvrier, et contribue à asseoir une situation de subordination. L'utilisation du temps de travail est strictement réglée à l'avance, afin de maximiser le rendement.

Ainsi, tout dans le fonctionnement de l'usine tend à « *garantir la fixation de l'exécutant à son poste de travail, et à rationaliser le procès de production dans le cadre d'une gestion du temps précise, découpée et réglementée* »[374]. La division du travail exacerbe la solitude de l'ouvrier-ouvrière, dont l'attention est prévue pour être totalement mise au service de la production. La marge de manœuvre est réduite et leur situation se caractérise par une forte dépendance à l'égard des supérieurs hiérarchiques. En tant que lieu prévu pour la production industrielle, l'usine Lip correspond bien à l'espace où se matérialise la subordination ouvrière inhérente à l'antagonisme de classe. Or cela ne signifie pas que le groupe ouvrier de Lip soit homogène puisque des effets de différenciation se déploient sans que cela soit formalisé par l'organisation.

2.2.1.2. Des effets de différenciation propres à l'horlogerie

Même si en apparences la population ouvrière de Lip peut paraitre fortement semblable, on constate en fait que le système usinier vise à maintenir un certain cloisonnement, en particulier dans ce groupe de travailleurs. Les distinctions qui s'établissent participent ainsi à renforcer la subordination ouvrière et par là-même à éviter les risques de formation d'une coalition. Comme le veut la culture horlogère locale, les différences observables dans l'usine Lip renvoient à la stratification entre diverses spécialités professionnelles. C'est ce que reflète manifestement ce code vestimentaire binaire : blouses bleues (pour le secteur usinage) et blouses blanches (pour l'horlogerie). Cela indique effectivement que dans les ateliers, tous les postes ne se « valent » pas, les ateliers d'horlogerie constituant le « *beau côté de Lip* »[375]. En outre, cette stratification n'est pas non plus neutre du point de vue du genre. Ainsi, les effets de différenciation qui caractérisent le groupe ouvrier de Lip entrecroisent hiérarchies de genre et division morale du travail.

D'après de précédentes études menées sur la culture horlogère locale, les horlogers qualifiés constituent le noyau central de la communauté professionnelle[376]. Ils réalisent les assemblages complexes et les réparations des montres défectueuses. Ils exercent également

[374] CASTEL Robert (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, p. 331
[375] D'après les termes utilisés par une de nos enquêtées.
[376] COURNARIE Emmanuelle (2011), *op. cit.*, p. 92

dans les services de prototypages et participent à la réalisation de nombreux produits. De fait, ce sont ceux qui disposent de la plus grande légitimité technique[377]. Ensuite viennent les mécaniciens, qui se chargent de la fabrication des ébauches et des pièces produites en série par l'entreprise, ainsi que de l'entretien des machines-outils. Puis les OS qui travaillent sur des chaînes (de fabrication, de montage ou d'expédition), dans de vastes ateliers où la division des tâches est poussée à l'extrême. C'est ce qui constitue selon Emmanuelle Cournarie la structure élémentaire de la « division morale » du travail propre au système horloger bisontin. Cela correspond en fait à une distinction entre des tâches nobles et des tâches ingrates, définies en fonction de la position dans le procès de fabrication des montres : plus les acteurs sont proches de l'objet terminé, plus ils sont reconnus ; plus ils sont éloignés de la montre finie, moins ils sont valorisés[378].

Ainsi, il existe une différence importante entre les deux spécialités que sont la mécanique (située dans la partie usinage) et l'horlogerie. Les tâches des mécaniciens, si elles ne sont pas perçues comme véritablement ingrates, sont beaucoup moins prestigieuses parce qu'elles mobilisent des savoirs techniques qui sont très éloignés de la montre en état de fonctionner[379]. Les horlogères sont considérées comme des « petites mains » étant donné le faible degré de technicité lié aux fonctions qu'elles remplissent. Pour autant, elles ne sont pas totalement niées ou ignorées, et parce qu'elles appartiennent à la sphère productive, et qu'elles disposent de compétences pratiques, elles font partie de la « famille horlogère ». Cela n'est pas le cas du personnel administratif, qui occupe une place relativement marginale dans la division morale du travail à l'usine. D'après Emmanuelle Cournarie, il ne représente qu'une activité secondaire, requérant des « *savoir-faire globalement considérés comme négligeables* »[380].

C'est aussi que la variable de genre n'est pas neutre quant à cette division morale du travail. Ainsi, à l'usine, les secteurs tels que la mécanique, l'industrie, les secteurs commerciaux et celui de la recherche sont très majoritairement constitués d'un personnel masculin. Au contraire, l'horlogerie (qui emploie la majorité des travailleurs) ainsi que l'administration, la comptabilité et le courrier sont composés d'un nombre largement plus important de femmes[381]. Le port de la blouse – blanche pour l'horlogerie, bleue à l'usinage – masque de fait les

[377] DUBAR Claude, TRIPIER Pierre, BOUSSARD Valérie (2015), *Sociologie des professions*, Paris, Armand-Colin (4ème édition), p. 256
[378] COURNARIE Emmanuelle (2011), *op. cit.*, pp. 94-95
[379] *Idem*, p. 160
[380] *Id.*, pp. 154-155
[381] BRANGOLO Pauline (2015), *Les filles de Lip (1968-1981) : trajectoires de salariées, mobilisations féminines et conflits sociaux*, Mémoire de Master II, Université Paris I Sorbonne, p. 44

hiérarchies de genre qui se déploient dans le groupe ouvrier, et selon lesquelles il est accordé une moindre valeur au travail des horlogères à partir du critère de technicité. Si les femmes sont plus nombreuses à être en blouse blanche que les hommes, cela ne veut pas dire pour autant qu'elles en tirent une certaine supériorité, ni même une plus grande reconnaissance dans la manufacture horlogère. Par contre, du point de vue des femmes, le fait d'être en blouse blanche correspond indéniablement à de meilleures conditions de travail. Le fait d'être en blouse bleue va de pair avec un travail salissant et usant physiquement, puisqu'effectué majoritairement debout. Le souvenir de l'huile qui coule est celui le plus souvent évoqué par les enquêtées pour figurer à la fois la pénibilité et la dévalorisation inhérentes à ces types de travaux. A l'opposé, le fait d'être en blouse blanche indique symboliquement un statut supérieur et va de pair avec des conditions de travail plus gratifiantes :

> « *Je savais que le bâtiment en question, y avait le secteur horlogerie, qui était nettement plus agréable, un travail assis, propre, voilà le but c'était d'essayer de travailler là* », (Odile, OS secteur usinage puis horlogerie).

> « *Si vous voulez à l'usinage et puis à l'horlogerie c'était deux bâtiments différents, y avait la grande passerelle qui...qui reliait. Mais on se sentait un peu...inférieurs avec celles de l'horlogerie, parce que bien sûr c'était pas salissant. Elles...elles étaient toujours bien mises, bien...Nous à l'usine...c'était déjà pas pareil, vous savez on travaillait…parfois y avait de l'huile qui coulait, c'était pas...c'était moins agréable, c'était pas pareil. Là y avait déjà une petite séparation.* », (Violette, OS secteur usinage).

De tels propos soutiennent l'idée que les conditions de travail dans les ateliers d'horlogerie sont plus « confortables ». Les ouvrières valorisent notamment la propreté mais aussi le fait de pouvoir être assises. De plus, les ateliers du secteur horlogerie sont silencieux, ce qui participe à la définition d'une moindre pénibilité pour les ouvrières horlogères que pour les ouvrières de l'usinage : « *un espace de travail propre et calme comme un atelier d'horlogerie* »[382]. De fait, le système usinier fait du travail à l'horlogerie une situation enviable pour les ouvrières, ce qui nourrit la thématique des jalousies, qu'elles soient réelles ou

[382] Delphine Gardey citée par Stéphanie LACHAT (2014), *Les pionnières du temps. Vies professionnelles et familiales des ouvrières de l'industrie horlogère suisse (1870-1970),* Neuchâtel, Editions Presses universitaires suisses, p. 59

supposées. Nous y reviendrons dans la partie qui suit. Par ailleurs, c'est en référence à la figure de l'ouvrière horlogère que les femmes de Lip se définissent en tant qu'ouvrières, reprenant à leur compte – qu'elles fassent partie du secteur horlogerie ou non – l'image d'un rouage dans le procès de fabrication des montres : les petites mains de l'horlogerie.

> « *C'est à dire nous on était des petites mains, bon des petites mains on a... Moi quand je suis arrivée chez Lip j'avais quel âge ? J'avais 16 ans. Hein j'étais....ouais j'étais toute jeune, et bien bon ben y avait du travail, on me dit 'ben voilà, vous vous mettez là, devant une presse', puis on nous montre, ben voilà, avec une brucelle vous mettez la roue, vous appuyez sur le truc là, vous enlevez les doigts bien sûr, puis faut...Puis voilà. Alors donc vous devez en faire 1000 à l'heure, ou...enfin c'était...du boulot con quoi ! M'enfin on avait du boulot...C'était...* », (Juliette, OS secteur usinage).

Ainsi, l'organisation de la production horlogère implique des subdivisions internes qui sont opérantes dans le système de l'usine. Même s'il apparait plus prestigieux de travailler en contact avec la montre, il n'en demeure pas moins que le fait d'être une femme, quand bien même une horlogère, induit une place hiérarchiquement inférieure. La distinction entre blouses bleues et blouses blanches ne suffit pas pour cerner les effets de différenciation combinés de sexe et de classe. Au contraire, elle aurait plutôt tendance à masquer les effets de l'antagonisme de sexe en mettant au premier plan la distinction spécifique liée au processus de fabrication des montres (Fabrication des pièces/Assemblage du produit final). Or, même s'ils partagent une subordination commune, être « *ouvrier n'est pas synonyme d'ouvrière* »[383].

2.2.2. Les conditions de la double infériorisation des femmes à l'usine Lip

Comme nous avons commencé de le voir, les subdivisions qui s'opèrent dans le groupe ouvrier ne sont pas neutres du point de vue du genre. Ce sont des femmes que l'on retrouve majoritairement aux échelons hiérarchiques les plus bas : elles sont majoritaires parmi les OS alors que 60% des OP sont par contre des hommes[384]. Les ouvrières sont de fait les plus

[383] DUNEZAT Xavier, HEINEN Jacqueline, HIRATA Helena, PFEFFERKORN Roland (2010), *Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, 277 p.
[384] BRANGOLO Pauline (2015), *Les filles de Lip (1968-1981) : trajectoires de salariées, mobilisations féminines et conflits sociaux*, Mémoire de Master II, Université Paris I Sorbonne, p. 39

éloignées de toutes les compétences techniques qui sont conçues comme les plus légitimes dans le monde horloger. De même, les postes administratifs, fortement dénigrés dans la culture horlogère, sont majoritairement occupés par des femmes, à plus de 80% d'après les chiffres avancés par Pauline Brangolo[385]. Il convient donc à présent de s'intéresser aux effets combinés des systèmes de domination sociale, capitalisme et patriarcat. Partant de l'idée de « famille horlogère », on observe que l'organisation du travail à l'usine participe au maintien des normes sociales et sexuées dans leur forme traditionnelle. Aussi, les ouvrières ont tendance à vivre leur condition de manière isolée, et à développer des pratiques *individualisantes*[386]. Cela ne serait pas la cause mais bel et bien le résultat du cumul des logiques d'oppression qu'elles subissent – de sexe et de classe.

2.2.2.1. La reproduction du modèle familial patriarcal à l'usine

Dans la littérature comme dans le langage courant, les termes de « *famille horlogère* »[387] sont employés de façon récurrente. Une telle idée pousse, à fortiori dans le cas d'une étude comme la nôtre, à analyser cette correspondance entre le fonctionnement usinier et celui du groupe familial, notamment sur la question des rapports entre les sexes. Le point commun le plus évident réside dans le fait que les femmes soient formellement placées, à l'usine comme dans la famille, sous une autorité définie pour être masculine. Hiérarchies de classe et de genre se cumulent donc pour les ouvrières. Rappelons au passage que les compétences féminines demeurent largement invisibilisées, aussi bien dans la sphère du travail salarié qu'au foyer. Celles-ci sont donc conçues comme des qualités « naturelles ». De même, les mesures spécifiques adoptées dans l'entreprise en direction des femmes les renvoient constamment aux rôles qu'elles occupent dans la sphère domestique, notamment celui de mère. En regard, on observe au niveau de la direction les marqueurs d'une attitude paternaliste, laquelle s'étendrait en toute hypothèse à l'ensemble de la ligne hiérarchique. La double infériorisation inhérente à la condition des ouvrières au sein de la manufacture horlogère rappelle ainsi le modèle familial *patriarcal*[388] qui domine sur la période.

---

[385] BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit.*, p. 42
[386] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 262
[387] COURNARIE (2011), *op. cit.*, p. 154
[388] En référence à DUBAR Claude, TRIPIER Pierre, BOUSSARD Valérie (2015), *Sociologie des professions*, Paris, Armand-Colin (4ème édition), p. 251

Jusqu'en 1970, les notions de chef de famille et de « puissance paternelle » sont inscrites dans le Code Civil[389], ce qui laisse peu d'ambiguïté sur le caractère masculin de l'autorité. Selon une logique similaire, on observe chez Lip que les femmes sont exclues des fonctions hiérarchiques : des chiffres datant du mois de mars 1973 indiquent que les postes de chefs sont occupés à plus de 85% par des hommes[390]. Le commandement masculin est de fait très marqué dans la manufacture horlogère, puisque d'un côté se trouve un groupe d'OS à majorité féminine tandis que du côté des responsabilités hiérarchiques, les hommes dominent largement. En outre, le pouvoir masculin n'est pas seulement hiérarchique, il est aussi technique car ce sont les hommes qui réparent les machines sur lesquelles travaillent les ouvrières. Elles sont d'autant plus dépendantes d'eux que leur salaire est calculé sur la production qu'elles réalisent. De même, pour les femmes qui travaillent dans les bureaux, la dépendance à l'égard de leurs supérieurs hiérarchiques est forte. D'après Françoise Battagliola, ces rapports sont proches de la relation de service qui définit le rapport des femmes aux membres de leur parenté, et qui se reproduit dans le monde professionnel[391]. En somme, dans la famille comme au travail, qu'elles soient ouvrières ou travaillent dans les bureaux, les figures d'autorité restent quasi-exclusivement masculines :

> « *Alors le monsieur en question-là, le directeur, il m'a jamais dit madame hein, il me criait...je m'appelle Martin mon nom de famille, 'Martin !', comme si il m'avait dit 'Martin, à ma botte !', il me disait 'Martin, l'infirmerie !', Martin l'infirmerie ça voulait dire que l'infirmière n'était pas là ce jour-là, y avait un problème où je sais pas quoi, et il fallait que j'aille à l'infirmerie.* », (Edith, Employée secteur administratif).

> « *Et ma belle-sœur qui était chez Lip ben elle me dit 'ben t'iras t'embaucher chez Lip', comme une imbécile, je suis allée chez Lip. Puis quand j'ai montré ma fiche de paye, puis que j'étais OS, puis que j'ai dit que j'étais régleuse sur Spiraux, le chef du personnel il m'a dit 'vous êtes une menteuse !', puis alors j'ai continué à lui expliquer ce que c'était que le réglage.* », (Mireille, OS secteur horlogerie).

Dans ces extraits, les enquêtées décrivent toutes deux la relation hiérarchique sous les traits d'un abus d'autorité. A travers leurs souvenirs, on observe qu'elles semblent passablement

[389] COMMAILLE Jacques, STROBEL Pierre, VILLAC Michel (2002), *op. cit.*, p. 66
[390] BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit.*, p. 41
[391] BATTAGLIOLA Françoise (2000), *op. cit.*, p. 66

impuissantes face au traitement peu respectueux des chefs. Des études qui nous précèdent ont d'ailleurs relevé le fait qu'une même remarque sera mieux acceptée par la maîtrise si elle vient d'un ouvrier homme plutôt que d'une femme[392]. Du reste, il s'agit surtout d'insister ici sur le double antagonisme qui sous-tend la relation hiérarchique dans le cas des ouvrières : de classe et de sexe. S'opposer au chef implique dès lors pour elles de contester une double autorité, ce qui parait somme toute plus compliqué. D'autant que, comme nous le verrons ensuite, elles n'ont que très faiblement accès à la socialisation syndicale structurée autour de la contestation du pouvoir de classe – contrairement à leurs homologues masculins[393]. Les femmes sont en conséquences plus isolées face aux formes d'autorité (voire aux abus) qui s'exercent sur elles à l'usine. Cela parait en outre exacerbé par les attitudes paternalistes repérables au niveau des fonctions de commandement. Le positionnement des responsables, notamment envers les femmes, rappelle en ce sens la structure familiale traditionnelle. Les extraits qui suivent peuvent en donner une illustration :

> « *Le chef de mon mari, quand il a su qu'on était mariés...il a rouspété bien sûr mais il pouvait plus renvoyer mon mari puisque c'était...Alors j'y ai dit...j'y ai dit 'ben écoutez, moi je suis rentrée sur l'ordre de Monsieur Fred Lip y a trois ans, mon mari y a deux ans', en 68 il était rentré, alors j'y dis 'maintenant, vous allez voir Fred Lip et puis...', quand j'ai parlé de Fred Lip c'était fini. On nous a plus embêtés.* », (Claudine, OS secteur usinage).

> « *avoir un chef tout le temps sur le dos, qui en plus était très paternaliste, très...directif, ça me plaisait pas du tout. Mais bon hein, fallait gagner des sous donc...voilà hein*. », (Suzanne, OS secteur horlogerie).

Ces extraits accréditent effectivement l'idée que la politique managériale menée chez Lip repose sur une vision familialiste. Notons à ce titre que de nombreux salariés parmi le personnel ont aussi par ailleurs des liens de parenté. Mais encore, une telle vision correspond à l'histoire même de la marque et de l'entreprise, transmise de génération en génération. Fred Lip, patron par héritage, se serait parfois présenté comme le « *père de cette grande famille* »[394].

---

[392] KERGOAT Danièle (1980), *Les ouvrières*, Paris, Le Sycomore, p. 46
[393] On peut donc raisonnablement supposer que ces derniers disposaient d'un capital militant qui leur permettait de mieux faire face à la subordination de classe.
[394] BEURRIER Joëlle (1992), *La mémoire des Lip*, Mémoire d'histoire, Paris I, p. 45

Les formes d'autorité traditionnelles se voient ainsi favorisées par ce type de « *patronat paternel* », qui joue sur des termes « *éthiques et affectifs* »[395]. Présenter l'usine comme une famille renforce l'influence de la structure familiale, et dessine des relations hiérarchiques qui donnent le pouvoir à des figures masculines, auxquelles les autres membres de la famille doivent déférence[396]. En retour, les femmes continuent d'être envisagées prioritairement à partir de leur fonction procréatrice. L'exemple des mesures différentielles appliquées à l'usine pour les femmes enceintes semble d'ailleurs le confirmer : celles-ci étaient autorisées à quitter plus tôt leur poste de travail pour se rendre au restaurant, afin d'éviter les cohues. De cette façon, c'est comme si l'infériorisation des femmes se prolongeait de la sphère domestique à celle du travail salarié. Le fait d'être ainsi assujetties à un double système d'oppression ne laisse que peu de marge de manœuvre aux ouvrières, sinon que d'adopter une éthique individualiste.

2.2.2.2. Le repli sur des postures individualistes

Comme nous l'avons vu précédemment, les conditions d'accès à l'emploi chez Lip sont différentes entre les femmes et les hommes qui composent notre échantillon d'enquête. La dominance du statut d'OS chez les femmes va de pair avec toute une série de blocages à la formation, la promotion, la qualification[397]. Non pas que les mobilités professionnelles féminines n'existent pas, mais celles-ci revêtent un caractère fortement aléatoire, et sont soumises à des critères de sélection qui semblent avant tout reposer sur une base individuelle. De fait, le groupe des ouvrières apparait plutôt atomisé, et non clivé comme le sont les groupes masculins. Des études qui nous précèdent ont en ce sens montré que le groupe ouvrier féminin « *se définit dans son fonctionnement, dans la représentation qu'en donnent les ouvrières, comme un agrégat traversé par une intense concurrence individuelle. Le problème des « jalousies » revient comme un leitmotiv.* »[398]. C'est pourquoi, les femmes ont tendance à mettre en avant des valeurs individuelles ou à retourner la violence des rapports sociaux contre les autres femmes et contre elles-mêmes[399]. Ainsi, le verrouillage des formes d'accès à un niveau d'action et de réflexion collectif, sous l'effet des formes extériorisées de la division sexuée du travail, favorise chez les ouvrières le repli sur une éthique individualiste.

---

[395] Michel Pinçon cité par Stéphanie LACHAT (2014), *Les pionnières du temps. Vies professionnelles et familiales des ouvrières de l'industrie horlogère suisse (1870-1970),* Neuchâtel, Presses Universitaires Suisses, p. 221
[396] *Idem*, p. 222
[397] KERGOAT Danièle (2012), *op. cit.*, p. 260
[398] *Idem*, p. 259
[399] CAUSER Jean-Yves (2007), *Métiers, identités professionnelles et genre*, Paris, L'Harmattan, p. 22

Nous savons désormais qu'à l'usine, tous les postes ne se valent pas, conformément au principe de division sociale et morale du travail. Pour les femmes, travailler dans un bureau est un débouché plus honorable que travailler dans les ateliers. De même qu'intégrer les ateliers d'horlogerie est non seulement plus gratifiant mais surtout moins pénible que de faire partie du personnel de l'usinage. Cela étant, les ouvrières n'ont guère le choix : peu formées et exclues du système d'avancement professionnel, elles sont la plupart du temps placées sous commandement masculin. De fait, les possibilités d'évolution de carrière sont pour elles fortement hasardeuses. D'après notre enquête, la plupart des femmes interrogées ont été maintenues au statut d'OS ; tout au plus sont-elles devenues ouvrières « polyvalentes », sans que jamais elles n'atteignent le statut d'ouvrières professionnelles. Certaines ont néanmoins accédé à un emploi de bureau. On peut alors observer que cette mobilité parait avant tout liée à la relation de confiance qu'elles sont parvenues à établir avec leur supérieur hiérarchique direct. Les extraits qui suivent en donnent ainsi une illustration très nette :

> « *Je disais il faudrait que j'arrive à me rencontrer dans le couloir avec ce monsieur et puis...alors je dis à ce monsieur, c'était un monsieur L., je lui dis 'monsieur, je voudrais bien vous demander quelque chose. Je vois qu'il y a des personnes qui s'en vont...avec vous, elles vont passer un stage enfin pas un stage mais un...Et puis j'entends...j'entends dire que ça n'a pas fait effet, je lui dis, moi je pourrais pas faire ce truc-là ? Pour voir si des fois...', (...) Alors du coup comme j'ai dit ça il a dû en parler en haut, alors on m'a appelée, on m'a dit 'tiens vous allez aller chez monsieur L.', alors je suis allée chez monsieur L. (...) oh je disais 'ben qu'est ce que je suis contente d'être avec vous' (...) Alors je me suis retrouvée au bureau du personnel* », (Edith, Employée de bureau).

> « *J'ai commencé sur les machines comme OS quoi, au plus bas niveau, mais en fait je m'y plaisais bien, c'était une bonne ambiance, on était au taillage...Et puis après j'ai eu un chef qui était un peu...parce que j'étais un peu jeune, parce que peut-être je sais pas, je sais pas pourquoi, il m'a mis...Il avait besoin de faire des plannings, des choses comme ça (...) Alors parfois j'arrêtais les machines, et je faisais des heures de bureau, mais dans l'atelier, avec lui. Après, il a vu que j'étais peut-être un peu douée (...) il me mettait plus du tout sur les machines (...) je suis devenue ce qu'ils appellent 'affiliée aux cadres', j'étais mensualisée (...) c'était déjà un petit peu au-dessus.* », (Isabelle, Employée de bureau).

Effectivement, les deux séries de propos qui précèdent accréditent l'idée que pour les femmes, les perspectives d'évolution de carrière reposent avant tout sur une base personnelle. Ce n'est pas le cas des hommes qui intègrent d'emblée la professionnalité, et voient leur statut évoluer notamment sur la base du critère d'ancienneté. De fait, les ouvrières qui accèdent à un emploi de bureau ont été en quelque sorte « repérées », puis « choisies » par la maîtrise. Cela étant, les stratégies qu'elles développent pour lutter contre les effets délétères de la domination sexuée tendent à les enfermer dans un désaveu d'appartenance à leur groupe social de sexe[400]. A ce titre, des études qui nous précèdent ont justement souligné la difficulté, exacerbée chez les OS, à s'identifier à un groupe d'appartenance « femmes », catégorie jugée péjorativement selon les stéréotypes sexistes de l'idéologie dominante[401]. Cela s'exprime sous les traits d'un *syllogisme* qui bloquerait l'accès à la conscience de genre, et dont la référence à la jalousie constitue le marqueur principal[402]. De même, ce thème apparait fréquemment dans les discours tenus par les enquêtées, par exemple lorsqu'elles évoquent l'existence d'une rivalité latente entre les horlogères et les femmes des bureaux. Les deux types de postes, largement féminisés au demeurant, sont vraisemblablement les plus enviables pour les femmes. On peut ainsi observer une certaine atomisation du groupe ouvrier féminin.

> « *Y avait pas trop de différences entre les gens des ateliers, ce qui devait gêner les filles des bureaux parce que y avait pas de différence (…) Ben nous aussi on avait les blouses, hein les blouses blanches à l'horlogerie, (…) Donc ils auraient mieux aimé…y en a qui auraient préféré…voilà…qu'on fasse un petit peu la différence, voilà entre les gens des ateliers et puis les bureaucrates quoi, c'est pas le même statut. C'était un peu comme ça.* », (Nicole, OS secteur horlogerie).

> « *Justement elle m'en voulait parce que moi j'étais...sans doute à l'horlogerie puis elle, elle était peut-être à la mécanique, les gens de la mécanique n'aimaient pas les gens de l'horlogerie puis vice et versa, enfin...ça c'était comme ça quoi.* », (Mireille, OS secteur horlogerie).

---

[400] DEJOURS Christophe (2010), « Subjectivité et travail », *in Travail et rapport sociaux de sexe, op. cit.*, p. 125

[401] MOLINIER Pascale (2010), « Subjectivité et féminisme », *In* X. Dunezat, J. Heinen, H. Hirata, R. Pfefferkorn (dir.), *Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, p. 105

[402] Contradiction établie à partir de l'analyse des discours des ouvrières et énoncée en trois temps : 1. Toutes les femmes sont jalouses. 2. Moi, je ne suis pas jalouse. La suite logique serait 3. Donc, je ne suis pas une femme. Dans la mesure où « je ne suis pas une femme » n'est ni dicible, ni même pensable, la constitution du sujet se trouve ainsi bloquée au niveau de ses représentations et semble être dans l'impasse. *In* KERGOAT Danièle « Les Rapports sociaux de sexe : problématiques, méthodologies, champs d'analyses », *Cahiers de l'APRE*, n°7, Vol. 1, pp. 283-291

Visiblement, les enquêtées citées continuent de souscrire aux stéréotypes dominants selon lesquels les rapports entre les femmes à l'usine se résument le plus souvent en termes de jalousies. Ces anciennes horlogères présument en ce sens qu'elles ont pu être enviées par d'autres femmes, celles qui travaillaient dans les bureaux dans le premier cas, et celles de l'usinage dans le second. Ce faisant, les distinctions qui prévalent dans la manufacture horlogère sont doublement discriminantes pour les femmes, étant donné qu'elles servent de support à l'accusation de jalousie, défaut conçu comme typiquement féminin. Non seulement cela les éloigne les unes des autres, mais encore cela les décrédibilise en tant que salariées : les problèmes qu'elles peuvent rencontrer au travail sont plus facilement qualifiés « *d'histoires de bonnes femmes* »[403]. Dans ces conditions, les ouvrières ne peuvent s'en tirer que par une éthique individualiste, ce qui les maintient du même coup dans un climat de concurrence exacerbé. Non pas que les formes de solidarités féminines soient totalement inexistantes, mais celles-ci ne font l'objet d'aucune sorte de formalisation dans le monde social de l'usine[404]. Ainsi, la situation des femmes à l'usine se caractérise par une double logique d'infériorisation, d'autant plus immuable qu'elle génère en elle-même des effets d'auto-renforcement.

D'après les éléments que nous venons d'exposer, il s'avère donc que l'organisation du travail au sein de la manufacture horlogère Lip s'inscrit en continuité par rapport aux principes traditionnels de la division sexuée du travail. L'usine est effectivement le lieu de la subordination ouvrière, son fonctionnement fortement rationalisé et hiérarchisé est typique de la production industrielle à grande échelle. En ce sens, le groupe ouvrier est cantonné à des fonctions d'exécution, dispose d'une faible marge de manœuvre et est censé obéir aux ordres qui viennent de la direction. Or, si à première vue on pourrait penser que le groupe ouvrier est homogène, ce n'est pas le cas. Des effets de différenciation tendent à recréer une hiérarchie sur la base des savoir-faire horlogers. Le port de la blouse blanche dans les ateliers d'horlogerie agit comme un trait distinctif lié au prestige d'un travail effectué dans la montre, ce qui est conçu par la culture locale comme gratifiant et valorisant. Le personnel en blouse bleue jouit d'une moindre reconnaissance, mais pourtant bien supérieure à celle qui est attachée aux fonctions administratives.

---

[403] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 133

[404] On pense notamment au cas d'une employée qui aurait confié son poste à une amie alors ouvrière pendant son congé maternité.

De fait, l'usine est l'institution au sein de laquelle se matérialise l'antagonisme de classe en vertu duquel ouvriers comme ouvrières sont placés en situation de subordination par rapport à l'autorité capitaliste. Mais cela ne signifie pas pour autant que la domination de classe s'exerce de la même manière sur les hommes et sur les femmes. L'articulation des deux appartenances sociales permet plus précisément de saisir la double infériorisation qui touche les ouvrières de Lip. Elles sont les plus nombreuses parmi les ouvriers et pourtant elles sont commandées par des hommes. Le fonctionnement paternaliste de l'usine s'inscrit bien en continuité par rapport aux rôles traditionnels masculins et féminins. A l'usine, les femmes ne peuvent se défaire des rôles qu'elles occupent dans la famille, et en raison desquels elles occupent des statuts inférieurs. Le lieu du travail salarié est donc aussi le lieu de la légitimation de l'autorité et du pouvoir masculins. Le familialisme d'entreprise qui caractérise la manufacture horlogère Lip ne fait que faciliter une telle circulation des effets d'infériorisation. C'est ce qui explique l'adoption de postures individualistes, plus particulièrement marquées pour les femmes. Or c'est bien l'intériorisation d'une double infériorisation qui empêche les femmes de s'identifier collectivement à un groupe d'appartenance « femmes ».

Les ouvrières ne peuvent que souscrire aux principes organisationnels de l'usine qui tendent à inhiber les effets inégalitaires liés à la variable de sexe. La récurrence de la thématique des jalousies ou l'évocation de conflits entre femmes ne sont que des manifestations d'une violence latente qui ne trouve pas les voies – collectives – de son expression. C'est aussi parce que ce sont des hommes qui ont la mainmise sur les instances de revendication légitimes, soit les syndicats. D'où l'importance qu'il est à présent de mieux connaître la manière dont le groupe ouvrier s'oppose au pouvoir établi dans l'usine.

2.3. Des mobilisations nationales aux pratiques syndicales dans l'entreprise Lip

Le fonctionnement de l'usine Lip, caractéristique du système de production industrielle, contribue à homogénéiser le groupe ouvrier tout en le maintenant dans un état de subordination afin de limiter les possibilités de mobilisations collectives. Or la classe ouvrière n'est pas non plus totalement morcelée, éclatée et déchirée[405]. La rationalisation exacerbée du système productif et la pénibilité du travail qui en découle contribuent plutôt à aiguiser la conscience de classe[406]. Historiquement, c'est bien ce qu'illustre l'émergence du mouvement ouvrier dès la fin du XIXème siècle. Il fait d'ailleurs office de modèle puisque la période des années 1930 aux années 1980 peut être définie comme celle de « *l'apogée de la société salariale et de la centralité ouvrière, portée principalement par les syndicats. Le mode de régulation qui prévaut demeure indissociable d'une culture de mobilisation et de contestation* »[407].

En France, les évènements de Mai 68 constituent un temps fort des revendications de changement social. D'autres pays comme les Etats-Unis sont traversés au même moment par des mouvements contestataires : luttes pour les droits civiques, contre-culture, mobilisations contre la guerre du Vietnam etc. C'est pourquoi, il est possible de parler pour cette période d'une « *saison des mouvements* »[408]. Dès lors, traiter des pratiques militantes locales n'est pas possible sans prendre en compte un tel contexte. Il faut donc essayer de mieux connaître dans un premier temps le retentissement des évènements de Mai 68 en Franche-Comté, ce qui permet notamment d'observer un certain décalage entre les échelles locale et nationale. Le syndicalisme comtois apparait en ce sens largement influencé par le catholicisme social. Dans un second temps, il conviendra de s'intéresser plus précisément aux pratiques syndicales à l'intérieur de l'entreprise Lip. Celles-ci semblent calquées sur le modèle organisationnel qui prévaut au sein du système usinier, ce qui tend à reléguer à la fois les femmes et la condition féminine de la sphère revendicative. Dans ce domaine aussi, la division sexuée du travail revêt finalement une structure traditionnelle.

---

[405] TRAT Josette (2010), « Sur les mouvements sociaux », *in* X. Dunezat, J. Heinen, H. Hirata, R. Pfefferkorn (dir.), *Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, p. 198
[406] CASTEL Robert (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard p. 332
[407] PIGENET M., TARTAKOWSKY D. (2012), *Histoire des mouvements sociaux en France*, Paris, La Découverte, p. 337
[408] *Idem*, p. 368

2.3.1. Les mobilisations des années 1968 et leurs répercussions au niveau local

Les évènements de Mai 68 ont certes été initiés depuis les milieux étudiants parisiens mais ont plus massivement été rejoints par les travailleurs également mobilisés. En effet, les grévistes de 1968 sont pour 75% des actifs et la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée est celle des ouvriers, avec 40%. Les syndicats atteignent alors leur troisième apogée après ceux du Front Populaire et de la Libération[409]. De même, les milieux ouvriers de Besançon se mêlent au mouvement, mais les aspirations semblent plutôt différentes. La prévalence de la CFDT au niveau local doit se comprendre d'abord au regard de l'influence de la morale religieuse sur la culture militante. De sorte que les femmes de notre population sont avant 1973 très éloignées des revendications féministes, qui semblent loin d'être intégrées et relayées par les centrales syndicales locales.

2.3.1.1. Les bouleversements culturels impulsés par Mai 68

Le contexte des « années 68 » constitue une séquence historique marquée par une contestation globale, à la fois politique, sociale et culturelle[410]. Elle a pour point de départ le mouvement étudiant initié au printemps 1968, rejoint par les fédérations syndicales professionnelles. Mais plus largement, les évènements de Mai 68 constituent le temps fort de la remise en question d'un certain ordre social et moral. En permettant l'émergence d'autres pensées critiques, les mobilisations des années 1968 sont à l'origine de bouleversements culturels importants, et notamment en ce qui concerne la condition des femmes.

A Besançon, ce sont les étudiants de la faculté des lettres, située au centre-ville, qui relaient le mouvement au niveau local[411]. Ils portent les aspirations d'une jeune génération en opposition avec le carcan moral qui pèse sur elle, et plus particulièrement sur leur sexualité. Mai 68 constitue en ce sens une « déflagration » avec la fin du tabou sexuel, les étudiants dénonçant la répression et les interdits sexuels[412]. La contestation bisontine se cristallise

[409] PIGENET M., TARTAKOWSKY D. (2012), *Histoire des mouvements sociaux en France*, Paris, La Découverte, p. 350
[410] BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit.*, p. 8
[411] D'HOUTAUD Sophie (2006), *L'héritage de Mai 68 à Besançon vu par ses propres acteurs*, Mémoire de master 1 en Histoire contemporaine, Besançon, p. 17
[412] MOSSUZ-LAVAU Janine (2002), *Les lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France (1950-2002)*, Paris, Payot, pp. 167-172

d'ailleurs sur la question de la mixité des cités universitaires[413]. Les étudiants critiquent en outre le fonctionnement de l'université : « *le mode de transmission du savoir qui enferme l'étudiant dans une sorte de passivité d'esprit. Ils souhaitent plus d'interaction, de communication avec les professeurs. De manière générale, ils souhaitent plus de liberté dans tous les domaines* »[414]. En ce sens, le mouvement étudiant bisontin est en accord avec le climat de contestation général, celui qui participe à l'ouverture d'une brèche vers d'autres pensées critiques, en mettant à mal les grandes institutions étatiques et le moralisme[415].

De fait, Mai 68 ouvre la voie à de « nouvelles » mobilisations telles que l'écologisme, le régionalisme, le militantisme homosexuel mais aussi le féminisme[416]. A partir de 1970, le Mouvement de Libération des Femmes (MLF) multiplie les actions afin d'interpeler tant les pouvoirs publics que l'opinion sur la question de la condition des femmes. Les tâches domestiques, l'absence de reconnaissance et plus largement les inégalités hommes-femmes sont dénoncés par le mouvement féministe. Mais le MLF cherche surtout à dissocier dans les esprits procréation et sexualité[417]. Aussi, le droit des femmes à disposer de leur corps est un élément central de la mobilisation. En effet, la loi Neuwirth autorisant la contraception est adoptée dès 1967 mais les décrets d'application tardent puisqu'ils seront promulgués seulement en 1972. Le droit à l'avortement libre et gratuit suscite par ailleurs de vives oppositions. En 1971, l'avortement est un délit puni par la loi, selon l'article 317 du Code pénal. Le 5 avril, un manifeste parait dans *Le Nouvel Observateur* où 343 femmes affirment avoir avorté[418]. Des personnalités du spectacle et des milieux intellectuels participent à cette initiative transgressive. Deux ans plus tard, 331 médecins s'accusent d'avoir pratiqué des avortements à la demande de leurs patientes[419]. Le 10 avril 1973, le Mouvement pour la Libération de l'Avortement et de la Contraception (MLAC) est fondé. Il est constitué de militant.es du Groupe Information Santé (GIS) et de féministes. Il reçoit le soutien du Planning familial, de syndicats, du PSU et de formations d'extrême gauche[420]. La charte fondatrice reprend le vocabulaire classique de

[413] D'HOUTAUD Sophie (2006), *op. cit.*, p. 19
[414] *Idem*, p. 31
[415] Les institutions traditionnelles telles que l'Eglise, l'Etat ou même l'Armée sont fortement contestées et ne disposent plus de la même autorité. *In* RIOT-SARCEY Michèle (2002), *Histoire du féminisme*, Paris, La Découverte, p. 98
[416] PIGENET M., TARTAKOWSKY D. (2012), *op. cit.*, p. 370
[417] ZANCARINI-FOURNEL Michelle (2003), « Histoire(s) du MLAC (1973-1975) », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En Ligne], n°18, p. 242
[418] MAILFERT Anne-Cécile (2015), *Ils ne décideront plus pour nous ! Débats sur l'IVG 1971-1975*, Paris, Seuil, p. 35
[419] RIOT-SARCEY Michèle (2002), *op. cit.*, p. 101
[420] Ligue communiste, Lutte Ouvrière, Alliance marxiste révolutionnaire, Cause du Peuple, Révolution.

l'extrême gauche et de la gauche de l'époque sur « *l'exploitation* », la « *répression* », la « *solidarité avec les luttes de travailleurs* »[421].

Ainsi, plusieurs études s'accordent sur le fait que la CFDT semble être le syndicat le plus en phase avec les aspirations de Mai 68. Elle fait du contre-pouvoir dans l'entreprise une priorité alors que les autres organisations privilégient les revendications matérielles[422]. La CFDT incarne en outre la tendance autogestionnaire du syndicalisme[423]. Il s'agit du syndicat qui parait à première vue celui qui est le plus ouvert aux revendications féministes, le comité de direction national du MLAC comprenant d'ailleurs une femme issue de la CFDT[424]. Au niveau de la ville de Besançon, la CFDT est également le syndicat majoritaire dans la période des années 1968. Toutefois, rien ne semble indiquer que les organisations militantes locales intègrent et relayent les revendications féministes. Au contraire, le poids de la morale religieuse fortement intriquée à la culture syndicale locale semble retarder la mise en cause de la domination masculine, qui plus est dans les milieux ouvriers.

2.3.1.2. Une intrication locale des éthiques religieuse et militante

En France, il est possible de distinguer deux traditions syndicales. La première, issue du mouvement ouvrier et du développement du syndicalisme d'industrie, qui a engendré la CGT et FO[425]. La seconde tradition syndicale française est celle issue du catholicisme social, et qui a donné naissance à la CFTC en 1919 puis à la CFDT en 1964, date de la déconfessionnalisation[426]. A Besançon, la CFDT est le syndicat majoritaire pendant la période d'après-guerre. En 1955, la CFTC arrive en tête aux élections de la sécurité sociale pour Besançon-ville, avec 35,2% des suffrages exprimés, devant la CGT (28,1%) et FO (22%)[427]. De fait, il s'avère que la culture militante locale est fortement empreinte des valeurs défendues par l'Eglise catholique en termes de défense de la justice sociale, de lutte contre l'oppression, mais aussi sur la stabilité de l'institution familiale, du mariage, et plus largement des rôles sexués. Aussi, les réseaux militants locaux, quand bien même ils sont denses, structurés et virulents, se caractérisent par la conservation d'une idéologie de type patriarcal.

---

[421] ZANCARINI-FOURNEL Michelle (2003), « Histoire(s) du MLAC (1973-1975) », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En Ligne], n°18, p. 245
[422] ANDOLFATTO Dominique, LABBE Dominique (2000), *Sociologie des syndicats*, Paris, La Découverte, p.35
[423] PIGENET M., TARTAKOWSKY D. (2012), *op. cit.*, p. 352
[424] ZANCARINI-FOURNEL Michelle (2003), *op. cit.*, p. 242
[425] ANDOLFATTO Dominique, LABBE Dominique (2000), *op. cit.*, pp. 24-25
[426] *Idem*, p. 35
[427] DIVO Jean (2003), *L'affaire Lip et les catholiques de Franche-Comté*, Yens-sur-Morges, Cabédita, p. 51

Avant 1964, le syndicalisme chrétien franc-comtois est déjà très actif[428]. A Besançon, cette convergence entre des personnes du milieu catholique, conservateurs au niveau politique, et ceux de la SFIO, s'est faite par l'action sociale en commun au service des veuves, de la jeunesse en difficulté ou encore autour des problématiques de délinquance[429]. Les formations religieuses et syndicales sont étroitement imbriquées. En outre, une telle proximité est entretenue par des organisations comme la JAC (Jeunesse Agricole Catholique), la JOC (Jeunesse Ouvrière Catholique), mais aussi l'ACO (Action Catholique Ouvrière). L'ACO est le mouvement au sein duquel se retrouvent des adultes catholiques du monde ouvrier. Ils se réunissent à intervalles réguliers, hebdomadaires ou mensuels, en présence d'un aumônier[430]. D'un point de vue local, nombre de syndicalistes de la CFDT se retrouvent effectivement dans les réunions organisées par l'ACO, ce qui favorise ainsi la création d'un réseau d'interconnaissances d'une forte densité, et à prédominance masculine.

> « *Moi j'étais de la paroisse Saint-Jean parce que j'habitais encore chez mes parents...Et...donc je continuais malgré que...j'étais marié à faire de l'ACO à la cathédrale Saint-Jean, donc on se rencontrait...à une dizaine de gars, avec un aumônier...bon. On discutait, on buvait de la bière, on fumait...c'était plus un...c'était...c'était quelque chose de très sympa, on échangeait entre différentes boutiques de Besançon, la façon dont les choses se passaient, c'était pas de la bondieuserie hein ! Et puis... (...) il me dit 'écoutes...voilà une carte CFDT... tu me paieras ton timbre le mois prochain', je le regarde je lui dit 'Tu t'appelles comment ?', il me dit 'Roland Vittot. Je suis délégué syndical'. C'est là que j'ai connu Roland Vittot. Paf, voilà. Evidemment, un mois après j'ai payé mon timbre. Si j'avais pas envie je l'aurais pas payé. Ç'aurait été la CGT j'y allais pas, c'est sûr !* », (Gilles, syndiqué à la CFDT en 1966).

Idéologiquement, l'intrication entre éthique catholique et syndicalisme se traduit de prime abord par un rejet massif du communisme. C'est ce qui explique l'absence des syndicalistes de la CGT dans des instances telles que l'ACO. La centrale est en effet rapidement devenue synonyme de « *communisme syndical* » étant donné ses liens étroits avec la ligue

[428] DIVO Jean (2003), *L'affaire Lip et les catholiques de Franche-Comté*, Yens-sur-Morges, Cabédita, p. 51
[429] Entretien réalisé avec Joseph Pinard, agrégé d'Histoire et ancien député du Doubs.
[430] DIVO Jean (2003), *op. cit.*, p. 57

communiste[431]. Or il y a une incompatibilité de fait entre le communisme et la religion catholique, distance nécessairement entretenue au sein de l'ACO : « *un chrétien qui veut vivre en cohérence avec sa foi ne peut adhérer ni à l'idéologie marxiste, ni à l'idéologie libérale* »[432]. La CFDT, du fait de ses origines confessionnelles, prône plutôt un socialisme démocratique, ce qui rend dès lors logique un engagement aux côtés de la gauche non-communiste[433]. De même à Besançon, on retrouve une forte proximité entre les appartenances syndicales à la CFDT, à l'ACO et au PSU (Parti Socialiste Unifié). Parti politique créé en 1960, le PSU est composé en 1969 « *d'une bonne moitié de catholiques* »[434].

> « *Michel Jeanningros était catho, Burgy était catho, Les Cugney étaient catho...Le creuset étaient des gens catholiques quoi. Ben le PSU, au point de vue de leur connaissance de l'homme oui on se retrouve, que ce soit à l'ACO ou au PSU ou la CFDT, l'homme est là au milieu et c'est lui qui est...qu'il faut reconnaitre quoi.* », (Léon, Délégué CFDT chez Lip depuis 1958).

Ces appartenances multiples (syndicat, parti politique, organisations catholiques) révèlent au demeurant une adhésion à des valeurs communes, qui articulent sensibilités chrétienne et sociale. L'abbé Manche, qui officie à la paroisse de Palente entre 1956 et 1979 participe également de la diffusion de ces valeurs. Permanent CFTC après-guerre et très impliqué dans la JOC, il soutient le syndicalisme chrétien et s'investit dans de nombreux projets autour de la culture, des sports et loisirs[435]. De fait, aussi paradoxal que cela puisse sembler, la mentalité syndicale locale correspond en de nombreux points à la morale catholique : humilité, don de soi, loyauté, lecture sacrificielle de l'engagement au profit d'une entité supérieure, distinction marquée entre les sexes. Notons que la définition masculine communément attachée au militantisme n'est pas propre à Besançon. Sur cette même période, Françoise Battagliola pointe de façon plus générale l'acceptation de la division sexuée traditionnelle par les militants-hommes[436]. Cela étant, on peut raisonnablement supposer que la prégnance des valeurs chrétiennes exacerbe les logiques conservatrices qui caractérisent les pratiques syndicales.

---

[431] ANDOLFATTO Dominique, LABBE Dominique (2000), *op. cit.*, p. 31
[432] D'après la « Lettre au cardinal Roy » (1971), *in* DIVO Jean, *op. cit.*, p. 42
[433] ANDOLFATTO Dominique, LABBE Dominique (2000), *op. cit.*, p. 36
[434] Propos tenus par Michel Rocard, cité par Jean DIVO (2003), *op. cit.*, p. 46
[435] Association de Palente (2011), *Palente au fil du temps, du village à la cité*, IME, Baumes-les-dames, pp. 171-172
[436] BATTAGLIOLA Françoise (2000), *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, pp. 42-43

C'est particulièrement visible lorsque l'on s'intéresse à des conflits locaux qui ont émergé au cours des années 1968. Il est possible de parler par exemple d'ingérence masculine à propos de la grève du préventorium de Bregille, déclenchée en janvier 1972. Dans cette maison pour enfants malades, ce sont des femmes, appelées « *jardinières d'enfants* », qui décident de se mettre en lutte à la suite d'une décision de la direction qui menace directement leur emploi[437]. Or la section CFDT locale va demander aux syndicats métaux – soit de la métallurgie – de « *prendre en charge* »[438] cette grève. Si des militants masculins prennent la direction des opérations alors qu'il s'agit d'une lutte qui n'est à priori pas *la leur*, c'est bien que la culture syndicale locale admet – et ce d'une manière profondément ancrée – que les femmes ne sont pas légitimes à mener le combat social. Ce sont des novices qui nécessitent l'aide de *vrais* militants. Ces derniers semblent considérer encore aujourd'hui que leur intervention était tout à fait légitime, étant donné le manque d'expérience militante de ces femmes par rapport à eux. L'action de la variable de sexe n'est pas considérée, et encore moins dénoncée comme étant le fait d'une domination masculine. L'absence de remise en question des rapports hommes-femmes indique bien l'extranéité des revendications féministes dans les milieux militants et ouvriers locaux.

> « *L'union locale avait demandé aux syndicats métaux de prendre ça en charge. Alors syndicats métaux ils avaient dit 'les Lip, est ce que vous pouvez prendre ça en charge ?'. Alors donc il y avait Rolland, moi, on était plusieurs, donc on avait rassemblé les filles, tous ensemble. Puis on avait réfléchi ensemble, on avait dit : 'bon comment on fait ? Tout ça…', et puis donc... On a démarré déjà ce qu'on voulait faire à Lip. Et puis... Mais ils ont tenu le coup...incroyable. C'était vraiment des filles incroyables !* », (Edmond, Délégué CFDT chez Lip depuis 1949).

Ainsi, l'éloignement observable chez notre population – tant masculine que féminine – avec les mouvements de libération des femmes, pourtant très actifs à la même époque, n'est guère étonnant. Les milieux ouvriers de Besançon ont certes suivi le mouvement étudiant de Mai 68, sans pour autant que cela débouche sur une mise en question des mœurs traditionnelles. Quand bien même le tissu militant local est dense et actif, il continue de structurer ses

[437] Le directeur entend transformer les bâtiments afin d'accueillir désormais des adultes malades ou en convalescence. Sur les 30 salariées, 22 se mettent en grève. D'après DIVO Jean (2003), *L'affaire Lip et les catholiques de Franche-Comté*, Yens-sur-Morges, Cabédita, p. 64

[438] Termes employés par un de nos enquêtés faisant partie des syndicalistes dépêchés pour encadrer cette lutte composée exclusivement de femmes.

revendications à partir du clivage de classe sans remettre en question les logiques patriarcales. La culture catholique qui sous-tend l'engagement tend de surcroit à faire de la conservation des rôles sexués traditionnels un ordre naturel inaltérable. C'est aussi pourquoi, les enquêté.es retiennent davantage de Mai 68 la grève qui s'est déclenchée à l'intérieur de l'entreprise plutôt que l'évènement national. De fait, leur appréhension du militantisme s'effectue en interne, à travers les actions menées par les sections syndicales à même l'usine. Or pouvoir et contre-pouvoir fonctionnent en réalité d'une manière sensiblement similaire, puisque le modèle hiérarchique discriminant les femmes-ouvrières tend à se reproduire au sein du dispositif syndical.

2.3.2. La reproduction du système hiérarchique à même le dispositif syndical

A l'intérieur de l'usine Lip, les deux centrales syndicales que sont la CGT et la CFDT sont majoritaires. En effet, lors des élections professionnelles de 1972, elles sont sensiblement à égalité dans le collège des ouvriers[439]. Comme nous l'avons évoqué en première partie de ce chapitre, les femmes de Lip sont socialement construites pour rester en dehors des considérations politiques. C'est donc en toute logique que l'exclusivité masculine s'applique également au champ des activités syndicales. En ce sens, le rapport que les femmes entretiennent au syndicat reflète encore une fois une continuité des principes traditionnels de la division sexuée du travail. Cela se manifeste plus précisément à trois niveaux :

- Premièrement, au niveau des revendications, qui laissent apparaitre une inhibition des effets d'infériorisation liés à la variable de genre. La dénonciation des inégalités entre ouvriers et ouvrières n'est pas à l'ordre du jour. Ce qui compte, c'est d'établir un rapport de forces susceptible de faire plier « l'ennemi de classe ».

- Cette dimension conflictuelle attachée au syndicalisme va de pair avec une définition guerrière du rôle des militants. Cela se traduit d'une part par la présence d'une idéologie de la virilité dans les sphères militantes, et d'autre part par la continuité des principes organisateurs de l'usine dans les dispositifs syndicaux.

[439] DIVO Jean (2003), *op. cit.*, p. 52

- Ainsi, il convient de constater dans un troisième temps que la défense des intérêts de classe s'effectue sous l'égide de responsabilités masculines. Les femmes de Lip sont sous-représentées dans des syndicats qui tendent à reproduire le système hiérarchique de l'usine, en reconnaissant des compétences définies par et pour les hommes. Il est en ce sens possible de parler de contre-pouvoir masculin à propos du fonctionnement des instances syndicales à l'intérieur de l'entreprise Lip.

2.3.2.1. Lutte de classes

Chez Lip, les revendications syndicales se concentrent prioritairement sur deux thématiques : les classifications et les salaires[440]. L'opposition à l'autorité légitime de l'entreprise revêt prioritairement une visée matérielle, axée sur la défense des intérêts de classe, comme le prouvent les grèves et luttes qui ont précédé les évènements de 1973. La figure patronale emblématique incarnée par Fred Lip ne fait d'ailleurs que renforcer la logique prioritaire qui s'applique aux revendications sur la base de l'appartenance de classe. Or une telle hiérarchisation sur le front de la protestation ne saurait être neutre du point de vue du genre, contrairement à ce qui peut être affiché. Si le fonctionnement syndical participe à la reproduction de la supériorité masculine, c'est d'abord parce qu'il reproduit les principes du système de production capitaliste selon lesquels l'appartenance de classe éclipse l'appartenance de sexe.

Suite au climat d'agitation de 1968, les salariés de Lip se mettent en grève et l'usine est occupée. Le mouvement dure une quinzaine de jours et se solde par une victoire syndicale, avec l'obtention d'un certain nombre d'avancées au niveau du rapport coût/avantage du travail ouvrier. L'échelle mobile des salaires est notamment adoptée, et ainsi les salaires augmentent désormais proportionnellement à l'augmentation du coût de la vie. Dans les discours féminins, le souvenir de la grève de 1968 reste fortement présent en ce qui concerne la période qui précède 1973. Cela doit se comprendre aussi à la lumière de la faiblesse des salaires féminins, qui constituent pourtant l'aspect central de la reconnaissance du labeur des femmes, étant donné l'absence de mobilité professionnelle. Parallèlement, les évènements de Mai 68 au niveau national n'ont pas la même résonance pour les enquêtées :

[440] BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit.*, p. 68

« *parce que même quand y a eu 68, moi je...je comprenais pas, je me disais 'qu'est ce qu'ils veulent ?' hein, bon moi je suis bien, je fais ma petite vie, je demande rien d'autre quoi.* », (Pierrette, Employée de bureau, Non-syndiquée).

« *Ah ben bien sûr, ah oui c'est vrai y a eu Mai 68, ah oui oui oui....On avait fait grève et tout, puis on avait récupéré des avantages à ce moment-là...C'était assez important hein au niveau de Mai 68 (...) C'était ce qu'ils appelaient l'échelle mobile, c'est à dire que dès que la vie augmentait, top nos salaires augmentaient. Oh ça a été une belle période-là, là c'était pas mal là. Là au niveau des...des salaires c'était pas mal quoi. Nous on a eu à Lip des...Y a eu trois jours aussi au niveau de la maladie, ça a été supprimé, parce qu'on avait trois jours de carence, trois jours qui n'étaient pas payés quand on était malade, les trois premiers jours, et ça, ça a été supprimé. C'était l'entreprise qui payait tout ça*. », (Jeanne, OS secteur horlogerie, Non-Syndiquée).

A l'issue de cette grève majeure, un panneau d'affichage syndical est placé à l'entrée de l'usine. Le discours revendicatif obtient grâce à cela une plus grande visibilité et publicité dans l'entreprise. En 1969, le marché horloger commence à connaître un ralentissement, du fait notamment de l'apparition de la montre à quartz, qui s'apprête en effet à détrôner la montre mécanique[441]. Dans un tel contexte, Fred Lip entend revenir sur les acquis sociaux de 1968. Sous l'impulsion des syndicats, les salariés se mettent en grève et en sortent encore une fois victorieux.

Toutefois, la crise horlogère se profile bel et bien puisqu'en 1970 deux grèves interviennent chez Lip, aux mois de février et juin, en raison d'une réduction d'horaires pour quatre cent horlogers et de la décision de la direction de ne plus participer au fond de chômage. De même, en 1971, des licenciements sont envisagés. En mars 1972, une grève est déclenchée suite à la restructuration du système de classification et en octobre, un jour et demi de grève permet d'obtenir un accord sur les salaires. Suite à ces grèves, les salariés obtiennent plusieurs avantages comme la mensualisation partielle ou la suppression du travail au rendement dans certains secteurs[442]. Ces années, qui sont le prélude à une crise horlogère de grande ampleur, sont parallèlement celles de la construction du pouvoir syndical dans l'entreprise. La légitimité et crédibilité des organisations syndicales augmente, ce qui laisse supposer que ces années sont

[441] COURNARIE Emmanuelle (2011), *Approche socio-anthropologique d'une reconversion industrielle : de l'horlogerie aux microtechniques à Besançon*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Besançon, pp. 189-191
[442] BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit.*, p. 64

aussi celles durant lesquelles les syndicats travaillent à obtenir des adhésions, notamment celles des femmes.

> « *On était toutes un peu syndiquées à un moment donné... Après 68 moi j'ai dû me syndiquer là, en me disant y a quelque chose à faire.* », (Isabelle, Employée, Syndiquée à la CFDT).

> « *On avait eu un conflit puis on avait quand même perdu un peu d'argent. Et puis donc... On s'étaient syndiquées parce que en étant syndiquées...on pouvait avoir un rattrapage de salaire si y avait un éventuel conflit... Il me semble qu'il y avait eu un truc comme ça. C'était un peu la sécurité...la sécurité sociale quoi ! Remboursé en cas de perte ! Y avait ça quoi, on jouait un peu là-dessus quand même...* », (Juliette, OS, Syndiquée à la CFDT).

Petit à petit, les syndicats deviennent identifiés comme une instance contestataire du pouvoir institué dans l'entreprise, celui détenu par l'homme qui se trouve au sommet de la pyramide hiérarchique, le patron. Fred Lip constitue en quelque sorte un ennemi de classe « idéal ». Patron par héritage, il est le représentant en titre du groupe oppresseur, qui tend à s'approprier à la fois le travailleur et le fruit de son travail, donc contre lequel l'action syndicale va trouver une force unificatrice et mobilisatrice.

De nombreuses sources mettent en évidence un caractère ambitieux et fantasque à propos de Fred Lip, souvent décrit comme un patron original. La fresque qu'il fait d'ailleurs réaliser à l'artiste Goors dans le hall de l'usine peut indiquer une certaine tendance à l'excès et à la démesure[443]. De même que le buste d'Ernest Lipmann qui trône à l'entrée de l'usine. Du point de vue des rapports entre lui et les salariés, Fred Lip présente plutôt les traits de la figure patronale traditionnelle, à tendance paternaliste. D'ailleurs, afin de pallier au problème de la qualification – notamment pour les femmes – il instaure un dispositif de formation continue dans l'entreprise[444]. Mais il s'oppose en même temps fermement aux syndicats, qu'il cherche à neutraliser le plus possible. Ainsi, à la Libération et alors que le syndicalisme est puissant et combatif, il s'arrange pour se débarrasser des délégués CGT[445]. En alternant entre

[443] Association Palente (2011), *Palente au fil du temps, du village à la cité*, Imprimerie IME, Baume-les-Dames, p. 255
[444] SENSEMAT Jean-Claude (2005), *Comment j'ai sauvé Lip*, Paris, Editions Robert Lafont, p. 50
[445] CHAMPEAU Thomas (2007), *Lip, le conflit et l'affaire*, mémoire de Master sous la direction d'Yves Cohen, EHESS, p. 23

communication paternaliste et menaces, Fred Lip participe à la construction du pouvoir syndical dans sa propre entreprise. Les militants s'attachent ainsi à mettre en jeu l'autorité légitime, à « faire plier » le patron et à mobiliser le groupe ouvrier contre lui.

Cependant, la focalisation des revendications syndicales sur la base des intérêts de classe éclipse dans le même temps la prise en compte des différences concernant les conditions du travail féminin. Dès lors, les ouvrières ne sont mobilisées dans les discours syndicaux seulement en tant qu'elles représentent le « sexe faible », ce qui tend à légitimer une action syndicale par définition virile.

2.3.2.2. L'idéologie de la virilité

Les années qui précèdent les évènements de 1973 sont indéniablement celles de la construction du pouvoir syndical dans l'entreprise Lip, construction axée sur une conception virile du conflit de classe. Les effets de différenciation et la discrimination liés à l'appartenance de sexe ne rentrent pas dans le champ des revendications matérielles. L'élément le plus notable ici est l'absence de réclamation sur l'égalité de salaires entre ouvriers et ouvrières. En ce sens, l'idée qu'un travail d'homme vaut plus qu'un travail de femme se trouve entérinée par le dispositif syndical. Pourtant, la politique du salaire d'appoint constitue bel et bien une inégalité flagrante, qui correspondrait en outre aux revendications matérielles caractéristiques des luttes ouvrières. De fait, même si les syndicats de Lip s'opposent vivement au patronat, cela ne les empêche pas d'adhérer à l'idéologie patriarcale.

En effet, dans l'entreprise Lip, le discours syndical a tendance à faire des ouvrières – surtout pour les OS – les victimes sans défense d'un système hiérarchique déshumanisé. Cela revient à enfermer les femmes dans un schème de représentation stéréotypé qui empêche la prise en compte des difficultés concrètes qu'elles rencontrent au travail. Ainsi, les femmes de Lip sont définies par les syndicats comme un groupe « à défendre ». Nous rejoignons sur ce point Danièle Kergoat qui parle « *d'identification conflictuelle* » pour désigner le rapport des OS aux syndicats[446]. Les femmes sont effectivement renvoyées à des figures de faiblesse, de vulnérabilité ou encore de fragilité toutes « naturelles ». Le fait d'être victime d'abus, à caractère sexuel ou autres, au travail fait partie des situations typiques évoquées dans nos entretiens, majoritairement par des hommes, et anciens syndicalistes :

[446] TRAT Josette (2010), « Sur les mouvements sociaux », *in* X. Dunezat, J. Heinen, H. Hirata, R. Pfefferkorn (dir.), *Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, p. 199

« *Ah ben dans la journée, une petite contrôleuse qui se fait coincer sous les escaliers de la mécanique avec son régleur…* » (Gabriel, Syndiqué à la CFDT).

« *Y avait énormément de jeunes femmes et de femmes à l'horlogerie...y avait encore la politique...dans ce temps-là...du petit chefaillon qui en profitait. C'était les...les abus d'autorité, c'était...les heures supplémentaires qui étaient pas payées, c'était des licenciements...arbitraires.* », (Gilles, Délégué syndical CFDT).

Le premier extrait est d'autant plus pertinent qu'il permet de noter les catégories de langage utilisées par les hommes pour désigner les femmes. L'adjectif « petite », souvent employé, marque en l'occurrence la vulnérabilité et le fait que les femmes soient démunies face à la violence masculine. Il est possible de relever ailleurs l'utilisation du mot « filles » plutôt que « femmes » pour parler plus spécifiquement des ouvrières. Le statut de fille renvoie notamment à la dépendance et à la subordination à l'autorité parentale dans le milieu familial d'origine. Enfin, l'évocation des femmes prend plus généralement une tournure victimaire, justifiant d'autant mieux une intervention syndicale « musclée », soit masculine. Dans le discours syndical, les femmes sont, par nature, plus vulnérables que les hommes, aussi ces derniers doivent-ils endosser la responsabilité de les protéger. Ainsi, le dispositif syndical participe au maintien de la spécificité des rôles sexués, les hommes défendant par là-même leurs prérogatives[447]. La référence aux femmes alimente le discours d'une action syndicale définie par et pour les hommes. Cette absence de prise en compte par les syndicats de la situation des ouvrières – en tant que femmes – est d'ailleurs très clairement visible dans la réforme du Comité d'Entreprise (CE) de Lip.

A partir du milieu des années 1960, les syndicalistes CFDT de Lip vont mettre la main sur le CE[448] et vont en faire le support de l'action militante. Ce changement est souvent abordé dans les discours masculins afin de mettre en évidence le long processus de construction du pouvoir syndical dans l'entreprise. Or dans le même temps, cela met fin à des pratiques qui se trouvent par contre valorisées dans les discours féminins : la prise en charge des colonies de vacances, l'organisation de festivités comme celles du centenaire en 1967, ou celles de Noël avec des cadeaux offerts aux familles.

[447] BATTAGLIOLA Françoise (2000), *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, p. 43
[448] La déléguée CGT à la tête des actions menées par le CE est évincée en 1969 par un délégué CFDT qui devient à son tour secrétaire du CE.

« *Je me rappelle quand on a fêté le centenaire, en 1967 par là…on avait fait une vraie fête, c'était bien, ils nous avaient donné des cadeaux pour la famille et tout. C'était vraiment une entreprise bien quoi* », (Lise, Non-Syndiquée).

« *Il s'est occupé, c'est lui qui s'est occupé de mon salaire, et à Noel mes frères et sœurs avaient toujours des cadeaux, envoyés par Fred Lip et le syndicat quoi. C'était fou hein ? Et bon ben j'étais bien contente* », (Claudine, Syndiquée à la CGT).

De fait, il semble qu'avant le changement d'orientation syndicale, le CE occupe plutôt un rôle de conciliation entre travail et famille. Cela répond d'abord aux préoccupations des femmes, étant donné les charges domestiques qui leur sont entièrement assignées. De même, le magasin tenu par le CE assure autrefois la vente de produits de première nécessité, ce qui rend possible de faire ses courses directement depuis le lieu de travail. Le passage de pratiques facilitant la vie des femmes-ouvrières à une organisation strictement militante n'est donc pas insignifiant. Comme le montrent les extraits précédents, l'entreprise a tendance à jouir d'une bonne image auprès des femmes, du fait notamment des actions menées par le CE. Or si les syndicats veulent exister de manière autonome et distincte de la direction, ils doivent effectivement rompre avec ces pratiques, quitte à ignorer la situation de leurs homologues féminines. C'est pourquoi, le CE devient désormais un organe en charge des questions économiques et techniques, qui centralise le discours critique et organise les actions menées pour contester le pouvoir établi dans l'entreprise. Ainsi devient-il le relai des revendications syndicales axées sur la remise en question du pouvoir patronal. Un tel revirement met encore en évidence les effets combinés d'une approche virile du combat de classe.

« *j'ai refondé complètement la vision du comité d'entreprise...qui...est une instance...syndicale qui est là pour s'occuper de la gestion et pas vendre des pommes de terre, des culottes ou des machins comme la CGT faisait. Y avait une salle, on se serait cru dans une galerie marchande quoi ! Et tout le reste ça passait à l'as.* », (Gilles, Délégué CFDT).

L'articulation des systèmes de domination sociale – capitalisme et patriarcat – ne s'épuise pas dans les instances syndicales, bien qu'elles soient des organisations contestataires. Au contraire, les syndicalistes développent une conception virile de l'engagement militant, qui s'inscrit dans le prolongement des structures patriarcales. En outre, les stéréotypes diffusés par

les responsables syndicaux font des femmes une population qui n'aurait pas une claire conscience de ce qu'est la *vraie* lutte de classe[449]. C'est ainsi que l'on retrouve dans l'entreprise Lip, dans une très large majorité, des hommes aux fonctions syndicales, élus donc par des femmes puisqu'elles sont numériquement les plus nombreuses. De fait, le leadership syndical masculin se construit sur la période antérieure à la première lutte de 1973, ce qui laisse entrevoir une intrication des carrières militantes et professionnelles.

2.3.2.3. Des carrières militantes masculines

Parmi notre échantillon d'enquête, aucune femme n'occupe un mandat syndical avant les évènements de 1973, et seulement une minorité d'entre elles adhère formellement à l'une des deux centrales. Cela rejoint les tendances de l'époque selon lesquelles les femmes sont largement sous-représentées dans les instances syndicales : que ce soit à la CFDT ou à la CGT, les deux centrales sont composées de moins de 20% de femmes à l'aune de la décennie 1970[450]. L'entreprise Lip ne fait donc pas exception à la règle. Cela peut interpeller d'autant plus que les femmes sont numériquement les plus nombreuses à l'usine de Palente, et occupent les statuts les plus bas.

En l'absence de données chiffrées exactes, il est néanmoins possible de noter que certaines femmes de Lip intègrent des fonctions syndicales, même si elles sont présentes dans une proportion bien moindre que les hommes. En recoupant diverses sources[451], on peut seulement affirmer qu'à la veille du conflit de 1973, une seule femme est déléguée syndicale pour la CGT et quatre femmes sont élues pour la CFDT, comme peut l'illustrer la photographie ci-après.

---

[449] TRAT Josette (2010), « Sur les mouvements sociaux », *in op. cit.*, p. 198

[450] D'après l'étude menée par Fanny Gallot, « Les ouvrières des années 68 au très contemporain : pratiques et représentations », Citée par Pauline BRANGOLO (2015), *op. cit.*, p. 68

[451] Informations principalement tirées des ouvrages de DIVO Jean (2003), *L'affaire Lip et les catholiques de Franche-Comté*, Yens-sur-Morges, Cabédita, p. 52 ; et BRANGOLO Pauline (2015) *Les filles de Lip (1968-1981) : trajectoires de salariées, mobilisations féminines et conflits sociaux*, Mémoire de Master II, Université Paris I Sorbonne, p. 70

Titre : « *La section syndicale CFDT-Lip en 1972. Collection particulière Jeanine Pierre-Emile* »[452].

Ce cliché permet d'observer un ratio de 4 femmes sur 17 élus, soit une population de déléguées féminines qui avoisine les 23%. Elles sont au premier rang, assises, et les hommes debout, derrières elles. Il y a une distinction très nette entre hommes et femmes, tant dans la disposition que dans l'apparence corporelle. Elles sont toutes en blouse blanche, signe qu'elles travaillent dans le secteur horlogerie de l'usine, alors que les hommes sont majoritairement en blouse bleue. On voit leurs jambes ainsi que les ornements de leurs chaussures. Mais surtout, les femmes sont assises, ce qui véhicule l'idée d'une certaine passivité. Les hommes sont debout, se tiennent à hauteur de regard. Vis-à-vis du plan, les femmes sont placées en deçà des hommes, en bas, soit sur la partie inférieure de l'image. De fait, l'ensemble correspond à l'idée que nous avons développée auparavant, selon laquelle les hommes sont censés protéger les femmes, ces dernières n'auraient donc pas vocation à se défendre elles-mêmes.

Pour autant, la « *proudhonnerie* »[453] des syndicats ne suffit pas à elle seule d'expliquer cet état des choses. Il s'agit plutôt de comprendre que pour les ouvriers, engagement syndical et identité professionnelle sont intimement liés. En effet, il semble que l'adhésion à un syndicat relèverait du devoir pour les hommes de la classe ouvrière. Ils y sont sollicités, ils adhèrent

[452] DIVO Jean (2003), *op. cit.*, p. 52
[453] BATTAGLIOLA Françoise (2000), *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, p. 43

« *parce qu'on le leur a demandé* »[454]. Cela apparait dans les trajectoires masculines comme un élément indissociable de l'intégration professionnelle :

> « *Mes deux collègues m'avaient mis le grappin dessus, j'ai été syndiqué très vite quand je suis arrivé aux machines à pointer en 1970* », (Denis, Syndiqué à la CFDT).

> « *J'avais deux collègues, là on va peut-être venir un peu plus sur la suite, qui étaient délégués syndicaux, deux amis. Qui étaient un peu plus vieux que moi mais...quand même une dizaine d'année de plus, mais qui étaient très sympas et qui étaient délégués CFDT. Donc c'est quand je suis rentré dans cet atelier, apparemment en...en 70, près de 70, où j'ai été sensibilisé un peu au syndicalisme, aux choses comme ça.* », (Francis, Syndiqué à la CFDT).

Le recrutement se fait entre pairs et entre hommes, conformément au principe de cooptation qui réglemente traditionnellement les prises de responsabilités syndicales. Ensuite, l'évolution dans le syndicat obéit à des étapes. On y retrouve une logique de carrière. Il faut en premier lieu faire ses preuves en distribuant des tracts, ou relayant de l'information pour les délégués, être actif mais rester dans l'ombre. De fait, les procédés de reconnaissance syndicaux obéissent à une logique d'ancienneté[455]. Les jeunes militants sont assignés à des tâches subalternes et font office de « petites mains » qui rendent service au syndicat. Ce sont aussi parfois des « oreilles » discrètes qui permettent d'obtenir des informations précieuses. C'est donc par le biais de l'élection que s'effectue l'accès et la reconnaissance d'un certain niveau de pouvoir dans la hiérarchie syndicale. Un deuxième filet de sélection s'interpose alors, celui qui écarte tendanciellement les femmes de l'accès aux mandats syndicaux. De fait, les hommes ont intériorisé la virilité comme capacité de conflit alors que les femmes ont inversement intériorisé une incompétence statutaire en matière de militantisme[456]. Aussi, c'est à travers l'élection que l'exclusion des femmes hors des instances syndicales est la plus flagrante, sous l'effet des mécanismes de sélection institutionnels qui articulent conjointement appartenance de sexe et de classe.

---

[454] ANDOLFATTO Dominique, LABBE Dominique (2000), *Sociologie des syndicats*, Paris, La Découverte, p.17
[455] *Ibid.*
[456] FILLIEULE Olivier, ROUX Patricia (2009), *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de la fondation nationale des Sciences Politiques, p. 55

Il n'est donc pas rare de rencontrer une concordance entre l'occupation de fonctions hiérarchiques à l'usine et l'occupation de mandats syndicaux. C'est comme si la compétence syndicale allait de pair avec la compétence professionnelle. En tout état de cause, l'insécurité dans laquelle se trouvent les femmes, notamment les OS, quant à la conservation de leur emploi, tend plutôt à les éloigner des instances revendicatives. Mais plus étonnant encore, il semble que l'engagement militant implique pour les hommes une double reconnaissance : celle du groupe ouvrier, formalisée par l'élection, et celle de l'organisation, formalisée par l'avancement de carrière. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le syndicalisme n'est pas forcément un frein à la carrière professionnelle, surtout dès lors qu'il se conforme aux principes de différenciation établis à l'usine. L'engagement syndical apparait plutôt comme un élément compensatoire pour des professionnels en quête de reconnaissance. Comme la photographie précédente l'indique, ce sont majoritairement des professionnels du secteur usinage qui occupent des fonctions syndicales dans la section CFDT de Lip (en blouses bleues). Ce sont aussi ceux dont le travail est communément considéré comme moins prestigieux par rapport à celui des professionnels horlogers[457]. Les syndicats de Lip occupent donc bien finalement une position de régulation des rapports sociaux à l'intérieur de l'entreprise, et participent ce faisant au maintien des principes traditionnels de la division sexuée du travail.

Reléguées hors des sphères militantes, l'adhésion des femmes à un syndicat, qu'elle soit formalisée ou latente, intervient le plus souvent à la suite d'une grève victorieuse. A ce titre, le conflit de 1968 interne à Lip semble avoir marqué les esprits, notamment pour les enquêtées qui se souviennent avoir bénéficié en conséquence de l'échelle mobile des salaires. Pour elles, le bienfondé de l'action revendicative semble être évalué sur la base des répercussions concrètes que cela engendre. On retrouve ici le rapport instrumental des femmes au travail qui se prolonge à travers l'action syndicale. C'est en se positionnant comme les garants de la sécurité de l'emploi que les syndicats de Lip peuvent dès lors obtenir une adhésion massive de la part des ouvrières. En outre, la section CFDT de Lip dispose de davantage d'atouts pour susciter cette adhésion. Bien qu'elle ne dénonce en fait pas les injustices dont les ouvrières font l'objet en tant que femmes, la crédibilité que gagnent petit à petit les dirigeants CFDT et la proximité de l'ordre religieux facilitent à termes l'homogénéisation du groupe ouvrier.

[457] COURNARIE Emmanuelle (2011), *op. cit.*, p. 92

Finalement, il semble que les bouleversements culturels impulsés par les évènements de Mai 68 tardent à se matérialiser dans les revendications syndicales à l'intérieur de la manufacture horlogère bisontine. Culturellement, les femmes de Lip sont éloignées du féminisme, non seulement du fait de leur appartenance à la classe ouvrière, mais aussi étant donné le poids de la morale religieuse dans les organisations militantes locales. Ces dernières ne se posent pas en relai des mouvements nationaux mais font plutôt de la lutte ouvrière une priorité. Cela participe du passage sous silence des questions féministes, et entérine au contraire une mise en conformité avec les prescriptions de l'Eglise catholique. Là encore, la double appartenance – femme et ouvrière – agit conjointement en faveur de la conservation des rôles traditionnels sexués.

C'est d'autant plus le cas que dans l'entreprise Lip, le fonctionnement des instances syndicales reproduit les logiques hiérarchiques instituées dans le *monde social* de l'usine. Ce faisant, les femmes de Lip n'ont pas accès à un espace de revendications qui leur permettrait de formuler la double exploitation qu'elles subissent. La lutte de classe procède en ce sens d'une éviction de la question des inégalités hommes-femmes. Celle-ci apparait en outre comme la seule lutte ouvrière possible, ou plutôt légitime, ce qui permet en même temps aux hommes de conserver leurs prérogatives. En effet, pour les responsabilités syndicales aussi, les hommes sont en situation de quasi-monopole. Occupant des fonctions à responsabilités à l'usine comme dans le syndicat, la compétence continue de se définir à l'usine exclusivement au masculin. Tous ces éléments nous amènent donc à formuler la conclusion suivante : le fonctionnement du dispositif syndical, calqué sur l'organisation du travail salarié, s'inscrit en conformité avec les principes traditionnels de la division sexuée du travail.

Les rapports sociaux ainsi régulés, l'entreprise semble plus que jamais insubmersible. Or il ne faut pas omettre que la période 1968-1973 est aussi celle durant laquelle la crise horlogère se profile. Fred Lip a d'ores et déjà cédé une partie du capital à l'actionnaire suisse Ebauches SA. N'étant plus l'actionnaire majoritaire, il est remercié par le conseil d'administration en 1971. Jacques Saint-Esprit est nommé à sa succession et dirigera l'usine lorsque le premier conflit social éclate, au printemps 1973.

CONCLUSION DU CHAPITRE

Ce premier chapitre donne à voir la construction du différentiel de genre selon différentes étapes du processus de socialisation, du milieu familial d'origine à la sphère militante. L'attention accordée à la formation des identités professionnelles nécessite d'articuler plus étroitement encore les effets induits par les appartenances conjointes – de sexe et de classe. En conclusion, il apparait que les trajectoires féminines et masculines sont marquées d'un haut degré de conformité par rapport aux principes fondateurs de la division sexuée du travail : les femmes intériorisent des rôles fortement distincts de ceux qu'apprennent les hommes, et leur travail fait l'objet d'une double disqualification, tant dans la sphère domestique que celle du travail salarié. En conséquence de quoi, elles sont pour la plupart d'entre elles éloignées des affaires militantes et politiques, et *à fortiori* des mouvements axés sur la mise en cause de la domination masculine.

La différence matérielle entre les rôles sexués, les femmes l'éprouvent d'abord dans l'enfance, au sein d'un milieu social caractéristique d'un territoire polarisé autour des activités agricoles et industrielles. Très tôt, elles assument des tâches domestiques pour rendre service au groupe familial, et peuvent entrevoir que ce n'est pas la même chose pour les garçons. Si en tant que filles elles sont intégrées très vite dans un système de rationalité via l'économie domestique du foyer, il n'a pas été question dans leur enfance d'un devenir professionnel. Les savoir-faire et compétences qu'elles développent dans la sphère domestique n'ont pas vocation à être socialement reconnus. Au contraire, c'est un apprentissage qui s'effectue en vertu des rôles qu'elles vont en toute logique endosser « naturellement » : ceux d'épouses, ménagères et mères. C'est pourquoi les parents investissent peu dans la scolarité des filles. Conformément aux principes traditionnels de la division sexuée du travail, les hommes sont construits pour être les garants des ressources du foyer tandis que les femmes sont appelées à assurer la continuité du groupe familial.

De fait, le changement le plus structurant dans la vie des femmes de Lip correspond au passage du statut de jeune fille à celui de femme mariée ; et non pas à l'intégration du statut de salariée. Par le mariage, elles échappent à la tutelle parentale, notamment maternelle, qui fait peser sur leurs comportements de nombreuses restrictions ; Contrairement aux jeunes hommes pour qui l'éloignement du milieu d'origine fait partie du rite de passage à l'âge adulte[458]. Or le

[458] On pense ici plus précisément au service militaire.

mariage ne signifie pas pour autant que les femmes deviennent indépendantes puisqu'elles sont désormais placées, tant juridiquement que matériellement, sous la tutelle de leur époux. Finalement, l'entrée dans le mariage lie les femmes aux rôles traditionnels sexués. Plus encore, cela fait d'elles les garantes de la reproduction d'un tel ordre social et moral. Dans ces conditions, elles ne peuvent que reprendre à leur compte des modes de pensée conservateurs.

Tenues à l'écart du débat politique, leurs références morales se trouvent avant tout liées à la croyance religieuse. Cette dernière les renvoyant encore une fois à la priorité des rôles familiaux. Ainsi sont-elles conditionnées pour accepter les normes sociales dominantes qui s'imposent à elles en raison de leur appartenance de sexe. Aucun espace ne rend possible pour les femmes une mise en question de l'idéologie dominante. Pas même les théories développées par les penseurs utopistes locaux qui s'enracinent pourtant dans la mémoire sociale franc-comtoise. Le changement envisagé au niveau des rapports de production éclipse historiquement la nécessité de faire évoluer la condition féminine. De notre point de vue, ce n'est pas non plus un hasard si l'auteur du « *Nouveau Monde Amoureux* » avait des origines plus bourgeoises qu'ouvrières. Cela peut donc venir conforter notre constat selon lequel domination de classe et domination de sexe se renforcent mutuellement. L'étude des conditions de travail des ouvrières au sein de la manufacture horlogère Lip ne fait que le confirmer.

Notre population féminine est entrée dans le travail salarié alors que la filière horlogère bisontine réclamait de la main d'œuvre en grand nombre. Dans ce contexte, l'embauche dans l'entreprise Lip peut s'apparenter à un *choix rationnel*. En effet, la firme jouissait d'une bonne réputation, tant liée au prestige horloger qu'à sa marque dont la promotion était faite dans tout le pays. Mais pour comprendre les ouvrières, il faut d'abord placer le regard sur les avantages matériels que ce recrutement promettait d'offrir : un gain pratique étant donné la proximité de l'usine avec le quartier Palente-Orchamps dont beaucoup sont originaires, et un gain financier avec des salaires réputés pour être plus élevés qu'ailleurs. Au demeurant, l'accès à l'emploi des femmes de Lip implique l'intégration et le maintien dans des statuts caractérisés par une infériorité à la fois hiérarchique et technique – notamment ceux d'OS. Dans la manufacture bisontine comme ailleurs, les femmes occupent un poste mais cela ne signifie pas pour autant qu'elles ont un métier. Etant peu qualifiées, elles ne sont en outre pas intégrées au dispositif d'avancement professionnel, qui de fait reproduit la division sexuée du travail en assurant un quasi-monopole des carrières masculines. Le travail salarié des femmes de Lip demeure assujetti aux rôles qu'elles occupent dans la sphère familiale. Peu désireuses de reproduire le

modèle maternel de la femme au foyer, elles tiennent à leur emploi, même quand elles n'aiment pas leur travail.

L'étude des conditions de travail des ouvrières de Lip avant la période des luttes met en lumière une domination toujours plus exacerbée pour elles par rapport à leurs homologues ouvriers. On constate que dans l'usine, les systèmes de domination sociale sont très étroitement imbriqués. L'objectif premier se définit autour de la production horlogère d'où il découle un état de subordination du groupe ouvrier, au sein duquel se reproduisent des subdivisions sur la base de l'antagonisme de sexe. Les hiérarchies de genre sont en ce sens le décalque des hiérarchies de classe. Contrairement aux ouvriers pour qui l'identité professionnelle va de pair avec les définitions normatives de la virilité, les ouvrières apparaissent comme dépossédées *aussi* de leur identité de femmes. Elles ne se pensent pas en tant que femmes parce qu'une telle identification est problématique, ce qui favorise dans le même temps une atomisation du groupe ouvrier féminin à l'intérieur de l'usine.

Toutefois, les bouleversements culturels amorcés par Mai 68 sont en route, même s'ils se répercutent pour le moment peu dans les milieux ouvriers bisontins. C'est en partie parce que les sphères militantes locales se réclament davantage du catholicisme social, lequel peine à concevoir la lutte ouvrière au féminin. Les militants sont dans une large majorité des hommes formés à mettre en question le pouvoir patronal, coupable de procéder à l'exploitation du groupe ouvrier. La double exploitation des femmes est appréhendée sous l'angle victimaire ce qui empêche à la fois sa dénonciation concrète, et garantit pour les hommes le privilège de l'exercice syndical. De fait, à l'usine les positions de pouvoir comme de contre-pouvoir restent des monopoles masculins. Ainsi, le fait que les systèmes de domination sociale – capitalisme et patriarcat – soient si étroitement mêlés dans le fonctionnement de l'usine est précisément la cause de l'absence de mise en cause par les organisations syndicales de la domination masculine.

A l'issue de ce premier chapitre, nous sommes en mesure de valider l'hypothèse selon laquelle notre population intériorise avant la période des luttes des dispositions conformes aux principes traditionnels de la division sexuée du travail. La primauté des rôles domestiques apparait de manière très prononcée dans les trajectoires féminines ; alors qu'à l'inverse, les hommes sont construits pour acquérir des aptitudes professionnelles mais aussi politiques. De cette façon, les effets conjugués des appartenances de sexe et de classe se renforcent mutuellement. Un tel éclairage sur les socialisations antérieures des femmes et des hommes de Lip rend désormais possible de repérer un éventuel déplacement de la division sexuée du travail dans et par le mouvement social.

CHAPITRE II

LES FEMMES DE LIP *PENDANT* LES LUTTES POUR L'EMPLOI : (1973-1974) et (1976-1981)

« *Cependant, si du temporel – qui n'est pas tellement solide – on retire son alimentation, on verra revenir l'intemporel, son mode, sa densité, son excellence…Une fois repoussées les variations (toute variation et idée de variation) et ce qui nourrit les variations : les informations, les communications, le prurit de la communication ; les conversations, les échanges, les envies, les désirs, les projets, l'émulation ; la distraction, la démangeaison des mouvements, des changements, des déplacements, tout ce qui donne et prépare l'accès à autre chose, à une autre attitude, à un nouveau débouché ; sous toutes ses formes l'interruption*. », Henri Michaux[459].

[459] MICHAUX Henri, (1975), « Survenue de la contemplation », *Face à ce qui se dérobe*, Paris, Gallimard, pp.119-120

Le chapitre précédent vient de nous permettre de mieux connaître les conditions d'existence de notre population d'étude avant les luttes sociales. Les femmes de Lip sont des ouvrières franc-comtoises qui ont intériorisé au cours de leur socialisation – professionnelle et familiale – des dispositions en conformité avec les principes fondateurs de la division sexuée du travail. C'est pourquoi aussi, elles sont maintenues à l'écart des espaces de changement social, et plus précisément des champs politique et militant. La question qu'il s'agit à présent de traiter vise à comprendre ce qu'il se passe pour les femmes de Lip à partir du moment où les salariés de l'usine se mettent en grève en juin 1973. Ce chapitre se donne en ce sens pour objectif d'appréhender les effets des appartenances conjointes de sexe et de classe *pendant* les luttes sociales.

Rappelons que les luttes pour l'emploi de Lip se décomposent en deux périodes de grèves. La première, entre 1973 et 1974, pose les bases de celle qui intervient en 1976 et durera jusqu'en 1981. Le premier mouvement de grève est celui qui a suscité le plus grand nombre de travaux – études, documentaires, publications, romans, articles de presse etc. – lesquels seront mobilisés également au cours de l'analyse proposée dans ce chapitre. En effet, nous considérons que ce sont autant de sources potentielles qui peuvent permettre d'étayer nos observations.

L'approche privilégiée dans ce chapitre s'inscrit dans la lignée des travaux qui s'appuient sur la notion de mouvement social sexué, forgée par Danièle Kergoat[460]. Selon cette perspective, nous nous attacherons à montrer que « *les rapports sociaux de sexe – avec d'autres rapports de pouvoir (classe, race…) – jouent sur toute la dynamique d'un mouvement social et sur les trajectoires militantes, processus qui contribuent à fabriquer la sexuation du social* »[461]. L'hypothèse générale de notre thèse est qu'un mouvement social, aussi subversif soit-il, n'implique pas mécaniquement un déplacement des principes fondateurs de la division sexuée du travail. De fait, les rapports sociaux – de sexe et de classe – peuvent pour une large part se maintenir, y compris à travers une lutte mixte qui s'inscrit dans la durée et emprunte des répertoires d'action particulièrement radicaux. L'étude des socialisations différenciées des femmes et des hommes de Lip devra dès lors être mobilisée comme un référentiel afin de déceler un éventuel dépassement des antagonismes antérieurs. Porter un regard à la fois sur les dimensions reliées de classe et de sexe ainsi que sur l'intrication des différentes sphères de vie s'avère de même nécessaire.

---

[460] KERGOAT Danièle, IMBERT Françoise, LE DOARE Hélène, SENOTIER Danièle (1992), *Les infirmières et leur coordination. 1988-1989*. Paris, Lamarre, pp. 121-124

[461] DUNEZAT Xavier (2007), « La fabrication d'un mouvement social sexué : pratiques et discours de lutte », *Sociétés et représentations*, n°24, p. 269

Ce chapitre est guidé par l'hypothèse selon laquelle la division sexuée du travail se pérennise dans sa forme traditionnelle à travers les luttes pour l'emploi de Lip, celle de 1973 et celle de 1976. La première grève se traduit par une mobilisation massive des ouvrières qui basculent ainsi dans l'espace du politique. Pour autant, cette politisation s'insère dans un modèle organisationnel masculin, ce qui empêche dans le même temps les femmes d'accéder aux arènes de pouvoir recréées intra-luttes. De fait, la division du travail militant qui caractérise les luttes pour l'emploi de Lip s'avère conforme aux assignations traditionnelles antérieures. Si les femmes sont davantage cantonnées à des tâches subalternes, leur inscription dans le travail militant est en outre fortement modulée par les rôles qu'elles occupent dans la sphère domestique – ceux d'épouse, ménagère et mère. De même, les mécanismes de reconnaissance apparaissent structurés par des effets de différenciation : l'engagement militant masculin se voit rétribué quand les qualifications féminines continuent d'être neutralisées. Ainsi, la complémentarité des systèmes de domination sociale – capitalisme et patriarcat – trouve d'autant mieux à se perpétuer qu'elle prend des formes plus insidieuses ; étant donné qu'en apparences, tout semble différent pendant les grèves.

Comme l'exposé de notre hypothèse l'indique, il s'agit bien de considérer les luttes pour l'emploi de Lip comme un mouvement social sexué, soit de partir du principe que « *si [des] groupes sociaux entretiennent un rapport spécifique dans la société globale, ce rapport existe nécessairement 'à l'intérieur' des mouvements sociaux* »[462]. Cela implique non seulement de placer au centre de l'analyse les rapports hommes-femmes[463], mais aussi de porter attention aux pratiques ouvrières offensives ou défensives[464]. De sorte que les différents aspects de la protestation doivent être observés au regard des appartenances conjointes de sexe et de classe : « *des déterminants sociaux genrés qui structurent l'engagement dans la cause et dans telle ou telle activité militante, le fait que l'action du genre soit masquée sous une idéologie de la neutralité ainsi que le caractère genré de la reconnaissance de l'engagement* »[465]. C'est

[462] DUNEZAT Xavier (1998), « Des mouvements sociaux sexués », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 19, n°2, p. 163
[463] DUNEZAT Xavier, GALERAND Elsa (2010), « Un regard sur le monde social », *in* X. Dunezat, J. Heinen, H. Hirata, R. Pfefferkorn, *Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, p. 27
[464] TRAT Josette (2010), « Sur les mouvements sociaux », *in op. cit.*, *Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, p. 198
[465] FILLIEULE Olivier (2009), « Travail militant, action collective et rapports de genre », *in* P. Roux (dir.) et O. Fillieule, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de la fondation nationale des Sciences Politiques, p. 28

pourquoi nous traitons simultanément des deux luttes pour l'emploi de Lip, 1973 et 1976. La première étant privilégiée pour étudier l'essor de la mobilisation et l'organisation militante ; et la deuxième plutôt dans le cadre de l'analyse des processus de reconnaissance. Le travail de reconstruction de la répartition des tâches militantes fait indifféremment référence aux deux périodes de luttes.

Dans une première partie, il conviendra de s'intéresser aux modalités de l'adhésion féminine à la formulation initiale des revendications[466]. On sait depuis longtemps que la survenue d'une action collective ne saurait « aller de soi »[467]. De fait, c'est en mettant en relation les facteurs explicatifs de la mobilisation féminine avec les éléments du rapport à l'emploi intériorisé par les ouvrières qu'il sera possible de mettre en évidence une forme de continuité. C'est ce que confirme l'étude du mode d'organisation adopté au moment des luttes pour l'emploi de Lip. En effet, l'organisation de l'action collective se caractérise par une régulation syndicale, reposant sur « *un éthos politicien, essentiellement masculin* »[468]. Cela pose donc la question de l'accès des femmes aux espaces de la prise de décision intra-luttes. Le fonctionnement des assemblées générales mérite d'autant plus attention que la socialisation antérieure des ouvrières de Lip est marquée par un déficit de politisation. Ainsi, malgré la dominance d'une « *idéologie de la neutralité* »[469], le dispositif militant mis en œuvre lors de la survenue de la grève apparait éminemment genré.

Dans un second temps, il s'agira d'aborder la répartition des tâches militantes intra-luttes. Une telle reconstruction à postériori – à partir de données d'archives et discursives – ne saurait restituer l'ensemble des tâches militantes de manière exhaustive. Mais elle permet néanmoins de les mettre en regard avec les postes occupés auparavant à l'usine, et d'observer ainsi des variations sur la base de l'appartenance de sexe. Cela permet en effet de « voir » dans quelle mesure la division du travail militant induit une « *reconfiguration du rapport social fondamental* »[470]. De plus, l'analyse des pratiques ouvrières intra-luttes nécessite de prendre en compte « *à côté de la sphère de la production, le monde 'hors production'* »[471]. Il convient en

---

[466] « *Ni démantèlement, ni licenciements* », In DIVO Jean (2003), *op. cit.* , p. 94
[467] En référence aux travaux de Mancur Olson (1978), *Logique de l'action collective*, Paris, PUF, 200 p.
[468] CONTAMIN Jean-Gabriel (2007), « Genre et modes d'entrée dans l'action collective », *Politix*, Vol. 20, n°78, p. 35
[469] FILLIEULE Olivier (2009), *op. cit.*, p. 42
[470] D'après Xavier Dunezat, cité par FILLIEULE Olivier (2009), *op. cit.*, p. 53
[471] TRAT Josette (2010), « Sur les mouvements sociaux », *in Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, p. 198

ce sens de mesurer le poids des rôles traditionnels – épouse, ménagère, mère – sur l'insertion des femmes de Lip dans les activités militantes. Il s'agira enfin de tester la pérennité du contrôle social qui s'applique auparavant aux pratiques féminines. En somme, l'analyse de la répartition des tâches militantes propre aux luttes pour l'emploi de Lip doit nous permettre de cerner un éventuel infléchissement des rapports sociaux.

Dans une troisième partie, nous nous orienterons sur l'étude des mécanismes de reconnaissance, en nous focalisant notamment sur la période 1977-1981. Il sera alors question de repérer les apprentissages féminins intra-luttes afin d'en mesurer les retombées matérielles. A ce titre, les prises de parole féminines occasionnées par les luttes pour l'emploi méritent une attention particulière. En effet, bien qu'elles s'inscrivent en rupture avec les pratiques antérieures des ouvrières, cela ne signifie pas nécessairement que les principes traditionnels de la division sexuée du travail en ressortent subvertis. L'issue des luttes pour l'emploi constitue par ailleurs un moment clé dans notre analyse sexuée du mouvement social. Bien que la mise en place des coopératives soit plus difficile d'accès, celle-ci met directement en jeu le processus de « *neutralisation de la qualification* »[472] observé auparavant dans le cas des femmes. Aussi, il s'agit de voir si les savoir-faire féminins continuent ou non d'être « *naturalisés, individualisés, considérés comme propre à la personne et non comme acquis ou conquis* »[473]. Ce faisant, nous mettrons l'accent sur les formes de rétribution produites par l'engagement et réciproquement, sur les logiques de dépossession auxquelles celui-ci donne lieu, au regard des appartenances conjointes de sexe et de classe.

Ainsi, ce chapitre se donne pour objectif de caractériser la division sexuée du travail dans cet espace-temps particulier que constitue le mouvement social. L'analyse ne peut être menée sans considérer que l'entrecroisement des rapports de pouvoir imprègne en profondeur les luttes pour l'emploi de Lip, d'un bout à l'autre. C'est à partir d'une telle exigence qu'il s'agit de mesurer le potentiel subversif inclus dans l'action militante. Le contexte de contestation brouille quelque peu les pistes, mais n'implique pas nécessairement un déplacement des principes traditionnels de la division sexuée du travail. Il se peut donc également que l'espace des possibles ne s'ouvre pour les femmes que pour mieux se refermer.

---

[472] DUBAR Claude, TRIPIER Pierre, BOUSSARD Valérie (2015), *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin (4ème Edition), p. 252

[473] PFEFFERKORN Roland (2010), « La classe ouvrière a deux sexes », *in* X. Dunezat, J. Heinen, H. Hirata, R. Pfefferkorn, *Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, p. 82

I. UN DISPOSITIF MILITANT AU SERVICE DU LEADERSHIP MASCULIN

La question des organisations de mouvement social et du leadership est une préoccupation fondamentale de la sociologie de l'action contestataire. L'organisation peut à la fois être pensée comme un moyen de mobilisation pour l'action et comme le produit de l'action collective[474]. En pratique, l'immense majorité des mouvements sociaux est structurée par des formes plus ou moins rigides d'organisations : relais partisans, syndicats, associations, rôle central dévolu à quelques animateurs. Selon R. Michels, cela aboutirait inévitablement à « *la confiscation du pouvoir par les permanents et notables, à l'assignation des adhérents à un rôle passif* »[475]. Dans le cas qui nous occupe, il apparait de même un net décalage entre d'une part une mobilisation massive des femmes, et d'autre part une absence quasi-totale de ces dernières au niveau des positions de pouvoir visibles. Il est ainsi possible de parler d'une « *mixité à hégémonie masculine* »[476]. En outre, un tel constat va dans le sens d'une réaffirmation, sans les transformer, des normes dominantes de sexe et de classe. Autrement dit, si l'on pourrait supposer à première vue que la grève produise un infléchissement des rapports sociaux, l'analyse pointe au contraire des effets « *fixateurs* »[477]. Il convient dès lors de montrer que le mode d'organisation qui caractérise les luttes pour l'emploi de Lip subordonne la mobilisation féminine au leadership masculin.

L'émergence de la grève depuis les locaux de l'usine Lip en juin 1973 suscite d'emblée une adhésion massive du personnel, notamment des femmes. Le fait qu'elles soient numériquement les plus nombreuses parmi les salariés mobilisés correspond à leur présence majoritaire aux postes hiérarchiquement inférieurs, ceux d'OS en particulier[478]. Justement, l'action entreprise se construit en référence à la solidarité de classe et de façon conforme aux luttes ouvrières, comme peuvent l'indiquer le déroulement des évènements : revendications,

---

[474] FILLIEULE Olivier (2009), « Travail militant, action collective et rapports de genre », *in* P. Roux (dir.) et O. Fillieule, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de la fondation nationale des Sciences Politiques, p. 41

[475] NEVEU Éric (2005), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, p. 24

[476] Terme inspiré de Danièle Kergoat qui parle de « *mixité à hégémonie féminine* » dans son étude sur la coordination infirmière. *In* ROUX Patricia, et *al.* (2005), *op. cit.*, p. 15

[477] BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean-Claude (1970), *La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Les Editions de Minuit. Cités par Lucie BARGEL (2013), « Socialisation politique » *in Dictionnaire genre et science politique*, Presses de sciences po, pp. 468-480, [En Ligne], URL : http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00869413

[478] Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, les femmes représentent 60% du personnel de l'entreprise Lip en 1972, et occupent majoritairement un statut d'OS, à 80% féminin.

actions, négociations sous l'égide des syndicats[479]. Dans ce cas, c'est l'emploi qui est érigé au rang de cause commune, ce qui participe de « *gommer les inévitables différences entre les participants* »[480]. Or contrairement à leurs homologues masculins qui se mobilisent en référence à une identité militante, les femmes de Lip adhèrent à la formulation syndicale des revendications sur une base *apolitique*[481] ; Ce qui indique des déterminations différentes à l'entrée dans la protestation. C'est donc plutôt dans les éléments du rapport à l'emploi intériorisé par les ouvrières que leur mobilisation trouve à s'expliquer.

Relativement, on observe une pérennisation du monopole masculin au niveau des positions de pouvoir visibles. Si ce n'est que désormais, les dirigeants sont issus – pour la plupart d'entre eux – des sections syndicales de l'entreprise. Ce sont eux qui disposent des ressources nécessaires à l'occupation de fonctions de commandement[482]. Réciproquement, les plus démuni.es de ressources « *ne peuvent que s'en remettre au leadership masculin* »[483]. De fait, les femmes de Lip qui se mobilisent massivement dans la lutte pour l'emploi continuent de se voir exclues des arènes de pouvoir. Cela n'est d'ailleurs pas indépendant du déficit de socialisation politique qui préside à l'entrée de celles-ci dans l'action militante. En effet, traditionnellement les hommes possèdent « *l'autorité* » politique alors que les femmes demeurent exclues de la compétence politique[484]. C'est ce que montre le fonctionnement des assemblées générales au cours desquelles les femmes sont assignées à des fonctions d'écoute. Enfin, si l'organisation militante qui caractérise les luttes pour l'emploi de Lip peut être objectivement analysée comme une « *organisation genrée* »[485], il n'en demeure pas moins que « *l'action des rapports de genre est masquée par l'idéologie de la neutralité* »[486]. Dans les paragraphes qui suivent, nous nous attacherons à montrer que la mobilisation des femmes de Lip s'insère bel et bien dans un modèle militant qui tend à légitimer le leadership masculin.

---

[479] PIGENET M., TARTAKOWSKY D. (2012), *Histoire des mouvements sociaux en France*, Paris, La Découverte, p. 350

[480] CONTAMIN Jean-Gabriel (2007), « Genre et modes d'entrée dans l'action collective », *Politix*, Vol. 20, n°78, p. 22

[481] Entendu ici au sens de dégagé de toute considération politique : « qui se place en dehors de la politique, qui ne s'occupe pas de politique », *Dictionnaire Larousse*.

[482] Comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent, dans l'entreprise Lip, les mandats syndicaux sont quasiment tous occupés par des hommes, qui travaillent plutôt dans le département usinage et s'inscrivent dans un système articulant carrière professionnelle et carrière militante.

[483] FILLIEULE Olivier (2009), « Travail militant, action collective et rapports de genre », *in* P. Roux (dir.) et O. Fillieule, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de la fondation nationale des Sciences Politiques, p. 47

[484] ACHIN Catherine, LEVEQUE Sandrine, (2006), *Femmes en politique*, Paris, La Découverte, p. 29

[485] D'après le concept forgé par Joan Acker (1990), « Hierarchies, Jobs, Bodies : A Theory of Gendered Organizations », *Gender & Society*, 4, pp. 139-158

[486] FILLIEULE Olivier (2009), *op. cit.*, p. 42

1.2. Une mobilisation massive des femmes dans la lutte pour l'emploi

La sociologie de l'action protestataire a depuis longtemps pointé le fait que « *le niveau de mécontentement, aussi croissant soit-il, ne suffit pas à expliquer l'émergence d'un mouvement social* »[487]. Les formes contestataires dépendent des ressources dont disposent les groupes mobilisés[488] ; qui permettent à un groupe latent de devenir un groupe actif, et conditionnent la défense d'intérêts collectifs[489]. Dès lors, un récit sur le déroulement des luttes pour l'emploi de Lip s'impose. D'abord du point de vue de l'argumentation, puisqu'il rend lisible la référence aux faits produits au moment des grèves. Ensuite, parce qu'une description du déroulement des évènements dans leur globalité permet de situer les luttes pour l'emploi de Lip en tant que mouvement social. En effet, tant la formulation des revendications que les formes d'organisation adoptées permettent d'inscrire l'action en question dans le mouvement ouvrier : c'est-à-dire « *structurée par la centralité ouvrière et portée principalement par les syndicats* »[490].

Le poids du nombre constitue un enjeu primordial dans l'essor de la mobilisation, conformément aux mouvements qui se revendiquent « *d'identité de classe* »[491]. Les organisations syndicales parviennent en l'occurrence à susciter une adhésion massive du personnel[492]. Pour cela, la défense de l'emploi est érigée comme front principal de lutte. Une telle formulation des revendications coïncide à juste titre avec les dispositions intériorisées par les ouvrières de Lip au cours de la période antérieure : l'attachement à la situation d'emploi « chez Lip » se trouve en correspondance avec le discours tenu pour légitimer l'action collective. Ainsi, l'émergence des luttes pour l'emploi de Lip laisse apparaître que la mobilisation – éminemment nécessaire – des femmes repose en fait sur la continuité des effets antérieurs relatifs aux appartenances de sexe et de classe.

---

[487] On pense ici plus précisément aux travaux de Mancur Olson (1978), *Logique de l'action collective*, Paris, PUF, 200 p. *In* PIGENET M., TARTAKOWSKY D. (2012), *Histoire des mouvements sociaux en France*, Paris, La Découverte, p. 373 ; et NEVEU Éric (2005), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, p. 48

[488] NEVEU Éric (2005), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, p. 20

[489] REYNAUD Jean-Daniel (1997), *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand Colin, p. 72

[490] Période identifiée par les auteurs entre 1930 et 1970. *In* PIGENET M., TARTAKOWSKY D. (2012), *op. cit.*, p. 337

[491] NEVEU Éric (2005), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, p. 62

[492] La mobilisation peut être évaluée à postériori comme oscillant entre 40% et 80% parmi les salarié.es de l'usine. En l'absence de chiffres précis, on se réfère ici aux taux de présence dans les assemblées générales, calculés sur la base du chiffre de 1220 salariés établi pour l'année 1972. Sur la période allant du mois de juin 1973 au mois de janvier 1974, le taux de présence moyen est de 38%. Néanmoins, il atteint 80% à plusieurs reprises (les 25 juin, 7 et 8 août, et 12 octobre 1973). Il s'élève encore à 65% lors du vote sur les « accords de Dole » du 29 janvier 1974 qui viennent clôturer la première période de lutte. D'après les données recueillies par Thomas CHAMPEAU (2007), *Lip, le conflit et l'affaire*, mémoire de Master sous la direction d'Yves Cohen, EHESS, pp. 192-193

1.1.1. Retour sur le déroulement des luttes pour l'emploi de Lip[493]

1.1.1.1. La première lutte : juin 1973 – janvier 1974

Dans le courant des années 1960, les ventes de montres marquées Lip déclinent et l'entreprise rencontre des difficultés financières importantes. En 1967, Fred Lip, actionnaire majoritaire de l'entreprise, est amené à céder ses actions à Ebauches SA., filiale du groupe suisse ASUAG[494] (qui deviendra plus tard le groupe Swatch). En 1971, Fred Lip est remplacé par Jacques Saint-Esprit, ancien secrétaire général de Lip et président des Spiraux Français, filiale de l'ASUAG suisse. La société suisse Ebauches SA possède alors 43% des actions de la manufacture horlogère bisontine[495]. Le bilan comptable de 1972 est mauvais puisque l'entreprise a perdu plus d'un million de francs en deux ans et l'augmentation des stocks ne fait qu'annoncer la survenue d'une crise[496]. Aussi, dès le mois de février 1973, la section CFDT de Lip manifeste son inquiétude[497]. Le 17 avril 1973, le P.D.G. Jacques Saint-Esprit démissionne et une procédure de redressement est entamée par le tribunal de commerce de Besançon, qui nomme deux administrateurs provisoires. Le jour même, sous la conduite des représentants CFDT et CGT, se tient une assemblée générale à l'issue de laquelle la mise en liquidation de l'entreprise se voit contestée[498]. Les sections syndicales commencent à organiser la protestation et prônent en premier lieu un ralentissement des cadences[499]. A leurs côtés se met en place un comité d'action, dès le 20 avril 1973[500].

Les administrateurs provisoires, mandatés par Ebauches SA., se rendent sur le site de Palente le 12 juin 1973. L'usine est désormais occupée de manière permanente[501]. Lors d'une réunion avec les responsables syndicaux, ils annoncent la suspension du versement des salaires,

---

[493] Dans cette sous-partie, plusieurs sources seront mobilisées afin de reconstruire les évènements dans leur dimension factuelle et le plus objectivement possible.
[494] Allgemeine Schweizerische Uhrengesellschaft AG
[495] DIVO Jean (2003), *L'affaire Lip et les catholiques de Franche-Comté*, Yens-sur-morges, Cabédita, p. 21
[496] CHAMPEAU Thomas (2007), *Lip, le conflit et l'affaire*, mémoire de Master sous la direction d'Yves Cohen, EHESS, p. 31
[497] Envoi d'un rapport au premier ministre et à l'institut de développement de l'industrie. *In* BORDET Gaston et NEUSCHWANDER Claude (1993), *Lip, vingt ans après : propos sur le chômage*, Paris, Syros, pp. 67-68
[498] GOURGUES Guillaume, HAMZAOUI Ouassim (2009), « Lip, de la dépacification au dissensus », *Congrès de l'Association Française de Science Politique*, Septembre 2009, Grenoble, [En Ligne], URL : <halshs-00516313>
[499] MARKER Chris (1973), *Puisqu'on vous dit que c'est possible*, Court métrage, Documentaire, [04 : 32]
[500] GOURGUES Guillaume, HAMZAOUI Ouassim (2009), *op. cit.*, p. 6
[501] Depuis le 10 juin 1973. *In Idem*, p. 7

sans donner de plus amples informations sur le devenir de l'entreprise[502]. Ils sont alors retenus puis séquestrés dans les bureaux de la direction. C'est ainsi que seront dévoilées les mesures envisagées par l'actionnaire majoritaire : un plan de restructuration impliquant le démantèlement d'une partie de l'usine (fermeture des ateliers de mécanique et des secteurs annexes pour ne garder que le secteur horlogerie) ainsi que le licenciement de plusieurs dizaines d'employés[503]. La séquestration des administrateurs prendra fin tard dans la nuit avec l'intervention des gardes mobiles[504]. Immédiatement après, les délégués syndicaux tiennent un « conseil de guerre »[505] durant lequel il est finalement décidé de constituer des « otages matériels »[506]. D'où la délocalisation d'un stock de montres équivalent à plus d'un milliard d'anciens francs dans la nuit du 12 au 13 juin[507]. L'assemblée générale organisée le lendemain dans la salle du restaurant approuvera la prise du stock de montres[508] ; sur la base d'une revendication commune, « *non aux licenciements, non au démantèlement* »[509]. Cette décision marque l'amorce de la première lutte pour l'emploi.

Entre le 13 et le 17 juin, la remise en route des chaînes de montage d'horlogerie est envisagée par des représentants du comité d'action et des délégués syndicaux[510]. La proposition de reprise *autonome* du travail est ensuite entérinée par l'assemblée générale du 18 juin 1973[511]. Le 20 juin commence la mise en vente illégale des montres depuis le site de Palente, aussi appelée « ventes sauvages »[512]. La banderole qui jouxte l'entrée du site porte alors l'inscription : « *C'est possible, on fabrique, on vend !* »[513]. A l'intérieur, l'activité s'organise dans l'usine, comme le retrace le bulletin d'informations édité dans le cadre de la « commission popularisation »[514]. Outre des manifestations fréquentes et l'envoi de délégations à travers la France[515], la lutte bisontine bénéficie d'une couverture médiatique abondante. Interpelés, les

---

[502] DIVO Jean (2003), *op. cit*., p. 21
[503] COURNARIE Emmanuelle (2011), *Approche socio-anthropologique d'une reconversion industrielle : de l'horlogerie aux microtechniques à Besançon*, Thèse pour le doctorat en sociologie, Besançon, p. 192. Informations figurant sur des documents détenus par les administrateurs, dont les annotations font mention de licenciements selon l'expression « 480 à dégager », *In* MAIRE Edmond, PIAGET Charles (1973), *Lip 73*, Paris, Seuil, p. 39
[504] GOURGUES Guillaume, HAMZAOUI Ouassim (2009), *op. cit.*, p. 9
[505] MARKER Chris (1973), *Puisqu'on vous dit que c'est possible*, Court métrage, Documentaire, [08 : 54]. Termes employés par un délégué CFDT, qui précise : « *nous étions six ou sept CFDT et deux CGT* », [09 : 20]
[506] DIVO Jean (2003), *op. cit*., p. 22
[507] *Ibidem*
[508] GOURGUES Guillaume, HAMZAOUI Ouassim (2009), *op. cit.* , p. 11
[509] CHAMPEAU Thomas (2007), *op. cit.*, p. 16
[510] ROUAUD Christian (2007), *Les Lip, l'imagination au pouvoir*, Long métrage, Documentaire, [26 : 40 – 29 : 30]
[511] DIVO Jean (2003), *op. cit*., p. 22
[512] CHAMPEAU Thomas (2007), *op. cit.*, p. 194
[513] ROUAUD Christian (2007), *op. cit.*, [30 : 58]
[514] *Lip-Unité*, premier numéro daté du 11 juillet 1973.
[515] *Lip-Unité* n°2, 19 juillet 1973.

pouvoirs publics interviennent et annoncent le 2 août 1973 la venue d'un médiateur, Henry Giraud[516]. Ce même jour, la première paye illégale est distribuée à la sortie de l'assemblée générale. Désormais, la banderole indique en lettres majuscules : « *C'est possible, on fabrique, on vend, on se paye !* »[517]. Les semaines qui suivent laissent place au processus de négociations engagé entre les sections syndicales de l'entreprise – incluant des représentants du comité d'action – et le médiateur[518]. Entre temps, l'évacuation de l'usine est ordonnée par le tribunal de commerce et mise en actes le 14 août avec l'intervention des gardes-mobiles[519]. Dès lors, les grévistes se redéployent à travers différents lieux dans la ville[520]. Le 29 septembre 1973, une « *Marche sur Besançon* » est organisée et rassemble un grand nombre de personnes dans les rues de la cité bisontine[521]. Après plusieurs mois d'âpres négociations, « *Les Lip* »[522] refusent majoritairement le « Plan Giraud » lors du vote à bulletin secret tenu le 12 octobre 1973[523].

Ce refus met un coup d'arrêt au dialogue social entretenu avec les pouvoirs publics, comme l'indique l'expression employée par Pierre Messmer : « *Lip, c'est fini !* »[524]. Effectivement, un autre processus de négociations sera entamé seulement au début du mois de janvier 1974. Claude Neuschwander, numéro deux du groupe *Publicis*[525], appuyé officieusement par le PSU et poussé par Michel Rocard, est alors chargé par Jean Charbonnel d'une mission exploratoire sur la possibilité d'une relance de l'entreprise Lip. Cette dernière serait dès lors gérée par la holding SEHEM[526] (soit 20% des parts détenues par Riboud-Gillet) et subventionnée par l'Etat à hauteur de quinze millions de francs (soit 80% des parts)[527]. En outre, le plan de Claude Neuschwander prévoie de procéder aux « *réembauches de ce personnel au fur et à mesure des besoins créés par son développement et en fonction des qualifications et*

---

[516] Nommé par Jean Charbonnel, alors ministre du développement industriel et scientifique. *In* CHAMPEAU Thomas (2007), *op. cit.*, p. 194
[517] *Lip-Unité* n°4, 2 août 1973.
[518] DIVO Jean (2003), *op. cit.*, p. 24
[519] CHAMPEAU Thomas (2007), *op. cit.*, p. 48
[520] Le gymnase Jean Zay situé à Palente et prêté par la municipalité devient « *la nouvelle usine de Palente* », *In* MARKER Chris (1973), *op. cit.*, [33 : 54]. La production se poursuit dans des ateliers clandestins [39 : 40]. La paye est distribuée au cinéma LUX [39 : 52]. Le restaurant s'installe au fort de Bregille.
[521] « *En règle générale, les journalistes ont dit qu'il y avait entre 70 et 100 000 personnes* », *Lip-Unité* n°12, 23 octobre 1973
[522] Terme utilisé par les enquêté.es lors des entretiens pour se désigner en tant que collectivité de grévistes. Il apparait également dans les coupures de presse contemporaines des évènements ainsi que dans les études menées sur les luttes pour l'emploi de Lip.
[523] Le nombre de licenciements maintenus au terme des négociations avec le médiateur Henri Giraud varie selon les sources : 160 d'après un article du journal local *Le Comtois* (Archives Départementales du Doubs, *Revue de presse nationale et locale, documentation syndicale*, 2032W334), et 180 selon Jean Divo (2003), *op. cit.*, p. 25
[524] Phrase prononcée par le Premier ministre le 15 octobre 1973. *In* CHAMPEAU Thomas (2007), *op. cit.*, p. 52
[525] Groupe spécialisé dans la communication au niveau international. *In* COURNARIE Emmanuelle (2011), *op. cit.*, p. 193
[526] Société Européenne d'Horlogerie et d'Equipements Mécaniques
[527] COURNARIE Emmanuelle (2011), *op. cit.*, p. 193

des compétences professionnelles qui seront nécessaires à son fonctionnement »[528]. Il n'est donc désormais plus question de licenciements ni de démantèlement. L'assemblée générale du 28 janvier 1974 approuve le protocole proposé[529] ; ce qui entraine la signature des accords de Dole par les délégations syndicales le 29 janvier 1974[530]. Cette étape vient clore la première période de lutte qui a finalement duré près de huit mois. Le personnel est progressivement réembauché à partir du mois de mars 1974[531].

1.1.1.2. La deuxième lutte : juin 1976 – décembre 1981

La remise en route de l'entreprise va être de courte durée. En effet, le secteur horloger français est alors traversé par une crise sans précédent ; ce qui se double d'un contexte sociétal marqué par les conflits sociaux et l'irruption du chômage de masse[532]. La SEHEM-Lip connait des difficultés financières dès le début de l'année 1976[533]. Claude Neuschwander est révoqué par son conseil d'administration le 21 février et contraint de quitter l'entreprise[534]. Le 13 avril, un deuxième dépôt de bilan est prononcé et les salariés sont licenciés pour motif économique[535]. Une indemnité à hauteur de 90% du salaire antérieur est fixée pour une période d'un an[536]. Le tribunal de commerce de Paris ordonne la liquidation des biens au début du mois de mai 1976[537]. L'intersyndicale CFDT-CGT en appelle à nouveau à la mobilisation, recourant aux mêmes modes d'action que lors de la précédente grève : « *occupation de l'entreprise, mise en place de commissions pour le début d'une nouvelle forme de lutte, décision de préserver les biens et les acquis de l'entreprise* »[538]. Le 26 juin 1976, le stock de montres est déplacé une deuxième fois. Les montres ne sont pas pour l'instant vendues[539]. La deuxième lutte pour l'emploi de Lip est ainsi amorcée.

---

[528] *Le Comtois*, 30 janvier 1974, « Un protocole favorable s'il tient ses promesses ». Archives Départementales du Doubs, *Revue de presse nationale et locale, documentation syndicale*, 2032W334
[529] Sur 669 suffrages exprimés, 650 sont pour, 3 contre et 16 s'abstiennent. *In* DIVO Jean (2003), *op. cit.*, p.26
[530] Le comité d'action est écarté des négociations de Dole. *In* CHAMPEAU Thomas (2007), *op. cit.*, p. 63
[531] DIVO Jean (2003), *op. cit.*, p. 26
[532] GOURGUES Guillaume, HAMZAOUI Ouassim (2009), *op. cit.*, p. 24
[533] COURNARIE Emmanuelle (2011), *op. cit.*, p. 193
[534] ROUAUD Christian (2007), *op. cit.*, [01 : 53 : 33]
[535] *Lip Républicain*, supplément à *Lip-Unité* n°9 – 2ème série, Juin 1977, p. 2
[536] BONDU Dominique (1981), *De l'usine à la communauté. L'institution du lien social dans le monde de l'usine*, Thèse pour le doctorat de troisième cycle en sociologie, Paris, EHESS, p. 437
[537] *Lip-Unité* n°2 – 2ème série, Mai 1976, « Quelle est aujourd'hui notre situation et quelles sont nos perspectives ? ».
[538] *Lip-Unité* n°2 – 2ème série, Mai 1976.
[539] CASTELTON Edward (1996), *Lip, une remise à l'heure : de l'action sociale à la gestion de production (1973-1983)*, Mémoire de DEA en Histoire sous la direction de Serge Berstein, IEP Paris, p. 107

La recherche d'une solution de reprise industrielle se poursuit jusqu'au milieu de l'année 1977, sans succès. Aussi, la fin de la période d'indemnisation approchant, la décision est prise lors de l'assemblée générale du 25 mai 1977 de relancer la production : « *on fabrique à partir du 31 mai. On vend à partir des 18 et 19 juin. On se paie à partir du 13 juillet prochain* »[540]. Entre temps, un organe de direction prend la tête des opérations de redémarrage, le « collectif restreint », composé de trente-cinq personnes, dont presque toutes sont des cédétistes[541]. C'est depuis cet organe que l'idée de former des coopératives va émerger aux alentours du mois de juin 1977[542]. La liquidation définitive de l'entreprise, prononcée le 12 septembre 1977[543], est donc suivie de peu par l'adoption de la proposition de reprise ouvrière. Cette orientation se confirme effectivement avec le vote qui intervient lors de l'assemblée générale du 8 novembre, en faveur de « *la réanimation de l'outil de travail* »[544]. Le 28 novembre, quatre cent salariés signent un « contrat collectif » d'engagement dans la future coopérative[545]. Ce même jour, « *l'Association des Amis de Lip* » est créée[546]. Dès lors, la lutte pour l'emploi adopte un nouveau slogan, traduisant l'orientation coopérative : « *lutter, vivre, construire* »[547].

Les années 1978-1979 sont consacrées à la conversion des activités – de lutte – en activités dotées d'un « cadre juridique »[548]. Une première coopérative ouvrière de production est créée le 13 janvier 1978, et nommée « *Les Industries de Palente* »[549]. Elle comprend un secteur mécanique et un secteur horlogerie. Légalement constituée, elle démarre néanmoins de manière illégale, et doit fournir un plan de développement aux pouvoirs publics afin d'être régularisée[550]. Il devient rapidement évident que tous les salariés encore grévistes ne pourront intégrer la coopérative industrielle en cours de lancement[551]. La création d'autres structures est dès lors envisagée à partir des commissions issues de la lutte[552]. Le C.L.E.F. est une association loi 1901 créée en novembre 1978 afin de générer des emplois dans le champ du tourisme social et culturel[553]. Le 7 juillet 1979, une seconde coopérative de production est fondée, « *les*

---

[540] *Lip-Unité* n°9 – 2ème série, Juin 1977.
[541] En janvier 1977. *In* CASTELTON Edward (1996), *op. cit.*, p. 126
[542] *Lip-Unité* n°11 – 2ème série, Janvier-Février 1978, article intitulé « La coopérative : du non de 73 au oui de 77 », p. 8
[543] COURNARIE Emmanuelle (2011), *op. cit.*, p. 194
[544] *L'Heure*, supplément à *Lip-Unité* n°10 – 2ème série, Décembre 1977.
[545] CASTELTON Edward (1996), *op. cit.*, p. 128
[546] *Lip-Unité* n°11 – 2ème série, Janvier-Février 1978.
[547] *L'Heure*, supplément à *Lip-Unité* n°10 – 2ème série, Décembre 1977.
[548] *Lip-Unité* n°11 – 2ème série, Janvier-Février 1978.
[549] *Lip-Unité* n°11 – 2ème série, Janvier-Février 1978.
[550] BONDU Dominique (1981), *op. cit.*, p. 465
[551] CASTELTON Edward (1996), *op. cit.*, p. 131
[552] *Lip-Unité* n°12 – 2ème série, Mars-Avril 1978.
[553] « Collectif de Liaison Etudes et Formation », *Lip-Unité* n°14 – 2ème série, Décembre 1978.

Commissions Artisanales de Palente », qui fabrique et commercialise des produits artisanaux[554]. A l'automne 1979, les pouvoirs publics imposent des conditions dans le processus de légalisation des coopératives, ce qui suppose notamment le départ de Palente et l'acceptation de reclassements[555]. Cela conduira au vote du 3 octobre 1979 à l'issue duquel les conditions posées par les pouvoirs publics sont majoritairement acceptées par les salariés, désormais répartis entre les groupes « *A, B et C* »[556]. Il s'ensuit un second vote, le 19 novembre, qui valide la mise en œuvre immédiate de la décision prise le 3 octobre[557]. La dispersion des ex-salariés de Lip est ainsi actée.

Les deux années suivantes, 1980-1981, sont celles de la régularisation des activités coopératives. En août 1980, le tribunal de commerce de Besançon accepte de vendre la marque « Lip » à la coopérative L.I.P. et autorise qu'elle l'exploite[558]. Le restaurant devient une coopérative de consommation au mois de septembre : « *Au chemin de Palente* »[559]. Au mois d'octobre de la même année, la société civile « *Les Etudes Industrielles de Palente* » adopte le statut de coopérative, la S.C.E.I.P.[560]. Les salariés embauchés dans les coopératives quittent le site de Palente en mars 1981[561]. Le 2 novembre est créée la dernière coopérative issue de la deuxième lutte pour l'emploi, spécialisée dans l'imprimerie, « *La Lilliputienne* »[562]. A la fin de l'année 1981, près de deux cent quarante personnes sont embauchées dans les coopératives[563], soit le cinquième de la masse salariale de l'entreprise Lip à l'aune de la première lutte pour l'emploi.

Ainsi, l'objectif d'un tel récit, effectué à postériori, permet de restituer le déroulement des luttes pour l'emploi de Lip de manière chronologique (*cf.* synthèse, Annexe n°8). C'est en outre un préalable nécessaire à une analyse centrée sur la division sexuée du travail. Il ne s'agit donc pas de qualifier les luttes en termes de réussite ou d'échec, mais plutôt de s'appuyer sur un récit – rendu le plus objectif possible – pour appréhender les effets des appartenances conjointes de sexe et de classe au travers des luttes ouvrières. Le premier élément qui mérite

---

[554] *Lip-Unité* n°16-17 – 2ème série, Août 1979, p. 14
[555] BONDU Dominique (1981), *op. cit.*, pp. 491-493
[556] Le groupe C correspond aux personnes classées « hors-plan ». *In* CASTELTON Edward (1996), *op. cit.*, p. 151
[557] BONDU Dominique (1981), *op. cit.*, pp. 491-493
[558] CASTELTON Edward (1996), *op. cit.*, p. 133
[559] BONDU Dominique (1981), *op. cit.*, pp. 495
[560] *Lip-Unité* n°26 – 2ème série, Décembre 1981, p. 6
[561] *Idem*, p. 5
[562] *Id.*, p. 24
[563] Les chiffres concernant le nombre d'emplois créés varient selon les sources. Dominique Bondu avance un chiffre de 239 salariés, qui figure dans un tableau récapitulatif sur la création des coopératives issues de la seconde lutte pour l'emploi, en 1981. *In* BONDU Dominique (1981), *op. cit.*, p. 498

attention renvoie aux modalités de l'adhésion féminine. Aussi, il convient à présent de mieux comprendre comment et sur quelle base les femmes-ouvrières de Lip ont intégré le mouvement de grève.

1.1.2. Les modalités de l'adhésion féminine

La sociologie des mouvements sociaux accorde une grande importance à la question de l'émergence des luttes sociales, étant donné que « *l'association entre mouvement social et expression d'un mécontentement ne va pas de soi* »[564]. Un mouvement social exige effectivement un travail de production de discours, d'imputation de responsabilités et d'injection de sens dans les rapports sociaux vécus[565]. Dans le cas des luttes pour l'emploi de Lip, le discours produit est centralisé par les organisations syndicales : CGT et CFDT. L'actionnaire majoritaire – Ebauches SA. – est désigné en premier lieu comme adversaire principal. Parallèlement, la défense de l'emploi est érigée au rang de priorité de lutte, ce qui apparait dans la formulation des revendications : « *non aux licenciements, non au démantèlement* »[566].

D'après nos données d'enquête, les femmes comme les hommes interrogés disent avoir adhérés d'emblée à l'action collective. Cela ne signifie pas pour autant que les modalités de cette adhésion reposent sur les mêmes logiques selon les catégories de sexe. Comme le souligne Olivier Fillieule, « *il existe des déterminants sociaux genrés à l'engagement dans une cause* »[567]. C'est ce que nous allons chercher à mettre en évidence dans les paragraphes qui suivent. Tout d'abord à partir d'éléments de langage communs parmi notre population féminine, lesquels préfigurent une continuité de l'action conjointe des systèmes de domination sociale. Cela se précise en effet puisque l'adhésion féminine s'avère très concrètement liée aux dispositions intériorisées par les femmes de Lip au cours de la période antérieure – en tant que femmes et ouvrières.

---

[564] NEVEU Éric (2005), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, p. 5
[565] *Idem*, p. 40
[566] CHAMPEAU Thomas (2007), *op. cit.*, p. 16
[567] FILLIEULE Olivier (2009), « Travail militant, action collective et rapports de genre », *in* P. Roux (dir.) et O. Fillieule, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de la fondation nationale des Sciences Politiques, p. 28

1.1.2.1. Des femmes qui « Suivent le mouvement »

Avant de dégager des variables explicatives de l'adhésion féminine, il est possible de mettre en évidence une constante dans les discours féminins récoltés au cours de notre enquête de terrain. Cela revient à considérer à notre tour que « *le genre et les rapports sociaux de sexe portent leurs marques sur les formes linguistiques* »[568]. De fait, nous avons remarqué que les femmes interrogées recourent de manière récurrente à l'expression « *suivre le mouvement* » lorsqu'elles reviennent sur leur entrée en lutte. On ne saurait aller jusqu'à démontrer que « *le discours produit les effets qu'il nomme* »[569] ; nous nous en tiendrons ici à appréhender une telle récurrence comme un marqueur de la – double – domination qui continue de s'exercer sur les femmes de Lip lorsque la première lutte pour l'emploi survient. Tant dans notre population féminine que masculine, les discours convergent sur l'adhésion spontanée à la grève. Or les femmes sont les seules à formuler leur entrée en lutte en termes de suivisme. Un tel différentiel dans les discours des enquêté.es en fonction de la variable de sexe invite à mieux comprendre ce qui se noue dans les énoncés féminins quant à l'adhésion au mouvement.

Comme le souligne Danièle Kergoat, « *le passage du groupe au collectif constitue un enjeu majeur dans la reproduction des rapports sociaux* »[570]. A ce titre, la période d'amorce de la première lutte pour l'emploi de Lip – entre les mois d'avril et juin 1973 – revêt une importance particulière. Elle débouche sur la formation d'un collectif, ce qui apparait notamment dans l'utilisation du qualificatif commun « *Les Lip* »[571]. Une telle désignation aux accents unitaires renvoie de fait à la conscience de constituer un « *nous* »[572]. Il correspond ici au statut commun de salarié de l'entreprise Lip en grève. Cela étant, on ne passe pas sans médiation de l'individu au collectif. Aussi, la première étape qui participe de l'intégration des ouvrières de Lip à l'action collective correspond au ralentissement des cadences. La décision de ralentir la production émane alors des instances syndicales[573]. Or pour les ouvrières, peu qualifiées et en situation d'infériorité – à la fois hiérarchique et technique – l'arrêt du travail ne

---

[568] GRECO Luca (2014), « Les recherches linguistiques sur le genre : un état de l'art », *Langage et société*, Vol. 2, n°148, p. 16
[569] BUTLER Judith (1993), *Bodies that Matter. On the Discursive Limits of "Sex"*, in AMBROISE Bruno (2003), « Judith Butler et la fabrique discursive du sexe », *Raisons politiques*, Vol. 4, n°12, p. 105
[570] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…,* Paris, La Dispute, p. 246
[571] Terme utilisé couramment dans les différents articles de presse couvrant les évènements : Archives Départementales du Doubs, *Revue de presse nationale et locale, documentation syndicale*, 2032W334. Appellation utilisée à de nombreuses reprises par les enquêté.es.
[572] NEVEU Éric (2005), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, p. 56
[573] ROUAUD Christian (2007), *op. cit.*, [07: 17]

relève pas nécessairement de l'évidence. Au contraire, cela serait plutôt *insécurisant*[574]. Ces difficultés sont d'ailleurs soulignées par certains délégués syndicaux, par exemple : « *donc ces ouvrières (...) elles disent (...) vous nous dites d'arrêter mais on peut pas freiner !* »[575]. Pour remédier à cela, les militants se rendent eux-mêmes dans les ateliers afin d'empêcher l'exécution régulière de la production[576]. C'est ce que permet également d'illustrer l'extrait suivant :

> « *Parce que je me rappelle, on a commencé par faire des débrayages, hein on sortait que de temps en temps dans la journée, pof ! Mais c'est les mécaniciens qui venaient parce que les horlogers ils se levaient...ils bougeaient pas hein des fois. Et la mécanique s'est mis à venir, les mécaniciens rentraient à l'horlogerie pour nous faire...sortir.*
> ***Q :*** *Arrêter de travailler ?*
> ***R :*** *Oui ! Quand je disais sortir c'est parce qu'on allait quand même sur le parking hein, on restait pas à nos places. On sortait oui, c'est le cas de le dire, on allait à l'extérieur.* »,
> (Nicole, OS horlogerie).

D'après ces propos, c'est plutôt sous l'impulsion des mécaniciens qu'ont eu lieu les interruptions répétées de la production, préludes de la mobilisation. De fait, l'action collective est impulsée depuis le secteur de l'usine où les taux de syndicalisation sont les plus élevés : la mécanique[577]. Ce qui se traduit par la différence pointée par cette horlogère entre les mécaniciens « qui bougent » vis-à-vis des horlogers « qui ne bougent pas ». En ce sens, il est d'ores et déjà possible d'entrevoir la structuration masculine du mouvement : « *le collectif se créée par un processus qui met en relation et en vis-à-vis les différents groupes professionnels* »[578]. En outre, il s'agit d'un secteur à dominante masculin, contrairement à l'horlogerie où le nombre de femmes est plus important. Des mécaniciens impulsent sous le sceau syndical, des débrayages, action dont l'efficacité dépend en grande partie de l'adhésion des ouvrières. Ainsi, déloger les ouvrières des ateliers, les éloigner de leur poste de travail, et finalement les faire sortir des bâtiments, peut s'analyser comme un travail de « mise en condition » des femmes en vue de la lutte qui se profile. A ce titre, il est possible de faire référence aux travaux de Nicole-Claude Mathieu traitant de *l'arraisonnement* des femmes :

[574] KERGOAT Danièle (2012), *op. cit.*, p. 258
[575] MARKER Chris (1973), *op. cit.*, [05 :08]
[576] ROUAUD Christian (2007), *op. cit.*, [08:10]
[577] Cf. *Supra* Chapitre I
[578] KERGOAT Danièle (2012), *op. cit.*, p. 322

« *arraisonner un navire, c'est l'interpeller, interrompre sa route pour le contrôler* »[579]. Elle pointe la double face de la domination subie par les femmes, à la fois matérielle et mentale. De même, cette dernière peut se refléter dans le langage tel qu'il est parlé par les femmes[580], en l'occurrence chez celles que nous avons rencontrées :

> « *ben oui on suivait le mouvement, de toutes façons on était jeunes hein...on était jeunes puis on a suivi le mouvement.* », (Judith, OS horlogerie).

> « *Quand je dis suivre, c'est pas suivre comme un mouton mais être dans le lot, je sais où je me mets quand même, avec qui je veux être, mais moi j'aurais pas pris les commandes, voilà !* », (Nicole, OS horlogerie).

> « *Moi j'étais...Je suivais...j'étais pas déléguée, j'étais pas syndiquée...j'étais pas...J'ai quand même suivi quoi, j'ai quand même participé...à ce conflit quoi.* », (Jeanne, OS horlogerie).

> « *Ben on a suivi hein, de toutes façons...on pouvait plus travailler alors...il a bien fallu suivre le mouvement hein. Mais j'ai pas vraiment...* », (Joëlle, OS Usinage).

> « *On suivait un peu comme des…*
> − *Oui on suivait…Y avait quand même quelques têtes qui réfléchissaient beaucoup hein* », (Juliette, OS usinage et Isabelle, Employée).

Tout en disant qu'elles ont « *suivi le mouvement* », les femmes enquêtées explicitent les raisons qui selon elles justifient un tel état de fait. C'est d'ailleurs ce qui permet de « voir » la domination à travers les constructions linguistiques : « *leurs énoncés linguistiques [les] construisent comme matière puisque seuls les hommes sont énoncés comme animés humains* »[581]. En effet, on ne peut que noter l'absence d'évocation de l'appartenance de sexe comme raison subjectivement formulée par les individues enquêtées. Ce sont d'autres facteurs qui sont évoqués pour justifier la position de suivisme : appartenance générationnelle, place

[579] MATHIEU Nicole-Claude (1985), « L'arraisonnement des femmes. Essais en anthropologie des sexes », Paris, EHESS. *In* Arlette Gauthier, *Nouvelles questions féministes*, n°11, p. 174
[580] GRECO Luca (2014), *op. cit.*, p. 16
[581] MATHIEU Nicole-Claude (1985), *op. cit.*, p. 174

dans la hiérarchie professionnelle, non-appartenance au dispositif syndical etc. Pour autant, cela ne signifie pas que de la sorte les femmes consentent à la domination ; mais plutôt qu'elles continuent de ne pas pouvoir accéder à la conscience de leur oppression en tant que femmes. On ne saurait donc réduire ici la question de l'adhésion féminine à une analyse basée sur « *le consentement des personnes dominées* »[582]. Du reste, ces propos pointent une continuité *de facto* du fonctionnement hiérarchique et ce dès l'émergence de la première lutte pour l'emploi ; nous y reviendrons dans un second temps.

Pour l'heure, il s'agit d'apporter des éclairages sur les leviers de l'adhésion féminine au mouvement qui émerge au sein de l'entreprise Lip. Comme nous venons de le voir, les discours féminins semblent indiquer la reproduction d'une position de subordination dès les premiers temps de l'action collective, ce qui se traduit à travers le langage en termes de suivisme. Mais cette interprétation demeure insuffisante pour expliquer l'engagement des femmes de Lip dans la lutte. C'est donc au regard de la double appartenance – de sexe et de classe – qu'il s'agit de poursuivre l'analyse. La mobilisation féminine parait effectivement sous-tendue par des éléments caractéristiques du rapport à l'emploi intériorisé par les ouvrières de Lip.

1.1.2.2. Le rapport à l'emploi, levier de l'adhésion féminine

Dès la découverte d'un plan de restructuration de l'entreprise lors de la séquestration des administrateurs provisoires, des revendications sont clairement formulées : « *ni licenciements, ni démantèlement* »[583]. Ce slogan est issu du diagnostic syndical de la situation. Selon les organisations professionnelles de Lip, l'entreprise est en effet viable sans transformations radicales[584]. L'ennemi désigné est l'actionnaire majoritaire suisse, Ebauches SA. Ainsi formulées, les revendications font de la défense de l'emploi une priorité de lutte. Dans le même temps, une telle qualification de la situation entre très précisément en correspondance avec les dispositions intériorisées par les ouvrières de Lip au cours de la période antérieure : même si elles travaillent dans des conditions plus difficiles, elles sont fortement attachées à leur emploi[585]. Nous rejoignons sur ce point des analyses antérieures : « *c'est dans les éléments principaux du rapport à l'emploi que se tiennent des variables explicatives de*

[582] DUNEZAT Xavier (1998), « Des mouvements sociaux sexués », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 19, n°2, p. 185
[583] DIVO Jean (2003), *op. cit.*, p. 94
[584] COURNARIE Emmanuelle (2011), *op. cit.*, p. 193
[585] Cf. *Supra* Chapitre I

l'affaiblissement ou du renforcement de l'adhésion syndicale des femmes »[586]. Autrement dit, les raisons de la mobilisation féminine dans le cadre de la lutte pour l'emploi de Lip doivent se comprendre au regard de l'identité professionnelle des ouvrières. Ainsi, c'est justement la continuité des effets combinés des appartenances de sexe et de classe qui explique l'adhésion féminine et, partant, l'essor de la mobilisation.

Premièrement, il convient de définir plus précisément sur quoi porte l'adhésion féminine. Elle concerne d'une part les objectifs de lutte et d'autre part les moyens – illégaux – employés[587]. Comme d'autres chercheurs, nous constatons qu'il y a un consensus dans les discours autour de la légitimité des modes d'action illégaux[588]. Ce consensus repose en fait sur la souscription au diagnostic syndical à propos de la situation, qui peut être synthétisé comme suit : « *nos objectifs pas de licenciements, pas de démantèlement, cette usine doit tourner* »[589]. L'entreprise est considérée par les organisations syndicales comme viable et les mesures envisagées par l'actionnaire majoritaire sont traduites en termes d'injustice ; injustice qui justifie dès lors le recours à des moyens illégaux[590]. De sorte que l'adhésion au discours syndical ne nécessite pas d'avoir au préalable des connaissances particulières en matière de militantisme. Il est avant tout question de répondre à la menace qui pèse sur les emplois, constitués en « *propriété collective* »[591]. C'est sur une telle base que les organisations syndicales parviennent à mobiliser massivement le personnel de l'usine, et notamment les femmes.

> « *Ben l'injustice en fait, d'être considérés comme rien. On était juste des ouvriers mais on n'avait rien à dire, on avait...On était juste à la limite comme une pièce ou une machine, on était rien. On était pas considérés, je veux dire c'était l'humain qui n'existait pas. Donc...Et c'était injuste aussi. D'une part, on n'était pas considérés mais en plus c'était injuste, c'était pas justifié, y avait pas vraiment....de cause vraiment économique hein.* », (Suzanne, OS horlogerie).

---

[586] LE CAPITAINE Catherine (2011), « Nouvelles identités professionnelles de femmes et syndicalisme : une possible compatibilité ? », *Relations industrielles*, Vol. 66, n°1, p. 100

[587] Les médias nationaux ont relevé l'illégalité à plusieurs reprises dans des articles intitulés notamment « Le droit mis à mal » (*Le Monde*, 25 août 1973), « La propriété et le vol » (Robert Badinter pour *Le Monde*, 12 septembre 1973). Archives Départementales du Doubs, *Revue de presse nationale et locale, documentation syndicale*, 2032W334.

[588] CHAMPEAU Thomas (2007), *op. cit*., p. 76

[589] INA, 13 juillet 1973, « Du côté de chez Lip », *in Magazine 52*, Huguette Debaisieux et Pierre Lary, 20 minutes 35s., [En Ligne], URL : http://www.ina.fr/video/CAF93029588/du-cote-de-chez-lip-video.html

[590] Cela peut être rendu visible dans des propos tenus par des responsables syndicaux, du type : « *le droit à l'emploi passe avant ceux des actionnaires* », *Le Comtois*, article du 11 octobre 1973, « Lip entre dans l'édition ». Archives Départementales du Doubs, *Revue de presse nationale et locale, documentation syndicale*, 2032W334

[591] REYNAUD Jean-Daniel (1997), *Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand Colin, p. 84

« *Et là c'est vrai que quand on défend un conflit...qui pour moi c'était juste, c'était notre emploi hein c'était...donc pour moi c'était une certaine justice, donc là ils m'auraient dit 'vous allez en prison et tout' j'y serai allée hein, ça m'aurait rien...* », (Pierrette, Employée de bureau).

D'après ces propos, il apparait clairement que l'illégalité des moyens employés est conçue comme légitime au regard du sentiment d'injustice attaché aux licenciements. La défense de l'emploi éclipse la transgression de la légalité. Dans une telle configuration, l'idée de justice devient une « grandeur » pertinente, étant donné qu'elle détermine une forme d'« *agir local* »[592]. De surcroit, pour les travailleuses moins qualifiées, « *le salaire et la sécurité de l'emploi sont des enjeux essentiels* »[593]. La formulation des revendications, axée sur la défense de l'emploi, coïncide donc avec les dispositions intériorisées par les ouvrières, fortement attachées à leur emploi et insécurisées face aux perspectives de changement : « *elles ont le sentiment aigu que tout changement est préjudiciable, (...) qu'il implique un risque fort et incontournable* »[594]. Pour les ouvrières de Lip, la peur de perdre son emploi, en tant que disposition sociale inhérente à la double condition de femme-ouvrière, devient en ce sens une ressource pour l'action syndicale, ce qui explique finalement l'essor de la mobilisation.

« *Moi je me suis battue pour mon emploi* », (Mireille, OS)

« *Nous on se battait pour notre travail quoi, pour garder notre travail. (...) Puis quand on essayait de discuter avec eux, on leur disait mais...on défend notre emploi, on a tué personne, on n'a pas fait de mal.* », (Odile, OS)

« *Pour nous c'était normal quoi puisque...ils voulaient nous casser, nous casser...et puis normalement qu'on aurait pu avoir du boulot...Donc finalement c'était normal qu'on se paye.* », (Judith, OS)

[592] D'après BOLTANSKI Luc et THEVENOT Laurent (1991), *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 496 p.
[593] LE CAPITAINE Catherine (2011), *op. cit*., p. 100
[594] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…,* Paris, La Dispute, p. 259

« *Non puis à Lip ce qu'y a c'est qu'on savait qu'on allait...qu'on allait...être licenciés hein, c'est surtout ça en 73...y avait un plan qui était fait par les suisses hein comme quoi...eux ils voulaient racheter la marque et puis nous ben voilà...Ils se fichaient pas mal du personnel hein, c'est ça aussi qui...qui a un peu...obligé...Enfin pas obligé mais fait prendre conscience aux gens quoi que...qu'on allait être...vraiment...largués quoi.* », (Jeanne, OS).

On « voit » bien à travers les extraits qui précèdent que l'attachement à l'emploi constitue un élément moteur de la mobilisation féminine. Les femmes de Lip sont pour ainsi dire *prédisposées* à adhérer à une action collective qui fait de la défense de l'emploi une priorité de lutte. Ce faisant, l'adhésion féminine repose sur la pérennisation des principes traditionnels de la division sexuée du travail. Relativement, les discours masculins renvoient à d'autres champs de justification en ce qui concerne l'adhésion au mouvement de grève ; ce qui ne fait que confirmer la permanence des antagonismes antérieurs – de classe et de sexe. Qu'il s'agisse d'inscrire la lutte pour l'emploi dans un processus de production du changement social ou de préserver une identité de métier, les propos masculins sont asymétriques par rapport aux leviers de la mobilisation identifiés pour les femmes de Lip :

« *Je voudrais rester Lip parce que premièrement le travail que nous faisons est très intéressant pour tout le personnel. Ce n'est pas du travail…c'est du travail compliqué donc ça intéresse beaucoup plus le personnel. Et si on se base sur les autres usines qui nous entourent, c'est du travail de manœuvre (…) Ce qu'on veut, c'est toujours pareil, c'est la garantie de l'emploi* », Gréviste homme interviewé le 13 juillet 1973[595].

« *On jetait nos montres par la fenêtre, on disait qu'est-ce qu'on s'en fout de se battre pour des montres, c'est pas les montres qui sont importantes dans ce qu'on fait quoi ! Bon y en a d'autres qui se battaient pour les montres et puis pour leur emploi, puis bon…ça c'était quand on avait bu de trop qu'on se disait...des trucs qu'on n'allait pas dire en AG quoi. Non mais on se battait pour du sens quoi ! Et le sens de notre bataille c'était plus que hein...*
Q : *Un emploi chez Lip... ?*
R : *Ben bien sûr* ! », (Thierry, OP3, syndiqué à la CFDT et membre du comité d'action).

[595] Archive INA, 13 juillet 1973, « Du côté de chez Lip », *in Magazine 52*, Huguette Debaisieux et Pierre Lary, 20 minutes 35s., [En Ligne], URL : http://www.ina.fr/video/CAF93029588/du-cote-de-chez-lip-video.html

Tenus au moment des faits ou à postériori, les propos masculins traduisent des déterminations différentes à l'entrée dans la protestation par rapport à leurs homologues féminines. En effet, dans le premier extrait, on retrouve un discours structuré par « *l'amour du métier* »[596]. L'adhésion au mouvement en référence à une identité de métier est en revanche difficilement concevable pour les femmes de Lip. Ceci puisque comme nous l'avons vu sur la période antérieure, elles occupent majoritairement des postes d'OS et ne sont pas intégrées à la professionnalité. Elles ont un emploi là où les hommes ont un métier[597].

Dans le deuxième extrait, le fait de se battre *simplement* pour conserver son emploi fait l'objet d'une dépréciation par rapport au sens noble, éminemment politique, qui peut être attaché à la lutte. Le maintien du différentiel sexué renvoie sur ce point au déficit de politisation qui caractérise la socialisation antérieure des femmes de Lip. Il est alors possible de rejoindre les conclusions de précédentes études selon lesquelles « *l'engagement et l'action politique s'inscrivent dans un système de genre qui différencie et hiérarchise les positions des militantes et des militants* »[598]. On ne peut que constater la permanence de postures asymétriques entre les femmes et les hommes enquêtés. La volonté de se maintenir dans l'emploi, disposition inhérente à la condition de femme-ouvrière, constitue dans le même temps le support de la reproduction d'un principe de différenciation – donc de hiérarchie – entre les femmes et les hommes intra-luttes.

C'est pourquoi, il convient de s'intéresser aussi aux positions de pouvoir qui se redessinent inévitablement dans le temps des luttes pour l'emploi de Lip. L'illusion sociologique de l'homogénéité du groupe mobilisé disparait définitivement lorsque l'attention se porte sur les « *papiers d'identité sociale des leaders* »[599]. De fait, si les femmes de Lip se mobilisent massivement lorsque la grève survient en 1973, cela ne signifie pas pour autant qu'elles accèdent aux arènes de pouvoir qui se déploient dans le temps du mouvement social.

---

[596] GOURGUES Guillaume, HAMZAOUI Ouassim (2009), *op. cit.*, p. 3
[597] Cf. *Supra* Chapitre I.
[598] ROUX Patricia, PERRIN Céline, PANOTIER Gaël, COSSY Valérie, (2005), « Le militantisme n'échappe pas au patriarcat », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 34, p. 5
[599] DUNEZAT Xavier (1998), « Des mouvements sociaux sexués », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 19, n°2, p. 164

1.2. L'exclusion des femmes des arènes de pouvoir intra-luttes

D'après les travaux effectués dans le champ de la sociologie des mouvements sociaux, tout mouvement social qui tente de s'inscrire dans la durée pour atteindre des objectifs est confronté à la question de l'organisation : une organisation qui coordonne les actions, rassemble des ressources, mène un travail de propagande pour la cause défendue ressort comme une nécessité pour la survie du mouvement[600]. De fait, la survenue des luttes pour l'emploi de Lip implique également la mise en place d'un dispositif organisationnel ; lequel est à son tour modelé par l'intrication des rapports sociaux – de sexe et de classe. Effectivement, l'analyse des logiques de production des positions de leadership et d'accès à la prise de décision laisse d'apparaître un mode d'organisation que l'on peut qualifier d'« androcentré » : « *dominé par une éthique masculine de la rationalité et de la raison et qui se caractériserait par la valorisation des rapports hiérarchiques, le souci de laisser de côté les émotions et les considérations personnelles* »[601].

Le premier élément notable se tient dans le constat d'une centralisation des positions de pouvoir visibles et de commandement au niveau des sections syndicales de l'entreprise. Cela discrimine *de facto* les femmes dans l'accès aux fonctions de représentation puisqu'elles occupent, comme nous l'avons vu, une position marginale dans le dispositif syndical de l'usine[602]. Cela se traduit par une « *structuration masculine* »[603] du mouvement, soit une manière concrète de militer selon un modèle masculin, conformément aux luttes marquées par la centralité ouvrière[604]. De fait, le monopole masculin au niveau des fonctions de commandement et de direction interroge le processus de prise de décision intra-lutte. Dans le cas qui nous occupe, la forme privilégiée est le vote collégial en assemblée générale. Ces réunions peuvent donc être considérées comme le « *moment au cours duquel tout s'organise* »[605]. Cependant, la délibération collective ne signifie pas forcément que la prise de décision repose sur une base égalitaire. En effet, les femmes de Lip restent reléguées étant donné notamment le déficit de politisation qui caractérise leur socialisation antérieure en tant que

[600] NEVEU Éric (2005), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, p. 22
[601] D'après le concept forgé par Joan Acker. *In* FILLIEULE Olivier (2009), *op. cit.*, p. 43
[602] Cf. *Supra* Chapitre I.
[603] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 321
[604] DUNEZAT Xavier, GALERAND Elsa (2010), « Un regard sur le monde social », *in* X. Dunezat, J. Heinen, H. Hirata, R. Pfefferkorn, *Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, p. 32
[605] DUNEZAT Xavier (1998), « Des mouvements sociaux sexués », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 19, n°2, p. 171

femmes et ouvrières. De sorte que sous des apparences démocratiques, le mode d'organisation militante qui domine dans le temps des luttes pour l'emploi continue d'empêcher les femmes d'accéder aux arènes de pouvoir.

1.2.1. Un pouvoir centralisé par les organisations syndicales

La première délocalisation du stock de montres qui a lieu dans la nuit du 12 au 13 juin 1973 est présentée à l'assemblée générale tenue le lendemain sous le couvert d'une unité d'action entre la CFDT et la CGT[606]. De prime abord, cela indique l'institution d'une régulation syndicale dans la direction des évènements, autrement dit « *l'acceptation par la base – par le groupe que [le syndicat] entend représenter – d'une règle commune : la solidarité ouvrière ou l'obligation d'agir en commun, ou la discipline collective* »[607]. Mais cela signifie surtout que l'organisation du mouvement ne saurait abolir les logiques hiérarchiques qui prévalent auparavant dans le monde de l'usine.

En effet, ce sont les organisations syndicales qui prennent en charge « *la défense des revendications des travailleurs* »[608]. Or les mandats syndicaux sont très majoritairement occupés par des hommes. Aussi, les femmes de Lip ne peuvent qu'être reléguées en dehors des positions de pouvoir visibles intra-luttes. Elles continuent en ce sens d'être placées sous commandement masculin. Il en est de même dans des instances à priori non-syndicales, telles que le « Comité d'action »[609], où les fonctions de représentations reviennent encore à des figures masculines. Avant d'aborder cela, il conviendra de revenir sur les rapports entretenus par les deux sections syndicales majoritaires de l'entreprise. Le fait que les délégués cédétistes prennent l'ascendant sur ceux de la CGT ne saurait être neutre du point de vue du genre. Ainsi, il s'agit de montrer que la centralisation des positions de pouvoir visibles aux mains de figures de proue masculines, pour la plupart délégués CFDT, s'inscrit en continuité avec les principes traditionnels de la division sexuée du travail.

---

[606] CHAMPEAU Thomas (2007), *Lip, le conflit et l'affaire*, Mémoire de Master sous la direction d'Yves Cohen, Paris, EHESS, p. 25
[607] REYNAUD Jean-Daniel (1997), *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand Colin, p. 83
[608] ANDOLFATTO Dominique, LABBE Dominique (2000), *Sociologie des syndicats*, Paris, La Découverte, p.80
[609] Collectif créé lors de la première lutte pour l'emploi de Lip mais dont l'existence reste détachée de toute définition statutaire formelle.

1.2.1.1. L'ascendant de la CFDT sur la CGT

Dans une lutte collective, les organisations sont à la fois des structures d'offre et les moteurs de la mobilisation. Ce sont des instances stratégiques[610]. En ce qui concerne les luttes pour l'emploi de Lip, ces fonctions transitent par les instances syndicales de l'entreprise. De fait, la grève et l'occupation de l'usine entamées au mois de juin 1973 commencent sous l'égide d'une unité d'action entre les sections syndicales CFDT et CGT. Or les sections vont se retrouver assez rapidement en désaccord ; le moment où celui-ci apparait de manière flagrante trouve à s'incarner dans la décision de rejet du « Plan Giraud »[611]. Le vote à bulletin secret qui se tient lors de l'assemblée générale du 12 octobre 1973 marque effectivement une rupture entre les deux sections syndicales[612]. Dès lors, les délégués cégétistes seront en manque de crédibilité alors que ceux de la CFDT vont voir au contraire leur leadership renforcé. L'argument qui prévaut est celui du manque d'autonomie des délégués CGT par rapport aux directives de la centrale syndicale. De sorte que l'éviction de la seule femme en passe d'occuper une position de pouvoir visible est comme neutralisée à travers la réactivation d'une attitude de défiance à l'égard de l'idéologie communiste. Ce faisant, la permanence des effets combinés des appartenances de sexe et de classe qui imprègnent l'organisation militante des luttes pour l'emploi de Lip peut être rendue visible.

Le moment des négociations entre Henri Giraud et les représentants du personnel de Lip est un moment où les feux sont braqués sur l'usine de Palente. Les médias, à la fois locaux et nationaux, se font l'écho de l'avancée des négociations, comme le laisse d'apparaître l'analyse des dossiers de presse[613]. Ainsi, un article publié par *Le Comtois* en date du 12 octobre 1973 intitulé « *Lip, Vote à bulletin secret* »[614] reprend les principales propositions avancées par le médiateur et soumises au vote lors de l'assemblée générale du personnel : des reclassements sont proposés et concernent majoritairement des postes d'OS féminins (les ouvrières représentent 60% des personnes susceptibles d'être reclassées). Du reste, le nombre de licenciements est ramené à 160 contre les 480 initialement envisagés par l'actionnaire

[610] NEVEU Éric (2005), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, p. 51

[611] Nom communément donné au protocole d'accord rédigé par le médiateur Henri Giraud, mandaté par Jean Charbonnel en août 1973.

[612] CHAMPEAU Thomas (2007), *Lip, le conflit et l'affaire*, mémoire de Master sous la direction d'Yves Cohen, EHESS, p. 50

[613] A titre d'exemple, le nombre d'articles parus dans le quotidien *Le Monde* sur la période allant de mai à décembre 1973 s'élève à 275. Pour le deuxième conflit social, on note une baisse massive du nombre d'articles parus dans le même journal, près de quatre fois moins pour l'année 1976 avec 72 articles consacrés à la grève de Lip.

[614] Archives Départementales du Doubs, *Revue de presse nationale et locale, documentation syndicale*, 2032W334.

majoritaire Ebauches SA[615]. Alors que la CFDT se prononce d'abord en faveur de l'acceptation du « Plan Giraud » aux côtés de la CGT, elle finit par rejoindre la position adoptée par le Comité d'action, lequel maintient le refus du moindre licenciement[616]. C'est dans ce contexte que les propositions du médiateur finiront par être rejetées par le personnel.

Le résultat de ce vote suscite en conséquence de vives critiques de la part des délégués cégétistes. Le journal local cite à ce titre nominativement Noëlle Dartevelle, déléguée CGT depuis 1949[617], dont les propos traduisent un net mécontentement : « *Tout le monde n'était pas là et dans les votants, il y avait des personnes non concernées* »[618], ou encore « *Madame Dartevelle s'en prenait directement à Charles Piaget, lui demandant s'il lui verserait des indemnités pour licenciement* »[619]. Dans le même article, un autre délégué CGT accuse les représentants CFDT de « *jusqu'au-boutisme* » et leur reproche d'être « *irresponsables d'avoir fait refuser le Plan Giraud* ». Cela confirme ainsi l'état de tensions qui règne alors entre les deux sections syndicales. Partant, l'avantage tourne nettement en faveur de la CFDT, laquelle a vu sa proposition finalement entérinée par le vote. De fait, les critiques se focalisent sur la section CGT, non pas sur la position d'acceptation du « Plan Giraud » puisque d'aucuns admettent qu'« *il vaut mieux faire rentrer 989 ouvriers dans l'usine que pas un seul* »[620] ; mais sur le manque d'autonomie des délégués par rapport à la centrale nationale. De même à postériori, les femmes comme les hommes enquêtés évoquent cette défaillance de la part des délégués CGT.

> « *Donc y avait un conflit entre les deux syndicats un peu quand même, la CGT-CFDT. Y avait des tensions oui avec...Ben parce que la CGT nationale elle voulait absolument éteindre le conflit, arrêter ce conflit-là par exemple...Il aurait fallu prendre le plan Giraud quand il s'est présenté hein, la CGT poussait de ce côté-là, et puis autrement...Pareil ils freinaient un peu des quatre fers quand on voulait faire des actions quoi.* », (Yves, Syndiqué à la CFDT et Membre du comité d'action).

---

[615] DIVO Jean (2003), *op. cit.*, p. 94
[616] *Ibid.*
[617] GENOT Alain (2015), « Portrait de militante : Noëlle Dartevelle », *Les amis de la maison du peuple de Besançon et de la mémoire ouvrière*, bulletin n°103, p. 4. Document transmis par François Lassus.
[618] Le Comtois, 20 novembre 1973, « *Conflit ouvert entre la CGT et la CFDT* ». Archives Départementales du Doubs, *Revue de presse nationale et locale, documentation syndicale*, 2032W334.
[619] *Ibid.*
[620] Propos d'une ouvrière cités dans Le Comtois, 23 octobre 1973, « *Lip: l'heure des comptes* ». Archives Départementales du Doubs, *Revue de presse nationale et locale, documentation syndicale*, 2032W334. Ils sont publiés dans le journal local au cours de la période durant laquelle le processus de négociation est rompu avec les pouvoirs publics. Aucune solution de sortie de crise et de réintégration de la situation d'emploi ne se profile encore.

« *je suis plutôt CFDT moi parce que bon...la CGT...A ce moment-là ce qui énervait les gens c'est que la CGT ils prenaient jamais de...ils prenaient jamais de...Enfin ils décidaient jamais, fallait toujours qu'ils demandent...aux...enfin à la maison mère quoi avant de...Avant de décider. Ils ne décidaient jamais*. », (Judith, Syndiquée à la CFDT).

Dans les extraits qui précèdent, on note que la critique envers la CGT a tendance à se reporter sur l'échelon national. Cela peut être mis en relation avec des éléments de la culture militante locale, laquelle véhicule une certaine méfiance envers le communisme[621]. Les études sur le fonctionnement de la centrale cégétiste ont par ailleurs mis en évidence la volonté de propagation de l'idéologie communisme par le biais des sections syndicales[622]. De fait, en s'opposant au « Plan Giraud », les délégués CGT de Lip se conforment aux préconisations de la centrale syndicale, et rendent par là-même possible la dénonciation des « influences nationales ». C'est ce qui explique finalement la perte de crédibilité des délégués CGT auprès du personnel gréviste. Dans le même temps, la seule femme en position d'accéder à une position de pouvoir visible se trouve de la sorte évincée.

En effet, Noëlle Dartevelle bénéficie d'une ancienneté notable au sein du dispositif syndical de l'entreprise : ayant participé à la Jeunesse Agricole Chrétienne (J.A.C.) jusqu'à ses 21 ans, elle obtient son premier mandat syndical à la CGT de Lip en 1949, puis devient secrétaire du comité d'entreprise en 1952[623]. Elle s'est aussi préoccupée de la situation des ouvrières dans l'entreprise, dénonçant notamment le « droit de cuissage » qui sévissait dans les ateliers du temps de Fred Lip[624]. Lorsque la grève de 1973 survient, elle prend régulièrement la parole au cours des assemblées générales[625]. Interrogée à postériori, Noëlle Dartevelle continue de regretter l'issue finale du vote sur le « Plan Giraud » : « *Les blouses bleues auraient voté pour si j'avais pu parler* »[626]. Elle évoque également des tensions avec les délégués cédétistes. Mais c'est finalement la critique formulée par le responsable confédéral qui rend manifeste le poids des assignations traditionnelles de genre : « *vous alors, vous êtes sociale, pas politique* »[627]. Ainsi, malgré son insertion dans les sphères militantes, Noëlle Dartevelle n'émerge pas en tant que dirigeante syndicale. Somme toute, son éviction est noyée dans la

[621] Cf. *Supra* Chapitre I.
[622] ANDOLFATTO Dominique, LABBE Dominique (2000), *Sociologie des syndicats*, Paris, La Découverte, p.31
[623] GENOT Alain (2015), « Portrait de militante : Noëlle Dartevelle », *Les amis de la maison du peuple de Besançon et de la mémoire ouvrière*, bulletin n°103, p. 2-3. Document transmis par François Lassus.
[624] *Ibid.*
[625] ROUAUD Christian (2007), *op. cit.* , [34: 14]
[626] GENOT Alain (2015), *op. cit.*, p. 4.
[627] *Idem*, p. 2

perte de crédibilité subie par la CGT, *de toute évidence* engendrée par le vote refusant le « Plan Giraud ».

De fait, le processus *genré* qui participe de cette éviction apparait finalement neutralisé. Si elle est empêchée dans l'accès à une position de pouvoir visible, c'est que la déléguée apparait d'abord englobée dans le processus de dé-légitimation qui touche la CGT dans son ensemble. Réciproquement, le revirement de position opéré par les délégués cédétistes est passé sous silence par les enquêté.es. En ce sens, le refus du « Plan Giraud » vient entériner un déficit de représentativité des délégués cégétistes, et ce indistinctement de l'influence des variables combinées de classe et de sexe. Autrement dit, tout se passe comme si l'ascendant pris par la CFDT sur la CGT était une conséquence indépendante des rapports de pouvoir à l'œuvre intra-luttes. Pour autant, il en résulte bien une mise en conformité par rapport aux principes traditionnels de la division sexuée du travail. En effet, cela laisse désormais le champ libre aux figures de leadership de la CFDT, ce qui implique dans le même temps une accentuation du monopole masculin au niveau des postes de commandement.

1.2.1.2. Un leadership syndical masculin

Des études sur la dynamique des mobilisations ont d'ores et déjà montré que les mouvements sociaux ont aussi pour effet de créer de véritables carrières de dirigeants[628]. Il en est de même dans le cas des luttes pour l'emploi de Lip, où l'accès à des positions de pouvoir visibles s'inscrit dans un dispositif de carrières militantes définies sur le modèle de l'ouvrier professionnel masculin. De fait, les fonctions de leadership sont endossées par des hommes, occupant auparavant des postes à responsabilités dans le système hiérarchique et syndical de l'entreprise. En tant que leaders légitimes, ce sont eux « *les organisateurs qui montent des stratégies, développent des projets, cadrent des causes ou suscitent l'engagement* »[629]. Bien qu'elles soient numériquement les plus nombreuses, les femmes de Lip n'accèdent pas à des positions de pouvoir visibles. Elles continuent plutôt de se trouver sous un commandement masculin. Cela correspond inéluctablement à une division sexuée du travail de type patriarcal, laquelle réserve aux hommes les tâches liées aux enjeux de pouvoir[630]. Ainsi, l'exercice du

[628] NEVEU Éric (2005), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, p. 56
[629] FILLIEULE Olivier (2009), « Travail militant, action collective et rapports de genre », *in* P. Roux (dir.) et O. Fillieule, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de la fondation nationale des Sciences Politiques, p. 49
[630] DUNEZAT Xavier (1998), « Des mouvements sociaux sexués », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 19, n°2, p. 184

travail de dirigeant syndical est « *taillé à la mesure des qualités réputées masculines* »[631]. En ce sens, la continuité des effets combinés des appartenances de sexe et de classe n'en est que davantage perceptible.

Des travaux qui traitent des luttes pour l'emploi de Lip font uniformément référence à des personnalités masculines au titre des fonctions de leadership. Sont communément cités trois délégués CFDT qui ont à leur actif un parcours militant antérieur sensiblement similaire[632]. Agés de 34 à 45 ans au moment où la première lutte se déclenche, ils sont tous passés par les réunions de l'ACO, adhèrent au PSU dans les années 1960 et sont élus à des mandats syndicaux pour la CFDT depuis plusieurs années[633]. Un journaliste souligne à ce propos que les délégués de la section CFDT de Lip sont « *fortement marqués par leur christianisme de gauche* »[634]. En outre, ces militants expérimentés assument auparavant des fonctions hiérarchiques dans l'entreprise en tant que chefs d'atelier ou d'équipe. Cela rend d'ailleurs nettement visible l'intrication des dispositifs de carrières militante et professionnelle. Du reste, parmi le « trio » dirigeant de la CFDT, l'un d'entre eux fait figure de leader « principal » : présenté par les médias comme « *l'âme du conflit* »[635] ou « *le 'grand prêtre' de la communauté Lip* »[636], Charles Piaget occupe manifestement une position de premier plan dans le déroulement des luttes pour l'emploi de Lip. C'est ce que l'on constate également depuis notre échantillon d'enquête puisque les hommes comme les femmes interrogées reconnaissent unanimement son statut de leader.

> « *La personne qui représentait, c'était déjà Piaget chez Lip, donc il avait déjà un certain pouvoir...ben le pouvoir de la parole déjà, un certain charisme hein (…) Oh ben c'était un leader. Oh oui... il était calme, il était posé, quand il avait parlé je crois que...on buvait quand même ses paroles hein. Ouais...C'était un bon orateur, je crois que quelque part y avait ça hein...ouais.* », (Nicole, Syndiquée à la CFDT).

---

[631] BARGEL Lucie (2013), « Socialisation politique », *in Dictionnaire genre et science politique*, Presses de sciences po, pp. 468-480, [En Ligne], URL : <halshs-00869413>

[632] « *Charles, Rolland et Raymond* », *in* DIVO Jean (2003), *op. cit.*, p. 81. Ces mêmes délégués sont également présentés en tant que leaders par CHAMPEAU Thomas (2007) *op. cit.*, p. 58 ; ainsi que dans le film documentaire réalisé par Christian ROUAUD.

[633] Depuis 1953 pour Charles Piaget, 1958 pour Roland Vittot et 1966 pour Raymond Burgy. Données d'enquête. A noter pour les deux premiers l'accès à la délégation syndicale avant la déconfessionnalisation de la centrale cédétiste.

[634] *Politique Hebdo*, 23 août 1973. *In* DIVO Jean (2003), *op. cit.*, p. 86

[635] *Le Comtois*, septembre 1973, « *Charles Piaget, vedette malgré lui* ». Archives Départementales du Doubs, *Revue de presse nationale et locale, documentation syndicale*, 2032W334.

[636] *Ibid.*

« *Moi j'avais une confiance totale, on se posait même pas la question, quand on voyait Piaget parler de toutes façons, moi je sais que je me suis jamais posée de questions, tout au moins tout au début hein. On avait confiance totale...De toutes façons y avait rien à faire hein...* », (Isabelle, Syndiquée à la CFDT).

« *Le lendemain, (…) Charles, il clôt l'assemblée générale, c'était lui le...le grand maitre là, dans ces réunions-là* », (Gabriel, Syndiqué à la CFDT et Membre du comité d'action).

Comme ces extraits permettent de le mettre en exergue, Charles Piaget constitue une personnalité de premier plan au sein de l'organisation militante qui se met en place dès 1973. Pour autant, les discours des femmes et des hommes enquêtés laissent d'apparaître une teneur différente. En effet, dans les deux premières citations, ce sont les qualités d'orateur du permanent syndical qui sont soulignées. C'est ce que pointe à son tour Thomas Champeau : « *orateur et pédagogue, ses explications sont limpides et argumentées de métaphores parlantes. Il explicite toujours l'ensemble de son raisonnement en remontant à l'anecdote particulière qui l'a amorcé* »[637]. Or cette description tend à passer sous silence le processus de construction d'une telle position de pouvoir, et donc à neutraliser les effets des variables combinées de sexe et de classe. Et pour cause, le parcours de ce délégué syndical s'avère conforme au dispositif de carrières militantes établi selon le modèle de l'ouvrier professionnel masculin : le critère de sexe se conjugue avec l'occupation de fonctions hiérarchiques dans l'entreprise, doublée d'une forte ancienneté dans les réseaux politiques et syndicaux locaux. Ainsi, les éléments qui participent de l'accès à une position de pouvoir visible s'inscrivent en continuité avec les principes traditionnels de la division sexuée du travail ; ceci d'autant mieux que « *le processus interne de promotion syndicale, qui rejoint un rôle socialement construit comme masculin, est neutralisé* »[638].

Dans le cas de Charles Piaget, c'est l'ensemble du processus de construction d'une position de leader qui tend à être annihilé. En effet, l'absence d'ambition personnelle et/ou politique affichée contribue finalement à l'extraire du champ de la quête de pouvoir. A titre d'exemple, un article paru dans <u>*Le Comtois*</u> et daté du mois de septembre 1973 cite ses propos : « *On m'a trop laissé mener les assemblées générales. Cela a braqué les feux des journalistes*

[637] CHAMPEAU Thomas (2007), *op. cit.*, p. 64
[638] BUSCATTO Marie (2009), « Syndicalisme en entreprise : une activité si 'masculine' », <u>*in*</u> P. Roux (dir.) et O. Fillieule, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de la fondation nationale des Sciences Politiques, p. 82

sur moi. Mais on ne peut expliquer un conflit à travers un homme »[639]. Ce même article indique plus bas que le délégué CFDT s'est porté candidat lors des élections législatives de 1968 – comme suppléant – puis de mars 1973 – comme titulaire[640]. L'inscription dans un dispositif de conquête du pouvoir, en l'occurrence *via* un parti politique, est de ce fait actée. L'article n'en est pas moins titré « *Charles Piaget, vedette malgré lui* ». Jean Divo reprend d'ailleurs cette idée à son compte puisqu'il intitule son chapitre sur les dirigeants syndicaux « *leaders malgré eux* »[641]. En ce sens, l'action des systèmes de domination sociale qui garantissent la pérennité du monopole masculin au niveau des positions de pouvoir visibles se trouve neutralisée. Effectivement, ce qui peut s'apparenter à de la modestie participe aussi à masquer les effets des variables combinées de classe et de sexe. En outre, cela peut contribuer à renforcer ladite position de leadership en faisant de la fonction de leader un « sacerdoce » : un engagement plus noble car désintéressé, donc plus crédible.

Ainsi, la survenue d'une lutte pour l'emploi n'implique pas pour les femmes de Lip qu'elles accèdent désormais aux positions de pouvoir visibles. Au contraire, les logiques hiérarchiques qui prévalent auparavant se voient reproduites : ce sont des hommes qui dirigent, issus de la hiérarchie à la fois professionnelle et syndicale. De surcroit, les effets des appartenances conjointes de sexe et de classe se perpétuent d'autant mieux que le processus d'accès aux fonctions de leadership est neutralisé. Les « qualités » détenues par les leaders syndicaux masculins sont comme « naturalisées » au sens où les inégalités – de genre et de classe – qui président à l'accès aux positions de pouvoir visibles ne sont pas mises en lumière à l'occasion des luttes pour l'emploi de Lip. Il en va d'ailleurs de même au niveau du comité d'action. Bien qu'apparemment distinct des organisations syndicales, ce groupement semble reproduire les mêmes logiques dans l'accès aux fonctions de représentation.

1.2.1.3. Le comité d'action, un relai de pouvoir masculin

Présenté comme un moyen de ne pas laisser la conduite de la lutte au seul leadership syndical[642], le comité d'action est une organisation sans statuts ni existence officielle, ou rattachement formel à une quelconque instance politique ou professionnelle. Il est ainsi impossible d'avancer un nombre précis de personnes « rattachées » au comité d'action. De

[639] *Le Comtois*, septembre 1973, « Charles Piaget, vedette malgré lui ». Archives Départementales du Doubs, *Revue de presse nationale et locale, documentation syndicale*, 2032W334.
[640] Sous l'étiquette du PSU. *In Ibid.*
[641] DIVO Jean (2003), *op. cit.*, p. 81
[642] GOURGUES Guillaume, HAMZAOUI Ouassim (2009), *op. cit.*, p. 6

précédents travaux affirment que le comité d'action aurait compté « *jusqu'à cent vingt membres, travailleurs syndiqués – CGT et CFDT – et inorganisés* »[643]. D'autres sources dénombrent « *une vingtaine de personnes à participer réellement et activement au comité d'action* »[644] ; ou encore une « *quinzaine de membres* »[645]. De fait, la plasticité structurelle de cette organisation rend les rapports de pouvoir qui s'y jouent plus difficiles à cerner. Des éléments méritent tout de même d'être soulignés. On observe en effet un lien étroit avec la CFDT, quand bien même le comité d'action soit une organisation formellement distincte des instances syndicales. Mais encore, on retrouve un monopole masculin au niveau des fonctions de représentation qui émergent depuis le comité d'action. Dès lors, cet organe peut s'analyser comme un relai de pouvoir masculin. Malgré une définition informelle de ce groupement issu « de la base », les femmes de Lip n'en demeurent pas moins privées d'accès aux positions de pouvoir visibles.

Idéologiquement proche des groupes d'extrême gauche, le comité d'action revendique un positionnement distinct des sections syndicales de Lip[646]. Cela étant, il a tout de même su se faire une place aux côtés des instances syndicales pour peser sur les décisions. Le quotidien local qualifie à ce titre le comité d'action de « *troisième force* »[647]. Le moment du vote sur le « Plan Giraud » peut d'ailleurs rendre visible l'influence que semble avoir eu le comité d'action, notamment auprès de la section CFDT de Lip[648]. De fait, cette proximité particulière avec le syndicat peut s'expliquer dès ses origines, étant donné que le comité d'action est initié par des hommes, tous syndiqués à la CFDT[649]. Un autre élément mérite attention, en rapport avec le journal *Lip-Unité*, lancé par le comité d'action en juillet 1973[650]. D'abord présenté comme « *le bulletin d'information des travailleurs de Lip* »[651], l'intitulé devient « *le bulletin des travailleurs et de la section CFDT de Lip* »[652]. L'un des représentants identifié du comité

[643] DIVO Jean (2003), *op. cit.*, p. 93
[644] *Lip-Unité* n°13 – 2ème série, Septembre 1978.
[645] *Le Comtois*, 23 Octobre 1973, « *Le comité d'action, ce mal aimé* ». Archives Départementales du Doubs, *Revue de presse nationale et locale, documentation syndicale*, 2032W334.
[646] CHAMPEAU Thomas (2007), *op. cit.*, p. 65
[647] *Le Comtois*, 23 Octobre 1973, « *Le comité d'action, ce mal aimé* ». Archives Départementales du Doubs, *Revue de presse nationale et locale, documentation syndicale*, 2032W334.
[648] Les délégués CFDT rejoignent finalement la position du comité d'action refusant fermement d'admettre des licenciements. D'aucuns ont dès lors conclu à « *un débordement syndical par la base et le comité d'action* ». *In Usine Nouvelle*, Octobre 1973, « *L'après Lip* ». Archives Départementales du Doubs, *Revue de presse nationale et locale, documentation syndicale*, 2032W334.
[649] L'appellation de « comité d'action » est adoptée en juin 1973 par le collectif formé au cours des mois précédents. *In* DIVO Jean (2003), *op. cit.*, p. 93
[650] Avec l'appui de la revue militante, « les Cahiers de Mai ». *In* CHAMPEAU Thomas (2007), *op. cit.*, p. 113
[651] Pour les 19 premiers numéros : de *Lip-Unité* n°1, 11 juillet 1973 à *Lip-Unité* n°19, Avril-Mai 1975.
[652] Pour les 26 numéros de la deuxième série : de *Lip-Unité* n°1 – 2ème série, Avril 1976 à *Lip-Unité* n°26 – 2ème série, Décembre 1981.

d'action dira même que celui-ci « *a permis à la CFDT de ratisser plus large* »[653]. Par ailleurs, cette organisation a pu être présentée comme un espace d'expression égalitaire au sein duquel les femmes étaient nombreuses et investies[654]. Pourtant, ce sont des personnalités masculines qui apparaissent en premier plan. C'est ce que l'on peut observer à travers les discours tenus par les enquêté.es, puisque sept femmes et dix hommes mentionnent leur appartenance commune au comité d'action.

> « *Moi j'étais plutôt avec Jean Raguenès...Alors comme on avait un... (…)*
> ***Q :*** *Comité d'action ?*
> ***R :*** *Voilà. Donc y avait Marc Géhin, y avait Jean Raguenès, Y avait Michel, y avait François Laurent, Jacky Burtz de temps en temps, quand il...Donc y avait un certain nombre de gens…* », (Suzanne, Non-Syndiquée, Membre du comité d'action).

> « *Comité d'action c'était bien, c'était la CFDT. Bon ben y avait Raguenès qui était là au milieu mais c'était des adhérents CFDT qui étaient là. Alors bon, Marc Géhin...y avait...y a eu quelques adeptes de Raguenès, remarquables !* », (Léon, Délégué syndical CFDT).

> « *Au début du comité d'action, tout au début, y avait les jeunes, qui étaient un peu plus vieux que moi mais on était jeunes quoi, ils avaient 22-23-24-25 ans quoi. Plutôt la jeune génération...tout au début hein je parle, ben Marc Géhin, François Laurent, Jacky Burtz, etc. Et puis ben voilà, c'était des jeunes hein ! On avait envie de faire bouger les choses, et de faire quelque chose de nouveau en parallèle au syndicat, bien que...je crois qu'on était presque tous syndiqués à la CFDT si j'ai bonne mémoire hein...à l'époque*. » (Francis, Syndiqué à la CFDT et Membre du comité d'action).

Comme ces extraits le mettent en évidence, les propos tenus sur le comité d'action renvoient prioritairement à des personnalités masculines. Sur ce point, il convient de pointer la variable générationnelle. De fait, la création du comité d'action intervient notamment à l'initiative de la « *jeune génération de militants* »[655]. Population en manque de légitimité dans

[653] Homme, syndiqué à la CFDT et porte-parole du comité d'action. *In* ROUAUD Christian (2007), *op. cit.*, [44: 44]
[654] CHAMPEAU Thomas (2007), *op. cit.*, pp. 63-66
[655] *Idem*, p. 61

le dispositif syndical, sans mandat et peu visible comparativement aux délégués « expérimentés », elle trouve dans le comité d'action un moyen d'accéder aux espaces de la prise de décision intra-lutte[656]. En ce sens, le comité d'action peut s'apparenter à un relai de pouvoir pour la jeune génération de militants CFDT en quête de reconnaissance dans le dispositif syndical. A ce titre, il convient de noter qu'une figure de proue du comité d'action se démarque, occupant aux côtés des leaders syndicaux une position de pouvoir visible[657]. Il s'agit d'un homme, âgé de 41 ans en 1973, et dont le passé militant est marqué d'une participation aux évènements parisiens du printemps 1968[658]. Mais le profil de ce militant se singularise surtout par son statut de prêtre-ouvrier, ce que ne manquent pas de relever les médias qui couvrent la grève de Lip : « *les journalistes du monde entier ont rappliqué. Un des porte-parole des ouvriers est prêtre-ouvrier dominicain* »[659]. De même, les propos tenus à postériori par les enquêté.es permettent de « voir » que celui-ci est prioritairement identifié à partir de son statut de prêtre-ouvrier :

> « *Donc Jean Raguenès était quand même un prêtre-ouvrier assez actif, avec des idées particulières, nouvelles* », (Suzanne, Non-Syndiquée, Membre du comité d'action).

> « *Raguenès c'est le prêtre-ouvrier hein !* », (Denis, Syndiqué à la CFDT).

> « *Puis y a eu un comité d'action qui avait été créé...avec notre prêtre Jean Raguenès ! (…) Ben c'était un prêtre-ouvrier quoi...Il travaillait à Lip à ce moment-là, il s'est trouvé là quand y a eu ce conflit tout ça quoi.* », (Jeanne, Non-Syndiquée).

De fait, ce statut particulier ne peut que favoriser l'accès à une position de pouvoir visible. Etre prêtre au travail n'implique pas une activité religieuse proprement dite[660]. Pourtant, cette forme de proximité avec l'autorité religieuse lui confère inévitablement une ressource – pour le moins *symbolique* – non négligeable. Ceci d'autant plus que les cultures religieuse et

---

[656] La table des négociations avec le médiateur Henri Giraud par exemple. Les représentants du comité d'action seront par contre écartés lors des négociations qui déboucheront sur les accords de Dole, venant clôturer la première période de lutte. *In* CHAMPEAU Thomas (2007), *op. cit*., p. 63

[657] Jean Divo lui consacre 8 pages dans son ouvrage, partie titrée « *Un électron libre, Jean Raguenès* », *op. cit.*, pp. 89-97

[658] DIVO Jean (2003), *op. cit*., pp. 89-90

[659] *Charlie Hebdo*, 16 juillet 1973. *In L'Université Syndicaliste Retraités*, supplément à l'US n°755 du 24 octobre 2015, p. 20

[660] DIVO Jean (2003), *op. cit*., p. 89

militante sont fortement intriquées au niveau local[661]. Son profil diffère effectivement de celui des leaders syndicaux. Embauché chez Lip en mai 1971 en tant qu'OS, il n'est pas issu de la hiérarchie professionnelle ou syndicale. Il dispose néanmoins de ressources mobilisables dans la quête de pouvoir. Son parcours de formation le distingue notamment de ses homologues ouvriers puisqu'il est titulaire d'une licence de philosophie[662]. Ce n'est pas non plus un novice en matière de militantisme[663]. Enfin, il est plus âgé que ses partenaires avec qui il initie le comité d'action, et se trouve donc davantage en position de s'imposer que la jeune génération. Ce faisant, Jean Raguenès cumule des appartenances sociales favorables à l'occupation d'une fonction de leadership : en tant qu'homme plus âgé et disposant d'une caution à la fois religieuse et militante. Ainsi, la continuité de l'action conjointe des appartenances de sexe, de classe – et en l'occurrence de génération – se confirme au niveau du processus de production des positions de leadership ; y compris dans le cadre du comité d'action, organisation à priori non-conventionnelle.

L'ensemble de ces éléments permet finalement de conclure que le comité d'action rejoint le fonctionnement des organisations syndicales étant donné qu'il reproduit les mêmes discriminations dans l'accès aux postes de commandement. Sous couvert d'une organisation informelle et non hiérarchisée, ce sont exclusivement des hommes qui accèdent *via* cette instance aux espaces de pouvoir recréés intra-luttes. Ainsi, le comité d'action peut s'analyser comme un relai de pouvoir masculin. Par ailleurs, les liens étroits qui unissent la section CFDT et le comité d'action ne font que renforcer les logiques d'exclusion qui continuent de s'appliquer aux femmes de Lip en matière de leadership. La centralisation des fonctions de direction par les délégués syndicaux de la CFDT, soutenus par les tenants masculins du comité d'action, traduit une pérennisation des principes traditionnels de la division sexuée du travail. Cela mérite encore d'être explicité au regard du manque d'expérience des femmes de Lip dans le champ politique. Traditionnellement exclues du domaine des activités militantes et des débats politiques, l'ouverture que suppose la lutte pour l'emploi se double en fait d'une forte maîtrise masculine, notamment au niveau du processus de prise de décision.

[661] Cf. *Supra* Chapitre I.
[662] DIVO Jean (2003), *op. cit*., p. 89
[663] Il aurait notamment fréquenté les milieux étudiants et groupes d'extrême gauche lors des mobilisations de Mai 68. *In Idem*, p. 90

1.2.2. Les effets du déficit de politisation des femmes : le cas des assemblées générales

La socialisation antérieure des femmes de Lip est marquée par l'intériorisation d'une « *incompétence statutaire dans le champ du militantisme* »[664]. Cela signifie que ce qui touche aux affaires politiques constitue un domaine socialement construit comme masculin[665]. De fait, le processus de la prise de décision intra-luttes se trouve nécessairement modulé par ces écarts de politisation, et ne saurait dès lors reposer sur une base égalitaire. Au contraire, si l'on prête attention aux assemblées générales, affichées « *comme la clef-de-voute de l'injonction démocratique* »[666], les femmes de Lip apparaissent finalement exclues de la prise de décision. De sorte que les effets conjugués des appartenances de sexe et de classe se perpétuent d'autant mieux à travers ce type de dispositif militant. Effectivement, les prises de parole en assemblée générale sont réservées aux hommes qui, conformément à leur formation syndicale, « *prisent ce type d'action* »[667]. Ils endossent par là même un rôle d'instance de socialisation politique auprès des femmes de Lip, laquelle passe par la mise en présence d'un discours structuré autour de l'identité ouvrière. C'est pourquoi aussi, le caractère démocratique de la prise de décision peut être mis en question. Le fonctionnement plébiscitaire des assemblées générales semble plutôt contribuer à asseoir le leadership masculin. Cela peut d'ailleurs être illustré par le débat sur les salaires illégaux, révélateur des logiques conservatrices à l'œuvre *pendant* les luttes pour l'emploi de Lip.

1.2.2.1. Le monopole masculin de la prise de parole

Dans le cas des luttes pour l'emploi de Lip, les assemblées générales rythment l'action collective, ce qui se matérialise par leur fréquence (quotidienne) et leur durée (plusieurs heures). D'après le recensement effectué par Thomas Champeau, elles réunissent en moyenne près de

[664] FILLIEULE Olivier (2009), « Travail militant, action collective et rapports de genre », *in* P. Roux (dir.) et O. Fillieule, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de la fondation nationale des Sciences Politiques, p. 55
[665] BARGEL Lucie (2013), « Socialisation politique », *in Dictionnaire genre et science politique*, Presses de sciences po, pp. 468-480, [En Ligne], URL : <halshs-00869413>
[666] BARBOT Janine (1995), « Entre soi et face aux autres. La réunion hebdomadaire d'Act up », *Politix*, Vol. 8, n°31, p. 114
[667] BUSCATTO Marie (2009), « Syndicalisme en entreprise : une activité si 'masculine' », *in* P. Roux (dir.) et O. Fillieule, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de la fondation nationale des Sciences Politiques, pp. 87-88

cinq cent personnes sur la période allant du 18 juin 1973 au 29 janvier 1974[668]. De fait, ces réunions peuvent être considérées comme « *le sas d'entrée et de sortie de la mobilisation, l'espace-temps qui fabrique l'action collective* »[669]. Différents documents iconographiques permettent effectivement d'attester la présence d'un grand nombre de femmes dans l'assistance lors de ces réunions collégiales[670]. Dans le même temps, il apparait que ce sont majoritairement des hommes à la tribune, lesquels sont seuls montrés en train de prendre la parole[671]. Ainsi, il est possible de relever un décalage entre cette présence massive des femmes au cours des assemblées générales et le monopole masculin des prises de parole dans ce même lieu. De fait, l'analyse du déroulement de ces réunions nous permet de rejoindre des études antérieures, lesquelles évoquent la dichotomie traditionnelle suivante : « *les hommes parlent/les femmes écoutent* », soit « *hommes actifs/femmes passives* »[672]. Le poids des socialisations différenciées antérieures, à *fortiori* dans la sphère des activités militantes et politiques, se traduit au moment des assemblées générales par la permanence d'assignations traditionnelles.

Tout au long des luttes pour l'emploi de Lip, les assemblées générales constituent une forme de « rituel quotidien » pour les salariés mobilisés. Tenues au départ dans le restaurant de l'usine occupée, elles se délocalisent après l'intervention des gardes mobiles du 14 août 1973 dans d'autres endroits : au gymnase Jean Zay et au cinéma Lux[673]. Les images d'archives récoltées au cours de notre enquête permettent néanmoins d'établir une constante au niveau de l'agencement spatial des assemblées générales. La salle de réunion se trouve à chaque fois découpée en deux parties. D'un côté se trouve l'audience, assise, qui occupe et rempli la plus grande surface de l'espace. Et de l'autre une tribune – souvent surélevée – où figurent ceux qui prennent la parole et s'expriment au micro, une minorité de personnes. Enfin, les extraits télévisuels rendent compte du caractère particulièrement silencieux, voire solennel, des assemblées générales[674]. Aussi, les images insérées ci-après permettent d'attester d'une

---

[668] L'effectif décompté varie entre 80 et 1000 personnes sur la période. *In* CHAMPEAU Thomas (2007), *op. cit.*, p. 192

[669] DUNEZAT Xavier (2008), « La division sexuelle du travail militant dans les assemblées générales : le cas des mouvements de 'sans' », *Amnis* [En Ligne], URL : http//amnis.revues.org/524

[670] De nombreuses images ou photographies d'archives ont été produites sur les assemblées générales tenues lors des luttes pour l'emploi de Lip. Provenant de sources diverses, elles peuvent permettre d'étayer notre démonstration visant à rendre compte de la présence massive des femmes.

[671] Nous aborderons dans une seconde partie de ce chapitre les prises de parole féminines dans le cadre d'autres contextes, hors des assemblées générales du personnel dont le fonctionnement est analysé ici en tant qu'elles représentent l'espace de la prise de décision intra-lutte.

[672] DUNEZAT Xavier (2008), « La division sexuelle du travail militant dans les assemblées générales… », *op. cit.*

[673] DIVO Jean (2003), *op. cit.*, p. 95

[674] INA, 13 juillet 1973, « Du côté de chez Lip », *in op. cit.*, [02 :50]

présence massive des femmes au sein de l'audience, lesquelles sont plutôt assignées à des fonctions d'écoute.

Titre : Assemblée générale à l'usine Lip, 1973

Source : « Les travailleurs de Lip. 53 photographies »[675].

Ces images montrent qu'un grand nombre de personnes assistent aux assemblées générales. De fait, il est possible de distinguer une présence importante des femmes, identifiées notamment par le port de la blouse blanche[676]. A gauche, le personnel assis est dans une position d'écoute attentive. Les visages sont empreints d'une certaine gravité et sont unanimement tournés vers le même point de fuite, sans doute la personne en train de parler. L'image de droite évoque quant à elle une attitude d'approbation, rendue manifeste par le geste d'applaudissement. Une table semble installée entre les femmes du premier rang, derrière laquelle on distingue une personne de dos, debout. Ces images accréditent donc l'idée que les assemblées générales tenues par les salariés grévistes de Lip correspondent à une dichotomie

[675] « Les travailleurs de Lip. 53 photographies », Supplément au n°42 de *Libération* (1973). Document numérisé et transmis par M. François Lassus.
[676] Vêtement porté par les ouvrières-horlogères pendant la grève – secteur de l'usine où les femmes sont les plus nombreuses. Cf. *Supra* Chapitre I.

traditionnelle. C'est ce que permettent en outre de confirmer les images d'archives où apparaissent les porte-paroles de la lutte.

Titre : Tribunes d'assemblées générales lors de la grève de Lip, 1973

Sources : Image de gauche, « Les travailleurs de Lip. 53 photographies »[677] ; Image de droite extraite du film de C. Rouaud[678].

Ces images, qui font référence à deux assemblées générales différentes, permettent d'attester d'une prédominance masculine au niveau des prises de parole. Cela se double d'une présence majoritaire des hommes à la tribune, comme le laisse d'apparaître l'image de droite. En l'occurrence, une seule femme est assise à leurs côtés. Il s'agit de Noëlle Dartevelle, déléguée syndicale CGT, qui a par ailleurs pris la parole lors des assemblées générales de Lip. A l'image, l'homme qui parle au micro est le représentant principal du comité d'action, Jean Raguenès. Il est possible d'identifier également les figures de leadership de la CFDT, Raymond Burgy et Charles Piaget. C'est ce dernier qui apparait au premier plan, debout et de dos sur la deuxième photographie (à gauche). Il tient ses notes à la main et occupe une position de surplomb par rapport à l'audience. L'espace réservé aux prises de parole semble assez exigu et on y distingue surtout des hommes. Ainsi, alors que l'audience est composée d'une grande majorité de femmes, les places à la tribune sont pour la plupart occupées par des hommes, et les prises de parole quasi-exclusivement masculines.

Comme on peut le constater à travers ces deux séries d'images, ce type d'organisation militante favorise très nettement les comportements masculins, étant donné notamment que la prise de parole implique une exposition à la fois « *physique et verbale* »[679]. En outre, les

[677] Supplément au n°42 de *Libération* (1973). Document numérisé et transmis par Monsieur François Lassus.
[678] ROUAUD Christian (2007), *op. cit.*, [54 : 50]
[679] BUSCATTO Marie (2009), « Syndicalisme en entreprise : une activité si 'masculine' », *in* P. Roux (dir.) et O. Fillieule, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de la fondation nationale des Sciences Politiques, pp. 87-88

délégués syndicaux disposent du « *capital militant* »[680] que requiert le rôle de porte-parole. Relativement, les femmes de Lip ont intériorisé une incompétence en matière de politique, ce qui les renvoie justement à un rôle « passif ». De fait, le fonctionnement des assemblées générales intra-luttes reflète la continuité des effets liés aux appartenances conjointes de sexe et de classe. C'est ce que peuvent encore confirmer les discours tenus par les enquêtées, puisque vingt femmes sur vingt et un – soit quasiment toutes – déclarent ne jamais avoir pris la parole dans le cadre d'une assemblée générale du personnel de Lip pendant les luttes pour l'emploi.

> « *Ça veut pas dire qu'on participe pas aux réunions, on participe mais on parle pas hein. Ça veut pas dire qu'on n'avait rien à dire, c'est parce qu'on était 'pétrifiées' comme dirait mon amie Alice, paix à son âme. Elle disait... 'Pétrifiées', ces hommes qui...Mais pour autant, on est présentes.* », (Fatima Demougeot, Syndiquée à la CFDT).

> « *Moi déjà c'est pareil, même quand je rendais les comptes, je les donnais à Francis, et puis c'est lui qui...parce que moi j'avais pas envie de prendre le micro devant tout le monde, j'aurais pas pu. C'est pas mon truc. Non. Puis moi j'ai jamais aimé parler en public hein. Puis j'en éprouvais pas le besoin parce que peut-être...ça serait maintenant peut-être je ferais autrement je sais pas, mais là on était...enfin je vous dis on était jeunes, c'était différent, c'était le premier conflit, on était...*
> – *Et puis au milieu de 1000 personnes c'est quand même...c'est pas évident quand même hein, parce que y avait du monde !* », (Isabelle et Juliette, Syndiquées à la CFDT).

Ces discours accréditent l'idée que le sentiment d'incompétence intériorisé par les femmes de Lip en matière de militantisme continue d'opérer dans le temps de la grève. C'est d'autant plus le cas que la prise de parole en assemblée générale semble être comme « sacralisée ». Ces réunions ne peuvent donc pas être le lieu d'expression d'une parole féminine. Elles favorisent au contraire le leadership syndical masculin, ce qui est en fait un effet des socialisations différenciées antérieures, qui induisent des « *dispositions – à la discussion politique, à la prise de parole en public – inégalement distribuées* »[681]. Exclues de la prise de parole, les ouvrières sont « *reléguées à la position la plus dominée au niveau formel de*

[680] MATONTI Frédérique, POUPEAU Franck (2004), « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°155, pp. 5-11
[681] BARGEL Lucie (2013), « Socialisation politique », *in Dictionnaire genre et science politique*, Presses de sciences po, pp. 468-480, [En Ligne], URL : <halshs-00869413>

l'assemblée générale »[682]. Dans le même temps, ces réunions sont empreintes d'une dimension politique certaine : lieux de production du discours légitime intra-luttes, de transmission d'informations, d'échanges de points de vue critiques, de formulation des enjeux de lutte etc. Elles constituent donc un espace de socialisation politique, notamment en ce qui concerne les femmes de Lip, désormais mises en présence d'un discours *politique* faisant de l'appartenance de classe le référentiel – unique – commun.

1.2.2.2. Une socialisation politique « de classe »

Comme nous venons de le voir, les délégués syndicaux masculins peuvent s'apparenter à des « *faiseurs d'assemblées générales* »[683] : ce sont eux qui élaborent un ordre du jour, qui président l'assemblée, la rythment, font des propositions. Dans le même temps, ils endossent un rôle de « formateurs » auprès des femmes de Lip, tenues auparavant à l'écart des considérations politiques. En ce sens, les assemblées générales constituent un lieu d'élaboration de perceptions, représentations et attitudes qui relèvent de la socialisation politique[684]. Pour autant, cela n'implique pas forcément un infléchissement des principes traditionnels de la division sexuée du travail. Il serait plutôt possible de parler à propos des assemblées générales d'un « *espace de politisation féminine conservateur* »[685]. De fait, l'accès des femmes de Lip aux questions d'ordre politique continue d'être médié par des figures d'autorité masculines, en l'occurrence par les principaux leaders syndicaux. De surcroit, on observe la permanence de l'exclusion de la condition féminine des débats politiques tenus intra-luttes. Celui sur les salaires illégaux peut d'ailleurs le confirmer. Ainsi, l'analyse du processus de politisation à l'œuvre pour les femmes de Lip au moment des grèves laisse apparaitre une continuité des effets issus des appartenances conjointes de sexe et de classe.

Au cours de la décennie 1970, les tendances dégagées au niveau national indiquent un réalignement des comportements féminins en matière de politique sur les comportements masculins[686]. En ce qui concerne les femmes de Lip, l'entrée dans la mobilisation ne peut que favoriser « *la formation d'une identité partisane* »[687]. Ceci d'autant plus que la grève survenue

---

[682] DUNEZAT Xavier (2008), « La division sexuelle du travail militant dans les assemblées générales… », *op. cit.*
[683] *Ibid.*
[684] PERCHERON Annick (1993), *La socialisation politique*, Paris, Armand Colin, 226 p.
[685] BARGEL Lucie, BESSIERE Céline, DELLA SUDDA Magali, GOLLAC Sybille, GUYON Stéphanie, OESER Alexandra, SOFIO Séverine (2007), « Appropriation empiriques du genre », *Sociétés et représentations*, n°24, pp.5-10
[686] ACHIN Catherine, LEVEQUE Sandrine, (2006), *Femmes en politique*, Paris, La Découverte, p. 23
[687] PERCHERON Annick (1993), *La socialisation politique*, Paris, Armand Colin, 226 p.

au sein de l'usine bisontine constitue un enjeu majeur pour les forces politiques de gauche, lesquelles entretiennent des liens étroits avec les principales centrales syndicales[688]. De fait, le discours des dirigeants syndicaux nationaux est fortement ancré « à gauche », et structuré autour de l'identité ouvrière : « *Oui ! L'ensemble de la classe ouvrière vous est redevable, camarades de chez Lip !* »[689]. Il s'agit en ce sens d'activer la « conscience de classe » au travers des luttes sociales, comme l'indiquent les propos du même dirigeant syndical : « *chaque conflit, chaque bataille, permet de faire mûrir un peu plus les conditions d'un changement global. Au fond, nous essayons de faire une œuvre d'éducation…* »[690]. On peut en déduire que la politisation des femmes de Lip passe par la mise en présence d'un discours porteur d'un « *alignement à gauche* »[691], en référence à une appartenance commune à la classe ouvrière. Déployé notamment au cours des assemblées générales, ce discours est le fait des délégués syndicaux qui occupent des positions de pouvoir visibles intra-luttes. C'est ce que permet d'illustrer l'extrait suivant :

> « *On avait quand même des syndicalistes...chevronnés je vais dire hein...Piaget, Vittot tous ceux-là étaient des syndicalistes...(…) purs et durs et qui nous ont un peu instruits, qui nous ont beaucoup parlé du syndicat...En même temps ça mène un petit peu à la politique...Parce que forcément ils ont des idées, des idées qui nous ont forgé une idée politique à nous. Nous les Lip...forcément. (…) Moi je vais dire une chose c'est que...mes parents, mes parents par exemple étaient à droite. Parce que je crois que dans le temps tous les gens étaient à droite. Quand j'étais...si j'allais voter, si mon père me disait 'vive De Gaulle !' ben j'allais voter De Gaulle, hein y avait que ça. Mais on n'a jamais su ce que...ce qu'était la politique. (…) pour moi la politique je savais pas, je savais pas ce que c'était. C'est vrai que...avec les syndicalistes, on a quand même su faire une différence.* », (Odile, Syndiquée à la CFDT).

D'après ces propos, il apparait explicitement que l'appartenance commune au collectif en grève repose sur le statut de salarié de l'entreprise Lip. Ce « *Nous, les Lip* » renvoie donc en

---

[688] ANDOLFATTO Dominique, LABBE Dominique (2000), *Sociologie des syndicats*, Paris, La Découverte, p.35
[689] Edmond Maire, secrétaire national CFDT, le 16 août 1973 à Paris. *In* MARKER Chris (1973), *op. cit.*, [32 :02]
[690] *Le Monde*, 28 août 1973, « *Le C.N.P.F. n'est pas une société de secours mutuel déclare M. Ceyrac* ». Archives Départementales du Doubs, *Revue de presse nationale et locale, documentation syndicale*, 2032W334.
[691] Caractéristique aussi des pratiques ouvrières sur la période L'alignement à gauche atteint son apogée au premier tour législatif de 1978 avec 59% de vote à gauche pour les ouvriers contre 26% à droite. Cette spécificité ouvrière demeure jusqu'en 1988. *In* SIMON Michel, MICHELAT Guy (2012), « Le vote des ouvriers, de l'alignement à gauche à une 'droitisation' ? », *Cevipof*, n°10, [En Ligne], URL : https://hal.sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01027425

premier lieu à l'identité ouvrière. En même temps, les porte-parole syndicaux sont désignés par l'enquêtée comme étant les principaux artisans de cette conscientisation politique. De sorte que la politisation féminine demeure médiée par des figures d'autorité masculines. Cela permet également de souligner la continuité du fonctionnement paternaliste qui règne auparavant au sein des sections syndicales de Lip[692]. De fait, la maîtrise masculine et syndicale du discours légitime intra-luttes occasionne une socialisation politique « *de renforcement* »[693]. C'est ce que les éléments du débat sur les salaires illégaux permettent en outre d'expliciter. Lors de ce débat, il s'agit de décider si les payes dites « sauvages » doivent correspondre aux niveaux de salaires antérieurs ou bien si elles doivent tendre vers l'égalité de rémunération. Or tant dans l'argumentaire prônant l'égalité de salaire que dans celui pour la conservation des niveaux antérieurs, la référence à l'infériorité des salaires féminins – discriminés par la politique du salaire d'appoint – n'apparait pas. L'enjeu principal de ce débat demeure le maintien de la mobilisation. Aussi, la dimension de genre continue d'être neutralisée, comme l'indiquent les extraits ci-après :

> « *moi j'ai quand même défendu la thèse que je prends, et j'ai pris en paternité, c'est quand même la thèse... (...) que...si...on ne tenait pas compte du train de vie que les gens...ils sont basés sur leurs revenus...On mettait une entaille dans la cohésion qui aurait été de toutes façons le début de la fin. (...) Et puis ensuite moi j'ai développé la thèse que... on n'est pas un laboratoire de recherches...au niveau de la remise en cause d'un système.* », (Gilles, Délégué syndical CFDT).

> « *Un travailleur qui était au chômage, c'était le cas des travailleurs de Lip, touchait à cette époque 42 % de son salaire antérieur. On vendait les montres, c'est-à-dire qu'on prenait tous les mêmes risques. Moi j'avais pensé (...) qu'on pouvait faire non pas un salaire égal pour tous mais un complément de salaire égal pour tous* », Représentant du comité d'action, extrait du film de C. Rouaud[694].

Comme on peut le voir d'après ces extraits, la question des salaires féminins n'émerge pas au cours du débat sur les payes illégales. D'un côté, l'égalité de rémunération est prônée en

[692] Cf. *Supra* Chapitre I.
[693] D'après l'expression de P. Bourdieu et J.-C. Passeron, cités par BARGEL Lucie (2013), « Socialisation politique », *op. cit.* [En Ligne]
[694] ROUAUD Christian (2007), *op. cit.*, [01 : 02 :28]

référence au statut commun de « *travailleurs* ». Il ne s'agit donc pas d'axer la revendication sur l'égalité femmes-hommes. Autrement, le maintien des hiérarchies salariales est relié aux conditions matérielles d'existence des individus, notamment au regard de la « charge familiale ». De sorte que la sphère domestique est intégrée à l'argumentation sans que pour autant la discrimination qui s'applique aux salaires féminins ne soit mise en lumière. Les effets de la variable de genre sont de ce fait neutralisés étant donné aussi que « *pour créer de la solidarité, [le mouvement] tend à gommer les différences entre les participants* »[695]. Ainsi, le débat qui se tient à ce moment-là se focalise sur les inégalités de salaires du point de vue des hiérarchies professionnelles et oblitère les hiérarchies de genre. Cela accrédite enfin l'idée que la socialisation politique des femmes de Lip s'avère formellement circonscrite à la conscience de classe. C'est ce que les discours féminins tenus à postériori peuvent encore illustrer, relativement au débat sur les salaires illégaux[696] :

> *« On en a discuté beaucoup. Parce qu'il y en a qui disaient si on voudrait être juste, tout le monde devrait avoir pareil, et puis après on a réfléchi, non parce qu'il y a...Y en a qui avaient beaucoup à payer, qui avaient...Et puis qu'avaient l'habitude de vivre avec une certaine aisance et puis d'autres pas...alors il valait mieux avoir...C'est sûr c'était pas évident non plus, tout était...Rien n'était évident hein ! »,* (Violette, Syndiquée à la CFDT).

> « *Ben à l'époque je crois...je crois que je trouvais que c'était pas trop normal que des gens qui avaient quand même pas mal de...ceux qui étaient un petit peu haut placé tout ça...qui avaient quand même des bons salaires...mais bon c'était pas...c'était une question difficile... ça a bien débattu là-dessus.* », (Jeanne, Non-Syndiquée).

D'après ces extraits, il est possible de s'apercevoir que les femmes enquêtées demeurent davantage éloignées des considérations idéologiques relativement à leurs homologues masculins. Mais surtout, les termes du débat sont restitués de manière conforme aux discours tenus par les représentants syndicaux. De sorte que les arguments de prise en compte des conditions matérielles d'existence pour maintenir la mobilisation, ou la dénonciation des

[695] CONTAMIN Jean-Gabriel (2007), « Genre et mode d'entrée dans l'action collective », *Politix*, Vol.20, n°78, p. 22

[696] Une femme seulement parmi notre échantillon fait état des inégalités de salaires entre hommes et femmes à l'évocation du débat sur les salaires illégaux. Elle est identifiée comme une des porte-paroles du mouvement des femmes de Lip. Nous y reviendrons dans le troisième chapitre de ce travail.

hiérarchies salariales constituent des marqueurs d'une politisation axée sur l'identité ouvrière. Conjointement, cette centralité de la conscience de classe continue de bloquer l'accès des femmes de Lip à la conscience « de sexe », autrement dit « *au concept même d'oppression* »[697]. C'est pourquoi, il est possible d'en conclure que la socialisation politique à l'œuvre dans le temps des luttes pour l'emploi, à *fortiori* durant les assemblées générales, n'implique en fait pas un déplacement des principes traditionnels de la division sexuée du travail. A ce titre, la décision même de conserver les salaires dans leurs niveaux antérieurs apporte une preuve, pour ainsi dire irréfutable, de la reproduction des rapports sociaux – de classe et de sexe. Par ailleurs, il n'y a pas eu de vote puisque le débat a finalement été tranché par les organisateurs. Un délégué syndical de la CFDT a effectivement annoncé lors de l'assemblée générale du 2 août 1973, jour du versement de la première paie « sauvage », que les montants correspondraient aux salaires pratiqués auparavant dans l'entreprise[698]. Aussi, la dimension démocratique du processus décisionnel intra-luttes mérite également d'être questionnée.

1.2.2.3. Un fonctionnement plébiscitaire

La prise de décision collective par le vote en assemblée générale est le support de la construction du caractère démocratique attaché au mouvement de grève. Néanmoins, cette pratique de démocratie directe intra-luttes ne saurait reposer sur des bases égalitaires. C'est d'autant plus le cas que la socialisation antérieure des femmes de Lip se caractérise par un déficit de politisation. Ce faisant, une « *éventuelle démocratisation n'implique pas une réelle égalisation* »[699]. Autrement dit, la conservation du clivage hiérarchique se traduit par une moindre intégration des femmes de Lip au processus de décision intra-luttes. Effectivement, elles sont assignées à des fonctions d'écoute et maintenues dans une « *connaissance partielle, fragmentaire* »[700]. Cela laisse donc des marges de manœuvre d'autant plus importantes aux hommes qui occupent des positions de pouvoir visibles dans la maîtrise du processus de décision. Le vote en assemblée générale intervient alors plutôt dans une logique de ratification de décisions prises à l'avance, en comité restreint et majoritairement masculin. Ce type de

[697] MATHIEU Nicole-Claude (1984), « De la conscience dominée des femmes », *Les cahiers du GRIF*, n°29, p.75
[698] CHAMPEAU Thomas, (2007), *op. cit.*, p. 194
[699] BLOSS Thierry (2001), « Une égalité entre les sexes toujours incertaine », *La dialectique des rapports hommes-femmes*, Paris, PUF. *In* CONTAMIN Jean-Gabriel (2007), « Genre et modes d'entrée dans l'action collective », *Politix*, Vol. 20, n°78, p. 15
[700] MATHIEU Nicole-Claude (1984), *op. cit.*, p.75

fonctionnement plébiscitaire s'inscrit dès lors en conformité par rapport aux principes traditionnels de la division sexuée du travail.

La première période de lutte est rythmée par des votes en assemblée générale qui correspondent à des étapes déterminantes de l'action collective. Celui du 13 juin 1973, où l'ensemble du personnel réuni vote en faveur de la grève et de l'occupation de l'usine, validant par là-même la délocalisation du stock de montres. Tout comme le vote du 12 octobre 1973 qui se solde par le rejet du « Plan Giraud ». Ou encore celui du 28 janvier 1974 qui approuve les conclusions du processus de négociations, ce qui débouche sur la signature des « accords de Dole » qui viennent mettre un terme à la première période de lutte[701]. A chaque fois, une forte majorité se dégage du vote : plus de six cent grévistes se prononcent par exemple contre le « Plan Giraud », et six cent cinquante en faveur du protocole d'accord de Dole[702]. En outre, ces majorités viennent toutes entériner les propositions défendues par les représentants CFDT. A ce titre, les propositions soumises au vote de l'assemblée générale font auparavant l'objet d'un travail préparatoire, en comité restreint et majoritairement masculin. Cela peut ainsi s'apparenter à un « *système de discussions officieuses* »[703] au sens où la grande majorité du personnel mobilisé, et notamment les femmes, en est exclue. Les extraits qui suivent peuvent de même le signaler.

> « *L'instance où y avait Piaget, y avait le...où ils se réunissaient pour prendre des décisions avant de les soumettre à l'assemblée générale quoi.* », (Pierrette, Non-Syndiquée).

> « *On se réunissait en groupe hein syndical la plupart du temps hein, y avait la CFDT et la CGT, au début y avait le comité d'action mais...Après ben on s'est un peu mélangé avec la CFDT je crois, faut pas...faut pas se voiler la face. Et là ben y a des décisions qui étaient...qui étaient à peu près prises hein...On disait voilà y a ça, y a ça, y a ça...On va présenter ça en assemblée générale, puis après ben vous savez comment ça se passe...hein quand y a les leaders qui disent ben faut faire ci...ben souvent ça part, et puis ça part !* », (Yves, Syndiqué à la CFDT et Membre du comité d'action).

[701] DIVO Jean (2003), *op. cit.*, p. 26
[702] *Ibid.*
[703] DUNEZAT Xavier (1998), « Des mouvements sociaux sexués », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 19, n°2, p.177

Effectivement, les discours tenus à postériori accréditent plutôt l'idée que les assemblées générales étaient préparées à l'avance au cours de réunions organisées à comité restreint, entre les instances syndicales et le comité d'action. Au cours de ces « *réunions de préparation* »[704], les décisions à prendre étaient vraisemblablement débattues puis arrêtées et les tours de parole distribués. De plus, les extraits qui précèdent indiquent une différence notable entre les deux enquêtés : alors que le discours masculin traduit une présence dans les « coulisses » de la fabrication des décisions, les propos de l'enquêtée attestent au contraire d'une extériorité, d'où la tendance à se ranger derrière la position défendue par les leaders syndicaux. Dans ces conditions, la démocratie ne saurait effectivement être *réelle* étant donné que la lutte reproduit de la sorte une logique hiérarchique conforme au schéma traditionnel de la division sexuée du travail. Enfin, l'enquêté évoque le poids du leadership dans la détermination du vote de l'assemblée générale. De fait, les orientations prescrites sont soutenues par un niveau de crédibilité important dont disposent les leaders syndicaux. Cela semble d'autant plus opérant que le vote s'effectue la plupart du temps à main levée, comme peut l'illustrer la photographie d'archive ci-après.

Titre : Assemblée générale au Lux, 1973

Source : Jean Divo, « *collection particulière, Pierre-Emile Jeannine* »[705].

[704] Terme employé par un délégué syndical CFDT : « *En réunion de préparation, Charles m'a dit, 't'annonceras la paye sauvage'* ». *In* ROUAUD Christian (2007), *Les Lip, l'imagination au pouvoir*, [1 : 05 : 47]
[705] DIVO Jean (2003), *op. cit.*, p. 95

Sur cette image, on retrouve l'agencement spatial caractéristique des assemblées générales tenues lors des luttes pour l'emploi de Lip. Comme on le voit, les dirigeants syndicaux CFDT apparaissent de dos, au premier plan, la main levée. En face d'eux, l'ensemble de l'audience imite ce geste, de manière unanime. Cette image véhicule finalement l'impression que l'assemblée générale est le lieu de l'assentiment collectif aux orientations prescrites par les délégués syndicaux qui occupent des positions de pouvoir visibles intra-luttes. De fait, le vote à main levée ne peut que favoriser le leadership syndical masculin. Cette pratique implique en outre un degré important de contrôle social étant donné la visibilité des prises de position réciproques. C'est aussi pourquoi un vote à bulletin secret est exigé par les responsables syndicaux de la CGT au sujet du « plan Giraud »[706]. Dans le même temps, la centralisation de la prise de décision est comme masquée sous des apparences démocratiques. Pour les dirigeants syndicaux, il ne s'agit effectivement pas de décider de manière arbitraire mais plutôt d'obtenir l'adhésion du personnel mobilisé. C'est d'ailleurs ce qu'il se passe lors du débat sur le montant des salaires illégaux. L'assentiment général est exprimé à travers la salve d'applaudissements qui suit l'annonce faite au cours de l'assemblée générale[707]. De sorte que le processus décisionnel apparait maîtrisé par les organisateurs d'un bout à l'autre, comme peuvent le mettre en exergue les propos qui suivent :

> « *Nous on avait déjà...ce qu'on appelait, ce que j'expliquais toujours l'idée directrice. Vous pouvez pas laisser partir un débat, 100, 200 personnes, sans déjà placer des jalons (...) Et après bon ben on a dit :'on va pas faire de référendum, on va pas faire de vote. C'est nous qu'on va trancher'. Parce que si on fait un vote, il va y avoir des affrontements, une partie va voter pour, d'autres contre. Donc on va dire...voilà... Alors nous on a...bien analysé, on a passé pas mal de temps. Raguenès nous a rejoints. Ça c'était ce qui était important puisqu'il représentait une partie aussi importante du comité d'action. Vittot, bon gré mal gré nous a rejoints. Quand on a été d'accord les quatre, à l'assemblée générale, chacun a repris son thème et a dit...voilà... Donc voilà, 'la paye sera identique aux salaires que chacune et chacun touchait avant le conflit'. Et il y a eu un tonnerre d'applaudissements, et les choses ont été terminées. On n'a pas...on n'est pas passés en force.* », (Gilles, Délégué syndical CFDT).

[706] Le Comtois, 12 octobre 1973, « *Lip, Vote à bulletin secret* ». Archives Départementales du Doubs, *Revue de presse nationale et locale, documentation syndicale*, 2032W334.
[707] ROUAUD Christian (2007*), Les Lip, l'imagination au pouvoir*, [1 : 05 : 55]

L'extrait ci-dessus donne des précisions sur la manière dont le processus de décision intra-luttes a pu être maîtrisé par les hommes occupant des fonctions de porte-paroles. Ce sont eux qui déterminent tout d'abord ce qui doit être su, donc ce qui doit être dit en assemblée générale. Ce faisant, ils dressent un cadre au débat qui se tient sur les salaires. Ils décident en outre des questions qui doivent être soumises au vote et ce sur quoi le personnel réuni doit se prononcer. En l'occurrence, le montant des salaires illégaux n'est pas fixé à l'issue d'un vote puisque le débat est tranché par les organisateurs. Ils s'assurent enfin d'obtenir un consensus en veillant notamment à ce que les représentants des différentes mouvances soutiennent l'orientation adoptée. Le vote intervient en dernier lieu comme une forme de ratification, tout en donnant une caution démocratique au mouvement de grève. De fait, la souveraineté de l'assemblée générale s'avère surtout « *théorique* »[708]. Les inégalités de politisation perdurent étant donné qu'elles sont liées à l'histoire de la division sexuée du travail selon laquelle « *la politique ne peut qu'entrer dans le champ d'attribution des hommes* »[709]. Aussi, en monopolisant les positions de pouvoir intra-luttes, les dirigeants masculins privent les femmes de Lip de leur capacité *réelle* de prise de position politique. La continuité des effets combinés des appartenances de sexe et de classe se trouve ainsi confortée à travers le fonctionnement plébiscitaire des assemblées générales.

Ces différents éléments permettent finalement de montrer que les antagonismes antérieurs se perpétuent à travers le mode d'organisation militante adopté lors des luttes pour l'emploi de Lip. Dépourvues de ressources dans le champ des activités militantes et politiques, les femmes de Lip s'en remettent au diagnostic dressé par les organisations syndicales. De fait, les revendications axées sur la défense des emplois continuent de les tenir à distance des enjeux politiques, tout en suscitant une mobilisation massive. On peut donc dire à notre tour que « *la durée et la survie d'un mouvement dépendent de l'instrumentalisation des femmes* »[710]. Cela se vérifie d'autant mieux dans le cas qui nous occupe que les positions de pouvoir visibles demeurent monopolisées par des hommes, pour la plupart délégués syndicaux. Ces derniers raisonnent en outre de telle manière que le rapport de classe « *aplatit les autres différences* »[711]. De sorte que la neutralisation des effets liés à la dimension de genre se trouve exacerbée par le contexte de luttes. Ainsi, le déficit de politisation qui marque auparavant les trajectoires

[708] DUNEZAT Xavier (1998), « Des mouvements sociaux sexués », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 19, n°2, p.177
[709] ACHIN Catherine, LEVEQUE Sandrine (2006), *Femmes en politique*, Paris, La Découverte, p. 30
[710] DUNEZAT Xavier (1998), *op. cit.*, p. 188
[711] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…,* Paris, La Dispute, p. 320

féminines ne saurait être « comblé » par la survenue d'une grève, quand bien même celle-ci s'inscrive dans la durée et implique la mise en œuvre d'actions illégales. Les figures de leadership masculin disposent réciproquement d'une plus grande marge de manœuvre dans la maîtrise du processus décisionnel intra-luttes.

Après avoir montré que l'organisation militante des luttes pour l'emploi de Lip repose sur la continuité des effets issus des appartenances conjointes de sexe et de classe, il convient à présent de se pencher sur la division du travail militant. Outre un dispositif organisationnel spécifique, la survenue des grèves implique la mise en œuvre d'un certain nombre de tâches qui méritent également attention. Il s'agit en ce sens de mesurer le poids des assignations normatives héritées des principes traditionnels de la division sexuée du travail sur la répartition des activités militantes.

II. LA DIVISION DU TRAVAIL MILITANT : UNE PERENNISATION DES ASSIGNATIONS DE GENRE ET DE CLASSE

La division du travail militant est un mode d'organisation qui produit des groupes en son sein et les hiérarchise[712]. Après avoir relevé une hégémonie masculine des postes de commandement, il convient à présent de poursuivre l'analyse de la structure de la division sexuée du travail intra-luttes au niveau de la répartition des tâches militantes. Par définition, « *les tâches d'un mouvement social sont à la fois des tâches reproduites et des tâches produites, soit spécifiques à ce mouvement social, qu'il va falloir organiser. Ce processus d'organisation du travail peut prendre des formes très différenciées et créée une division du travail spécifique à chaque mouvement social. Elle est nécessairement inégalitaire du fait de l'existence préalable de groupes sociaux dans le système social, ce qui produit une reconfiguration du rapport social fondamental* »[713]. En d'autres termes, il s'agit de repérer à quelles tâches sont assignées les femmes de Lip, et si celles-ci correspondent ou non à celles effectuées auparavant, conformément aux rôles intériorisés sous l'effet des appartenances conjointes de sexe et de classe.

Afin de mettre en évidence la répartition des tâches qui s'établit, de manière spécifique, à l'occasion des luttes pour l'emploi de Lip, il convient de faire état des *pratiques* qui entrent dans le champ du travail militant[714]. Ce dernier se compose de tâches à proprement parler « militantes », soit des tâches « produites » par le contexte de lutte, mais aussi des tâches « reproduites » issues du travail salarié ou domestique. Mettre en regard les pratiques des femmes et des hommes de Lip doit nous permettre d'analyser la division sexuée des tâches intra-luttes à partir du degré de sexuation observé. Conformément aux mouvements sociaux des années 1960, il apparait que les luttes pour l'emploi de Lip se caractérisent par « *une division du travail très traditionnaliste, où les militantes sont cantonnées à des tâches matérielles ou domestiques* »[715]. La répartition du travail est effectivement rationnalisée selon une division fonctionnelle des tâches par le biais de laquelle les rôles traditionnels se voient conservés. Le

[712] FILLIEULE Olivier (2009), « Travail militant, action collective et rapports de genre », *in* Patricia Roux (dir.) et Olivier Fillieule, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, p. 52
[713] DUNEZAT Xavier, cité par Olivier Fillieule (2009), *in* « Travail militant, action collective et rapports de genre », *op. cit.*, p. 53
[714] Etant donné la postériorité de notre enquête de terrain par rapport aux évènements, les pratiques militantes en question ne sauraient être listées de manière exhaustive. C'est pourquoi nos analyses s'appuient également sur des informations récoltées dans les fonds d'archives.
[715] NEVEU Éric (2005), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, p. 79

constat d'une « *hiérarchisation genrée des tâches* »[716] indique en ce sens une continuité des effets combinés des appartenances conjointes de sexe et de classe.

Dans un second temps, il s'agira d'appréhender les imbrications entre les activités suscitées par la mobilisation et celles relatives à la sphère privée. Le déplacement des frontières entre vie publique et vie privée peut être relié aux répertoires d'action employés, notamment le fait d'occuper l'usine de jour comme de nuit, ou d'effectuer des déplacements à l'extérieur. L'analyse menée rejoint sur ce point des études antérieures, selon lesquelles « *l'investissement des femmes est plus mesuré dans les activités militantes étant donné les contraintes extérieures qui pèsent sur elles, mais aussi des échelles de valeurs qui leur font souvent préférer la sphère des activités familiales* »[717]. De fait, la primauté des rôles familiaux – relatifs aux statuts d'épouse et de mère – intériorisée par les femmes de notre population impacte leur insertion dans les activités militantes. C'est donc sur elles que repose la conciliation entre « *tous les fronts, 'publics' et 'privés', liant le 'politique' au 'personnel'* »[718]. La participation féminine s'accompagne de ce fait d'un plus haut niveau de contrainte, étant donné aussi la permanence de valeurs morales conservatrices. Ce qui contribue dans le même temps, comme nous le verrons dans la dernière partie de ce chapitre, à verrouiller les mécanismes de reconnaissance relativement à la militance féminine.

Dans les paragraphes qui suivent, nous nous attacherons donc à montrer que ce sont les mêmes attentes normatives qui continuent de peser sur les femmes de Lip dans le temps des luttes, ce qui implique une pérennisation des effets combinés des appartenances conjointes de sexe et de classe.

[716] CONTAMIN Jean-Gabriel (2007), « Genre et modes d'entrée dans l'action collective », *Politix*, Vol. 20, n°78, p. 18
[717] MARUANI Margaret citée par Olivier Fillieule (2009), *in* « Travail militant, action collective et rapports de genre », *op. cit.*, p. 55
[718] ROUX Patricia, PERRIER Céline, PANOTIER Gaël, COSSY Valérie (2005), « Le militantisme n'échappe pas au patriarcat », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 24, p. 10

2.1. Une répartition des tâches militantes en conformité avec les assignations antérieures

La recherche féministe a montré que la notion de travail ne désigne pas étroitement le seul travail salarié mais également, comme l'a suggéré Christine Delphy, le travail domestique gratuit, lequel renvoie au « *mode de production domestique* » et constitue les femmes en « *classe de sexe* »[719]. C'est sur la base de cette définition élargie du travail qu'il s'agit à présent d'analyser le partage des tâches militantes dans le temps des luttes pour l'emploi de Lip. Dans cette perspective, nous avons établi une liste de tâches à partir des discours des enquêté.es. Ainsi, les vingt-deux tâches qui y figurent sont réparties selon la distinction femmes/hommes (Cf. Annexe n°9). Il apparait alors que les femmes interrogées sont aussi actives que les hommes dans le temps des luttes pour l'emploi. Pour autant, elles ne font pas les mêmes choses que leurs homologues masculins. Mais surtout, les tâches effectuées par les femmes s'inscrivent en continuité par rapport à celles qui leur sont assignées au cours de la période antérieure.

C'est premièrement le cas au niveau de la production, soit les tâches militantes calquées sur l'activité salariée. Les femmes de Lip continuent d'être placées dans une situation d'infériorité, à la fois hiérarchique et technique : « *aux hommes le 'choisir' soit des tâches liées à des enjeux de pouvoir, aux femmes le 'faire' soit des tâches exécutives* »[720]. Cela correspond d'ailleurs au mode d'organisation adopté, comme nous l'avons vu dans la première partie de ce chapitre. Dans un même ordre d'idées, les activités domestiques nécessitées par les contextes de luttes sont prioritairement assignées aux femmes. Peu visibles, ces tâches ne sont au demeurant pas conçues comme « militantes ». Enfin, l'insertion des femmes de Lip dans des activités auparavant circonscrites aux instances syndicales est marquée d'une certaine illégitimité. En tant que « novices », elles sont davantage cantonnées à des tâches subalternes, ce qui garantit dans le même temps la préservation des prérogatives masculines. Ainsi, le partage des tâches militantes occasionné par les luttes pour l'emploi de Lip s'inscrit en conformité avec les principes traditionnels de la division sexuée du travail.

[719] FILLIEULE Olivier (2009), « Travail militant, action collective et rapports de genre », *in* O. Fillieule et P. Roux (dir.), *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses nationales des sciences politiques, p. 51
[720] DUNEZAT Xavier (1998), « Des mouvements sociaux sexués », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 19, n°2, p. 184

2.1.1. Les tâches militantes relatives à la sphère de la production

La survenue des luttes pour l'emploi de Lip se traduit inévitablement par une interruption du travail salarié. Cela ne signifie pas pour autant que les principes qui régissent auparavant l'organisation du travail à l'usine deviennent inopérants. Ceci peut être rendu visible à travers la mise en place d'une organisation particulière permettant de répartir le travail de manière rationnelle : les « commissions »[721]. Ces dernières participent à la structuration du travail militant. De plus, avec la « *remise en route des chaînes de montage* »[722], certaines tâches intégrées au dispositif de production se poursuivent en période de grève. Ainsi, l'analyse de la répartition des tâches effectuée à partir de notre échantillon d'enquête permet d'observer une absence de changement au niveau de l'occupation des postes. Les femmes demeurent assignées à des tâches qui les placent en situation d'infériorité, à la fois sur un plan hiérarchique et technique. Cette division sexuée des tâches militantes reproduit donc les différences observées sur la période antérieure dans le monde de l'usine, en raison des appartenances conjointes de sexe et de classe. Cela peut être encore confirmé à partir des images d'archives qui laissent d'apparaître une continuité des principes qui s'appliquent auparavant dans le système de production horlogère.

2.1.1.1. Une organisation du travail rationalisée dans les commissions

L'organisation en commissions se met en place dès la première lutte pour l'emploi de Lip et sera à nouveau présente dans la seconde. Entre les mois de juin 1973 et décembre 1981, il est possible de dénombrer entre six et trente-cinq commissions établies dans le cadre des luttes pour l'emploi[723]. Elles se réunissent quotidiennement et fonctionnent « *sous le contrôle de l'assemblée générale des travailleurs* »[724]. L'ensemble du personnel est amené à s'y inscrire[725]. Le travail dans les commissions mérite d'autant plus attention qu'elles alimentent la qualification d'« autogestion » régulièrement employée à propos des luttes pour l'emploi de Lip. Cela étant, l'organisation du travail militant en commissions indique pour le moins une

[721] Terme employé par les grévistes eux-mêmes et repérable dans des supports de communication intra-luttes tels que le bulletin d'information *Lip-Unité*.
[722] Dès le 18 juin 1973. *In* CHAMPEAU Thomas (2007), *Lip, le conflit et l'affaire*, mémoire de Master sous la direction d'Yves Cohen, EHESS, p. 194
[723] D'après les chiffres qui figurent dans les numéros de *Lip-Unité* : du numéro 1 daté du 11 juillet 1973 au numéro 26 daté du mois de décembre 1981.
[724] *Lip-Unité*, n° 1, 11 juillet 1973
[725] DIVO Jean (2003), *L'affaire Lip et les catholiques de Franche-Comté*, Yens-sur-Morges, Cabédita, p. 24

forme de rationalisation, soit une « *tendance vers la maîtrise* »[726] des différentes activités de production intra-luttes. Présentée comme une manière de travailler librement[727], l'organisation des tâches militantes en commissions n'en demeure pas moins proche du fonctionnement rationnel caractéristique du système usinier.

Dès le mois de juillet 1973, une dizaine de commissions sont établies depuis l'usine occupée de Palente : « Production », « Popularisation », « Accueil », « Gestion », « Vente », « Sécurité-Entretien », « Courrier », « Restaurant », « Animation »[728]. Très vite, la commission « Popularisation » prend une plus grande ampleur et se dote de sous-commissions : par exemples « réception journalistes », « revue de presse », ou « organisation meetings-voyages »[729] etc. De même pour la commission « Accueil », qui assure notamment les visites de l'usine auprès des sympathisants et/ou journalistes. Au début du mois d'août 1973, une commission « Enfants » est créée, proposant notamment un service garderie. Toutes ces commissions seront à nouveau formées lors de la deuxième lutte pour l'emploi, marquée par une forte diversification des activités[730]. Cette énumération des principales commissions intra-luttes indique une reproduction du principe de division du travail sur un mode fonctionnel. Cela ne peut que rappeler l'organisation du travail à l'usine de Palente où les secteurs mécanique et horlogerie étaient notamment séparés dans des corps de bâtiment distincts[731]. De même, l'accentuation de la division des tâches avec la création de « sous-commissions » s'inscrit en continuité par rapport à la spécialisation du travail dans le monde de l'usine.

En outre, les commissions se dotent de règles de fonctionnement. Pour certaines, des horaires et un « programme » sont établis à l'avance[732]. Il est possible de trouver dans les numéros de *Lip-Unité* des informations à ce sujet : les horaires d'ouverture de la commission « garderie », de « *neuf heures à vingt et une heures* »[733] ou pour la commission « production », il est indiqué que des grévistes « *travaillent avec un horaire fixe* »[734]. La fixité des horaires rappelle encore le fonctionnement usinier. De plus, une inscription préalable est nécessaire. Or,

---

[726] CASTORIADIS Cornélius (1999), *Figures du pensable. Les carrefours du labyrinthe – 6*, Paris, Editions du Seuil, p. 88
[727] GOURGUES Guillaume, HAMZAOUI Ouassim (2009), « Lip, de la dépacification au dissensus », *Congrès de l'Association Française de Science Politique*, Sept. 2009, Grenoble, [En Ligne], URL : <halshs-00516313>
[728] *Lip-Unité*, n° 1, 11 juillet 1973 et *Lip-Unité*, n° 2, 19 juillet 1973
[729] *Lip-Unité*, n° 4, 2 août 1973
[730] « Audiovisuel », « Exposition itinérante », « Liaisons avec les travailleurs en lutte », *In Lip-Unité* n°2 – 2ème série, Mai 1976. « Jeu », « Pendulettes », « Assiettes », *In Lip-Unité* n° 5 – 2ème série, octobre 1976. « Couture », *In Lip-Unité* n°6 – 2ème série, Novembre 1976.
[731] De même que les services administratifs étaient spatialement éloignés des ateliers. D'où l'importance de la passerelle pour relier les différents secteurs de l'usine. Cf. *Supra* Chapitre I.
[732] CHAMPEAU Thomas (2007), *op. cit.* , p. 79
[733] *Lip Unité*, n°7 – 2ème série, Novembre 1976
[734] « *De 8h à 12h20* », *In Lip-Unité* n°4, 2 août 1973

comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le fait d'acter sa présence fait également partie des règles auparavant imposées au personnel. Les propos qui suivent sont éloquents puisqu'ils permettent d'appuyer l'idée que certaines règles appliquées avant dans l'usine sont remobilisées pour rationaliser le travail militant.

> « *On s'occupait de faire les payes puisqu'on faisait...Je crois qu'on faisait...Fallait pointer, enfin pas pointer mais marquer quand même sa présence...Y avait quand même un contrôle pour pas donner...l'argent même à ceux qui venaient pas...* », (Pierrette, Employée services administratifs).

> « *on travaillait comme avant, simplement y avait plus de patron au-dessus de nous, mais on s'assumait on travaillait. Ah si. Puis c'est pas parce que c'était...les pièces elles étaient contrôlées, elles étaient...Y avait tous les traitements qui passaient...comme ça devait se faire, ça se faisait pareil, même sans le patron, tout se faisait...Voilà y avait pas eu de truc bâclé parce que voilà. Non non...c'était fait dans les règles...* », (Juliette, OS secteur usinage).

De fait, les extraits qui précèdent indiquent la permanence d'une forme de régulation héritée du système usinier dans l'organisation du travail militant. Le pointage fait par exemple partie du rituel d'arrivée des salariés dans l'usine au cours de la période antérieure. Il est dès lors possible de relativiser des analyses précédentes selon lesquelles « *les ouvriers découvrent une pratique du travail libre en ce sens qu'elle est auto-organisée* »[735]. Il s'agit plutôt de relever le fait que plusieurs éléments dans cette « auto-organisation » coïncident avec l'organisation rationnelle du travail à l'usine : « *une gestion du temps précise, découpée et réglementée* »[736]. En outre, les propos cités évoquent la continuité du versement de la paye, soit un aspect constitutif de la condition de salarié. Cela semble d'autant plus important à prendre en compte ici que « *la motivation salariale est la cause première qui pousse les ouvrières à travailler* »[737]. De fait, sur ce point également, l'organisation du travail militant dans le cadre des commissions se trouve en continuité par rapport au fonctionnement de l'usine, étant donné l'aspect « rémunérateur » qui perdure à travers le versement des payes illégales.

---

[735] CHAMPEAU Thomas (2007), *op. cit.*, p. 79
[736] CASTEL Robert (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, p. 331
[737] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 55

« *Il fallait quand même occuper les gens aussi...On n'allait pas nous payer sans rien faire non plus....Y a eu le restaurant...Restaurant y a eu pas mal de gens aussi qui étaient occupés à...à ça.* », (Jeanne, OS secteur horlogerie).

Ces propos explicitent le lien entre le travail dans les commissions et le versement de la paye dite « sauvage ». En ce sens, la rémunération est conçue comme la contrepartie d'un travail. Il s'agit en quelque sorte d'une exigence morale. Les commissions offrent finalement un cadre règlementaire au travail militant, lequel vient légitimer la perception des salaires illégaux. Ainsi, ces différents éléments permettent d'observer une reproduction intra-luttes des principes d'organisation du travail salarié qui caractérisent le système usinier. En rationalisant le travail militant, les commissions participent donc à la pérennisation des effets combinés des appartenances de sexe et de classe observés auparavant dans la sphère du travail salarié. C'est d'ailleurs ce que tend à confirmer la permanence des postes en ce qui concerne les tâches militantes relatives à la production.

2.1.1.2. Une conservation des postes

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le statut de salariée s'accompagne pour les femmes de Lip d'une double infériorité. Disqualifiées, elles occupent les postes les plus bas sur l'échelle hiérarchique et ne sont pas intégrées au dispositif de carrières professionnelles. Cantonnées à des fonctions d'exécutantes, les femmes ne possèdent pas la légitimité technique, élément qui constitue « *l'un des clivages majeurs entre les professions masculines et féminines* »[738]. De fait, cet état des lieux antérieur impacte nécessairement la répartition des tâches induite par la relance partielle du processus de production. Il demeure en ce sens exclu qu'une OS effectue le travail d'un OP3[739]. En effet, l'analyse de la répartition des tâches militantes « reproduites » au niveau de la sphère de la production met en évidence une pérennité des postes, ce qui implique une continuité de l'exclusion des femmes de Lip des fonctions hiérarchiques et techniques. Il s'agit dans les paragraphes qui suivent d'en faire la démonstration à partir des discours des personnes enquêtées[740]. Ils laissent en effet d'apparaitre

[738] DUBAR Claude, TRIPIER Pierre, BOUSSARD Valérie (2015), *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin (4ème Edition), p. 256
[739] Ouvrier Professionnel 3ème collège. D'après une interview filmée d'une horlogère au cours de la première grève. *In* MARKER Chris (1973), *Puisqu'on vous dit que c'est possible*, Court métrage, Documentaire, [11 : 30]
[740] Les tâches en question ne sauraient donc être citées dans un souci d'exhaustivité mais à partir de leur évocation par les enquêté.es.

une reproduction de « *l'affectation des femmes à des emplois non ou moins qualifiés* »[741] dans le temps des luttes pour l'emploi, soit une continuité des postes.

Il convient dans un premier temps de repérer les tâches militantes relatives à la production et vente des montres, puis celles qui concernent l'établissement des payes illégales. Seule la chaîne de montage est relancée, afin d'assurer « *la terminaison, la pose de bracelets et le contrôle. La chaîne d'habillage est arrêtée* »[742]. Un nombre important de personnes y sont mobilisées, « *entre soixante-seize et cent cinquante* »[743] au mois d'août 1973. La mise en vente des montres, dès le 20 juin 1973[744], suppose également la relance d'une activité de commercialisation. Cela donne lieu à un travail de comptabilisation, notamment des stocks et de l'argent perçu des ventes dites « sauvages ». D'où il découle le versement des salaires illégaux, donc la remise sur pieds d'un service des payes intra-luttes : mise sous pli de l'argent liquide et distribution. Des fonctions administratives sont en outre nécessitées par l'organisation du travail en commissions[745] ; de même, des travaux mécaniques servent à assurer le maintien de l'occupation de l'usine. Dès lors, il est possible de faire état, d'après les discours des personnes enquêtées, de sept catégories de tâches militantes qui renvoient plutôt à la sphère de la production, selon la répartition suivante :

Tableau n°2 : Répartition des tâches militantes issues de la production en fonction du sexe

	Femmes	Hommes
Horlogerie	**4**	0
Vente de montres	9	10
Payes	**2**	0
Comptabilité	2	2
Secrétariat	**4**	1
Gestes techniques[746]	0	**6**
Gestion (des stocks, des ventes, de l'argent etc.)	1	**10**

[741] DUBAR Claude, TRIPIER Pierre, BOUSSARD Valérie (2015), *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin (4ème Edition), p. 251
[742] *Lip-Unité* n°2, 19 juillet 1973
[743] *Lip-Unité* n°3, 2 août 1973
[744] CHAMPEAU Thomas (2007), *op. cit.* , p. 194
[745] Par exemple, les grévistes inscrits à la commission « courrier » sont chargés de répondre aux lettres des sympathisants, ce qui peut s'apparenter à un travail de secrétariat. *In Lip-Unité*, n°2, 19 juillet 1973
[746] Entretien des machines, démontage de pièces, raccordement gaz-électricité. [Données d'enquête]

D'après ce tableau, il est possible de distinguer une assignation majoritaire des femmes enquêtées à des tâches militantes non hiérarchiques et qui impliquent un faible degré de technicité. La vente des montres et la comptabilité sont les seules catégories pour lesquelles il est possible de parler d'une « *sexuation mixte égalitaire* », c'est-à-dire où les tâches sont « *partagées* »[747]. Autrement, le différentiel de genre est fortement marqué pour les tâches militantes issues de la sphère de la production. De surcroit, les tâches accomplies par les hommes et les femmes enquêtés concordent avec les postes qu'ils occupent respectivement à l'usine au cours de la période antérieure. Ainsi, seules des femmes parmi notre population d'enquête disent avoir travaillé dans le secteur horlogerie dans le temps des luttes. Il s'agit justement d'un secteur de l'usine fortement féminisé. De même pour les tâches qui renvoient aux fonctions administratives et au service des payes. Par contre, lorsque l'on prête attention aux tâches monopolisées par les hommes, on peut observer un plus haut degré de technicité mais aussi une inscription dans la hiérarchie avec l'occupation de fonctions gestionnaires. Les tâches qui relèvent de l'encadrement ou du contrôle restent des domaines masculins. De même, on retrouve dans les discours des enquêtées une tendance à affirmer le maintien des postes durant les périodes de grèves.

> « *Moi je faisais les payes ouvrières. Les payes sauvages ! Du fait que j'étais dans mon rôle hein !* », (Edith, Employée services administratifs).

> « *Voyez toutes ceux qui donnaient les payes, c'est ceux qui travaillaient au service des payes avant. Tout le monde a fait son travail comme il le faisait avant hein... (...) moi j'essayais de me mettre à la vente des montres mais j'ai fait un peu de tout. Puis après je me suis cramponnée pour reprendre mon travail hein. Je tenais à reprendre mon travail.* », (Violette, OS secteur horlogerie).

Ces propos accréditent l'idée que la survenue des grèves n'a pas mécaniquement impliqué une rotation des postes. Aussi, les conditions d'exécution du travail féminin trouvent à se perpétuer intra-luttes. La correspondance des postes s'avère particulièrement visible au niveau du service des payes. Auparavant, le personnel qui travaille « dans les bureaux », majoritairement féminin, occupe une place relativement marginale dans le système horloger

[747] D'après la terminologie employée par DUNEZAT Xavier (1998), « Des mouvements sociaux sexués », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 19, n°2, p. 173

bisontin[748]. Pour autant, être dans les bureaux est conçu par les femmes de Lip comme une situation plus enviable en comparaison du travail dans les ateliers, plus particulièrement dans le secteur usinage[749]. Cela peut aussi expliquer pourquoi ce sont les mêmes qui occupent ces postes. En outre, le fait de s'inscrire dans des tâches militantes en correspondance avec le travail effectué au cours de la période antérieure peut s'analyser comme un moyen de pallier à l'incertitude qui pèse sur l'emploi dans un contexte de luttes. De fait, le rapport à l'emploi intériorisé par les ouvrières de Lip favorise également la conservation des postes, étant donné qu'elles ont développé le « *sentiment aigu que tout changement est préjudiciable* »[750].

Ainsi, les femmes de Lip voient « *d'une part les tâches leur échapper dès lors qu'elles deviennent plus techniques et d'autre part les fonctions perdre de leur valeur sitôt qu'elles sont amenées à les occuper* »[751]. Elles demeurent assignées à des tâches d'exécutantes, dépourvues de technicité, qui les maintiennent en dehors des fonctions hiérarchiques. Ces dernières reviennent aux hommes, en adéquation avec le dispositif de carrières établi sur le modèle de l'ouvrier professionnel masculin. Les tâches militantes relatives à la sphère de la production se répartissent donc de manière conforme aux assignations antérieures. Il en résulte une conservation des postes, ce qui suppose une continuité des effets combinés des appartenances de sexe et de classe. Cela peut également être rendu visible à travers une série de photographies d'archives.

2.1.1.3. Iconographie de la conservation des postes

Les images d'archives sur les luttes pour l'emploi de Lip sont présentes en nombre. De sorte qu'il est possible de mobiliser des photographies dans le cadre d'une analyse centrée sur la division sexuée du travail militant. Pauline Brangolo a notamment utilisé ce procédé afin de démontrer l'hypothèse selon laquelle la présence massive de la figure de l'ouvrière horlogère, « *jeune femme correspondant aux critères de beauté des années 1970* », participe à la « *popularisation de la lutte* »[752]. Elle montre ainsi qu'il s'agit d'une figure emblématique au sens où non seulement elle parait omniprésente, mais vise plus largement à « *représenter*

[748] COURNARIE Emmanuelle (2011), *Approche socio-anthropologique d'une reconversion industrielle : de l'horlogerie aux microtechniques à Besançon*, Thèse pour le doctorat en sociologie, Besançon, p. 155
[749] Cf. *Supra* Chapitre I.
[750] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…,* Paris, La Dispute, p. 258
[751] CONTAMIN Jean-Gabriel (2007), « Genre et mode d'entrée dans l'action collective », *Politix*, Vol. 20, n°78, p. 18
[752] BRANGOLO Pauline (2015), *Les filles de Lip (1968-1981) : trajectoires de salariées, mobilisations féminines et conflits sociaux*, Mémoire d'Histoire sous la direction de Frank Georgi, pp. 84-88

l'ensemble du personnel »[753]. Notre analyse, basée sur un corpus de photographies d'archives, se donne un objectif différent. Celui de démontrer la conservation des postes au niveau des tâches militantes issues de la sphère de la production. Les images figurent effectivement une continuité par rapport aux caractéristiques du travail féminin à l'usine Lip.

Contrairement aux leaders identifiés qui sont cités nominativement et figurent sur de nombreuses photographies, les femmes sur les clichés manifestent d'une présence plus anonyme. Il n'est pas question de les identifier individuellement mais plutôt de mettre en images le déroulement de l'action collective. De fait, les photographies d'archives prouvent à la fois la présence et l'activité féminine dans le temps des luttes pour l'emploi. Elles apparaissent notamment impliquées dans la reprise de la production horlogère intra-luttes. Dès lors, les signes d'une continuité sont observables. D'abord est-il possible de relever le port de la blouse blanche. Pauline Brangolo y voit un « *vêtement qui gomme les différences, une manière d'uniformiser les images des femmes* »[754]. De notre point de vue, cela peut effectivement relever d'une neutralisation des effets liés à la variable de genre ; mais il s'agit surtout d'un signe qui vient confirmer le maintien des règles opérantes dans le monde de l'usine, et spécifiques à la culture horlogère. Et c'est en vertu de ces règles que les femmes demeurent assignées aux mêmes tâches.

Source : « Lip, 53 photographies » (1973)[755]

[753] BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit*., p. 91
[754] *Idem*, p. 97
[755] Supplément au n°42 de *Libération*, p. 32

Cette photographie est prise dans les ateliers d'horlogerie de l'usine de Palente au cours de la première grève. Au premier plan, à droite, un homme se tient debout, la main appuyée sur le bord de la table. Il regarde en direction des horlogères, assises, en train de travailler. La posture des femmes indique un ouvrage minutieux, exigeant dextérité et concentration. Une telle image entretient donc la représentation dominante selon laquelle le travail horloger est en adéquation avec des qualités conçues comme « naturellement » féminines[756]. Elles portent des blouses blanches, de même pour l'homme, ce qui indique qu'il est probablement un professionnel horloger[757]. Son attitude lui confère une certaine autorité, comme s'il était chargé de contrôler le travail des ouvrières. De fait, cette image pourrait aisément être utilisée pour représenter la situation des femmes de Lip avant les luttes, sous commandement masculin. Si ce n'est que sur cette image, on distingue également un enfant entre l'homme et les femmes en train de travailler. La photographie est d'ailleurs sous-titrée ainsi : « *L'usine, un monde fermé qui s'ouvre à Lip, on peut y emmener ses enfants, ses amis* »[758]. Sauf que la présence de l'enfant à proximité des femmes, dans les ateliers, peut également rendre compte de la permanence du poids des assignations familiales pour les ouvrières. Nous y reviendrons dans la prochaine sous-partie. La photographie suivante renvoie à la conservation des postes concernant le service des payes.

Source : Le Comtois, 7 août 1973[759]

[756] LACHAT Stéphanie (2014), *Les pionnières du temps. Vies professionnelles et familiales des ouvrières de l'industrie horlogère Suisse (1870-1970)*, Neuchâtel, Presses universitaires suisses, p. 58
[757] Le personnel qui travaille dans le secteur « usinage » porte au contraire une blouse bleue.
[758] « Lip, 53 photographies » (1973), Supplément au n°42 de *Libération*.
[759] *Le Comtois*, 7 août 1973, « *L'Union patronale offre des emplois* ». Archives Départementales du Doubs, Revue de presse nationale et locale, documentation syndicale, 2032W334

La photographie ci-dessus représente des femmes en train de préparer les payes illégales, de sorte que les billets de banque occupent une place centrale dans la composition de l'image. La femme située au premier plan – en bas, à gauche – a pu être identifiée au cours de notre enquête de terrain. On sait ainsi qu'elle travaille auparavant au service du personnel et qu'elle est chargée de distribuer la paye aux salariés de l'entreprise en fin de semaine. Elle affiche un visage souriant, ce qui semble signifier une forme de contentement. Somme toute, la conservation des postes est rendue de la sorte nettement visible. Par ailleurs, il est possible de souligner que la représentation des femmes avec les billets de banque trouve un écho dans le fonctionnement du groupe domestique ouvrier, où c'est précisément la mère qui a « *la haute main sur les questions d'argent* »[760]. Enfin, une dernière image d'archive peut venir illustrer le maintien du différentiel sexué au sein de l'usine occupée, lequel induit une répartition traditionnelle des tâches militantes relatives à la sphère de la production.

Source : « Lip, 53 photographies » (1973)[761]

Sur cette image, des ouvriers et ouvrières en blouse blanche dans le hall de l'usine. A gauche, deux hommes et à droite un groupe de femmes, disposées en cercle, qui semblent discuter entre elles. L'espace de l'image laisse donc apparaître une séparation nette entre d'un

[760] SCHWARTZ Olivier (1990), *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF, p. 58
[761] Supplément au n°42 de *Libération*, p. 12

côté les hommes et de l'autre les femmes. Cette photographie indique bien la mixité du mouvement et dans le même temps la conservation d'une dichotomie sexuée. Les hommes et les femmes apparaissent séparés dans l'espace de l'image ainsi que dans leurs pratiques du lieu, comme nous l'avions analysé pour la période antérieure[762]. De plus, les hommes tiennent des documents à la main, ce qui leur confère une plus grande prestance, voire même du sérieux. Les images peuvent en ce sens préfigurer une intégration plus forte des hommes dans les affaires politiques et militantes. Ainsi, les photographies sélectionnées dans les paragraphes qui précèdent achèvent de montrer la dynamique conservatrice à l'œuvre au niveau des tâches militantes relatives à la sphère de la production. La rationalisation des activités dans les « commissions » n'est que le premier indice d'une reproduction des principes organisateurs du travail usinier. Il en résulte une conservation des postes, en conformité avec les conditions d'exécution du travail féminin. Enfin, les images d'archives rendent également observable une continuité des assignations traditionnelles dans le temps des luttes pour l'emploi de Lip. Cela ne fait d'ailleurs que se confirmer lorsque l'on prête attention aux tâches militantes qui renvoient à la sphère domestique.

2.1.2. Les tâches militantes issues du travail domestique

La survenue de la grève rend possible d'observer une assignation exclusive des femmes aux tâches domestiques désormais intégrées à la sphère des activités militantes. Comme observé sur la période antérieure, ce type de tâches ne fait pas l'objet d'un réaménagement égalitaire entre les hommes et les femmes. Au contraire, c'est là où les militantes sont le plus assignées à « *un rôle propre que leurs compagnons de lutte ne leur disputent pas* »[763]. Comme d'autres études l'ont constaté avant nous, il s'avère que dans le temps des luttes, les femmes s'orientent davantage vers des tâches complémentaires, associées aux rôles féminins traditionnels de service et d'entraide[764]. C'est d'autant plus révélateur des effets liés aux appartenances conjointes de sexe et de classe que le travail domestique continue d'être « *dévalorisé, voire invisibilisé, perçu comme le simple prolongement d'aptitudes naturelles, et ce alors même qu'il*

[762] Cf. *Supra* Chapitre I.
[763] ROUX Patricia, PERRIER Céline, PANOTIER Gaël, COSSY Valérie (2005), « Le militantisme n'échappe pas au patriarcat », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 24, p. 6
[764] FILLIEULE Olivier (2009), « Travail militant, action collective et rapports de genre », *op. cit.*, p. 61

est indispensable au bon fonctionnement des collectifs et des luttes »[765]. A ce titre, le travail des femmes de Lip dans la commission « garderie » peut constituer un exemple notoire de conservation des assignations antérieures.

2.1.2.1. Une assignation exclusive aux femmes

D'après les discours récoltés auprès des enquêté.es, il est possible de repérer quatre catégories d'activités militantes qui relèvent du travail domestique *via* notamment les commissions suivantes : « entretien »[766], « restaurant »[767], « garderie »[768] ou encore « couture »[769]. Ces tâches correspondent en ce sens aux travaux traditionnellement assignées aux femmes « *dans le cadre d'un rapport social spécifique constitué par le mariage* »[770]. Rappelons que la période antérieure se caractérise par une assignation exclusive aux femmes des tâches domestiques. Il s'agit en outre de tâches militantes marquées par une moindre valorisation, telles que la préparation des repas ou le nettoyage des locaux de l'usine occupée. Ces dernières font nécessairement appel à des savoir-faire issus des travaux domestiques mais mobilisent surtout dans une très large majorité une population féminine. En effet, pour la totalité de ces activités, la différence entre les femmes et les hommes enquêtés est très nette. On retrouve une « *sexuation non-mixte* »[771] des tâches militantes domestiques puisqu'elles restent accomplies quasi-exclusivement par des femmes. C'est ce que permet d'illustrer le tableau ci-après :

Tableau n°3 : Répartition des tâches domestiques intra-luttes en fonction du sexe

	Femmes	Hommes
Couture	**2**	0
Cuisine	**6**	0
Garderie	**4**	0
Nettoyage	**4**	1

[765] ROUX Patricia, PERRIER Céline, PANOTIER Gaël, COSSY Valérie (2005), « Le militantisme n'échappe pas au patriarcat », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 24, p. 10
[766] *Lip-Unité* n°1, 11 juillet 1973
[767] *Lip-Unité* n°2, 19 juillet 1973
[768] Appelée dans un premier temps « commission Enfants », *Lip-Unité* n°5, 9 août 1973
[769] *Lip-Unité* n°6 – 2ème série, Novembre 1976
[770] D'après Christine Delphy. Citée par PFEFFERKORN Roland (2007), *Inégalités et rapports sociaux*, Paris, La Dispute, p. 245
[771] DUNEZAT Xavier (1998), « Des mouvements sociaux sexués », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 19, n°2, p. 173

Les écarts entre hommes et femmes sont effectivement très nets en ce qui concerne les travaux domestiques intra-luttes. Aucun individu parmi notre population masculine n'a évoqué avoir effectué des travaux de couture, de cuisine, n'y d'avoir participé à la garde des enfants dans la commission « garderie ». Pourtant, quatre d'entre eux se rappellent y avoir eu recours pour la garde de leurs enfants. Concernant le nettoyage – des locaux – un seul mentionne le balayage des couloirs. Cela reste donc très marginal relativement aux femmes interrogées. De plus, ces dernières développent assez peu de discours sur ce type de tâches, ce qui contribue indéniablement à « *l'invisibilisation relative de la participation féminine* »[772]. Il y a comme nous l'avons annoncé une dimension peu gratifiante et peu valorisante qui semble particulièrement attachée aux tâches ménagères. Cela étant, un des bulletins de *Lip-Unité* confirme l'attribution exclusive de ce type de travail à des femmes : « *des ouvrières de chez Lip remplacent le personnel de la SAFEN* »[773]. Toute remise en question de l'assignation traditionnelle des tâches ménagères aux femmes se voit ainsi écartée. L'extrait suivant abonde d'ailleurs en ce sens.

> « *Vous savez ils nous demandaient...quand y avait des réunions, fallait nettoyer la salle, fallait rendre tout propre, bon ben là je faisais...Vous voyez...mais ça a pas été...au-delà. J'ai pas fait...* », (Joëlle, Ouvrière Polyvalente).

Comme on peut le voir d'après les propos de cette enquêtée, il s'agit bien d'une tâche de nettoyage telle qu'elle s'effectue dans la sphère domestique. Sauf que le travail ménager a désormais vocation d'assurer la propreté des locaux de l'usine occupée. Le fait que les femmes aient été sollicitées pour ces tâches affleure à travers les termes « ils nous demandaient », de sorte que « *leur rôle social traditionnel, en particulier celui de ménagère, leur est sans cesse rappelé* »[774]. La figure traditionnelle de la « *bonne ménagère* »[775] ou de la « *maîtresse de maison* »[776] se voit dès lors maintenue aussi dans le temps des grèves. De même en ce qui concerne les travaux liés à la cuisine qui s'effectuent dans le cadre de la commission

[772] CONTAMIN Jean-Gabriel (2007), « Genre et mode d'entrée dans l'action collective », *Politix*, Vol. 20, n°78, p. 17
[773] Entreprise sous-traitante chargée du nettoyage des locaux. *In Lip-Unité* n°4, 2 août 1973
[774] LACHAT Stéphanie (2014), *Les pionnières du temps. Vies professionnelles et familiales des ouvrières de l'industrie horlogère Suisse (1870-1970*), Neuchâtel, Editions Alphil, Presses universitaires suisses, p. 276
[775] HOGGART Richard (1957), *La culture du pauvre*, Paris, Les Editions de Minuit (Réédition, 2007), p. 76
[776] BLUNDEN Katherine (1982), *Le travail et la vertu. Femmes au foyer : une mystification de la Révolution Industrielle*, Paris, Payot, p. 93

« restaurant ». Le bulletin *Lip-Unité* paru le 19 juillet 1973 dénombre cent soixante-dix repas servis ce jour[777]. Cela suppose de fait la présence d'une certaine quantité de « main d'œuvre » afin d'assurer la préparation des repas. Les discours récoltés indiquent encore une forte présence féminine au niveau des tâches militantes relatives à la cuisine.

> « *Y en a qui ont fait la cuisine, y en a qu'ont fait la coiffure...Chacun a fait ce... Moi je suis passée aux épluchures...une semaine, j'ai servi une semaine, puis je suis allée au café quinze jours je crois. Bon normalement on aurait dû faire le tour mais...pas forcément* ! », (Mireille, OS horlogerie).

> « *Y avait des fois on faisait...y avait aussi...ils faisaient à manger alors des fois on allait aussi aider s'il fallait aider à...à la...Où ils faisaient le...où ils nourrissaient tous les… Oui c'était pas mal. Oui.* », (Edith, Employée services administratifs).

Dans le premier extrait, une ancienne ouvrière fait état de sa participation à la commission « restaurant » à travers l'évocation de différentes tâches. Comparativement, on observe une absence de référence à de tels travaux au sein de notre population masculine. Il est donc possible d'y voir une conservation des rôles sexués dans leur forme antérieure. D'autant plus que la « rotation des postes » ne semble pas non plus avoir été effective pour ce type de tâches militantes, fortement corrélées à l'ordre domestique. Le deuxième extrait est davantage marqué par la difficulté de discourir sur les tâches réalisées en cuisine. Elles apparaissent en outre non pas conçues comme un « travail », encore moins militant, mais plutôt une « aide » apportée pour ainsi dire « naturellement », soit qui relèverait d'une forte intériorisation. A ce titre, il est possible de souligner que la commission « restaurant » est gérée par un homme, « *Horloger de formation* »[778]. De sorte que les assignations antérieures sont dans ce cas doublement reproduites, sur les plans hiérarchique et domestique. Enfin, la prévalence des femmes à la commission « garderie » est de même aisément observable.

> « *Disons que lui c'est sûr que il allait pas à l'école donc je l'emmenais avec moi quoi. Alors que ma fille elle allait à l'école quoi. (…) Et donc on avait fait une garderie et moi...je m'étais mis à la garderie, bon ben en plus de...de faire les payes sauvages quoi...* », (Pierrette, Employée services administratifs)

[777] *Lip-Unité* n°2, 19 juillet 1973
[778] CHAMPEAU Thomas (2007), *op. cit.*, p. 81

« *Et puis oui quand y a eu le conflit après ils ont fait une garderie, puis comme j'avais un fils, et ben on le mettait à la garderie, on était à plusieurs et...on était à la garderie avec nos enfants quoi.* », (Martha, OS)

Ces extraits confirment la mobilisation des femmes de Lip dans des tâches militantes non seulement issues mais aussi imbriquées au travail qui leur est assigné dans la sphère domestique, exclusivement. De fait, seules des femmes parmi notre échantillon d'enquête évoquent leur travail au sein de la commission « garderie », et plus précisément des mères. Le bulletin d'information édité intra-luttes permet également d'accréditer cette présence exclusive des femmes : « *Pour la garde des enfants, s'étaient jointes aux femmes salariées de l'usine des épouses de cadres et de militants* », ou encore « *les animatrices de la garderie* »[779]. On peut à ce titre noter que les femmes ne sont à aucun moment désignées comme des militantes, à *fortiori* lorsqu'elles assument ce type de tâche, signe supplémentaire du maintien de l'écart entre les rôles sexués. Ainsi, les tâches militantes relatives au « *maternage* »[780] sont assumées exclusivement par des femmes, conformément aux principes traditionnels de la division sexuée du travail. Plus largement, l'analyse de la répartition des tâches militantes domestiques intra-luttes met en évidence une continuité par rapport aux assignations antérieures. Quand bien même ces tâches sont « prises » dans le travail militant, elles ne sont pas considérées comme étant à proprement parler militantes. La commission « garderie » mérite d'autant plus attention qu'elle permet de repérer nettement la continuité des logiques d'invisibilisation et d'infériorisation qui touchent les travaux féminins.

2.1.2.2. La naturalisation des tâches militantes féminines

Comme nous venons de le voir, l'assignation exclusive des femmes au travail domestique s'est maintenue, quand bien même ce dernier est intégré à des activités militantes. C'est ce qui explique en partie l'invisibilisation du travail militant fourni par les femmes de Lip. Pourtant, il est possible de relever la présence d'initiatives féminines intra-luttes, à travers notamment la création des commissions « garderie » ou « couture »[781]. Mais au demeurant, les tâches exécutées par les femmes de Lip dans le cadre de ces commissions « non-mixtes »

[779] *Lip-Unité* n°7 – 2ème série, Novembre 1976
[780] HOGGART Richard (1957), *La culture du pauvre*, Paris, Les Editions de Minuit (Réédition 2007), p. 90
[781] *Lip-Unité* n° 6 – 2ème série, Novembre 1976

continuent de les renvoyer à des qualités conçues comme « naturelles ». Cela n'est pas sans rapport avec le fait qu'elles y mobilisent des « *compétences et ressources acquises dans la sphère des activités familiales* »[782]. A ce titre, la garde des enfants organisée au niveau de la commission « garderie » se trouve particulièrement en adéquation avec les rôles traditionnels féminins. Les femmes de Lip restent effectivement assignées aux tâches éducatives en raison de cette double condition d'« *ouvrière-mère* »[783]. Ainsi, la survenue de la grève permet de constater la permanence des effets d'invisibilisation et de naturalisation induits par les appartenances conjointes de sexe et de classe.

La commission « garderie » apparait davantage structurée et fonctionnelle au cours de la seconde période de grève[784]. Etant donné la non-mixité repérable dans cette commission, il importe de mieux connaître la population féminine qui y a travaillé. D'après notre échantillon d'enquête, six femmes affirment s'être inscrites à la commission « garderie » dans le temps des luttes pour l'emploi. Elles sont donc minoritaires parmi notre population féminine. Cela signifie qu'il existe des variables explicatives à cette inscription différentielle des femmes dans ce type de tâches militantes issues du travail domestique. C'est pourquoi, une comparaison s'impose entre notre population de femmes ayant évoqué avoir participé à la commission « garderie » et celles qui n'y font pas référence. La répartition apparait comme suit :

Tableau n°4 : Statuts familiaux des femmes enquêtées en fonction du travail à la garderie

	Femmes inscrites à la commission « garderie »	Femmes non-inscrites à la commission « garderie »
Mariées	6	11
Non-Mariées	0	4
Enfant(s)	6	8
Pas d'enfant	0	6
Enfant(s) ayant moins de 5 ans	5	2
Enfant(s) entre 5 et 10 ans	1	6
Enfant(s) de plus de 10 ans	0	1

[782] FILLIEULE Olivier (2009), « Travail militant, action collective et rapports de genre », *in* Patricia Roux (dir.) et Olivier Fillieule, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, p. 48
[783] LACHAT Stéphanie (2014), *Les pionnières du temps. Vies professionnelles et familiales des ouvrières de l'industrie horlogère Suisse (1870-1970*), Neuchâtel, Editions Alphil, Presses universitaires suisses, p. 247
[784] *Lip-Unité* n°7 – 2ème série, Novembre 1976

Ce tableau permet de dresser le profil des femmes de Lip qui ont travaillé à la commission « garderie » dans le temps des luttes pour l'emploi : des femmes mariées avec des enfants en bas âge, ayant plutôt moins de cinq ans. De fait, l'inscription des femmes dans la commission « garderie » est très explicitement corrélée aux statuts qu'elles occupent dans la sphère familiale. Ce sont les mères qui sont davantage mobilisées pour garder des enfants, y compris les leurs. Nous nous attarderons dans la partie suivante sur le travail de conciliation entre les sphères militante et familiale qui continue par là même d'être attendu des femmes de Lip. A ce stade, il convient surtout de souligner que les tâches militantes assignées prioritairement aux femmes sont étroitement liées aux rôles traditionnels, et constituent ainsi une « *expression naturelle de leur rôle* »[785]. Aussi, la présence exclusive des femmes dans cette commission parait d'autant plus « évidente » que les tâches endossées correspondent avant tout au rôle maternel. Par ailleurs, la mise en place d'une garderie nécessite de se doter d'une organisation concrète de travail : trouver des locaux, les rendre adaptés à l'accueil d'enfants, trouver des volontaires pour les garder, établir un système de rotation etc. Ce faisant, il semble que ce soit l'assistante sociale qui ait endossé des fonctions de coordinatrice, comme peuvent l'indiquer les propos qui suivent :

> « *On va voir l'assistante sociale de chez Lip, puis j'y dis, 'dis, Georgette, on pourrait pas...trouver des locaux là, y a assez de place dans l'usine, faire des beaux locaux là, les repeindre, les nettoyer, puis faire une crèche, une garderie ?'. Et on a monté notre garderie. Oui. Et de là on a continué, j'ai essayé de mettre les mamans avec la Georgette, pour qu'elle les mette...qu'elles s'occupent de leurs enfants, qu'elles s'en aillent des ateliers ou...ou n'importe, pour venir s'occuper de leurs enfants chacune à leur tour.* », (Claudine, OS usinage).

Cette ancienne ouvrière revient sur l'initiation de la commission « garderie », définie comme un moyen pour les ouvrières-mères de garder leurs enfants tout en s'inscrivant dans les activités militantes. Elle fait alors référence à l'assistante sociale, identifiée comme une personne ressource dans la mise en place de cette commission. De fait, celle-ci n'appartient pas au groupe des ouvrières et semble précisément plus légitime pour endosser des fonctions d'organisation ou de gestion. Cela étant, le métier de l'assistante sociale est « *caractérisé*

[785] BENELLI Natalie, MODAK Marianne (2010), « Analyser un objet invisible : le travail de *care* », *Revue française de sociologie*, Vol. 51, p. 40

historiquement par la lente, difficile et imparfaite déprise de son origine familiale »[786]. De sorte que l'assistante sociale demeure également assignée à des tâches en adéquation avec les rôles traditionnels féminins, tout en conservant un statut plus élevé que les ouvrières. En ce sens, les logiques de naturalisation qui touchent les tâches militantes domestiques sont effectivement modulées par l'intrication des rapports sociaux – de classe et de sexe.

Enfin, il est possible de s'arrêter un instant sur la manière dont les commissions féminines sont décrites dans les pages du bulletin d'information intra-luttes. L'existence de la garderie est ainsi présentée comme relevant d'une entente « naturelle » entre femmes, une émergence spontanée : « *une entente entre elles, non formelle, spontanée, silencieuse, permettait selon leur goût, aux unes de s'occuper avec adresse des tous petits et aux autres de distraire les plus grands. Eh oui, les femmes s'entendent en groupe ou en équipe*. »[787]. La dernière phrase marque ainsi plutôt la persistance des stéréotypes sexués[788]. De surcroit, les qualificatifs employés dans la description renvoient aux qualités attribuées « par nature » aux femmes, en vertu des rôles traditionnels – d'épouse et mère. Cela apparait de manière également marquée pour la commission « couture », rattachée dès les premières lignes à une figure infantile à travers les termes « *la petite dernière* »[789], ou encore « *discrètement, peut-être trop discrètement, elles se sont organisées* »[790]. Ainsi, l'inscription des femmes de Lip dans des tâches militantes issues du travail domestique tend à favoriser la naturalisation des compétences qu'elles mettent pourtant au service des luttes pour l'emploi de Lip.

Ces différents éléments nous ont permis de montrer que la répartition des tâches militantes s'inscrit en conformité par rapport aux assignations antérieures, à *fortiori* pour ce qui concerne les tâches issues du travail domestique. Ces tâches ne sont en outre pas conçues comme relevant à proprement parler de la « militance », étant donné aussi les logiques d'invisibilisation et de naturalisation qui continuent de leur être attachées. C'est ce qui explique en partie la conservation des prérogatives masculines dans les activités militantes issues des pratiques syndicales.

---

[786] D'après une étude effectuée auprès des assistants sociaux. *In* BENELLI Natalie, MODAK Marianne (2010), « Analyser un objet invisible : le travail de *care* », *Revue française de sociologie*, Vol. 51, p. 57
[787] *Lip-Unité* n°7 – 2ème série, Novembre 1976
[788] En référence à la thématique des jalousies répandue dans les représentations dominantes et qui empêche les ouvrières de s'identifier à un groupe d'appartenance « femmes ». D'après KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles*, Paris, La Dispute, p. 259
[789] *Lip-Unité* n°6 – 2ème série, Novembre 1976
[790] *Ibidem*

2.1.3. Les tâches militantes issues des pratiques syndicales

Dans les paragraphes qui suivent, il convient de s'intéresser aux tâches militantes qui s'inscrivent expressément dans le champ du militantisme. La participation à des manifestations, la rédaction et la distribution de tracts ou le collage d'affiches sont par exemple des pratiques auparavant circonscrites aux organisations syndicales. De fait, il s'agit de tâches « *jusque-là monopolisées par les hommes* »[791] et pour lesquelles les femmes de Lip disposent d'une moindre expérience, donc d'une moindre légitimité. En outre, le champ des activités militantes demeure sous-tendu par des représentations viriles qui ne font que renforcer l'illégitimité féminine. Aussi, la répartition des tâches militantes issues des pratiques syndicales laisse d'apparaitre le poids des assignations antérieures. En effet, les femmes de Lip se voient reléguées à des tâches subalternes, celles qui ne nécessitent pas – ou peu – de formation militante préalable. Elles se retrouvent dès lors dans une position de « novices », statut caractéristique d'une moindre légitimité. Enfin, l'absence de remise en question de l'idéologie de la virilité tend à garantir la conservation des prérogatives masculines dans le champ des activités militantes. Si les femmes de Lip effectuent des tâches qui leur étaient jusqu'alors inaccessibles, elles n'en demeurent pas moins contraintes de se conformer aux assignations traditionnelles.

2.1.3.1. Reléguées aux tâches subalternes

Comme nous avons pu le constater pour la période antérieure, le fonctionnement des instances syndicales obéit au système de carrière établi sur le modèle de l'ouvrier professionnel masculin. Cela signifie que les tâches assumées dans le dispositif syndical évoluent en fonction de l'ancienneté. De fait, les femmes de Lip occupent auparavant une place marginale dans les organisations syndicales de l'entreprise. Elles ne disposent pour la plupart d'aucune ancienneté en la matière. Aussi, leur insertion dans les activités à proprement parler militantes diffère nécessairement par rapport à leurs homologues masculins. Afin de le démontrer, il convient dans un premier temps de repérer les tâches militantes relatives aux « *répertoires d'action collective* »[792], celles qui sont plus précisément issues de formes d'action préexistantes en

[791] BARGEL Lucie (2013), « Socialisation politique », *in Dictionnaire Genre et science politique*, Presses de Sciences Po, pp. 468-480, [En Ligne], URL : <halshs_00869413>
[792] D'après C. Tilly, cité par NEVEU Éric (2005), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, p.19

matière de luttes collectives. La répartition observée laisse dès lors apparaître le poids des assignations antérieures, étant donné l'affectation prioritaire des femmes à des tâches militantes subalternes.

D'après les discours des enquêté.es, il est possible de repérer dix catégories de tâches, évoquées par les femmes et/ou les hommes interrogés à postériori. Sont citées des tâches qui correspondent à des « *formes routinisées d'expression d'une cause* »[793], telles que la participation à des manifestations ou des réunions publiques[794]. Tout comme celles qui renvoient aux supports de communication intra-luttes : rédaction et distribution de tracts, collage d'affiches. L'édition du bulletin d'information *Lip-Unité* est également prise en charge par des grévistes. La mise en grève avec occupation de l'usine induit en outre une présence constante sur le site de Palente, organisée en tours de garde, de « *jour comme de nuit* »[795]. La stratégie de « popularisation » adoptée déploie quant à elle le champ des activités militantes, à travers la participation à des « délégations »[796] ; lesquelles peuvent occasionner des prises de parole en dehors de l'assemblée générale. S'y ajoutent enfin les tâches qui visent à constituer un réseau de soutien aux luttes pour l'emploi de Lip auprès d'acteurs extérieurs[797]. Le tableau ci-après donne la répartition sexuée correspondante à ces tâches :

Tableau n'°5 : Répartition des tâches issues des pratiques syndicales en fonction du sexe

	Femmes	Hommes
Distribution de tracts	**4**	0
Gardes de nuit	7	6
Manifestations	**10**	4
Déplacements à l'extérieur	12	**18**
« Meetings »	9	**18**
Prise de parole	6	**14**
Collage d'affiches	**2**	0
Rédaction de tracts	0	**4**
Rédaction « Lip-Unité »	0	**4**
Réseautage	3	**12**

[793] NEVEU Eric (2005), *op. cit.*, p. 19
[794] Le terme employé par les grévistes est celui de « meetings ». *In Lip-Unité* n°4, 2 août 1973
[795] CHAMPEAU Thomas (2007), *op. cit.*, p. 46
[796] Terme employé dans le bulletin d'information, *Lip-Unité*, n°3, 27 juillet 1973. Des meetings de soutien sont prévus à l'occasion de la venue de ces délégations.
[797] A ce titre, on peut citer l'exemple du soutien recherché auprès des instances religieuses catholiques, souligné en particulier par DIJO Jean (2003), *op. cit.*, pp. 99-104

Ce tableau permet de constater que les gardes de nuit constituent le seul type de tâche qui se présente dans notre échantillon sous la forme d'une sexuation « *égalitaire* », soit partagée par les femmes et les hommes[798]. D'autres catégories de tâches se caractérisent par une sexuation « *non-mixte* » : seules des femmes ont mentionné avoir elles-mêmes pris part à la distribution de tracts ou au collage d'affiches. Par contre, la rédaction des tracts et du bulletin d'information relèvent de monopoles masculins. Enfin, il est possible d'observer des tâches « *à hégémonie* » avec une prévalence masculine : les hommes sont en effet plus nombreux à évoquer leur participation à des délégations, des « meetings », mais aussi à prendre la parole ou effectuer des démarches pour rallier des soutiens. Les femmes interrogées soulignent par contre davantage leur participation à des manifestations.

D'après les éléments présentés dans ce tableau, on constate donc une tendance selon laquelle les femmes de notre échantillon sont davantage cantonnées à des tâches d'exécutantes. En ce qui concerne les supports de communication intra-luttes, le différentiel sexué est particulièrement marqué : aux hommes reviennent des fonctions rédactionnelles, de conception, tandis que les femmes font office de « petites-mains », chargées de la diffusion des tracts. Relativement, les tâches qui nécessitent une certaine ancienneté militante sont prioritairement assumées par des hommes. C'est le cas à *fortiori* pour le travail de mise en réseau qui suppose de faire jouer ses relations, et convaincre du bien-fondé de la grève[799]. A l'opposé, les manifestations de rue ne sollicitent guère des savoir-faire particuliers. De même pour les gardes de nuit. Ces tâches ne requièrent finalement pas d'avoir une expérience militante au préalable.

Ainsi, la relégation des femmes de Lip à des tâches subalternes est avant tout le résultat des assignations antérieures – de genre et de classe – qui les ont maintenues précédemment en dehors de la sphère militante. Dépourvues d'ancienneté, elles accèdent prioritairement à des tâches militantes qui n'exigent pas forcément d'avoir une expérience préalable. Leur insertion dans les activités militantes issues des pratiques syndicales se caractérise de fait par un statut de « novices », comme permettent également de l'illustrer les propos des enquêtées.

---

[798] Nous reviendrons dans la dernière sous-partie sur les différences sexuées qui se redessinent par contre dans l'exécution de cette tâche.

[799] A titre d'exemple, Jean Divo fait exclusivement référence à des hommes dans le cas de la sollicitation des autorités religieuses : « *Ces deux militants ont la charge de contacter toutes les familles spirituelles, ce qui entend la hiérarchie, les paroisses et communautés catholiques, les protestants, les juifs et les francs-maçons* ». In DIVO Jean (2003), *op. cit.*, p. 101

2.1.3.2. Des militantes « novices »

Comme nous venons de le voir, les femmes de Lip sont prioritairement assignées à des tâches militantes subalternes, conformément aux assignations antérieures. En tant que militantes inexpérimentées, elles se trouvent de fait reléguées dans une position de « novices ». C'est ce que tendent à confirmer les discours tenus par les enquêtées ; plus particulièrement lorsqu'elles reviennent sur leur participation à des manifestations dans le temps des luttes pour l'emploi. Il s'agit effectivement d'un répertoire d'action qui « *sollicite le poids du nombre* »[800] et n'exige à priori pas de formation militante préalable. Cela étant, défiler dans la rue ne relève pas forcément de l'évidence pour des femmes auparavant écartées du champ des affaires politiques. Ainsi, l'analyse des discours permet d'appuyer la démonstration de la continuité des effets liés aux appartenances conjointes de sexe et de classe : l'inscription des femmes de Lip dans des tâches subalternes va de pair avec le statut de « novices » qui leur est assigné étant donné qu'elles sont exclues de la sphère des activités militantes au cours de la période antérieure.

D'après notre analyse des pratiques militantes, les femmes interrogées sont plus nombreuses que les hommes à évoquer leur participation à des manifestations. Il serait erroné cependant de faire de ce constat une généralité : les femmes de Lip n'ont pas forcément manifesté plus que leurs homologues masculins. Elles l'évoquent par contre davantage. Par ailleurs, d'autres études ont montré qu'il existe un « *rapport sexué à l'utilisation de la manifestation* »[801]. De fait, il y a une forme de coïncidence entre ce type d'action, qui permet d'afficher une mobilisation massive, et le manque d'expérience des femmes de Lip en matière de militantisme. Certaines manifestations ont en outre fait l'objet d'une publicisation importante. C'est le cas par exemple de la « Marche sur Besançon »[802], voulue comme un « *puissant rassemblement revendicatif* »[803], et où des milliers de personnes auraient participé[804]. Cela ne signifie pas pour autant que le fait de manifester dans la rue relève de l'évidence pour les femmes de Lip. Au contraire, les enquêtées évoquent parfois un sentiment de malaise quant à la possibilité d'être vue en train de défiler.

---

[800] NEVEU Eric (2005), *op. cit.*, p. 20
[801] DUNEZAT Xavier (1998), « Des mouvements sociaux sexués », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 19, n°2, p. 180
[802] *Lip-Unité* n°9, 14 septembre 1973
[803] *Lip-Unité* n°10, 21 septembre 1973
[804] « *En règle générale, les journalistes ont dit qu'il y avait entre 70 et 100 000 personnes* », *In* *Lip-Unité* n°11, 23 octobre 1973

« Mais la première fois qu'on a fait des manifs, ben...je cherchais pas à ce qu'on me voie hein ! (rires). Je me mettais au milieu de la...pour pas qu'on me voie ! Parce que j'avais des connaissances...vous savez dans le... (...) Alors je me cachais un peu, je voulais pas qu'on me voie, mais je sentais qu'il fallait que j'y aille quand même. », (Violette, Syndiquée à la CFDT).

« *Mais moi c'était une de mes premières manifestations, ben je dis c'est pas si évident que ça de manifester, hein on a l'air de dire, mais ça demande aussi...hein...une prise de position hein...* », (Pierrette, Non-Syndiquée).

Ces propos confirment l'absence de pratique militante antérieure pour ces enquêtées. Elles se rappellent d'ailleurs toutes deux leur première participation à une manifestation, ce qui n'apparait pas dans les discours masculins. Il est dès lors possible de déduire que pour les hommes, ce type de tâches militantes relève de l'évidence et ne mérite pas forcément d'être évoqué. Nous rejoignons sur ce point des études antérieures selon lesquelles « *les militants aguerris semblent assez insensibles au fait de manifester* »[805]. En revanche, la manifestation expose publiquement les femmes, lesquelles n'y sont pas forcément préparées. Le statut de militantes « novices » tend par là même à se voir confirmé. L'absence d'expérience des femmes, héritée des assignations antérieures, implique aussi qu'elles sont peu armées pour affronter les opinions contraires auxquelles elles peuvent être confrontées également dans l'espace public.

« *On distribuait des tracts donc encore avec Bernard Girardot, je me rappelle comme si c'était hier, on tendait des tracts pour expliquer notre conflit, on nous traitait de voleurs hein ! 'Allez donc travailler voleurs !', je suis remontée en pleurant hein. Ah si oh ben y a eu pleins de trucs comme ça.* », (Violette, Syndiquée à la CFDT).

Ces propos permettent d'illustrer l'aspect confrontant qui se noue dans l'occupation de l'espace public à des fins militantes. La réaction émotionnelle ne doit pas être analysée comme une spécificité – essentiellement – féminine mais bien plutôt rattachée à un statut de néophyte ; lequel résulte des assignations antérieures de sexe et de classe. Inexpérimentées et socialement

[805] DUNEZAT Xavier (1998), *op. cit.*, p. 181

construites pour se tenir en dehors des activités militantes, les femmes de Lip peuvent se trouver désarmées face aux accusations publiques. L'illégitimité qui sous-tend les pratiques de ces militantes « novices » trouve à s'expliquer aussi par le fait que les émotions sont traditionnellement renvoyées au « *statut inférieur de ce qui est féminin* »[806]. C'est d'autant plus le cas que l'activité militante continue d'être intégrée à une conception virile du « combat social », comme nous avions pu le constater au cours de la période antérieure concernant les instances syndicales.

2.1.3.3. L'absence de remise en cause de l'idéologie de la virilité

Le fonctionnement des organisations syndicales sur la période antérieure est marqué par une conception virile du militantisme. En ce sens, les ouvrières sont considérées comme les premières victimes d'un système de travail qui les exploite, ce qui nécessite une intervention syndicale qui se veut d'autant plus « musclée » et virulente[807]. Cette approche virile – qui contribue par ailleurs de délégitimer la présence des femmes dans la sphère militante – est également repérable dans le temps des luttes pour l'emploi de Lip. Elle s'immisce en outre dans la réalisation des tâches militantes issues des pratiques syndicales. D'autres études avant nous ont d'ores et déjà montré que « *les stratégies collectives de défense étaient toutes fortement structurées par la virilité* »[808]. Il en est de même dans le cas qui nous occupe, de sorte que l'insertion des femmes de Lip dans les activités militantes ne saurait aller à l'encontre des prérogatives masculines. De fait, la virilité apparait comme un élément à partir duquel les assignations antérieures trouvent à se pérenniser aussi au niveau des tâches intrinsèquement militantes.

D'après les discours des enquêté.es, il est possible d'observer la continuité d'effets de différenciation dans l'exécution des tâches militantes, liés notamment aux stéréotypes sexués. A ce titre, les gardes de nuit méritent attention puisque nous avons auparavant constaté qu'il s'agit d'une des rares activités « partagée »[809] par les femmes et les hommes de notre échantillon d'enquête. Cela ne signifie pas pour autant qu'elles font tout à fait la même chose qu'eux. C'est pourquoi, il convient de s'intéresser plus finement au déroulement des gardes de nuit. Il apparait alors que les rôles sexués n'en ressortent pas subvertis :

---

[806] CONTAMIN Jean-Gabriel (2007), *op. cit.*, p. 19
[807] Cf. *Supra* Chapitre I.
[808] D'après Danièle Kergoat, citée par DEJOURS Christophe (2010), « Subjectivité et travail », *in* X. Dunezat, J. Heinen, H. Hirata, R. Pfefferkorn, *Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, p. 124
[809] Soit réparties équitablement. D'après la typologie utilisée par Xavier Dunezat, (1998), *op. cit.*, p. 173

« *c'était vraiment du cinéma, on était dans la guitoune là, soi-disant on gardait l'entreprise, vous parlez on était cinq hein ! Y avait trois gars...oui trois filles, deux gars...Alors ils partaient faire le tour de...Fallait faire...c'était dit comme ça, fallait faire...histoire qu'on fait notre boulot, fallait faire le tour du parc, pour être sûrs qui vienne personne. Pareil pleine nuit, avec la lampe torche...Alors les hommes ils y allaient tous seuls le soir, puis nous on restait à l'intérieur dans notre guitoune, c'est eux qui le faisaient ça, pour nous. On rigolait, on disait 'si on vous voit pas revenir, qu'est-ce qu'on fait ? On appelle ?!'* », (Nicole, Syndiquée à la CFDT et Membre du comité d'action).

Tout d'abord, cet extrait rend compte de la composition mixte des équipes qui effectuent, par roulement, les gardes de nuit. Pour autant, le travail se réparti différemment entre les femmes et les hommes : elles restent *à l'intérieur* pendant que ces derniers font des rondes, dehors, la nuit. On retrouve bien ici une recomposition dans le travail militant des assignations traditionnelles. Le fait que les femmes ne sortent pas rappelle la restriction qui s'applique auparavant sur les mobilités féminines dans l'espace urbain : soit une « *exclusion à peu près totale de la nuit* »[810]. Elles restent dans ce qui est conçu comme un abri, en sécurité, là où les hommes sont enjoints à la prise de risque. Cela inclut plus largement une partition des activités militantes selon une référence à la virilité. L'extrait qui suit permet d'abonder en ce sens.

« *Ça m'a pas déplu de sortir des cadres...(...) de sortir très très loin, les ventes de montres c'était de la rigolade à côté quoi. Enfin pour moi, à l'époque...(...) Ben par exemple rebrancher le courant électrique sous tension... Ou rebrancher une canalisation de gaz comme ça...Pour alimenter l'usine en chauffage...Pour moi c'était des choses qui allaient très loin, mais personnellement j'ai jamais eu peur de ma vie, sauf à ces moments là. (...) Je faisais quelque chose d'illégal, mais surtout de difficile et de dangereux. Avec mes collègues, j'étais pas tout seul hein ! Mais on n'était pas nombreux hein ! On peut les compter sur les doigts d'une main ceux qui ont participé à ça. On n'était pas...oui c'était secret*. », (Francis, Syndiqué à la CFDT et Membre du comité d'action).

[810] DAGENAIS Huguette (1980), « Les femmes dans la ville et dans la sociologie urbaine : les multiples facettes d'une même oppression », *Anthropologie et sociétés*, Vol. 4, n°1

On « voit » bien à travers ces propos qu'une hiérarchie se redessine entre les tâches militantes à partir du facteur « risque ». Dès lors, les tâches les plus « risquées » sont définies positivement, en des termes qui tendent à les valoriser socialement : complexité, dangerosité, confidentialité. Cela souligne d'autant plus les barrières sexuées qui président à la réalisation de telles tâches. Conformément aux principes traditionnels de la division sexuée du travail, le risque relève d'une assignation masculine, en vertu de laquelle seuls les hommes peuvent accéder au discours « héroïque ». Relativement, les femmes sont assignées à la sécurité, ce qui participe de leur maintien dans une position subalterne dans les activités militantes. De sorte que « *la virilité s'édifie par contraste sur l'infériorité de la femme* »[811]. Cela apparait de manière très nette dans les discours qui évoquent les affrontements avec les forces de police. Les hommes continuent d'être assignés à une forme de « *vocation défensive* »[812] alors que les femmes apparaissent plutôt vulnérables, voire « sans défense ».

> « *Et le truc le pire, c'est à l'ANPE, quand on était à l'ANPE, qui sont venus nous déloger, alors là les syndicalistes nous avaient dit, on va s'asseoir par terre, parce que quand on est assis par terre, ils peuvent rien contre nous. Et ben...ils se sont pas gênés, ils ont fait un cordon, je me rappelle toujours de ça, et ils ont tous avancés comme ça à petits pas, jusqu'à venir sur nous, alors ils nous ont touchés, ils nous ont bousculé, on tombait les uns sur les autres, on criait : 'arrêtez y a des femmes enceintes !'. Ma sœur était enceinte la jeune...Aucune pitié. Alors là on s'est mises à pleurer, à sangloter parce que on aurait jamais cru que des hommes étaient capables de nous faire ça. (...) Les gars qui nous avaient dit 'vous risquez rien, mettez-vous assis par terre, vous risquez rien', après ils se sont...ils étaient fous quoi. Alors y en a après qui ont fait toutes sortes de trucs, moi j'ai un voisin là il avait...Il avait été vers un flic, il lui avait pris son fusil.* », (Odile, Syndiquée à la CFDT).

Dans cet extrait, cette ancienne ouvrière insiste sur la brutalité des forces de police. L'assaut des gardes mobiles est d'ailleurs conçu comme une violence masculine. Celle-ci parait d'autant plus inacceptable que certaines femmes sont enceintes. De fait, en même temps que la violence envers les femmes est dénoncée, la spécificité du corps des femmes est affirmée. Le

[811] PEZE Marie (2010), « Identité sociale et sexuée au travail » *in* X. Dunezat, J. Heinen, H. Hirata, R. Pfefferkorn, *Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, p. 139

[812] DEJOURS Christophe (2010), « Subjectivité et travail », *in op. cit. Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, p. 127

fait que des manifestants réagissent de manière violente à leur tour est alors perçu comme un acte de défense légitime. La riposte que les hommes de Lip opposent aux forces de police se voit donc justifiée par la vulnérabilité – naturelle – des femmes. La permanence de l'idéologie de la virilité implique le maintien d'un mode de fonctionnement selon lequel ce sont plutôt des hommes qui prennent en charge la « défense » des femmes. C'est aussi pourquoi elles se voient écartées de tâches qui présentent un taux de risque élevé, et plus largement de celles qui correspondent aux prérogatives masculines. Les hommes ayant intériorisé une vision de la virilité comme « *capacité de conflit* »[813], demeurent toujours plus légitimes que les femmes dans la sphère des activités militantes.

Ainsi, le poids des assignations antérieures imprègne fortement la répartition des tâches militantes issues des pratiques syndicales. Inexpérimentées en matière de militantisme, les femmes de Lip sont reléguées prioritairement à des tâches subalternes, conformément au dispositif antérieur basé sur l'ancienneté. En tant que « novices », elles occupent un statut inférieur par rapport à leurs homologues masculins, ce qui continue de leur conférer une moindre légitimité dans le fait même de militer. Enfin, la répartition du travail militant s'avère sous tendue par une conception virile de la lutte, laquelle tend à cantonner les femmes à des tâches conformes aux assignations traditionnelles ; ce qui préserve d'autant mieux les prérogatives masculines dans le champ des activités militantes.

De cette façon, la division sexuée du travail militant qui caractérise les luttes pour l'emploi de Lip relève d'une forme traditionnelle. Les tâches relatives à la production sont assurées à travers le maintien des postes, ce qui signifie que les femmes conservent un statut marqué par l'infériorité hiérarchique et l'absence de légitimité technique aussi pendant les grèves. De même, elles sont prioritairement assignées à des « *activités qui consistent à s'occuper des autres* »[814]. Cela laisse d'ailleurs présager de la continuité des attentes qui pèsent traditionnellement sur les femmes en vertu des rôles qu'elles occupent dans la sphère privée. Dans pareil cas, ce sont elles les premières dépositaires de l'articulation entre le travail militant et domestique.

[813] FILLIEULE Olivier (2009), « Travail militant, action collective et rapports de genre », *in op. cit.*, p. 55
[814] D'après Carol Gilligan, citée par MOLINIER Pascale (2010), « Au-delà de la féminité et du maternel, le travail du *care* », *Champs psy*, n°58, p. 161

2.2. L'articulation entre travail militant et sphère privée

La survenue des luttes pour l'emploi de Lip s'accompagne comme nous venons de le voir d'une implication importante des femmes dans le travail militant. Cela n'implique pas pour autant qu'elles doivent cesser de *faire le lien* entre les tâches qu'elles assument dans le cadre des luttes et celles qui leur reviennent en vertu des rôles qu'elles occupent dans la sphère privée. L'analyse de la division sexuée du travail militant rend effectivement visible la continuité de l'assignation aux femmes du travail de conciliation entre les différentes sphères de vie. C'est ce que désigne plus précisément le terme « *articulation* »[815]. De fait, il s'agit de s'intéresser à présent aux interactions entre les activités militantes et les pratiques de la vie quotidienne. Comme d'autres études l'ont pointé avant nous, la dimension de classe pèse lourdement sur la forme que prend cette articulation : les femmes des milieux populaires ont traditionnellement une plus grande difficulté à se départir du statut de « *bonne ménagère et de bonne mère* » au profit des activités militantes[816]. Cela signifie que la primauté des rôles traditionnels – d'épouse et mère – intériorisée par les femmes de Lip au cours de la période antérieure, en raison des appartenances conjointes de sexe et de classe, apparait conservée aussi dans le temps des luttes pour l'emploi.

Dans un deuxième temps, l'analyse du travail de conciliation entre les rôles traditionnels et le travail militant rend également visible la conservation d'un plus grand contrôle social sur les pratiques féminines. Cela peut renvoyer notamment à « *la nature genrée du 'contrat sexuel' qui lie les femmes aux hommes dans toutes les sociétés gouvernées par la complémentarité des sexes* »[817]. Somme toute, l'insertion des femmes de Lip dans les tâches militantes est empreinte d'une moralisation qui ne s'applique en revanche pas aux pratiques masculines. Dans un contexte sociétal marqué par la libéralisation des mœurs, la continuité de la dimension restrictive liée à l'institution du mariage ne fait que confirmer la permanence d'une division sexuée du travail traditionnelle. Autrement dit, une contrainte sociale pèse encore de tout son poids sur le comportement des femmes[818]. Ainsi, l'analyse de l'articulation entre travail militant et sphère privée laisse apparaître une double conservation des assignations traditionnelles issues des appartenances conjointes de sexe et de classe.

---

[815] LACHAT Stéphanie (2014), *Les pionnières du temps. Vies professionnelles et familiales des ouvrières de l'industrie horlogère Suisse (1870-1970*), Neuchâtel, Presses universitaires suisses, p. 26
[816] D'après Margaret Maruani, citée par FILLIEULE Olivier (2009), *op. cit.*, p. 57
[817] D'après Jeff GOODWIN, cité par FILLIEULE Olivier et ROUX Patricia (2009), *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de la fondation nationale des Sciences Politiques, p. 19
[818] TABET Paola (2010), « La grande arnaque. L'expropriation de la sexualité des femmes », *in* Bidet-Mordrel Annie (dir.), *Les rapports sociaux de sexe*, Paris, PUF, p. 117

2.2.1. La conservation de la primauté des rôles traditionnels

La socialisation des femmes et des hommes de Lip est marquée par la prédominance du modèle de la mère au foyer[819]. Bien que les trajectoires de notre population féminine apparaissent en rupture par rapport à la référence maternelle, avec l'inscription dans le travail salarié, les statuts d'épouse et de mère n'en demeurent pas moins déterminants. En effet, la présence auprès des enfants tout comme le maintien de la continuité du foyer constituent des impératifs largement intériorisés par les ouvrières de Lip. Lorsque les luttes pour l'emploi surviennent, l'injonction de primauté attachée aux rôles traditionnels féminins ne s'achève en fait pas. Mais encore, une telle continuité nécessite la mise en œuvre d'ajustements, ceux-là même qui permettent de concilier le travail militant avec les tâches assignées – exclusivement – aux femmes dans l'ordre domestique. A ce titre, il est possible de reprendre le terme d'« *arrangement social* »[820] utilisé habituellement pour décrire la situation des femmes aux prises avec l'articulation famille/emploi. Les femmes de Lip peuvent militer, mais à certaines conditions, relatives au maintien des rôles traditionnels féminins. Cela n'est jamais autant visible que sur la question des déplacements intra-luttes. En effet, une analyse comparée des voyages à l'extérieur à partir de notre échantillon d'enquête permet de mettre en évidence le poids indéniable des rôles familiaux pour les femmes, lesquels impactent directement leur inscription dans les activités militantes.

2.2.1.1. Epouses et mères avant tout

Dans le temps des luttes pour l'emploi, les femmes de Lip s'éloignent en fait peu de la norme antérieure voulant que les mères restent à proximité de leurs enfants. Conformément aux pratiques couramment observées chez les femmes de la classe ouvrière, elles continuent d'investir positivement les « *identités sexuelles traditionnelles* »[821]. Cela peut expliquer un premier constat, en accord avec des analyses précédentes selon lesquelles « *l'investissement des*

[819] Cf. *Supra* Chapitre I.
[820] STUDER Brigitte (1995), « Genre et classe dans le mouvement ouvrier. L'arrangement social autour de la législation protectrice du travail au tournant du siècle », *in* J. Batou, M. Cerutti, C. Heimberg (dir.), *Pour une histoire des gens sans Histoire. Ouvriers, exclues et rebelles en Suisse (XIXe-XXe siècles)*, Lausanne, Editions d'en bas, pp. 121-136
[821] SCHWARTZ Olivier (1990), *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF, p. 206

femmes est plus mesuré dans les activités militantes en raison à la fois des contraintes qui pèsent sur elles mais aussi d'échelles de valeurs qui leur font souvent vouloir préserver la sphère des activités familiales »[822]. L'intrication des différentes sphères de vie doit donc se comprendre au regard des appartenances conjointes de sexe et de classe. Pour les femmes de Lip, un investissement prononcé dans les activités militantes leur fait courir le risque de contredire la définition traditionnelle des rôles qui leur sont assignés en vertu des statuts qu'elles occupent dans la sphère domestique. Aussi, la survenue de la grève produit pour certaines une forme de « retour au foyer » ; en ce sens que le temps rendu disponible par le contexte de luttes est mis à profit d'une conformité plus grande avec les rôles traditionnels.

D'après le référentiel des tâches militantes établi à partir des discours des personnes enquêtées[823], il est possible de mettre en relation le nombre de tâches « déclarées » par les femmes et les hommes interrogés et leur situation familiale. De fait, la moyenne est de 10,5 tâches pour les hommes mariés avec enfants. Le chiffre est significativement inférieur pour les femmes mariées, avec 4,5 tâches déclarées en moyenne. Cela diminue encore pour celles qui sont mariées et ont des enfants, avec une moyenne de 3,2 tâches. En revanche, la moyenne s'élève à 9 tâches pour les femmes mariées qui n'ont pas d'enfant lors de la première grève. Alors que le statut d'épouse, et qui plus est celui de mère, semblent freiner l'inscription des femmes de Lip dans les activités militantes, la situation familiale impacte peu les pratiques masculines. C'est ce que permettent également d'illustrer les propos tenus par les enquêtées.

> *« Y avait aussi la vie familiale qui jouait un petit peu là-dedans hein, parce quand on vient de se marier, qu'on a des enfants, qu'on a du souci, qu'on a...On est quand même moins impliquée, on a quand même autre chose à penser...*
> – *Ben on a une vie de famille à côté hein !*
> – *Nous on se trouvait juste au moment qu'on se mariait puis qu'on avait les enfants, donc ça prenait quand même un petit peu sur... (…) Moi je me mariais, je construisais, j'avais un gamin qui était malade, après j'ai eu un autre gamin, tu sais tout ça dans ces périodes-là, on peut pas être aussi impliquée quand c'est comme ça...On a autre chose...* », (Isabelle, Mariée, Deux enfants et Juliette, Mariée, Un enfant).

D'après cet extrait, il apparait très nettement que l'engagement militant passe au second plan par rapport aux rôles occupés dans la sphère domestique. A postériori, le lien entre la

[822] D'après Margaret Maruani, citée par FILLIEULE Olivier (2009), *op. cit.*, p. 56
[823] Cf. Annexe n°9

situation familiale et un moindre degré d'implication dans les tâches militantes est affirmé. De plus, la primauté accordée au groupe domestique – enfants, époux, maison – est conçue comme tout à fait légitime. Ainsi, il est possible de mettre en évidence « *la disponibilité biographique comme facteur de l'engagement militant* »[824] en ce qui concerne les femmes de Lip. Cela confirme bien des observations antérieures selon lesquelles les femmes ont plus de mal que les hommes à faire primer les activités militantes sur leurs rôles dans la sphère privée. Par ailleurs, les discours féminins ont tendance à insister davantage sur l'inaltérabilité du rôle maternel.

> « *Mais faut bien vous dire que les femmes elles avaient pas la partie facile parce que...des femmes qu'ont des enfants, c'est pas pareil, les hommes ils partaient, c'était la mère qui était à la maison avec les enfants. Puis c'est presque logique hein ? Moi je...On m'aurait dit...ça peut faire...si j'avais eu des enfants...tu pars ? J'aurais pas pu moi il me semble.* », (Violette, Mariée, Sans enfant).

Dans ses propos, cette ancienne ouvrière pointe à la fois des différences entre les femmes et les hommes mais aussi entre les femmes elles-mêmes, selon les statuts qu'elles occupent dans la sphère privée. De fait, l'investissement des pères dans l'activité militante et conjointement l'assignation exclusive des mères à la garde des enfants ne sont pas remis en question. Par contre, l'enquêtée suppose qu'elle ne se serait pas investi de la même manière dans le travail militant si elle avait eu des enfants. Ainsi reprend-elle à son compte la norme selon laquelle le statut de mère implique de faire « *prévaloir la présence auprès des enfants* »[825] sur toute autre forme d'activité. Cela ne signifie pas pour autant que toutes les mères ne dérogent pas à cette injonction traditionnelle. Mais dès lors, elles sont particulièrement exposées du fait de cet écartement de la norme intériorisée.

> « *Nous les femmes qui avions des filles...on a été un peu...on les a laissé un peu à l'abandon quand même...Moi je faisais 28 000 km par an pour aller vendre les montres, j'étais pas souvent là. J'avais deux filles...donc...quand même...* », (Mireille, Mariée, Deux enfants).

---

[824] D'après l'étude menée par Douglas Mc Adam en 1988. *In* NEVEU Éric (2005), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, p. 71

[825] BLOCH Françoise, BUISSON Monique, MERMET Jean-Claude (1991), « L'activité féminine : une affaire de familles », *Sociologie du travail*, n°2, Vol. 33, p. 263

L'action conjointe des systèmes de domination sociale fait porter aux ouvrières-mères qui se sont écartées des rôles traditionnels une responsabilité par rapport à leurs enfants. L'utilisation du terme « abandon » traduit en ce sens la permanence du principe opératoire de primauté maternelle. De fait, le phénomène sous-jacent de « *culpabilisation des mères* »[826] peut être analysé comme un effet inhérent aux appartenances de sexe et de classe. En outre, l'inégale répartition du travail parental au sein du couple n'est pas pointée. Ainsi, la conservation des assignations traditionnelles ne fait que se confirmer. Cela apparait de manière plus exacerbée chez certaines de nos enquêtées qui ne se sont pas éloignées de la norme mais au contraire ont surinvesti le rôle maternel dans le temps des luttes pour l'emploi de Lip.

> « *Moi j'avais des enfants en bas âge et je faisais...ce qu'il fallait et puis je rentrais pour mes enfants, voilà. (…) Mon mari il a fait plus de choses que moi mais lui il était plus libre hein, il avait moins d'obligations que moi avec les enfants hein...Alors...Puis comme il participait je disais bon...il en fait assez ! Me suis un peu reposée sur lui... (…) Mais aller là-bas pour tricoter ou faire des trucs non. J'avais autre chose à faire, voilà je pensais que mes enfants ils avaient plus besoin de moi ici que...que moi là-bas à faire...voilà.* », (Joëlle, Mariée, Deux enfants).

Pour cette enquêtée, la survenue de la grève semble plutôt se traduire par un « retour à l'espace domestique », avec un repli sur le maternage et la garde des enfants. Cette attitude peut se lire comme une mise en conformité avec le modèle hérité de la mère au foyer. Comme dans l'extrait précédent, la présence de l'époux et père n'est pas attendue. Ici, le conjoint fait en outre partie des salariés de Lip grévistes. Ces propos indiquent alors que le fonctionnement du groupe domestique repose sur la complémentarité entre les sexes : l'enquêtée se consacre prioritairement au travail reproductif tandis que son époux s'investi dans le travail militant. De fait, la survenue de la grève peut se traduire pour certaines femmes par un surinvestissement des rôles traditionnels. En cela, il ne faut pas négliger le rapport au temps que développent les femmes-ouvrières, à savoir que « *l'importance accordée au temps peut également être décisive en ce qui concerne leur repli sur la sphère individuelle* »[827]. Ainsi, le choix de consacrer une plus grande partie de son temps aux tâches domestiques ne fait que révéler la continuité de la primauté des rôles d'épouse et mère. La division sexuée du travail apparait donc maintenue

[826] BLUNDEN Katherine (1982), *Femmes au foyer : une mythification de la Révolution Industrielle*, Paris, Payot, p. 82
[827] KERGOAT Danièle (1982), *Les ouvrières*, Paris, Le Sycomore, p. 112

dans sa structure traditionnelle. Néanmoins, le contexte de luttes rend observable les modalités d'ajustement selon lesquelles les femmes de Lip parviennent à concilier les différentes activités.

2.2.1.2. Assignées au travail de conciliation

Avant les luttes, la vie des femmes qui travaillent dans l'entreprise Lip, comme d'autres ouvrières à la même époque, se caractérise par la logique de la « *double-tâche* », celle-là même qui vise à permettre aux femmes de remplir leurs fonctions domestiques tout en étant actives[828]. De même, elles doivent pendant les luttes pour l'emploi concilier ce qui relève du quotidien et l'activité militante. Ceci d'autant plus que comme nous venons de le voir, il n'y a pas de réaménagement de la division sexuée du travail au sein des couples. Contrairement à leurs époux, à plus forte raison militants, les femmes sont « *sur tous les fronts, 'publics' et 'privés', liant le 'politique' au 'personnel'* »[829]. Les tâches militantes dans lesquelles elles s'inscrivent sont en ce sens indissociables des tâches domestiques qui continuent de leur être assignées exclusivement. La conciliation peut dès lors être rendue visible dans la présence des enfants à leurs côtés dans le cadre des activités militantes, mais aussi dans l'empiètement de ces dernières sur la vie domestique. L'analyse du travail de conciliation mène à constater que les femmes de Lip s'inscrivent dans les tâches militantes sans pour autant que les assignations traditionnelles qui pèsent sur elles ne soient remises en question.

La première lutte pour l'emploi de Lip survient en juin 1973, soit à l'orée de la période de vacances scolaires annuelle. La question de la garde des enfants se pose donc de manière exacerbée. De même pour la deuxième lutte, qui s'étend quant à elle sur plusieurs années. A ce titre, la création de la commission « garderie » peut être analysée comme une matérialisation du travail de conciliation continuant de reposer sur les femmes. Comme nous l'avons évoqué, les « *animatrices* »[830] de la garderie sont plus exactement des mères qui, par ce moyen, concilient travail militant et domestique. Si la commission « garderie » constitue un aspect éminemment visible du travail de conciliation assumé par les femmes dans le temps des luttes, d'autres modalités d'ajustement sont repérables d'après les discours tenus par les femmes

[828] LACHAT Stéphanie (2014), *Les pionnières du temps. Vies professionnelles et familiales des ouvrières de l'industrie horlogère Suisse (1870-1970*), Neuchâtel, Editions Alphil, Presses universitaires suisses, p. 225
[829] ROUX Patricia, PERRIER Céline, PANOTIER Gaël, COSSY Valérie (2005), « Le militantisme n'échappe pas au patriarcat », *Nouvelles questions féministes*, Politix, Vol. 24, p. 6
[830] Terme « officiel » employé dans le bulletin d'information intra-luttes. *Lip-Unité* n°7 – 2ème série, Novembre 1976.

enquêtées. Le recours à un mode de garde extérieur ainsi que la superposition des activités sont des éléments de conciliation. Les propos qui suivent permettent de l'expliciter :

> « *Ben oui, la journée je savais que...elle était chez mes parents, elle pouvait pas être mieux. Donc oui ils s'en occupaient et puis voilà hein. Moi je…oui je la prenais le soir. Autrement...y avait eu une manif de femmes, j'ai pas retrouvé non plus cette photo, on était toutes descendues, je me rappelle c'était que des femmes, je me rappelle j'avais ma fille sur mes bras, ben elle devait avoir à peu près...deux ans hein, c'était place Saint-Pierre...* » (Nicole, Mariée, Un enfant).

Plusieurs informations méritent attention dans cet extrait. Premièrement, l'enquêtée indique que sa fille – née en 1971 – est habituellement gardée par les grands-parents maternels. De fait, les solidarités familiales facilitent la conciliation des différentes activités féminines, étant donné notamment la gratuité de ce mode informel de garde. De plus, cette préférence peut être liée à des raisons culturelles en vertu desquelles, dans les milieux ouvriers, le parent est crédité d'une plus grande confiance que le service de garde[831]. Ce type de conciliation est également repérable chez d'autres femmes interrogées : elles disent avoir confié leurs enfants plutôt à des membres féminins de leur famille (mère ou sœur). De sorte que la personne assignée à la garde des enfants demeure une figure féminine de l'ordre maternel. Ainsi, la conciliation entre travail militant et domestique repose exclusivement sur les mères qui sollicitent en priorité les femmes de leur famille pour la garde de leurs enfants. Dans un second temps, l'extrait cité laisse d'apparaître l'imbrication des pratiques qui relèvent du travail militant et du travail domestique. Il s'agit en ce cas de la participation à une manifestation accompagnée de son enfant. Ceci est évoqué également par d'autres femmes au cours de notre enquête.

> « *moi j'ai eu ma filleule (...) et ben toute petite on l'emmenait aux manifs. Devant la préfecture et tout ça. Les gens n'en revenaient pas parce que la gosse elle disait, elle disait le soir à sa mère qui était pas une syndicaliste, c'est pas une...ni une non gréviste non plus. Elle disait 'tu sais avec la marraine, et ben on a été donner des cacahuètes aux CRS !' Oui oui ! (rires).* », (Claudine, Mariée, Un enfant).

[831] DECHAUX Jean-Hugues (1994), « Les échanges dans la parenté accentuent-ils les inégalités ? », *Sociétés Contemporaines*, n°17, p. 79

« *Je participais à tout, à la marche qu'y a eu j'étais dedans, toutes les manifestations qu'y avaient en ville j'y étais voilà. (...) Donc mon fils a connu toutes les manifs, il trainait toujours avec nous* », (Diane, Mariée, Un enfant).

D'après ces extraits, la présence des enfants avec les femmes Lip lors des manifestations semble avoir été récurrente dans les contextes de luttes. Cela n'apparait par contre pas dans les discours masculins. C'est donc une autre modalité du travail de conciliation, lequel relève d'une assignation exclusivement féminine. Les femmes de Lip ne peuvent se déprendre des obligations qui pèsent sur elles en tant que mères, y compris lorsqu'elles s'inscrivent dans des activités militantes. Le travail domestique déborde sur le travail militant et inversement. En ce qui concerne les manifestations, leur façon d'occuper l'espace urbain continue en outre d'être déterminée et structurée par le travail domestique[832]. Ainsi, la venue des enfants aux manifestations aux côtés de leur mère indique une conciliation conforme aux rôles intériorisés au cours de la période antérieure. Par ailleurs, il reste à aborder un dernier aspect de l'impact réciproque des activités militantes sur les tâches domestiques : lorsque le travail militant s'effectue depuis le domicile. L'exemple de l'accueil des sympathisants est particulièrement significatif.

« *Alors il a défilé pas mal de monde, alors ça m'a beaucoup occupée. Puis en même temps...Et ben c'était ma manière à moi de participer, et puis en plus, quand vous voyez du monde, vous avez pas le temps de penser à vous, vous vous intéressez aussi...(...) Et puis ça vous... redonne du moral quand vous voyez qu'il y a du monde qui s'intéresse un peu à votre cas, moi je trouve que ça m'a énormément aidé, même si ça m'a donné du travail. Parce que souvent ils mangeaient le soir hein, mais ils mangeaient à l'entreprise le midi, le midi ils revenaient pas, on les voyait pas. Puis ils revenaient le soir et là souvent je faisais à manger et... bon je faisais...comme nous quoi, tout simplement.* », (Rose, Mariée, Trois enfants, Mère au foyer).

D'après notre enquête, cinq femmes ont évoqué l'accueil de personnes à leur domicile, ce qui est sensiblement similaire pour les hommes. Les propos cités présentent la particularité d'être tenus par une femme au foyer au moment des luttes pour l'emploi. Pour autant, celle-ci s'inscrit bel et bien dans une forme d'activité militante puisqu'elle héberge des sympathisants

[832] DAGENAIS Huguette (1980), *op. cit.*

venus manifester leur soutien à l'action collective dont son époux est partie prenante. De fait, ce type de tâche militante s'avère éminemment compatible avec son statut de mère au foyer. Elle n'est pas empêchée dans la garde des enfants ou la tenue de la maison mais fait état d'une charge de travail domestique supplémentaire. De sorte que les ajustements produits au titre du travail de conciliation laissent une fois encore d'apparaître la préservation des rôles traditionnels. On comprend en outre que les hommes militent aussi « *grâce au fait qu'ils se déchargent sur leur propre compagne de l'ensemble des tâches domestiques* »[833].

Ainsi, les femmes sont celles qui assurent la superposition des tâches, l'organisation, qui font tenir ensemble les successions des charges de travail. La gestion quotidienne de la « double tâche » ne se réduit donc pas à « *une simple juxtaposition de deux activités en des lieux et temps bien distincts* »[834]. Les activités militante et domestique des femmes de Lip sont au contraire étroitement imbriquées dans le temps des luttes. Le regard porté sur les ajustements effectués pour les concilier confirme la continuité de l'assignation prioritaire des femmes aux rôles traditionnels d'épouse et mère. L'analyse des mobilités féminines dans le cadre des luttes peut enfin venir appuyer une telle démonstration.

2.2.1.3. Le lien entre mobilités féminines et situation familiale

Dès le mois de juillet 1973, des voyages sont programmés dans le cadre de la commission « popularisation »[835]. Les déplacements s'organisent depuis l'usine de Palente, par le biais des sections syndicales locales ou d'entreprise, et prennent bientôt la forme de « *délégations [qui] sillonnent la France* »[836]. Il semble que la sous-commission « voyage » ait été particulièrement active au moment des luttes pour l'emploi, ce qui permet d'ailleurs de souligner l'importance stratégique accordée à la dimension « popularisation ». A titre d'exemple, cent voyages sont dénombrés sur une période de deux semaines, à la fin du mois d'août 1973[837]. De nombreux grévistes ont donc été mobilisés pour effectuer des voyages à l'extérieur dans le cadre de ces délégations. Mais au demeurant, les déplacements intra-luttes

[833] LE QUENTREC Yannick (2009), « Les militantes politiques et syndicales à l'épreuve du temps domestique », *Informations sociales*, n°153, p. 116
[834] HAICAULT Monique (1984), « La gestion ordinaire de la vie en deux », *Sociologie du travail*, Vol. 26, n°3, p. 275
[835] Le bulletin d'information intra-luttes fait état de délégations intersyndicales dès le deuxième numéro (*Lip-Unité* n°2, 19 juillet 1973). Puis la commission « popularisation » se subdivise en sous-commissions spécialisées dont celle prenant en charge les déplacements intra-luttes : « organisation meeting – voyages ». *Lip-Unité* n°5, 9 août 1973
[836] *Lip-Unité* n°5, 9 août 1973
[837] D'après *Lip-Unité* n°8, 3 septembre 1973

impactent directement la vie familiale, étant donné l'éloignement obligé du domicile. L'analyse des mobilités féminines permet en ce sens de prendre la mesure de l'influence déterminante des statuts occupés par les femmes de Lip dans la sphère privée.

Parmi notre échantillon d'enquête, treize femmes et dix-huit hommes indiquent s'être déplacés dans le temps des luttes. De fait, on observe une moindre mobilité des femmes par rapport à leurs homologues masculins. D'où la nécessité de tester les effets de la variable « situation familiale » sur les mobilités féminines intra-luttes. Une approche comparée s'impose donc entre les femmes de notre échantillon qui se sont déplacées et celles pour qui cela n'a pas été le cas. Il s'agit bien par ce biais de prendre la mesure du poids des statuts occupés dans la sphère domestique sur l'activité militante des femmes de Lip. Dans un premier temps, les mobilités féminines sont distinguées selon que les femmes de notre échantillon sont mariées ou non lorsque la grève de 1973 survient. Le tableau ci-après fait état de la répartition suivante :

Tableau n°6 : Fréquence des mobilités féminines intra-luttes selon la situation conjugale

	Plusieurs déplacements	Aucun déplacement
Femmes mariées	8/17	9/17
Femmes non mariées	4/4	0

Ces données permettent d'établir un lien entre la situation maritale des femmes enquêtées et leur mobilité dans le cadre des luttes pour l'emploi. Ainsi, celles qui n'étaient pas mariées à l'époque ont toutes été mobiles et se sont déplacées à plusieurs reprises. En revanche, c'est plus mitigé pour les femmes mariées : elles sont quasiment aussi nombreuses à s'être déplacé que l'inverse. Soulignons par ailleurs que les femmes interrogées sont très majoritairement mariées en 1973. Cela étant, ce tableau permet de rejoindre des études antérieures selon lesquelles « *le fait de ne pas être marié favorise l'engagement et les propriétés inverses freinent* »[838]. La variable de genre agit ainsi lourdement sur le lien entre situation conjugale et investissement dans les activités militantes. En outre, les femmes de notre échantillon qui sont les moins mobiles sont celles qui sont mariées à un ouvrier gréviste de Lip. De fait, la complémentarité des appartenances de sexe et de classe se traduit par une assignation des femmes de Lip à l'espace domestique d'autant plus importante que l'époux est lui-même engagé dans l'action militante. Les propos qui suivent permettent d'abonder en ce sens.

[838] D'après l'étude menée par Douglas Mc Adam en 1988. *In* NEVEU Eric (2005), *op. cit.*, p. 71

« *Moi je préférais être vers mon fils ! Il en fallait un des deux hein ! Mais mon mari c'est vrai qu'il est parti...souvent parti en voyage...* », (Claudine, Mariée, Un enfant).

« ***Q** : Vous, vous avez voyagé pendant le conflit ?*
***R** : Non. Mon mari par contre il allait...il allait vendre...populariser il disait, donc il allait populariser...ben ils sont partis loin d'ailleurs.* », (Pierrette, Mariée, Deux enfants).

D'après ces propos, il semble effectivement que l'appartenance de l'époux au personnel de Lip, et par suite son insertion dans les activités militantes, accentue l'assignation au domicile de l'épouse. Le maintien des femmes et des hommes dans leurs rôles traditionnels parait alors exacerbé dans le cas des couples où les conjoints sont tous les deux salariés de Lip. De sorte que les contextes de luttes n'induisent pas mécaniquement une remise en cause de « *la fidélité des catégories ouvrières aux identités sexuelles traditionnelles* »[839]. Pour les six femmes interrogées dont les époux étaient également salariés de Lip, une seule a effectué plusieurs déplacements intra-luttes. Or contrairement à ses homologues, elle n'avait pas d'enfant à ce moment-là. Ce qui nous amène à analyser les mobilités intra-luttes des femmes de notre échantillon selon un deuxième critère, celui relatif au statut de mère. Il est alors possible d'établir la répartition suivante :

Tableau n°7 : Fréquence des mobilités féminines intra-luttes selon la situation familiale

	Plusieurs déplacements	Aucun déplacement
Femmes avec enfant(s)	5/14	9/14
Femmes sans enfant	7/7	0

Comme ce tableau donne à l'observer, le statut de mère constitue une variable explicative d'une moindre mobilité féminine dans le temps des luttes pour l'emploi. Seulement un tiers des femmes interrogées qui ont des enfants en 1973 ont participé à des délégations. Réciproquement, toutes celles qui sont « sans enfant » ont effectué plusieurs déplacements. L'assignation au domicile semble donc demeurer d'autant plus forte pour les mères. Un tel constat souligne la primauté du rôle maternel sur l'insertion dans les activités militantes ; d'autant plus lorsque ces tâches mettent à mal l'injonction de proximité qui pèse sur les

[839] SCWARTZ Olivier (1990), *op. cit.*, p. 206

ouvrières-mères. Les hommes de notre échantillon, qu'ils soient époux, pères ou célibataires, affirment tous s'être déplacés à plusieurs reprises. De sorte que le recours à ce répertoire d'action collective, sous-tendu par une définition traditionnelle des rôles sexués, privilégie *de facto* le militantisme masculin. Cela n'est d'ailleurs pas sans rapport avec une forme d'organisation « androcentrée », dominée par une éthique masculine et qui entend laisser de côté les considérations personnelles[840]. L'extrait suivant permet de souscrire à une telle analyse.

> « *Moi je suis partie à Marseille vendre des montres...*
> – *Ah t'es allée aussi ?*
> – *Ben oui, mais presque Piaget il était pas facile hein, parce qu'il nous obligeait à y aller. Parce que je m'occupais un petit peu à un moment donné...les représentants les trucs comme ça, et ben moi je voulais pas trop aller, parce que je me disais je m'en vais, j'ai mes gamins...*
> – *Ah t'es descendue toi à Marseille ?*
> – *Ben oui ! Avec Cuenot tout ça...Toute la bande ! Je partais à Marseille, une semaine !*
> – *Ah bon !?*
> – *On allait faire tous les trucs des syndicats ! Ouais...vendre des montres ben oui ! Allez hop jusqu'à Marseille et je sais plus jusqu'où c'est que je suis allée comme ça, sur la route ! A un moment donné il voulait que je fasse que ça, j'avais pas voulu, j'avais dit que je pouvais pas. Il était pas content.* », (Isabelle, Mariée, Deux enfants, et Juliette, Mariée, Un enfant).

Les propos tenus à postériori par ces enquêtées montrent bien le décalage entre le niveau organisationnel de la lutte – en l'occurrence, un des leaders syndicaux est cité – relativement aux attentes normatives qui continuent de peser sur elles dans la sphère domestique. En tant que mères, la sollicitation d'effectuer davantage de déplacements ne peut être conçue comme légitime. Ainsi, quand bien même les femmes s'insèrent dans des tâches militantes, leur assignation prioritaire aux rôles occupés dans la sphère familiale se trouve préservée.

L'analyse des mobilités féminines intra-luttes permet finalement d'attester d'une continuité de l'écart entre les rôles sexués, conformément aux socialisations antérieures. C'est donc bien l'articulation des appartenances de sexe et de classe qui contribue de renforcer l'assignation des femmes aux charges domestiques. On ne le perçoit jamais aussi bien que

[840] FILLIEULE Olivier (2009), « Travail militant, action collective et rapports de genre », *op. cit.*, p. 43

lorsque le conjoint s'investit lui-même dans les activités militantes. D'où l'importance de prêter attention aux différentes sphères de vie imbriquées afin de comprendre les investissements différenciés des femmes et des hommes dans l'espace-temps des luttes[841]. Cela permet d'entrevoir, au-delà des apparences modifiées par les contextes de grèves, une continuité des principes traditionnels de la division sexuée du travail. Somme toute, la dimension familiale n'est pas la seule à contraindre l'investissement des femmes de Lip dans les activités militantes. Différemment des hommes, l'engagement féminin donne lieu à un contrôle social spécifique, lequel ne fait que prolonger des restrictions déjà observées au cours de la période antérieure.

2.2.2. La moralisation de l'insertion des femmes dans les activités militantes

Notre population de femmes et d'hommes de Lip est issue d'un territoire à dominance rural et agricole, et a reçu une éducation largement empreinte des valeurs prônées par l'Eglise catholique[842]. Ces spécificités de la culture locale participent d'une certaine moralisation qui encadre les pratiques militantes dans le temps des luttes pour l'emploi. Tout d'abord, sur le plan de la participation à une grève qui recourt à des modes d'action illégaux. La propriété privée constitue au demeurant une valeur fondamentale sur un territoire structuré par l'activité agricole[843]. Cela peut en partie expliquer les « rappels à l'ordre » repérables au moment des luttes, venus plus précisément de figures d'autorité masculines issues du groupe familial d'origine. Par ailleurs, les grèves de Lip sont marquées du contexte de Mai 68, années identifiées comme celles de la « *révolution sexuelle* »[844]. Pourtant, les discours tenus à postériori indiquent le maintien du rôle régulateur assumé par l'institution du mariage en ce domaine. De sorte que les femmes sont les premières dépositaires de la préservation de l'équilibre conjugal, lequel garanti le maintien de l'écart entre les rôles sexués. Enfin, la permanence du tabou sexuel traduit encore une continuité par rapport aux observations antérieures. Ces différents éléments vont effectivement dans le sens d'une reproduction des principes traditionnels de la division sexuée du travail.

---

[841] FILLIEULE Olivier (2009), « Travail militant, action collective et rapports de genre », *op. cit.*, p. 57

[842] *A contrario*, pour les femmes du bassin minier du Nord de la France, la mise en grève s'inscrit dans une forme d'héritage : les pères mineurs ont une culture syndicale et de conflit. D'après l'étude menée par Margaret Maruani et Anni Borzeix (1982), *Le temps des chemises*, Paris, Syros. *In* « Histoire du textile » – [France Culture], *La fabrique de l'Histoire*, 23 mai 2017.

[843] Cf. *Supra* Chapitre I.

[844] PREARO Massimo (2010), « Politiques de la libération sexuelle », *Genre, sexualité et société*, [En Ligne], URL : http://gss.revues.org/1478

2.2.2.1. Des rappels à l'ordre masculins

De nombreuses études et données d'archives attestent du soutien massif dont bénéficient les luttes pour l'emploi de Lip. Cependant, la forme illégale empruntée par la grève déclenche aussi des hostilités. En effet, la prise du stock de montres, les ventes et les paies dites « sauvages » sont des atteintes flagrantes au droit de propriété[845]. Ce dernier constitue pourtant la clef-de-voute de l'activité agricole, fortement ancrée sur le territoire franc-comtois. De fait, la population locale n'est pas dans son entier acquise à la cause des salariés de Lip. A titre d'exemple, les commerces de la ville de Besançon fermés lors de la marche qui s'est tenue le 29 septembre 1973, un samedi[846]. D'autres études avant nous ont pointées plus précisément le décalage entre les grévistes et leur entourage situé à « *l'extérieur* »[847]. De même, les discours récoltés au cours de notre enquête font état de tensions avec l'entourage familial, concernant cette participation à une action collective illégale. Si des « rappels à l'ordre » sont repérables pour les hommes comme pour les femmes, précisons néanmoins qu'ils sont le fait de figures d'autorité masculines. Cela met dans le même temps en relief la continuité des effets combinés des appartenances de sexe et de classe au sein des lignées familiales.

Comme nous l'avons vu, les femmes et les hommes de notre population héritent d'un modèle familial caractérisé par une forte différenciation des rôles entre ses membres. En vertu de cela, c'est le père qui est désigné comme le personnage principal de la socialisation politique[848]. Cela étant, aucun de nos enquêté.es ne fait référence à un engagement militant paternel, que les origines soient rurales ou citadines. Par contre, certains évoquent la désapprobation du père quant à l'engagement dans une action militante, à *fortiori* illégale. En ce sens, les degrés d'expression, plus ou moins conflictuels, de cette désapprobation ne sont en fait que des manifestations concrètes de l'articulation des rapports sociaux dans leur forme traditionnelle.

---

[845] « Théoriquement justiciables de la Cour d'assises du fait que l'article 386 du Code Pénal qualifie de crime et puni de 5 à 10 ans de réclusion criminelle le vol commis par 'un ouvrier dans l'atelier ou le magasin de son maître' ». Le Monde, « *Le droit mis à mal* », 25 août 1973. Archives Départementales du Doubs, *Revue de presse nationale et locale, documentation syndicale*, 2032W334

[846] « *La municipalité a lancé un appel ville morte par mesure de sécurité* ». *In* PITON Monique (1975), *C'est Possible ! Une femme au cœur de la lutte de Lip (1973-1974)*, Paris, L'échappée (Réédition 2015), p. 203

[847] CHAMPEAU Thomas (2007), *op. cit.*, p. 101

[848] BARGEL Lucie (2013), « Socialisation politique », *Dictionnaire genre et science politique*, Presses de Sciences Po, pp. 468-480

« *Moi je vois mon frère il était rentré à la gendarmerie pendant que j'étais à Lip, donc y avait des enquêtes (...) Oh ben mon frère il était jeune...lui il a été là-dedans parce qu'il avait pas de boulot ailleurs mais lui ça le gênait pas, ça gênait plutôt mon père. Ou mon beau-père hein, mais bon...* », (Suzanne, Originaire de Besançon).

« *Mais c'était insoutenable pour lui. 'Comment ? Mon fils...a osé voler des montres...vous vous rendez-compte ?!'. Et puis un jour il m'a téléphoné, j'étais à la mairie en face, je sais pas comment on a réussi à lui passer... il me dit : 't'arrêtes ton cirque ?', j'y dis 'mais papa c'est pas un cirque, on est en train de défendre notre peau là...', 'bon ben tu choisis hein...', ben j'y dis 'c'est choisi !', voilà terminé.* », (Gilles, Originaire de Besançon).

Ces extraits mettent effectivement en évidence la persistance des hiérarchies familiales, notamment sous l'action conjointe des rapports de genre, de classe et de génération. De fait, le père continue d'occuper une position de pouvoir dans une telle configuration, ce qui lui permet d'affirmer sa désapprobation. L'enquêtée y fait référence sur un ton plus neutre que son homologue masculin. Cela laisse supposer que la « gène » manifestée par le père n'a pas donné lieu à un conflit ouvert, contrairement à ce qui semble s'être passé dans le second cas. Elle cite son « beau-père », très probablement en référence à son époux également salarié gréviste de Lip. Mais il convient surtout de souligner que les pères en question n'appartiennent pas à la catégorie sociale des ouvriers. La manifestation d'hostilité mérite donc bien d'être analysée à la croisée de plusieurs rapports de pouvoir qui s'entrecroisent : le père est à la fois un homme, un ascendant, et occupe une position sociale antagonique par rapport au milieu ouvrier. Par ailleurs, d'autres membres familiaux masculins apparaissent dans les discours des enquêté.es, faisant aussi office de figures d'autorité.

« *Dans la maison à côté de mon père, j'avais un vieil oncle qui avait 82-83 ans à ce moment-là. (...) Bon j'allais le samedi, le dimanche quelques fois avec ma femme, puis...le jour où Lip est arrivé, fini ! Plus vu ! Plus invité, plus de... J'arrivais, il se cachait. Puis il a dit après, il a eu l'imprudence de dire à ses voisins, 'tu comprends, moi je veux pas aller dire bonjour à un voleur'. C'était un oncle hein !* », (Denis, Origines rurales).

« J'avais un frère qui était gendarme, je vous dis pas ! (rires) Il m'avait dit une fois...je me rappelle c'était la fête des mères, ma mère habitait à la campagne (…) il avait bu peut-être un petit coup j'en sais rien, puis vous savez on allait vendre des montres devant les usines, après j'ai été chez Peugeot, j'avais mon beau-frère qui était chez Peugeot, qui était plutôt contre, qui m'avait vu. Il m'avait...Alors ils avaient dû parler ensemble, je sais pas trop...alors mon frère qui était gendarme il me dit 'oui j'ai honte de toi, t'as été tendre la main…' qui m'a dit. Oh ça, ça avait mal passé hein. Mal passé. », (Violette, Origines rurales).

Ces extraits se différencient des deux premiers en cela que les personnes citées ont toutes deux des origines rurales. En outre, il n'est pas question de la désapprobation du père mais de celle manifestée par un oncle et du discours moralisateur du frère dans le second cas. La scène du repas familial dominical devient alors le théâtre du jugement exercé par le frère aîné à l'encontre de sa sœur. Bien que la mère soit présente, elle est évoquée comme étant « simplement là », ne prenant pas partie sur l'engagement militant de sa fille[849]. Le décès du père entraine une délégation quasi-automatique de l'autorité sur un autre parent masculin. En ce sens, il n'est pas anodin que son frère soit plus âgé qu'elle. De même pour l'oncle qui appartient encore à la génération antérieure. On retrouve là encore l'articulation de plusieurs rapports de pouvoir dans le processus de contrôle social. Ce dernier s'exerce d'autant plus sur les femmes à travers le mariage, institution qui continue de réguler de manière exacerbée les pratiques féminines dans le temps des luttes pour l'emploi de Lip.

2.2.2.2. Garantes de l'institution du mariage

D'après nos observations antérieures, l'entrée dans le mariage constitue un élément déterminant dans les trajectoires féminines. C'est une étape qui marque la sortie du carcan que forme le groupe familial d'origine ; elle est fortement empreinte de tradition religieuse. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, les femmes et les hommes enquêtés se sont tous mariés à l'Eglise. En ce qui concerne notre population, le mariage est une institution qui constitue un support majeur de la reproduction des rapports sociaux dans leur forme

[849] Ce qui montre bien le contexte conservateur dans lequel évolue notre population, à travers cette définition traditionnelle de la place des femmes dans le milieu agricole comtois : essentiellement tournées vers les enjeux domestiques, écartées des affaires publiques. *In* JACQUES-JOUVENOT Dominique (1997), *Choix du successeur et transmission patrimoniale,* Paris, L'Harmattan, p. 103

traditionnelle[850]. La survenue des luttes intervient dans un contexte de libéralisation des mœurs, impulsée par Mai 68, période marquée dans le même temps par « *un relâchement du lien conjugal* »[851]. Cela étant, des logiques préservatrices de l'institution du mariage continuent d'opérer dans le temps des luttes pour l'emploi de Lip. De fait, la valorisation de la stabilité de l'union conjugale agit comme un écran qui masque le contrôle social qui pèse plus particulièrement sur les pratiques féminines. Les discours récoltés auprès des enquêté.es permettent en ce sens de mettre en évidence la permanence des effets combinés des appartenances de sexe et de classe.

Dans notre échantillon, les femmes et les hommes enquêtés reviennent unanimement sur l'intrication des luttes pour l'emploi avec leur vie conjugale. Pourtant, leurs discours apparaissent antagoniques. Pour les femmes, il s'agit en premier lieu d'aborder les difficultés concrètes engendrées par la conciliation entre le travail domestique et militant. Comme nous l'avons analysé auparavant, le statut d'épouse entraine une plus forte contrainte dans les engagements militants féminins. Les discours masculins ne font par contre pas état d'un travail de conciliation. En outre, alors que la variable de genre est neutralisée dans et par l'organisation des luttes, elle devient présente lorsqu'il est question de vie conjugale. C'est comme s'il s'agissait d'une thématique qui concerne prioritairement les femmes. Cela laisse supposer l'action sous-jacente de stéréotypes, discriminant *de facto* la population féminine.

> « *Alors...souvent hélas...j'en ai connu quelques-unes comme ça...elles venaient le matin en pleurant : 'ouais, mon mari était pas là cette nuit, je sais pas où il est...et tout'. Bon ben tu rentres chez toi, tu restes chez toi quelques jours, tranquille. On essayait par tous les moyens.* », (Gilles, Délégué syndical CFDT).

> « *Oh ben les maris suivaient hein...Enfin Joseph il avait son travail quand moi je partais mais...il était tout à fait d'accord avec ce que je faisais, quand je lui disais faudra que je prenne la voiture, faudra qu'on aille à Nantes...(...) Oui puis il participait à sa façon, il venait aux gardes. La nuit. (...) Surtout les conjoints quoi, ils accompagnaient leur femme hein.* », (Odile, Mariée, Deux enfants).

Les propos tenus par cet ancien délégué syndical (extrait n°1) traduisent une assignation prioritaire des femmes à la préservation de l'équilibre conjugal ; ceci prenant le pas sur les

[850] Cf. *Supra* Chapitre I.
[851] BATTAGLIOLA Françoise (2000), *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, p. 87

activités militantes. Le discours véhicule ainsi l'idée d'une subordination féminine à l'autorité – pour ne pas dire à l'*autorisation* – de l'époux, figure de pouvoir masculin. Cela rappelle la législation qui soumettait l'exercice d'une activité salariée par les femmes à l'autorisation du mari, en vigueur jusqu'en 1965[852]. En outre, l'enquêté insiste sur la situation de détresse rencontrée chez certaines ouvrières, cantonnées dans le même temps à une attitude victimaire. En se posant en « protecteur », le délégué s'inscrit plutôt en référence à des attitudes viriles « *imprégnant les relations avec les femmes des stéréotypes qui servent à tenir au travail* »[853].

Relativement, l'enquêtée revient sur son expérience de conciliation entre le travail militant et son statut d'épouse, évoquant notamment la participation de son conjoint (extrait n°2). De fait, la présomption commune de subordination de l'épouse à l'acceptation de l'époux n'est pas *complètement* contredite. Elle revêt un caractère plus ambigu. L'obtention de l'assentiment de l'époux est signalée par l'enquêtée, qui minimise en même temps la dimension oppressive sous-jacente d'un tel accord. En outre, la question des gardes de nuit mérite attention, étant donné la mixité des groupes de salarié.es qui assurent la surveillance de l'usine. Cela explique peut-être aussi la présence plus fréquente des conjoints dans ce type de tâche militante. Les femmes mariées qui ne dorment pas à leur domicile s'exposent à des mécanismes de sanction sociale ; lesquels traduisent la permanence d'une contrainte morale qui pèse plus spécifiquement sur elles.

> « *si la femme était mariée et que la femme allait au conflit comme ça...des fois ça créait pas mal de tensions avec les maris, et c'est ça aussi...qui a beaucoup joué. Parce que c'est vrai que quand on est mélangé comme ça...voyez bien ce que ça peut faire hein, les hommes et les femmes ensemble ! Donc y a pleins eu de...de conflits comme ça, de divorces...de trucs comme ça il faut pas...faut pas se voiler la face hein...* », (Yves, Célibataire, Sans enfant).

A travers ces propos, on « voit » que le contexte des luttes pour l'emploi met en lumière la question des relations extraconjugales. La contrainte qui pèse sur les femmes est non seulement liée à la préservation de l'institution du mariage mais vise, plus implicitement, à assurer la permanence du contrôle qui pèse sur leur sexualité. Culturellement, cela s'inscrit en

[852] COMMAILLE Jacques, STROBEL Pierre, VILLAC Michel (2002), *La politique de la famille*, Paris, La Découverte, p. 66
[853] PEZE Marie (2010), « Identité sociale et sexuée au travail », *in* X. Dunezat, J. Heinen, H. Hirata, R. Pfefferkorn, *Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, p. 139

continuité par rapport à l'éducation reçue étant jeune fille ; soit en conformité avec les prescriptions de l'Eglise catholique, lesquelles circonscrivent les relations sexuelles dans le cadre strict du mariage[854]. Somme toute, le mariage continue d'être une institution qui assure la régulation des relations entre les sexes, et dans le même temps le maintien de la division sexuée du travail dans sa forme traditionnelle. Cela étant, la société française connait à la même époque une accélération importante du taux de divorce, entérinée par une réforme législative en 1976[855]. Dès lors, les ruptures conjugales qui interviennent dans le contexte des luttes pour l'emploi de Lip peuvent aussi s'analyser comme un reflet des évolutions sociétales à l'œuvre.

> « *Moi je me suis mariée en 69, puis j'ai divorcé en 74 hein ! Ah oui...ben je crois...Y en a qui disent, y a eu beaucoup de divorces chez Lip. Mais les gens se sont rencontrés, bon moi ça a pas été le cas hein, c'était pas...Moi j'ai pas rencontré spécialement quelqu'un...là-bas. Mais moi je me rappelle, donc le père de ma fille, parce que j'ai eu une fille, je sais pas s'il aimait trop quand même...il avait l'impression que j'échappais un peu...hein j'ai changé de...je rencontrais du monde, je partais populariser et puis...et ben ça plaisait pas toujours à mon avis*. », (Nicole, Divorcée, Un enfant).

Cet extrait confirme l'impact *matériel* de l'activité militante sur la vie conjugale, en ce qui concerne les femmes de Lip. Ici, l'enquêtée fait le lien entre son divorce, intervenu en 1974, et sa participation à la première lutte pour l'emploi. En dehors des représentations couramment véhiculées sur la thématique des relations extraconjugales, celle-ci évoque une prise de distance avec les obligations domestiques causée par l'engagement militant. En ce sens, les tensions conjugales – voire les séparations qui s'ensuivirent – s'expliqueraient plutôt par l'inégale répartition des tâches domestiques au sein du couple. Qui plus est dans un contexte de libéralisation du divorce désormais accessible à des populations pour lesquelles il était auparavant hors de portée[856]. Cela rend ainsi visible l'exigence morale à laquelle ne peuvent se soustraire les femmes en matière de préservation de la continuité du foyer. Le maintien de la primauté des rôles traditionnels va donc de pair avec le rôle régulateur qui caractérise l'institution du mariage, régulation qui s'applique plus particulièrement aux sujets féminins. Cette moralisation des pratiques militantes féminines est d'autant plus opérante que la

[854] MOSSU-LAVAU Janine (2002), *Les lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France (1950-2002)*, Paris, Payot, p. 163
[855] Loi entrée en vigueur le 1er janvier 1976, qui introduit le divorce par consentement mutuel. *In* SARDON Jean-Paul (1996), « L'évolution du divorce en France », *Population*, n°3, pp. 726-727
[856] SARDON Jean-Paul (1996), « L'évolution du divorce en France », *Population*, n°3, p. 727

libéralisation des mœurs à l'œuvre dans la société française au cours des années 1970 semble avoir été laissée de côté au moment des luttes pour l'emploi de Lip.

2.2.2.3. Une « révolution sexuelle » passée sous silence

Les évènements de Mai-68 inaugurent ce qui est communément appelé la « révolution sexuelle », analysée comme le « *passage d'une sexualité construite par des contrôles et des disciplines externes aux individus à une sexualité reposant sur des disciplines internes* »[857]. Or nous avons pu observer auparavant l'éloignement de notre population quant aux revendications de Mai-68, initiées depuis les milieux étudiants et intellectuels parisiens[858]. De fait, la survenue des luttes pour l'emploi assoupli en fait peu la contrainte morale qui pèse traditionnellement sur les femmes des catégories ouvrières. La persistance d'une illégitimité à discourir sur la sexualité en est le premier indice. Principalement, il semble qu'elle soit appréhendée dans sa dimension reproductive. Cela indique la permanence du manque d'accès des femmes de Lip aux revendications contemporaines des luttes pour l'emploi, celles-là même pourtant qui mettent en lumière la question du droit des femmes à disposer de leur corps.

A priori, le contexte des luttes pour l'emploi apparait favorable à une forme de libéralisation des mœurs intra-luttes. Cependant, les femmes et des hommes enquêtés développent peu de discours sur ce point. Comme nous venons de le voir, les relations sexuelles sont d'abord évoquées, de manière plus ou moins implicite, en lien avec les désordres conjugaux occasionnés par les grèves. La moralisation qui tend à conditionner les relations entre les sexes continue de se doubler d'un passage sous silence de la question de la sexualité. L'éloignement constaté auparavant entre notre population et les revendications de Mai 68 semble de fait se pérenniser aussi intra-luttes. Cela peut être rendu nettement visible dans l'extrait suivant, à travers la rencontre entre des ouvrières de Lip et des étudiants parisiens.

> « O*n était toute une équipe de femmes, et puis y avait des étudiants dans la salle, 'alors est ce que vous avez le temps de baiser ? Est-ce que vous pouvez avoir des amants... ?', voyez le genre. Alors les femmes se sont mises à pleurer, les Lip...ben elles étaient complètement, elles se sont dit 'mais c'est pour ça qu'on est venues quoi ?!'. (...) C'est n'importe quoi ! Pour eux, c'était olé olé...C'est ce qu'ils avaient l'air de dire les*

[857] BOZON Michel, cité par PREARO Massimo (2010), « Politiques de la libération sexuelle », *op. cit.* [En Ligne]
[858] Cf. *Supra* Chapitre I.

étudiants, 'vous êtes libres...', ben c'était la suite de Mai 68 hein, aussi. Puis nous non, nous on voulait notre emploi. », (Mireille).

Cet extrait met effectivement en évidence le décalage culturel entre les milieux étudiants parisiens et les femmes de Lip, qui sont décrites comme heurtées par cette interpellation explicite sur leur sexualité. En ce sens, on peut y voir une continuité du « *défaut de langage* »[859] observé antérieurement : la sexualité est un thème farouchement passé sous silence dans le groupe familial d'origine pour notre population. Là où les étudiants analysent la lutte comme un vecteur de libération sexuelle, les ouvrières se battent *avant toute chose* pour leur emploi. En outre, leur éloignement antérieur des milieux politiques et militants fait qu'elles n'ont pas une telle lecture de leur engagement. Par ailleurs, le fait de traiter des relations sexuelles intra-luttes parait également malvenu à un autre titre : cela contredit le sérieux avec lequel les ouvriers et ouvrières entendent mener la lutte pour l'emploi.

« *On avait des médecins qui travaillaient, qui venaient avec nous, y avait des avortements, y avait des couples qui se déchiraient...y avait toute une vie communautaire, ni plus, ni moins. Quand vous vivez la nuit, vous gardez l'usine, entre hommes et femmes...le monde il est comme il est ! Il arrive un moment donné...ben oui ! Y en a qui...qui qui...alors après c'est des histoires alors...là aussi fallait intervenir et puis...on pouvait pas laisser les choses... (…) non non parce qu'on voulait pas non plus que dans le journal on considère que l'affaire Lip ça devient un peu le....Mais...la mixité c'est ça* », (Gilles, Délégué syndical CFDT).

Dans cet extrait, on retrouve une conception de la sexualité axée sur la naturalisation des relations entre les femmes et les hommes[860]. A noter que les termes employés traduisent une certaine pudeur, soit un langage en conformité avec les « bonnes mœurs ». Mais la sexualité apparait surtout comme génératrice de problèmes, de désordres sociaux intra-luttes. Celui que l'on connait, relatif au lien conjugal, qui occasionne également des conflits. L'ancien délégué syndical affirme par ailleurs une volonté de maîtriser l'image véhiculée à propos des luttes pour l'emploi de Lip ; justement pour ne pas qu'elles soient considérées comme une manifestation

[859] TABET Paola (2010), « La grande arnaque. L'expropriation de la sexualité des femmes », *in* Bidet-Mordrel Annie (dir.), *Les rapports sociaux de sexe*, Paris, PUF, p. 119

[860] Soit une définition de la sexualité comme étant « *le résultat invariant du corps, de la biologie ou d'une pulsion sexuelle innée* ». D'après TABET Paola (2010), « La grande arnaque. L'expropriation de la sexualité des femmes », *in* Bidet-Mordrel Annie (dir.), *Les rapports sociaux de sexe*, Paris, PUF, p. 104

en actes de la libéralisation des pratiques sexuelles. Comme si l'assouplissement des mœurs – auquel cas reconnu – pouvait entrainer une perte de crédibilité pour le mouvement en lui-même. Enfin, sont évoquées les conséquences sanitaires de la sexualité dans un contexte où l'avortement demeure puni par la loi[861]. De sorte que la sexualité est envisagée seulement en ce qu'elle entraîne des complications pour les principaux organisateurs des grèves de Lip. Ainsi, la question de la sexualité est évacuée dans le temps des luttes pour l'emploi, avec une mise à distance de revendications qui battent pourtant leur plein à l'échelon national sur la même période[862]. Il y a donc un certain cloisonnement qui s'opère, supposant un accès limité pour les femmes de Lip au discours sur la condition féminine.

> « *Y avait aussi c'était le début de l'avortement...Donc tout ça, ça m'a ouvert les yeux parce que c'est des choses que de toutes façons on parlait pas à la maison. Tout ce qui était sexe, les relations sexuelles on en parlait pas mais c'était l'époque où on commençait à en parler donc...C'est pas que le conflit hein ! C'est parce que les gens qui venaient nous voir, comme c'était dans un fait de société qui faisait que tout un chacun en parlait. Je veux dire y a des femmes qui se sont faites avorter alors que c'était...ça commençait à être...comment dire...coursé…Enfin c'est à dire que...Puni à un moment donné. A un moment donné l'avortement était puni, si on savait le médecin aurait pu être accusé ou emprisonné ou...Donc c'était illégal. Donc nous on...On a participé à ça. Mais c'était un fait de société, c'était pas que Lip.* », (Suzanne).

D'après les propos de cette enquêtée, on voit bien que l'avortement est considéré de manière indépendante des luttes pour l'emploi de Lip. Il est plus ramené à un fait de société qu'intégré en tant qu'enjeu de lutte. De fait, la sexualité reste d'abord envisagée sous l'angle des difficultés qu'elle engendre sur le plan reproductif ; difficultés qui ne sont pas conçues relativement à l'appartenance de sexe, ni de classe. En ce sens, les luttes pour l'emploi de Lip semblent être restées « hermétiques » à d'autres registres de revendications, et notamment au combat des féministes pour la dépénalisation de l'avortement. Nous y reviendrons plus longuement dans le dernier chapitre de ce travail. Très majoritairement, les discours des femmes et des hommes enquêtés renvoient la sexualité à « *un comportement à risques* »[863]. Cela rejoint

[861] Dans le cas de la première lutte pour l'emploi seulement.
[862] La création du MLAC (Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et la Contraception) intervient deux mois seulement avant la première occupation d'usine, en avril 1973. *In* MAILFERT Anne-Cécile (2015), *Ils ne décideront plus pour nous ! Débats sur l'IVG 1971-1975*, Paris, Les petits matins, p. 81
[863] BOZON Michel (2001), « Les cadres sociaux de la sexualité », *Sociétés contemporaines*, n°41-42, p. 6

des observations antérieures sur la non-conformité morale attachée à la notion de plaisir sexuel, conception répandue chez les populations ouvrières[864]. Il est donc peu étonnant que la seule femme à discourir plus ouvertement sur ce thème soit en même temps identifiée comme une des porte-parole féminines qui émerge dans la suite des luttes pour l'emploi.

> « *Alors j'ai pris du bon temps, j'ai découvert aussi quelque chose quoi, enfin un homme marrant, et puis...et puis y a pas que moi quoi ! Y en a pleins qui avaient leur...Oh là là y en a pleins qui avaient un chéri qui débarquait de je ne sais quelle ville ou...un petit journaliste ou un pas journaliste*. », (Monique Piton).

Ces propos peuvent laisser penser que les luttes pour l'emploi de Lip ont occasionné une diversification des pratiques sexuelles relativement à la période antérieure, ou ont favorisé par exemple les relations « interclasses ». Pour autant, nous n'avons pas suffisamment d'éléments pour l'affirmer. Ceci puisque la question de la sexualité continue d'être significativement passée sous silence par une très large majorité des enquêté.es. Cela laisse donc apparaitre la continuité de l'éloignement des femmes et des hommes de Lip par rapport au processus de libéralisation des mœurs engagé depuis les évènements de Mai 68. Dès lors, il est possible de conclure à la reproduction des principes traditionnels de la division sexuée du travail dans le temps des luttes. La sexualité demeure envisagée prioritairement dans sa dimension reproductive et fortement circonscrite par un cadre moral traditionnaliste. L'insertion des femmes de Lip dans les activités militantes ne les soustrait donc pas pour autant aux exigences morales qui pèsent plus lourdement sur elles en raison des appartenances conjointes de sexe et de classe.

Pour conclure sur cette sous-partie, on peut donc dire que la division du travail militant qui caractérise, de manière spécifique, les luttes pour l'emploi de Lip, s'inscrit en continuité par rapport aux principes traditionnels de la division sexuée du travail. Dans le prolongement de nos observations concernant l'organisation des grèves, la répartition des tâches militantes s'avère conforme aux assignations antérieures. Les femmes de Lip se voient reléguées à des travaux peu valorisés, significatifs du maintien dans une situation d'infériorité hiérarchique et technique. La participation féminine est en outre moins visible, étant donné une inscription privilégiée dans des tâches militantes issues du travail domestique. Assumées exclusivement

[864] SCHWARTZ Olivier (1990), *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF, p. 214

par les femmes, elles laissent d'entrevoir la continuité de l'inégale répartition des tâches domestiques au sein du foyer.

De fait, prêter attention aux différentes sphères de vie imbriquées permet de comprendre les investissements différenciés dans l'espace-temps des luttes pour les femmes et les hommes[865]. En ce qui concerne les grèves de Lip, les temporalités militantes sont nettement favorables aux hommes, exigeant notamment « *l'omniprésence et la disponibilité totale, ressource que les femmes n'ont pas étant donné leurs contraintes domestiques* »[866]. Elles sont donc amenées à concilier les statuts qu'elles occupent dans la sphère privée – et dont elles ont intériorisé la primauté – avec leurs activités militantes. Une articulation sous tension étant donné aussi la faible participation domestique du conjoint. En raison de cela, la situation familiale impacte l'insertion des femmes de Lip dans les activités militantes. Ce qui ne fait que confirmer la pérennisation des assignations antérieures issues des appartenances conjointes de sexe et de classe.

Enfin, sur elles plus que sur les hommes pèse une contrainte morale qui peine à s'atténuer malgré les évolutions à l'œuvre dans la société française au cours des années 1970. Cela suppose un attachement à la dimension conventionnelle qui préside à l'entrée dans le mariage des femmes et des hommes de notre population ; aussi lié à l'ancrage local de la religion catholique. Par ailleurs, les luttes pour l'emploi rendent également visible la persistance des stéréotypes sexués. Ces derniers sont en outre alimentés par la qualification virile qui façonne la répartition des tâches militantes, en conformité avec la posture défensive prônée par les organisations syndicales. De sorte que la variable de genre est neutralisée en permanence, excepté sur les thèmes qui approchent la sexualité. Mais celle-ci demeure évoquée sous ses aspects problématiques, ce qui ne fait que renvoyer les femmes à la faute, signe d'un contrôle exacerbé qui pèse sur leurs pratiques. Ainsi, ces différents éléments conduisent à penser que les femmes de Lip ont participé aux luttes pour l'emploi de Lip en étant doublement *dominées* : en tant que femmes et en tant qu'ouvrières. C'est ce que montre encore l'analyse des processus de reconnaissance, marqués par une faible rétribution de l'engagement militant féminin.

---

[865] FILLIEULE Olivier (2009), « Travail militant, action collective et rapports de genre », *in* Patricia Roux (dir.) et Olivier Fillieule, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, p. 57

[866] LE QUENTREC Yannick (2009), « Les militantes politiques et syndicales à l'épreuve du temps domestique », *Informations sociales*, n°153, p. 115

III. DES PROCESSUS DE RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT MILITANT INEGALITAIRES

Après avoir montré comment et dans quelles conditions les structures hiérarchiques et les assignations traditionnelles se sont vues conservées dans le travail militant, il convient de s'intéresser à présent aux mécanismes de reconnaissance. Il s'agit effectivement d'analyser les processus de rétribution de l'engagement militant au regard des appartenances conjointes de sexe et de classe. Pour cela, nous allons nous intéresser plus particulièrement à la deuxième grève, soldée par la fermeture définitive de l'usine et la création de plusieurs coopératives ouvrières. De fait, la période 1976-1981 diffère de la première lutte pour l'emploi en ce sens que l'absence de reprise industrielle entraîne l'émergence du projet coopératif au sein d'un collectif où domine désormais un « *discours communautaire* »[867]. Ce « *projet communautaire de reprise* »[868] mérite d'autant plus attention qu'il rend manifestes les inégalités persistantes entre les hommes et les femmes de Lip. Ainsi, dans le prolongement des observations effectuées dans les sous-parties précédentes, les mécanismes de reconnaissance à l'œuvre dans le cadre des luttes pour l'emploi de Lip manquent d'être indifférenciés. Au contraire, la structure traditionnelle conservée au niveau de la division sexuée du travail militant débouche inévitablement sur « *l'appropriation collective du travail des militantes par les militants* »[869]. L'engagement féminin en ressort alors comme « *gratuit, en ce sens qu'il n'offre pas de rétribution matérielle (…) ni symbolique* »[870].

Mais avant de « regarder » l'issue des luttes, il convient de relever l'activation de processus d'apprentissage chez les ouvrières, lesquels méritent d'être appréhendés. Il apparait alors que les effets formateurs de l'engagement militant sont marqués, pour les femmes de Lip, par une sorte de « *neutralisation de la qualification* »[871]. Ils demeurent effectivement cantonnés

---

[867] CASTELTON Edward (1996), *Lip, une remise à l'heure : de l'action sociale à la gestion de production (1973-1983)*, Mémoire de DEA en Histoire sous la direction de Serge Berstein, IEP Paris, p. 102. En outre peut-on souligner la reprise de cette terminologie par Dominique Bondu dans l'intitulé même de sa thèse « *De l'usine à la communauté* », (1981). Aussi repérée dans les numéros de *Lip-Unité* parus sur la période 1976-1981.

[868] BONDU Dominique (1981), *De l'usine à la communauté. L'institution du lien social dans le monde de l'usine*, Thèse pour le doctorat de troisième cycle en sociologie, Paris, EHESS, p. 440

[869] FILLIEULE Olivier (2009), « Travail militant, action collective et rapports de genre », *in* Patricia Roux (dir.) et Olivier Fillieule, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, p. 52

[870] De la même manière que pour le travail domestique. *In* ROUX Patricia, PERRIER Céline, PANOTIER Gaël, COSSY Valérie (2005), « Le militantisme n'échappe pas au patriarcat », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 24, p. 10

[871] DUBAR Claude, TRIPIER Pierre, BOUSSARD Valérie (2015), *Sociologie des professions*, Paris, Armand-Colin (4ème édition), p. 252

au champ de l'informel, de l'invisible, ce qui continue de les exclure du modèle de la compétence. A ce titre, les sociabilités et les échanges culturels intra-luttes peuvent s'analyser comme relevant de logiques d'apprentissage. Cependant, la forme même de ces expériences formatrices les éloigne dans le même temps d'une conversion possible en termes de qualification. De plus, le « *caractère genré de la reconnaissance de qualification* »[872] peut être rendu visible par l'analyse des prises de paroles féminines intra-luttes. Intégrées au dispositif de promotion de la grève et mobilisant surtout un « *registre expérientiel* »[873], ces prises de parole ne sont en fait pas capitalisables en tant que savoir-faire autonome. Leur position de subordonnées qui se perpétue dans le temps des luttes pour l'emploi empêche finalement les femmes de Lip de pouvoir s'approprier leur engagement militant, et donc de le voir reconnu *matériellement*.

C'est ce qui apparait de manière exacerbée à travers la mise en place des coopératives, entérinant la reproduction des discriminations antérieures inhérentes au travail féminin : « *là où tendanciellement les qualifications, les compétences, la formation, les savoir-faire et les connaissances des hommes sont reconnus et rémunérés collectivement, les qualifications, les compétences, les savoir-faire et les connaissances des femmes sont naturalisés, individualisés, considérés comme propres à la personne et non acquis ou conquis* »[874]. De ce fait, les « qualités » féminines ne bénéficient pas de la reconnaissance sociale qui prévaut pour les hommes. En outre, le « *flou artistique* »[875] qui entoure la mise en place du projet coopératif masque d'autant mieux les logiques de dépossession à l'œuvre, indubitablement liées aux appartenances conjointes de sexe et de classe. L'analyse proposée se donne ainsi pour objectif de montrer que les coopératives matérialisent finalement une rétribution de l'engagement militant exclusivement masculin. Cela achève d'attester de la permanence des principes traditionnels de la division sexuée du travail sur la période des luttes pour l'emploi de Lip.

[872] FILLIEULE Olivier (2009), *op. cit.*, p. 28
[873] CONTAMIN Jean-Gabriel (2007), « Genre et modes d'entrée dans l'action collective », *Politix*, Vol. 20, n°78, p. 30
[874] PFEFFERKORN Roland (2010), « La classe ouvrière a deux sexes », *in* D. Xavier, H. Jacqueline, H. Helena, R. Pfefferkorn, *Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, p. 82
[875] BONDU Dominique (1981), *op. cit.*, p. 456

3.1. L'exclusion des apprentissages féminins du champ de la compétence

La sociologie des mouvements sociaux s'est largement intéressée aux effets formateurs des luttes collectives, admettant ainsi que « *l'action politique peut être porteuse de connaissance. Elle peut incorporer à sa pratique les acquis de la science sociale de son temps* »[876], et aussi être « *productrice de culture* »[877]. Des logiques d'apprentissage sont également repérables dans le cas qui nous occupe ; mais elles demeurent néanmoins modelées par l'intrication des rapports sociaux de sexe et de classe. Rappelons à ce titre que la socialisation antérieure des ouvrières de Lip est marquée par une entrée précoce dans le travail salarié et l'invisibilisation des savoir-faire acquis depuis la sphère domestique[878]. Aussi, l'absence de formalisation des apprentissages féminins intra-luttes s'inscrit en continuité par rapport aux principes traditionnels de la division sexuée du travail. Les logiques d'apprentissage activées par les luttes pour l'emploi de Lip sont comme neutralisées, privant ainsi les femmes des possibilités d'accéder à une reconnaissance de leurs qualifications.

Il s'agit tout d'abord de mettre en évidence le lien entre les rencontres occasionnées par les luttes pour l'emploi et la notion d'apprentissage. De fait, la valorisation des sociabilités s'inscrit en continuité par rapport aux dispositions intériorisées par les ouvrières de Lip sur la période antérieure. Cependant, le caractère particulièrement informel des apprentissages issus des relations intra-luttes rend les acquis difficilement formalisables. Cela contribue d'en neutraliser le potentiel formateur et valide par contre une pérennisation des effets combinés des appartenances de sexe et de classe.

Un tel constat s'applique de même aux prises de parole féminines intra-luttes, en l'occurrence au cours des « meetings ». Si elles constituent un « *enjeu de taille* »[879] dans la division sexuée du travail militant, il ne s'agit pas de conclure trop hâtivement à un infléchissement de la structure traditionnelle des rapports sociaux. En tant qu'expérience inédite, les prises de parole féminines peuvent être à juste titre envisagées comme éminemment formatrices. Mais cela ne signifie pas pour autant qu'elles ouvrent aux femmes de Lip l'accès au champ de la compétence. Absorbées dans un discours promotionnel, les prises de parole féminines sont *avant toute chose* mises au service des luttes pour l'emploi.

---

[876] NEVEU Éric (2005), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, p. 35
[877] *Ibid.*, p. 108
[878] TRAT Josette (2010), « Sur les mouvements sociaux », in *op. cit. Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, p. 201
[879] BRANGOLO Pauline (2015), *Les filles de Lip (1968-1981) : trajectoires de salariées, mobilisations féminines et conflits sociaux*, Mémoire d'Histoire sous la direction de Frank Georgi, p. 98

3.1.1. Des effets formateurs neutralisés

Les femmes qui constituent notre population d'enquête ont vu leur parcours de formation réduit au minimum[880]. Leur trajectoire est marquée par une entrée précoce dans le travail salarié. Désireuses d'échapper à « *l'enfermement domestique* »[881] qu'elles ont constaté pour leurs mères, elles valorisent « *tout ce qui, dans la situation de travail, permet l'accès au collectif* »[882]. La survenue des grèves se traduit à ce titre par un élargissement du cercle relationnel, en raison notamment de l'affluence que suscite le site de Palente : « *des milliers de visiteurs affluent aux portes de l'usine, ouverte à tous : militants venus de toute la France et de l'étranger, délégations d'entreprises, intellectuels, artistes, curieux* »[883]. Conformément aux dispositions intériorisées sur la période antérieure, les femmes enquêtées évoquent positivement ces sociabilités « nouvelles ». On observe alors que ces sociabilités activent des formes d'apprentissage. Cependant, du fait même qu'ils prennent racine dans les interactions intra-luttes, ces apprentissages demeurent diffus et difficilement formalisables pour les femmes de Lip. Cette moindre visibilité trouve d'autant plus à se perpétuer que les sociabilités se déploient davantage dans l'espace domestique. A cela s'ajoute l'analyse de la « *formation Bondu* »[884], qui ne fait que confirmer la continuité d'une exclusion des apprentissages féminins du champ de la qualification.

3.1.1.1. Liés aux sociabilités intra-luttes

La valorisation des sociabilités intra-luttes est à mettre en relation avec les effets formateurs qui leur sont attribués dans les discours féminins. Sur ce point, nous rejoignons l'idée que « *les sociabilités des hommes et des femmes sont asymétriques* »[885]. Ceci peut être rattaché au déficit de formation initiale qui caractérise la situation antérieure des ouvrières de Lip : elles se sont pour la plupart arrêtées au certificat d'études primaires alors que leurs

---

[880] La scolarité s'arrête pour la quasi-totalité d'entre elles au certificat d'études primaires. Cf. *Supra* Chapitre I.
[881] BLOCH Françoise, BUISSON Monique, MERMET Jean-Claude (1991), *op. cit.*, p.267
[882] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 57
[883] GEORGI Franck (2014), « Lip ou le rêve d'un monde sans patrons ! », *L'Histoire*, n°404, p. 78. Cité par Pauline Brangolo (2015), *op. cit.*, p. 140
[884] Formation universitaire coordonnée par le sociologue et sympathisant Dominique Bondu. *In* CASTELTON Edward (1996), *op. cit.*, p. 153
[885] FILLIEULE Olivier (2009), *op. cit.*, p. 49

homologues masculins ont généralement un CAP en poche[886]. Or les processus d'apprentissage à l'œuvre par le biais des sociabilités intra-luttes sont difficilement perceptibles. Aussi parce que la relation à l'autre, la sociabilité spontanée sont communément conçues comme des « *réalités inessentielles* »[887]. Outre le mode informel lié aux sociabilités intra-luttes, la non prise en compte de l'espace domestique comme espace de formation des apprentissages féminins continue d'empêcher la reconnaissance des effets formateurs des luttes pour l'emploi concernant les femmes de Lip.

Dans notre échantillon d'enquête, seuls les témoignages féminins relient les sociabilités intra-luttes avec la notion d'apprentissage. On peut dès lors les envisager à deux niveaux : « *celui des relations créées avec d'autres Lip et celui des liens créés avec des personnes extérieures à l'usine* »[888]. Cela signifie que les contextes de luttes impliquent à la fois une intensification des sociabilités, notamment féminines, mais aussi des rencontres avec des personnes appartenant à d'autres milieux sociaux. Les relations occasionnées par les luttes pour l'emploi méritent d'autant plus attention qu'elles sont décrites par les enquêtées sous les traits d'une rupture par rapport à la période antérieure. C'est précisément sur ce point qu'il est possible d'établir un lien entre apprentissage et lutte collective.

> « *Une plus grande ouverture d'esprit déjà rien que ça c'est...c'est formidable...parce que vous savez faut se remettre dans le contexte hein...ouvrière, on arrive le matin, on repart le soir, on rentre chez soi...terminé hein. On parle à personne. Ça s'ouvre, ça explose hein !* », (Jeanne, OS, Titulaire du Certificat d'Etudes).

> « *Mais chez Lip j'ai vu des...des artistes, j'ai vu des...oh comment il s'appelait, un de...c'était un italien...mais très haut placé...un intellectuel pas...un romancier, dites voir...je trouve pas mes mots moi... Un politique mais il écrivait, il écrivait, il était très connu...Non il faisait des pièces de théâtre. Il faisait des pièces de théâtre, y avait eu des petites pièces de théâtre tout ça...Vous savez ça nous ouvre...ça...Moi j'avais mon certificat d'études c'est tout hein ! Mais ça nous instruit tout ça.* », (Violette, OS, Titulaire du Certificat d'Etudes).

[886] Cf. *Supra* Chapitre I.
[887] BONDU Dominique (1981), *op. cit.*, p. 153
[888] BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit.*, p. 139

A travers les propos qui précèdent, on peut observer que les enquêtées rapprochent les sociabilités intra-luttes de la notion d'apprentissage, notamment en lien avec les savoirs scolaires. Mais au demeurant les termes dans lesquels elles formulent les enseignements qu'elles en retirent restent vagues. Dans le deuxième extrait, le fait que les rencontres soient conçues positivement car elles permettent de combler un déficit de scolarité est plus explicite. A noter également que les personnes rencontrées sont toutes désignées comme appartenant aux classes dominantes : milieux parisiens et intellectuels, dirigeants politiques, artistes etc. Comme si les sociabilités « interclasses » étaient plus « formatrices » que les sociabilités féminines[889]. Somme toute, les apprentissages activés dans et par ces relations prennent une forme particulièrement diffuse. Ainsi, les processus d'apprentissages féminins continuent d'être éclipsés aussi dans le temps des luttes pour l'emploi. Il convient à ce titre de préciser que l'espace domestique est un espace privilégié de l'approfondissement des relations ; ce qui rend la transmission de savoir qui s'y joue marquée par une faible visibilité.

> « *Je me souviens, on a logé...toutes les fois qu'il venait...tu te rappelles, comment il s'appelle là le jeune juif...Abel...il arrivait...ah je me disais 'tiens il est...il vient d'arriver'. (...) Alors il restait. Mais c'est rigolo parce qu'il avait fait ses études d'ingénieur, il m'a tout raconté, comment ça se passait et tout, ses études. C'était intéressant pour moi qui...qui...bon ben... Moi je travaillais comme employée de bureau dans la comptabilité, j'ai pas fait des études bien longues hein ! Alors, c'était intéressant...Y a un jeune journaliste américain, Steeve, qui logeait chez nous. (...) Mais c'est pareil, il était intéressant ce jeune gars hein ! C'était un journaliste américain.* », (Rose, Mère au foyer, CAP Comptabilité).

Ces propos sont tenus par une épouse de militant, mère au foyer au moment des luttes. Elle accueille sur son initiative des sympathisants à son domicile. De fait, cette intégration des activités militantes à la sphère domestique est décrite à postériori sous les traits d'un apprentissage. De même que pour les extraits précédents, on constate une imprécision, liée notamment à la répétition du terme « intéressant ». Cependant, l'évocation du contraste entre le niveau d'études des personnes rencontrées par rapport au sien tend à confirmer l'existence d'une circulation des savoirs. En revanche, l'aspect informel de ces apprentissages se double ici du fait qu'ils se déploient dans l'espace domestique. Ainsi, conformément aux principes

[889] Nous reviendrons sur l'importance des sociabilités féminines dans la formation du mouvement des femmes de Lip dans le dernier chapitre de ce travail.

traditionnels de la division sexuée du travail, ils n'ont pas vocation à entrer dans le champ de la qualification. Pourtant, à y regarder de plus près, l'espace domestique a pu donner lieu à des échanges dont le potentiel subversif mérite d'être souligné :

> « *Il leur a dit 'bon ben ma femme veut bien vous faire à manger…', ben je faisais tout simple hein, 'mais vous l'aiderez à faire la vaisselle hein ! Vous lui donnerez quand même un coup de main'. Puis le premier jour qui sont arrivés, il leur avait dit ça avant, puis ma foi moi je suis allée commencer à faire ma vaisselle hein, parce qu'il fallait quand même bien que ça se fasse, et puis...ils venaient pas. Et puis après y a Irène qui arrive, c'était l'interprète ! Alors elle me dit* (prenant un accent un peu pointu) *: 'tu sais Rose, et ben on a discuté pour savoir si ça serait les Hommes qui commenceraient à faire la vaisselle ou si ça serait les Filles…', et ben c'est les hommes qu'ont commencé ! Elles sont pas venues ! Elles sont venues le deuxième jour. Le premier jour ils sont venus essuyer la vaisselle mais j'avais pour ainsi dire tout fini. Mais le temps qu'elles discutent...Alors...personne venait. On les aimait bien, elles étaient sympas.* », (Rose, Mère au foyer, CAP Comptabilité).

Effectivement, l'accueil de sympathisants au domicile alourdit la charge de travail domestique pour cette femme au foyer. C'est ce dont l'époux semble avoir conscience, puisqu'il intime aux visiteurs de faire la vaisselle. L'enquêtée se rappelle alors du débat que cela suscite chez les étudiants. Son étonnement est en outre palpable quant à l'attribution du premier tour de vaisselle aux hommes. Cela rend visible le fait que les milieux populaires demeurent éloignés de l'idéologie intellectuelle selon laquelle les hommes et les femmes devraient se partager les tâches ménagères[890]. Le caractère subversif de cet échange peut en outre être rattaché au contexte de luttes, qui accentue l'assignation aux tâches domestiques des épouses de militants. En l'occurrence, cette scène « improbable » rapproche l'enquêtée de la mise en question de sa condition *en tant que femme*. Pourtant, le potentiel subversif inhérent à ce type de rencontres semble passablement neutralisé par son ancrage domestique. Si les sociabilités sont porteuses d'apprentissages qui permettraient d'infléchir les rapports sociaux – de sexe et de classe – elles n'en demeurent pas moins cantonnées au rang d'expériences informelles.

Ainsi, de façon plus ou moins explicite, les femmes de Lip pointent une « ouverture d'esprit » dont elles ont pu bénéficier grâce aux luttes pour l'emploi. Pour autant, cela peine à

[890] HOGGART Richard (1957), *La culture du pauvre*, (Réédition 2007), Paris, Les éditions de Minuit, p. 92

se formaliser concrètement, comme si elles n'en étaient pas les bénéficiaires directes. C'est aussi lié à la continuité de l'invisibilisation des apprentissages féminins construits depuis l'espace domestique. Ils relèvent davantage d'expériences qui se confondent aux contextes des luttes pour l'emploi. Liés aux sociabilités intra-luttes, ils se caractérisent par un mode informel qui les rend de même difficiles à appréhender. De sorte que les apprentissages féminins intra-luttes demeurent neutralisés, en continuité avec la socialisation antérieure des femmes de Lip. Même dans le cadre d'un dispositif de formation institutionnalisé, on peut encore observer une exclusion de la qualification conforme aux principes traditionnels de la division sexuée du travail.

3.1.1.2. Le cas de la « formation Bondu »

Dominique Bondu figure parmi les personnes extérieures qui affluent sur le site de Palente au cours des luttes pour l'emploi. Préparant une thèse de doctorat en sociologie, le mouvement social va constituer un terrain d'enquête privilégié dans le cadre de ce travail de recherche. L'approche qu'il adopte relève davantage de l'ethnographie, ses données étant issues d'une immersion de plusieurs années au sein du groupe ouvrier en lutte. D'un point de vue méthodologique, le cas de Dominique Bondu peut illustrer « *les liaisons dangereuses* » qui unissent parfois l'enquêteur à son objet d'étude[891]. De fait, on observe qu'il a joué un rôle actif lors de la mise en place du projet coopératif. Il coordonne notamment un projet de formation qu'il présente comme une démocratisation du savoir intellectuel selon l'expression « *donner la Sorbonne aux ouvriers* »[892]. C'est par son intermédiaire qu'un groupe d'ouvrières et d'ouvriers intègre un cursus universitaire au cours des années 1978-1979. Mais cela ne signifie pas pour autant que les femmes qui y participent peuvent mobiliser les savoirs engrangés *via* ce dispositif dans la sphère professionnelle. La neutralisation des apprentissages féminins apparait donc aussi à l'œuvre dans le cadre d'un dispositif de formation institutionnalisé intra-luttes.

Dans sa thèse, Dominique Bondu revient peu sur l'expérience qu'il a impulsée grâce à son intégration réussie dans le collectif en lutte. Il y fait seulement référence de manière sommaire : « *un groupe d'une vingtaine de Lip, volontaires pour tenter une formation*

[891] Ce n'est pas l'objet de notre analyse ici mais tout au moins peut-on souligner que cette immersion poussée dans le collectif militant s'apparente aux « *situations limites* » décrites par Daniel Cefaï et Valérie Amiraux, celles où « *l'enquêteur est irrémédiablement empêtré dans des partis pris* ». *In* CEFAI Daniel, AMIRAUX Valérie (2002), « Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales. Partie 1. », *Cultures et conflits*, n°47, p. 2

[892] Dominique Bondu cité par CASTELTON Edward (1996), *op. cit.*, p. 153

universitaire à Paris, moyennant une bourse du ministère du travail »[893]. Concrètement, douze personnes réussissent l'examen d'entrée à la faculté parisienne de sciences humaines, dans la filière Administration Economique et Sociale (AES)[894]. Parmi notre échantillon d'enquête, quatre personnes ont participé à ce dispositif de formation intra-lutte, deux femmes et deux hommes. Cette expérience apparait effectivement rattachée à l'initiative de Dominique Bondu. Pourtant, l'objectif affiché semble renvoyer prioritairement à des considérations matérielles, et ce indifféremment du genre.

> « *donc pour...ramener des sous, donc y en a qui faisaient des formations...En 78. Donc nous...avec un groupe, on devait être 13 ou 15...Alors y avait les gens qui avaient le bac, plus des gens qui n'avaient pas le bac mais qui étaient d'accord pour aller faire une formation...à la faculté à Paris. Alors l'Etat avait négocié ça parce qu'on avait un salaire mais on nous...enlevait de Besançon pour aller à Paris, donc c'était aussi pour diminuer le nombre de...d'ouvriers en lutte et nous envoyer ailleurs, donc ils avaient accepté ça. Mais pour nous, ceux de la lutte, ça faisait autant d'argent qu'on n'avait pas à sortir*. », (Suzanne, Titulaire du Baccalauréat).

> « *Donc Bondu il nous a demandé d'aller à...il nous a trainé à la Sorbonne là, on a fait une formation de rien du tout, si non une bonne formation ouais, et... Parce que c'était une façon d'être payé*. », (Thierry, OP, Titulaire d'un CAP).

D'après ces extraits, la participation à la formation est considérée d'abord sous l'angle de la lutte pour l'emploi. C'est aussi une façon de préciser qu'elle n'a pas comme vocation première de susciter un « enrichissement » personnel. A ce titre, rappelons que les salariés grévistes sont, au cours de la première année d'occupation, indemnisés à hauteur de 90% de leur salaire antérieur[895]. Cela prend fin en mai 1977, c'est pourquoi les ventes de montres dites « sauvages » reprennent à ce moment-là, afin d'assurer un « *complément de salaire* »[896]. Ainsi, le financement de cette formation par le ministère du travail offre une garantie de salaire légale, sans qu'il ne soit besoin de recourir à l'argent généré par les ventes de montres. Certes, « *les éléments de la mise en scène sociale qui font la légitimité de la culture ne sont pas réunis à*

[893] Extrait tiré d'une note de bas de page. *In* BONDU Dominique (1981), *op. cit.*, p. 471
[894] CASTELTON Edward (1996), *op. cit.*, p. 153
[895] Dans la deuxième période de grève (1976-1981).
[896] BONDU Dominique (1981), *op. cit.*, p. 437

l'usine »[897]. Cependant, même dans le cadre d'un dispositif institutionnalisé, les aspects formateurs se voient relégués au second plan. En outre, il convient de souligner le caractère non-diplômant de cette expérience universitaire. D'après les discours des personnes enquêtées, aucun diplôme n'a été délivré suite à cette formation. Sur ce point, les discours des femmes et des hommes interrogés sont par contre antagoniques.

> « *Ce qui nous a permis pour un certain nombre d'être beaucoup plus à l'aise sur...la mise en place de tableaux, de suivi de...de personnel, de production, de compréhension des choses. De gestion. AES c'était effectivement la bonne filière pour faire ce qu'on faisait quoi...pour faire ce qu'on allait faire ! (...)*
> ***Q :*** *Et du coup vous avez eu un diplôme universitaire ?*
> ***R :*** *Non parce qu'on n'avait pas toutes les unités de valeur, on pouvait pas toutes les suivre. Donc on n'avait pas de diplôme...moi j'ai aucun diplôme hein !* », (Francis, OP, Titulaire d'un CAP).

> « *J'ai préparé un DEUG AES. (...) Mais alors j'ai eu du mal parce que justement Bondu le sociologue là il avait essayé de nous former un peu avant qu'on aille aux examens, parce qu'alors on rigolait pas hein, moi j'avais jamais passé d'examen de ma vie, je m'étais arrêtée au certificat. Alors en parole discuter comme ça, ça allait mais aussitôt qu'il voulait me faire remplir...d'ailleurs je faisais des pavés, j'avais jamais appris que...je sais pas, que quand on fait une disserte, y a l'introduction, première partie, deuxième partie, et puis la conclusion. Donc moi je faisais des pavés hein, je disais tout mais en bloc.* », (Nicole, OS, Titulaire du Certificat d'Etudes).

D'après ces extraits, la différence de discours est flagrante entre cet homme et cette femme, quand bien même les deux n'ont pas validé de diplôme dans le cadre de la formation universitaire. L'enquêtée évoque des difficultés rédactionnelles ainsi qu'une absence de méthodologie qu'elle explique par son déficit de formation initiale. Ses propos traduisent effectivement l'intériorisation d'une incompétence par rapport aux savoirs scolaires. Dans le discours masculin, l'absence de diplôme est par contre affirmée – voire revendiquée[898]. Ainsi, le fait d'être diplômé ou non est rendu insignifiant. De surcroit, la formation universitaire est

[897] CHAMPEAU Thomas (2007), *Lip, le conflit et l'affaire*, mémoire de Master sous la direction d'Yves Cohen, EHESS, p. 106
[898] L'enquêté précise à un autre moment de l'entretien qu'il est titulaire d'un CAP.

abordée en lien avec l'intégration imminente de nouvelles fonctions professionnelles : celle de gestionnaire au sein de la future coopérative artisanale. Ces deux extraits montrent finalement « *comment les qualifications et compétences professionnelles sont l'objet d'une construction sociale* »[899]. Ils rendent visible le fait que les apprentissages féminins continuent d'être détachés du champ de la qualification, alors que ce n'est pas le cas pour les hommes.

Par ailleurs, les récits récoltés sur cette expérience universitaire ont le mérite de mettre en évidence les interactions entre l'enquêteur et sa population d'enquête. En ce sens, le rôle joué par Dominique Bondu se rapproche de celui des « *intellectuels comme producteurs de représentations qui contribuent à fabriquer de la conscience collective, du consensus* »[900]. En tant que sociologue venu de Paris, il développe effectivement un autre regard sur les luttes pour l'emploi de Lip ; lequel infère sur l'enseignement délivré. Il semble notamment inscrire le mouvement dans une sorte de filiation par rapport aux idées des théoriciens utopistes locaux.

> « *Il était venu pour analyser certainement, puis voir ce qui s'était passé...On avait parlé un peu, il disait que le...le berceau quand même...Il nous parlait de Considérant puis de je sais plus qui là...*
>
> ***Q :*** *Fourier ?*
>
> ***R :*** *Oui Fourier, Considérant...les utopistes...Il disait oui y avait quelque chose en Franche-Comté, comment il disait ça...C'était pas une histoire...Oui il disait 'c'est quand même de là que viennent les Considérant, les Fourier...' Oui...Ben...C'était par rapport à ce qui nous était venu peut-être de faire chez Lip...Et il disait, puis il connaissait...il dit 'Franc-comtois...lève-toi !' et ben voilà oui je m'en rappelle, oui il me reste encore deux trois bribes de ce qu'il nous a appris.* », (Nicole).

Ces propos illustrent bien ce que peuvent constituer des « *engagements problématiques* »[901] dans le cadre d'une enquête de terrain. Le discours sur le socialisme utopique local pouvant aussi servir à justifier le bien-fondé du projet coopératif en train de se formaliser. Par ailleurs, la fonction formatrice endossée par le sociologue repose sur des appartenances sociales – de sexe et de classe – favorables. De surcroit, la position de sympathisant envers l'action militante se confond avec celle d'enquêteur. En ce sens, le double

---

[899] DUBAR Claude, TRIPIER Pierre, BOUSSARD Valérie (2015), *Sociologie des professions*, Paris, Armand-Colin (4ème édition), p. 253
[900] NEVEU Éric (2005), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, p. 35
[901] CEFAI Daniel, AMIRAUX Valérie (2002), *op. cit.*, p. 3

positionnement de Dominique Bondu – à la fois enquêteur et militant – peut poser la question de l'instrumentalisation de sa population d'enquête[902]. Concernant les processus d'apprentissage, le potentiel formateur de l'expérience universitaire peut aussi être neutralisé sous l'effet de la confusion des rôles ; les ambitions – à la fois scientifiques et militantes – du sociologue participant d'exclure les apprentissages féminins du champ de la qualification professionnelle.

Ainsi, que ce soit à travers les sociabilités intra-luttes ou un dispositif de formation institutionnalisé, les femmes de Lip continuent de se voir écartées de la qualification. Les apprentissages féminins sont neutralisés et cantonnés au registre de l'expérience, ce que l'on retrouve d'ailleurs au niveau des prises de parole.

3.1.2. Des prises de parole féminines sous contrainte

Dans la première partie de ce chapitre, l'analyse du fonctionnement des assemblées générales intra-luttes a permis de pointer le quasi-monopole masculin au niveau des prises de parole officielles. Cela étant, d'autres espaces d'expression sont repérables dans le temps des luttes pour l'emploi, notamment dans le cadre des déplacements à l'extérieur qui s'accompagnent généralement de « meetings »[903]. En ce cas, il est possible de faire état de prises de parole féminines, ce qui s'inscrit en rupture par rapport à la socialisation antérieure des femmes de Lip. Il s'agit d'un thème abordé par des études qui nous précèdent, notamment pour illustrer un infléchissement des rapports sociaux dans leur forme traditionnelle[904]. Ce n'est pas la démonstration que nous entendons faire dans les paragraphes qui suivent. Pour l'heure, il convient d'analyser *matériellement* les conditions dans lesquelles s'effectuent les prises de parole féminines au cours des « meetings ». Il apparait alors que « *les verbalisations sont en partie contraintes par les logiques de la situation, le contrôle social qui s'opère dans l'espace où elles s'expriment et donc par les motifs socialement légitimes* »[905]. De fait, les prises de

[902] Il mobilise par exemple des conversations et observations retranscrites à partir de ses échanges avec le groupe en formation pour rédiger la préface d'un livre d'Emile Zola. Livre réédité en 1979, « Préface », *Travail*, Lagrasse, Verdier, pp. 11-32. Edward Castelton souligne à ce propos que les principaux dirigeants des éditions Verdier sont des anciens de la gauche prolétarienne, mouvement politique auquel appartiendrait également Dominique Bondu au cours des années 1973-1974. *In* CASTELTON Edward (1996), *op. cit.*, pp.153-160

[903] Terme employé par les enquêté.es. et visible dès le premier numéro de *Lip-Unité*, n°1, 11 juillet 1973

[904] Evoquées notamment par CHAMPEAU Thomas (2007), *op. cit.*, p. 87 et BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit.*, p. 98 et s. Pour ce qui nous concerne, il s'agira d'aborder à nouveau les prises de parole féminines, relativement au mouvement des femmes de Lip, dans le chapitre suivant.

[905] W. Mills et H. Gertz cités par FILLIEULE Olivier (2009), *op. cit.*, p. 58

parole féminines intra-luttes se voient circonscrites à la promotion des luttes pour l'emploi, sous encadrement masculin et comme structurées par un registre expérientiel. Ces éléments indiquent donc le maintien de verrous au niveau de l'accès des femmes de Lip à la compétence politique.

3.1.2.1. Circonscrites à la promotion de la lutte pour l'emploi

L'image démocratique couramment véhiculée à propos des luttes pour l'emploi de Lip renvoie en partie à la diversité des prises de parole permise par l'organisation de nombreux « meetings » intra-luttes. Ces derniers se tiennent à l'occasion des déplacements à l'extérieur, dans plusieurs villes ou à même des usines : « *les délégations de travailleurs de chez Lip vont actuellement dans toute la France (…) les collectes effectuées dans les meetings compensent largement les frais de déplacements* »[906]. Ils ne sont pas seulement assurés par des « *délégations intersyndicales* »[907] mais plus largement par des « volontaires » qui s'expriment sans pour autant détenir un mandat syndical : « *les syndicats ont pris le parti d'accepter toutes les invitations et de s'en remettre au volontariat des ouvriers et ouvrières au lieu d'envoyer seulement des délégués syndicaux* »[908]. La tenue des « meetings » est en ce sens indissociable de la stratégie de popularisation décidée par les organisateurs des luttes pour l'emploi. De fait, les prises de parole effectuées dans le cadre des « meetings » ont finalement pour objectif d'assurer la promotion du mouvement de grève. Ainsi, l'ouverture d'un espace d'expression pour les femmes de Lip n'en demeure pas moins circonscrite à la promotion des luttes pour l'emploi.

Comme nous l'avons vu dans la première partie de ce chapitre, au niveau de l'assemblée générale, les femmes de Lip sont assignées à des fonctions d'écoute. C'est notamment lié aux socialisations différenciées antérieures, qui fabriquent des « *dispositions – à la discussion politique, à la prise de parole en public – inégalement distribuées* »[909]. C'est aussi pourquoi on constate au sein de notre échantillon une nette différence entre les femmes et les hommes au niveau des prises de parole en « meetings ». D'après nos données d'enquête, quasiment tous les hommes se sont exprimés mais en revanche une minorité de femmes affirment avoir pris la parole : huit sur vingt se souviennent être intervenues, et la moitié soulignent que ces

[906] *Lip-Unité* n°1, 11 juillet 1973 et *Lip-Unité* n°5, 9 août 1973
[907] *Lip Unité* n°2, 19 juillet 1973
[908] CHAMPEAU Thomas (2007), *op. cit.*, p. 87
[909] BARGEL Lucie (2013), « Socialisation politique », *in Dictionnaire genre et science politique*, Presses de sciences po, pp. 468-480, [En Ligne], URL : <halshs-00869413>

interventions ont été rares. Il importe dès lors de mieux connaître le profil des femmes qui se sont exprimées.

Tableau n°7 : Répartition de la population féminine d'enquête en fonction des prises de parole en meetings

		Femmes ayant pris la parole en « meetings »	Femmes n'ayant pas pris la parole en « meetings »
Statut dans l'entreprise	Ouvrière[910]	7	6
	Autre[911]	1	4
Secteur de l'usine	Horlogerie	**6**	2
	Usinage	1	**5**
	Bureaux	1	3
Situation conjugale	Mariée	6	8
	Non-mariée	2	2
Situation familiale	Enfant(s)	3	**8**
	Sans enfant	**5**	2
Insertion syndicale	Syndiquée CFDT	**6**	5
	Syndiquée CGT	**0**	1
	Non-syndiquée	2	**8**

Ces données permettent de mettre en évidence un profil majoritaire pour les femmes qui ont pris la parole d'après notre population d'enquête : celles qui se sont exprimées publiquement sont des femmes qui occupaient auparavant majoritairement des postes d'OS dans l'entreprise, la plupart dans le secteur horlogerie ; plutôt des femmes mariées sans enfant, et enfin qui sont pour la plupart syndiquées à la CFDT. Concernant les femmes de notre population qui ne se sont pas exprimées, il est notable qu'elles occupent des postes plus divers dans l'entreprise, notamment proches de la hiérarchie ou dans les bureaux. De plus, celles qui ne s'expriment pas sont plus nombreuses à être salariées avant dans le secteur usinage. La situation familiale ayant un impact sur les déplacements[912], les femmes qui ont pris la parole sont majoritairement mariées et sans enfant. Outre cela, la proportion de non-syndiquées est largement plus importante pour les femmes qui ne se sont pas exprimées. A ce titre, rappelons

[910] OS, OP (Ouvrière Polyvalente).
[911] Employée dans les bureaux (secrétaire, comptable), affiliée aux cadres (sans le statut mais avec la mensualisation).
[912] Comme nous l'avons vu dans la deuxième partie de ce chapitre. Cf. *Supra* Chapitre II.

que les femmes qui occupent auparavant des postes administratifs sont plutôt éloignées des instances syndicales.

Plusieurs éléments méritent d'être soulignés d'après la répartition observée dans le tableau ci-dessus. Tout d'abord, la proportion importante d'horlogères parmi celles qui se sont exprimées, laquelle peut correspondre à une volonté de coller à l'image prestigieuse véhiculée sur le personnel de Lip[913]. Mais c'est surtout l'appartenance majoritaire à la CFDT des femmes enquêtées qui se sont exprimées en « meetings » qui retient notre attention. Cela tend effectivement à accréditer l'idée d'une homogénéisation du contenu des prises de parole, censées notamment relayer le discours tenu par les principaux dirigeants syndicaux. A ce titre, un document d'archives peut venir apporter la preuve d'une maîtrise interne du discours délivré au cours des « meetings ». Nous en avons eu connaissance lors d'un entretien, comme l'extrait ci-après en fait état :

> « *Par exemple, ça c'est un document qui était remis aux militants quand y avait une prise de parole à faire au moment du conflit, du premier, Lip 73. Donc…Sérieux hein !*
> ***Q :*** *Ah oui, j'ai jamais vu, c'est intéressant… 'Se présenter, rappeler que nous sommes heureux d'être ici, de constater combien la solidarité est grande', 'Prise de parole pour meeting'. En fait, c'était un support ?*
> ***R :*** *Voilà, c'était un support, c'est ce que l'on appelle maintenant distribuer les éléments de langage.*
> ***Q :*** *Et par qui il a été fait ce document ?*
> ***R :*** *Oh ben ça c'était fait par les militants gauchistes venus filer un coup de main. Y a qu'eux qu'ont ce langage-là.* », (Antoine, Sympathisant intégré ensuite dans une coopérative issue de la grève).

Comme le montre cet extrait, nous avons eu entre les mains au cours de cet entretien un document définissant – sur la forme comme sur le fond – la consistance des interventions publiques en « meetings »[914]. Par ailleurs, il convient de souligner qu'aucun des autres enquêté.es n'évoque l'existence d'un tel support. Du reste, les éléments cités rapprochent ce

[913] BRANGOLO Pauline (2015), *Les filles de Lip (1968-1981) : trajectoires de salariées, mobilisations féminines et conflits sociaux*, Mémoire d'Histoire sous la direction de Frank Georgi, pp. 84-88. Passage où est effectuée une démonstration selon laquelle la figure de l'ouvrière horlogère est largement mobilisée à des fins de popularisation.
[914] Ce document n'étant pas en notre possession, il ne figure pas en annexes.

document des « *argumentaires* » couramment utilisés par les partis politiques[915]. Ce sont des « *textes prescriptifs* », c'est-à-dire qui « *disent ce qu'il faut dire* », qui fournissent à la fois des contenus et les formes d'expression[916]. De même, le document en question délimite le discours que les personnes qui s'expriment publiquement doivent tenir. Cela laisse en outre supposer l'existence d'un lien étroit entre la promotion de la lutte pour l'emploi et la mise en valeur des instances syndicales, notamment la CFDT. En ce sens, la parole des femmes intra-luttes peut s'analyser comme étant « cadrée » par les syndicats. Il est dès lors peu étonnant que le fait même de discourir soit étroitement lié à l'appartenance syndicale.

> « *Personne n'imaginait quelqu'un qui puisse...un peu parler, parce que comme je vous ai dit je parle pas beaucoup, un peu parler sans être syndiqué, sans être...voilà...on n'a pas le droit. Hein c'était...ça c'était...ça, ça a été une découverte quand même hein...Parce que c'était quand même organisé...où les endroits où on se rendait c'était organisé par les syndicats, donc automatiquement ça leur faisait bizarre d'avoir des gens qui venaient sans être syndiqués, parler à...à un public. (…)*
> ***Q. :*** *Donc vous avez parlé ?*
> ***R. :*** *Un petit peu...hein un petit peu, pas beaucoup hein...Non j'étais pas...à me mettre en avant tout ça...Moi j'étais plutôt derrière. Non non...* », (Jeanne, Non-Syndiquée).

D'après ces propos, l'adhésion syndicale est perçue comme un gage de légitimité à discourir publiquement. De fait, l'enquêtée – gréviste non-syndiquée – évoque des difficultés dans la prise de parole, précisant d'ailleurs qu'elle est rarement intervenue au cours des « meetings ». On peut alors supposer que les intervenants sont prioritairement des militant.es syndiqué.es. Porter un regard sur les conditions matérielles d'expression d'une parole féminine intra-luttes mène à observer les contraintes qui pèsent sur cette même expression. Le contexte de promotion de la lutte pour l'emploi ainsi que l'injonction – plus ou moins explicite – de « *parler d'une seule voix* »[917] viennent circonscrire l'espace d'expression des femmes qui prennent la parole en public. De même, l'extrait suivant peut illustrer également le cadrage des interventions féminines intra-luttes.

---

[915] L'origine du terme désigne une série d'arguments publicitaires puis politiques. *In* KRIEG-PLANQUE Alice (2013), « Un discours sur prescription : les 'argumentaires' des partis politiques comme élément de cadrage de la parole », *Argumentation et analyse du discours*, n°10, p. 4
[916] *Ibid.*, p. 9
[917] KRIEG-PLANQUE Alice (2013), *op. cit.* , p. 2

« *A la fin, quand je disais qu'on commençait à se disputer, je vendais moins. Je vendais moins. Puis là j'ai dit attention Mireille, fais pas des conneries, racontes que tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil, fais comme les politiques. C'est là que j'ai compris qu'il fallait faire comme eux. C'est pas honnête mais c'est comme ça.* », (Mireille, Syndiquée à la CFDT).

Cet extrait permet encore de percevoir le contrôle qui pèse sur la parole féminine au regard du cadre imposé par les luttes pour l'emploi. Le discours tenu publiquement ne s'émancipe pas de l'injonction promotionnelle attachée à la grève. L'enquêtée affirme en ce sens avoir dû soutenir l'image d'une unité collective dans un contexte de disparités internes fortes[918]. Aussi, le discours jugé « malhonnête » renvoie à cette obligation de modifier son discours afin de véhiculer une image positive des luttes pour l'emploi. Cela rappelle encore les dispositifs langagiers mobilisés dans les discours politiques, caractérisés par « *divers types de déni du conflit, (...) la mise en avant de la cohérence et de la cohésion, l'euphémisation des désaccords* »[919]. Quand bien même les prises de parole s'inscrivent en rupture par rapport à la socialisation antérieure des femmes de Lip, elles n'en demeurent pas moins sous contrôle. Conformément aux directives syndicales, la promotion de la lutte pour l'emploi prime sur d'autres modes d'expression. De sorte que les effets combinés des appartenances de sexe et de classe produisent un cadrage discursif qui empêche les femmes de s'exprimer par et pour elles-mêmes. On observe également un manque de légitimité à discourir en lien avec les assignations traditionnelles.

3.1.2.2. Une prérogative masculine

Comme nous venons de le voir, les prises de parole féminines intra-luttes ne vont pas forcément de pair avec l'ouverture d'un « *espace propre* »[920] d'expression. Elles s'inscrivent *avant toute chose* dans le cadre de la promotion des luttes pour l'emploi, calquées par là-même sur les éléments du discours syndical. La parole féminine intra-luttes est en ce sens assujettie à une contrainte qui articule dimension de classe et de sexe. Outre le fait que ce sont des hommes, délégués syndicaux, qui sont les tenants du discours « officiel », l'expression publique relève

[918] En référence notamment à la mise en place des coopératives qui se traduit par la scission du groupe ouvrier en lutte. Nous y reviendrons dans la sous-partie suivante.
[919] KRIEG-PLANQUE Alice (2013), *op. cit.*, p. 12
[920] ROUX Patricia, PERRIER Céline, PANOTIER Gaël, COSSY Valérie (2005), « Le militantisme n'échappe pas au patriarcat », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 24, p. 13

au cours de la période antérieure du champ des attributions masculines. Ainsi, le poids des assignations traditionnelles participe de la contrainte qui pèse sur les prises de parole féminines. La mixité des délégations envoyées en « meetings » favorise d'ailleurs la conservation d'une telle prérogative masculine. De plus, l'appréhension évoquée par les femmes enquêtées relativement aux prises de parole accrédite l'idée d'une pérennisation de la division sexuée du travail dans sa forme traditionnelle. Autrement dit, une continuité des « *logiques patriarcales qui régulent l'accès au pouvoir politique* »[921]. Ce n'est donc pas parce que certaines femmes s'expriment publiquement qu'elles bénéficient du même niveau d'écoute et de crédibilité que leurs homologues masculins.

L'attitude qui domine au sein de notre population féminine est le refus de s'exprimer publiquement. A ce titre, la moitié des femmes qui ont parlé au cours de « meetings » précisent qu'elles ne l'auraient pas fait si elles n'avaient pas été sollicitées. C'est pourquoi aussi, plusieurs des femmes enquêtées soulignent la rareté de leurs interventions publiques. Cela ne parait guère étonnant puisque, comme nous l'avons vu dans la partie précédente, les femmes de Lip sont très majoritairement des militantes « novices ». Le poids de leur socialisation antérieure constitue en ce sens un verrou puissant quant à la prise de parole. De même, la reproduction des assignations traditionnelles observée dans le temps des luttes pour l'emploi semble en grande partie moduler les interventions féminines intra-luttes.

> « *On avait un responsable...Et puis...Il me disait 'je vais aller ici, tu vas aller là...etc...', Je disais mais moi je ne vais jamais pouvoir, je ne vais pas savoir quoi dire ! 'Tu vas répondre aux questions, et puis bon tu vas répondre aux questions, et puis bon je vais te faire un texte en gros comme ça quelques lignes, voilà, tu expliqueras un peu ce qu'on vit.'. Et bien je vous assure que j'étais sur la scène et que j'étais tremblante, mais je l'ai fait ! Je l'ai fait ! Et après je me suis dit...c'est vrai que c'est des souvenirs...* », (Odile, Syndiquée à la CFDT).

Les propos tenus par cette enquêtée s'inscrivent dans le prolongement de nos observations précédentes. Si ce n'est que l'argumentaire n'est pas présenté comme ayant été écrit à l'avance mais rédigé par le « responsable » de la délégation. Le sentiment d'incompétence intériorisé au niveau de la prise de parole en public apparait nettement à travers cet extrait. De sorte que les conditions matérielles de la prise de parole féminine laissent

[921] ROUX Patricia, PERRIER Céline, PANOTIER Gaël, COSSY Valérie (2005), *op. cit.*, p. 7

d'apparaître une pérennisation des assignations traditionnelles. Alors que l'enquêtée évoque une appréhension à discourir, le responsable semble quant à lui endosser un rôle qui relève du « *contrôle de la parole* »[922]. En outre, l'enquêtée restitue les propos de celui-ci sous le registre de l'injonction : « tu vas répondre », « tu expliqueras ». Autant d'ordres qui s'inscrivent en réponse de l'appréhension féminine, héritée de la socialisation antérieure. L'absence de spontanéité à discourir est ainsi récurrente au sujet des prises de parole féminines intra-luttes. Parfois, elle est évoquée dans les discours masculins, de façon continuellement liée à la popularisation des luttes pour l'emploi de Lip.

> « *Et puis ma foi on a commencé, moi j'ai commencé mon histoire, etcetera, etcetera puis...Je dis 'y a ma... ma collègue Alice là, qui elle est vraiment une ouvrière 100% de Lip, enfin si vous voulez, vous pouvez lui poser des questions, c'est parti !'. Je me suis dit...Oh...elle me dit 'mais qu'est-ce que je vais dire... ?', je lui dis 'écoutes, raconte ce que tu sais et ce que t'as vécu', c'est parti comme ça mon vieux, les deux tiers de la soirée c'est elle qui a jaqueté ! Oh j'ai dit vin Dieu...j'ai été content, elle a eu un succès fou, applaudie, embrassée...c'est fou ça hein ! Moi j'en revenais pas, j'ai dit 'tu vois Alice, ça t'aura servi au moins à ça...à te donner au moins de l'assurance', ouais.* », (Denis, Syndiqué à la CFDT).

Dans cet extrait, l'homme qui est cité évoque la prise de parole d'une collègue féminine, qu'il met pour ainsi dire « devant le fait accompli ». Plusieurs éléments sont dès lors notables : son étonnement quant à la capacité de cette même femme à discourir longuement et dont les propos sont appréciés par l'audience. L'appréhension qu'elle semble avoir manifesté à priori en lien avec son absence de maîtrise de la situation. Il se rappelle l'avoir présentée comme une ouvrière « 100% », ce qui laisse d'entrevoir l'objectivation à laquelle les femmes de Lip demeurent assignées. De même, le terme « jaqueté » est réducteur quant à la teneur du discours. Enfin, le regard qu'il porte sur l'expérience de cette femme semble minimiser la portée de cette prise de parole. Surtout, il ne s'agit pas d'un élément considéré comme formateur d'une compétence politique. Comme d'autres études l'ont pointé avant nous, « *les militantes sont traitées comme 'des femmes' et les militants agissent davantage en sujet individuel masculin* »[923]. Tout indique donc plutôt que lors des « meetings » aussi, les hommes ont tendance à monopoliser la parole, comme semble le confirmer l'extrait suivant :

---

[922] KRIEG-PLANQUE Alice (2013), *op. cit.*, p. 12
[923] ROUX Patricia, PERRIER Céline, PANOTIER Gaël, COSSY Valérie (2005), *op. cit.*, p. 7

« *Puis bien sûr moi j'étais avec des gars, moi j'avais jamais pris la parole en public, ça...c'était pas mon truc hein moi...Alors je laissais les autres parler...le monsieur parler. Et puis quelqu'un m'a quand même posé la question...puis ça m'a décidé à répondre, puis je me suis mis à parler. Et puis y a le...le monsieur qui était avec moi là il s'est mis à répondre, et puis ils lui ont dit 'mais laissez la voir parler !', alors ça m'a encouragée, puis j'ai parlé.* », (Violette, Syndiquée à la CFDT).

D'après cet extrait, il semble que le discours masculin demeure la norme et la parole féminine l'exception. En effet, il s'agit d'un domaine qui continue de relever des attributions masculines, ce qui le rend difficilement accessible pour les femmes de Lip. De plus, l'intériorisation d'une incompétence discursive est encore rendue explicite à travers les propos de l'enquêtée. Ainsi, le fait de « laisser » les hommes parler est le produit d'une construction sociale, soit des dispositions intériorisées par les femmes de Lip conformément aux principes traditionnels de la division sexuée du travail. En ce sens, la prise de parole implique une double contrainte pour les femmes : l'une par rapport au sentiment d'incompétence intériorisé et l'autre par rapport à l'injonction implicite de préservation des prérogatives masculines. Enfin, un dernier élément mérite d'être abordé au sujet des modes d'expression féminins intra-luttes. Les effets combinés des appartenances de sexe et de classe sont encore à l'œuvre au niveau des registres discursifs, « *politiques* » pour les hommes, « *localisés* » pour les femmes[924].

3.1.2.3. Structurées par un registre expérientiel

Des études antérieures ont d'ores et déjà montré que la teneur des prises de parole féminines et masculines est sensiblement différente : « *les femmes s'expriment plutôt pour témoigner là où les hommes entrent plus volontiers dans des analyses politiques et stratégiques* »[925]. De telles observations s'appliquent également à notre analyse des prises de parole féminines dans le cadre des luttes pour l'emploi de Lip. Ces dernières semblent structurées par un registre expérientiel, soit « *un mode d'argumentation moral et humaniste plutôt que directement politique* »[926]. C'est ce qui peut aussi expliquer qu'il n'y ait guère de

[924] DUNEZAT Xavier (1998), « Des mouvements sociaux sexués », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 19, n°2, p. 174
[925] Danièle Kergoat, citée par FILLIEULE Olivier (2009), *op. cit.*, p. 56
[926] CONTAMIN Jean-Gabriel (2007), « Genre et modes d'entrée dans l'action collective », *Politix*, Vol. 20, n°78, p. 30

trace des discours tenus par les femmes de Lip à l'occasion des « meetings »[927]. De même, les enquêtées reviennent peu sur ce qu'elles ont effectivement dit lorsqu'elles ont pris la parole. Ce qui tend par ailleurs à confirmer l'existence d'un cadre normatif au sein duquel s'insèrent les formes d'expressivité féminines. Il s'agit surtout d'insister ici sur le caractère peu visible des prises de parole féminines intra-luttes. Relevant davantage de l'expérience, elles sont, comme les autres apprentissages activés pour les femmes de Lip, reléguées en dehors du champ de la formation des compétences.

D'après Serge Bonnafous, il existe des spécificités d'expression de soi des femmes en politique, dont la prédominance d'un registre expérientiel qui « *ouvre la voie à un mode d'engagement plus émotionnel, mêlant le 'logos' (colère) et le 'pathos' (tristesse)* »[928]. Une relative modestie, la tendance à minorer son statut ainsi qu'une expression de gratitude à l'égard des centralisateurs font aussi partie des traits distinctifs des prises de parole féminines[929]. De telles observations semblent pouvoir s'appliquer aux interventions des femmes de Lip dans le cadre des « meetings ». Cependant, la teneur des discours féminins reste difficile à appréhender à partir de nos données d'enquête[930]. Du reste, l'extrait suivant permet de souscrire à l'idée selon laquelle des considérations affectives voire émotionnelles sont davantage présentes dans les énoncés féminins.

> « *Et puis après bon ben je parlais aussi m'enfin j'avais pas la parole. J'étais quand même pas...j'étais pas culottée, j'avais pas la parole facile, fallait vraiment que mon cœur parle. C'était pas...je cherchais pas à phraser, à...à être une...devant vous voyez. Je restais quand même un peu en retrait pour ça.* », (Violette).

Cet extrait permet de souscrire à nos observations précédentes selon lesquelles s'exprimer publiquement s'inscrit en contradiction des dispositions intériorisées par les ouvrières au cours de la période antérieure. Non seulement il y est attaché un caractère exceptionnel mais l'affect transparait également comme un trait distinctif de l'expression féminine. De fait, l'enquêtée relie son expérience de prise de parole à une forme de réaction émotionnelle. Ces propos rendent effectivement compte d'une difficulté à discourir sur les

[927] Nous y reviendrons lorsque nous traiterons du mouvement des femmes de Lip dans le dernier chapitre de ce travail.
[928] CONTAMIN Jean-Gabriel (2007), « Genre et modes d'entrée dans l'action collective », *Politix*, Vol. 20, n°78, p. 30
[929] *Ibidem*
[930] De même au niveau des documents d'archives.

questions définies comme étant « politiques ». Le différentiel sexué s'en voit ainsi maintenu dans sa forme traditionnelle : les interventions masculines sont plus « *normatives* » tandis que les interventions des femmes sont plus « *concrètes* »[931]. En ce sens, les prises de parole féminines ne peuvent qu'être reléguées à un plan socialement construit comme inférieur, ce qui continue d'empêcher la reconnaissance de leurs effets formateurs. Comme l'extrait suivant permet de l'illustrer, les femmes de Lip sont finalement peu audibles auprès de leurs homologues masculins :

> « *Je partais toujours avec ces deux-là parce qu'elles étaient vraiment des passionnées, et puis quand elles prenaient le micro, elles prenaient le micro comme ça puis elles racontaient leur vie quoi. A côté moi j'écoutais. Je les emmenais puis je les écoutais. Parce que elles avaient pas le permis, alors c'est moi qui les emmenais quoi !* », (Yves, Syndiqué à la CFDT).

En effet, l'extrait ci-dessus accrédite l'idée d'une moindre attention accordée aux prises de paroles féminines, ce qui peut être en partie lié au registre expérientiel qu'elles mobilisent. L'enquêté ne restitue pas les propos de sa collègue mais indique pourtant qu'elle « racontait sa vie ». On peut donc seulement dire que les femmes « *font entendre une voix différente de celle des hommes, voix qui est, de ce fait, souvent moins bien entendue* »[932]. Quand bien même les femmes s'insèrent dans des activités militantes porteuses d'une rupture par rapport à leur socialisation antérieure, cela ne signifie pas qu'un infléchissement des rapports sociaux – de classe et de sexe – puisse être observé. Ceci puisque les formes d'apprentissage repérées pour les femmes de Lip les maintiennent au seuil de la compétence. Que ce soit à travers le registre informel des sociabilités ou le cadrage des prises de parole, ce qu'elles *font* pendant les luttes demeure matériellement non-reconnu. Cela participe d'ailleurs de rendre leur participation à l'action militante plus abstraite, moins visible, en conformité avec les principes traditionnels de la division sexuée du travail. C'est ce que laisse enfin paraître le moment de la mise en place des coopératives ouvrières, au cours duquel la dimension inégalitaire des mécanismes de reconnaissance s'avère notoire.

---

[931] DUNEZAT Xavier (1998), « Des mouvements sociaux sexués », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 19, n°2, p. 174
[932] CONTAMIN Jean-Gabriel (2007), *op. cit.*, p. 35

3.2. Des logiques de dépossession dans la mise en place des coopératives

Notre analyse des processus de reconnaissance implique de s'intéresser à l'issue de la deuxième lutte pour l'emploi de Lip, laquelle se solde par la légalisation de six coopératives ouvrières en 1981 (voir Annexe n°10). Celle-ci acte le départ du site de Palente et la mise en échec des revendications dans leur forme initiale : « *ni licenciements, ni démantèlement* »[933]. Mais c'est surtout à travers la création des coopératives que la reproduction des principes traditionnels de la division sexuée du travail est rendue la plus flagrante. De fait, les dirigeants des coopératives sont tous des hommes, quasi-exclusivement issus de la CFDT. Relativement, les salariés écartés de la « solution coopérative » sont majoritairement des femmes. En outre, la confusion qui entoure le processus de mise en place des coopératives masque d'autant mieux les logiques de dépossession à l'œuvre, modulées par l'intrication des rapports sociaux de classe et de sexe.

Tout d'abord, le choix même des coopératives échappe aux femmes de Lip. Comme nous l'avons vu, la volonté de retrouver son emploi dans les conditions antérieures est un moteur puissant de leur mobilisation. A postériori, la désignation de « *boucs émissaires hors de l'aire géographique* »[934] continue de dédouaner les anciens délégués syndicaux, qui sont en fait devenus les dirigeants des coopératives. Sur le moment, on observe un « *travail de sélection institutionnelle des personnes dans lequel des mécanismes genrés sont à l'œuvre* »[935]. La sélection s'avère notamment « *moins formelle et plus insidieuse* »[936] que ce qui est affiché. Surtout, elle s'inscrit en continuité par rapport aux assignations traditionnelles. La mise en place des coopératives apparait ainsi en tous points conforme aux principes de fonctionnement du travail salarié au cours de la période antérieure. Si ce n'est que pour la plupart, les dirigeants sont des anciens délégués syndicaux de la CFDT, choisis par cooptation, les femmes étant évincées. A ce titre, nous nous attarderons sur le cas de « *la Chiffonnière* »[937], exemple notable de disqualification féminine. A travers la mise en place des coopératives, les femmes de Lip apparaissent finalement dépossédées de leur engagement quand celui des hommes est par contre récompensé.

---

[933] CHAMPEAU Thomas (2007), *op. cit.*, p. 76
[934] LACHAT Stéphanie (2014), *Les pionnières du temps. Vies professionnelles et familiales des ouvrières de l'industrie horlogère Suisse (1870-1970*), Neuchâtel, Presses universitaires suisses, p. 51
[935] FILLIEULE Olivier (2009), *op. cit.*, p. 60
[936] D'après Douglas Mc Adam à propos des « Freedom Summers », *In* FILLIEULE Olivier (2009), *op. cit.*, p. 61
[937] Nom donné à la commission créée au cours de la deuxième lutte pour l'emploi, dirigée par une femme et composée quasi-exclusivement de femmes. *Lip-Unité*, n°7, Novembre 1976.

3.2.1. Exclues de la construction du projet coopératif

La deuxième lutte pour l'emploi qui s'échelonne sur cinq ans intervient dans un contexte différent de la première, notamment au regard des transformations subies par la filière horlogère. De fait, « *une nouvelle carte des centres de production se redessine* » puisque l'industrie locale amorce sa spécialisation dans le secteur des microtechniques[938]. Dans un tel contexte, l'absence de reprise industrielle se traduit par la liquidation définitive de l'entreprise Lip au mois de mai 1977[939]. Rapidement, se profile une « *transition vers la solution coopérative à partir du travail en commissions désormais 'autonomes'* »[940]. Or ce choix va à l'encontre du motif qui suscite au départ la mobilisation, *à fortiori* celle des femmes : conserver son emploi à Palente, dans les conditions antérieures[941]. Le flou qui caractérise la procédure laisse en outre observer que ce sont surtout des hommes à la manœuvre, au demeurant fortement intégrés dans les instances syndicales. Concrètement, l'adoption du projet coopératif échappe à la grande majorité du personnel encore mobilisé, et plus particulièrement aux femmes de Lip. Les défections féminines, nombreuses au cours de cette période, semblent également pouvoir attester d'une absence d'intégration à la construction coopérative.

3.2.1.1. L'externalisation des causes de l'échec

Historiquement, la première lutte pour l'emploi de Lip – victorieuse – occupe une place prépondérante relativement à celle de 1976, où domine par contre « *l'échec* »[942]. Les représentations concernant la défaite se cristallisent autour du moment de la démission du directeur nommé en 1974, Claude Neuschwander[943]. Cette dernière intervient en février 1976, suivie de peu par le dépôt de bilan qui marque le début du deuxième mouvement de grève[944]. Un certain nombre de travaux – scientifiques ou non – qui traitent des luttes pour l'emploi de

---

[938] COURNARIE Emmanuelle (2011), *Approche socio-anthropologique d'une reconversion industrielle : de l'horlogerie aux microtechniques à Besançon*, Thèse pour le doctorat en sociologie, Besançon, p. 195
[939] *Idem*, p. 194
[940] *Lip-Unité* n°9, Juin 1977
[941] Cf. *Supra* Chapitre II.
[942] Joëlle Beurrier en souligne d'ailleurs l'aspect paradoxal en parlant de « *triomphe de l'échec* ». *In* BEURRIER Joëlle (1992), *La mémoire des Lip*, Mémoire d'histoire, Paris I, p. 116
[943] Notamment en raison de son appartenance au PSU et de ses liens avec Michel Rocard. *In* ROUAUD Christian (2007), *Les Lip, l'imagination au pouvoir*, [1 :33 :11] : « *ses collaborateurs (…) m'ont convaincu comme militant, du PSU, comme militant, d'y aller. C'était mon devoir* », C. Neuschwander.
[944] CHAMPEAU Thomas (2007), *op. cit.*, p. 126

Lip laissent tendanciellement de côté la période allant de 1976 à 1981, celle de la mise en place du projet coopératif[945]. De même, les discours récoltés à postériori reviennent davantage sur la première lutte et évoquent plus difficilement les raisons de la fermeture définitive de l'entreprise. L'explication la plus présente est alors celle d'une pression des pouvoirs publics pour « *casser Lip* »[946]. Les causes de la fermeture définitive de l'usine sont en ce sens extériorisées, ce qui indique l'absence de mise en question des stratégies syndicales, élaborées par les figures de leadership masculines. Il est possible d'en déduire un manque de maîtrise de la situation lors de l'adoption du projet coopératif. C'est d'autant plus le cas pour les femmes de Lip, qui restent éloignées des réseaux de pouvoir politiques et syndicaux. Elles sont donc doublement disqualifiées dans l'accès au processus de résolution du conflit.

De nombreuses sources convergent autour de la version selon laquelle la faillite de 1976 intervient comme une sanction à la grève victorieuse de 1973. Effectivement, l'entreprise connait en 1976 des difficultés importantes liées au fait que ses fournisseurs et principaux financeurs n'honorent pas leurs engagements[947]. Pour le directeur de l'époque, Claude Neuschwander, cela résulte avant tout d'une volonté politique : « *ils ont donc fait le choix politique de casser Lip. Et casser le symbole Lip, ça signifiait casser l'homme qui d'une certaine manière (…) j'étais devenu le symbole Lip et il fallait me casser.* »[948]. De même, dès le mois d'avril 1976, les dirigeants syndicaux affirment que « *les patrons et les pouvoirs publics ont décidé de sacrifier l'entreprise* »[949]. Plus récemment sont employés les termes « *d'assassinat politique* »[950]. Les discours tenus par les personnes enquêtées, femmes et hommes confondus, souscrivent également à cette mise en accusation des pouvoirs publics.

> « *Après le deuxième conflit, voyant que...y avait pas de...de relance patronale, ou tout au moins autorisée. Parce que y avait des demandes chez le préfet, ça on en a la preuve. Mais elles sont jamais sorties, elles sont restées dans un tiroir...* », (Denis, Départ en 1979).

---

[945] A titres, d'exemples, il est possible de citer : DIVO Jean (2003), *L'affaire Lip et les catholiques de Franche-Comté* ; CHAMPEAU Thomas (2007), *Lip, le conflit et l'affaire* ; ROUAUD Christian (2007), *Les Lip, l'imagination au pouvoir*, (film documentaire).

[946] Formule employée par Claude Neuschwander. *In* GOURGUES Guillaume, HAMZAOUI Ouassim (2009), « Lip, de la dépacification au dissensus », *op. cit.* [En Ligne], URL : <halshs-00516313>

[947] COURNARIE Emmanuelle (2011), *op. cit.*, p. 193

[948] ROUAUD Christian (2007), *Les Lip, l'imagination au pouvoir*, [1 :51 :06]. Sont cités également par Claude Neuschwander : J. Chirac, A. Riboud et l'entreprise Renaud.

[949] *Le Comtois*, 10 avril 1976, « *Lip : les ouvriers sont retournés sans enthousiasme dans la rue* ». Archives Départementales du Doubs, *Revue de presse nationale et locale, documentation syndicale*, 2032W334

[950] Propos tenus par Jean Charbonnel dans le film de Christian Rouaud : « *Parce que non seulement on va laisser dépérir Lip mais, je tiens au mot, on l'a* ***assassiné*** ». *In* ROUAUD Christian (2007), *op. cit.*, [01 : 50 : 19]

« *Mais donc c'est Messmer qui a voulu...casser Lip. Ben faut dire qu'il pouvait pas se permettre non plus qu'on gagne hein, parce qu'on était quand même la première usine à...à vendre le...le... enfin on fabrique on vend on se paye...Donc...ils pouvaient pas non plus se permettre qu'on gagne parce que ça allait faire...boule de neige.* » (Judith, Réembauchée dans la S.C.O.P. L.I.P.).

D'après ces extraits, il apparait effectivement que l'idée d'une responsabilité des pouvoirs publics continue de prévaloir. La référence à P. Messmer, Premier Ministre de l'époque, est fréquente. Ceci quand bien même sa célèbre phrase « *Lip, c'est fini !* » soit prononcée en octobre 1973, à la suite du rejet du « plan Giraud » par les grévistes[951]. De même sur le fait qu'il s'agisse pour les gouvernants d'éviter les risques de « contagion »[952]. Les références aux autorités locales sont plus rares. En l'occurrence, il est question du préfet, agent des services déconcentrés de l'Etat. En outre, les noms de V. Giscard d'Estaing, et J. Chirac sont les plus souvent cités par les enquêté.es. Figurent également J. Charbonnel et M. Rocard. Le patronat et les horlogers du Haut-Doubs, concurrents historiques, adviennent dans un second temps. Cela étant, des différences sont notables entre les discours des hommes et des femmes interrogées. Seuls des hommes remettent par exemple en question la stratégie syndicale adoptée au cours de la deuxième lutte pour l'emploi.

« *Le problème il est qu'aujourd'hui on n'a pas voulu se bagarrer contre la gauche quand elle est arrivée au pouvoir. Voilà, c'est notre histoire à nous ! 81, c'est la gauche qui nous dit : 'tenez jusqu'en 81, on va vous aider', on va vous aider à quoi faire ? A nous foutre dehors oui ! Créez des coopératives, on va vous foutre dehors ! C'est notre histoire ça.* », (Serge, Réembauché dans la S.C.O.P. L.I.P.).

« *et puis Neuschwander qui paradait là au milieu, tant qu'il avait...la confiance, donc je l'ai vu se faire déglinguer, ah oui oui oui, (…) Quand ils ont pas voulu lui donner des sous pour continuer et puis que...Bon je pense que...Enfin moi je pense qu'on aurait*

[951] CHAMPEAU Thomas (2007), *op. cit.*, p. 52

[952] Des effets d'imitation sont par ailleurs effectivement repérables. C'est le cas notamment de la grève des ouvrières de la C.I.P. (Confection Industrielle du Nord-Pas-de-Calais) qui se lancent en juillet 1975 dans une grève autogérée avec occupation des lieux. Lutte victorieuse qui se termine seulement en 1978. *In* « Histoire du textile » – France Culture, *La fabrique de l'Histoire*, 23 mai 2017.

presque pu avoir une autre stratégie mais bon ça c'est à mon petit niveau, je dis ça maintenant que... », (Thierry, Dirigeant de la S.C.O.P. C.A.P.).

Les propos qui précèdent accréditent l'idée que la résolution de créer des coopératives n'est pas seulement issue de l'action répressive de forces politico-économiques antagoniques. Dans le premier extrait, l'enquêté évoque un manque de soutien de la part des partis politiques de gauche. A ce titre, il convient de préciser que la deuxième lutte pour l'emploi suscite la marginalisation de la section CFDT de Lip par rapport au bureau national, qui rejette ouvertement l'entreprise de coordination des luttes[953]. Le deuxième extrait laisse également d'apparaitre une remise en question de la stratégie syndicale adoptée lors du dépôt de bilan de 1976. Il en résulte une moindre extériorisation au niveau de l'attribution des responsabilités. En ce qui concerne les femmes enquêtées, l'occasion manquée est davantage celle du plan Giraud[954]. Cela peut aussi s'analyser comme un marqueur d'une moindre maîtrise dans la lecture des évènements. Le fait que les délégués syndicaux de Lip ne soient enfin pas désignés par les femmes enquêtées comme responsables de l'échec mérite également d'être souligné. De même, l'ancien patron se trouve exempté de reproche.

« *Oh oui il était très bien, il était très bien. On lui a mis des bâtons dans les roues, c'est pour ça que ça n'a pas marché, ouais c'était quelqu'un de très bien. On lui avait promis des...des aides, des...pour que ça redémarre mais...ça n'a pas suivi, mais autrement c'était quelqu'un de très bien oui. (…) Messmer avait juré notre destruction donc on lui avait mis des bâtons dans les roues pour que ça ne marche pas hein...Donc c'était évident que...on lui avait promis des...des aides pour que ça redémarre, et ces aides ne sont jamais arrivées.* », (Liliane, Départ entre 1977 et 1979).

Ces propos tendent à confirmer que les femmes enquêtées s'éloignent peu de la version « officielle » couramment véhiculée sur le deuxième dépôt de bilan de l'entreprise, en 1976. La seule à s'en écarter est d'ailleurs une des porte-parole du mouvement de femmes intra-Lip[955]. De fait, le dénouement des luttes pour l'emploi semble s'être joué au sein d'arènes de pouvoir inaccessibles pour la grande majorité des femmes de Lip. C'est nettement visible à travers

[953] CASTELTON Edward (1996), *op. cit.*, pp. 116-118
[954] Cf. *Supra* Chapitre II.
[955] PITON Monique (2010), *Mémoires libres*, Paris, Syllepse, p. 98. Nous y reviendrons plus précisément dans le dernier chapitre de ce travail.

l'absence de mise en responsabilité des instances syndicales, et plus précisément des délégués CFDT qui occupent pourtant des positions de pouvoir visible au cours des luttes. Des travaux précédents indiquent par ailleurs des éléments contextuels qui participent vraisemblablement d'une telle issue : la crise horlogère mais aussi « *le chômage de masse, survenu en 1976, concorde historiquement avec la 'Thèse Neuschwander' et l'abandon de la CFDT* »[956]. De sorte que l'externalisation des causes de l'échec revient finalement à mettre en lumière le moment du deuxième dépôt de bilan en 1976 et contribue de masquer la construction coopérative. Au demeurant, le flou qui entoure l'émergence du projet coopératif n'empêche pas de repérer des hommes à la manœuvre, de surcroit fortement insérés dans les dispositifs syndicaux.

3.2.1.2. Des hommes à la manœuvre

D'après les informations qui paraissent dans le journal édité intra-luttes, il est possible de dater l'aiguillage vers la solution coopérative autour du mois de juin 1977[957] ; soit peu de temps après que soit prononcée la liquidation définitive de l'entreprise[958]. Ce faisant, la construction coopérative s'étale sur plusieurs années, de l'élaboration du projet jusqu'à ce que les conditions de reprise ouvrière posées par les pouvoirs publics soient entérinées par le vote du 3 octobre 1979[959]. S'ensuit la procédure de légalisation des différentes structures, achevée en 1981[960]. L'opacité qui entoure la mise en place des coopératives n'en laisse pas moins d'apparaître l'action conjointe des systèmes de domination sociale. De fait, la forme du projet s'élabore depuis un comité restreint de personnes, fortement insérées dans les instances syndicales – notamment la CFDT – et à dominance masculin. De même, l'opposition que certains manifestent à l'encontre du projet coopératif est davantage explicitée dans les discours masculins. Exclues du travail préparatoire sur le montage des coopératives, les femmes ne sont finalement sollicitées – pour ainsi dire symboliquement – seulement à travers l'assemblée générale « décisionnaire » ; entérinant par là-même un projet dont les conditions de réalisation sont d'ores et déjà fixées à l'avance. Cela montre dans quelle mesure le choix des coopératives échappe aux femmes de Lip.

---

[956] « *Thèse Neuschwander* » ainsi nommée par les auteurs, celle qui consiste à dire que la liquidation définitive de l'usine est le fruit d'une volonté politique. GOURGUES Guillaume, HAMZAOUI Ouassim (2009), *op. cit.*, p.24
[957] *Lip-Unité* n°9, Juin 1977
[958] COURNARIE Emmanuelle (2011), *op. cit.*, p. 194
[959] 318 suffrages exprimés, 197 pour, 121 contre. *In* BONDU Dominique (1981), *op. cit.*, p. 492
[960] Cf. Annexe n°10.

Dès le début de l'année 1977 se créé un collectif qualifié de « *restreint* » composé de trente-cinq personnes dont presque toutes sont des cédétistes, le plus souvent auto désignées[961]. La recomposition d'un organe de commandement est alors désormais nettement affichée. C'est sensiblement à ce même moment que Dominique Bondu situe l'introduction du projet coopératif, et en présente les initiateurs – exclusivement des hommes – comme suit : « *Jean Raguenès, père dominicain, ancien animateur du Comité d'action, Michel Garcin, l'ex-secrétaire général de la C.E.H. venu à Lip en 1974, et Gérard Cugney, ouvrier mécanicien et ancien secrétaire du comité d'entreprise* »[962]. Ces informations permettent dans le même temps de rendre compte du fait que deux d'entre eux sont élus à des fonctions syndicales pour la CFDT[963]. Ainsi, les « initiateurs » du projet coopératif occupent tous des positions de pouvoir visibles dans la hiérarchie syndicale et/ou professionnelle[964]. Nos données d'enquête confirment également la préparation du projet coopératif à comité restreint et masculin :

> « *alors je vous passe les réflexions qu'il y a eu hein...parce que alors là...ça a duré des nuits et des nuits à essayer de savoir comment on allait faire, dans mon garage, qui était la grande salle de réunion clandestine. J'aime autant vous dire que qu'est-ce qu'on a pu en dire...Et puis on a décidé de créer des coopératives, donc la coopérative 'Les Industries de Palente'.* », (Gilles, Délégué syndical CFDT et Directeur du secteur horlogerie dans la S.C.O.P. L.I.P.).

> « *Y a eu...des transactions avec le ministère de l'industrie pour trouver une solution au conflit. Donc y avait une petite délégation qui est montée au ministère de l'Industrie, dont je faisais partie, pour proposer la relance en coopératives de la partie mécanique...* », (Francis, Syndiqué à la CFDT et Directeur de la S.C.O.P. C.A.P.).

Comme ces extraits le mettent en évidence, la mise en place des coopératives est le fruit d'un petit nombre de personnes qui travaillent en quelque sorte à « huis-clos ». Précisons à ce propos que le directoire convoqué par le ministère de l'industrie fait état de douze membres, élus le 13 janvier 1978[965]. De fait, si la décision est prise assez rapidement, le projet de reprise

---

[961] CASTELTON Edward (1996), *op. cit.*, p. 126
[962] BONDU Dominique (1981), *op. cit.*, p. 440
[963] Aux élections professionnelles qui se tiennent en mars 1975 sont élus J. Raguenès et G. Cugney. *Lip-Unité* n°19, Avril-Mai 1975
[964] Michel Garcin occupe auparavant un statut de « cadre commercial » dans l'entreprise en 1976. *In* CASTELTON Edward (1996), *op. cit.*, p. 125
[965] CASTELTON Edward (1996), *op. cit.*, p. 126

ouvrière sous forme de coopérative tarde à s'officialiser. Les assemblées générales qui se tiennent entre 1977 et 1979 font état d'imprécisions, voire d'ambiguïtés, au niveau de la formulation des motions soumises au vote : « *un emploi pour tous à Palente* »[966], converti un an après en « *un emploi négocié pour chacun* »[967]. D'aucuns mettent cela sur le compte de la CFDT, qui chercherait à « *gagner du temps et différer le moment de la prise de décision* »[968]. Mais il convient à ce propos d'ajouter qu'une franche opposition traverse à ce moment-là la section syndicale. En effet, deux positions antagoniques s'affrontent âprement : durcir la lutte pour imposer une reprise patronale ou construire un projet communautaire de reprise[969]. La position « dissidente » peut alors être identifiée comme celle qui refuse le projet coopératif. Cela étant, ce parti-pris demeure largement minoritaire dans nos données d'enquête :

> « *On avait été voir Mauroy, on avait été voir Mitterrand, Mitterrand nous avait promis, un peu comme à...la sidérurgie. Il nous avait promis, 'quand on sera au pouvoir, on fera un plan horloger...pour sauver la branche.' (...) Puis là, on a vu...et puis bon malheureusement, y avait des copains de chez nous qui travaillaient depuis longtemps déjà avec eux sur le plan d'une relance par la coopérative. Là ça été le...ça été l'angoisse. C'était l'angoisse et puis ça été la démobilisation, la démotivation, le...Alors là nous on s'est...on s'est scindés, là la CFDT on l'a cassée en deux hein ! Entre ceux qui étaient pro, pour la coop, et puis ceux qui étaient contre. Alors nous on était tout un groupe, on était contre.* », (Serge, Opposant au projet coopératif, Réembauché dans la S.C.O.P. L.I.P.).

Comme ces propos le mettent en exergue, les tensions atteignent un point culminant avant même que la décision ne soit soumise au vote. Elles sont exacerbées du fait aussi que les pouvoirs publics imposent des conditions dans le processus de légalisation des coopératives ; lesquelles contredisent farouchement le libellé initial des revendications[970]. Nous y reviendrons plus longuement dans la sous-partie suivante. Pour l'heure, il s'agit de souligner l'intrication des rapports sociaux de classe et de sexe au moment de la validation du projet coopératif dans sa forme définitive. Si le deuxième conflit est communément décrit comme étant plus « dur »

---

[966] AG du 8 novembre 1977. *In* BONDU Dominique (1981), *op. cit.*, p. 454
[967] AG du 3 octobre 1979. *In* CASTELTON Edward (1996), *op. cit.*, p. 131
[968] BONDU Dominique (1981), *op. cit.*, p. 445
[969] *Ibid.*, p. 440
[970] Notamment le déménagement de Palente et l'obligation d'accepter des reclassements de personnes non positionnées dans les activités coopératives. *In* BONDU Dominique (1981), *op. cit.*, p. 491

que le premier, les discours féminins ne font pas état des affrontements idéologiques qui aboutissent au vote du 3 octobre 1979. Selon Edward Casltelton, ce vote, qui se solde par l'approbation des conditions posées par les pouvoirs publics pour légaliser les coopératives, est « *déjà décidé d'avance* »[971]. Nos analyses tendent à rejoindre un tel constat, étant donné le « verrouillage » au préalable des mécanismes de la prise de décision.

> « *C'est difficile. Puis nous, moi la première, quand on nous a dit 'voilà...on peut redémarrer quelque chose, mais faut accepter de pas reprendre tout le monde', et ben on a voté, on a été les premières...Moi j'ai été la première à dire 'ben oui ! Malheureusement, faut en éliminer'. J'aurais pu être dedans. Je le savais pas quand j'ai voté ça. Mais je me suis dit 'ben oui, si y a pas le choix, si on peut rien faire démarrer sans accepter ça, ben tant pis, j'accepte...je vote pour le fait d'accepter d'éliminer du monde'. A la limite, ces gens-là ont été les plus chanceux, parce qu'ils ont été mis dehors avec une prime, avec de l'argent, que moi je suis partie sans rien.* », (Odile, Réembauchée dans la S.C.O.P. L.I.P.).

> « *Non oui à la fin moi je me disais 'ben si j'avais su...hein j'aurais mieux fait de partir au début !', on dit ça comme ça...ouais voilà...parce qu'on s'attendait à ce que ça allait être mieux ! Hein qu'on allait pouvoir s'en sortir...puis après qu'on voit que tout tombe comme ça....la conjoncture était pas bien bonne non plus, et ben on dit 'si j'avais su'...y a eu des moments...de déception oui.* » (Nicole, Réembauchée dans la S.C.O.P. C.A.P.).

D'après ces extraits, on voit bien que pour les femmes enquêtées, le projet coopératif se formalise clairement uniquement à l'horizon du vote qui intervient le 3 octobre 1979. Il apparait effectivement une faible opportunité de choix. La motion adoptée est celle défendue par les principaux dirigeants du premier conflit, qui ne cessent d'affirmer que les coopératives sont la seule issue possible : « *vous savez très bien que dans le contexte actuel, il est impossible de créer un rapport de force suffisant pour imposer notre point de vue* »[972]. Les tenants de la position opposée y voient une forme de manipulation : « *Les gens avaient voté pour, une grande partie, parce qu'ils avaient peur que…Piaget avait dit 'moi je m'en vais si c'est les autres qui*

[971] CASTELTON Edward (1996), *op. cit.*, p. 131
[972] Porte-parole, délégué syndical CFDT cité dans Libération, 4 octobre 1979, « *Pour un conflit social, il n'y a pas de mort honorable* », in CASTELTON Edward (1996), *op. cit.*, p. 131

gagnent' »[973]. Malgré la confusion qui caractérise la période, il apparait nettement que des hommes sont à la manœuvre. L'opposition qui se manifeste témoigne également d'une insertion notoire dans les réseaux politiques et syndicaux, ce qui n'est pas le cas pour la grande majorité des femmes de Lip. L'issue du vote intervenu le 3 octobre 1979 laisse enfin d'entrevoir la forte crédibilité que continuent de capitaliser les leaders de 1973. Exclues du processus de construction du projet coopératif, les femmes de Lip ne peuvent finalement que valider une décision qui est déjà réglée à l'avance. Décision qui revient à saper les bases de la mobilisation initiale, ce que signale au demeurant le nombre important de défections sur la période, notamment féminines.

3.2.1.3. Des défections féminines

Dès le mois de février 1978, les activités de la première coopérative sont déterminées, en continuité avec la production antérieure de l'entreprise : mécanique et horlogerie[974]. Une autre coopérative se constitue en juillet 1979 autour d'activités « artisanales »[975]. De sorte que le projet coopératif ne se construit pas à partir d'une appartenance commune à la filière horlogère. En outre, la contrainte imposée par les pouvoirs publics – éminemment symbolique – selon laquelle les structures créées devront quitter le site de Palente met définitivement un terme à la possibilité de réintégrer la situation d'emploi antérieure. Au cours de cette période, les défections se multiplient. De fait, la forme même du projet coopératif va à l'encontre des éléments qui motivent la mobilisation initiale des femmes, soit l'adhésion à la définition syndicale de la situation[976]. Les dispositions intériorisées par les ouvrières, en raison des appartenances conjointes de sexe et de classe, induisent effectivement un attachement fort à l'emploi, et plus particulièrement à l'emploi « chez Lip »[977]. Ainsi, les défections féminines peuvent s'analyser comme une preuve supplémentaire de l'exclusion du processus de construction des coopératives.

Depuis son immersion au sein du collectif en grève au cours de la deuxième lutte pour l'emploi, Dominique Bondu restitue un nombre décroissant de participants aux assemblées

---

[973] Tenant de la position dissidente contre le projet coopératif. *In* FAVERJON Thomas (2007), *Fils de Lip*, Documentaire court métrage, TS Production, [41 : 50]
[974] CASTELTON Edward (1996), *op. cit.*, p. 126
[975] *Idem*, p. 130
[976] L'adhésion syndicale des femmes trouve à s'expliquer dans les éléments principaux du rapport à l'emploi. D'après LE CAPITAINE Catherine (2011), « Nouvelles identités professionnelles de femmes et syndicalisme : une possible compatibilité ? », *Relations industrielles*, Vol. 66, n°1, p. 100
[977] Cf. *Supra* Chapitre I.

générales au fil des années d'occupation. De six cent salariés mobilisés durant la première année, l'effectif tombe à cinq cent en 1977. Rappelons aussi que l'allocation chômage prend fin au mois de mai de cette même année[978]. Au début de l'année 1978, quatre cent cinquante grévistes signent leur engagement dans la S.C.O.P.[979]. Enfin, l'assemblée générale du 3 octobre 1979 compte trois cent dix-huit votants. Celle qui valide définitivement l'adoption du projet coopératif – le 19 novembre 1979 – seulement deux cent quatre-vingt-deux[980]. L'écart au niveau du nombre des votants entre ces deux dernières dates, pourtant très rapprochées, laisse supposer un mouvement de défections lié à la formalisation du projet coopératif[981]. Cela peut être également observé depuis notre échantillon d'enquête. Il s'avère alors que les départs intervenus au cours de cette période sont majoritairement féminins. En effet, au sein de notre population, un seul homme déclare être parti spontanément alors que c'est le cas pour sept des femmes enquêtées. Ces départs « volontaires » méritent d'autant plus attention qu'ils semblent inextricablement liés au rapport à l'emploi intériorisé par les ouvrières de Lip.

> « ***Q :*** *Vous avez été dans les coopératives ?*
> ***R :*** *Non non...Oh ben je voulais pas, non non, non c'était plus... Ben non et c'était pas non plus les mêmes salaires, je pense que c'est quelque chose qui démarrait, ils faisaient avec...Enfin je pense, je ne me suis pas trop… Puisque j'étais pas là, je me suis pas....j'ai pas trop cherché à savoir ce qu'ils faisaient mais de toutes façons je voulais pas aller travailler là. C'était Lip ou rien. Non...la vraie, la vraie usine.* », (Joëlle, Départ en 1978).

> « *Tant qu'on était à Palente, moi je me suis toujours trouvée bien. (…) Si Palente avait continué, même avec deux ou trois enfants je me serais jamais arrêtée de travailler. Ç'aurait pas été possible que j'arrête.* », (Isabelle, Départ en 1978).

D'après ces extraits, le départ de chacune des enquêtées est nettement lié à l'impossibilité de retrouver son emploi dans les conditions antérieures. C'est d'ailleurs rendu visible à travers l'expression « *la vraie usine* ». De même, l'attachement au site de Palente est

[978] BONDU Dominique (1981), *op. cit.*, pp. 432-437
[979] Société Coopérative Ouvrière de Production. *In* BONDU Dominique (1981), *op. cit.*, p. 457
[980] *Idem*, p. 492
[981] L'écart entre les deux motions soumises au vote se creuse nettement entre les deux AG : la première faisant état de 197 voix pour et 121 contre et la deuxième de 197 voix pour et 85 contre. Le nombre de voix qui s'opposent au projet coopératif baisse fortement. *In* BONDU Dominique (1981), *op. cit.*, p. 492

palpable, mais aussi l'importance accordée aux sociabilités ou au salaire. Il s'agit bien là d'éléments qui participent du rapport au travail et à l'emploi intériorisé par les ouvrières de Lip, pour qui notamment « *le fait d'occuper un emploi l'emporte sur les conditions d'exécution de celui-ci* »[982]. De fait, tout comme la volonté de se maintenir dans l'emploi favorise la mobilisation féminine en 1973, l'impossibilité de réintégrer son poste, actée par la formalisation du projet coopératif, entraine réciproquement une forme de démobilisation.

En outre, les défections féminines peuvent s'analyser au regard de l'appartenance à la filière horlogère. Il convient effectivement de souligner que la motion entérinée par l'assemblée générale du 3 octobre 1979 implique qu'une partie seulement des salariés encore grévistes intégreront la coopérative industrielle[983]. L'adoption du projet coopératif met en ce sens un terme à l'existence de « Lip » en tant que firme horlogère. Or l'appartenance à la « *famille horlogère* »[984] participe également de la construction du rapport positif des femmes à l'emploi[985]. Ainsi, la construction coopérative s'effectue à rebours des dispositions intériorisées par les ouvrières de Lip au cours de la période antérieure, ce qui leur laisse finalement une faible opportunité de choix quant à la décision de partir.

> « ***Q. :*** *C'est vous qui avez décidé de partir de Lip ?*
> ***R. :*** *Ben c'est-à-dire…on était obligés…on s'est retrouvés à la porte hein ! En 1976 après, on n'avait pas le choix hein ! On était à nouveau à la porte. Moi j'y suis restée jusqu'en…1978 quand même, parce qu'on faisait quand même des réunions avec les gens qui n'avaient toujours pas de boulot, on était au chômage puisqu'on pointait à l'ANPE. On cherchait du boulot, on n'en trouvait pas non plus. C'est là-dessus qu'on s'est décidé à faire…En 1978 on a démarré autre chose. Dans le commerce.* », (Diane, Départ en 1978).

> « ***Q :*** *Vous avez participé aux coopératives ?*
> ***R :*** *Oui, ben je crois bien que j'y étais plus.* (Silence) », (Edith, Départ en 1979).

[982] LACHAT Stéphanie (2014), *op. cit.*, p. 36
[983] Celle où l'activité horlogère se poursuit (L.I.P. : Les Industries de Palente). Les autres salariés étant soit intégrés dans d'autres coopératives, en cours de création et tournées vers d'autres activités, soit « hors plan ». *In* CASTELTON Edward (1996), *op. cit.*, p. 151. Nous reviendrons dans la dernière sous-partie de ce chapitre sur le processus de sélection à l'œuvre au moment de la mise en place des coopératives.
[984] COURNARIE Emmanuelle (2011), *op. cit.*, p. 154
[985] LACHAT Stéphanie (2014), *op. cit.*, p. 57

A travers ces réponses, il est possible d'observer un déficit de discours sur la mise en place du projet coopératif. Dans le premier extrait, l'enquêtée semble n'avoir pas même envisagé d'intégrer l'une des structures en voie de création. La difficulté à discourir est plus palpable dans le deuxième extrait, ce qui peut être aussi lié à un départ plus tardif. Comme d'autres études l'ont mis en exergue, il semble que la défection soit silencieuse[986]. Ce silence, rapporté aussi au nombre important de refus d'entretien de la part de femmes, ne fait que confirmer l'exclusion de celles-ci du processus de mise en place du projet coopératif. Les défections féminines peuvent dès lors s'analyser comme une réaction face à l'impossibilité de maîtriser la situation, en tant que sujet doublement dominé – en tant que femme et en tant qu'ouvrière.

Dans un même ordre d'idées, Thomas Faverjon met en images le silence de ses parents, refusant de partager leur expérience des luttes collectives. Son père a été embauché dans la coopérative industrielle alors que sa mère n'a pas été reprise[987]. Dans ce cas, le départ n'est pas spontané mais résulte du processus de sélection à l'œuvre lors de la création des coopératives. Le refus de s'exprimer semble ainsi renvoyer à un manque de reconnaissance, exacerbé pour les femmes de Lip. L'accès de ces dernières au travail en coopératives, marqué par la disqualification, s'inscrit de ce fait en continuité avec les principes traditionnels de la division sexuée du travail.

[986] NEVEU Éric (2005), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, p. 28

[987] S'adressant à ses parents, voix-off : « *Vous avez traversé les années 1970 avec les autres ouvriers de Lip en participant à deux conflits, vous avez consacré six ans de votre vie à lutter collectivement pour un emploi et vous n'avez rien à raconter ?* », *in* FAVERJON Thomas (2007), *Fils de Lip*, Documentaire court métrage, TS Production, [04 : 40]

3.2.2. Disqualifiées dans l'accès au travail en coopératives

Entre 1977 et 1981, huit structures sont créées par des salariés grévistes de Lip (voir Annexe n°10). Parmi elles, quatre sont des S.C.O.P.[988], deux sont des associations loi 1901[989], une est une coopérative de consommation[990], et une société anonyme[991]. D'après les chiffres avancés par Dominique Bondu, les coopératives parviennent à générer plus de deux cent emplois[992]. Relativement, une centaine de personnes restent sans activité à l'issue de la deuxième lutte[993]. Pour elles, le licenciement prononcé en 1976 devient donc effectif. C'est un critère de « *compétence* » qui est alors avancé pour justifier la sélection qui s'opère entre les salariés grévistes[994]. Cela ne saurait néanmoins être neutre du point de vue du genre. En effet, l'accès des femmes de Lip au travail salarié continue de dépendre des statuts qu'elles occupent dans la sphère domestique. On observe en ce sens la permanence du « *déni d'une qualification des travaux féminins, comme si la qualification ne pouvait être que masculine* »[995]. L'engagement militant masculin se voit en revanche rétribué, notamment *via* l'accès à des postes de direction. Une telle distribution des rôles, sur un mode traditionnel, traduit inéluctablement des logiques de dépossession à l'œuvre en ce qui concerne les femmes de Lip. Le cas de « La Chiffonnière » constitue pour finir une illustration flagrante de la neutralisation des compétences féminines à l'issue des luttes pour l'emploi.

3.2.2.1. Des critères de sélection différentiels

Lors du vote du 3 octobre 1979, les salariés grévistes sont répartis en trois catégories, dont le « groupe C » qui comprend les personnes non reclassées dans les coopératives. Le « groupe A » désignant ceux qui sont prévus pour intégrer la S.C.O.P. L.I.P. et le « groupe B »

---

988 Les Industries de Palente (L.I.P.), la Coopérative Artisanale de Palente (C.A.P.), les Etudes Industrielles de Palente (S.C.E.I.P.), la Lilliputienne.
989 Le Collectif de Liaisons Etudes et Formation (C.L.E.F.), l'Association des Amis de Lip (A.A.L.). Cette dernière ne compte pas de personnel salarié.
990 Au Chemin de Palente, restaurant.
991 Statice SA., créée par un groupe d'ingénieurs et de techniciens qui quittent Palente au mois de septembre 1977. *In* CASTELTON Edward (1996), *op. cit.*, p. 126
992 Deux cent trente-neuf exactement si l'on inclut les salariés du C.L.E.F. *In* BONDU Dominique (1981), *op. cit.*, p. 498
993 BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit.*, p. 193
994 CASTELTON Edward (1996), *op. cit.*, p. 131
995 BATTAGLIOLA Françoise (2001), *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, p. 41

réunit les travailleurs de C.A.P., du S.C.E.I.P. et du C.L.E.F.[996]. Une telle partition du groupe ouvrier en lutte implique un travail de sélection des personnes au cours duquel « *des mécanismes genrés sont à l'œuvre* »[997]. Dans le cas qui nous occupe, la sélection laisse effectivement apparaître des effets de différenciation. La répartition des salariés dans les trois groupes se présente tout d'abord comme un choix rationnel, c'est-à-dire effectué « *par rapport à l'ancien poste à Lip, donc aussi à la compétence* »[998]. Or l'absence de reconnaissance des qualifications féminines rend ce critère de choix *de facto* inégalitaire. L'accès au travail dans les coopératives semble donc plutôt s'inscrire en continuité par rapport aux assignations traditionnelles : les hommes sont choisis relativement à leur savoir-faire professionnel alors que le choix pour les femmes renvoie à leur situation familiale et conjugale. Ainsi, la sélection à l'entrée des coopératives rend visible la continuité de la disqualification qui s'opère pour les femmes dans l'accès au travail salarié.

Plusieurs sources convergent sur le fait que les femmes sont majoritaires dans le groupe de personnes non reprises dans les coopératives issues de la deuxième lutte pour l'emploi de Lip. En tant que personnel peu qualifié, ce sont elles qui ont été les plus touchées par les licenciements : « *[Chez] les hors-plan (...) bien-sûr, on retrouvait surtout la masse des non-qualifiés, les OS de Lip, c'est-à-dire les femmes* »[999]. De même, Pauline Brangolo identifie très majoritairement des hommes parmi ceux qui sont intégrés dans les coopératives[1000] ; et réciproquement davantage de femmes au sein du groupe « *hors-plan* »[1001]. Cela ne correspond pas tout à fait à la tendance observée au niveau de notre échantillon d'enquête. En effet, au sein de notre population féminine, onze femmes ont fait partie des coopératives issues de Lip et neuf n'ont pas été réembauchées. Outre le fait que la proportion des femmes reprises n'est que faiblement majoritaire, il est possible de pointer à nouveau le nombre important de refus féminins au cours de notre enquête[1002]. En regard, les hommes enquêtés sont dans une très large majorité intégrés dans les coopératives (seize sur dix-neuf). En outre, les critères de sélection ne sont pas envisagés de la même manière par les femmes et les hommes interrogés.

---

[996] CASTELTON Edward (1996), *op. cit.* , p. 151
[997] FILLIEULE Olivier (2009), *op. cit.* , p. 60
[998] Données d'enquête. Document dactylographié daté de novembre 2007, signé par C. Piaget et R. Burgy.
[999] *Libération*, 4 octobre 1979, « Lip, une majorité se dessine pour entrer dans la voie des sacrifices », *In* CASTELTON Edward (1996), *op. cit.* , p. 131
[1000] 91 hommes et 59 femmes pour les 154 personnes identifiées dans la reprise coopérative sur les 257 prévues. *In* BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit.* , p. 193
[1001] 61 femmes et 12 hommes. *In Ibid.*
[1002] Nous pouvons simplement supposer l'existence d'un lien entre refus de s'exprimer et intégration de la catégorie « hors plan ».

« ***Q :*** *Comment ont été choisis les groupes A, B, C au moment du vote du 3 octobre 1979 ?*
R : *Il a été fait par les dirigeants des principales coopératives. Et puis bon, on a remis quelques personnes dedans en disant simplement des gens qui auraient le plus de difficultés politiques à retrouver du boulot. Mais moi à mon avis on a laissé, on a mis de côté les personnes les plus fragiles pour les mettre sur le plan C comme des vulgaires patrons. Faut pas chercher midi à quatorze heures. Les gens des coop se sont appropriés les salariés les plus performants. Et ça, ça été fait par une commission avec les responsables desdites coopératives*. », Propos tenus par l'un des opposants au projet coopératif dans le film réalisé par T. Faverjon[1003].

« *Il fallait éliminer du monde. Donc y a eu un choix qui a été fait, y a eu beaucoup de discussions de faites, y a eu de la logique dans ce choix, c'est que par exemple ma sœur qu'ils ont renvoyée par le fait...elle…elle avait un mari qui travaillait à la sécurité sociale, qui avait donc la garantie de l'emploi. Ils avaient pas...Non j'allais dire une bêtise, si elle avait son fils. Si, elle avait ses enfants quand même. Mais enfin je sais pas ils...je sais pas vraiment...Je pense qu'ils prenaient des critères...Qu'ils se disaient...bon il faut éliminer des gens, mais dans un ménage où y a...un couple...où y a un des deux où y a un salaire garanti, et ben ma foi...on va peut-être éliminer celle-là plutôt qu'une autre* », (Odile, Réembauchée dans la S.C.O.P. L.I.P.).

Effectivement, ces deux extraits laissent d'apparaître des discours antagoniques. Dans le premier, un des tenants de l'opposition au projet coopératif dénonce la mise à l'écart des personnes les moins qualifiées. Même si la conservation du système traditionnel de travail est critiquée, il n'en demeure pas moins que la sélection est envisagée uniquement sous l'angle de la qualification. Cela n'est par contre pas le cas dans le deuxième extrait. De fait, les propos de l'enquêtée font état d'une certaine méconnaissance quant aux critères de choix, ce qui confirme par ailleurs l'exclusion des femmes des espaces de la prise de décision. L'embauche dans les coopératives est considérée relativement à la sphère familiale et conjugale, et plus particulièrement au regard de la situation d'emploi de l'époux. De sorte que le processus de sélection à l'œuvre parait calqué sur les caractéristiques traditionnelles du travail féminin :

[1003] FAVERJON Thomas (2007), *Fils de Lip*, Documentaire court métrage, TS Production, [39 : 30].

l'activité des femmes se trouve dépendante de la sphère familiale et plus particulièrement des membres masculins de leur famille[1004].

Dans cette même logique, la reprise en coopérative peut être justifiée en cas de carence de l'époux (décès ou divorce). Au sein de notre échantillon, les femmes seules avec enfant(s) ont ainsi toutes été embauchées dans l'une des structures issues de la lutte. Cela tend à confirmer l'idée selon laquelle les qualifications féminines continuent de ne pas être reconnues et que la situation familiale reste par contre déterminante dans l'accès au travail salarié. En ce qui concerne les couples dont les deux conjoints travaillent auparavant dans l'entreprise, les situations observées laissent d'apparaitre une plus grande variabilité.

> « *Et... puis après bon ben en 81, Charles est venu un jour, puis il m'a dit 'voilà...on a fait...on a fait un tri, il faut qu'on garde un certain nombre de personnes, on a décidé que c'était ton mari qui restait...', 'Ah.'. Il me dit 'oui...ton mari il est à l'entretien, il nous...il est bien plus utile que toi...'. Avec tout ce que j'ai fait ! J'ai dit 'ah je te remercie.'* », (Claudine, OS, Départ en 1981).

> « *Pareil moi j'ai été reprise dans la...chez Lip avant...avant mon mari, ça il l'avait mal vécu aussi, le fait que...parce que quand y avait un couple ils embauchaient un des deux quoi pour...pas les deux...* », (Pierrette, Employée dans les services administratifs, Réembauchée dans la S.C.O.P. L.I.P.).

Comme on peut le constater d'après ces extraits, le problème de la qualification n'est pas évoqué par les enquêtées. Elles se réfèrent plutôt à une règle qui aurait été édictée en interne afin de rationaliser la sélection : « *un par famille* »[1005]. Or celle-ci ne se vérifie pas toujours puisque parfois les deux conjoints peuvent avoir été repris dans une coopérative[1006]. De fait, le flou qui entoure le processus de sélection masque d'autant mieux les effets inégalitaires résultant des appartenances conjointes de sexe et de classe. Le critère de « compétence » écarte *de facto* les femmes qui sont, dans une très large majorité, peu qualifiées. Aussi, la sélection se double pour elles d'un critère « familial ». Le recrutement dépend en ce sens des statuts qu'elles occupent dans la sphère domestique, et plus précisément des caractéristiques sociales de

[1004] BATTAGLIOLA Françoise (2001), *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, p. 24
[1005] « *Mes parents ils disaient que ce qui avait été décidé comme règle pour pouvoir avoir un choix équitable, c'était un par famille* », in FAVERJON Thomas (2007), *Fils de Lip*, [35 : 37].
[1006] C'est le cas pour deux des femmes enquêtées.

l'époux. Cela laisse finalement le champ libre à des modalités de sélection « à géométrie variable », lesquelles exacerbent – tout au moins peut-on le supposer – la mise en œuvre de « *tactiques individuelles* »[1007]. Les tensions et le climat de concurrence qui s'instaure ne font qu'indiquer le déploiement des rapports de pouvoir dans leur forme antérieure. Le contraste n'en est que plus remarquable avec les formes de rétribution de l'engagement militant masculin.

3.2.2.2. Une rétribution de l'engagement militant masculin

Il est notable lorsque l'on s'intéresse à l'issue des luttes pour l'emploi de Lip que les dirigeants des différentes structures créées entre 1977 et 1981 soient exclusivement des hommes, de plus fortement insérés dans le dispositif syndical de la CFDT. Les « *animateurs* »[1008] des coopératives sont effectivement pour la plupart des « *anciens délégués qui (...) occupent des postes homologues à ceux des anciens cadres* »[1009]. De fait, la mise en place des coopératives permet de constater que « *le syndicalisme offre une voie de promotion sociale pour certains* »[1010]. Alors que les qualifications féminines continuent d'être neutralisées, l'engagement masculin en arrive au contraire à se traduire par une mobilité professionnelle ascendante. Il s'agit dès lors de noter une continuité de la corrélation entre le système d'avancement des carrières masculines et l'inscription dans le dispositif syndical[1011]. En outre, les activités autour desquelles se structurent les coopératives recouvrent des professions traditionnellement peu féminisées. De fait, à travers les syndicats, « *les hommes ont aussi défendu leurs prérogatives* »[1012]. La formalisation des coopératives s'avère ainsi conforme aux principes traditionnels de la division sexuée du travail : la situation des femmes de Lip se caractérisant par une double ségrégation, à la fois horizontale et verticale.

Il convient dans un premier temps de revenir sur la transition qui s'opère de la délégation syndicale à la direction de coopérative. C'est le cas de ceux qui occupent des positions de pouvoir visibles dès la première lutte pour l'emploi de Lip, en tant que dirigeants syndicaux. Ces derniers accèdent à des postes de commandement dans la coopérative industrielle, où un

---

[1007] BONDU Dominique (1981), *op. cit.*, p. 468
[1008] Terme employé par les enquêté.es, visible également dans le bulletin d'information intra-luttes et repris par BONDU Dominique (1981), *op. cit.*, p. 140
[1009] CHAMPEAU Thomas (2007), *op. cit.*, p. 128
[1010] BUSCATTO Marie (2009), « Syndicalisme en entreprise : une activité si 'masculine' », *in* P. Roux (dir.) et O. Fillieule, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de la fondation nationale des Sciences Politiques, p. 85
[1011] Cf. *Supra* Chapitre I.
[1012] BATTAGLIOLA Françoise (2001), *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, p. 43

directoire de trois personnes est élu, et « *coordonne la marche de l'entreprise naissante* »[1013]. C'est le cas aussi pour les militants qui n'ont pas de mandat syndical lors de la première lutte mais qui obtiennent une certaine visibilité *via* leur appartenance au comité d'action. Cela tend à confirmer nos observations précédentes selon lesquelles le comité d'action aurait constitué un relai dans l'acquisition d'une légitimité à l'intérieur du dispositif syndical[1014]. Les dirigeants de la coopérative artisanale mais aussi celle spécialisée dans l'imprimerie sont tous connus pour leur appartenance commune au comité d'action. Certains sont également élus délégués CFDT aux élections professionnelles de 1975[1015]. L'accès à des fonctions de direction apparait donc inextricablement lié à l'engagement militant masculin. Cela s'accompagne d'ailleurs d'une circonscription des activités de production des coopératives à des répertoires de qualifications traditionnellement peu féminisés.

> « *On a manqué d'animateurs. Il aurait fallu...parce qu'il fallait trouver quand même deux-trois personnes qui disent 'aller bon ben nous on est d'accord pour faire de la plomberie, ou bien on est d'accord pour faire ceci, on est d'accord pour faire cela parce qu'on a...on est un peu dans le coup'.* », (Edmond, Délégué CFDT et Directeur du secteur mécanique dans la S.C.O.P. L.I.P.).

Ces propos tenus par un ancien délégué, devenu dirigeant dans la coopérative industrielle, peuvent illustrer la ségrégation horizontale et verticale qui préside à la mise en place des coopératives ouvrières. Non seulement les femmes n'accèdent pas aux fonctions hiérarchiques mais ce sont de plus les « *métiers traditionnellement masculins* »[1016] qui semblent privilégiés. Justement, la « plomberie » est citée à titre d'exemple d'activité conçue comme économiquement viable. De sorte que la mise en place des coopératives peut se lire comme une légitimation des professions masculines. De fait, le secteur mécanique, « *fief des hommes et des syndicalistes* »[1017], est appelé à prendre le pas sur le secteur horlogerie[1018]. Cette construction des coopératives autour de métiers traditionnellement masculins est encore repérable dans la

---

[1013] « *un ancien mécano, l'ex-secrétaire général de la C.E.H., un agent de maîtrise* ». *In* BONDU Dominique (1981), *op. cit.*, p. 465. On peut ajouter que deux d'entre eux occupent également des mandats syndicaux à la CFDT.
[1014] Cf. *Supra* Chapitre II, partie I.
[1015] « *Les élections, dernière étape d'une lutte de vingt mois* », *Lip-Unité* n°19, Avril-Mai 1975
[1016] ACHIN Catherine (2005), « Un 'métier d'hommes'? Les représentations du métier de député à l'épreuve de sa féminisation », *Revue française de science politique*, Vol. 55, p. 481
[1017] BEURRIER Joëlle (1992), *La mémoire des Lip*, Mémoire d'histoire, Paris I, Annexes.
[1018] Aussi du fait des conditions posées par les pouvoirs publics qui impliquent une diminution significative du nombre de montres produites. *In* CASTELTON Edward (1996), *op. cit.*, p. 133

S.C.O.P. C.A.P. avec une définition de l'activité principale à partir du travail de menuiserie[1019]. Relativement, les femmes de Lip semblent dépourvues de toutes « *rétributions matérielles (…) ni symboliques* »[1020]. Pour certaines, l'accès au travail en coopératives revêt au contraire l'aspect d'une pénible reconversion.

> « *Le CLEF...Collectif de Liaison Etudes et Formation, vous en avez entendu parler ? Ça été monté par le sociologue là. Il venait tout droit de Paris, puis il a dit 'autant se servir de l'association pour faire du tourisme social'. Parce que je pense qu'il avait trouvé que la région était belle. Mais bon... Il fallait être compétent. Un jour on a pris le bateau pour aller à...à Strasbourg, il a fallu aller expliquer l'Allemagne, moi je connais pas l'Allemagne ! D'une incompétence...* », (Mireille, OS secteur horlogerie, Réembauchée par le C.L.E.F.).

Ces propos sont tenus par une ancienne ouvrière horlogère qui souligne une inadéquation entre le poste auquel elle accède et ses compétences. Le métier d'animatrice socio-culturelle s'avère effectivement éloigné de la pratique professionnelle antérieure. S'il ne s'apparente pas aux métiers traditionnels masculins, il implique par contre de mobiliser des connaissances et savoir-faire spécifiques alors que les femmes de Lip manquent d'être formées. L'initiative de Dominique Bondu, homme issu des milieux intellectuels parisiens, ne produit en ce sens pas une reconnaissance des compétences féminines. Elle indique plutôt une méconnaissance de la – double – condition des ouvrières.

Ainsi, les femmes de Lip sont doublement pénalisées à l'issue des luttes pour l'emploi : elles n'accèdent pas à des fonctions hiérarchiques et leurs savoir-faire demeurent invisibilisés. De sorte que les qualifications, les compétences et la reconnaissance professionnelles continuent de relever de monopoles masculins[1021]. Le syndicalisme peut alors s'analyser comme un « *espace de reconversion* »[1022] qui viendrait rétribuer exclusivement l'engagement militant masculin. C'est particulièrement visible dans le cas de la jeune génération de syndicalistes qui accèdent à des postes de dirigeants dans les coopératives. Ces dernières actent finalement un avancement de carrière pour certains militants, en conformité aussi avec le fonctionnement des instances syndicales : « *l'exercice des responsabilités y repose sur des*

[1019] Nous y reviendrons plus précisément dans la sous-partie suivante.
[1020] ROUX Patricia, PERRIER Céline, PANOTIER Gaël, COSSY Valérie (2005), *op. cit.*, p. 10
[1021] DUBAR Claude, TRIPIER Pierre, BOUSSARD Valérie (2015), *op. cit.*, p. 255
[1022] D'après Rumbert et Crespo, cités par BUSCATTO Marie (2009), *op. cit.*, p. 85

modes informels de soutien, de cooptation (...) qui privilégient les hommes et desservent les militantes qui ne parviennent pas à crever le plafond de verre »[1023]. La ségrégation hiérarchique se double d'une ségrégation horizontale étant donné le recentrage des activités des coopératives autour de métiers traditionnellement masculins. Pourtant, il figurait aussi parmi les commissions créées au moment des luttes des activités en correspondance avec les compétences acquises par les femmes de Lip.

3.2.2.3. Le cas de « La Chiffonnière »

Afin de comprendre le processus de dépossession à l'œuvre dans le cas de « La Chiffonnière », il convient de revenir sur ses origines et d'aborder les différentes étapes de sa dissolution dans la coopérative artisanale (C.A.P.). « La Chiffonnière » correspond au départ à la commission « couture » créée dès la première année d'occupation lors de la grève de 1976[1024]. Il s'agit alors d'une commission exclusivement féminine : « *les femmes de la Chiffonnière, des anciennes OS du secteur armement, inventent des dizaines d'objets en tissu* »[1025]. Parallèlement, le projet coopératif est en marche et l'impossibilité de reprendre l'ensemble des salariés encore grévistes dans la coopérative industrielle ne fait que se confirmer. Il s'agit donc aussi de convertir certaines activités développées dans les commissions en coopératives. C'est ainsi que s'opère progressivement l'annexion de « La Chiffonnière » au sein des commissions désormais nommées « *artisanales* »[1026], lesquelles aboutiront à la création de C.A.P. au mois de juillet 1979[1027]. Or la coopérative artisanale centralise sa production autour de la menuiserie et ce sont des hommes, syndiqués à la CFDT, qui occupent les postes de direction. De fait, le cas de « La Chiffonnière » constitue un exemple notoire « *d'appropriation collective du travail des militantes par des militants* »[1028].

Les produits fabriqués dans la commission « couture » mobilisent des savoir-faire issus du travail domestique : « *porte-aiguilles, porte-courrier, nécessaire de cuisine, coussins, habits pour enfants, décoration de tissu, bois* »[1029]. Aussi, en conformité avec les principes traditionnels de la division sexuée du travail, on observe que la population qui travaille dans cette commission est décrite comme exclusivement féminine : « *elles se sont organisées, elles*

[1023] D'après Cécile Guillaume, citée par FILLIEULE Olivier (2009), *op. cit.*, p. 47
[1024] *Lip-Unité* n°6 – 2ème série, Novembre 1976
[1025] BONDU Dominique (1981), *op. cit.*, p. 436
[1026] *Lip-Unité* n°10 – 2ème série, Août 1977
[1027] CASTELTON Edward (1996), *op. cit.*, p. 130
[1028] FILLIEULE Olivier (2009), *op. cit.*, p. 52
[1029] *Lip-Unité* n°6 – 2ème série, Novembre 1976

ont apporté leur propre matériel, leurs vieux bouts de chiffons, et ont commencé un grand nombre d'objets en partant de la couture »[1030]. D'où cette appellation, « La Chiffonnière »[1031], en référence donc à la teneur « féminine » des activités effectuées au sein de la commission « couture ». Mais au cours de l'année 1977, période où la construction coopérative bat son plein, le nom de « La Chiffonnière » est éclipsé au profit de celui de « *commissions artisanales* »[1032]. Cela étant, on y retrouve sensiblement les mêmes activités : « *chomageopoly, assiettes, confection d'objets en tissu, bimbeloterie, pyrogravure, objets divers en plastique, bois, fer* »[1033]. Celles-là même à partir desquelles la coopérative artisanale se constitue, comme peuvent l'indiquer les propos qui suivent :

> « *Donc les commissions au début y en avait plein, y avait une commission garage pour réparer les voitures des Lip, une commission coiffure pour se faire coiffer, y avait...la chiffonnière qui faisait des chiffons là, y avait la peinture sur soie, y avait du tissage, y avait un atelier qui travaillait du bois etc. En termes d'occupationnel au début, et un petit peu d'argent pour la lutte mais c'était relativement réduit, et donc les quatre-cinq on a essayé de réfléchir pour savoir qu'est-ce qu'on pourrait faire avec ça pour faire des emplois.* », (Francis, Directeur de la S.C.O.P. C.A.P.)

Cet ancien directeur de la S.C.O.P. C.A.P. indique différentes commissions envisagées pour être converties en coopérative. « La Chiffonnière » est alors citée, réduite au passage à une production de « chiffons ». Elle apparait donc pour le moins intégrée au projet de coopérative artisanale. Par ailleurs, on observe que l'élaboration de cette même coopérative s'effectue plutôt à comité restreint. La S.C.O.P. C.A.P. est en effet créée « *sur le même principe que L.I.P. : un conseil de surveillance et douze membres et un directoire de deux administrateurs* »[1034]. En l'occurrence, les dirigeants sont des hommes, appartenant à la jeune génération de syndicalistes de la CFDT et affiliés au comité d'action lors de la première lutte pour l'emploi de Lip. En outre, les activités dites « féminines » se trouvent englobées dans une structure dont le secteur principal de production est la menuiserie, soit un travail pour lequel les femmes de Lip ne sont pas qualifiées. Ainsi, la coopérative artisanale n'est ni dirigée par une femme, ni centralisée

---

[1030] *Lip-Unité* n°6 – 2ème série, Novembre 1976
[1031] *Lip-Unité* n°7 – 2ème série, Novembre 1976
[1032] *Lip-Unité* n°10 – 2ème série, Août 1977
[1033] *Lip-Unité* n°10 – 2ème série, Août 1977. Nous avons souligné les activités auparavant recensées dans le cadre de « La Chiffonnière ».
[1034] CASTELTON Edward (1996), *op. cit.*, p. 130

autour des produits fabriqués au sein de « La Chiffonnière ». A ce titre, la justification relative aux « *impératifs commerciaux, abaissement des coûts de fabrication et amélioration de la productivité du travail* »[1035] masque d'autant mieux les effets combinés des appartenances de sexe et de classe.

> « *Ah ben moi je trahissais rien du tout, au contraire. Ils me disaient toi tu t'en fous, t'es assis dans un bureau mais nous on bosse, ben qu'est ce tu veux que je te dise ? Mais bon on avait fait que redéplacer ce que vous faisiez en petite commission artisanale pendant le conflit, on l'a retraduit à partir de...On l'a déplacé puis on a voulu en faire quelque chose pour votre emploi. Vous le faisiez à votre rythme avant, maintenant il faut le faire un peu plus vite.* » (Thierry, Directeur de la S.C.O.P. C.A.P.)

> « *Ah la menuiserie non c'était pas mon truc, là non ! Pas la menuiserie non, j'ai jamais trop aimé. Je me voyais pas travailler sur des machines, puis le bruit ! Je supportais pas le bruit. Alors c'est pour ça, comme y avait ça, j'y allais de temps en temps, mais je m'aimais mieux de l'autre côté dans...ben à monter les pendules, le côté où je faisais de la peinture sur soie...on vendait des... non mais la menuiserie non non, c'était pas mon truc.* », (Nicole, OS Horlogerie, Réembauchée dans la S.C.O.P. C.A.P.).

La contradiction est effectivement très nette entre ces deux séries de propos. L'enquêtée, embauchée dans la S.C.O.P. C.A.P., est une ancienne ouvrière horlogère censée opérer une reconversion dans la menuiserie. Outre la pénibilité de ce type de travail, qui tranche nettement avec le silence et la propreté des ateliers d'horlogerie, il s'agit également d'une activité traditionnellement exercée par des hommes. De fait, la coopérative artisanale ne mobilise pas les compétences féminines mais au contraire les écarte, faisant des anciennes activités de « La Chiffonnière » un secteur marginal de la production. La menuiserie, en tant que domaine d'activité traditionnellement masculin, est seule conçue comme économiquement « rentable ». D'autres activités dites « féminines » ont d'ailleurs simplement disparues, telles que le salon de coiffure et la garderie d'enfants[1036]. Ainsi, toutes les commissions créées intra-luttes dont les activités sont issues du travail domestique ont été dissoutes. L'argument de pragmatisme économique avancé pour justifier l'éviction des commissions dites « féminines » occulte en ce

[1035] BONDU Dominique (1981), *op. cit.*, p. 494
[1036] *Idem*, p. 496

sens les logiques de dépossession à l'œuvre. Cela semble d'autant plus opérant que la seule de nos enquêtées à en faire état est l'une des porte-parole du mouvement des femmes de Lip :

> « *Et La Chiffonnière, ben C.A.P. est issu de La Chiffonnière. Mais on peut pas le résumer comme ça. (…) Ben y a eu transfert on pourrait dire transfert...Mais en même temps que ce transfert, transformation, qui était un piège d'ailleurs, Alice le raconte (…) Elle a été éliminée (…) Parce que c'est elle qui a créé La Chiffonnière, et qui en a été entièrement dépossédée, et on a toutes été entièrement dépossédées de tout ce qu'on a pu...oui.* », (Fatima Demougeot, Réembauchée dans la S.C.O.P. C.A.P.).

Dans cet extrait, Fatima Demougeot situe l'intégration de « La Chiffonnière » dans la S.C.O.P. C.A.P. à la croisée de rapports de pouvoir aux termes desquels les femmes ont finalement été pénalisées. Dès lors, il est possible de rapprocher « La Chiffonnière », commission caractérisée par la non-mixité, d'un espace de pouvoir féminin. Les commentaires de Dominique Bondu permettent d'ailleurs d'abonder en ce sens : « *chaque commission était devenu un petit fief intouchable après plusieurs années d'existence. Or il a fallu contrarier l'intimité discrète de ces domaines, cristallisés en micro-pouvoir solides* »[1037]. Effectivement, l'issue des luttes pour l'emploi est marquée par une absence des femmes de Lip aux fonctions de direction des coopératives, dont les activités privilégient de surcroit les secteurs professionnels traditionnellement masculins. Ce qui s'avère somme toute conforme au fonctionnement des dispositifs politiques et syndicaux : « *des militants mènent des actions en faveur de l'égalité. Mais dans le même temps, ils se centrent sur la quête de pouvoir, se cooptent entre hommes et tentent d'évincer les femmes* »[1038]. Il est dès lors peu étonnant qu'une telle issue soit vécue sous le mode de l'injustice, *à fortiori* par les militantes qui ont mis en cause la domination masculine.

Même si la période des luttes se caractérise par un haut degré de stabilité des antagonismes antérieurs, certaines femmes parviennent visiblement à prendre conscience de la double oppression qui pèse sur elles. Aussi, il convient à présent de traiter de la constitution d'un collectif de femmes parmi les ouvrières, marqueur d'un infléchissement des principes traditionnels de la division sexuée du travail. Ce sera l'objet du chapitre suivant, qui entend traiter des incidences des luttes dont il vient d'être question sur les trajectoires féminines.

[1037] BONDU Dominique (1981), *op. cit.*, p. 495

[1038] LE QUENTREC Yannick (2009), « Les militantes politiques et syndicales à l'épreuve du temps domestique », *Informations sociales*, n°153, p. 115

CONCLUSION DU CHAPITRE

Ce deuxième chapitre donne à comprendre la manière dont les rapports sociaux de sexe et de classe imprègnent les luttes pour l'emploi de Lip. Si les contextes de grèves produisent inévitablement un changement dans le quotidien des femmes et des hommes qui y prennent part, cela ne signifie pas forcément que la structure traditionnelle de la division sexuée du travail soit remise en question. Elle trouve au contraire à se perpétuer, de manière plus sûre encore que les apparences sont modifiées. Les observations réalisées sur la période antérieure permettent en ce sens de montrer la continuité des effets issus des appartenances conjointes de sexe et de classe.

Cette continuité est tout d'abord visible au niveau du dispositif organisationnel qui se déploie intra-luttes. Les revendications axées sur la défense des emplois tiennent les femmes à distance des enjeux politiques, tout en suscitant de leur part une mobilisation massive. C'est donc plutôt dans les éléments du rapport à l'emploi intériorisé par les ouvrières que l'essor de l'action collective trouve à s'expliquer. Cela étant, les femmes de Lip demeurent placées sous commandement masculin, désormais syndical. De fait, les organisations syndicales produisent des positions de pouvoir visibles à partir du modèle de carrière établi pour l'ouvrier professionnel masculin. Les femmes sont par là même empêchées d'accéder aux arènes de pouvoir intra-luttes. C'est aussi le cas dans le cadre de collectifs informels, à priori non hiérarchisés, qui reproduisent à leur tour les mêmes discriminations dans l'accès aux fonctions de représentation.

Cette maîtrise masculine de l'organisation militante se voit en outre renforcée par le manque de socialisation politique qui caractérise la trajectoire antérieure des femmes de Lip. Le moment de l'assemblée générale permet d'ailleurs de le mettre en exergue. La prise de parole dans cette configuration correspond aux dispositions intériorisées par les dirigeants syndicaux, les ouvrières étant alors assignées à des fonctions d'écoute. Les effets liés à la variable de genre apparaissent d'autant plus neutralisés que le discours syndical est sous-tendu par l'objectif de maintien de l'unité, et l'exemplarité démocratique. Il n'empêche que le processus décisionnel échappe pour une large part aux femmes mobilisées. La pratique de démocratie directe instaurée intra-luttes repose sur des bases inégalitaires, ce qui se traduit par une fabrique masculine de la prise de décision. Ainsi, le vote en assemblée générale intervient davantage dans une logique de ratification de décisions prises à l'avance, en comité restreint et majoritairement masculin.

La structure traditionnelle qui sous-tend l'organisation militante des luttes pour l'emploi de Lip se manifeste aussi dans la répartition des tâches produites par les contextes de grèves. Si l'on se place du point de vue des tâches effectuées auparavant dans la sphère de la production, on observe alors une conservation des postes de travail. De sorte que les femmes sont majoritairement renvoyées à leur statut d'OS. Cela se reproduit d'ailleurs d'autant mieux que les activités militantes sont rationnalisées dans le cadre des commissions. La pérennisation des assignations antérieures s'avère plus flagrante encore au niveau des tâches militantes qui renvoient au travail domestique. On retrouve ainsi une affectation exclusive des femmes aux activités de cuisine, de garde d'enfants, de couture ou de nettoyage. Quand bien même ces tâches sont « prises » dans le travail militant, elles continuent de renvoyer les femmes à des qualités conçues comme « naturelles » et, partant, ne sont pas conçues comme proprement « militantes ». C'est ce qui contribue de maintenir les femmes de Lip dans une forme d'illégitimité par rapport aux activités politiques. Assignées à des tâches subalternes, elles endossent un statut de « novices », gage d'une conservation des prérogatives masculines.

Dans le même temps, les femmes doivent assurer la conciliation des différentes activités dans lesquelles elles s'inscrivent, militantes et domestiques. La primauté des rôles traditionnels – d'épouse et mère – module en ce sens fortement les pratiques militantes féminines. De sorte que l'inscription des hommes dans les activités militantes s'explique aussi par une assignation exacerbée des femmes au travail domestique. La contrainte prend en outre une dimension morale pour les femmes de Lip qui continuent d'évoluer dans un milieu conservateur. L'activité militante fait peser un soupçon sur leur sexualité, ce qui surligne leur assignation à la préservation de l'équilibre conjugal, ainsi qu'une régulation stricte des relations hommes-femmes dans le cadre de l'institution du mariage.

Enfin, la structure traditionnelle de la division du travail militant est rendue visible à travers l'analyse des mécanismes de reconnaissance, marqués par le déficit de rétribution de l'engagement militant féminin. Au contraire, les femmes de Lip apparaissent dépossédées de leur participation à la mobilisation, en premier lieu parce que l'expérience et les compétences qu'elles développent dans le temps des luttes ne sont pas reconnues. Cantonnées au domaine de l'expérience inédite, elles n'ont pas vocation d'être intégrées au champ de la qualification. En d'autres termes, ce que les femmes font *pendant* les luttes, elles le font simplement *pour* les luttes. Maintenues au seuil de la compétence, elles se trouvent logiquement disqualifiées dans l'accès au travail en coopératives. A ce titre, il est possible de souligner l'exacerbation des logiques hiérarchiques à l'issue des luttes pour l'emploi de Lip, avec une forte exclusion des femmes du processus décisionnel.

Aussi, la sélection qui s'opère à l'entrée des coopératives s'effectue en conformité par rapport aux assignations traditionnelles, de genre et de classe. Les inégalités sont d'autant plus visibles que l'engagement militant masculin trouve par contre des espaces de reconnaissance. C'est le cas au niveau des postes de direction – définis sur le modèle du militant syndical masculin – mais aussi au niveau des types d'activités converties en coopératives – en adéquation avec les métiers traditionnellement masculins. Les activités dites « féminines » se trouvent ainsi dissoutes à l'issue des luttes.

L'analyse proposée sur les luttes pour l'emploi de Lip permet finalement de valider l'hypothèse formulée en début de chapitre, celle d'une pérennisation de la division sexuée du travail dans sa forme traditionnelle. Les femmes de Lip participent certes à un mouvement social, se mobilisent, assument des tâches militantes, mais cela ne veut pas dire qu'elles cessent d'être *doublement dominées*, en tant que femmes et en tant qu'ouvrières. De fait, la survenue du mouvement de grève et son inscription dans la durée reposent matériellement sur la perpétuation des effets combinés des appartenances de sexe et de classe dans leur forme antérieure. Cela ne signifie pas pour autant que le mouvement social ne soit définitivement pas porteur d'un affranchissement, mais plutôt que celui-ci doive s'analyser comme une incidence des luttes.

CHAPITRE III

LES FEMMES DE LIP *APRES* LES LUTTES SOCIALES

« *La reproduction du Même n'est pas un moteur des gestes. On sait que même l'imitation la plus simple comprend la différence entre l'extérieur et l'intérieur. Bien plus, l'imitation n'a qu'un rôle régulateur secondaire dans le montage d'un comportement, elle permet de corriger des mouvements en train de se faire, non pas d'en instaurer. L'apprentissage ne se fait pas dans le rapport de la représentation à l'action (comme reproduction du Même), mais dans le rapport du signe à la réponse (comme rencontre avec l'Autre).* », Gilles Deleuze[1039].

[1039] DELEUZE Gilles (1968), *Différence et répétition*, Paris, Presses Universitaires de France, (Ed. 2008), p. 29

Le précédent chapitre nous a permis de montrer que les effets des variables combinées – de genre et de classe – ne sauraient s'arrêter au seuil des luttes pour l'emploi de Lip. Les hiérarchies et dispositions intériorisées au cours de la période antérieure se perpétuent aussi dans et par le mouvement social, en dépit de sa dimension transgressive. La question qu'il s'agit à présent de traiter est celle de ses incidences sur les trajectoires féminines et masculines à postériori ; étant donné notamment que « *la seule participation à un mouvement – même dominée – peut être productrice d'affranchissement* »[1040]. Ce dernier chapitre se donne donc pour objectif d'appréhender un éventuel déplacement des principes traditionnels de la division sexuée du travail *après* les luttes sociales de Lip.

Rappelons que les deux périodes de grèves sont entrecoupées d'une reprise de l'activité de travail, à même l'usine de Palente. Cet « entre-deux luttes » mérite d'autant plus attention qu'il est marqué par l'émergence d'un mouvement de femmes parmi les salariées de Lip. Axé sur la mise en contestation des inégalités sexuées, celui-ci a eu un moindre retentissement que les grèves autogestionnaires. Pour autant, les sources écrites ou audiovisuelles constituent un matériau empirique non négligeable, en particulier dans le cas de la brochure *Lip au féminin*[1041]. Les études qui nous précèdent, et qui traitent plus spécifiquement de la lutte des femmes, devront également être mobilisées[1042].

L'approche privilégiée dans ce chapitre consiste à prendre la mesure du rôle libérateur de l'engagement, au sens où ce dernier « *offre une série de ressources et d'outils propres à renégocier l'image de soi dans le cadre d'une nouvelle structure de plausibilité, notamment par la redistribution des réseaux relationnels et des circuits de sociabilité, l'élection de nouveaux autrui significatifs, le développement de liens affectifs* »[1043]. De fait, nous nous attacherons à montrer que l'expérience militante occasionne un « *travail du genre* »[1044], puisqu'il est possible de repérer à postériori « *l'émergence au sein du mécanisme de la production et de la reproduction sociale d'une puissance d'agir susceptible de le faire dévier*

[1040] FILLIEULE Olivier (2009), « Travail militant, action collective et rapports de genre », *in* P. Roux (dir.) et O. Fillieule, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de la fondation nationale des Sciences Politiques, p. 65

[1041] Parue en 1975 en supplément à *Combat Socialiste*, bulletin d'information du PSU, n°16 ; puis rééditée par Syros en 1977, Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, 161 p.

[1042] De l'étude réalisée sur les rapports entre syndicalisme et féminisme par MARUANI Margaret (1979), *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Paris, Syros, 271 p. ; A celles qui adoptent une perspective historique, BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit*., 401 p., et dans une moindre mesure, DEHEDIN Caroline (2011), *A Lip, les femmes aussi ont une histoire: la lutte des ouvrières de 1973 à 1977*, Mémoire de Master II en Histoire, sous la direction de Jean-Claude Vimont, Université de Rouen, 214 p.

[1043] FILLIEULE Olivier (2009), *op. cit.*, p. 68

[1044] GALLOT Fanny, MEURET-CAMPFORT Eve (2015), « Des ouvrières en lutte dans l'après-68. Rapport au féminisme et subversion de genre », *Politix*, n°109, p. 42

et d'ouvrir la perspective d'une transformation »[1045]. Cela étant, le déploiement d'une capacité d'agir – féminine et ouvrière – ne saurait suffire à invalider l'hypothèse selon laquelle le mouvement social manque de produire un déplacement des principes traditionnels de la division sexuée du travail. L'étude comparée des trajectoires ultérieures nous conduit également à relativiser les incidences *matérielles* des luttes sociales de Lip ; étant donné le caractère singulier des infléchissements biographiques repérés.

Ce chapitre est guidé par l'hypothèse selon laquelle l'expérience militante favorise une prise d'autonomie des femmes de Lip, même si cela impacte seulement dans une faible mesure la division sexuée du travail. A l'issue de la première lutte pour l'emploi, la relation qui s'instaure entre des militantes féministes et un groupe de femmes de Lip produit une mise en contestation des inégalités de genre. Pour autant, la puissance d'agir activée par l'engagement militant ne parvient pas à advenir en tant que mouvement d'émancipation proprement dit. En effet, les obstacles sont nombreux, qu'ils soient liés aux rapports entre les ouvrières et les militantes féministes, au verrouillage syndical, ou aux formes intériorisées de la domination – de classe et de sexe. Exception faite des figures de leadership féminines, l'étude comparée des trajectoires ultérieures indique une continuité des effets de différenciation observés auparavant, que ce soit dans la sphère du travail salarié, militant ou domestique. Ce large maintien des principes traditionnels de la division sexuée du travail trouve enfin à se confirmer à travers une construction masculine de la mémoire sociale qui s'élabore autour des luttes pour l'emploi de Lip.

Comme l'exposé de notre hypothèse l'indique, il s'agit bien de considérer qu'un mouvement social, qu'il soit progressiste ou pas, peut offrir des « *espaces de réalisation de soi* »[1046]. En ce sens, la grève « *ouvre une brèche dans l'espace de contraintes dans lequel les ouvrières vivent, ce qui autorise le déploiement d'une (…) capacité d'agir face aux normes de genre et de classe, à la fois contre elles (subversion) et avec elles (arrangement)* »[1047]. Cela implique non seulement de repérer les lieux et les moments au cours desquels la puissance d'agir des femmes de Lip se déploie, mais aussi de porter attention aux obstacles auxquels se heurte le mouvement d'émancipation. De sorte que les effets sur les femmes de

[1045] ACHIN Catherine, NAUDIER Delphine (2010), « Trajectoires de femmes 'ordinaires' dans les années 1970. La fabrique de la puissance d'agir féministe », *Sociologie*, Vol. 1, p. 78
[1046] FILLIEULE Olivier (2009), *op. cit.*, p. 64
[1047] GALLOT Fanny, MEURET-CAMPFORT Eve (2015), *op. cit.*, p. 24

l'entrecroisement des systèmes de domination – de classe et de sexe – doivent être articulés aux pratiques émancipatrices effectives[1048]. C'est selon une telle perspective que nous entendons traiter du mouvement de femmes qui émerge entre les deux périodes de grève chez Lip. Les portraits féminins réalisés dans un second temps permettront de mettre l'accent sur des trajectoires féminines singulières, révélatrices d'un affranchissement par rapport aux normes – cumulées – de genre et de classe.

Dans une première partie, il s'agira d'appréhender les contradictions qui traversent les pratiques émancipatrices déployées par les femmes de Lip à l'issue de la première période de grève. On reviendra pour cela sur les conditions d'élaboration de la brochure *Lip au féminin*. S'il est possible d'y voir l'influence des mouvements féministes de l'époque, dans ses « *déclinaisons locales* »[1049], il n'en demeure pas moins une forme de continuité dans le rapport des ouvrières « *vis-à-vis du féminisme et des féministes* »[1050]. De fait, la contestation émergente reste volontairement et fermement ancrée dans le dispositif syndical, au risque de se heurter à des « *résistances profondes* »[1051] au sein de cet espace de pouvoir traditionnellement masculin. Cela pose donc la question de l'opérationnalité de la contestation féminine. L'existence même du collectif sexué apparait d'un bout à l'autre fragilisée par le poids des dispositions intériorisées au cours des périodes antérieures. Le « *complexe d'objectifs* »[1052] avancé indique à ce titre une constance dans le rapport des femmes au travail – salarié et domestique.

La seconde partie de ce chapitre résulte de la mise en regard préalable des trajectoires féminines et masculines sur la période post-luttes, c'est-à-dire après 1981. Après avoir mesuré le degré de conformité de ces dernières relativement aux antagonismes antérieurs, nous observons les marqueurs d'une continuité, que ce soit dans le travail salarié, domestique ou militant. Nous rejoignons sur ce point des travaux qui nous précèdent, selon lesquels « *la prise d'autonomie des femmes a rarement un effet sur les rapports de genre* »[1053]. Il apparait effectivement chez notre population féminine une prédominance du travail à temps partiel, tendance qui s'est fortement développée à partir des années 1980, et qui a d'ailleurs contribué

[1048] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 236
[1049] ACHIN Catherine, NAUDIER Delphine (2010), *op. cit.*, p. 78
[1050] LOISEAU Dominique (2012), « De la difficulté à s'identifier comme féministe : des responsables syndicales aujourd'hui en Pays de Loire. », *in* Christine Bard (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, PUR, Rennes, p.131
[1051] ZANCARINI-FOURNEL Michelle (2002), *op. cit.*, p. 142
[1052] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 296
[1053] FILLIEULE Olivier (2009), *op. cit.*, p. 69

à spécifier la place et le poids du travail féminin dans la société[1054]. De même, la répartition des tâches domestiques qui prévaut auparavant demeure inchangée, et les trajectoires militantes s'avèrent largement différenciées entre les hommes et les femmes. C'est pourquoi, il parait opportun d'accorder une attention particulière aux trajectoires féminines marquées par un infléchissement des principes traditionnels de la division sexuée du travail. En ce sens, les femmes qui ont occupé des fonctions de porte-parole dans la mise en contestation des inégalités sexuées intra-Lip font à postériori figure d'exception ; tant dans leurs pratiques que dans les discours qu'elles développent. Les portraits qui leur seront consacrés permettront en outre de revenir sur la question de « *La mémoire des Lip* »[1055], et donc d'analyser les mécanismes de dépossession/réappropriation à l'œuvre autour du processus mémoriel.

Ainsi, ce chapitre se donne pour objectif de montrer que si les luttes sociales de Lip sont porteuses d'un potentiel subversif, les changements qui s'opèrent à postériori n'en demeurent pas moins précaires, à géométrie variable et s'inscrivent dans des équilibres fragiles. Si bien que l'infléchissement biographique repérable dans le cas des figures de leadership féminines relèverait davantage de l'exception qui confirme la règle. L'expérience commune de l'engagement militant influe certes sur les trajectoires ultérieures, mais ne saurait pour autant induire un déplacement des principes traditionnels de la division sexuée du travail.

[1054] MARUANI Margaret (2011), *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte, p. 80
[1055] D'après le titre du mémoire de BEURRIER Joëlle (1992), *La mémoire des Lip*, Mémoire d'histoire, Paris I, 202 p.

I. DES PRATIQUES EMANCIPATRICES EN DEFICIT DE LEGITIMITE

Ce n'est pas l'appartenance au groupe (des ouvrières, des femmes) mais l'appartenance au collectif qui peut faire levier sur le rapport social et donne la puissance d'agir[1056] : « *la puissance est ce qui peut beaucoup et produit de grands effets. L'agir est le caractère premier de l'activité humaine, sa force d'invention malgré les rapports de domination* »[1057]. Dans le cas qui nous occupe, le déploiement de la capacité d'agir des femmes de Lip peut s'analyser comme une incidence de l'engagement militant, puisque celui-ci intervient à l'issue du premier épisode de grève. Effectivement, la période 1974-1976 est marquée par la création d'un groupe et d'une commission « femmes », la parution de la brochure *Lip au féminin*[1058], et par diverses actions combatives et revendicatives. La formation d'un groupe-femmes chez Lip en mars 1974 se situe à la fois dans un contexte marqué par l'issue victorieuse de la première lutte pour l'emploi, mais correspond aussi à un moment phare d'expansion du féminisme dit « *de la deuxième vague* »[1059]. De sorte que « *la dénonciation des inégalités hommes-femmes devient un enjeu de lutte au sein d'une organisation militante non mixte dans le sillage du mouvement des femmes national* »[1060]. Il convient alors d'appréhender les spécificités de cette contestation portée par des femmes issues de la classe ouvrière.

La première période de grève occasionne une redistribution des réseaux de sociabilité, qui s'avère favorable à la « *diffusion par capillarité* »[1061] des idées féministes auprès d'un petit groupe de femmes chez Lip. C'est d'ailleurs de la rencontre entre des militantes féministes et des ouvrières que nait l'initiative de la brochure *Lip au féminin*. Pour autant, ces dernières refusent d'être associées au mouvement des femmes national[1062] ; ce qui témoigne de la persistance d'une « *perception unifiée du féminisme* »[1063] au sein de la collectivité ouvrière. Cette mise à distance – en dépit d'une influence avérée – s'inscrit ainsi dans une forme de

---

[1056] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 27
[1057] LE QUENTREC Yannick (2009), « Myriam la militante : entre domination et puissance d'agir », *In* P. Cardon, R. Pfefferkorn (dir.), D. Kergoat, *Chemins de l'émancipation et rapports sociaux de sexe*, Paris, La Dispute, p. 219
[1058] Précisons que quatorze femmes parmi les salariées de Lip s'expriment dans la brochure, deux épouses de militants (alors femmes au foyer) et trois intervenantes extérieures. La composition du groupe de participantes est placée à l'Annexe n°11. Nous ferons référence dans les sous-parties qui suivent aux textes publiés par les Editions Syros : Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, 161 p.
[1059] GALLOT Fanny, MEURET-CAMPFORT Eve (2015), *op. cit.*, p. 22
[1060] ACHIN Catherine, NAUDIER Delphine (2010), *op. cit.*, p. 88
[1061] ZANCARINI-FOURNEL Michelle (2002), « Genre et politique : les années 1968 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°75, p. 141
[1062] BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit*., p. 177
[1063] GALLOT Fanny, MEURET-CAMPFORT Eve (2015), *op. cit.*, p. 23

continuité par rapport à nos observations antérieures. Elle contribue de surcroit à placer la contestation émergente sur le terrain de la démocratie syndicale[1064].

Le groupe-femmes de Lip se heurte alors dans un second temps à un verrouillage interne, lié notamment à l'absence d'ouverture *réelle* des organisations politiques et syndicales aux revendications féministes[1065]. Face aux résistances masculines qui leur sont opposées, les ouvrières sont contraintes de « *s'affronter laborieusement aux militants omnipotents* »[1066]. Ainsi, le manque de prise en compte de la revendication égalitaire des femmes atteste du déficit d'opérationnalité d'une institution syndicale qui tend à reproduire la division sexuée du travail dans sa forme traditionnelle. Par ailleurs, les militantes peinent à mobiliser massivement les ouvrières, en partie à cause des barrières qui subsistent à l'encontre de l'établissement de la solidarité féminine. C'est aussi parce qu'elles ne parviennent pas à (re)penser « *le travail domestique comme un vrai travail productif* »[1067]. Faute de quoi, le socle contestataire commun demeure cette « *primauté accordée à la lutte des classes* »[1068] ; gage d'une « secondarisation » de la question des inégalités sexuées. C'est ce qui achève enfin d'expliquer la dissolution du groupe-femmes de Lip au cours de la deuxième période de grève.

L'analyse de la lutte menée par le groupe-femmes de Lip laisse ainsi apparaitre d'un bout à l'autre le poids du double antagonisme, de sexe et de classe. Les nuances et contradictions inhérentes au processus d'émancipation méritent d'autant plus attention que chaque part d'autonomie conquise peut s'avérer contrebalancée par les effets cumulés des systèmes de domination sociale. Dès lors, il s'agit de montrer que les pratiques que « *les militantes activent pour défaire et refaire les arrangements de genre* »[1069] se caractérisent par un déficit constant de légitimité.

[1064] MARUANI Margaret (1979), *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Paris, Syros, p. 104

[1065] TRAT Josette (2006), « La responsable féministe, la 'mauvaise tête' dans les organisations mixtes », *Cahiers du genre*, HS n°1, p. 146. L'auteure situe l'ouverture des organisations syndicales et politiques au féminisme très tardivement, au tournant de l'année 1995.

[1066] TAYLOR Judith (2007), « Les tactiques féministes confrontées aux 'tirs amis' dans le mouvement des femmes en Irlande », *Politix*, n°78, p. 85

[1067] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 279

[1068] LOISEAU Dominique (2012), *op. cit.*, p. 127

[1069] ROUX Patricia, PERRIER Céline, PANOTIER Gaël, COSSY Valérie (2005), « Le militantisme n'échappe pas au patriarcat », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 24, p. 8

1.1. Un accès aux idées féministes en demi-teinte

« *La véritable différence de classe entre femmes est celle qui existe entre celles qui avaient le paradis et l'ont perdu, et celles qui ne l'ont jamais eu et pensent l'avoir* », Bertha Harris[1070].

L'analyse des pratiques émancipatrices déployées par les femmes de Lip nécessite d'articuler plusieurs contextes sociaux. Comme nous y invite Margaret Maruani, il s'agit de « *penser l'intersection entre deux réalités sociales – la condition ouvrière et féminine – qui explique la jonction de deux mouvements sociaux – le syndicalisme et le féminisme* »[1071]. Autrement dit, le féminisme et le syndicalisme constituent les deux appuis de cette « *agency* »[1072] à partir de laquelle la puissance d'agir féminine-ouvrière se déploie. Comme nous l'avons observé précédemment, les femmes de Lip ont été longtemps éloignées du Mouvement de Libération des Femmes, qui connait pourtant son apogée au cours de la décennie 1970[1073]. De fait, si le premier épisode de grève contribue au passage du groupe ouvrier à un « *état collectif* »[1074], les femmes de Lip continuent néanmoins de se tenir à distance de ces mobilisations « *ontologiquement distinctes du mouvement ouvrier* »[1075]. C'est donc surtout par l'intermédiaire de militantes venues de l'extérieur que des femmes issues de la classe ouvrière accèdent aux idées féministes, ce qui les expose au passage à des logiques de stigmatisation et de dépossession.

Plusieurs études pointent à ce titre le rôle « *déclencheur* » joué par les « *femmes du PSU* »[1076] dans la création d'un groupe-femmes chez Lip. Telles des « *entrepreneuses de causes féministes* »[1077], elles cherchent à susciter chez les ouvrières une prise de conscience des hiérarchies de genre, à la fois « *à l'usine et au foyer* »[1078]. La brochure *Lip au féminin* entre ainsi en résonance avec les luttes qui gravitent autour de la « *nébuleuse MLF* »[1079]. Pour autant,

---

[1070] HARRIS Bertha (1976), « Lover », Citée par ALLISON Dorothy (2015), *Peau. A propos de sexe, de classe et de littérature*, Editions Cambourakis, Paris, p. 245
[1071] MARUANI Margaret (1979), *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Paris, Syros, pp. 258-259
[1072] GALLOT Fanny, MEURET-CAMPFORT Eve (2015), *op. cit.*, p. 41
[1073] RIOT-SARCEY Michèle (2002), *Histoire du féminisme*, Paris, La Découverte, pp. 98-102
[1074] CARDON Philippe, PFEFFERKORN Roland (dir.), KERGOAT Danièle (2009), *op. cit.*, p. 13
[1075] Les luttes féministes des années 1960 et 1970 sont généralement placées dans la catégorie des « *Nouveaux Mouvements Sociaux* ». *In* PIGENET M., TARTAKOWSKY D. (2012), *Histoire des mouvements sociaux en France*, Paris, La Découverte, p. 370
[1076] DEHEDIN Caroline (2011), *op. cit.*, p. 93 ; mais aussi BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit.*, pp. 159-160
[1077] JACQUEMART Alban, ALBENGA Viviane (2015), *op. cit.*, p. 8
[1078] *Les Pétroleuses*, n°0, 1974, « Lip au féminin », [En Ligne], URL : http://archivesautonomies.org/spip.php?article1639
[1079] ACHIN Catherine, NAUDIER Delphine (2010), *op. cit.*, p. 79

les participantes demeurent aux prises avec les « *connotations négatives* »[1080] véhiculées au sein de leur propre classe sur les théories qui mettent en cause la domination masculine. En dépit de leurs réticences, elles deviennent un emblème pour les militantes féministes, qui n'hésitent pas à mettre leurs témoignages au service de la cause. Cette forme de dépossession – sous les traits d'une « *instrumentalisation* »[1081] – ne fait que les exposer davantage à des logiques de stigmatisation – à même la classe. De sorte que l'accès aux idées féministes s'avère, pour les femmes de Lip, doublement périlleuse.

1.1.1. *Lip au féminin*, ou la diffusion des idées féministes

En mars 1974, à la Maison pour tous de Palente, commencent à se réunir « *une vingtaine de femmes Lip (…) et les femmes de militants Lip* » dans l'objectif de « *faire une brochure (…) avec la collaboration de camarades du secteur femmes du PSU de Besançon* »[1082]. Il en résulte la publication d'un recueil de textes – accompagnés de dessins humoristiques et de photographies – composé pour l'essentiel de cinq discussions collectives et de vingt et un témoignages individuels, dont dix-huit rédigés par des salariées de Lip. La présence de femmes venues de l'extérieur et les discussions dans une configuration de non-mixité alimentent un « *féminisme diffus, qui se répand 'à la base'* »[1083]. Les textes laissent d'observer un travail de « *montée en conscience* »[1084], notamment sous « *l'action influente* »[1085] des femmes du PSU, qui cherchent à susciter chez les ouvrières une perception des rapports inégalitaires entre les sexes. Que ce soit à l'aide de données chiffrées, ou par l'introduction de questions et thèmes « porteurs » tels que celui de la vie privée, elles invitent les salariées à mettre en regard leur condition de femmes par rapport à celle des hommes. En retour, les processus d'appropriation à l'œuvre rendent visible le développement d'une « *conscience féministe* »[1086] à l'intérieur du groupe.

Pour commencer, la formalisation de la brochure *Lip au féminin* n'est pas une initiative interne à Lip, mais se produit plutôt sous l'effet d'une intervention extérieure. Dès le premier

[1080] GALLOT Fanny, MEURET-CAMPFORT Eve (2015), *op. cit.*, p. 32
[1081] GALLOT Fanny (2015), *En découdre. Comment les ouvrières ont révolutionné le travail et la société*, Paris, La Découverte, p. 175
[1082] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 13
[1083] GALLOT Fanny, MEURET-CAMPFORT Eve (2015), *op. cit.*, p. 28
[1084] NEVEU Eric (2005), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, p. 74
[1085] MINGUET Guy (1980), « Les mouvements sociaux, la sociologie de l'action et l'intervention sociologique. A propos de deux ouvrages d'Alain Touraine », *Revue française de sociologie*, n°21-1, p. 130
[1086] JACQUEMART Alban, ALBENGA Viviane (2015), *op. cit.*, pp. 8-12

épisode de grève, des femmes observent « *avec intérêt ce conflit où les femmes sont majoritaires mais où une seule est déléguée* »[1087]. Contrairement aux ouvrières de Lip, celles-ci sont déjà auparavant insérées dans les milieux militants et politiques locaux, ce qu'indique leur adhésion à un parti politique, le PSU. De surcroit, la place qu'elles occupent – tant dans les rapports sociaux de sexe que de classe – participe d'expliquer une « *appropriation revendiquée* »[1088] des idées féministes, comme le laisse entrevoir l'extrait ci-après :

> « *J'arrive donc avec mes idées féministes au conflit...Et...bon je remarque bien que y a...c'est que des hommes qui parlent dans les assemblées générales, les femmes ne parlent pas...Euh…un des deux leaders de la CFDT dit 'les gars' en parlant des gens, 'Vous les gars, faites ceci...', 'comprenez les gars', et personne ne dit rien ! Personne ne dit rien ! Alors le temps passe et je commence à en discuter avec une autre copine, qui était très jeune à l'époque, qui était aussi au PSU, et je dis faut qu'on aille voir un petit peu ça de plus près.* », (Madeleine Laude, Intervenante extérieure).

D'après ces propos, on observe que celle qui est identifiée dans la brochure sous le qualificatif de « militante P.S.U. »[1089], relie explicitement son intervention auprès des femmes de Lip à son engagement féministe. Avec Jacqueline Bétain, elles sont présentes d'un bout à l'autre du processus de fabrication de la brochure[1090]. Ce faisant, elles vont s'appuyer sur « *la collectivisation des expériences de vie atomisées* »[1091] pour faire émerger une critique de type féministe parmi les femmes de Lip. A regarder plus attentivement leurs interventions, il apparait effectivement qu'elles les incitent à adopter une attitude réflexive, et à s'interroger sur la construction des identités de genre[1092]. Dans un même ordre d'idées, l'introduction du thème de la vie privée dans la brochure peut s'analyser comme une forme de socialisation implicite à la conscience féministe[1093]. Rappelons à ce propos combien la question du privé constitue un

---

[1087] CHAMPEAU Thomas (2007), *Lip, le conflit et l'affaire*, mémoire de Master sous la direction d'Yves Cohen, EHESS, p. 115
[1088] JACQUEMART Alban, ALBENGA Viviane (2015), *op. cit.*, p. 16
[1089] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 118
[1090] LAUDE Madeleine (2013), « Lip au féminin : solidarité et créativité ouvrières », *in* Actes du Colloque *Les affranchies : franc-comtoises sans frontières*, Colloque transdisciplinaire des 17 et 18 juin 2011, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 204
[1091] ACHIN Catherine, NAUDIER Delphine (2010), *op. cit.*, p. 92
[1092] Des illustrations de ce procédé sont placées en annexes (Annexe n°11), où figurent des extraits tirés de la brochure *Lip au féminin*.
[1093] « *ce n'est plus un problème individuel, mais un problème général, on pourrait même dire un problème politique* », *In* Discussion collective, « *…Cette vie privée que d'autres ont organisée pour nous*. », Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 102

enjeu central pour le mouvement des femmes dans les années 1970[1094]. Par ailleurs, dès l'introduction apparait un tableau qui présente une répartition par sexes du personnel de l'entreprise Lip en 1972[1095]. Ce dernier met en évidence de manière flagrante le fait que les femmes occupent à l'usine les postes les plus bas sur l'échelle des classifications et les moins bien rémunérés. La mise en présence de données chiffrées permet ainsi de faire voler en éclats l'un des « *verrous* »[1096] qui empêchent jusque-là les ouvrières de percevoir les effets liés à la variable de genre.

> « *Alors je vais voir Charles Piaget qui était au PSU aussi, donc je le voyais dans les réunions, je le connaissais bien quoi, je lui dis : 'tu pourrais pas me passer l'organigramme de l'entreprise là avant le début du conflit ?', oh il me dit 'oui je dois pouvoir te trouver ça'. (...) Et je l'ai montré aux filles. Et elles se sont rendues compte qu'en fait majoritairement, très majoritairement, les femmes étaient OS, et que...plus on montait dans la hiérarchie, moins y avait de femmes, vous en avez même pas du tout. Et ça été le déchirement du voile.* », (Madeleine Laude, Intervenante extérieure).

D'après cet extrait, la volonté d'induire une prise de conscience chez les femmes de Lip à partir du dévoilement de l'organigramme est très explicite. A ce propos, l'appartenance commune au PSU avec les principaux dirigeants syndicaux semble agir comme une ressource pour les militantes extérieures[1097]. De fait, le tableau inséré dans la brochure occasionne un premier constat de la part des salariées : « *chez Lip, nous représentons 50% du personnel, où (...) nous occupons en grande majorité les plus bas échelons de la hiérarchie* »[1098]. La perception de cette situation « *pour problématique, injuste et non naturelle* »[1099] constitue bel et bien le préalable nécessaire à la diffusion des idées féministes. Ce faisant, les femmes du PSU s'apparentent à des « intervenantes »[1100], au sens où elles sont à la fois « *actrices et conscience de l'action, spectatrices et inductrices des phénomènes qu'elles révèlent* »[1101]. L'objectif de production d'une analyse sociologique mis à part, leur intervention suscite

---

[1094] RIOT-SARCEY Michèle (2002), *Histoire du féminisme*, Paris, La Découverte, p. 99
[1095] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 12
[1096] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 30
[1097] Egalement pour accéder aux femmes de Lip : « *le contact ne fut pas facile, et l'intermédiaire de Charles Piaget fut précieux pour ces militantes* ». *In* BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit.*, p. 159
[1098] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 13
[1099] NEVEU Éric (2005), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, p. 99
[1100] En référence à la méthode de l'intervention sociologique, forgée par Alain Touraine et adossée à la catégorie des « Nouveaux Mouvements Sociaux ». *In* PIGENET M., TARTAKOWSKY D. (2012), *Histoire des mouvements sociaux en France*, Paris, La Découverte, p. 372
[1101] MINGUET Guy (1980), *op. cit.*, p. 125

effectivement chez les femmes de Lip une prise de conscience des inégalités de genre. Ce mécanisme de transmission qui s'instaure « *lorsque des femmes féministes s'investissent pour les autres femmes* »[1102] suppose en retour un travail d'appropriation de ces idées. C'est d'ailleurs perceptible à travers certains témoignages qui figurent dans la brochure, plus particulièrement chez celles qui vont occuper des fonctions de porte-paroles :

> « *J'ai davantage le sentiment que les femmes ont aussi une lutte à mener pour se faire respecter, ne plus être des bibelots, ou des procréatrices ou des servantes, ou les trois à la fois. Les femmes ont à faire reconnaître leurs droits. La nouvelle loi concernant l'avortement comporte encore trop de restrictions.* », (MONIQUE)[1103].

> « *C'est aux femmes à comprendre qu'il faut lutter dans les entreprises pour que disparaisse cette inégalité devant le travail entre hommes et femmes : sous-formation, sous-qualification, manque de promotion, pression des chefs, moins de mobilisation* », (FATIMA)[1104].

Ces extraits permettent d'attester que des femmes de Lip parmi les participantes souscrivent désormais à la lutte pour l'égalité entre les sexes. Elles deviennent alors les relais de la critique féministe impulsée par les intervenantes extérieures. La première a plutôt tendance à inscrire son propos dans le sillage du mouvement de libération des femmes national quand pour la seconde, il s'agit d'abord d'une lutte qui part de l'entreprise[1105]. Mais toutes deux cherchent à s'exprimer *en tant que femmes* et à trouver « *une base commune* »[1106]. Elles ont par exemple pour point commun de critiquer la politique du salaire d'appoint ; et mettent en cause le poids des rôles familiaux pour les femmes, en lien avec leur assignation exclusive aux tâches domestiques. En outre, ces dernières contestent le monopole masculin des mandats syndicaux et en appellent à une plus grande représentativité féminine. Ainsi, la configuration de non-mixité s'avère « *un outil militant précieux* »[1107] pour faire émerger des voix féministes. Le fait de privilégier des « *échanges directs en face à face dans le cadre d'espaces*

[1102] ACHIN Catherine, NAUDIER Delphine (2010), *op. cit.*, p. 92
[1103] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 74
[1104] *Idem,* p. 140
[1105] Les portraits que nous dresserons par la suite permettront de revenir plus précisément sur les lignes de partage qui sous-tendent les discours de ces deux militantes.
[1106] TAYLOR Judith (2007), *op. cit.*, p. 74
[1107] ROUX Patricia, PERRIN Céline, PANOTIER Gaël, COSSY Valérie, (2005), *op. cit.*, p. 14

d'interconnaissances »[1108] fabrique un climat propice à la diffusion des idées féministes au sein du groupe-femmes de Lip. Les processus d'appropriation de ces idées ne sauraient cependant être homogènes parmi les participantes[1109], ce qui laisse supposer l'existence d'un rapport ambivalent au féminisme.

1.1.2. Le maintien du féminisme à distance

La réalisation de la brochure conduit à la dénonciation des inégalités sexuées « *en matière de salaire, de conditions de travail, de rapports avec la hiérarchie* »[1110]. Pour autant, le groupe-femmes de Lip ne se revendique à aucun moment du mouvement des femmes des années 1970. Au contraire, les participantes se tiennent d'un bout à l'autre à distance des luttes féministes, conformément à leur double condition – de femmes et ouvrières. De fait, il règne alors une sourde hostilité dans les milieux militants et syndicaux à l'égard de cette idéologie, conçue comme une source de « *division de la classe ouvrière* »[1111]. Aussi, la définition du terme « féminisme » est façonnée par des représentations négatives, auxquelles les femmes de la brochure elles-mêmes peinent à échapper. C'est pourquoi, l'appartenance à la classe continue de prévaloir, ce qui va de pair (consciemment ou pas) avec une mise à distance vis-à-vis du féminisme[1112]. Le refus d'une telle étiquette ne fait cependant que « *compliquer [le] positionnement* »[1113] des militantes du groupe-femmes, *à fortiori* dans le cas des intervenantes extérieures. Il apparait ainsi que la prise de conscience des hiérarchies de genre rendue visible à travers la brochure procède davantage d'un « *féminisme silencieux* », au sens où sont à l'œuvre des « *transcriptions pratiques d'idées féministes pourtant explicitement contestées et rejetées* »[1114].

Dans la brochure *Lip au féminin*, il n'est question à aucun moment des mouvements féministes ou d'une comparaison avec la situation générale des femmes[1115]. En effet, la contestation de la domination masculine n'apparait pas explicitement dans l'exposé de la

---

[1108] NEVEU Eric (2005), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, p. 74
[1109] Les militantes précédemment citées sont par exemple les seules à centrer leurs témoignages sur la dénonciation des « *schémas masculins* », *In* Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, pp. 69-75 ; ou sur « *l'exploitation des femmes* », *In Ibid.*, pp. 139-142
[1110] MARUANI Margaret (1979), *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Paris, Syros, p. 105
[1111] TRAT Josette (2006), *op. cit.*, p. 144
[1112] LOISEAU Dominique (2012), *op. cit.*, p. 127
[1113] *Idem*, p. 128
[1114] JACQUEMART Alban, ALBENGA Viviane (2015), *op. cit.*, p. 17
[1115] BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit.*, p. 174

démarche, puisqu'il s'agit de réaliser « *une brochure qui présentera la lutte au féminin* »[1116]. Les thèmes de la sexualité et de la contraception n'y sont pas discutés, pas plus que la loi sur la libéralisation de l'avortement, pourtant fortement d'actualité au moment où le groupe se réunit. Dans un même ordre d'idées, les témoignages des femmes de la brochure laissent d'apparaitre une méconnaissance des luttes féministes[1117]. Plus largement, elles en arrivent à partager des expériences sans que le slogan « *le privé est politique* » ne soit jamais revendiqué[1118]. Cela étant, dès l'introduction, elles soulèvent de manière inédite la question de la domination masculine, et posent le problème des inégalités sexuées sous la forme d'une série de questions : « *Les femmes et les hommes ont-ils partagé également la responsabilité du conflit à tous les niveaux ? Sinon, pourquoi ? Pourquoi les leaders sont-ils tous des hommes ? (...)* »[1119]. Celle-ci se solde néanmoins par l'évocation du risque de « *division des travailleurs* »[1120]. Ainsi, en même temps que les femmes de Lip commencent à contester les hiérarchies de genre, elles continuent de se tenir à distance du féminisme :

> « *Nous n'avons pas la prétention de faire le tour des problèmes de la condition féminine, dans un exposé théorique brillant mais où personne ne se reconnaît dans sa vie quotidienne.* (…) *Ce n'est pas sans hésitation que nous avons quelquefois exprimé des critiques à l'égard des hommes. Qu'on nous comprenne bien : cette brochure n'est ni antisyndicale ni antihomme. (Ce fut le cri du cœur en commençant à rédiger cette introduction.) Les coups, c'est au patronat que nous les réservons. Mais 'on ne fera jamais le socialisme avec une partie de la classe ouvrière dominée par l'autre' (Edmond Maire)* »[1121].

Comme cet extrait l'indique, le positionnement adopté par les femmes de Lip dans la brochure se caractérise par un rejet affiché du féminisme. Le vocabulaire employé – soit des termes tels que « *condition féminine* », « *théorique* », ou « *antihomme* » – laisse observer les « *réticences* »[1122] des ouvrières, qui tendent à souscrire aux représentations négatives sur le

---

[1116] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros., p. 13
[1117] A titre d'exemple, les luttes de femmes manquent d'être identifiées dans la liste des combats sociaux à mener : « *Il faut (...) aider ceux qui luttent : ouvriers, paysans, immigrés. Et surtout, être avec tous ceux qui souffrent* », *In* Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros., p. 51
[1118] C'est ce qu'observe également Fanny Gallot dans le cas des ouvrières de Chantelle. *In* GALLOT Fanny (2015), *op. cit.*, p. 186
[1119] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros., p. 14.
[1120] *Ibidem*
[1121] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros., pp. 15-16
[1122] GALLOT Fanny, MEURET-CAMPFORT Eve (2015), *op. cit.*, p. 30

féminisme. Jugé comme étant « *trop radical* », « *bourgeois* » ou « *anti-hommes* », la définition qui lui est attachée reste façonnée par des discours antiféministes[1123]. Edmond Maire lui-même souligne, en février 1978, les difficultés que rencontre la CFDT à accepter les revendications féministes[1124]. Cela confère par ailleurs une certaine ambiguïté à la démarche des intervenantes extérieures, lesquelles semblent plutôt œuvrer « *en coulisses* »[1125]. De fait, leur engagement féministe conserve dans la brochure un caractère implicite : identifiées d'un bout à l'autre sous couvert du statut de « militantes P.S.U. », elles veillent de surcroit à ne pas employer le vocabulaire de la cause[1126]. De même, celle qui participe seulement à la discussion sur le thème de la vie privée est présentée dans la brochure comme une « *militante parisienne de passage* »[1127], et à postériori comme une « *féministe de passage* »[1128]. Ces « *opérations d'ajustements* »[1129] peuvent ainsi traduire l'anticipation de réactions négatives, étant donné l'hostilité ambiante.

> « *Par exemple au PSU hein c'était affreux au début ! C'était affreux ! Parce que le PSU était d'abord catholique, hein ! Et moi j'arrivais de Paris, j'étais pas baptisée, famille de rouge, et j'entendais tout le temps mais ce rôle de l'Eglise je le voyais, mais c'était incroyable ! A l'époque en tous les cas, en 70 quoi. Et alors donc y a eu des fois où je me suis vraiment mise en colère dans les réunions et alors évidemment les mecs disaient que...j'étais mal baisée, hein c'était bien...un autre que j'écoutais à la porte, que si j'étais féministe c'était parce que j'étais mal baisée, si j'étais féministe c'était parce que j'étais divorcée et puis que j'avais un enfant handicapé...Vous vous rendez compte les arguments pour dire pourquoi j'étais féministe !* » (Madeleine Laude, Intervenante extérieure).

On peut ainsi supposer que l'hostilité ambiante à l'égard du féminisme oblige à prendre certaines précautions, afin notamment d'éviter « *la crispation de l'entourage militant* »[1130]. C'est d'autant plus le cas que les femmes de Lip qui participent à la brochure en réfutent

---

[1123] JACQUEMART Alban, ALBENGA Viviane (2015), *op. cit.*, p. 16
[1124] ZANCARINI-FOURNEL Michelle (2002), « Genre et politique : les années 1968 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°75, p. 142
[1125] TAYLOR Judith (2007), *op. cit.*, p. 86
[1126] Dans la brochure, les militantes du PSU n'emploient pas les termes de « féminisme », « patriarcat », « domination masculine », « oppression », « émancipation », ou encore « libération des femmes ».
[1127] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 93
[1128] LAUDE Madeleine (2013), « Lip au féminin : solidarité et créativité ouvrières », *op. cit.*, p. 188
[1129] JACQUEMART Alban, ALBENGA Viviane (2015), *op. cit.*, p. 12
[1130] TRAT Josette (2006), *op. cit.*, p. 158

l'étiquette, même si elles ne rejettent pas nécessairement les idées féministes. De telle sorte que le rejet du féminisme s'accompagne du rappel incessant de leur appartenance au monde ouvrier, et en vient donc à signifier « *l'adhésion à la classe* »[1131]. Outre une atteinte à la lisibilité de la démarche, cela ne saurait surtout empêcher la survenue de critiques, comme nous le verrons dans la sous-partie suivante. Pour l'heure, il s'agit seulement d'expliquer que les participantes du groupe-femmes ne se sont jamais, pendant la période ayant succédé la parution de la brochure, définies comme étant « féministes »[1132]. C'est ce que nos données d'enquête peuvent également venir confirmer :

> « *Mais ils peuvent toujours dire ceux qui sont féministes c'est pareil, c'est pas vrai, une femme qui porte des enfants c'est pas comme un homme, c'est pas vrai. Je suppose que c'était pas vrai. Mais c'est pas une raison pour ne pas...Y a des...C'est vrai hein ?* », (Violette, Membre du groupe-femmes de Lip).

> « *Et puis y avait aussi que nous on maîtrisait pas non plus. On n'était pas des féministes, on était des femmes qui découvrions les problèmes de femmes. Et puis on se battait pour notre boulot. C'est terrible de se battre pour son boulot. C'est terrible. (...) Et donc on était là, préoccupées par ça, et on découvre notre condition qui était pire encore de femmes. Comment se fait-il qu'on apportait tant et qu'on n'était pas écoutées ? Et pourquoi cette difficulté de prise de parole etc. ?* » (Fatima Demougeot, Porte-parole du groupe-femmes de Lip).

Effectivement, il apparait chez ces deux enquêtées, membres du groupe-femmes de Lip, une absence d'identification au féminisme. Pour la première, cela prend la forme d'un désaccord explicite, qui va de pair avec une essentialisation des différences entre les sexes. Il n'en va pas tout à fait de même pour la deuxième enquêtée, pour qui les logiques d'appropriation des idées féministes sont davantage marquées. Pour autant, celle-ci en réfute encore l'étiquette, et rappelle par contre son appartenance à la classe. Ce maintien à distance accrédite ainsi l'idée d'un refus, chez les salariées de Lip qui sont membres du groupe-femmes, de se voir assigner l'étiquette « féministe ». Dès lors, une telle assimilation ne peut que refléter

[1131] GALLOT Fanny, MEURET-CAMPFORT Eve (2015), *op. cit.*, p. 32
[1132] BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit.*, p. 176. Exception faite de Monique Piton ; mais l'auteure précise que l'ouvrage qu'elle publie en 1975 ne contient aucune allusion à son « féminisme ». Aussi, la conscience de cette identification semblerait avoir eu lieu à postériori. Nous y reviendrons plus longuement au cours du portrait qui sera consacré à cette militante.

les logiques de stigmatisation et de dépossession auxquelles ces dernières ne manquent pas d'être confrontées.

1.1.3. Entre stigmatisation et dépossession

La brochure *Lip au féminin* suscite au moment de sa parution un grand intérêt dans les milieux féministes[1133]. C'est en partie parce que les intervenantes extérieures s'appuient, pour diffuser leurs idées, sur la force pratique du slogan « *le personnel est politique* »[1134]. Tout au long de la brochure, la lecture des textes apparait sensiblement orientée vers une perspective féministe. Cette publication est donc rapidement mise à contribution de ces théories, à plus forte raison que les ouvrières de Lip représentent une population « emblématique », à même d'alimenter une « *remise en cause de l'ordre capitaliste et patriarcal* »[1135]. Ce faisant, les militantes extérieures en viennent à « calquer » leur propre « *processus de conscience féministe* »[1136] sur la parole des ouvrières. On retrouve en ce sens dans leurs écrits le « *paternalisme* »[1137] observé par ailleurs chez les syndicalistes. En outre, le fait que les femmes de Lip deviennent à l'extérieur des « *objets et sujets féministes* »[1138] favorise en interne un étiquetage qui immanquablement les dessert. Les membres du groupe-femmes sont – qu'elles le veuillent ou non – assimilées au « MLF », ce qui est considéré au sein du groupe ouvrier comme une forme impropre de récupération politique. Ainsi, la relation de proximité qui s'instaure avec les militantes féministes n'en demeure pas moins un facteur de stigmatisation et de dépossession pour les ouvrières.

Dans la préface de la brochure, les femmes du PSU induisent d'emblée un lien avec le « *mouvement des femmes* »[1139] national. Cela semble pour le moins contradictoire, étant donné la prise de distance qui caractérise le positionnement des salariées de Lip à cet égard. De fait, l'analyse des éléments formels de la brochure met en évidence un décrochement entre leur discours et celui des intervenantes extérieures. Là où les ouvrières s'expriment pour témoigner, il s'agit pour les femmes du PSU de favoriser une traduction féministe de leurs récits. La situation s'y prête d'autant mieux que ces dernières ont davantage la maîtrise du processus de

[1133] MARUANI Margaret (1979), *op. cit.*, p. 116
[1134] ACHIN Catherine, NAUDIER Delphine (2010), *op. cit.*, p. 92
[1135] LE GARREC Evelyne (1976), *Les messagères*, Paris, Editions des femmes, p. 97
[1136] GALLOT Fanny (2015), *op. cit.*, p. 174
[1137] ZYLDERBEG-HOCQUARD (1978), *Féminisme et syndicalisme en France*, Paris, Anthropos, p. 284
[1138] GALLOT Fanny (2015), *op. cit.*, p. 169
[1139] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 8

publication des textes[1140]. Aussi, on peut par exemple relever le procédé qui consiste à mettre en italique certains propos, pour leur donner davantage de relief. L'attention particulière accordée à la sphère domestique donne également une teneur plus « politique » aux témoignages, notamment ceux des épouses de militants. Cela permet en ce sens de faire ressortir les rapports de domination qui se logent dans les actes les plus banals du quotidien[1141]. Le titre du chapitre qui traite de la vie privée est d'ailleurs extrait du texte rédigé par l'une des intervenantes extérieures[1142]. Placé en conclusion, il ne fait qu'accentuer la résonance du propos avec les référentiels féministes. Il y a ainsi une forme de « distorsion », qui s'intensifie encore lorsque « *les militantes féministes n'hésitent pas à tirer des leçons du conflit à la place des ouvrières* »[1143] :

> « *La lutte nous avait sorties de l'isolement et du conditionnement, nous avait fait prendre conscience de notre aliénation. Le groupe, ensuite, nous a permis de nous sentir capables de faire une analyse politique sur notre exploitation, mais également sur d'autres problèmes ; et la pratique du travail collectif nous a donné la possibilité de la faire.* », (JACQUELINE, MILITANTE P.S.U.)[1144].

Dans cet extrait, c'est effectivement comme si cette intervenante extérieure parlait *à la place* des femmes de Lip. Aussi, il y a une confusion entre ce que les ouvrières disent, et ce que les militantes féministes disent qu'elles disent – voire leur « font dire ». Cela revêt une dimension exacerbée dans les écrits féministes de l'époque, puisque la brochure devient le support d'un argumentaire sur la portée du mouvement de libération des femmes. Il est donc peu étonnant que les militantes pour lesquelles l'appropriation des idées féministes est la plus marquée soient les plus longuement citées par les auteures[1145] ; ou les plus souvent filmées[1146]. En outre, on retrouve cette tendance qui consiste à biaiser le propos initial : aller par exemple jusqu'à dire que les ouvrières remettent en cause « *le rôle qui leur est traditionnellement*

[1140] Ce sont elles qui s'occupent notamment de la mise en forme des textes. *In* LAUDE Madeleine (2013), « Lip au féminin : solidarité et créativité ouvrières », *op. cit.*, p. 204.
[1141] NEVEU Éric (2005), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, p. 12
[1142] « *…cette vie privée que d'autres ont organisée pour nous* », *In* Collectif Femmes (1977), *op. cit.*, p. 118
[1143] GALLOT Fanny (2015), *op. cit.*, p. 172
[1144] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 146
[1145] Voir notamment l'article de WERNER Pascale (1974), « Lip : les femmes dans la lutte des classes », *Les temps modernes*, n°336, pp. 2443-2466 ; mais aussi l'ouvrage d'Evelyne Le Garrec, *op. cit.*, 183 p.
[1146] On pense ici plus précisément aux films de Carole ROUSSOPOULOS (1973) *Monique – LIP I*, et (1976), *Christiane et Monique – LIP V*, Vidéo Out, Centre Audiovisuel Simone de Beauvoir, [En Ligne]

assigné »[1147], ou exagérer la critique à l'égard des dirigeants syndicaux, dont aucun n'est dépeint par les femmes de Lip comme étant « *le pire des réacs.* »[1148]. De fait, l'antagonisme de classe qui traverse la relation entre les féministes et les ouvrières n'est pas questionné[1149]. Au contraire, les différences entre elles sont ramenées à de simples variations culturelles[1150]. Les unes n'en demeurent pas moins disqualifiées par rapport aux autres[1151] ; au point que leur parole soit mise à contribution de théories fortement contestées à même leur propre classe. L'appropriation de la démarche du groupe-femmes par des militantes féministes l'expose ainsi davantage aux critiques qui se déploient en interne :

> « *C'est le MLF à un moment donné qui est venu, qui...qui a baratiné certaines personnes qui étaient plus sensibles à ça...Et qui a fait écho et qui...Mais dans le conflit, y a des tas de femmes qui n'ont pas parlé, qui n'étaient pas à prendre le micro comme Monique Piton ou comme Fatima qui se réclamaient du MLF, et qui étaient au niveau...efficacité...beaucoup plus libérées, mais plus discrètes.* », (Suzanne).

> « *Oui parce que y avait des gens qui les accompagnaient et puis qui leur disaient 'faut pas...' et ça c'est... Bon y a Fatima Demougeot qui était accompagnée par...ouais, bon elle avait sa place hein. C'est dommage ça s'est plutôt mal passé avec elle après.* », (Thierry, Délégué syndical CFDT).

Comme ces extraits l'indiquent, il subsiste au sein de notre population d'enquête – féminine et masculine – cette idée que les porte-paroles du groupe-femmes de Lip ont été « *manipulées, téléguidées de l'extérieur* »[1152]. La première série de propos laisse effectivement d'apparaitre une assignation explicite de ces deux militantes au féminisme, à travers le sigle

---

[1147] *Les Pétroleuses*, n°0, 1974, « Lip au féminin », [En Ligne], URL : http://archivesautonomies.org/spip.php?article1639

[1148] *Tankonalasanté*, n°15/16, été 1975, « La famille phallocratique au cœur des luttes exemplaires : Women's LIP », [En Ligne], URL : http://archivesautonomies.org/IMG/pdf/sante/tankonalasante/tankonalasante-n15-16.pdf

[1149] Les militantes féministes des années 1970 ont généralement fait des études supérieures, et elles exercent plutôt dans le secteur public. *In* PICQ Françoise (2012), « Enquête sur les féministes des 'années mouvement' », *In* Christine Bard (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, PUR, Rennes, p. 64

[1150] A titre d'exemple : « *Tranquillement, presque gentiment, à la façon du parler franc-comtois qui ne bouscule jamais les mots, les femmes de chez Lip osent dire que le roi est nu, que la démocratie syndicale n'existe pas* », *In Tankonalasanté*, *op. cit.* [En Ligne]

[1151] Notons que les femmes du PSU sont les seules dans la brochure à être qualifiées de « militantes » ; Quand bien même deux participantes ont été récemment élues déléguées syndicales dans la section CFDT de Lip. *In Lip Unité* n°14, Avril 1974.

[1152] MARUANI Margaret (1979), *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Paris, Syros, p. 117

« MLF ». Ce dernier produit en ce sens un effet d'homogénéisation et sert de repoussoir en tant qu'image négative[1153]. Dans le deuxième extrait, l'allusion de l'ancien délégué syndical aux intervenantes extérieures se veut plus implicite. Le caractère péjoratif qui y est attaché n'en demeure pas moins palpable. Cela tend ainsi à confirmer que l'engouement des féministes organisées pour la brochure expose de manière plus forte encore le groupe-femmes de Lip à des formes de stigmatisation à même la classe. Dès lors, il ne semble pas erroné d'affirmer que « *peu importe après tout si c'est sans référence explicite au MLF et si les ouvrières de Lip ne se réclament pas du féminisme* »[1154]. Effectivement, ces dernières sont tout de même étiquetées comme telles, donc stigmatisées, au sein de leur propre classe ; alors qu'elles sont simultanément objectivées et dépossédées de leur parole par des militantes féministes extérieures à la classe. De sorte que l'on voie ainsi resurgir un double obstacle au processus d'émancipation, issu de la double condition – de femme et ouvrière.

D'après les différents éléments que nous venons d'aborder, on constate que la première période de grève favorise l'accès des femmes de Lip à « *une conscience féministe* »[1155], notamment à travers la redistribution des circuits de sociabilités. En pratique, prendre conscience du problème des inégalités sexuées ne va pas forcément de pair avec le fait de se vivre comme féministe[1156]. C'est l'attitude qui prédomine chez les membres du groupe-femmes de Lip, ce qui témoigne au passage des représentations négatives qui prévalent à même la classe. Si elles accèdent dans son sillage à un espace propre d'expression, les ouvrières continuent malgré tout de se tenir à distance du mouvement de libération des femmes. De fait, l'influence féministe qui préside à leur démarche revêt une certaine ambiguïté, ce qui ne fait que les exposer davantage aux risques de stigmatisation et de dépossession. A ce titre, on observe que les rapports de pouvoir qui divisent objectivement les femmes de Lip et les intervenantes extérieures n'ont pas été évacués au cours de la réflexion. Aussi, la parole des ouvrières en vient à être mise au service de théories que pourtant elles réfutent. La brochure *Lip au féminin* permet ainsi d'acter un accès aux idées féministes, mais pas l'adoption d'un tel référentiel critique. C'est pourquoi, la contestation émergente s'inscrit prioritairement sur le terrain syndical, dispositif qui tend à reproduire la division sexuée du travail dans sa forme traditionnelle.

[1153] ZANCARINI-FOURNEL Michelle (2002), *op. cit.*, p. 143
[1154] LE GARREC Evelyne (1976), *Les messagères*, Paris, Editions des femmes, p. 141
[1155] FILLIEULE Olivier (2009), *op. cit.*, p. 68
[1156] GALLOT Fanny, MEURET-CAMPFORT Eve (2015), *op. cit.*, p. 33

1.2. Le verrouillage institutionnel de la contestation féminine

« *Est-il toujours si facile pour les acteurs d'un mouvement de discerner entre leurs alliés et leurs adversaires ?* », Judith Taylor[1157].

La réalisation d'une brochure d'inspiration féministe constitue le point de départ du déploiement de la puissance d'agir des femmes de Lip, désormais réunies en groupe-femmes d'entreprise. Pour passer du caractère subversif au caractère émancipateur, il faut ensuite un « *opérateur* »[1158], c'est-à-dire une organisation collective qui permette la mise en œuvre de pratiques combatives et revendicatives. Le passage à l'action se traduit en l'occurrence par un retour vers le syndicat, censé procurer des ressources militantes – organisationnelles, matérielles et symboliques[1159]. Ce n'est pourtant pas le cas, et pour cause, le problème des inégalités sexuées entend être posé depuis un espace de pouvoir traditionnellement masculin. La contestation féminine se caractérise donc plutôt par un manque d'opérationnalité, ce dont rend compte le verrouillage syndical, qui prend la forme d'un « *conflit latent, inexprimé publiquement* »[1160].

En effet, la mise en cause des inégalités hommes-femmes intervient au moment où la légitimité des figures de leadership masculines n'a jamais été aussi forte. En outre, le fonctionnement de l'institution syndicale tend à verrouiller « en amont » toute forme de contestation autre que celle axée sur le référentiel de classe. Moins armées que les hommes, qui maîtrisent d'un bout à l'autre les rouages de cette institution, les militantes se heurtent à de fortes résistances au sein de la section CFDT, en dépit de l'ouverture affichée au niveau confédéral[1161]. Ainsi enlisées dans des querelles internes, leurs revendications font sans cesse l'objet de logiques de relégation.

[1157] TAYLOR Judith (2007), « Les tactiques féministes confrontées aux 'tirs amis' dans le mouvement des femmes en Irlande », *Politix*, n°78, p. 69

[1158] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 279

[1159] GALLOT Fanny, MEURET-CAMPFORT Eve (2015), « Des ouvrières en lutte dans l'après-68. Rapport au féminisme et subversion de genre », *Politix*, n°109, p. 35

[1160] MARUANI Margaret (1979), *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Paris, Syros, p. 116

[1161] Dès le Congrès de 1970, la CFDT se prononce ouvertement pour la libération des femmes. En 1971, « *elle affirme sa volonté de lutter aussi contre les rôles sociaux prédéterminés de l'homme et de la femme* ». A nouveau en juin 1973, elle « *prône une réflexion sur le statut des femmes dans et hors l'entreprise* » et fait de « *la domination des femmes par les hommes* » un enjeu de lutte. *In* MARUANI Margaret (1979), *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Paris, Syros, pp. 36-38

1.2.1. L'immunité du leadership syndical masculin

Parmi les femmes qui participent à la brochure *Lip au féminin*, une majorité indique explicitement son adhésion à la CFDT, mais seulement deux d'entre elles sont élues déléguées en mars 1974[1162]. Dès l'introduction, elles revendiquent donc une participation accrue aux activités militantes, ce qu'elles expriment à travers la formule suivante : « *la vie syndicale doit être aussi notre affaire* »[1163]. Au même moment, la légitimité des figures de leadership masculines n'a jamais été aussi grande. En février 1974, le nombre d'adhésions pour la section CFDT de Lip a quasiment doublé[1164] ; ce qui laisse apparaitre le gain de crédibilité procuré par l'issue victorieuse de la première période de grève. Les femmes de la brochure témoignent également d'une forte adhésion au discours tenu par les principaux dirigeants cédétistes. L'heure est davantage à la reconnaissance qu'à la mise en accusation, quand bien même l'attitude conservatrice des délégués dans la sphère familiale soit mise en lumière. Enfin, l'image démocratique qui domine à propos de la lutte de 1973 brouille la perception de l'écart qui subsiste entre les sexes, ce qui entrave la mise en cause du fonctionnement du dispositif syndical. Le « *récit héroïque* »[1165] auquel donne lieu le contexte de victoire confère ainsi une forme d'immunité aux figures de leadership masculines, qui ne sont pas identifiées par les militantes comme étant un « *groupe adverse* »[1166].

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la division du travail militant qui caractérise la première lutte pour l'emploi de Lip repose sur un modèle organisationnel essentiellement masculin[1167]. C'est d'ailleurs ce qui suscite une première réflexion de la part des femmes de la brochure : « *Pourquoi les leaders sont-ils tous des hommes ?* »[1168]. Plus largement, les textes donnent lieu à plusieurs critiques sur le fonctionnement discriminant des syndicats à l'égard des femmes. A ce titre, le déficit de représentativité féminine demeure flagrant puisque les trois-quarts des mandats syndicaux continuent d'être occupés par des

[1162] On dénombre quinze femmes sur les cinquante-six candidats présentés par la CFDT en mars 1974. Cinq femmes sont élues sur les vingt-cinq délégués que compte la section, dont deux participantes à la brochure : Alice Carpena et Fatima Demougeot. *In* BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit.*, p. 163
[1163] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 15
[1164] WERNER Pascale (1974), *op. cit.*, p. 2463
[1165] ZANCARINI-FOURNEL Michelle (2002), « Genre et politique : les années 1968 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°75, p. 138
[1166] KERGOAT Danièle (2012), *op. cit.*, p. 246
[1167] Cf. *Supra* Chapitre II.
[1168] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 14

hommes[1169]. De fait, les participantes pointent ce décalage, ainsi qu'un manque de prise en compte des problèmes féminins, généralement considérés comme « *des histoires de bonnes femmes* »[1170]. Elles soulignent également la difficulté de s'exprimer dans une section très majoritairement masculine, et le fait qu'elles soient cantonnées à un rôle passif : « *Il me semble quelquefois être une figurante* »[1171]. En ce sens, les problèmes qu'elles posent se situent sur le terrain « *de la démocratie syndicale* »[1172]. Pour autant, il est possible d'observer un refus de verser dans une mise en accusation directe envers les principaux leaders masculins. C'est particulièrement visible dans la discussion qui porte sur la vie privée, à laquelle participe une épouse de militant :

> « FATIMA : *Ce qu'il faut souligner, c'est que nous refusons de dénigrer Charles ou Roland. Par leur action dans le conflit, ils ont aidé toute la classe ouvrière à faire un grand pas. Et ça, il ne faut pas l'oublier. Mais c'est à nous maintenant d'ouvrir une autre porte : celle qui permettra aux femmes de militants – aux conjoints d'une manière générale – à se joindre à la lutte, et leur éviter cette solitude qui ne profite qu'à ceux qui nous exploitent*. »[1173].

D'après ces propos, il apparait nettement que la « *loyauté* »[1174] envers les figures de leadership masculines prend le pas sur une critique féministe du pouvoir syndical. Même si la présence de l'épouse d'un militant est mobilisée par les intervenantes extérieures comme un révélateur de l'« *attitude conservatrice* »[1175] des délégués, cela n'occasionne pas pour autant une mise en responsabilité des dirigeants syndicaux quant au fonctionnement discriminant de la section. Au contraire, cet extrait met en évidence le degré d'immunité dont bénéficient ces derniers à l'issue de la première grève. De fait, les femmes de la brochure ont tendance à reprendre à leur compte les discours tenus par les porte-paroles de la CFDT, par exemple à l'égard des représentants de la CGT. Dans un autre ordre d'idées, la mise en garde des délégués consistant à présenter « *le patronat progressiste comme une duperie* »[1176] se trouve relayée.

[1169] D'après les chiffres avancés par Pauline Brangolo concernant les élections professionnelles de 1974, 1975 et 1976, le nombre d'élues varie peu : il s'élève respectivement à cinq, puis sept, et enfin six. *In* BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit.*, p. 163
[1170] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 123
[1171] *Idem*, p. 130
[1172] MARUANI Margaret (1979), *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Paris, Syros, p. 104
[1173] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, pp. 102-103
[1174] NEVEU Éric (2005), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, p. 99
[1175] Expression employée par la militante féministe parisienne. *In* Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 101
[1176] *Lip-Unité* n°17, octobre 1974.

Figurent en de nombreux endroits des propos élogieux sur les dirigeants cédétistes, considérés désormais comme les principaux garants du maintien de l'emploi. L'idée qui prédomine est que « *sans les syndicats, leur lutte n'aurait jamais été victorieuse* »[1177]. Si les femmes de la brochure sont davantage conduites à témoigner de la reconnaissance envers les leaders masculins, c'est aussi qu'elles ont le sentiment que la grève a « *fait tomber les barrières* »[1178], y compris entre les hommes et les femmes :

> « *Il n'y avait plus de barrières, nous avons tout partagé : la souffrance, l'espoir, la joie et je pense que les femmes, chez Lip, se sont vraiment données et ont participé avec beaucoup de générosité. (...) Pour la première fois, on a réfléchi sur des sujets que l'on croyait réservés aux hommes : notre rôle dans la société, la politique* », (PAULETTE)[1179].

> « *La politique, je me disais que c'était aux hommes de s'en occuper, pas à moi (...) Il y a deux ans, je n'aurais pas pu avoir une discussion politique sans être tout de suite remise à ma place. Maintenant, c'est différent : j'ai mes idées, je peux discuter sur des problèmes politiques* », (MARIE-CHRISTINE)[1180].

Dans ces extraits, les participantes reviennent sur la rupture que représente pour elles l'accès à la sphère des activités militantes et politiques, qui leur permet effectivement de sortir de leurs « *préoccupations traditionnelles* »[1181]. Il en découle une perception selon laquelle les différences ont été balayées, et que l'écart entre les sexes s'est estompé. De fait, les femmes de la brochure en viennent à faire le constat d'une « *prise en charge du conflit à égalité avec les hommes* »[1182]. Il subsiste ainsi au sein du groupe une perception de l'écart (rapport social) brouillée par le quotidien (relations sociales)[1183]. C'est ce qui peut expliquer que le caractère démocratique de la lutte de 1973 ne soit pas remis en question collectivement par le groupe-femmes de Lip[1184]. Les participantes soutiennent au contraire l'idée d'une exemplarité concernant l'organisation du mouvement. Une telle relecture de l'expérience militante tend ainsi à renforcer le prestige attaché aux figures de leadership masculines, et traduit au fond une

---

[1177] LAUDE Madeleine (2013), « Lip au féminin : solidarité et créativité ouvrières », *op. cit.*, p. 192
[1178] *Lip-Unité* n°15, Juin 1974
[1179] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 54
[1180] *Idem*, pp. 61-62
[1181] GALLOT Fanny (2015), *op. cit.*, p. 171
[1182] Texte rédigé par les membres du groupe-femmes de Lip. *In Lip-Unité* n°15, Juin 1974
[1183] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 230
[1184] « *Cette lutte nous a fait prendre conscience parce qu'elle a été menée démocratiquement.* », *In* Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 127.

difficulté à s'extraire de « *la tutelle syndicale et professionnelle des hommes* »[1185]. L'issue victorieuse de la première lutte pour l'emploi confère donc une sorte d'immunité aux dirigeants syndicaux, ce qui tend à neutraliser la revendication égalitaire des femmes. En l'absence d'adversaire clairement identifié, la contestation féminine prend la forme d'un affrontement larvé au sein de la section syndicale, somme toute significatif des résistances opposées.

1.2.2. Des résistances masculines implicites

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les précautions prises dans la brochure peuvent laisser supposer l'anticipation de réactions négatives du côté de l'entourage militant. Si plusieurs éléments semblent confirmer le bien-fondé d'une telle appréhension, les critiques s'expriment surtout de manière détournée. Cela renvoie à une réalité plus vaste, celle des conflits de genre, « *où les hommes ont bien des manières de résister activement au désir de pouvoir et d'autonomie qu'ont les femmes, alors même qu'ils affirment le contraire* »[1186]. Les prémices de ces formes implicites de résistances masculines sont d'ailleurs observables à même la brochure *Lip au féminin*. En effet, à défaut d'une opposition manifeste, la réaction de la section consiste plutôt à contourner la question des inégalités sexuées. Focaliser l'attention sur des aspects formels permettrait ainsi d'éviter de se voir assigner la « *figure de la domination à combattre* »[1187]. Plus largement, le « *problème de l'acceptation d'une identité féminine* »[1188] se révèle surtout « en creux », sous la forme « *du masquage et du déni* »[1189]. C'est d'ailleurs ce qui suggère l'existence d'une hostilité latente, illégitime à exprimer face à la quête d'autonomie des femmes, mais pourtant bien présente. En ce sens, la contestation féminine est d'autant plus difficile à admettre pour les militants qu'elle remet directement en cause leurs prérogatives à même le dispositif syndical.

L'absence de débat collectif autour de l'élaboration et de la parution de la brochure est en elle-même révélatrice des résistances internes auxquelles se heurte sur le moment le groupe-femmes. La réaction de la section syndicale peut néanmoins être appréhendée à partir de

---

[1185] CARDON Philippe, PFEFFERKORN Roland (dir.), KERGOAT Danièle (2009), *op. cit.*, p. 40
[1186] TAYLOR Judith (2007), *op. cit.*, p. 85
[1187] DURIEZ Hélène (2009), « Des féministes chez les libertaires. Remue-ménage dans le foyer anarchiste », *in* P. Roux (dir.) et O. Fillieule, *Le sexe du militantisme*, *op. cit*., p. 183
[1188] MARUANI Margaret (1979), *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Paris, Syros, p. 111
[1189] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 232

l'épilogue, où figure un échange avec le « *Collectif Lip* »[1190]. A travers la discussion, il apparait que les militants ont tendance à se focaliser sur des aspects formels, ce qui non seulement fait obstacle à toute politisation, mais favorise en outre « *la position des personnes qui maîtrisent les règles de fonctionnement de l'organisation* »[1191]. Une première remarque porte sur la présence des intervenantes extérieures, soit que « *le PSU se soit mêlé de cette brochure* »[1192]. Cet argument est d'ailleurs fréquemment utilisé à l'encontre des militantes du groupe-femmes, et tend à « *les déposséder* »[1193] de leur démarche. Sur le fond, les problèmes qu'elles soulèvent ne sont pas discutés, puisque les délégués leur opposent un refus de se sentir concernés : « *vos propres problèmes, il n'y a que vous qui pouvez les défendre* »[1194]. Il devient ainsi évident qu'au lieu de bénéficier d'un soutien préalable, il s'agit pour les femmes d'« *arracher* »[1195] un changement au sein de la section, alors qu'elles ne détiennent pas pour autant les ressources militantes pour le faire. Enfin, c'est dans l'assignation détournée au féminisme que les marqueurs d'une « *crispation viriliste* »[1196] sont les plus prononcés :

> « *Vous dénoncez un certain nombre de choses, vous marquez bien l'exploitation de la femme aux deux niveaux, au niveau professionnel et au niveau de la famille. Mais ça a un peu les limites du genre, c'est-à-dire le témoignage, et on ne voit pas très bien ce qu'on va pouvoir tirer de ça. Cela demanderait une analyse plus précise. Peut-être aurait-il été bon de le relier à d'autres problèmes d'exploitation, comme ceux des immigrés, ne pas se cantonner dans l'exploitation de la femme, parce que ça apparait trop anti-hommes ?* »[1197].

Effectivement, on retrouve à la fin de cet extrait une rhétorique antiféministe, caractéristique des effets d'assignation et de stigmatisation analysés précédemment. De fait, la réaction de la section exprime non pas une ouverture mais relève plutôt d'un management paternaliste, celui-là même qui consiste à « *adopter des postures tour à tour conciliantes et,*

[1190] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 151. L'appellation « *Collectif Lip* » est communément employée pour désigner les « *travailleurs militants et en premier lieu les délégués syndicaux* », *in Lip-Unité* n°19, avril-mai 1975.
[1191] DURIEZ Hélène (2009), *op. cit.*, p. 183
[1192] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 151
[1193] MARUANI Margaret (1979), *op. cit.*, p. 117
[1194] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 155
[1195] *Ibid.*
[1196] LE QUENTREC Yannick (2009), *op. cit.* , p. 135
[1197] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 156

surtout, menaçantes »[1198]. Au fur et à mesure que la discussion progresse, les femmes s'enlisent, puisque constamment elles « *expliquent, légitiment et justifient leurs choix* »[1199]. Aussi, les hiérarchies de genre finissent par être largement minimisées par leurs interlocuteurs ; quand elles ne sont pas simplement déniées[1200]. Des résistances masculines peuvent encore être observées dans un échange filmé lors du second conflit[1201], au cours duquel les problèmes soulevés par le groupe-femmes sont notamment décrits par un militant comme « *un vaste psychodrame* »[1202]. Commentant la scène, Pauline Brangolo détecte une opposition de la part des délégués, qui cherchent à maintenir leur position supérieure dans le syndicat[1203]. Un des leaders reconnait tout de même un manque d'écoute et un certain mépris à l'égard des questions féminines, sous le regard incrédule de la militante assise à ses côtés[1204]. Pour autant, les anciens responsables syndicaux, interrogés à postériori, se défendent de n'avoir jamais fait obstacle à la quête d'autonomie des femmes :

> « *Ben elles ont pris la parole souvent, elles ont...Je crois qu'on a essayé de...ben elles ont eu leur place quoi. Mais à ce moment-là y a eu des des des... comment...y avait aussi une autre, une troisième, mais alors elle c'était l'extrême...Alors elle, elle était plutôt extrême gauche...Mais on leur a toujours fait la place, toujours écoutées.* », (Léon, Délégué syndical CFDT).

> « *Je pense qu'elles ont pris...leur place, elles partaient dans les meetings, elles étaient appelées...Comme Pierre-Emile elle avait...je pense que moi j'avais jamais vu dans la section CFDT des gens dire...toi fermes ta gueule parce que t'es une nana, non non...Non je pense même qu'y en a qui avaient de l'influence hein.* », (Thierry, Délégué syndical CFDT).

[1198] LE LAY Stéphane (2009), « Processus de précarisation salariale et démobilisation raisonnée », *In* P. Cardon, R. Pfefferkorn (dir.), D. Kergoat, *op. cit.*, p. 167
[1199] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 258
[1200] « *Les femmes disent qu'elles ont du mal à se faire écouter, mais il y a aussi des hommes qui ressentent le même problème* », *In* Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 159
[1201] « *Des femmes de Lip…discutent avec des délégués CFDT* », *In* Cinéluttes (1977), *A Pas Lentes*, Documentaire court-métrage, Les Films d'ici, [23 : 38]
[1202] Cinéluttes (1977), *A Pas Lentes*, Documentaire court-métrage, Les Films d'ici, [23 : 40]
[1203] BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit.*, p. 167
[1204] « *− Bon ben on écoutait poliment puis après on passait à autre chose hein. Je crois que ça allait pas plus loin.− C'est trop ça ! Je peux pas croire ça de toi… C'est quelque chose…tu vois, je peux pas le croire.* », *In* Cinéluttes (1977), *A Pas Lentes*, Documentaire court-métrage, Les Films d'ici, [24 : 18]

Comme ces deux séries de propos l'indiquent, les anciens militants continuent de passer sous silence la contestation féminine, et s'en tiennent à des aspects formels. A regarder plus attentivement le premier extrait, on observe que l'ouverture affichée se conjugue en fait à une manœuvre de stigmatisation, rendue visible par l'assimilation d'une militante aux groupes « *gauchistes* »[1205]. Cela accrédite ainsi l'idée d'une opposition masquée, reposant surtout sur des pratiques de marginalisation, voire d'exclusion[1206]. Dans le deuxième extrait, l'enquêté prend appui sur un cas particulier, celui de la déléguée citée en exemple, pour se prémunir de toute accusation de sexisme. Notons à ce titre que celle-ci ne participe ni à l'élaboration de la brochure, ni aux réunions du groupe-femmes[1207]. Interrogée par l'hebdomadaire du parti socialiste en mars 1975, elle dit au passage des délégués qu'ils sont « *parmi les moins antiféministes* »[1208]. Aussi, le déni du sexisme et de la domination masculine peut s'analyser comme un mécanisme de défense « *de la légitimité des militants* »[1209]. Cela parait somme toute logique puisque la contestation des inégalités de genre remet directement en cause leurs prérogatives. Ces résistances implicites posent donc finalement « *la question de la virilité et de la misogynie dans le syndicalisme* »[1210], d'autant qu'elles vont largement contribuer à reléguer au second plan les revendications féminines.

1.2.3. Une relégation des revendications féminines

Dans un contexte marqué par la forte légitimité du leadership syndical masculin et les profondes résistances internes, l'inscription à l'ordre du jour du problème des inégalités sexuées ne saurait aller de soi[1211]. Placées en dehors du répertoire d'action syndical, les revendications féminines peinent à émerger au sein de la section CFDT de Lip. A ce titre, la création d'une commission-femmes ou la présentation d'un « *cahier de revendications* »[1212] au directeur de l'usine peuvent s'analyser comme des « *choix tactiques* »[1213] destinés à pallier un manque de

[1205] Procédé observé par Fanny Gallot pour désigner les militantes identifiées comme « féministes ». *In* GALLOT Fanny (2015), *op. cit.*, p. 178
[1206] Nous y reviendrons plus longuement dans la sous-partie suivante.
[1207] BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit.*, p. 168
[1208] « *Le rôle particulier des femmes* », *In L'Unité*, n°150, 21 mars 1975 [En Ligne] : http://www.archives-socialistes.fr/articles/pagescms/baseUnite
[1209] DURIEZ Hélène (2009), *op. cit.*, p. 183
[1210] ZANCARINI-FOURNEL Michelle (2002), *op. cit.*, p. 142
[1211] DEHEDIN Caroline (2011), *A Lip, les femmes aussi ont une histoire : la lutte des ouvrières de 1973 à 1977*, Mémoire d'Histoire de Master II, sous la direction de Jean-Claude Vimont, Université de Rouen, p. 99
[1212] *L'Unité*, n°150, 21 mars 1975, *op. cit.*, p. 5. [En Ligne]
[1213] TAYLOR Judith (2007), *op. cit.*, p. 69

prise en compte des problèmes féminins. De fait, les militantes se trouvent plongées dans un « *conflit de légitimation et de reconnaissance* »[1214], d'autant plus intense que celles-ci se tiennent à l'intérieur de l'organisation syndicale dont elles dépendent. La pression qu'elles doivent exercer sur les délégués les pousse à adopter des comportements « *ressentis comme agressifs* »[1215], ce qui ne fait que les exposer davantage à des logiques de marginalisation. Ces formes de relégation sont d'ailleurs exacerbées par le second contexte de grève, au cours duquel se perpétue la « *longue tradition d'exclusion des femmes* »[1216] des positions de pouvoir visibles. Ainsi, l'absence de prise en compte des revendications féminines s'avère conforme aux critères de sélection d'une institution syndicale qui tend à reproduire la division sexuée du travail dans sa forme traditionnelle.

Le traitement anecdotique réservé à la brochure dans le bulletin d'informations interne préfigure d'une tendance récurrente à passer sous silence les revendications féminines[1217]. Tout d'abord, le problème de l'emploi et la lutte pour le maintien complet des réembauches occupe le devant de la scène jusqu'en octobre 1974[1218]. Ensuite, la CFDT se focalise sur la demande de « *continuité des anciens avantages* »[1219] concernant les salaires, sans aborder la question du salaire d'appoint – féminin. Cette difficulté à se faire entendre dans le dispositif syndical conduit à la création d'une commission-femmes au sein du comité d'entreprise, en mars 1975[1220]. Notons que la très grande majorité des membres de la commission ont participé à l'élaboration de la brochure[1221]. De fait, les militantes s'insèrent à ce moment-là dans l'un des « *angles-morts* »[1222] du syndicalisme masculin, ce qui leur permet de formaliser une série de revendications et de les présenter au directeur de l'usine[1223]. Ce dernier se montre d'autant plus réceptif que cette action revient à court-circuiter le pouvoir syndical masculin, donc peut être en même temps utilisée pour l'affaiblir :

[1214] MARUANI Margaret (1979), *op. cit.*, p. 214
[1215] TRAT Josette (2006), *op. cit.*, p. 151
[1216] ZANCARINI-FOURNEL Michelle (2002), *op. cit.*, p. 142
[1217] La brochure *Lip au féminin* est évoquée seulement à deux reprises dans les cinq numéros de *Lip-Unité* édités entre 1974 et 1976. Un court article lui est premièrement consacré, représentant un quart de page, et intitulé « *Lip au féminin – les femmes de Lip dans la lutte* », *Lip-Unité* n°15, juin 1974 ; La deuxième allusion se limite à un simple encart : « *Achetez la brochure Lip au féminin !* », *Lip-Unité* n°19, avril-mai 1975.
[1218] A l'assemblée générale du 18 septembre 1974, « *c'est le thème de l'emploi qui a été discuté le plus profondément* », *Lip-Unité* n°17, Octobre 1974.
[1219] Notamment concernant l'échelle mobile des salaires, *Lip-Unité* n°18, Janvier 1975
[1220] MARUANI Margaret (1979), *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Paris, Syros, p. 213
[1221] BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit.*, p. 99
[1222] BUSCATTO Marie (2009), « Syndicalisme en entreprise : une activité si 'masculine' », *in* P. Roux (dir.) et O. Fillieule, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de la fondation nationale des Sciences Politiques, p. 105
[1223] *L'Unité*, n°150, 21 mars 1975, « Les Lip, un an après », p. 5. [En Ligne], URL : http://www.archives-socialistes.fr/articles/pagescms/baseUnite

« *Les syndicalistes, qui avaient beau être syndicalistes, étaient tout aussi machos que les autres (…) Et donc, je leur ai joué un tour de cochon, j'avais fait exprès, j'ai proposé aux femmes de négocier.* », Claude Neuschwander [1224].

Comme les propos de l'ancien directeur peuvent le confirmer, la prise en compte des revendications féminines semble avant tout liée à des motivations stratégiques. Certes, la lutte des femmes bénéficie de la sorte d'un gain de légitimité, mais elle n'en demeure pas moins instrumentalisée par un patron qui cherche avant tout à affaiblir le pouvoir syndical. Cela ne manque d'ailleurs pas de susciter une réaction « *revancharde* »[1225] de la part de la section syndicale. Celle-ci est également perceptible à postériori, notamment à travers le reproche de frôler la « *collusion patronat-travailleurs* »[1226] ; ou *via* des schèmes de perception sexistes[1227]. Au moment des faits, les militantes exercent une pression supplémentaire sur les délégués, les obligeant à reconnaitre que les femmes n'ont pas « *leur place à part entière à l'intérieur de la section syndicale* »[1228] lors de la conférence de presse organisée le 11 mars 1975. Cela étant, elles ne peuvent éviter de se confronter à des « *conflits tant redoutés* »[1229], comme les propos qui suivent peuvent l'illustrer :

« *Là aussi les combats ont été interminables hein, et les leaders que vous voyez encore aujourd'hui parce qu'ils sont là, ils ont été mais minables avec les femmes, ils ont été ignobles, et ils me l'ont fait payer le prix cher. Prix cher. (…) Quand ils voient que le patron veut nous récupérer, ils nous collent des bonhommes. Et ils nous taxent en même temps de féministes. C'est à dire ils nous dévalorisent. Nous on sait pas ce que c'est que le féminisme sinon que à l'époque, être féministe pour le milieu militant c'était la suprême... (…) Ils nous discréditent. Et du coup, les autres qui étaient bien avec eux et bien elles étaient protégées, c'était des vrai syndicalistes* », (Fatima Demougeot, déléguée syndicale CFDT et Porte-parole du groupe-femmes de Lip).

Dans cet extrait, la mise en accusation des leaders syndicaux revêt une forte intensité dans le discours de l'enquêtée, qui occupe à la fois des fonctions de porte-parole du groupe-

[1224] ROUAUD Christian (2007), *Les Lip, l'imagination au pouvoir*, Long métrage, Documentaire, [01 : 46 :19]
[1225] MARUANI Margaret (1979), *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Paris, Syros, p. 111
[1226] Propos tenus par un ancien délégué syndical, *in* ROUAUD Christian (2007), *op. cit.*, [01 : 47 :28]
[1227] « *C'est vrai, c'était un bel homme. Ah, y a les dames qui étaient là…Alors bon, il rappelait Kennedy un peu !* », *in* ROUAUD Christian (2007), *op. cit.*, [01 : 46 :08]
[1228] *Lip-Unité* n°19, Avril-Mai 1975.
[1229] TRAT Josette (2006), *op. cit.*, p. 153

femmes mais aussi de déléguée au sein de la section CFDT. Cela peut être mis en regard avec le discours tenu par un ancien délégué syndical, et où il apparait réciproquement que les porte-paroles féminines sont identifiées comme des éléments problématiques :

> « *Ben y avait 60% de femmes, même plus, donc c'est fatal que dans l'organisation elles aient pris une place...Alors y a ceux qui ont voulu s'imposer...s'imposer c'est... On devient pas...Je crois qu'on a laissé la place. Mais y a eu quelques...quelques choses, c'est des choses bon ben... Je cite hein...Fatima Demougeot... (…) Dans l'ambition...qui était trop, qui était trop...Monique Piton non c'était un électron libre (…) Oui, donnez-moi la parole, je veux dire, j'ai mon mot à dire...Alors que c'est quand même pas très...Elle prenait des initiatives, elle est allée voir Edgar Faure toute seule hein ! Oui elle allait voir Edgar Faure moi je...Ah non non c'est pas ça, le collectif c'est se soumettre au collectif et puis...Alors y en a qui peuvent pas, elles peuvent pas...c'est plutôt impossible. Voilà alors donc autrement...des femmes remarquables !* », (Léon, Délégué syndical CFDT).

Ces deux séries de propos laissent effectivement d'entrevoir que l'affirmation des revendications féminines débouche sur un « *champ conflictuel* »[1230]. Face aux résistances qu'elles rencontrent chez les dirigeants syndicaux, les militantes se voient irrémédiablement enfermées dans une « *guerre* »[1231] contre le pouvoir masculin. A ce titre, celles qui s'identifient plutôt aux « *dominants* »[1232] semblent dotées de « *prérogatives plus valorisées* »[1233], ce qui peut justement s'expliquer par « *leur adhésion et leur obéissance aux normes de genre* »[1234]. Cela favorise ainsi un climat de « *rivalité* »[1235] entre les déléguées, et alimente des « *querelles personnelles* »[1236], tout en reléguant au second plan les revendications féminines. D'un autre côté, la pression qu'elles doivent exercer sur les responsables syndicaux les pousse à adopter

---

[1230] MARUANI Margaret (1979), *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Paris, Syros, p. 111
[1231] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 314
[1232] *Idem*, p. 237
[1233] BARGEL Lucie (2005), « La socialisation politique sexuée : apprentissage des pratiques politiques et normes de genre chez les jeunes militant-e-s », *Nouvelles questions féministes*, pp. 36-49. *In* BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit.*, p. 169
[1234] D'après l'étude menée sur les « *Freedom Summers* » par D. McAdam (1988). *In* TAYLOR Judith (2007), *op. cit.*, p. 69
[1235] Notamment entre Jeanine Pierre Emile et Fatima Demougeot : « *l'extériorité de la première au combat mené par la deuxième les place de facto dans une position de rivalité – niée par la première, dénoncée par la seconde* », *In* BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit.*, p. 168
[1236] MARUANI Margaret (1979), *op. cit.*, p. 116

« *des comportements ressentis comme agressifs* »[1237]. Ce faisant, elles deviennent l'objet de critiques et jugements négatifs, somme toute révélateurs des logiques de marginalisation à l'œuvre. Nos données d'enquête permettent d'abonder en ce sens, que ce soit à partir des propos tenus par les hommes ou par les femmes :

> « *De toutes façons on les connaissait, on savait que quand elles prenaient la parole...On savait que ça allait être comme ça, dans cette direction-là, donc voilà, même en assemblée générale hein, les gens connaissaient, vous interviewez 20 personnes femmes, au sein de l'assemblée générale, vous leur dites 'Monique Piton ?', 'oh là là ! Oui elle est extrême gauche' et ci et ça quoi, donc elle est classée. Donc...elle a beau parler, elle est classée. Donc ça porte moins quand même. Donc ça portait moins.* », (Yves, Syndiqué à la CFDT)

> « *Monique Piton ça c'était un...Ben...Elle était bien bien bien à gauche Monique Piton, donc voilà...Oui elle était...elle avait des idées très révolutionnaires disons ! Elle parlait, alors elle, elle parlait...*
> ***Q :*** *Elle disait quoi ?*
> ***R :*** *Elle disait quoi...elle disait quoi...Ben il fallait faire pleins de choses plus...plus comment dire...plus fortes, quoi plus agressives, voilà des choses comme ça...C'est pas pareil Monique Piton, elle était...pas très bien intégrée finalement avec les syndicats tout ça, elle faisait des choses mais bon elle était pas trop...ils se méfiaient quoi d'elle un petit peu.* », (Jeanne, Non-Syndiquée).

Ces extraits témoignent des jugements négatifs portés sur les militantes du groupe-femmes. Assimilées à une pensée trop radicale – pour ne pas dire au féminisme – elles sont considérées et décrites comme « *marginales, voire agressives* »[1238]. De fait, elles sont appelées à devenir de moins en moins audibles lorsque le deuxième épisode de grève se déclenche. Comme nous l'avons observé auparavant, l'arène de commandement se réduit très vite autour des principales figures de leadership masculines[1239]. Un tel contexte ne s'avère donc pas favorable à la prise en compte des revendications féminines, mais exacerbe au contraire les logiques d'exclusion. C'est ce que peut illustrer l'éviction du « *Stand Femmes* » lors des

[1237] TRAT Josette (2006), *op. cit.*, p. 151
[1238] MARUANI Margaret (1979), *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Paris, Syros, p. 118
[1239] Cf. *Supra* Chapitre II.

journées portes-ouvertes des 8 et 9 mai 1976. Les vives réactions que ce refus suscite chez les militantes et dans les médias[1240], dont l'attention se focalise désormais davantage sur les ouvrières[1241], obligent les organisateurs à se justifier : ils évoquent alors la nécessité de limiter « *le nombre de stands* »[1242], et affirment que l'interdit ne portait pas uniquement sur les femmes[1243]. S'ils ne réitèreront pas ce refus, il n'en demeure pas moins que pour les dirigeants, « *les femmes n'ont pas besoin d'une expression particulière* »[1244]. Plus largement, leur revendication égalitaire finit par être entièrement éclipsée, sans pour autant que de réels changements puissent être observés au niveau de l'organisation militante[1245].

Dans cette seconde sous-partie, on observe que la prise de conscience des inégalités sexuées favorise l'émergence d'une contestation qui s'enracine dans le dispositif syndical. Toutefois, dans un contexte marqué par l'issue victorieuse de la première lutte pour l'emploi, les membres du groupe-femmes ne peuvent complètement s'affranchir de la tutelle exercée par les leaders de 1973. Alors qu'elles entendent poser le problème des hiérarchies de genre « *dans un rapport de camaraderie avec leurs homologues masculins* »[1246], ces derniers ne vont cesser de leur opposer une forme d'« *extériorité* »[1247]. A cela s'ajoutent les manœuvres de stigmatisation employées pour neutraliser la contestation féminine. De fait, passer par le syndicat prive les militantes de la possibilité de remettre en cause son fonctionnement de façon plus radicale : sur sa capacité même à représenter le salariat dans sa globalité, et *à fortiori* le salariat féminin[1248]. Si le « nous, les femmes de Lip » se consolide alors « *contre un 'eux' intérieur* »[1249], le verrouillage auquel elles s'affrontent atteste du manque d'opérationnalité de l'institution syndicale, incapable d'admettre cette revendication égalitaire. Cela ne saurait

---

[1240] Les femmes rédigent une motion qu'elles présentent à l'assemblée générale du 10 mai 1976, et l'évènement est relayé par la presse nationale : Libération, « *Des accrochages pour une expression autonome des femmes* », 10 mai 1976 ; Libération, « *La motion des femmes* », 11 mai 1976. In DEHEDIN Caroline (2011), *op. cit*., pp. 87-88

[1241] Révolution, « *Le problème des travailleuses posé à Lip* », 21 mai 1976, Archives Départementales du Doubs 45J37 ; La criée, « *Lip au féminin* », 21 mai-1er juin 1976, Archives Départementales du Doubs 45J37 ; Des femmes en mouvement, « *A Lip, des femmes* », mai 1978, n°5, Archives Départementales du Doubs 45J61 ; Le monde diplomatique, « *Des femmes dans les luttes sociales* », Août 1978, Archives Départementales du Doubs 45J63.

[1242] Lip-Unité n°2, 2ème série, Mai 1976.

[1243] MARUANI Margaret (1979), *op. cit.*, p. 121

[1244] Propos tenus par un délégué syndical CFDT, Libération, « *Des accrochages pour une expression autonome des femmes* », 10 mai 1976. In DEHEDIN Caroline (2011), *op. cit.*, p. 88

[1245] Tout juste est-il possible de remarquer l'utilisation de l'expression « *d'hommes et de femmes* » dans le bulletin d'informations interne pour désigner les grévistes, plutôt que celle de « *travailleurs* » qui tendait auparavant à masquer la participation des ouvrières. A titre d'exemples, dans les numéros suivants : Lip-Unité n°6, 2ème série, Novembre 1976 ; Lip Républicain, Supplément à Lip-Unité n°8, 2ème série, Avril 1977, Lip-Unité n°11, 2ème série, Janvier-Février 1978.

[1246] TRAT Josette (2006), *op. cit.*, p. 153

[1247] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 298

[1248] *Ibidem*

[1249] TAYLOR Judith (2007), *op. cit.*, p. 70

pourtant suffire à expliquer la trajectoire du mouvement des femmes de Lip, traversé enfin par des contradictions inhérentes aux effets intériorisés de la domination.

1.3. L'existence éphémère du collectif féminin

« *Moi, vous me mettrez dans l'huile jusque-là, jamais vous ne m'avilirez. Parce que je me redresserai toujours autant qu'une femme de bureau.* », Renée[1250].

Au-delà des rapports problématiques avec le féminisme et du verrouillage syndical, le collectif féminin rencontre des obstacles moins visibles, car liés aux formes intériorisées de la domination – de classe et de sexe. A travers la première période de grève, les femmes se sont opposées (sans nécessairement le vouloir) à « *des assignations genrées et sociales* »[1251], ce qui favorise une prise de distance à l'égard des rôles traditionnels – d'épouse, ménagère et mère. Pour autant, les militantes du groupe-femmes peinent encore à concevoir « *le travail domestique comme un vrai travail productif* »[1252], et donc manquent de l'intégrer en tant que tel au répertoire revendicatif. A défaut de s'appuyer sur ce levier, l'existence du collectif féminin repose avant tout sur « *l'affirmation publique, collective, écrite d'une identité féminine* »[1253]. Celle-ci apparait néanmoins mouvante, toujours compromise par l'action sous-jacente du *syllogisme* qui continue d'interférer dans le processus d'identification « *au sexe (social) féminin* »[1254].

Aussi, la légitimité de l'action féminine n'est-elle jamais vraiment acquise, à plus forte raison que celle-ci ne peut se prévaloir d'une mobilisation massive des ouvrières. Pour la plupart des femmes, la « *famille de référence* »[1255] demeure la collectivité ouvrière. Le retour de la menace sur la situation d'emploi vient de surcroit acter cette « *force d'attraction* »[1256] plus grande exercée par la lutte des classes. Ainsi, la fragilité intrinsèque du collectif féminin contribue d'expliquer sa dissolution au cours de la deuxième période de grève, conférant par là-même un caractère éphémère au processus d'émancipation engagé.

[1250] Cinéluttes (1977), *A Pas Lentes*, Documentaire court-métrage, Les Films d'ici, [09 : 47]
[1251] GALLOT Fanny, MEURET-CAMPFORT Eve (2015), « Des ouvrières en lutte dans l'après-68. Rapport au féminisme et subversion de genre », *Politix*, n°109, p. 41
[1252] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 279
[1253] MARUANI Margaret (1979), *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Paris, Syros, p. 28
[1254] CARDON Philippe, PFEFFERKORN Roland (dir.), KERGOAT Danièle (2009), « L'individuel, le collectif et les rapports sociaux de sexe », In *Chemins de l'émancipation et rapports sociaux de sexe*, Paris, La Dispute, pp.38-39
[1255] GALLOT Fanny, MEURET-CAMPFORT Eve (2015), *op. cit.*, p. 34
[1256] BERENI Laure (2012), « Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes », Bard Christine (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, PUR, Rennes, p. 38

1.3.1. L'écueil du travail domestique

Les femmes qui s'expriment dans la brochure *Lip au féminin* reviennent de façon récurrente sur la manière dont la grève est venue impacter leur vie privée. Les difficultés qu'elles évoquent tendent à confirmer que l'engagement militant génère des formes de « *distance au rôle et d'adaptations secondaires* »[1257], notamment dans la sphère des activités domestiques. Or ce sont surtout les intervenantes extérieures qui cherchent à donner une dimension « politique » aux problèmes soulevés par les participantes[1258]. De fait, les tâches qui leur sont assignées au sein de leur foyer ne parviennent pas à être conçues par les ouvrières sous les traits d'une exploitation qui s'exerce spécifiquement sur elles en tant que femmes. Aussi, on observe un défaut d'intégration du travail domestique au répertoire revendicatif, au sens où celui-ci demeure annexé à l'activité salariée ou militante. C'est d'ailleurs seulement au cours de la deuxième période de grève que le partage inégal des tâches domestiques fait l'objet de mesures concrètes. Cela étant, lorsque les militantes exigent la mise en place de structures collectives, elles ne touchent pas à « *l'assignation dissymétrique des hommes et des femmes au travail gratuit* »[1259]. Ainsi, privilégier des formes de conciliation conduit à institutionnaliser la « *double tâche des femmes* »[1260], au lieu d'induire un déplacement des principes traditionnels de la division sexuée du travail.

Les textes qui figurent dans la brochure laissent d'observer une prise de distance par rapport aux rôles occupés dans la sphère privée, « *passés au deuxième plan* »[1261] pendant la grève. De fait, les participantes sont « *ni plus âgées ni plus jeunes que les autres, pas plus mariées ou célibataires* »[1262], mais celles qui sont à la fois mariées et ont des enfants dénoncent davantage la surcharge de travail que représentent les tâches domestiques : décrites comme étant « *abrutissantes* » ou « *fastidieuses* »[1263], certaines vont même jusqu'à parler d'« *aliénation* »[1264]. Elles pointent également le manque de reconnaissance attaché à ces

[1257] FILLIEULE Olivier (2009), *op. cit.*, p. 67
[1258] BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit.*, p. 175
[1259] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 280
[1260] Annie Junter-Loiseau, Citée par LACHAT Stéphanie (2014), *Les pionnières du temps. Vies professionnelles et familiales des ouvrières de l'industrie horlogère suisse (1870-1970)*, Neuchâtel, Presses universitaires suisses, p. 26
[1261] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 87
[1262] MARUANI Margaret (1979), *op. cit.*, p. 116. Un tableau sur la composition du groupe de participantes est placé en Annexes (Annexe n°11).
[1263] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 24
[1264] *Idem*, p. 90

corvées, qui dans l'absolu reviennent à « *se dévouer gratuitement* »[1265]. Les témoignages des épouses de militants – dont la vie sociale est « *sacrifiée* »[1266] dans le temps de la grève – rendent en outre flagrant leur isolement domestique. Les intervenantes extérieures insistent alors sur le caractère injuste de cette situation, et poussent les participantes à trouver « *des solutions collectives* »[1267]. Il apparait néanmoins chez ces dernières une forte intériorisation du reproche associé à l'image de « *mauvaise mère* » ou de « *mère indigne* »[1268] ; ainsi que la persistance d'une « *vision naturaliste* »[1269] des qualités féminines. De sorte que si les femmes de Lip évoquent publiquement les difficultés rencontrées au sein de leur foyer, elles n'envisagent pas pour autant le travail domestique comme un travail exploité :

> « MARIE-CHRISTINE : *Ce que je ne comprends pas, c'est qu'on n'habitue pas les hommes à faire aussi des choses qu'ils n'aiment pas, dans le travail à la maison. Nous, on le fait bien. C'est aussi de notre faute, on ne fait rien pour s'en sortir. Il faut les forcer à nous aider. Il faut se bagarrer !*
> (…)
> GEORGETTE : *Est-ce que les femmes ne sont pas complices de ces situations-là ?*
> MONIQUE : *C'est vrai, certains hommes restent dépendants de leurs femmes pour tous les problèmes de la maison. Toute leur vie, ils ne vivent pas chez eux mais chez leurs femmes. Elles cherchent à garder leur pouvoir, au moins dans leur foyer.*
> GEORGETTE : *C'est pour être reconnues. C'est la façon qu'ont les femmes de se sentir exister.*
> REINE H. : *Tant qu'elles n'ont pas réussi à prendre un autre pouvoir – dans leur travail ou dans leur quartier par exemple – est ce qu'on peut mettre en question ce petit pouvoir-là ?* »[1270].

A travers cet extrait, il s'agit de « voir » la tournure que prend la fin de la discussion collective qui porte sur la vie privée. Alors que l'idée d'un partage des tâches domestiques entre les conjoints est avancée, les femmes sont en même temps rendues responsables du problème. La question de l'exploitation domestique est donc contournée au profit d'une explication – auto-

[1265] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 140
[1266] MARUANI Margaret (1979), *op. cit.* , p. 106
[1267] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, pp. 102-106
[1268] *Idem*, p. 96 et p. 106
[1269] GALERAND Elsa (2009), « Contradictions de sexe et de classe. La marche mondiale des femmes de 2000 », *in* P. Roux (dir.) et O. Fillieule, *Le sexe du militantisme*, *op. cit.*, p. 238
[1270] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, pp. 108-109

accusatrice – en termes de prérogatives féminines. On retrouve ici la contradiction précédemment observée dans le groupe familial d'origine : « *servitude domestique d'une part, détention d'un pouvoir d'autre part*. »[1271]. De fait, les revendications qui vont être formulées par la suite accusent un défaut d'imbrication « *entre le professionnel et le domestique* »[1272]. Comme le laisse présager l'épilogue de la brochure[1273], seule l'exploitation des femmes dans la sphère du travail salarié est appelée à être intégrée au répertoire revendicatif[1274]. La question du travail domestique n'est pas entièrement mise en dehors, mais demeure néanmoins conçue dans les termes d'une moindre « *disponibilité* »[1275] des femmes. Aussi, les militantes exigent une plus grande prise en compte de la contrainte familiale[1276], ce qui correspondrait plutôt à une conception dite « *maternaliste* »[1277]. Dans les rares cas où l'assignation exclusive aux femmes du travail domestique est évoquée par les enquêtées, celui-ci apparait toujours indexé à un autre champ d'activités :

> « *Les hommes qui luttaient, qui avaient une femme à la maison ou même qui travaillait dans une autre usine hein, ils rentraient, pour eux, tout devait être fait ! Ils luttaient...s'occupaient pas... Le lendemain, ils partaient en meeting, la femme avait préparé une chemise propre, des chaussettes propres, enfin je sais pas quoi dire. Nous il fallait qu'on pense à se relaver...un t-shirt... (…) oh là là pas faire la lessive ce soir parce que je sais pas quoi...Bon. Fallait y penser à ça ! Puis les courses quoi ! (…) Fallait qu'on y pense ! Pour pas être... trop malheureuse quoi ! Tandis qu'eux rien ! Tout était prêt quand ils rentraient. S'ils rentraient le soir 'Tiens t'as faim ? Tiens j'ai prévu ci, j'ai prévu ça' puis le lendemain matin à déjeuner, y avait ceci y avait cela quoi, voilà.* », (Monique Piton, Porte-parole du groupe-femmes de Lip).

[1271] SCHWARTZ Olivier (1990), *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF, p. 177
[1272] LACHAT Stéphanie (2014), *op. cit.*, p. 26
[1273] L'exploitation des femmes est liée uniquement au statut de salariée, et le problème « *du couple et de la famille (…) n'a pas été approfondi* » au cours de la discussion. *In* Collectif Femmes (1977), *op. cit.*, pp. 159-160
[1274] « *Réduction de la hiérarchie des salaires, augmentation des chances de promotion, développement de la formation* », *In* BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit.*, p. 162
[1275] Terme utilisé à plusieurs reprises dans la brochure, *in* Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 124, p. 140, pp. 155-156
[1276] Création d'une crèche et d'horaires plus flexibles pour les femmes, allongement du congé maternité, jours supplémentaires pour enfants malades, informations sur le planning familial et la contraception. *In* MARUANI Margaret (1979), *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Paris, Syros, p. 109
[1277] Soit des mesures qui tendent à enfermer les femmes dans leur rôle reproductif. *In* ZANCARINI-FOURNEL Michelle (2002), *op. cit.*, p. 141

Dans l'extrait qui précède, le rapport antagonique des hommes et des femmes au travail domestique est nettement souligné par cette militante. C'est d'ailleurs la seule dans la brochure à observer une reproduction des assignations traditionnelles au sein de l'usine occupée[1278]. Il faut malgré tout attendre la seconde période de grève pour que le travail domestique devienne un enjeu de lutte. En effet, dans la motion qu'elles présentent à l'assemblée générale, les militantes déplorent l'attribution préférentielle aux femmes des « *tâches traditionnelles* »[1279]. Dans un même ordre d'idées, elles exigent la mise en place d'un « *planning pour les tâches matérielles* »[1280] afin de permettre un partage plus égalitaire. A ce stade, il s'agit au demeurant de contester l'assignation aux femmes de travaux domestiques intégrés à l'activité militante. Enfin, la présence quasi-exclusive d'animatrices au sein de la « commission garderie »[1281] indique qu'une telle structure collective ne saurait remettre en cause « *le maintien des charges domestiques qui leur incombent par ailleurs* »[1282]. S'il y a bien un déplacement des lignes de tension, le rapport social hommes/femmes reste quant à lui inentamé[1283]. Pour une très large part, le travail domestique continue ainsi de relever uniquement du « *champ individuel* »[1284], ce qui porte du même coup atteinte au potentiel mobilisateur sur lequel pourrait compter le collectif sexué.

1.3.2. Le défaut d'identification au collectif féminin

Toutes les femmes rencontrées par Margaret Maruani en 1977 « *affirment s'être 'reconnues' dans une brochure effectivement réalisée par une minorité mais dont l'influence s'est fait ressentir sur l'ensemble de la communauté* »[1285]. L'étude menée par Pauline Brangolo à postériori l'amène à dresser un constat différent, selon lequel « *les femmes n'ayant participé ni au groupe, ni à la commission femmes n'adhèrent pas à l'identité féminine* »[1286]. Nos données d'enquête laissent également observer, de façon très nette, un défaut d'identification

[1278] « *C'était plutôt les femmes qui balayaient (par habitude), elles qui gardaient plus volontiers les gosses* », *in* Collectif Femmes (1977), *op. cit.*, p. 70
[1279] ROUSSOPOULOS Carole (1976), *Christiane et Monique – LIP V*, Vidéo Out, Centre Audiovisuel Simone de Beauvoir, [14 ;50]
[1280] Notamment pour le nettoyage des locaux et la cuisine. *In Idem*, [25 ;50]
[1281] Cf. *Supra* Chapitre II
[1282] GALLOT Fanny, MEURET-CAMPFORT Eve (2015), *op. cit.*, p. 30
[1283] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 231
[1284] *Idem*, p. 267
[1285] MARUANI Margaret (1979), *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Paris, Syros, p. 115
[1286] BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit.*, p. 168

au collectif sexué au sein de notre population féminine. Dès lors, il convient de revenir sur « *le processus d'acquisition d'une conscience de genre* »[1287] à l'œuvre au moment où les femmes se réunissent en vue de réaliser la brochure *Lip au féminin*. Le décloisonnement opéré à travers la grève contribue à l'émergence d'une solidarité féminine. Cependant, l'accès à un niveau d'action et de réflexion collectif n'en demeure pas moins mouvant, entravé par les effets sous-jacents du *syllogisme* qui concourt auparavant à l'atomisation du groupe ouvrier féminin[1288]. Cela peut d'ailleurs expliquer des postures de retrait quant aux propos tenus dans la brochure[1289]. En outre, les lignes de tension qui subsistent parmi les ouvrières – voire se redéployent – mettent en évidence le caractère individuel de la « découverte » des problèmes féminins[1290]. Ainsi, pour la plupart, les femmes de Lip que nous avons rencontrées ne se sentent pas représentées par les porte-paroles féminines.

Dès l'introduction de la brochure *Lip au féminin*, l'affirmation d'un « *Nous les femmes* »[1291] par les participantes vient acter un dépassement des divisions qui traversent auparavant le groupe ouvrier féminin. C'est plus particulièrement sous l'effet du décloisonnement dont procède la première période de lutte que les distinctions antérieures semblent devenir inopérantes, notamment « *entre employées et ouvrières* »[1292]. Celles-ci alimentaient largement la thématique des « jalousies », ce qui faisait d'autant mieux obstacle à la solidarité féminine que chacune ne pouvait concevoir l'autre comme étant « *une copine exploitée* »[1293]. Cela étant, les effets des variables conjointes – de classe et de sexe – demeurent un frein au processus d'apprentissage collectif. A ce titre, les préjugés à l'origine d'un climat de rivalité entre les femmes des bureaux et celles des ateliers n'ont pas été complètement évacués au sein du groupe[1294]. On observe également la permanence de logiques « *d'autodévaluation* »[1295], exacerbées par l'intériorisation d'une incompétence statutaire en matière de militantisme. Aussi, de manière plus insidieuse, le *syllogisme* repéré précédemment chez les ouvrières continue d'interférer dans le processus d'acquisition d'une conscience de

---

[1287] CARDON Philippe, PFEFFERKORN Roland (dir.), KERGOAT Danièle (2009), « L'individuel, le collectif et les rapports sociaux de sexe », *In op. cit.*, p. 39
[1288] Cf. *Supra* Chapitre I.
[1289] Tendance plus prononcée dans le cas des épouses de militants, absentes lors de la conférence de presse organisée pour annoncer la publication de la brochure. *In* LE GARREC Evelyne (1976), *op. cit.*, p. 100
[1290] MARUANI Margaret (1979), *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Paris, Syros, p. 118
[1291] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 14
[1292] *Lip-Unité* n°15, Juin 1974
[1293] Collectif Femmes (1977), *op. cit.*, p. 141.
[1294] « *Les ouvrières d'atelier croient trop que les dactylos ou les secrétaires ont la belle vie (…) la secrétaire d'un service n'est pas si bien payée qu'on croit (…) Il lui faut sans doute plus de courage pour faire grève, affirmer des idées, car elle est isolée* », *In* Collectif Femmes (1977), *op. cit.*, pp. 35-37
[1295] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 246

genre. En même temps qu'une solidarité féminine émerge, il apparait donc toujours une forme de discontinuité dans l'interface entre le sujet et le collectif sexué :

> « MARIE-CHRISTINE : *les femmes qui militent sont trop peu nombreuses. Elles se sentent encore des exceptions. Et elles accepteraient plus facilement leur situation d'exception, si elles se sentaient soutenues par les autres femmes.* »[1296].

> « *Quand je rentrerai dans l'usine, je ne vais pas tellement militer mais communiquer. Il y a encore trop de femmes qui se méfient de « la politique » ou qui ne se sentent pas à la hauteur. En utilisant une communication normale, on peut, peut-être, arriver à connaître leurs préoccupations, à trouver leurs vraies motivations, à elles.* », (REINE H.)[1297].

Ces extraits permettent d'illustrer le décrochement qui s'opère dans les discours féminins dès lors qu'il s'agit de s'inclure dans le groupe d'appartenance « femmes ». En ce sens, les deux ouvrières citées se placent subjectivement *en dehors* d'un groupe auquel elles appartiennent pourtant objectivement, ce qui les conduit à « *penser l'injustice du sort des femmes à la troisième personne* »[1298]. De fait, l'accès à la conscience de genre des membres du groupe-femmes de Lip est sans cesse « entrecoupé » par une forme d'« *extranéité* »[1299] ; c'est-à-dire une capacité chez les participantes de se situer simultanément dans et hors le collectif sexué. Si la construction d'un sujet collectif féminin s'avère ténue pour celles qui développent des pratiques communes, cela pose en outre la question des difficultés qu'elles rencontrent pour mobiliser massivement les ouvrières. D'autant que ces dernières ont tendance à privilégier des « *valeurs individuelles* »[1300] et craignent à priori toute perspective de changement. Aussi, non seulement les militantes risquent de « *faire peur aux femmes* »[1301], mais il y a de surcroit de fortes chances pour que les problèmes qu'elles soulèvent continuent de ne pas être perçus par les principales intéressées[1302]. C'est ce que peuvent d'ailleurs confirmer nos données d'enquête

---

[1296] Collectif femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 126
[1297] *Idem*, p. 48
[1298] MOLINIER Pascale (2010), « Subjectivité et féminisme » *In*, X. Dunezat, J. Heinen, H. Hirata, R. Pfefferkorn (dir.), *Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, p. 109
[1299] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 245
[1300] CAUSER Jean-Yves (2007), *Métiers, identités professionnelles et genre*, Paris, L'Harmattan, p. 22
[1301] Militante du groupe-femmes de Lip, citée par LE GARREC Evelyne (1976), *op. cit.*, p. 148
[1302] Par exemple, une femme exprime son désaccord lors du meeting tenu à la mutualité en janvier 1974 : « *Je me suis jamais sentie étouffée par les hommes chez Lip, j'ai toujours pu prendre la parole et pour moi c'est ça la lutte Lip* ». *In* Projection-rencontre du 26 mars 2014, « Images de Lip, Lutter au féminin », Université Paris 8, [En Ligne], URL : www-artweb.univ-paris8.fr/?Images-des-Lip-lutter-au-feminin, [46 : 14]

puisque dans une très grande majorité, les femmes interrogées ne se reconnaissent pas dans la démarche incarnée par les porte-paroles féminines :

> « *Elles savent très bien s'exprimer parce qu'elles ont eu l'habitude...elles ont connu, enfin elles ont fait ça, c'est très facile pour elles d'exprimer ce qu'elles ont connu mais bon elles ont encore des idées bien autres que des gens comme moi je veux...je crois (…) C'est vraiment quelque chose qu'elles ressentent elles, qu'elles avaient besoin...voilà. Qui leur est propre à elles.* », (Odile).

> « *Moi je veux pas faire trop de différence entre les hommes...Je pense que y a des hommes qui ont autant de problèmes que...les femmes. Je vois pas pourquoi on dit les femmes, on parle des femmes, et puis...on met les hommes de côté. Je crois qu'on peut...Oui j'aimais pas que ce soit axé que sur les femmes. On croirait qu'on soit pas...tout mélangés oui… (…) C'est quand même des femmes... je me demande si elles ont pas des problèmes quelque part hein !* », (Nicole).

D'après les extraits qui précèdent, on observe une absence d'adhésion à la revendication égalitaire portée par les militantes du groupe-femmes. Ces dernières font plutôt figure d'exception pour les autres femmes qui, au mieux, leur reconnaissent des « facilités de parole », quand elles ne font pas l'objet de jugements négatifs – en rapport plus ou moins direct avec le féminisme. De fait, il domine chez les enquêtées une forme d'imperméabilité à l'identité féminine qui s'est affirmée[1303], liée à la continuité des effets antérieurs qui entravent l'accès à la conscience de genre. En ce sens, le refus de s'identifier à un collectif « femmes » correspond finalement à une impossibilité de le faire[1304]. C'est ce qui, en toute logique, peut expliquer pourquoi les militantes « *n'ont pas pu faire la preuve que la majorité des femmes de Lip se reconnaissaient en elles* »[1305]. Des lignes de tension tendent visiblement à se redéployer autour du clivage femme-militante/femme non-militante, étant donné d'ailleurs que le défaut d'identification féminine suscite une « *extrême sévérité [des militantes les plus actives] vis-à-vis de la non-participation des femmes, accusées alors de 'mollesse'* »[1306]. Ainsi, le caractère

[1303] Nous rejoignons sur ce point les conclusions de Pauline Brangolo : le collectif sexué se compose seulement d'une vingtaine de femmes de l'usine, soit environ 4% du personnel féminin. La grande majorité des femmes de chez Lip n'ont donc pas participé à ce mouvement. *In* BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit.*, p. 165
[1304] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 245
[1305] MARUANI Margaret (1979), *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Paris, Syros, p. 118
[1306] *Ibidem*

minoritaire de la mobilisation féminine rend pour le moins fragile l'existence du collectif sexué, à *fortiori* lorsque la situation d'emploi se trouve à nouveau menacée.

1.3.3. La dislocation du collectif féminin

Comme nous venons de le voir, les dispositions intériorisées au cours des périodes antérieures compliquent le déploiement de la solidarité féminine. Ce sont ces mêmes schèmes de perception qui continuent d'empêcher les militantes de considérer que « *les problèmes des femmes sont les plus importants* »[1307]. En effet, celles qui s'expriment dans la brochure témoignent prioritairement de cette « *conscience nouvelle de leur appartenance à la classe ouvrière* »[1308], et affirment leur « *fidélité au mouvement ouvrier* »[1309]. Alors qu'une volonté se dégage d'articuler la lutte pour l'égalité hommes-femmes à la lutte de classe[1310], la seconde prend néanmoins le pas sur la première, ce qui l'expose *de facto* à « *la facilité d'en déduire sa nature inférieure* »[1311]. C'est d'autant plus le cas lorsqu'un nouvel épisode de grève se déclare, et que le maintien de l'emploi se trouve encore une fois menacé. Outre les logiques de marginalisation dont nous avons parlé, que d'autres avant nous ont également relevées[1312], le climat d'incertitude qui s'installe dans la durée favorise un repli sur des intérêts individuels. Si bien que plus la grève se prolonge, plus la menace qui pèse sur l'emploi active les « *dispositions au retrait des femmes relativement au fait militant* »[1313]. Ainsi, les tensions, les défections, et le sentiment d'amertume palpable à postériori accréditent l'idée d'un délitement de la solidarité féminine au fur et à mesure que le projet coopératif se concrétise.

D'après les textes publiés dans la brochure *Lip au féminin*, il apparait que la lutte de 1973 est vécue unanimement par les femmes sous les traits d'une « *prise de conscience extraordinaire* »[1314]. De fait, l'adhésion au référentiel de classe favorise une identification des formes d'exploitation produites par le système de production capitaliste. Les participantes

---

[1307] LOISEAU Dominique (2012), *op. cit.*, p. 127
[1308] *Les Pétroleuses*, n°0, 1974, « Lip au féminin », [En Ligne], URL : http://archivesautonomies.org/spip.php?article1639
[1309] JACQUEMART Alban, ALBENGA Viviane (2015), *op. cit.*, p. 15
[1310] MARUANI Margaret (1979), *op. cit.*, p. 240
[1311] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 299
[1312] CASTELTON Edward (1996), *Lip, une remise à l'heure : de l'action sociale à la gestion de production (1973-1983)*, Mémoire de DEA en Histoire sous la direction de Serge Berstein, IEP Paris, p. 140
[1313] LE LAY Stéphane (2009), « Processus de précarisation salariale et démobilisation raisonnée », *In* P. Cardon, R. Pfefferkorn (dir.), D. Kergoat, *op. cit.*, p. 160
[1314] Collectif femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 14

dénoncent alors le caractère « *inhumain* »[1315] du travail à la chaine, et insistent sur la pénibilité exacerbée des postes occupés par les ouvrières. Elles condamnent les abus d'autorité des « chefs », qui créent notamment « *des injustices entre les femmes* »[1316]. En outre, elles relient désormais leurs difficultés d'expression aux effets de la domination de classe. Cela tend malgré tout à reléguer au second plan la question des inégalités sexuées, puisque la mise en accusation du système usinier finit souvent par s'exprimer sous la forme d'une « *exploitation asexuée* »[1317]. A ce titre, la revendication d'une « *vraie formation syndicale* »[1318], ou celle d'une amélioration des conditions de travail, sont différées, conçues comme admissibles seulement à l'issue du processus de réembauches[1319]. On observe donc la persistance du rapport positif des ouvrières à l'emploi, lequel s'accompagne d'un fort attachement à la fabrique horlogère. Ainsi, les revendications féminines semblent d'un bout à l'autre subordonnées à cet objectif supérieur que serait le renversement des rapports sociaux de classe :

> « *On ne doit pas s'opposer les uns aux autres, nul ne doit dominer l'autre, nous avons mieux à faire. Dans une unité mieux comprise, nous pourrions mener la lutte des classes bien plus valablement.* », (MONIQUE)[1320].

> « *Il n'est pas question de parler uniquement des femmes parce que les travailleurs aussi sont victimes du système de production capitaliste. (...) Finalement, ce que nous appelons les problèmes des femmes, est-ce qu'ils ne sont pas vécus sous une forme ou sous une autre par toute la classe ouvrière ?* », (FATIMA)[1321].

Effectivement, ces deux extraits tendent à confirmer que le pouvoir de classe continue de représenter pour les militantes « *l'ennemi principal* »[1322]. La première reprend à son compte l'argument selon lequel la lutte contre la domination masculine permet d'« *augmenter le rapport de forces contre le système capitaliste.* »[1323]. On retrouve également dans les écrits féministes de l'époque cette idée que la revendication égalitaire des femmes « *radicalise la lutte*

[1315] Collectif femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, pp. 20-23
[1316] *Idem*, p. 26
[1317] GALERAND Elsa (2009), p. 233
[1318] Collectif femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 132
[1319] Les derniers salariés en attente reçoivent leur lettre de réembauche en décembre 1974, pour une entrée dans l'usine effectuée au plus tard en mars 1975. *In* Lip-Unité n°18, Janvier 1975.
[1320] Collectif femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, pp. 72-73
[1321] *Idem*, p. 142
[1322] D'après l'expression empruntée à Christine Delphy à propos du patriarcat. DELPHY Christine (1970), *L'ennemi principal, Tome 1, l'économie politique du patriarcat*, (Edition 1998), Paris, Editions Syllepse, 293 p.
[1323] Collectif femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 156

des classes »[1324]. Le deuxième extrait laisse d'entrevoir une logique différente, au sens où l'exploitation des femmes semble découler uniquement du système de production capitaliste. Cela renvoie davantage aux analyses dites « *pré-féministes* »[1325]. Il n'en demeure pas moins que la lutte contre les inégalités sexuées apparait à chaque fois annexée à « *un champ plus fort* »[1326], celui de la lutte des classes, ce qui de fait « *secondarise 'les femmes', leurs problèmes et la lutte contre le patriarcat* »[1327]. C'est d'ailleurs rendu visible à travers la deuxième période de grève puisque dès 1977, l'heure n'est plus à la prise en compte des problèmes féminins[1328], mais à la sauvegarde du « *droit à l'emploi des femmes* »[1329]. A partir de l'année 1978, on ne trouve plus trace du collectif sexué dans le bulletin d'informations interne[1330]. Enfin, les propos tenus à postériori par les enquêtées qui ont fait l'expérience de la solidarité féminine, attestent que le souci principal du moment semble bien être celui de conserver son emploi :

> « *Ça été plus dur, plus dur, oh oui c'était pas pareil. Oui. D'abord y en a qui se sont lassés, qui sont partis. Moi je savais rien faire d'autre, je me suis accrochée tant que j'ai pu hein. On est repartis un peu. Bon j'ai été reprise mais y en a... y avait une peur...Vous savez après y avait la tension parmi les ouvriers, 'oui toi t'es repris, moi je vais pas être repris...', c'est très très dur, très très dur*. », (Violette, Membre du groupe-femmes de Lip).

> « *Et je vois les copines, ben...elles ont pas levé le petit doigt. Rien, démerde-toi. (…) Ce que moi j'ai vécu...les vexations et tout...c'est incroyable ! Et quand elles ont su...si y en a qu'ont su...que j'étais partie du CLEF, est ce qu'elles se sont intéressées pourquoi j'étais partie ? Personne. Personne ne m'a dit 't'as pas été payée' Rien ! Jamais.* », (Mireille, Membre du groupe-femmes de Lip).

D'après ces extraits, on observe en effet que la menace autour de l'emploi pèse fortement sur la solidarité féminine. Dans la première série de propos, seul le fait de conserver

---

[1324] LE GARREC Evelyne (1976), *Les messagères*, Paris, Editions des femmes, p. 177 et WERNER Pascale (1974), *op. cit.*, p. 2466

[1325] Pour lesquelles « *la domination masculine étant née avec les sociétés de classe, elle serait amenée à disparaitre avec la révolution sociale* », In TRAT Josette (2006), *op. cit.*, p. 155

[1326] BERENI Laure (2012), *op. cit.*, p. 38

[1327] DERMENJIAN Geneviève, LOISEAU Dominique (2009), « Itinéraires de femmes communistes », *In* P. Roux (dir.) et O. Fillieule, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de la fondation nationale des Sciences Politiques, p.106

[1328] MARUANI Margaret (1979), *op. cit.*, p. 119

[1329] *Lip-Républicain*, supplément à *Lip-Unité* n°8, 2ème série, Avril 1977.

[1330] De *Lip-Unité* n°10, 2ème série, Décembre 1977 à *Lip-Unité* n°26, 2ème série, Décembre 1981.

son poste dans les conditions antérieures est conçu comme une nécessité pour l'enquêtée, qui a pourtant participé aux réunions du groupe-femmes. L'impossibilité d'y parvenir engendre un fort sentiment d'amertume, comme le laisse percevoir le second extrait. A ce titre, le contexte de grève suscite des divergences au sein du collectif féminin, sur « *l'alternative priorité à l'emploi/refus des fronts secondaires* »[1331]. Certaines s'opposent fermement à la thèse de l'importance ultime de la lutte pour l'emploi, qui reviendrait pour elles à renoncer à toute revendication égalitaire[1332]. Plus le projet coopératif prend forme, plus les militantes peinent à trouver une position commune, et les tensions ne font que se multiplier[1333]. De fait, le délitement de la solidarité féminine peut être rendu visible à travers les défections qui se succèdent parmi les membres du groupe-femmes : en désaccord avec le projet coopératif, Renée quitte la lutte en novembre 1977[1334], Monique Piton en 1978[1335], suivie par Christiane la même année[1336]. Quant aux autres, si elles ne sont pas dispersées dans les S.C.O.P., elles sont malgré tout contraintes de partir. Ainsi, la deuxième lutte pour l'emploi place les militantes dans une situation inextricable, et emporte sur son passage l'existence du collectif féminin.

Les observations qui précèdent rendent compte des difficultés inhérentes au passage d'un groupe ouvrier féminin atomisé à un collectif conscient de son appartenance au même groupe (social) de sexe. Outre les formes d'adversité que rencontrent les militantes, elles doivent aussi mener un combat plus intime, pour se défaire des dispositions qu'elles ont intériorisées en conformité avec les normes de genre et de classe. Or une telle remise en question devient critique dès lors qu'elle touche à l'ordre familial, et à la définition traditionnelle attachée aux rôles d'épouse, ménagère et mère. A ce titre, les logiques d'infériorisation et de déqualification induites par la répartition inégalitaire du travail domestique manquent d'être replacées « *au centre de la réflexion pour penser l'émancipation* »[1337]. Aussi, les militantes ne peuvent s'appuyer sur ce levier pour susciter une mobilisation massive chez les ouvrières. Si « *la solidarité féminine ne se substitue pas à la solidarité de classe* »[1338], c'est enfin parce que les ouvrières tiennent avant tout à conserver leur emploi. Mener de front la lutte contre la

---

[1331] MARUANI Margaret (1979), *op. cit.*, p. 123
[1332] CASTELTON Edward (1996), *op. cit.*, pp. 142-144
[1333] « *Une soirée (...) d'engueulades au groupe-femmes de Besançon (...) Elles me traitent d'inconsciente, et presque de folle* », *In* La guerre ouverte/combat non-violent, « *Il ne suffit pas que Palente travaille* », n°213, 7 juin 1978, p. 12. Extrait cité par BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit.*, p. 189
[1334] Cinéluttes (1977), *A Pas Lentes*, Documentaire court-métrage, Les Films d'ici, [38:29]
[1335] FAVERJON Thomas (2007), *Fils de Lip*, Documentaire court métrage, TS Production [46:24]
[1336] CASTELTON Edward (1996), *op. cit.*, p. 142
[1337] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 238
[1338] MARUANI Margaret (1979), *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Paris, Syros, p. 210

domination masculine alors que le risque de perdre son travail n'a jamais été aussi grand s'avère *matériellement* irréalisable. A l'automne 1979, le sort du collectif féminin est donc scellé par l'adoption du projet coopératif, qui vient entériner le maintien des rapports sociaux – de sexe et de classe – dans leur forme traditionnelle.

A travers cette analyse croisée des pratiques émancipatrices articulées aux effets des systèmes de domination sociale se dessine « en creux » une figure majoritaire. Celle d'une ouvrière qui demeure éloignée des idées féministes, et dont les prises de position traduisent une absence de perception des hiérarchies de genre. A défaut de remettre en question la supériorité des principaux leaders masculins, elle ne voit pas forcément d'un très bon œil la façon dont les porte-paroles féminines se démarquent. Autrement dit, l'accès aux idées féministes, la mise en cause du pouvoir syndical et l'expérience de la solidarité féminine atteint seulement un petit nombre de femmes chez Lip. Même si ces dernières parviennent un moment à instaurer un rapport de forces, les actions qu'elles mettent en œuvre souffrent toujours d'un manque de légitimité. Certes, tout n'est pas resté pareil, mais tout est néanmoins rapidement rentré dans l'ordre. Il semble dès lors pertinent de s'attarder plus longuement sur les trajectoires singulières des femmes pour qui l'engagement militant induit une « *bifurcation biographique* »[1339].

[1339] BIDART Claire (2006), « Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°120, pp. 29-57

II. PORTRAITS DE MILITANTES[1340]

Comme nous venons de le voir dans la première partie de ce chapitre, une minorité de femmes accède via le mouvement social à une prise de conscience des effets liés à la variable de genre. Ce caractère minoritaire se reflète très nettement à travers notre dispositif d'enquête, puisque cinq femmes seulement parmi celles que nous avons interrogées ont participé à l'élaboration de la brochure *Lip au féminin*. Dès lors, on observe une continuité du discours contestataire dans le cas des femmes qui ont assumé des fonctions de porte-parole. A travers l'expérience de l'engagement, ces femmes ont accédé à la conscience de genre, articulée à la conscience de classe, ce qui se matérialise à travers des discours et des pratiques libératrices[1341]. C'est pourquoi, il parait opportun de s'attarder plus longuement sur les trajectoires de ces militantes pour lesquelles les logiques d'affranchissement sont les plus marquées. Les portraits sociologiques que nous dressons dans les paragraphes qui suivent visent en ce sens à « *faire parler des moments de 'ruptures biographiques'* »[1342] qui interviennent dans le sillage des luttes pour l'emploi de Lip et des mouvements féministes.

Ces portraits illustrent différentes manières d'accéder à une puissance d'agir féministe pour des femmes « *qui n'ont pas tenu de position socialement dominantes dans la lutte pour la défense des droits des femmes* »[1343]. Notre approche correspond par ailleurs à la démarche temporelle privilégiée dans le cadre de ce travail de thèse, c'est-à-dire articulée autour des trois séquences biographiques suivantes : *avant*, *pendant*, et *après* les luttes sociales de Lip. Pour chacune, il s'agira de revenir sur des éléments qui revêtent une importance déterminante au cours des processus de socialisation : origines sociales, orientation scolaire, départ/retour au domicile parental, choix du conjoint, divorce, expériences de travail et embauche chez Lip, insertion dans l'activité militante… Après ce retour sur la genèse des dispositions, il conviendra de « voir » ce qui se joue pour ces femmes au cours de la période des luttes ; Autrement dit, d'observer les « *variations ou non-variations des comportements et attitudes selon le contexte* »[1344]. Nous nous intéresserons ce faisant aux appartenances et tâches militantes

[1340] Les éléments de parcours biographiques de ces deux militantes sont placés respectivement à l'Annexe n°12 et l'Annexe n°13
[1341] ACHIN Catherine, NAUDIER Delphine (2010), « Trajectoires de femmes 'ordinaires' dans les années 1970. La fabrique de la puissance d'agir féministe », *Sociologie*, Vol. 1, p. 77
[1342] LAHIRE Bernard (2005), *Portraits sociologiques*, Paris, Armand Colin, p. 30
[1343] ACHIN Catherine, NAUDIER Delphine (2010), *op. cit.*, p. 81
[1344] LAHIRE Bernard (2005), *Portraits sociologiques*, Paris, Armand Colin, p. 390

revendiquées, aux interactions individuelles, à l'inscription dans des réseaux (locaux ou nationaux), à l'accès aux idées féministes, à la perception puis à la mise en contestation des hiérarchies de genre…

Outre la mise en lumière d'une absence de mécanicité dans les manières de se défaire de normes sociales et genrées, ces portraits illustrent les modalités de « *transmission d'une expérience* »[1345] qui demeure aux prises avec des logiques de dépossession. C'est ce que donne plus précisément à voir la troisième séquence de la trajectoire de ces deux militantes. Cela implique au demeurant de porter une attention particulière à la façon dont celles-ci parviennent à se réapproprier leur propre expérience, et, par suite, à livrer un récit concurrent de celui couramment véhiculé à propos des luttes sociales de Lip.

[1345] JACQUES-JOUVENOT Dominique (2012), « Socio-anthropologie de la transmission. Des études de cas en question », *in* D. Jacques-Jouvenot et G. Vieille-Marchiset, *Socio-anthropologie de la transmission*, Paris, L'Harmattan, p. 12

2.1. Fatima Demougeot : entre domination et puissance d'agir

Fatima Demougeot nait en 1950 en Algérie, arrive dans le sud de la France en 1962, et occupe dès 1967 un poste d'OS chez Lip. La première séquence de sa trajectoire est de ce fait marquée par un « *triangle de dominations* »[1346], étant donné la combinaison d'appartenances sociales discriminantes. Son inscription anticipée dans des pratiques militantes s'inscrit néanmoins à rebours des normes de genre et de classe. Outre un moyen de compenser le déficit de capital scolaire, l'entrée dans le syndicalisme alimente un « *sentiment d'intégration à 'la République'* »[1347], mais au prix d'une forme « *d'appropriation matérielle* »[1348] de son travail. Il en va sensiblement de même au cours du premier épisode de grève, ce qui lui permet d'ailleurs de bénéficier d'une progression dans la hiérarchie syndicale. Cela étant, dès lors qu'elle accède à la conscience de genre, Fatima Demougeot se voit assignée malgré elle à un statut de dissidente, et ainsi sanctionnée par une exclusion des mécanismes de reconnaissance. C'est ce dont témoignent le déclassement et les difficultés de reconversion repérables au cours de la période ultérieure. C'est donc principalement à travers son militantisme qu'elle parvient à maintenir une continuité biographique ; ce qui implique en définitive de contrer l'appropriation masculine de la mémoire sociale construite autour des luttes pour l'emploi de Lip, comme pour interrompre le processus de reproduction sociale et sexuée.

2.1.1. De la migration à l'apprentissage militant

Les éléments qui jalonnent la socialisation primaire de Fatima Demougeot apparaissent en de nombreux points conformes à ceux observés chez notre échantillon d'enquête de référence : arrêt précoce de la scolarité et insertion dans la sphère du travail salarié, statut dévalorisé et surexploitation économique. Elle ne livre au demeurant que peu d'informations sur son enfance et la vie au sein du foyer familial d'origine, marquée par un épisode de migration intervenu au début des années 1960. Lorsqu'elle évoque la période qui précède la

[1346] Du fait de l'appartenance de genre, de classe, et de l'immigration parentale. *In* GUENIF-SOUILAMAS Nacira (2005), « La fin de l'intégration, la preuve par les femmes », *Mouvements*, n°39-40, p. 151
[1347] DUNEZAT Xavier (2009), « Trajectoires militantes et rapports sociaux de sexe », *in* P. Roux (dir.) et O. Fillieule, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de la fondation nationale des Sciences Politiques, p. 255
[1348] LE QUENTREC Yannick (2009), « Myriam la militante : entre domination et puissance d'agir », *In* P. Cardon, R. Pfefferkorn (dir.), D. Kergoat, *Chemins de l'émancipation et rapports sociaux de sexe*, Paris, La Dispute, p.233

première lutte pour l'emploi, elle fait référence à son arrivée à Besançon, en 1967 ; date qui vient également acter le départ du foyer parental. Dès lors, son embauche chez Lip implique l'intériorisation de dispositions conformes au statut d'ouvrière, si ce n'est une inscription anticipée dans la sphère des activités militantes. L'accès à cet espace de pouvoir masculin agit comme une « *niche d'individualisation* »[1349] pour Fatima Demougeot, quand bien même elle soit contrainte de se conformer au fonctionnement traditionnel de l'institution syndicale. A ce titre, la période 1968-1973 s'apparente à une « *phase d'acquisition des compétences* »[1350] auprès de militants plus expérimentés. Non seulement elle compense ainsi un déficit de ressources – notamment scolaires – mais elle acquiert de surcroit des savoirs et un « *capital social* »[1351] propices au déploiement de sa capacité d'agir.

Fatima Demougeot a 17 ans lorsqu'elle quitte le domicile parental et prend la décision de vivre en Franche-Comté. Le fait qu'elle se décrive comme une « *jeune fille qui avait fui et qui arrivait à Besançon sans rien* » peut laisser sous-entendre qu'il s'agissait à ce moment-là d'échapper à des attentes genrées et sociales. Cela étant, on ne sait que peu de choses sur ses expériences antérieures, son enfance, marquée du contexte de conflit colonial et de l'épisode de migration : « *Mon histoire a commencé en Algérie. J'aimais, déjà, le français. A l'âge de 10 ans, la Croix Rouge est venue me solliciter pour être interprète dans les camps de regroupement.* »[1352]. Même si elle revient très brièvement sur ces évènements, le « *primat de la langue française* »[1353] apparait de manière récurrente dans le discours tenu à postériori, en lien avec ses origines et l'arrêt précoce de la scolarité : « *Moi j'étais seule, j'avais personne sur qui compter, ni famille...Rien. Donc du coup...Et j'ai aidé des gens même toute gamine, donc...j'ai fait face à la vie et à des responsabilités très lourdes. (…) Et...Les migrations que je ne nommais pas comme des migrations à l'époque mais que des gens que j'accompagnais, car j'aimais le français...Le fait de pas pouvoir aller à l'école.* ». Ainsi, la trajectoire de migration, combinée à l'appartenance de sexe, induit une exposition plus forte aux systèmes de domination sociale, et exacerbe l'impossibilité de se soustraire à l'exploitation de classe.

[1349] TATU-COLASSEAU Anne (2012), « Transmissions intergénérationnelles et changement social en situation de migration : le cas des descendantes de l'immigration maghrébine engagées dans un loisir », *in* D. Jacques-Jouvenot et G. Vieille-Marchiset, *Socio-anthropologie de la transmission*, Paris, L'Harmattan, p. 56

[1350] GUIGON Sylvie, CLERC Françoise (2012), « Auto-apprentissage masculin et transmission féminine : l'exemple des conseils municipaux », *in* D. Jacques-Jouvenot et G. Vieille-Marchiset, *op. cit.*, p. 107

[1351] LE QUENTREC Yannick (2009), « Portraits de militants et d'hommes de militantes », *in* P. Roux (dir.) et O. Fillieule, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de la fondation nationale des Sciences Politiques, p. 119

[1352] *La Presse Bisontine*, « Fatima Demougeot, une femme laïque et républicaine », n°91, Septembre 2008, p. 10

[1353] DELCROIX Catherine (2009), « Transmission de l'histoire familiale et de la mémoire historique face à la précarité », *Migrations et société*, n°21, p. 151

Embauchée chez Lip en 1967, Fatima Demougeot occupe un statut d'OS dans le secteur de l'usinage, moins valorisé que celui où se trouvent les ateliers d'horlogerie. Le prestige attaché à la manufacture bisontine participe néanmoins de la construction d'une image positive de soi : « *Lip jouissait déjà de ça, jouissait d'une renommée, de qualité, de compétence…Enfin, quand on était chez Lip, on avait une situation* »[1354]. Cela va de pair avec l'intériorisation de dispositions conformes à cette double condition – femme et ouvrière – qui alimentent un rapport instrumental au travail et un fort attachement à l'emploi : « *je tenais plus que tout et jusqu'à mon dernier souffle, à mon emploi. Je serai toujours comme ça. Parce que pour moi jamais...J'ai fait tous les boulots pour avoir un salaire. Même les boulots les plus minables. J'ai détesté mes patrons, j'ai détesté des fois, mais j'ai toujours aimé faire mon boulot avec professionnalisme.* ». Le rapport positif à l'emploi parait ainsi exacerbé chez Fatima Demougeot, qui envisage le fait de travailler comme une garantie d'indépendance. A titre individuel, elle s'empare donc des moindres opportunités offertes pour progresser dans la hiérarchie professionnelle : « *je me retrouve contrôleuse qualité assistante d'ingénieur en fin 1973, grâce à des échelons et une formation interne dans l'entreprise* ». Ce « *besoin d'apprendre* »[1355] se traduit également par une insertion rapide dans la sphère militante.

En effet, alors qu'elle travaille seulement depuis un an dans l'entreprise, le mouvement de grève qui survient en 1968 favorise son accès au syndicalisme : « *C'était en 67-68, moi j'arrivais, ça faisait un an que j'étais là. J'étais déjà dans les...je suivais les délégués déjà. (…) Chaque lutte qui éclatait, on était formés, on savait ce qu'il fallait faire. On nous disait ça, on écoutait les leaders, on était efficaces hein !* ». A travers cette inscription anticipée dans la sphère des activités militantes, il s'agit visiblement pour Fatima Demougeot d'« *apprendre par le syndicalisme* »[1356]. Cela peut être mis en relation avec le déficit de scolarité antérieur, auquel s'ajoute la transition biographique induite par le parcours de migration. A postériori, elle relie justement cet engagement précoce aux « *ressources subjectives* »[1357] héritées du milieu familial d'origine : « *Et moi depuis 68 j'ai toujours été là, je veux dire je suis tombée dedans (…) tout de suite je suis tombée là-dedans. Ça aussi c'est un humanisme qui nous vient de nos parents, c'est la façon dont on a été élevé, ce sont des valeurs* ». De fait, l'accumulation de plusieurs formes de domination conduit Fatima Demougeot à développer des pratiques subversives à

[1354] ROUAUD Christian (2007), *Les Lip, l'imagination au pouvoir*, Long métrage, Documentaire, [00 ;02 ;03]
[1355] ACHIN Catherine, NAUDIER Delphine (2010), *op. cit.*, p. 86
[1356] LE QUENTREC Yannick (2009), « Myriam la militante : entre domination et puissance d'agir », In *op. cit.*, p.229
[1357] Des ressources « *qui aident à se construire une éducation morale (apprentissage du courage et de l'effort) et un système de valeurs* ». In DELCROIX Catherine (2009), *op. cit.*, p. 150

l'égard des normes de genre et de classe, mais pour autant conformes au modèle d'intégration fondé sur la « *réussite méritocratique* »[1358]. En dépit de ces contradictions, son engagement militant offre des ressources concrètes pour résister aux mécanismes d'oppression.

Sa participation aux actions menées par la section syndicale CFDT de Lip lui ouvre effectivement les portes des réseaux politiques et militants locaux : « *j'allais à l'union locale CFDT, depuis Mai 68 chaque fois que y avait une grève j'étais dedans, et puis au premier plan. Et puis j'allais de temps en temps, invitée extérieure comme ça aux réunions du PSU, qui étaient ouvertes à tout le monde* ». A travers le syndicalisme, Fatima Demougeot développe son réseau d'interconnaissances et acquiert des savoir-faire auprès des militants plus expérimentés. En effet, elle fait partie de la jeune génération de militants qui occuperont plus tard des fonctions de relais auprès des dirigeants syndicaux : « *Mais de toutes ces années où y a eu des combats, j'étais au premier chef. Dans la discrétion la plus totale, dans le boulot. Et j'étais pas seule, on était un certain nombre de jeunes gens à être actifs*. ». Cela implique néanmoins de se conformer aux assignations traditionnelles pour « *faire sa place* »[1359] dans une instance où elle est débutante. Il s'agit plus précisément d'accepter une absence de visibilité, soit de faire « *[ses] preuves, comme moi, depuis longtemps, mais toujours dans l'ombre* ». Alors que son militantisme constitue une façon « *d'être protagoniste de sa vie* »[1360], elle n'en demeure pas moins contrainte de se conformer à l'éthique masculine dominante, laquelle reconduit notamment la « *coupure entre travail et hors travail* »[1361].

A son arrivée à Besançon, Fatima Demougeot vit dans un foyer pour jeunes travailleurs, jusqu'à son mariage, en 1971. Elle aborde difficilement sa vie privée, mais celle-ci apparait manifestement subordonnée à son engagement syndical extensif, à fortiori au cours des années qui suivront : « *Je me suis mariée en 71, j'ai connu mon mari en 69. J'ai l'impression d'avoir passé plus de temps avec les hommes de Lip, avec les femmes n'en parlons pas, que je ne n'en ai passé durant ces années-là avec mon époux*. ». Notons à ce titre la présence d'une « *exogamie* »[1362] matrimoniale, accréditant l'idée d'une autonomisation vis-à-vis du milieu familial d'origine. Il n'empêche que ce qui apparait déterminant au cours de cette séquence biographique, c'est l'articulation « *du projet professionnel au projet syndical, et inversement* »[1363]. A défaut de pouvoir compter sur des savoirs scolaires, elle saisit la dimension

[1358] GUENIF-SOUILAMAS Nacira (2005), *op. cit.*, p. 151
[1359] GUIGON Sylvie, CLERC Françoise (2012), *op. cit.*, p. 107
[1360] LE QUENTREC Yannick (2009), « Myriam la militante : entre domination et puissance d'agir », *In* P. Cardon et *alii*, *Chemins de l'émancipation et rapports sociaux de sexe*, Paris, La Dispute, p. 229
[1361] LE QUENTREC Yannick (2009), « Portraits de militants et d'hommes de militantes », *in op. cit.*, p. 120
[1362] TATU-COLASSEAU Anne (2012), *op. cit.*, p. 55
[1363] LE QUENTREC Yannick (2009), « Portraits de militants et d'hommes de militantes », *in op. cit.*, p. 121

formatrice du militantisme, et s'empare de cet interstice pour pallier le manque de qualification. Aux formes de domination dont elle fait l'expérience, Fatima Demougeot oppose ainsi sa capacité d'agir, structurée notamment autour de l'engagement syndical. Lorsque la première lutte pour l'emploi de Lip survient, elle n'est certes pas en passe d'occuper une position de pouvoir visible, mais elle bénéficie tout de même d'un accès privilégié à l'information et aux forums de discussion non-officiels.

2.1.2. Dissidente malgré elle

La première période de grève constitue pour Fatima Demougeot une opportunité d'enrichir le « *capital militant* »[1364] acquis auparavant. Son implication intense, tout comme son acceptation des règles de fonctionnement de l'organisation syndicale, lui valent un accès privilégié aux arènes de la prise de décision intra-lutte ; ainsi qu'aux formes de rétribution produites par le dispositif militant. Cela étant, à partir du moment où elle accède à la conscience de genre et s'engage dans la mise en contestation des inégalités sexuées, elle bascule dans une forme de dissidence. De fait, elle développe un regard critique aux normes de genre qui met directement en cause les prérogatives des tenants masculins du pouvoir syndical, ceux-là même auprès desquels elle a forgé ses propres armes en tant que militante. Cette transgression intervient suite à sa rencontre avec Madeleine Laude, qui apparait objectivement déterminante dans son accès à la conscience de genre. A postériori, Fatima Demougeot insiste davantage sur la « *découverte de l'entre-soi féminin* »[1365], la proximité affective, et les actions menées avec le groupe-femmes. En dépit du sentiment de compétence qu'il engendre, cet « *empowerment* »[1366] vient compromettre son ascension dans le dispositif de carrières militantes. Aussi, les effets cumulés des systèmes de domination sociale entrainent *in fine* son exclusion des mécanismes de reconnaissance, comme en témoigne sa situation aux termes de la période des luttes.

L'entrée dans la mobilisation de Fatima Demougeot s'inscrit dans le prolongement de son apprentissage militant antérieur. De fait, même si elle s'investit dans des tâches subalternes – telles que la distribution de tracts – elle prend des initiatives qui en appellent notamment à des compétences organisationnelles et de gestion : « *j'aimais bien les contacts avec les*

[1364] DUNEZAT Xavier (2009), *op. cit.*, p. 246
[1365] ACHIN Catherine, NAUDIER Delphine (2010), *op. cit.*, p. 83
[1366] FILLIEULE Olivier (2009), « Travail militant, action collective et rapports de genre », *in* P. Roux (dir.) et O. Fillieule, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de la fondation nationale des Sciences Politiques, p. 45

entreprises, puisque c'est moi qui avait commencé en 1973 à mettre en place de façon empirique comme ça, une liste des entreprises pour les distributions de tracts ». Présente lors de la première délocalisation du stock de montres[1367], elle livre un engagement intense dans « *la vie collective* », ce que lui permet d'ailleurs sa disponibilité biographique : « *Et peut-être que moi j'ai vécu intensément ce conflit, vraiment, parce que j'avais pas de famille à Besançon, j'avais mon mari mais lui il avait sa vie professionnelle, familiale. Moi j'avais...Il m'a connue militante, j'ai continué, rien ne m'arrêtait, et du coup je l'ai vécu vraiment avec toutes mes tripes, de l'intérieur* ». Mariée, sans enfant, éloignée de son entourage familial, elle accorde « *une place exclusive à son militantisme* »[1368]. Ce faisant, elle développe une éthique conforme à celle qui prédomine au sein du dispositif syndical. Son engagement extensif et la proximité entretenue avec les principaux leaders syndicaux vont ainsi favoriser un processus de « *désignation* »[1369], celui qui ouvre la voie à la reconnaissance du statut de militante.

En effet, les évènements qui se succèdent en 1973 accélèrent le « *repérage* »[1370] des aptitudes de Fatima Demougeot en matière de militantisme, notamment dans la transmission d'informations et la négociation. Concrètement, elle parvient à nouer des relations étroites avec les leaders syndicaux, ce qui occasionne un accès aux arènes de pouvoir qui se dessinent intra-luttes. C'est le cas par exemple lorsqu'elle participe aux forums de discussions non-officiels qui président à la prise de décision, et où sont débattues les orientations stratégiques : « *j'avais l'habitude d'aller en réunion CFDT chez Charles, y avait des réunions chez lui donc j'étais conviée.* ». De même, sa présence parmi la délégation chargée des négociations de Dole semble révélatrice du processus de désignation à l'œuvre : « *Et moi quand je suis autour de la table, je ne suis pas élue, c'est à dire que je suis désignée mais je ne fais pas partie des élus puisque je n'avais jamais été élue, (…) Et...On est quelques-uns à être désignés hors élections, donc je fais partie des gens qui sont désignés pour être là.* ». Cela ne fait que favoriser son « *habilitation* »[1371], puisqu'elle obtient, à l'issue de la première période de grève, un mandat de déléguée au sein de la section CFDT de Lip[1372]. Ainsi, ce « *passage d'épreuves réussi* »[1373] lui permet de gravir des échelons dans le système de carrières militantes, d'autant qu'elle neutralise dans un premier temps l'intervention des femmes du PSU.

[1367] ROUAUD Christian (2007), *Les Lip, l'imagination au pouvoir*, Long métrage, Documentaire, [00 ;22 ;03]
[1368] LE QUENTREC Yannick (2009), « Portraits de militants et d'hommes de militantes », *in op. cit.*, p. 132
[1369] JACQUES-JOUVENOT Dominique (2012), « Socio-anthropologie de la transmission. Des études de cas en question », *in* D. Jacques-Jouvenot et G. Vieille-Marchiset, *op. cit.*, p. 20
[1370] GIRARD Lucile, SCHEPENS Florent (2012), « Savoir et être ou comment devient-on un professionnel ? », *in Idem*, p. 126
[1371] *Ibidem*
[1372] Liste des représentants CFDT et candidats élus en Mars 1974. Archives Départementales du Doubs, 45J23.
[1373] JACQUES-JOUVENOT Dominique (2012), *op. cit.*, p. 12

A ce titre, sa rencontre avec Madeleine Laude, l'instigatrice de la brochure *Lip au féminin*, intervient dès le mois d'août 1973. Celle-ci commence à introduire une réflexion sur la place des femmes auprès de Fatima Demougeot, qui s'en tient sur le moment à la ligne syndicale : « *on discute, elle me dit : 'écoute, je voudrais parler avec toi des femmes de Lip tout ça', bon pourquoi pas. 'Et puis écoute, quand même on te voit partout, vous êtes partout les femmes, vous êtes nombreuses, et on n'entend pas parler de vous.' (...) elle me disait, 'ce serait bien si vous y réfléchissiez quand même un petit peu ou qu'on y réfléchisse' je sais plus la phrase exacte. Je lui dis 'tu sais on se bagarre pour notre emploi, y a que ça qui m'importe', et puis j'avais quelques réserves vis à vis de cette femme qui me parle comme ça* ». De fait, c'est en partie sa socialisation militante, mais surtout les dispositions inhérentes à sa condition d'ouvrière, qui « retardent » son accès à la conscience de genre. Celui-ci va tout de même avoir lieu, à la faveur de l'issue victorieuse du premier épisode de grève : « *Moi j'avoue que c'est quelque chose qui m'a bouleversée la découverte de la question des femmes à Lip. (...) le jour où je découvre la cause des femmes, et encore chez Lip, moi ça été des chocs que je ne pourrais pas décrire.* ». Cette « *Révolution dans la Révolution* »[1374] marque ainsi un « *tournant* »[1375] dans la trajectoire de Fatima Demougeot.

Dès lors, elle occupe des fonctions de premier plan dans la formation d'un espace d'expression non-mixte intra-Lip. Pour réunir des femmes, elle mobilise un procédé de sélection habituellement employé dans les syndicats[1376], « *la cooptation* ». Celle-ci semble plus précisément relever d'une « *proximité affective* »[1377] : « *le moment venu, je suis allée trouver des amies. (...) on s'est convaincues, on a élargi, on est allées...après j'ai été désignée pour aller chercher des femmes de militants et c'est comme ça qu'a commencé le groupe femmes. Voilà à ce moment-là autour de Lip au féminin.* ». L'activation de ses capacités de persuasion ainsi que les relations d'amitié tissées auparavant, vont servir de socle à la constitution du groupe-femmes, qu'elle décrit à postériori sous les traits d'une « *matrice de la prise de conscience de genre* »[1378] : « *Et puis quand on s'est découvertes en tant que femme, le groupe où on était, c'était encore pire quoi, parce que on avait la joie de se retrouver, mais on avait une espèce de...comment dire...de retrouvailles autrement, voyez, de retrouvailles entre femmes autrement, encore plus que l'amitié qu'avait créé le conflit.* ». Ce faisant, Fatima Demougeot

[1374] ROUAUD Christian (2007), *Les Lip, l'imagination au pouvoir*, Long métrage, Documentaire, [58 ;48]
[1375] BIDART Claire, GROSSETI Michel (2006), « Trajectoires sociales et bifurcations », *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. CXX, PUF, p. 12
[1376] ANDOLFATTO Dominique, LABBE Dominique (2000), *Sociologie des syndicats*, Paris, La Découverte, p.76
[1377] FILLIEULE Olivier (2009), *op. cit.*, p. 45
[1378] ACHIN Catherine, NAUDIER Delphine (2010), *op. cit.*, p. 89

insiste davantage sur la dimension émancipatrice de cet entre soi féminin, plutôt que sur le rôle déclencheur joué par les militantes du PSU. Ces dernières n'en demeurent pas moins des « *personnes ressources* »[1379] dans le déploiement de sa capacité d'agir.

C'est plus particulièrement le cas pour Madeleine Laude, avec qui elle entretient des relations étroites tout au long du procès de fabrication de la brochure *Lip au féminin*. Son statut d'enseignante, socialisée professionnellement et politiquement, en fait une « *figure légitime* »[1380] dans la transmission des idées féministes. En outre, elle favorise le passage à l'écrit de Fatima Demougeot, qui a auparavant intériorisé un défaut de savoirs scolaires : « *moi je me rappelle, j'avais...malgré le fait que j'avais du mal à écrire, c'était un des handicaps d'être dans une usine, et ben j'allais le soir corriger avec Madeleine, des choses sur ce que dit celle-ci, ou décrypter ce qu'elle a voulu dire.* ». A même les textes qui figurent dans la brochure, on observe le déploiement d'un regard critique aux normes de genre, qui s'articule prioritairement autour de la mise en cause du dispositif syndical. Outre le constat d'une absence de représentativité des femmes et de prise en compte de la condition féminine[1381], elle pointe le caractère discriminant de l'éthique masculine qui prédomine au sein de la section : « *Très souvent, une section masculine (…) n'intègre les femmes et ne les accepte que si elles jouent le jeu selon les critères et la ligne qu'ils ont défini, eux* »[1382]. Alors que Fatima Demougeot était parvenue au terme du premier conflit à *se faire une place* dans le dispositif syndical, cette mise en contestation va malgré tout la faire basculer dans une forme de dissidence.

A partir du moment où elle découvre l'existence des hiérarchies de genre, elle s'attache à faire passer cette préoccupation féministe dans la politique concrète de l'organisation syndicale. Elle se heurte immanquablement aux obstacles évoqués précédemment, face auxquels elle oppose sa puissance d'agir, sa combativité, et déploie son savoir-faire militant : « *Mais on a créé quand même cette commission femmes, et on a résisté, on a résisté et on a tenu, et...et puis on y allait, on appelait les femmes à se présenter (…) On a cherché, on a cherché, on a consulté, on a fait, on a bougé, on a réfléchi (…) on n'avait aucune connaissance des institutions internes quand même* ». Cela étant, Fatima Demougeot met directement en cause « *le pouvoir* »[1383] que cherchent à préserver les hommes dans la section. Aussi, parmi les résistances masculines auxquelles elle s'affronte, l'assignation au féminisme apparait

[1379] TATU-COLASSEAU Anne (2012), *op. cit.*, p. 60
[1380] ACHIN Catherine, NAUDIER Delphine (2010), *op. cit.*, p. 84
[1381] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, pp. 121-123
[1382] *Idem*, p. 126
[1383] TRAT Josette (2006), « La responsable féministe, la 'mauvaise tête' dans les organisations mixtes », *Cahiers du genre*, HS n°1, p. 154

particulièrement difficile à négocier : « « *Ce qui se passe, c'est qu'en même temps ils nous taxaient de féministes. Et je leur en veux de ça, aux leaders de Lip. (...) Je veux dire on était déçues parce que quand ils voulaient nous discréditer, ils nous taxaient de féministes. C'est à dire qu'ils nous dépossédaient de notre histoire d'ouvrières et de militantes syndicales.* ». En ce sens, son refus de se conformer à un fonctionnement dont elle sait désormais qu'il reproduit les hiérarchies de genre remet en cause le processus de désignation antérieur.

Cela peut être rendu visible à partir du bulletin d'informations interne, qui publie en 1975 les résultats des élections professionnelles, et où Fatima Demougeot « disparait » des postes de délégation[1384]. Même si la revendication égalitaire des femmes s'inscrit pour elle dans le prolongement de son engagement syndical, elle n'en transgresse pas moins un certain nombre d'injonctions en mettant en cause les prérogatives masculines : « *Moi comme Alice, on a pensé sincèrement que le syndicalisme avait une autre vision des femmes, et que on faisait un apport au mouvement syndical et qu'on serait reconnues. Par ces hommes-là j'entends bien. C'était pas du tout ça. On n'a pas vu du tout arriver l'enjeu de pouvoir et autres.* ». De fait, elle témoigne de sa méconnaissance des risques encourus avec cette prise de leadership dans la contestation des hiérarchies de genre, dont elle tient à postériori pour partie responsables les intervenantes extérieures : « *Il y a des femmes quand même qui nous aident à prendre conscience, je leur en suis reconnaissante, ça s'arrête là. (...) elles avaient un boulot. Elles ne courraient pas les mêmes risques que nous. Rien. Rien ! Elles courraient rien comme risque !* ». Contrairement à ces femmes qui n'occupent pas la même position qu'elle dans les rapports sociaux de classe, Fatima Demougeot apparait désormais en perte de légitimité et surexposée aux logiques de relégation, sans pour autant avoir pu l'anticiper à l'avance.

Son exclusion des mécanismes de reconnaissance est nettement visible à travers le deuxième épisode de grève. A nouveau élue déléguée CFDT en janvier 1976[1385], Fatima Demougeot ne peut qu'être « *divisée* »[1386] entre son combat pour l'égalité des sexes, et l'importance ultime que revêt la défense de l'emploi : « *C'est la priorité à l'heure actuelle, nous ne pouvons pas toujours parler de tout* »[1387]. Dans la mesure où maintenir de front ces deux combats devient insoutenable, elle finit par souscrire à la ligne tracée par les leaders syndicaux : « *j'étais professionnelle dans l'organisation de la solidarité et je faisais, je réalisais*

[1384] Lip-Unité n°19, Avril-Mai 1975.
[1385] Elections du personnel Janvier 1976. Archives Départementales du Doubs, 45J35.
[1386] TRAT Josette (2006), *op. cit.*, p. 157
[1387] Libération, « *Lip au féminin, deux ans et demi après* », 8 février 1977. In CASTELTON Edward (1996), *Lip, une remise à l'heure : de l'action sociale à la gestion de production (1973-1983)*, Mémoire de DEA en Histoire sous la direction de Serge Berstein, IEP Paris, p. 144

vraiment des ventes, qui permettaient des payes. (…) Et pour moi…J'étais…C'était une garantie. D'être dedans. (…) Les choix ont été faits de telle manière que tous ceux qui étaient gênants, on ne les pas pris dans la coopérative, du moins la coopérative principale. (…) J'en ai pris conscience dix ans, vingt ans après que j'ai été trahie aussi par eux. ». Ainsi, à postériori, Fatima Demougeot conçoit son orientation dans la coopérative artisanale comme une manœuvre masculine, venue sanctionner sa prise de leadership dans le processus de mise en contestation des inégalités sexuées. Le sentiment d'injustice dont elle témoigne parait en définitive révélateur du manque de reconnaissance qui structure sa trajectoire ultérieure, mais autour duquel se nouent néanmoins des tentatives de réappropriation.

2.1.3. Manque de reconnaissance et devoir de mémoire

La séquence qui suit la période des luttes apparait pour Fatima Demougeot largement impactée par les contradictions inhérentes à l'expérience antérieure. Le reclassement dans la coopérative artisanale se traduit par un « *retour brutal à l'ordre ancien* »[1388] ; de telle sorte que c'est encore son engagement militant extensif qui compense le mieux les effets du manque de reconnaissance. Suite à son licenciement, elle entame une reconversion difficile dans le champ de la formation professionnelle[1389], conformément au projet initial de transférer ses savoirs acquis dans la sphère des activités militantes à celle du travail salarié. Cela étant, il semble que ce soit plutôt à travers l'engagement associatif qu'elle parvienne à « *donner une continuité à [son] expérience personnelle* »[1390]. De fait, son vécu des luttes accuse de multiples logiques de dépossession, réactivées notamment autour de l'enjeu que constitue la production d'une mémoire sociale féminine. A cela, elle oppose une forme d'*autoréflexivité*, ce qui implique à la fois un retour en continu sur l'analyse des effets de l'action, et une mobilisation de la connaissance, donc du « *pouvoir fondé dans la science* »[1391]. Son rapport au témoignage relève en ce sens d'une « *stratégie verbalisée de distanciation* »[1392]. L'effort accompli pour légitimer un récit mémoriel concurrent de celui des « dominants » devient ainsi un moyen de se réapproprier sa propre histoire.

[1388] DUNEZAT Xavier (2009), « Trajectoires militantes et rapports sociaux de sexe », *in op. cit.*, p. 256
[1389] CHAMPEAU Thomas (2007), *Lip, le conflit et l'affaire*, mémoire de Master sous la direction d'Yves Cohen, EHESS, p. 130
[1390] JACQUES-JOUVENOT Dominique (2012), *op. cit.*, p. 15
[1391] FOUCART Jean (2006), « La transmission, de la verticalité à l'hybridation », *Pensée plurielle*, n°11, pp. 13-18
[1392] TATU-COLASSEAU Anne (2012), *op. cit.*, p. 57

De 1981 à 1987, Fatima Demougeot travaille dans un atelier de menuiserie, au sein de la coopérative artisanale issue de la deuxième lutte pour l'emploi de Lip. Outre l'absence de mobilité hiérarchique, elle subit des conditions de travail pénibles, et vécues d'autant plus négativement qu'elles ne sont désormais plus compensées par le prestige lié à la filière horlogère : « *je me retrouve quand même dans l'usine à bois, où on se bagarre les femmes dans des conditions de vie terrible, on bouffe la poussière, moi j'en fais une maladie professionnelle tellement* ». Le sentiment de déclassement apparait exacerbé par son exclusion des mécanismes de reconnaissance. Alors qu'elle occupe un statut de subordonnée, des militants qui ont suivi sensiblement le même parcours qu'elle bénéficient à l'inverse d'une évolution de carrière : « *Je veux dire moi j'étais là, j'étais avec les autres, et on se bagarrait encore une fois contre des syndicalistes devenus dirigeants. (...) les hommes ils avaient toujours les postes rémunérés, directeur machin* ». Licenciée en 1987, elle est peu prolixe sur son parcours professionnel ultérieur. On peut supposer qu'il soit marqué d'une certaine précarité, puisqu'elle évoque seulement une reconversion « *horrible et à la fois riche* ». C'est donc surtout à travers la poursuite de son engagement militant qu'elle parvient à maintenir une forme de « *continuité narrative* »[1393] dans son récit biographique.

Effectivement, elle conserve dans un premier temps des fonctions de déléguée syndicale dans la coopérative, ce qui témoigne du rôle compensateur que continue de jouer son militantisme : « *moi j'étais dans les ateliers, j'étais présidente des conseils de surveillance, élue, les gens ont toujours voté pour moi, les leaders...Ils ont tout fait pour m'éliminer mais j'ai toujours été élue par le peuple. Et c'est extraordinaire.* ». A postériori, elle a d'ailleurs tendance à faire de l'élection « *un gage de reconnaissance* »[1394] de ses compétences. De même, suite à son licenciement, elle s'engage rapidement dans le militantisme associatif[1395]. Cela semble agir comme une ressource dans la préservation de la cohérence biographique : « *En plus j'aide les femmes sans papier. Je peux pas m'extraire non plus, on est...Je reste dans ce réseau parce que sinon je serai plus moi-même. Le féminisme je l'ai découvert aussi, j'ai découvert aussi l'exploitation des femmes dans les quartiers* ». De fait, c'est dans le milieu associatif qu'elle parvient à déployer sa « *capacité de transmettre* »[1396] l'héritage de dominations cumulées : « *Aujourd'hui dans les quartiers, je dis aux jeunes, aux femmes 'battez-vous, ayez un boulot de misère mais une paye !'.* ». Si cette conversion réussie favorise le maintien de sa puissance

[1393] FOUCART Jean (2006), *op. cit.*, p. 14
[1394] GUIGON Sylvie, CLERC Françoise (2012), *op. cit.*, p. 106
[1395] *La Presse Bisontine*, « Fatima Demougeot, une femme laïque et républicaine », n°91, Septembre 2008, p. 10
[1396] DELCROIX Catherine (2009), *op. cit.*, p. 146

d'agir, Fatima Demougeot n'en demeure pas moins « *piégée dans une ambivalence douloureuse* »[1397] en ce qui concerne le vécu de la période des luttes.

Bien qu'elle bénéficie d'une certaine visibilité[1398], elle continue de porter le « *stigmate* »[1399] de l'annulation du processus de désignation antérieur, interrompu malgré elle par son accès à la conscience de genre. Outre un discours largement empreint d'une mise en accusation des anciens leaders syndicaux, elle regrette le manque de formation et la méconnaissance d'enjeux « *qui ne pouvaient justement pas être compensés par l'expérience* »[1400] : « *C'est à dire si on avait été plus formées, on aurait pu beaucoup moins souffrir et être peut-être plus efficaces.* ». A ce titre, Fatima Demougeot souligne le décalage avec celles qui sont intervenues dans sa prise de conscience, sans pour autant s'être exposées aux mêmes conséquences : « *nous, on en prenait plein la gueule. Je le dirai jamais assez qu'on en prenait plein la gueule. Et que...Parce qu'on n'avait pas d'emploi, on se battait pour notre emploi, et qu'en plus on se battait contre des syndicalistes. Je crois pas qu'aujourd'hui, y en ai aucune qui ait conscience de ça. Et moi alors ça je le porte comme une cicatrice. Je le dis honnêtement, je le porte comme une cicatrice.* ». Ces contradictions, issues de l'action conjointe des systèmes de domination sociale, semblent par ailleurs réactivées à l'occasion du quarantième anniversaire de la lutte de 1973. Dès lors, Fatima Demougeot s'attache à contrer les logiques de dépossession qui se perpétuent à travers le « *processus mémoriel* »[1401].

Pour cela, elle oppose sa capacité de transmettre un récit concurrent de celui véhiculé par les anciens leaders syndicaux. L'histoire de la contestation féminine intra-Lip relève en ce sens pour elle d'un devoir de mémoire : « *Le mouvement des femmes c'est quelque chose qui...Ben je crois qui m'a bouleversée. La lutte et l'injustice que subissaient les femmes m'a plus bouleversée que la classe ouvrière. Donc pour moi ce sont des choses...S'ajoutent à ça des valeurs républicaines. Je nage là au milieu. Donc le devoir de témoigner, le devoir de faire, le devoir de renvoyer. J'ai ce devoir-là. Je porte ça.* ». De fait, elle verbalise sa volonté de transmettre, et pose *au passage* la condition que sa parole ne soit pas assignée à celle de « *vitrine rutilante du modèle dominant* »[1402]. Si elle engage sa responsabilité dans cette « *guerre des mémoires* »[1403], elle en appelle également à celle des chercheurs/euses : « *je vous ai presque*

[1397] GUENIF-SOUILAMAS Nacira (2005), *op. cit.*, p. 152
[1398] Elle apparait notamment dans les deux documentaires tournés au cours de la période récente : celui de Christian ROUAUD (2007), *Les Lip, l'imagination au pouvoir*, Long métrage, et celui de Thomas FAVERJON (2007), *Fils de Lip*, Court métrage.
[1399] GUENIF-SOUILAMAS Nacira (2005), *op. cit.*, p. 152
[1400] GUIGON Sylvie, CLERC Françoise (2012), *op. cit.*, p. 105
[1401] JACQUES-JOUVENOT Dominique (2012), *op. cit.*, p. 23
[1402] GUENIF-SOUILAMAS Nacira (2005), *op. cit.*, p. 151
[1403] DELCROIX Catherine (2009), *op. cit.*, p. 156

mise à l'épreuve mais je veux dire... (…) Nous, nous nous sommes affranchies, et les personnes qui viennent et je le comprends, étudiantes comme vous, ou des chercheurs ou autres... (…) avec votre jeunesse, vous arrivez et vous ne vous affranchissez pas de ces hommes-là, même en faisant un travail sur les femmes. ». A travers cette mise en garde contre la « *mystification du chercheur* »[1404], il s'agit au fond que son récit, légitimé par « *des énoncés vrais* »[1405], puisse invalider celui tenu par « *les dominants* »[1406].

Ce portrait donne ainsi à « voir » la trajectoire singulière que celle de Fatima Demougeot, dont les pratiques émancipatrices se déploient à partir de ces espaces d'individualisation que constituent pour elle le syndicalisme et le groupe-femmes de Lip. Son engagement précoce dans le militantisme syndical offre une série de ressources pour compenser les effets des systèmes de domination sociale, tels que le déficit de savoirs scolaires. Pour autant, son accès à la conscience de genre vient contredire un idéal méritocratique jusqu'alors fonctionnel. De fait, Fatima Demougeot insiste à postériori sur la mise en avant de son statut de militante syndicale, sans cesse remis en question par son exclusion des mécanismes de reconnaissance. C'est ce qui peut expliquer pourquoi la continuité de son engagement se noue davantage autour de la mobilisation de son expérience de migration antérieure. De même, la sélectivité dont elle fait preuve dans ses prises de parole peut s'analyser comme un moyen d'échapper aux logiques de dépossession issues des variables conjointes de genre et de classe. La dimension locale – voire interne à l'entreprise – qui caractérise ces pratiques émancipatrices semble à ce titre compliquer leur possible réappropriation, ce qui n'est pas sans rapport avec l'articulation de plusieurs formes de domination. Le portrait qui suit laisse en ce sens d'apparaitre des modalités différentes dans l'accès et le déploiement d'une puissance d'agir féministe.

[1404] JACQUES-JOUVENOT Dominique (2012), *op. cit.*, p. 12
[1405] FOUCART Jean (2006), *op. cit.*, p. 18
[1406] KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 237

2.2. Monique Piton : l'enracinement subversif

Monique Piton nait en 1934 dans un petit village du Doubs, situé à quarante kilomètres de Besançon. Ses origines sociales rurales, agricoles, déterminent un ensemble de dispositions et pratiques en conformité avec les principes traditionnels de la division sexuée du travail. Cela étant, dès la première séquence de sa trajectoire, on observe la présence d'évènements clés qui vont favoriser le déploiement de sa puissance d'agir, à la fois dans la sphère privée et celle du travail salarié. Ensuite, la survenue de la première lutte pour l'emploi de Lip vient accélérer et densifier cette propension à l'insoumission. La socialisation militante se redouble en effet d'un accès aux idées féministes, et du déploiement d'un regard critique qui articule conscience de genre et de classe. Monique Piton quitte un temps sa Franche-Comté natale pour se joindre aux militantes parisiennes, dans le sillage du Mouvement de Libération des Femmes. Cette mobilité inédite témoigne des logiques d'affranchissement à l'œuvre, et alimente par ailleurs une forme assumée de singularité biographique. Le « retour au pays » qui caractérise la séquence suivante peut se lire non pas comme une résignation, mais bien plutôt comme un moyen de se réapproprier la construction du « *soi émancipé* »[1407]. De fait, son ancrage local devient *in fine* le « *support de légitimation de pratiques subversives* »[1408] repérables dans les différentes sphères de l'existence.

2.1.1. De Montmahoux à l'usine Lip : domination et résistance individuelle

La socialisation primaire de Monique Piton n'est guère différente de celle des autres femmes qui composent notre échantillon d'enquête : l'appartenance de sexe détermine un arrêt précoce de la scolarité, l'apprentissage au sein du foyer familial d'origine des tâches qui relèvent du travail domestique, et l'intériorisation « *des normes encadrant les sexualités* »[1409] – conformément aux prescriptions de l'Eglise catholique. L'expérience du travail exploité, que ce soit en tant que « *Bonniche* »[1410] ou OS, intervient de manière précoce dans la trajectoire ; sans pour autant se traduire par un accès à la sphère des activités politiques ou militantes. C'est

[1407] ACHIN Catherine, NAUDIER Delphine (2010), *op. cit.*, p. 81
[1408] JACQUEMART Alban, ALBENGA Viviane (2015), *op. cit.*, p. 16
[1409] ACHIN Catherine, NAUDIER Delphine (2010), *op. cit.*, p. 83
[1410] PITON Monique (2010), *Mémoires Libres*, Paris, Syllepse, p. 11

donc surtout la nécessité de s'affranchir d'une situation extrême de domination masculine qui semble activer les dispositions à l'insoumission de Monique Piton. De fait, le statut de femme divorcée implique non seulement un gain d'autonomie, mais vient surtout acter une prise de distance à l'égard des normes sociales dominantes. Cela s'accompagne de pratiques qui traduisent une volonté d'échapper à l'exploitation de classe, quitte à ruser pour y parvenir, ce qui suppose des « *ressources sociales* »[1411] plus avantageuses relativement au groupe des ouvrières. Ainsi, dès la séquence qui précède la première lutte pour l'emploi de Lip, il est possible de repérer des capacités de résistance face aux systèmes de domination sociale.

Monique Piton est l'ainée d'une famille de six enfants, dont la vie est organisée par l'activité agricole d'élevage, et marquée par la structure traditionnelle de la division sexuée du travail. Sa mère et sa grand-mère paternelle assument l'ensemble des tâches relatives au ménage et au maternage. Aussi, très vite, on attend d'elle qu'elle participe aux « *travaux de la maison* »[1412]. Le père incarne le pôle actif et positif de la famille, et son ouverture sur l'extérieur[1413]. L'identification préférentielle au père, décrit comme un homme affectueux, doux et compréhensif[1414], reflète réciproquement le refus de s'identifier au modèle de la mère au foyer. La figure maternelle constitue une « *figure repoussoir* »[1415], à laquelle sont attachées des valeurs de contraintes et de soumission. La mère est en outre garante de l'éducation catholique délivrée aux enfants, ce qui fait d'elle le réceptacle de la critique formulée à postériori à l'encontre de la religion, « *inventée pour les faibles d'esprits* »[1416]. Monique Piton a néanmoins intériorisé des normes de comportement en conformité avec les prescriptions de l'Eglise catholique, notamment celles relatives à l'interdit sexuel en dehors du mariage : « *on s'embrassait mais on ne couchait pas.* »[1417]. En tant que fille, elle ne peut être candidate à la transmission de l'exploitation familiale, ce qui détermine non seulement un arrêt précoce de la scolarité, mais aussi l'impossibilité de se soustraire à l'expérience du travail exploité.

De sa scolarité, Monique Piton ne parle pas. On sait seulement qu'à 14 ans, l'âge du certificat d'études, il n'est déjà plus temps pour elle d'aller à l'école. Comme de nombreuses filles qui ont grandi à la campagne, elle est mise au service de familles, « *comme bonne à tout faire* ». Ce travail, qui consiste très précisément à effectuer des tâches ménagères, elle le décrit

[1411] JACQUEMART Alban, ALBENGA Viviane (2015), *op. cit.*, p. 16
[1412] PITON Monique (2010), *Mémoires Libres*, Paris, Syllepse, p. 7
[1413] ACHIN Catherine, NAUDIER Delphine (2010), *op. cit.*, p. 86
[1414] PITON Monique (2010), *Mémoires Libres*, Paris, Syllepse, p. 15
[1415] ACHIN Catherine, NAUDIER Delphine (2010), *op. cit.*, p. 86
[1416] PITON Monique (2010), *Mémoires Libres*, Paris, Syllepse, p. 12
[1417] *Idem*, p. 23

sous les traits d'une exploitation exacerbée, doublée d'un « *enfermement* » domestique[1418]. Après avoir été au service de familles entre 14 et 16 ans, Monique Piton part travailler dans une usine de peaux, à Pontarlier, où elle occupe un poste d'OS. Bien que différent de ses précédentes conditions de travail, ce statut n'en demeure pas moins caractéristique de l'exploitation de classe. Confrontée à des contraintes physiques (fatigue, rythme abrutissant, machines bruyantes, dangerosité), et morales (ordres et contrôles incessants des chefs, injustices, manque d'argent), elle décrit des conditions de vie difficiles[1419]. Rétrospectivement, cela lui permet tout de même de souligner sa connaissance de la condition ouvrière : « *je savais ce que c'était d'être ouvrière ou d'avoir les mains dans le cambouis, ah oui hein ! Oui oui...* ». Par ailleurs, ces expériences semblent nourrir une « *révolte intérieure individuelle* »[1420], et alimenter un refus de subir des formes extrêmes d'exploitation.

De même que l'arrêt de la scolarité, l'entrée dans le mariage intervient de manière précoce dans la trajectoire de Monique Piton, en conformité avec les moyennes d'âge observées pour les femmes de sa génération. Elle se marie avec un ami d'enfance, et donne naissance à sa fille Nelly en 1954. Elle a alors 20 ans. Ses premières années de mariage se caractérisent par l'absence de l'époux – mobilisé notamment en Algérie – et la continuité de l'activité salariée. Peu après le retour de son mari, elle interrompt son activité et reste, pendant quelques temps, mère au foyer. La famille désormais réunie s'installe à Pontarlier et mène une vie confortable[1421]. C'est au cours de cette période que Monique Piton fait l'expérience de violences conjugales et du vécu de femme « *battue* »[1422]. Aussi, lorsqu'elle évoque à postériori la séparation avec son époux, elle la relie à une quête de liberté : « *j'étais partie avec rien ! Pas une assiette, pas une paire de draps, j'ai jamais rien pu récupérer. J'ai redémarré ma vie. Alors...Je veux dire...je savais déjà ce que c'était de rechercher la liberté hein, voilà. Pour n'en faire pas forcément grand-chose mais être libre quoi !* ». De fait, c'est dans la sphère privée que s'enracinent des pratiques libératrices, en vue de s'affranchir d'une situation extrême de domination masculine. A travers ce « nouveau départ », il s'agit donc pour Monique Piton de reconquérir sa dignité, ce qui passe par une rupture nette avec sa vie « *d'avant* ».

[1418] PITON Monique (2010), *Mémoires Libres*, Paris, Syllepse, p. 11
[1419] PITON Monique (2013), « Lip de l'intérieur : je suis du Doubs, j'ai participé à une lutte ouvrière qui a secoué la France entière », *in* Actes du Colloque *Les affranchies : franc-comtoises sans frontières*, Colloque transdisciplinaire des 17 et 18 juin 2011, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 207
[1420] VINEL Virginie (2013), « Biographies individuelles et actions collectives : le militantisme féminin dans une vallée sidérurgique lorraine », *Cahiers du genre*, n°54, pp. 197-198
[1421] PITON Monique (2010), *Mémoires Libres*, Paris, Syllepse, pp. 33-47
[1422] *Idem*, p. 53

Cette rupture est actée le 4 janvier 1967[1423], date à partir de laquelle une série de changements survient dans la vie de Monique Piton : hébergée provisoirement par sa tante à Besançon, elle trouve peu de temps après un logement pour elle et sa fille, et engage une procédure de divorce. Le fait de se séparer de son époux s'inscrit de surcroit à rebours des normes sociales dominantes – auxquelles elle s'était jusqu'alors conformée – comme le lui signifie d'ailleurs la réaction de sa mère : « *j'avais déjà quitté mon mari, à une époque où ça se faisait pas, avec ma gamine, j'avais redémarré toute seule à retravailler (…) Puis ma maman, quand elle avait su que j'étais chez ma tante, que je l'avais prévenue quoi (…) Elle avait dit aux gens 'oh non elle est allée à Besançon parce qu'ils vont monter une affaire et puis elle est allée d'avance pour arranger un peu les papiers là'...Elle voulait pas qui soit dit...Elle croyait peut être que j'allais revenir je sais pas...Mais...Voilà quoi. Elle voulait pas... C'était terrible.* ». De telle sorte que ce nouveau statut de mère divorcée – officialisé en 1973[1424] – induit quasi-mécaniquement une prise de distance avec la définition traditionnelle attachée aux rôles sexués. Cela implique en outre pour Monique Piton une reprise de l'activité salariée, afin de concrétiser cette prise d'autonomie.

A ce titre, c'est dans la sphère du travail salarié que le déploiement de sa capacité d'agir s'avère le plus nettement repérable. En effet, celui-ci prend la forme d'un « *dispositif de ruses* »[1425] déployées pour contourner le système de qualification. Si au cours de ses premières années de mariage, Monique Piton a pu bénéficier d'une certaine évolution de carrière en tant que travailleuse frontalière[1426], puis obtenir un poste de responsable textile à l'usine Rhodiacéta[1427], elle ne peut pour autant se prévaloir de savoirs certifiés. Aussi, lorsqu'elle postule chez Lip en 1970 – ou même chez Kelton trois ans auparavant – elle s'attache à masquer son manque de qualification afin d'obtenir un poste dans les bureaux : « *j'avais été embauchée comme dactylo, alors que...je m'étais entraînée huit jours de temps avant de venir, j'étais pas dactylo ! J'avais réussi à dire que j'étais dactylo, il me fallait un boulot quoi ! (…) Avant, je faisais du dessin chez Kelton. C'est pareil, j'étais pas dessinatrice... ! Oh là là c'est tout une histoire...j'étais pas dessinatrice non plus mais je leur avais dit que j'aimais le dessin* ». Ainsi, la conquête récente de son indépendance, doublée d'un refus de « *retomber dans la grande*

[1423] PITON Monique (2010), *Mémoires Libres*, Paris, Syllepse, p. 49
[1424] *Idem*, p. 58
[1425] ACHIN Catherine, NAUDIER Delphine (2010), *op. cit.*, p. 84
[1426] Elle passe d'OS à contrôleuse, puis dirige une équipe, jusqu'à devenir dessinatrice au bureau des méthodes. *In* PITON Monique (2010), *Mémoires Libres*, Paris, Syllepse, p. 39
[1427] « *Je dirigeais deux étages à la grande usine Rhodiacetta, des dévidoirs et des moulins, j'avais trente-huit femmes et huit hommes sous mes ordres* », *In Idem*, p. 45

pauvreté »[1428], activent les dispositions à l'insoumission de Monique Piton, en vue de déjouer le système traditionnel de classification.

Ce n'est donc pas en tant qu'ouvrière qu'elle fait son entrée dans la manufacture horlogère, mais en tant qu'employée de bureau. De cette façon, elle occupe un statut différent par rapport à celles qui travaillent dans les ateliers, pas nécessairement valorisé, mais moins exposé aux effets de l'exploitation de classe. Cela étant, comme la grande majorité des ouvrières, Monique Piton demeure éloignée de la sphère des activités militantes et politiques. Lorsqu'on l'interroge à postériori sur une éventuelle appartenance syndicale, elle répond très succinctement : « *Oui j'étais syndiquée à la CFDT...par...oui...par devoir parce que je pense quand même c'est pas un mal qu'il y ait des syndicats dans les usines quoi.* ». De même, elle avoue avoir été « *dépassée sur le moment* »[1429] par les évènements de Mai 68, vécus simplement à travers une grève d'entreprise. Ainsi, la trajectoire sociale de Monique Piton avant la période des luttes correspond en de nombreux endroits à celle de notre population de référence. Elle se distingue à l'occasion d'évènements singuliers, tels que son divorce, qui s'avèrent « *propices à l'accomplissement du processus de libération* »[1430] et impulsent une reconquête de soi. Ainsi, quand le conflit de 1973 éclate, Monique Piton a d'ores et déjà développé des pratiques – individuelles – de résistance face aux systèmes de domination sociale.

2.2.2. La période des luttes et l'épopée féministe

Comme pour la majorité des femmes interrogées au cours de notre enquête, la grève de 1973 inaugure l'accès de Monique Piton au champ des activités militantes et politiques. Son appartenance de sexe détermine au demeurant une exclusion des arènes de pouvoir intra-luttes. C'est donc plutôt son inscription dans les tâches militantes, favorisée par sa disponibilité biographique, qui accélère le déploiement de sa puissance d'agir. La redistribution des « *réseaux interindividuels* »[1431] se traduit très vite par un accès aux idées féministes, et une mise en contestation de la domination masculine. La période de l'entre-deux luttes vient dès lors acter une rupture dans la trajectoire de Monique Piton, dont les pratiques reflètent une affirmation de la volonté d'échapper aux systèmes de domination sociale. Les ressources que

[1428] PITON Monique (2010), *Mémoires Libres*, Paris, Syllepse, p. 54
[1429] *Idem*, p. 61
[1430] ACHIN Catherine, NAUDIER Delphine (2010), *op. cit.*, p. 84
[1431] JACQUEMART Alban, ALBENGA Viviane (2015), *op. cit.*, p 8

lui procure son insertion préférentielle dans les milieux féministes parisiens lui permettent d'acquérir une plus grande visibilité relativement aux autres femmes de Lip[1432]. Cela s'avère propice à l'occupation de fonctions de leadership, notamment lorsque survient la deuxième lutte pour l'emploi. Dans cette épopée subversive, Monique Piton se trouve néanmoins rattrapée par les effets combinés des appartenances de sexe et de classe ; si bien que remobiliser son ancrage local devient un moyen de se soustraire aux logiques de dépossession.

L'adhésion initiale de Monique Piton aux motifs de la grève apparait avant tout médiée par son appartenance au comité d'action, dont elle valorise à postériori les qualités démocratiques et non-hiérarchiques : « *dans nos...discussions du comité d'action c'était très ouvert, on faisait pas de ségrégation avec ceux-ci, ceux-là, celle-ci, celle-là.* ». Comme la grande majorité des personnes enquêtées, elle se reconnait davantage dans le discours tenu par les leaders de la CFDT, et souscrit à la critique dominante formulée à l'encontre des positions de la CGT[1433]. On observe en outre une correspondance entre certaines tâches militantes et les fonctions auparavant occupées dans la sphère salariée. Par exemple, le fait de répondre aux courriers adressés aux grévistes[1434], ou la retranscription de compte-rendu lors des négociations[1435], rappellent son travail de secrétaire. Son appartenance de sexe détermine également une assignation à des tâches subalternes : distribution de tracts, gardes de nuit, participation à des manifestations. Cela étant, la disponibilité biographique[1436] qui caractérise alors la situation de Monique Piton fait peser une moindre contrainte sur son insertion dans les activités militantes. Aussi, dans le cadre de la « *commission popularisation* »[1437], elle effectue de nombreux déplacements et prend la parole lors de meetings organisés en soutien à la grève ; ce qui intensifie la redistribution des réseaux de sociabilités.

[1432] Des articles de presse lui sont consacrés à l'occasion de la parution de son premier livre en 1975 : Le Monde, « *L'escapade d'une ouvrière* », 13 mai 1975, Le Comtois, « *Lip : une secrétaire raconte 622 pages d'un livre passionné* », 4 mai 1975. Archives Départementales du Doubs, *Revue de presse nationale et locale, documentation syndicale*, 2032W334.

[1433] Cela revêt une tonalité fortement vindicative dans son ouvrage paru en 1975, plus particulièrement à l'encontre de la déléguée CGT. La réédition de 2015 laisse entrevoir une critique plus modérée, mais néanmoins présente tout au long du récit. In PITON Monique (2015), *C'est possible ! Une femme au cœur de la lutte de Lip (1973-1974)*, Paris, Editions L'Echappée, pp. 79-338

[1434] PITON Monique (2015), *C'est possible ! Une femme au cœur de la lutte de Lip (1973-1974)*, Paris, Editions L'Echappée, p. 145

[1435] Celles avec le négociateur Henri Giraud et celles qui se déroulent à Dole lors de la résolution du premier conflit. In *Idem*, p. 175 et p. 344

[1436] Due à son statut de femme divorcée mais aussi au fait que sa fille, âgée alors 18 ans, part travailler dans le Sud de la France dès le mois de Juillet 1973. In PITON Monique (2010), *Mémoires Libres*, Paris, Syllepse, p. 78

[1437] PITON Monique (2015), *C'est possible ! Une femme au cœur de la lutte de Lip (1973-1974)*, Paris, Editions L'Echappée, p. 67

Même si elle qualifie à postériori ce rapprochement comme « *une erreur* »[1438], Monique Piton tisse un temps des liens étroits avec des militants maoïstes[1439]. De fait, son accès aux idées politiques laisse observer une intrication des pratiques militantes avec des expériences qui relèvent du privé. Outre qu'elle héberge des sympathisants à son domicile, sa vie personnelle est aussi marquée de sa rencontre avec un « *journaliste à la Cause du Peuple* »[1440], organe de la gauche prolétarienne : « *j'ai eu un Michel à cette époque-là (…) il était fantaisiste quoi, je veux dire c'était pas le gars...ordinaire, rangé, on faisait n'importe quoi (…) Alors j'ai pris du bon temps, j'ai découvert aussi quelque chose quoi, enfin un homme marrant* ». Comme c'est le cas pour la période antérieure, les pratiques qui relèvent de la sphère privée semblent ainsi porteuses d'une dimension subversive. Cela mérite d'autant plus attention que la socialisation militante dans les groupes d'extrême gauche, assez fréquente chez les féministes intellectuelles parisiennes[1441], joue en faveur d'une exposition aux idées féministes. A ce titre, la rencontre avec la cinéaste Carole Roussopoulos, « *féministe radicale* »[1442], constitue un moment charnière dans l'accès de Monique Piton aux idées portées par le MLF.

Cette rencontre est immortalisée par un film tourné suite à l'évacuation de l'usine par les gardes-mobiles, le 14 août 1973[1443]. A travers les questions posées par la cinéaste, il est possible d'entrevoir une volonté de susciter une réflexion sur la condition féminine, notamment à partir du vécu quotidien[1444] : « *Et bien moi je n'ai pas d'enfant mais je me demande comment font celles qui ont des enfants, elles doivent se faire aider parce que chez moi c'est…épouvantable en ce moment, y a du bazar partout. Avant, j'étais une femme très organisée, très soignée et j'aimerais qu'on voie l'appartement, il est dévasté ! On peut pas faire autrement. Y a des journaux partout, des tracts partout, on essaie de classer on n'a pas le temps, on court, on suit, on vient là, et on n'a pas le temps de finir les vaisselles, on se lave un chemisier en vitesse et une robe pour remettre le lendemain, j'suis jamais à jour quoi !* »[1445]. Ce faisant, Monique Piton est amenée à discourir sur les « *accommodements du quotidien* »[1446] nécessités par l'activité militante et témoigne d'une prise de distance avec les obligations

---

[1438] PITON Monique (2010), *Mémoires Libres*, Paris, Syllepse, p. 82
[1439] A titre d'exemple, elle participe au début du mois d'août à un stage en Bretagne, organisé par l'UNCLA, *in* PITON Monique (2015), *op. cit.*, p. 110
[1440] PITON Monique (2010), *Mémoires Libres*, Paris, Syllepse, p. 69
[1441] ACHIN Catherine, NAUDIER Delphine (2010), *op. cit.*, p. 81
[1442] Projection-rencontre du 26 mars 2014, « Images de Lip, Lutter au féminin », Université Paris 8, [En Ligne], URL : www-artweb.univ-paris8.fr/?Images-des-Lip-lutter-au-feminin, [20 ;08]
[1443] ROUSSOPOULOS Carole (1973), *Monique – LIP I*, Vidéo Out, [25 ;00]
[1444] « *Et dans la vie quotidienne, comment vous êtes organisées…pour être disponibles…avec les enfants et tout ça ?* », *In Idem*, [17 ;20]
[1445] *Id.*, [17 ; 45]
[1446] BRANGOLO Pauline (2015), *op. cit.*, p. 119

domestiques. Avant l'extrait qui précède, elle évoque aussi le manque de visibilité des femmes dans la lutte relativement à leur présence majoritaire et leur participation massive.

Ainsi, même si elle n'identifie pas pour l'heure le problème de la domination masculine dans sa dimension politique, la médiatisation de son propos suscite un grand intérêt dans les milieux militants parisiens[1447] ; d'autant qu'elle se présente elle-même comme une ouvrière de Lip[1448]. Peu de temps après, elle rencontre Blandine Jeanson[1449], ce qui semble également contribuer à faire émerger un regard critique aux normes de genre[1450]. Ces femmes peuvent donc être identifiées comme des « *passeuses* »[1451] dans l'accès de Monique Piton à la conscience de genre. Celle-ci dira s'être toujours sentie féministe[1452], comme si cette prise de conscience avait été présente « *depuis toute petite* »[1453]. En dépit de l'ancienneté de ce sentiment, c'est bien de sa rencontre avec des militantes féministes parisiennes que découle une mise au jour de la contestation de la domination masculine, dans le sillage du MLF.

Cette identification aux revendications féministes nationales est dès lors palpable à travers la brochure *Lip au féminin* : par exemple, lorsque Monique Piton cite la loi sur l'avortement[1454], dénonce l'objectivation sexuelle subie par les femmes salariées[1455], ou quand elle insiste sur l'assignation dissymétrique au travail domestique entre les sexes[1456]. A ce titre, le fait qu'elle se reconnaisse aisément dans les revendications portées par le MLF n'est pas sans rapport avec le déploiement antérieur de pratiques libératrices depuis la sphère privée. L'accès aux idées féministes induit de même une rupture dans la trajectoire de Monique Piton, matérialisée à travers une série de changements intervenus à l'issue de la première période de grève : en 1974, elle quitte la Franche-Comté pour occuper un poste d'assistante de direction au service publicité, dans la succursale parisienne de l'entreprise Lip[1457]. Elle fréquente les milieux artistiques et intellectuels, et rencontre des figures emblématiques du mouvement féministe. Simone de Beauvoir dira d'ailleurs : « *J'ai connu Monique Piton quand elle est venue me communiquer le manuscrit de son ouvrage sur Lip (…) Son féminisme était d'autant plus*

[1447] Projection-rencontre du 26 mars 2014, « Images de Lip, Lutter au féminin », *op. cit.*, [35 ;13]
[1448] ROUSSOPOULOS Carole (1973), *Monique – LIP I*, Vidéo Out, [11 ;08]
[1449] Hébergée par Monique Piton en août-septembre 1973, journaliste à Libération, militante féministe, proche de militants de la gauche prolétarienne et de Simone De Beauvoir. *In* PITON Monique (2013), *op. cit.*, p. 210
[1450] Elle est présente aux côtés de Monique lorsqu'elle assume la tenue de la garderie d'enfants en marge de la marche sur Besançon du 29 septembre 1973. *In* PITON Monique (2013), *op. cit.*, p. 214
[1451] ACHIN Catherine, NAUDIER Delphine (2010), *op. cit.*, p. 77
[1452] « *J'ai toujours défendu les femmes* », *in* Projection-rencontre du 26 mars 2014, « Images de Lip, Lutter au féminin », *op. cit.*, [41 ;49]
[1453] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 69
[1454] Cf. *Supra*, Chapitre III, Partie I.
[1455] Collectif Femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, p. 69, p. 36
[1456] *Idem*, pp. 111-113
[1457] PITON Monique (2010), *Mémoires Libres*, Paris, Syllepse, p. 92

convaincant qu'il n'avait rien de théorique »[1458]. Cette inscription préférentielle dans les milieux féministes parisiens occasionne ainsi des formes de rétributions inédites, telles que la publication en 1975 du récit de son expérience de la grève[1459].

Cet ouvrage dans son entier s'apparente à une transcription pratique du slogan « le privé est politique », synthèse de la pensée féministe des années 1970. Outre la récurrence du thème de l'avortement[1460], le récit prend parfois des allures de journal intime, plus précisément lorsque Monique Piton livre ses propres états d'âme sentimentaux. Cette moindre « *pudeur* »[1461] est au demeurant révélatrice de sa capacité à s'affranchir du tabou sexuel intériorisé auparavant. On peut voir aussi dans cette publication une « *reconversion* »[1462] des savoirs acquis dans la sphère du travail salarié, notamment au niveau du passage à l'écrit, somme toute facilité par ses fonctions antérieures de secrétaire. Mais c'est surtout son insertion dans les réseaux féministes parisiens qui apparait déterminante : « *Mon livre C'est possible ! avait été édité par les Editions des femmes (...) c'était sur le conseil de...Blandine Jeanson, qui était la femme de Serge July, je l'ai bien connue, bien estimée, bien aimée, reçue chez moi et tout. (...) Alors Editions des femmes c'était le groupe MLF quoi, ni plus ni moins* ». A travers les relations nouées avec des militantes qui jouissent d'un certain prestige social, Monique Piton bénéficie d'opportunités qui lui permettent d'acquérir une plus grande visibilité. Cela s'avère ainsi propice à l'occupation de fonctions de leadership auprès de ses « *anciennes copines de l'usine* »[1463], lorsque la deuxième lutte pour l'emploi survient.

Désormais, le discours de Monique Piton est axé sur la mise en cause de la domination masculine, au sens où elle dénonce fortement la reproduction des hiérarchies de genre à même le dispositif militant : « *On n'était pas vraiment écoutées, pas du tout même. Je dirais presque pas du tout. (...) Mettons à l'assemblée générale, les femmes écoutaient. Y en n'avait pas à la tribune. Si y en avait une ou deux, elles étaient assises derrière les hommes pour montrer qu'elles étaient mettons CFDT, hein voilà. Mais... (...) D'abord même si on pensait pas être*

[1458] Lettre de Simone de Beauvoir adressée en 1977 à Roland Dumas, avocat de Monique Piton, et publiée en marge de sa communication au Colloque sur le thème des « Affranchies Franc-Comtoises ». *In* PITON Monique (2013), « Lip de l'intérieur : je suis du Doubs, j'ai participé à une lutte ouvrière qui a secoué la France entière », *op. cit.*, pp. 211-212

[1459] PITON Monique (1975), *C'est possible ! Le récit de ce que j'ai éprouvé durant cette lutte de Lip*, Paris, Editions des femmes, 622 p.

[1460] PITON Monique (2015), *C'est possible ! Une femme au cœur de la lutte de Lip (1973-1974)*, Paris, Editions L'Echappée, p. 14 ; p. 25 ; p. 162 ; p. 289

[1461] *Le Monde*, « *L'escapade d'une ouvrière* », 13 mai 1975. Archives Départementales du Doubs, *Revue de presse nationale et locale, documentation syndicale*, 2032W334.

[1462] BROQUA Christophe, FILLIEULE Olivier (2001), *Trajectoires d'engagement. AIDES et Act Up*, Paris, Les Editions Textuel, p. 93

[1463] PITON Monique (2010), *Mémoires Libres*, Paris, Syllepse, p. 97

féministe, même sur des sujets plus larges, ben rien, on ne pouvait pas s'exprimer ! ». L'éviction du « *Stand Femmes* », le fait d'être réprimandées lorsqu'elles vont manifester contre le viol, sous prétexte que « *c'était pas de la lutte pour l'emploi* », nourrissent le constat d'une « *misogynie* »[1464] ambiante.

La mise en accusation des dirigeants syndicaux passe alors par l'activation de ses dispositions à la prise de parole et à la mise en scène de soi. Cela apparait très nettement dans le film tourné par Carole Roussopoulos en 1976[1465], dans lequel Monique Piton effectue l'analogie entre racisme et sexisme : « *Chez Lip, il y a la moitié de blancs, la moitié d'arabes. Naturellement, les grands chefs sont des blancs. Il n'y a pas de grands chefs arabes (...) Alors seuls les grands chefs blancs mènent la lutte. Et nous, les arabes, on suit. (...) les arabes, qui n'ont pas la parole, on leur recommande quand même de se rendre utiles. Ils doivent même se rendre utiles (...) Mais pour la stratégie, on ne leur demande jamais leur avis. De toute façon, un arabe, ça doit rester discret. Que ça soit dans son travail ou pour tout. (...) On va quand même pas s'épater parce qu'un arabe a fait du nettoyage ! C'est fait pour ça un arabe ! (...) un jour, au collectif, Christiane et moi, on a un peu oublié qu'on était arabes. On nous l'a très vite rappelé… (...) Christiane et moi, eh bien on s'est écrasées…On aurait dû se rappeler qu'on est arabes ! Qu'on est rien.* »[1466]. A travers ce rapprochement entre « racisme » et « sexisme », Monique Piton cherche à confronter les militants[1467], en même temps qu'elle fait la démonstration de sa capacité à devenir actrice de sa propre parole.

Très vite, elle bascule dans une franche opposition à l'égard du projet coopératif, qu'elle décrit comme « *une salissure sur les luttes ouvrières* »[1468]. Son départ en 1978 peut ainsi signifier un durcissement du refus de se soumettre aux systèmes de domination sociale. Les années qui suivent sont d'ailleurs marquées par l'instabilité et la précarité sociale. Sans travail ni logement[1469], Monique Piton retourne à Paris, après que sa relation avec les femmes du groupe « *psychanalyse et politique* »[1470] se soit fortement dégradée, notamment sous l'effet de l'antagonisme de classe : « *C'était des bourgeoises...qui étaient loin loin loin du monde des*

[1464] PITON Monique (2010), *Mémoires Libres*, Paris, Syllepse, pp. 98-99
[1465] ROUSSOPOULOS Carole (1976), *Christiane et Monique – LIP V*, Vidéo Out, [02 ;16-08 ;19]
[1466] Extrait du film « Christiane et Monique – Lip V » tourné par C. Roussopoulos et retranscrit en intégralité *In* PITON Monique (2013), « Lip de l'intérieur : je suis du Doubs, j'ai participé à une lutte ouvrière qui a secoué la France entière », *op. cit.*, pp. 217-218
[1467] La lutte contre le racisme a toujours été, dans la gauche et l'extrême gauche, une lutte fondamentale et incontestée. *In* TRAT Josette (2006), « La responsable féministe, la 'mauvaise tête' dans les organisations mixtes », *Cahiers du genre*, HS n°1, p. 150
[1468] *Commune*, « Lip 73 Oui ! Lip 78…c'est plutôt moche… », n°20, 29 juin 1978, pp. 20-22. *In* FAVERJON Thomas (2007), *Fils de Lip*, Documentaire court métrage, TS Production, [47 : 50]
[1469] PITON Monique (2010), *Mémoires Libres*, Paris, Syllepse, p. 112
[1470] Assimilées aux Editions des femmes, *In Idem*, p. 114

travailleuses, mais vraiment loin. (…) j'avais un imper...ça parait ridicule hein, j'avais un imper...en velours côtelé bordeaux, qui était à la mode de l'époque, normal quoi, normal à la mode de tout le monde hein ! Alors elles me faisaient : 'Ah…Quand on te voit arriver au bout de la rue, mais on se demande où tu trouves de tels vêtements, mais on se demande !' Parce que elles, elles se mettaient des des...des châles, des...choses comme ça, même des bottes jusqu'aux genoux en plein été avec des jupes courtes, n'importe quoi ! Elles allaient pas au boulot ! (…) non moi je suis là pour lutter pour le monde des femmes, n'importe où, des agricultrices, de tout. ». Aux formes de condescendances rencontrées sous l'action de l'antagonisme de classe, Monique Piton tend visiblement à opposer son ancrage local, sous-tendu par des origines rurales et agricoles.

Outre le procès[1471] que lui intentent les Editions des femmes en 1977, le retour de Monique Piton en Franche-Comté s'expliquerait alors davantage par un sentiment d'infériorité de plus en plus prégnant. Celui-ci finit par s'exprimer sous la forme du « mal du pays », et suscite l'envie de « *rentrer dans [sa] province.* »[1472]. Le recours à son ancrage local peut ainsi s'analyser comme un moyen de se réapproprier le processus d'affranchissement activé à travers son accès à la conscience féministe. Embauchée comme dactylo à la municipalité de Besançon en 1981[1473], Monique Piton parvient donc, à l'issue de la période des luttes, à mobiliser localement son expérience militante pour échapper à la précarisation.

2.2.3. L'ancrage local du « *soi rebelle* »[1474]

Le « retour au pays » de Monique Piton agit comme une ressource pour reconquérir son indépendance, maintenir ses dispositions à la contestation et faire de sa singularité biographique un gage de légitimité. Sa carrière professionnelle est marquée par le passage du secteur privé au secteur public, ce qui lui garantit désormais la stabilité de sa situation d'emploi. Elle bénéficie en outre d'une mobilité hiérarchique ascendante puisque de dactylo, elle assume un temps des missions à caractère social, puis occupe jusqu'à la retraite un poste de « *dessinatrice en archéologie* »[1475] au musée des Beaux-arts de Besançon. A défaut d'une insertion durable

[1471] En 1977, les Editions des femmes attaquent Monique Piton en diffamation. Elle est condamnée à leur verser un franc symbolique en dédommagement.
[1472] PITON Monique (2010), *Mémoires Libres*, Paris, Syllepse, p. 118
[1473] *Idem*, p. 136
[1474] ACHIN Catherine, NAUDIER Delphine (2010), *op. cit.*, p. 83
[1475] PITON Monique (2010), *Mémoires Libres*, Paris, Syllepse, p. 219

dans des réseaux politiques ou militants, on observe plutôt un transfert – voire une réactivation – des dispositions à la contestation dans la sphère du travail salarié. En 1990, elle accède à la propriété et retourne habiter dans son village natal, ce qui est par ailleurs révélateur de l'importance croissante que revêt son ancrage local dans la production du récit biographique. C'est en effet le lieu où s'enracine la construction du « soi rebelle », comme pour asseoir son autonomie au regard des formes de reconnaissance induites par l'expérience militante antérieure – liées surtout à sa proximité avec des figures emblématiques du MLF. Ainsi, la « *multiplication des cadres sociaux de l'expérience* »[1476] favorise une appropriation de l'héritage, comme en témoignent les publications récentes de Monique Piton.

Entre 1984 et 1985, elle travaille dans un office HLM, en tant que conseillère sociale. Dans l'exercice de ses fonctions sont alors mobilisés des savoir-faire militants acquis au cours de la période antérieure[1477]. Cela apparait de manière flagrante lorsqu'elle se lance dans une sorte de lutte « sauvage », pour protester contre l'arrêté d'expulsions ordonné par la nouvelle direction : « *Alors j'ai...fait des...Une lutte, j'ai foutu des pancartes dans toute la rue, des...tas de trucs...Bon. Je simplifie, il est venu Yvette Roudy qui venait à Besançon, qui était ministre des droits des femmes, 84 par là ou 5, je sais plus hein. Elle était pour faire un discours y avait le préfet, y avait tout ça dans une salle, je suis entrée un peu en force, j'ai dit 'il se passe des choses graves à Besançon, des femmes et des enfants sont jetés dehors, et n'ont pas commis d'autre faute que d'être pauvres', alors bon ça a fait brrr…dans la salle. J'ai attendu un peu. Yvette Roudy a fait arrêter toutes les expulsions, moi je venais d'être licenciée.* ». A travers cette action contestataire, on observe une mise en œuvre des dispositions à la prise de parole et à la mise en scène de soi ; dans la lignée des méthodes employées auparavant par Monique Piton. De plus, sa capacité à reformuler la question des expulsions en termes de condition féminine, notamment à partir du statut de mère isolée, lui permet d'échapper au licenciement prononcé à son encontre.

Chargée ensuite d'une mission de « *développement social* »[1478], elle accorde une attention particulière aux conditions de vie des femmes qui habitent Montrapon, quartier d'habitat social : « *avec les femmes, je les appelais 'mes femmes !', Oui parce que…y en a pleins des maghrébines, des turques qui étaient débarquées…Leurs hommes ils allaient au boulot, ils se socialisaient un peu quoi, enfin…Puis elles ben rien quoi !* ». Constatant

[1476] TATU-COLASSEAU Anne (2012), *op. cit.*, p. 55
[1477] Il lui arrive par exemple de transmettre des « astuces » afin de déjouer les rigueurs administratives, ou de déroger aux procédures règlementaires dans certains cas. *In* PITON Monique (2010), *op. cit.*, p. 143
[1478] PITON Monique (2010), *Mémoires Libres*, Paris, Syllepse, p. 167

l'isolement domestique des habitantes, à plus forte raison lorsqu'elles arrivent de l'étranger, Monique Piton cherche à favoriser leur prise d'autonomie. Pour cela, elle organise des réunions non-mixtes au cours desquelles elle distille des fragments de conscience féministe. Elle soulève plus précisément la question de l'éducation différentielle donnée aux filles et aux garçons[1479], et s'attache à susciter une prise de distance à l'égard des coutumes religieuses : « *Puis je leur avais expliqué, je leur avais dit, 'faut quand même pas être bête avec les religions', je leur avais dit 'ça aide personne ça ! Ça fait du bien à personne.'* ». Cette forme de sensibilisation rappelle le rôle antérieur assumé par les militantes féministes auprès des femmes de Lip. On peut à ce titre supposer l'existence des mêmes travers, liés à l'occupation par Monique Piton d'une position dominante – dans les rapports sociaux de classe et de « race »[1480] – relativement aux habitantes.

La fin de la carrière professionnelle se caractérise en revanche par une mise en sommeil des dispositions à la contestation de Monique Piton, et l'affirmation de son appartenance à la communauté villageoise d'origine[1481]. Cela ne met pas pour autant un terme au regard critique qu'elle porte sur les rapports de genre, même si on observe à postériori une forme d'extériorité à l'égard des mobilisations féministes contemporaines[1482]. A ce titre, sa manière d'envisager la domination masculine apparait davantage modelée par cet ancrage local : « *c'est un peu inculqué par les religions, par ceci, par cela...par...Joseph Proudhon de Besançon, que les femmes il faut qu'elles restent à leur place, à leur place...C'est la place qu'on leur indique, c'est au foyer, et puis même le salaire, on disait que c'était un salaire d'appoint, mais on n'est pas toutes mariées !* ». De fait, Monique Piton continue de développer un discours axé sur la dénonciation des hiérarchies de genre, ce qui la conduit à opérer une distinction entre deux figures féminines antagoniques. Celle de la femme soumise, et celle de la femme rebelle, autour de laquelle s'élabore rétrospectivement son récit biographique[1483] : « *j'étais déjà un peu une rebelle...un peu depuis toujours...* ». Cette singularité assumée témoigne ainsi de sa capacité à

[1479] PITON Monique (2010), *Mémoires Libres*, Paris, Syllepse, p. 198

[1480] Notion utilisée exactement au même titre que classe et sexe : c'est-à-dire comme une catégorisation socialement construite, comme le résultat de la discrimination, comme une production idéologique. Elle n'est évidemment pas à prendre au sens biologique. *In* KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, p. 9

[1481] Une page lui est consacrée sur le site de la commune de Montmahoux, où elle est présentée comme « *une femme engagée* », [En Ligne] URL : http://www.montmahoux.fr/index.php/vie-municipale/les-r-lavoux/48-monique-piton-une-femme-engagee; Elle y occupe un temps des fonctions de conseillère municipale, *in* PITON Monique (2010), *Mémoires Libres*, Paris, Syllepse, p. 222

[1482] Précisons que l'entretien mené avec Monique Piton dans le cadre de notre enquête de terrain a eu lieu avant l'émergence du mouvement « #MeToo » apparu à l'automne 2017.

[1483] Tendance également observable *in* PITON Monique (2010), *Mémoires Libres*, Paris, Syllepse, 238 p.

s'approprier l'expérience militante antérieure, et augmente ses chances d'être reconnue en tant qu'actrice de sa propre histoire.

A ce propos, la médiatisation dont bénéficie Monique Piton au moment des luttes privilégie à postériori son accès à des espaces de reconnaissance. Au cours de la période récente, elle est sollicitée à de nombreuses reprises, que ce soit par les milieux universitaires ou militants. Cela occasionne d'ailleurs plusieurs publications, à commencer par un ouvrage de type autobiographique : « *Justement quand j'avais parlé au PSU là que je dis hein, qu'ils m'avaient demandé là d'écrire mes mémoires* ». Puis une contribution parue dans les actes du colloque auquel elle participe en 2011, sur le thème des « *affranchies franc-comtoises* »[1484]. Notons à ce titre que les images tournées par Carole Roussopoulos sont fréquemment mobilisées dans le cadre de ses interventions[1485] ; ce qui va de pair avec une assimilation récurrente au statut d'ouvrière de Lip. En 2015, la réédition de son livre *C'est Possible !* lui vaut d'être citée dans un article du *Monde Diplomatique*, intitulé « *Guerrières du verbe et de l'action* »[1486]. Plus récemment, le quotidien local relate la rencontre entre Monique Piton et « *Les stars du MLF* »[1487]. Dernière en date, sa participation à la manifestation intitulée « *8 femmes en mai 68* »[1488]. Ainsi, son inscription au sein des luttes féministes des années 1970 constitue un vecteur principal de reconnaissance, et favorise le maintien d'un degré élevé de publicisation.

Monique Piton semble donc impactée dans une moindre mesure par l'appropriation masculine de la mémoire sociale construite autour des luttes pour l'emploi de Lip. Pour autant, les images tournées lors d'une rencontre organisée à l'occasion du quarantième anniversaire de la grève de 1973 laissent percevoir les tensions qui se nouent autour d'un tel enjeu. De fait, lorsque Monique Piton est invitée par l'Association *Autogestion* aux côtés de Charles Piaget, non seulement son discours se charge à nouveau d'une mise en contestation de la domination masculine, mais elle met de surcroit directement en accusation l'ancien leader syndical. Elle commence en effet par lui reprocher de continuer à monopoliser les trois-quarts du temps de parole : « *Une fois de plus, j'ai l'impression d'être là pour faire de la figuration ! (...) Je veux*

[1484] PITON Monique (2013), « Lip de l'intérieur : je suis du Doubs, j'ai participé à une lutte ouvrière qui a secoué la France entière », *in* Actes du Colloque *Les affranchies : franc-comtoises sans frontières*, Colloque transdisciplinaire des 17 et 18 juin 2011, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, pp. 206-223

[1485] Rencontre-Débat des 12 et 13 novembre 2013, « Images de Lip : créations en lutte », Maison des Métallos, URL : http://www.maisondesmetallos.paris/2013/07/25/images-des-lip-creations-en-lutte ; Projection-rencontre du 26 mars 2014, « Images de Lip, Lutter au féminin », Université Paris 8, [En Ligne], URL : www-artweb.univ-paris8.fr/?Images-des-Lip-lutter-au-feminin

[1486] *Le Monde Diplomatique*, « *Guerrières du verbe et de l'action* », Novembre 2015.

[1487] *Est Républicain*, « *Les stars du MLF au procès d'une Lip* », 28 mai 2017

[1488] IRTS de Franche-Comté, « Mai 68, 50 ans après : Quelles évolutions sociales ? », 27 septembre 2018.

pas faire ma féministe exagérée mais vous les hommes, vous n'avez pas besoin de faire du masculinisme pour la bonne raison que vous n'êtes pas attaqués en tant qu'homme. Nous, on l'est souvent en tant que femme. (…) Ben voilà, comme j'ai pas le temps de parler longtemps…c'est normal, c'est normal, je m'arrête. »[1489]. Ce faisant, Monique Piton semble emporter l'adhésion et l'assentiment de l'audience. Cela n'est pas sans rappeler l'aspect performatif de ses prises de parole antérieures.

En dehors de cette configuration particulière, les propos tenus à postériori par Monique Piton ne sont pas structurés par une mise en accusation constante des anciens leaders syndicaux. Au contraire, elle développe un regard pacifié sur les évènements passés, quand bien même elle perçoive l'absence de prise en compte des problèmes soulevés dans la brochure *Lip au féminin* : « *Ce livre qui a eu un succès considérable, pour de vrai, considérable, n'a pas été entendu par les syndicalistes de Lip et d'ailleurs.* ». Elle dira également : « *Je crois qu'on a été trop gentilles. On n'a pas su leur ouvrir les yeux.* »[1490]. Cette approche neutralisée peut ainsi être mise en regard avec son accès, à titre individuel, à des formes de reconnaissance extérieures aux cadres sociaux de l'expérience syndicale.

Ce portrait se distingue du précédent au sens où les pratiques émancipatrices déployées par Monique Piton ne s'enracinent pas dans l'engagement syndical, mais à la fois dans son vécu personnel et son inscription préférentielle au sein des réseaux féministes parisiens. C'est ce qui peut d'ailleurs expliquer que chacune ne fasse que très marginalement référence à l'autre. L'expérience du vécu de femme battue, puis de mère divorcée, activent chez Monique Piton des dispositions à l'insoumission, qui rendent propice une souscription positive aux revendications féministes des années 1970. De fait, la période des luttes favorise son accès à des forums d'expression inédits, en lien avec sa dénonciation anticipée des effets de la domination masculine. Cela lui confère en même temps une légitimité certaine, comme en témoignent les nombreuses sollicitations dont Monique Piton fait encore l'objet aujourd'hui. Son expérience des luttes, détachée de toute appartenance syndicale, offre ainsi des ressources supplémentaires pour se soustraire aux logiques de dépossession. Cette extériorité par rapport aux espaces militants traditionnellement masculins, alliée à la mobilisation de son appartenance au territoire comtois, tendent manifestement à faire d'elle une figure féministe locale.

[1489] Association Autogestion, « LIP : Charles Piaget et Monique Piton racontent », 16 novembre 2013, [En Ligne], URL : https://autogestion.asso.fr/lip-charles-piaget-et-monique-piton-racontent/, [11 ;24]
[1490] Projection-rencontre du 26 mars 2014, « Images de Lip, Lutter au féminin », *op. cit.*, [01 ;21 ;42]

CONCLUSION DU CHAPITRE

Ce troisième chapitre donne à comprendre la manière dont le mouvement social est venu impacter les trajectoires féminines à postériori. De fait, l'émergence d'un collectif sexué intra-Lip est corrélative de la participation à la première lutte pour l'emploi. Cela étant, les analyses précédemment exposées nous poussent à relever l'absence de mécanicité dans la production du changement. Bien que limité dans le temps, le mouvement des femmes de Lip témoigne du potentiel subversif activé par l'engagement militant, mais rend aussi visible la façon dont les appartenances conjointes de sexe et de classe régulent le déploiement d'une puissance d'agir féminine-ouvrière. Ces observations nous permettent en ce sens de relativiser la portée subversive des luttes sociales de Lip.

Le poids des antagonismes antérieurs s'exprime tout d'abord sous les traits d'un déficit de légitimité au regard des pratiques émancipatrices déployées par les membres du groupe-femmes de Lip. En effet, même si des ouvrières se mettent à se réunir et à se parler entre elles, si elles se rendent compte qu'elles partagent des expériences similaires au travail comme au sein de leur foyer, elles ne font à aucun moment ce *saut* tant attendu dans le féminisme. Elles y sont pourtant encouragées par les militantes venues susciter une prise de conscience des hiérarchies de genre. Pour ces dernières, la tentation est grande de faire des femmes de Lip les porte-drapeaux du mouvement de libération national. A défaut d'être elles-mêmes ouvrières, les militantes féministes ignorent les enjeux de classe qui les ont conduites à faire grève, et oublient que ce sont les responsables syndicaux qui définissent les causes légitimes, et filtrent les revendications.

Le verrouillage de la contestation féminine pointe à ce titre le déficit de l'action syndicale en matière d'inégalités sexuées. Le contexte victorieux de la lutte 1973 et la solide légitimité acquise par les dirigeants syndicaux masculins ne laissent de surcroit qu'une faible marge de manœuvre aux membres du groupe-femmes de Lip. Cela étant, le rapport de forces qu'elles parviennent à établir, au prix d'une incontournable conflictualité, atteste d'une détermination certaine. L'absence de prise en compte de la revendication égalitaire des femmes ne semble pas rendre justice aux efforts fournis, aussi pour se défaire des normes et dispositions intériorisées au cours des périodes antérieures. La difficulté à penser le travail domestique comme étant un *vrai* travail, ou à mobiliser massivement les autres salariées, marquent en ce sens l'action continue des systèmes de domination sociale. Chez Lip, la question des femmes est effectivement restée en suspens. Très vite, les ouvrières se sont retrouvées une nouvelle fois

face à une menace de licenciements, sans que le mouvement de contestation des inégalités sexuées n'ait pu s'inscrire dans la durée. En outre, face à un climat d'incertitude grandissant, lutter pour son emploi et maintenir de front la lutte contre la domination masculine s'est avéré insoutenable. Pour se battre, encore faut-il avoir un emploi *pour vivre*. Ainsi, les pratiques émancipatrices induites par le mouvement social se déploient avec et contre les antagonismes antérieurs.

Pour la plupart des femmes enquêtées, la période des luttes s'apparente à une « parenthèse » dans leur vie, sans pour autant que cette expérience ne soit porteuse d'un infléchissement des principes traditionnels de la division sexuée du travail. Réciproquement, les trajectoires de Fatima Demougeot et de Monique Piton revêtent un caractère singulier. Dès la séquence antérieure à celle des luttes, elles développent des formes de résistances face aux effets cumulés des systèmes de domination sociale. C'est ce qui semble d'ailleurs leur conférer des ressources propices au déploiement d'une puissance d'agir autonome, notamment lorsque le premier épisode de grève survient. La variabilité des modalités d'accès à la conscience de genre se traduit au demeurant par des différences dans la manière de concevoir et de mettre en cause la domination masculine. Ni le syndicalisme, ni le féminisme ne sont pourtant au cœur du processus d'émancipation. Ces deux espaces apparaissent plutôt comme les deux appuis de cette *agency* à partir de laquelle ces femmes se réapproprient les rapports sociaux – de classe et de sexe – et les transforment en pratiques sociales. Notons encore que la multiplication des cadres de l'expérience offre des ressources supplémentaires dans la réappropriation de l'héritage.

L'analyse menée tout au long de ce chapitre met en évidence le déplacement qui s'est opéré à l'issue du premier épisode de grève, en même temps que l'action régulatrice des antagonismes antérieurs. Ainsi, l'hypothèse initialement formulée tendrait à se confirmer : le mouvement social favorise un accès à des espaces d'autonomisation pour les femmes, même si les pratiques émancipatrices déployées s'inscrivent dans des équilibres fragiles. Le sentiment d'avoir vécu un évènement « extraordinaire » prend néanmoins tout son sens dans le cas des figures de leadership féminines, pour qui l'expérience des luttes coïncide avec un accès à la conscience de genre.

Conclusions générales

Au terme de cette étude, nous sommes amenées à reconnaitre que ce qui en détermine largement les contours, c'est la postériorité de l'enquête par rapport à des évènements qui remontent aux années 1970. Il s'agissait en ce sens de porter un regard neuf sur un conflit couramment présenté comme « *le plus atypique et le plus imaginatif du mouvement ouvrier français* »[1491]. Aussi, la question des incidences d'une telle expérience sur les trajectoires individuelles, c'est-à-dire sur un temps long, semblait trouver à se justifier. Au-delà de cette dimension rétrospective, notre questionnement initial s'articulait autour de la place des femmes, étant donné ce constat d'une invisibilisation relative de la participation féminine, à la fois structurelle et *épistémologique*[1492]. Dès lors, la division sexuée du travail s'est révélée une porte d'entrée tout à fait pertinente dans la construction de notre objet de recherche. Elle nous a permis de questionner quelques désormais anciennes certitudes, en mettant en lumière des pratiques et représentations restées en marge sur la culture horlogère locale, l'histoire des luttes ouvrières et la mémoire militante collective.

Ce faisant, nous avons remué les origines et l'histoire. En décalage – et en complément – avec d'autres études sur les mouvements sociaux (parfois même sur Lip), et centrées sur la division sexuée du travail, nous sommes conduites à proposer une relecture de certaines évidences : Non, le mouvement social ne produit pas mécaniquement un déplacement des rapports sociaux de sexe, quand bien même il bouscule de façon radicale les rapports sociaux de classe. Oui, celui-ci génère des processus d'apprentissage collectifs pour les femmes, sans pour autant que cela puisse se traduire par un mouvement d'émancipation proprement dit. Faut-il alors penser que tout aurait déjà été réglé par avance ?

Nous avons tenté dans un premier chapitre une reconstruction des processus de socialisations différenciés entre les hommes et les femmes de Lip *avant* la période des luttes : du milieu familial d'origine aux ateliers de l'usine située à Palente, accordant également une attention particulière aux activités militantes. Nos analyses, concentrées sur un espace restreint (la Franche-Comté), mêlant discours et pratiques, entremêlant perspectives historiques, socio-anthropologiques et de genre, nous ont permis de cerner une « *pluralité de dispositions* »[1493]. Celles-ci permettent d'acter un haut degré de conformité avec les principes fondateurs de la

[1491] *Est Républicain*, « Le temps des montres Lip conjugué au présent », 3 juin 2015.
[1492] Une définition restrictive du domaine politique qui tend à écarter « les femmes » aussi du champ de la recherche en sciences humaines. *In* CONTAMIN Jean-Gabriel (2007), « Genre et modes d'entrée dans l'action collective », *Politix*, Vol. 20, n°78, p. 17
[1493] LAHIRE Bernard (2005), *Portraits sociologiques*, Paris, Armand Colin, p. 397

division sexuée du travail. Les trajectoires féminines apparaissent en effet largement modulées par les rôles occupés dans la sphère domestique. Les femmes de Lip s'inscrivent de manière précoce dans une activité salariée, mais sont tenues à l'écart de la professionnalité. Elles se voient assigner l'image de « petites mains » par le système de production horloger, en correspondance avec des statuts marqués par une infériorité hiérarchique et technique, notamment celui d'Ouvrière Spécialisée. S'ajoutent à ces premiers constats les apparences quelque peu paradoxales de certains résultats. C'est le cas lorsque nous observons le caractère conservateur du socialisme utopique local du point de vue de la condition féminine. Cela coïncide néanmoins avec une traditionnelle exclusion des femmes des instances qui prônent le changement social. Dans cette période agitée que fut celle des années 1968, et alors que se structure dans l'entreprise Lip un solide contre-pouvoir syndical – masculin – l'heure n'est pas pour les ouvrières à l'évolution des mœurs. Ainsi, les femmes de Lip n'ont, à l'horizon de la lutte qui survient en 1973, aucune expérience en matière de militantisme.

A travers le premier épisode de grève, elles accèdent donc en nombre à des espaces qui ne leur étaient jusque-là pas réservés. Or même si l'action collective revêt une dimension explicitement transgressive, cela n'enlève pas pour autant aux systèmes de domination sociale leur force opératoire. C'est la démonstration que nous menons dans un deuxième chapitre. A ce titre, on observe en différents endroits une recomposition des divisions et hiérarchies antérieures. Le déficit de politisation féminine induit tout d'abord une entrée et une inscription dans la mobilisation largement médiée par les organisations syndicales. Les positions de pouvoir visibles et de commandement demeurent ce faisant monopolisées par des hommes, ceux-là même qui maîtrisent le processus de la prise de décision intra-luttes. Non seulement les femmes sont exclues des arènes de pouvoir, mais elles sont de surcroit assignées à des tâches dotées d'un faible potentiel stratégique. La période des luttes se caractérise en ce sens par une pérennisation des assignations antérieures. En effet, porter attention à l'imbrication des sphères militante et domestique met définitivement à mal l'idée que les femmes bénéficieraient grâce à la grève de davantage de liberté. Un tel contexte complique au contraire la conciliation des différentes activités dans lesquelles s'inscrivent les ouvrières, d'autant qu'elles doivent veiller à adopter un comportement conforme aux « bonnes mœurs », soit à la définition traditionnelle attachée aux rôles sexués. En outre, lorsque l'époux est lui-même militant, cela alourdit considérablement la charge domestique qui continue de peser sur les femmes, et plus précisément sur les mères.

Il n'empêche qu'entre 1973 et 1981, des ouvrières de Lip ont manifesté, occupé l'usine, vendu des montres, distribué des tracts, participé à des assemblées générales et à des meetings, pris la parole… Tout cela, elles l'ont vécu, sans pour autant se considérer elles-mêmes ni être considérées comme des militantes à part entière. Ce qu'elles ont fait, elles avaient certes de *bonnes raisons* de le faire : parce qu'elles tenaient à leur emploi, parce qu'elles aimaient leur usine, parce qu'elles avaient confiance dans les délégués syndicaux qui menaient la lutte, parce qu'elles étaient enthousiasmées par tous les échanges et rencontres occasionnés par la grève… Si les femmes interrogées témoignent à postériori du caractère *enrichissant* d'une telle expérience, les processus d'apprentissage activés par et dans l'action militante manquent de traductions concrètes. A ce titre, l'analyse des formes de reconnaissance produites par l'engagement rend la reproduction des principes traditionnels de la division sexuée du travail peu contestable. Les compétences féminines continuent d'être neutralisées, ce qui contraste fortement avec les fonctions dirigeantes assumées par les militants masculins dans les coopératives créées au cours du deuxième épisode de grève. Si bien que le haut degré de permanence qui transparait d'un bout à l'autre de la période des luttes confère au mouvement des femmes de Lip un caractère inattendu.

Notre analyse de la portée subversive du mouvement social trouve ainsi à se préciser dans un troisième chapitre, qui met l'accent sur les processus d'affranchissement à l'œuvre *après* les luttes. C'est pourquoi, nous avons accordé une importance particulière aux témoignages qui figurent dans la brochure *Lip au féminin*, preuve matérielle significative d'un basculement au niveau du rapport social de sexe. Nous cherchions alors à comprendre où en étaient les ouvrières dans la prise de conscience de genre, de quoi parlaient-elles et surtout que disaient-elles au fond ? Si nous étions bien face à la production d'un changement, il fallait admettre que celui-ci ne pouvait être « étiqueté ». Autrement dit, que ces émancipations étaient « *plus silencieuses que les mouvements politiques qui [cherchaient] à les mobiliser* »[1494]. Rappelons que chez Lip, la création d'un espace d'expression non-mixte relève d'une initiative extérieure, sous la poussée de militantes qui se reconnaissent dans les revendications portées par le mouvement de libération des femmes. Cela ne signifie pas pour autant que les ouvrières adoptent un tel référentiel critique, quand bien même la question des inégalités sexuées soit désormais posée. La contestation se déploie plutôt à l'intérieur du dispositif syndical, lequel s'apparente à la fois à un outil et un obstacle dans la prise d'autonomie des femmes de Lip.

[1494] GALLOT Fanny, MEURET-CAMPFORT Eve (2015), « Des ouvrières en lutte dans l'après-68. Rapport au féminisme et subversion de genre », *Politix*, n°109, p. 41

De fait, « *la libération ne passe pas par une simple prise de conscience* »[1495] ; comme l'indique le caractère mouvant du procès d'acquisition d'une conscience de genre. S'affranchir de la définition traditionnelle attachée aux rôles sexués expose les femmes à des mécanismes de sanctions sociales, matérielles et symboliques. C'est donc un risque que les ouvrières peuvent difficilement prendre, à plus forte raison quand leur emploi se trouve à nouveau menacé. Soulignons à ce titre la place-pivot qu'occupe le travail domestique, tant dans les mécanismes d'exploitation que lorsqu'il est question de s'en défaire. De notre point vue, la place qui lui est accordée dans le dispositif revendicatif influe fortement sur la capacité réelle du mouvement à influer sur les rapports sociaux – de classe et de sexe. De même, en l'absence de redéfinition du rapport des hommes et des femmes au travail domestique, le sens que recouvre le mouvement des femmes de Lip s'épuise dans l'identité féminine. En dépit de leur potentiel subversif, les objectifs formulés ne peuvent devenir « *des enjeux politiques collectifs, communs aux hommes et aux femmes* »[1496].

L'enjeu que représente la non-distribution du travail domestique entre les deux classes de sexe trouve par ailleurs une illustration à travers les portraits de militantes qui viennent conclure notre étude. Dans les deux cas, on observe une disponibilité biographique qui autorise au moment des luttes une insertion plus grande dans les activités militantes. Contraintes dans une moindre mesure par les injonctions domestiques, ces femmes parviennent à convertir l'expérience de l'engagement en pratiques subversives, porteuses d'un déplacement des principes traditionnels de la division sexuée du travail. En s'attardant plus longuement sur ces trajectoires féminines, on perçoit enfin la manière dont les logiques de dépossession et de réappropriation s'entremêlent. Le simple fait de témoigner peut ainsi se lire comme un geste subversif dans le cas de Monique Piton et Fatima Demougeot, au sens où « *devenir elles-mêmes passeuses* »[1497] participe d'invalider la reproduction à l'identique.

Au moment de conclure, il convient de souligner l'intérêt d'appréhender la production du changement social à partir de l'entrecroisement des rapports de pouvoir ; en l'occurrence, en traitant des effets combinés des appartenances de sexe et de classe. Si nous avons pu mettre en évidence une complémentarité dans l'exercice de formes multiples de domination, il n'en va

[1495] FILLIEULE Olivier (2009), « Travail militant, action collective et rapports de genre », *in* P. Roux (dir.) et O. Fillieule, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de la fondation nationale des Sciences Politiques, p. 64
[1496] KERGOAT Danièle (2012), Se battre, disent-elles, Paris, La Dispute, pp. 296-297
[1497] TATU-COLASSEAU Anne (2012), « Transmissions intergénérationnelles et changement social en situation de migration : le cas des descendantes de l'immigration maghrébine engagées dans un loisir », *in* D. Jacques-Jouvenot et G. Vieille-Marchiset, *Socio-anthropologie de la transmission*, Paris, L'Harmattan, p. 58

pas de même dès lors qu'il s'agit de s'en affranchir. Dans le cas qui nous occupe, le mouvement social demeure traversé et structuré par les mêmes principes de classement que la société dont il est issu, ce qui atténue *de facto* son potentiel subversif. Sans être pour autant inexistant, celui-ci peine à advenir en tant que mouvement d'émancipation, ce nous repérons notamment à travers l'absence de mise en débat de la distinction privé/public. A ce titre, nous souhaitons revenir sur un extrait d'entretien qui avait retenu notre attention au tout début de notre recherche :

> « *J'ai eu des jeunes...des jeunes institutrices qui étaient restées, y en avait trois, les danoises aussi. Puis elles sont restées une semaine chez nous. Au moment de partir elles disent : 'ben combien on te doit ?', ben j'y dis : Rien parce que c'est comme ça, on reçoit les gens avec ce qu'on a. Mais c'est... ça fait partie de la solidarité, enfin bon...comme... Alors quand je suis allée me coucher le soir, y avait une enveloppe sur mon oreiller... elles m'avaient mis, je me souviens plus combien...Alors...ça m'avait un peu émue hein de voir qu'elles avaient quand même...parce que...je...Et...j'ai dit je garde les sous, je me paierais quelque chose pour moi ! (rires). Et y avait un potier qui s'était installé, qui faisait des belles choses. Puis j'avais toujours envie de sa cafetière, une cafetière je me disais bon ben c'est trop cher, pour le moment je peux pas. Puis j'ai dit ma foi, avec les sous, je m'achèterai la cafetière. (rires) . Je l'ai encore hein ! Puis j'y tiens. Puis j'ai dit à ma fille 'quand je mourrai, tu la prendras la cafetière, parce que celle-là, elle représente quelque chose !*' », (Rose, Femme au foyer, Période des luttes).

Nous avons régulièrement pensé à cette cafetière au cours de ce travail de thèse. Cet objet du quotidien, un bien *matériel*, dont on comprend à ce moment-là qu'il est chargé d'une forte « *teneur symbolique* »[1498]. Cette cafetière emporte tout, et pourtant elle nous échappe. Aussi, réinterroger la mémoire sociale à l'épreuve du genre et des processus de transmission nous parait ouvrir des perspectives intéressantes. De fait, le travail domestique demeure, pour les femmes qui composent notre échantillon d'enquête, vecteur d'exploitation et d'infériorisation. Mais il véhicule aussi un potentiel critique invisible, que peuvent aider à saisir les phénomènes de transmission. Si pour les femmes de Lip, la primauté des rôles traditionnels – d'épouse, ménagère et mère – est restée déterminante, qu'ont-elles alors transmis à leurs filles ? A leurs fils ? Comment l'expérience militante est-elle venue moduler le processus de

[1498] JACQUES-JOUVENOT Dominique (2012), « Socio-anthropologie de la transmission. Des études de cas en question », *in* D. Jacques-Jouvenot et G. Vieille-Marchiset, *op. cit.*, p. 16

transmission familiale ? On peut en ce sens se demander si des répercussions de l'engagement sont repérables pour la génération suivante, en termes de rapports à l'activité salariée, aux idées politiques, à l'investissements militant, ou de différenciation des rôles sexués…

De même, on pourrait s'interroger sur les effets de remise en cause à caractère plus modeste, plus limité, notamment à l'intérieur des couples. Une hypothèse à explorer serait que les femmes se soient désormais affirmées sur le plan des idées politiques au sein de leur couple, ce qui leur aurait permis d'avoir accès à un plus haut degré d'égalité avec leur époux. Autrement dit elles auraient pu, à partir de l'expérience d'engagement, réclamer d'avoir aussi « leur mot à dire » sur des questions sur lesquelles elles n'étaient auparavant pas consultées, voire exclues. Cela renvoie encore à l'articulation privé/public, capable d'éclairer à la fois les mécanismes de reproduction et de subversion. De fait, si cette recherche a levé le voile sur de nombreuses réalités, elle suscite aussi de nouvelles questions, qui restent à étudier.

Un objet de recherche ne se construit jamais par hasard. Nous avons en début de ce travail évoqué le parcours qui nous avait amenée à nous intéresser aux femmes de Lip. Nous devons, au moment d'y mettre un terme, dire toute notre satisfaction d'avoir adopté une démarche « *théoriquement subversive* »[1499], nous obligeant parfois à lutter âprement avec et contre nous-mêmes « *pour produire du savoir* »[1500]. Nous avons ce faisant pris le parti d'accorder une plus large place à la parole des ouvrières, celle des femmes de Lip, qui a eu inéluctablement tendance à *disparaitre* de l'histoire des luttes et des récits officiels. C'est déjà arrivé.

[1499] KERGOAT Danièle (2012), Se battre, disent-elles, Paris, La Dispute, p. 268
[1500] CEFAI Daniel, AMIRAUX Valérie (2002), « Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales. Partie 1. », *Cultures et conflits*, [En Ligne], n°47, URL : http://journals.openedition.org/conflits/829

Bibliographie

OUVRAGES

ACHIN Catherine, LEVEQUE Sandrine (2006), *Femmes en politique*, Paris, La Découverte, 122 p.

ALONZO Philippe, HUGREE Cédric (2010), *Sociologie des classes populaires*, Paris, Armand Colin, 122 p.

ANDOLFATTO Dominique et LABBE Dominique (2000), *Sociologie des syndicats*, Paris, La Découverte, 118 p.

ARAMBASIN Nella (2013), *Les affranchies : franc-comtoises sans frontières*, Colloque transdisciplinaire des 17 et 18 juin 2011, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 248 p.

BALANDIER Georges (1985), *Anthropo-logique*s, Paris, Librairie générale française, 319 p.

BARD Christine (2012), *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, PUR, 260 p.

BARRERE-MAURISSON Marie-Agnès (1992), *La division familiale du travail*, Paris, PUF, 251 p.

BARTHEZ Alice (1982), *Famille, travail et agriculture*, Paris, Economica, 192 p.

BATTAGLIOLA Françoise (2000), *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, 122 p.

BERTAUX Daniel (1997), *Les récits de vie : perspective ethnosociologique*, Paris, Nathan, 128 p.

BIDET-MORDREL (2010), *Les rapports sociaux de sexe*, Paris, PUF, 191 p.

BLOSS Thierry (2001), *La dialectique des rapports hommes-femmes*, Paris, PUF, 320 p.

BLUNDEN Katherine (1982), *Le travail et la vertu. Femmes au foyer : une mystification de la révolution industrielle*, Paris, Payot, 251 p.

BOICHARD Jean, GRESSER Pierre (1994), *Le Doubs*, Besançon, Cêtre, 319 p.

BOLTANSKI Luc, THEVENOT Laurent (1991), *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 483 p.

BOURDIEU Pierre (1998), *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1460 p.

BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean-Claude (1970), *La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Editions de Minuit, 279 p.

BOLTANSKI Luc et THEVENOT Laurent (1991), *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 496 p.

BROQUA Christophe, FILLIEULE Olivier (2001), *Trajectoires d'engagement. AIDES et Act Up*, Paris, Les Editions Textuel, 94 p.

BUTLER Judith (2009), *Ces corps qui comptent: de la matérialité et des limites discursives du sexe*, Paris, Editions Amsterdam, 249 p.

CARDON Philippe (2004), *Des femmes et des fermes. Genres, parcours biographiques et transmission familiale : une sociologie comparative*, Paris, L'Harmattan, 311 p.

CARDON Philippe, PFEFFERKORN Roland (dir.), KERGOAT Danièle (2009), *Chemins de l'émancipation et rapports sociaux de sexe*, Paris, La Dispute, 249 p.

CASTEL Robert (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 490 p.

CASTORIADIS Cornélius (1999), *Figures du pensable. Les carrefours du labyrinthe – 6*, Paris, Editions du Seuil, 364 p.

CAUSER Jean-Yves, PFEFFERKORN Roland, WOEHL Bernard (2007), *Métiers, identités professionnelles et genre*, Paris, L'Harmattan, 250 p.

CEFAI Daniel (2003), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 615 p.

CEFAI Daniel (2007), *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte, 727 p.

COMBES Danièle, HAICAULT Monique (1984), *Des familles sur la corde raide ; Les femmes OS chez Renault à Dreux*, Paris, CSU, 87 p.

COMMAILLE Jacques, STROBEL Pierre, VILLAC Michel (2002), *La politique de la famille*, Paris, La Découverte, 117 p.

CONSIDERANT Victor (1834), *Destinée sociale*, Tome I, Paris, Librairie du Palais Royal, 351 p.

COURNARIE Emmanuelle (2011), *Approche socio-anthropologique d'une reconversion industrielle : de l'horlogerie aux microtechniques à Besançon*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Besançon, 276 p.

DARMON Muriel (2016), *La socialisation*, Paris, Armand Colin, 126 p.

DELEUZE Gilles, GUATTARI Félix (2005), *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Paris, Les Editions de Minuit, 206 p.

DELPHY Christine (1970), *L'ennemi principal, Tome 1, l'économie politique du patriarcat*, (Edition 1998), Paris, Editions Syllepse, 293 p.

D'HOUTAUD Sophie (2006), *L'héritage de Mai 68 à Besançon vu par ses propres acteurs*, Mémoire de master 1 en Histoire contemporaine, Besançon, 186 p.

DION-SALITOT Michèle, DION Michel (1972), *La crise d'une société villageoise : les survivanciers, les paysans du Jura français, 1800-1970*, Paris, Anthropos, 399 p.

DUBAR Claude, TRIPIER Pierre (1998), *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin, 256 p.

DUBAR Claude, TRIPIER Pierre, BOUSSARD Valérie (2015), *Sociologie des professions*, Paris, Armand-Colin (4ème édition), 378 p.

DUBAR Claude (2015), *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, (5ème Edition), 256 p.

DUNEZAT Xavier, HEINEN Jacqueline, HIRATA Helena, PFEFFERKORN Roland (2010*), Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, 277 p.

DURKHEIM Emile (1893), *De la division du travail social*, (8e édition, 1967), Paris, Les presses universitaires de France, 416 p.

DURKHEIM Emile (1894), *Les règles de la méthode sociologique*, Chap. II, Ed. 2009, Paris, Payot, 240 p.

FILLIEULE Olivier, ROUX Patricia (2009), *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de la fondation nationale des Sciences Politiques, 361 p.

GALLOT Fanny (2015), *En découdre. Comment les ouvrières ont révolutionné le travail et la société*, Paris, La Découverte, 282 p.

GROULT Benoîte (1977), *Le féminisme au masculin*, Paris, Denoël, 195 p.

GUIGON Sylvie (1999), *Le métier de fromager : reconnaissance, monopolisation, dépossession d'un savoir professionnel*, Thèse de doctorat en sociologie, Besançon, 247 p.

HELFT-MALZ Véronique et LEVY Paule-Henriette (2000), *Les femmes et la vie politique française*, Paris, PUF, 127 p.

HOGGART Richard (1957), *La culture du pauvre : étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, (Réédité en 2007), Paris, Les éditions de Minuit, 420 p.

HUGHES Everett (1997), *Le regard sociologique*, Paris, EHESS, 344 p.

JACQUES-JOUVENOT Dominique (1997), *Choix du successeur et transmission patrimoniale*, Paris, L'Harmattan, 239 p.

JACQUES-JOUVENOT Dominique, VIEILLE-MARCHISET Gilles (2012), *Socio-anthropologie de la transmission*, Paris, L'Harmattan, 226 p.

KERGOAT Danièle (1982), *Les ouvrières*, Paris, Le Sycomore, 141 p.

KERGOAT Danièle, IMBERT Françoise, LE DOARE Hélène, SENOTIER Danièle (1992), *Les infirmières et leur coordination. 1988-1989*. Paris, Lamarre, 192 p.

KERGOAT Danièle (2012), *Se battre, disent-elles…*, Paris, La Dispute, 354 p.

LACHAT Stéphanie (2014), *Les pionnières du temps. Vies professionnelles et familiales des ouvrières de l'industrie horlogère suisse (1870-1970)*, Neuchâtel, Presses universitaires suisses, 449 p.

LAHIRE Bernard (2005), *Portraits sociologiques*, Paris, Armand Colin, 431 p.

LEVI-STRAUSS Claude (1974), *Anthropologie structurale*, Tome I, Paris, Plon, 452 p.

MAILFERT Anne-Cécile (2015), *Ils ne décideront plus pour nous ! Débats sur l'IVG 1971-1975*, Paris, Les petits matins, 147 p.

MARUANI Margaret, BORZEIX Anni (1982), *Le Temps des Chemises : la grève qu'elles gardent au cœur*, Paris, Syros, 249 p.

MARUANI Margaret, CHANTAL Nicole (1989), *Au labeur des dames. Métiers masculins, emplois féminins*, Paris, Syros, 192 p.

MARUANI Margaret (2011), *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte, 126 p.

MENDRAS Henri (1967), *La fin des paysans*, Paris, S.E.D.E.I.S., 364 p.

MERCURE Daniel, SPURK Jan (2003), *Le travail dans l'histoire de la pensée occidentale*, Saint-Nicolas (Québec), Presses de l'université de Laval, 297 p.

MOSSU-LAVAU Janine (2002), *Les lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France (1950-2002)*, Paris, Payot, 501 p.

NEVEU Éric (2005), *Sociologie des mouvements sociaux*, 4ème édition, Paris, La Découverte, 126 p.

OLSON Mancur (1978), *Logique de l'action collective*, Paris, PUF, 200 p.

PERCHERON Annick (1993), *La socialisation politique*, Paris, Armand Colin, 226 p.

PFEFFERKORN Roland (2007), *Inégalités et rapports sociaux : rapports de classes, rapports de sexes*, Paris, La Dispute, 412 p.

PIGENET Michel, TARTAKOWSKY Danielle (2012), *Histoire des mouvements sociaux en France*, Paris, La Découverte, 800 p.

PROUDHON Pierre-Joseph (1865), *De la capacité politique des classes ouvrières*, (Réédition 1989), Paris, Editions du Trident, 155 p.

REYNAUD Jean-Daniel (1997), *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand Colin, 348 p.

RIOT-SARCEY Michèle (2002), *Histoire du féminisme*, Paris, La Découverte, 122 p.

SCHWARTZ Olivier (1990), *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF, 531 p.

SEGALEN Martine (1980), *Mari et femme dans la société paysanne*, Paris, Flammarion, 211 p.

SPIVAK Gayatri Chakravorty (1987), *En d'autres mondes, en d'autres mots. Essai de politique culturelle*, (traduit de l'anglais en 2009), Paris, Payot, 509 p.

STEBE Jean-Marc, MARCHAL Hervé (2010), *La sociologie urbaine*, Paris, PUF (2ème édition), 127 p.

STRAUSS Anselm (1992), *Miroirs et masques : une introduction à l'interactionnisme*, Paris, Editions Métailié, 191 p.

SULLEROT Evelyne (1968), *Histoire et sociologie du travail féminin*, Paris, Editions Gauthier, 397 p.

THEBAUD Françoise (2007), *Ecrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Editions (Réédition), 312 p.

TOILLON Eveline (2000), *Besançon, ville horlogère*, Joué-lès-Tours, Editions Alan Sutton, 126 p.

TOURAINE Alain (1965), *Sociologie de l'action*, Thèse pour le doctorat ès Lettres, Université de Paris, Editions du Seuil, 506 p.

TOURAINE Alain (1966), *La conscience ouvrière*, Paris, Editions du Seuil, 400 p.

ZYLDERBEG-HOCQUARD Marie-Hélène (1978), *Féminisme et syndicalisme en France*, Paris, Anthropos, 326 p.

ARTICLES ET CHAPITRES D'OUVRAGES COLLECTIFS

ACHIN Catherine (2005), « Un 'métier d'hommes'? Les représentations du métier de député à l'épreuve de sa féminisation », *Revue française de science politique*, Vol. 55, pp. 477-499

ACHIN Catherine, NAUDIER Delphine (2010), « Trajectoires de femmes 'ordinaires' dans les années 1970. La fabrique de la puissance d'agir féministe », *Sociologie*, Vol. 1, pp. 77-93

ACKER Joan (1990), « Hierarchies, Jobs, Bodies : A Theory of Gendered Organizations », *Gender & Society*, 4, pp. 139-158

AMBROISE Bruno (2003), « Judith Butler et la fabrique discursive du sexe », *Raisons politiques*, Vol. 4, n°12, pp. 99-121

BARBOT Janine (1995), « Entre soi et face aux autres. La réunion hebdomadaire d'Act up », *Politix*, Vol.8, n°31, pp. 113-123

BARGEL Lucie (2005), « La socialisation politique sexuée : apprentissage des pratiques politiques et normes de genre chez les jeunes militant-e-s », *Nouvelles questions féministes*, pp. 36-49.

BARGEL Lucie, BESSIERE Céline, DELLA SUDDA Magali, GOLLAC Sybille, GUYON Stéphanie, OESER Alexandra, SOFIO Séverine (2007), « Appropriation empiriques du genre », *Sociétés et représentations*, n°24, pp. 5-10

BARGEL Lucie (2013), « Socialisation politique » *in Dictionnaire genre et science politique*, Presses de sciences po, pp. 468-480, [En Ligne], URL : http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00869413

BENELLI Natalie, MODAK Marianne (2010), « Analyser un objet invisible : le travail de *care* », *Revue française de sociologie*, Vol. 51, pp. 39-60

BERENI Laure (2012), « Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes », Bard Christine (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, PUR, Rennes, pp. 27-41

BESSIN Marc (2009), « Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique », *Informations sociales*, n°156, pp. 12-21

BIDART Claire (2006), « Crises, décision et temporalités : autour des bifurcations biographiques », *Cahiers internationaux de sociologie*, PUF, Vol.CXX, pp. 29-57

BLOCH Françoise, BUISSON Monique, MERMET Jean-Claude (1991), « L'activité féminine : une affaire de familles », *Sociologie du travail*, Vol. 33, n°2, pp. 255-275

BOURDIEU Pierre (1986), « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol.62, n°1, pp. 69-72

BOURDIEU Pierre, CHAMPAGNE Patrick (1993), « Les exclus de l'intérieur », *in* Pierre Bourdieu, *La misère du monde*, Paris, Les Editions de Minuit, pp. 913-923

BOUVIER Pierre (2003), « Pierre-Joseph Proudhon, contingences et spéculations », *in* D. Mercure, J. Spurk, *Le travail dans l'histoire de la pensée occidentale*, Saint-Nicolas (Québec), Presses de l'université de Laval, pp. 178-200

BOZON Michel (2001), « Les cadres sociaux de la sexualité », *Sociétés contemporaines*, n°41-42, pp. 5-9

BUSCATTO Marie (2009), « Syndicalisme en entreprise : une activité si 'masculine' », *in* P. Roux (dir.) et O. Fillieule, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de la fondation nationale des Sciences Politiques, pp. 75-91

CEFAI Daniel, AMIRAUX Valérie (2002), « Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales. Partie 1. », *Cultures et conflits*, [En Ligne], n°47, URL : http://journals.openedition.org/conflits/829

CHAUVEL Louis (2001), « La responsabilité des générations », *Revue Projet*, n°266, pp. 14-22

COCAUD Martine (2004), « Les femmes de la campagne à l'époque contemporaine. Essai de bibliographie », *Enquêtes rurales*, n°10, pp. 101-112

CONTAMIN Jean-Gabriel (2007), « Genre et modes d'entrée dans l'action collective », *Politix*, Vol. 20, n°78, pp. 13-37

DAGENAIS Huguette (1980), « Les femmes dans la ville et dans la sociologie urbaine : les multiples facettes d'une même oppression », *Anthropologie et sociétés*, Vol.4, n°1, pp. 21-36

DECHAUX Jean-Hugues (1994), « Les échanges dans la parenté accentuent-ils les inégalités ? », *Sociétés Contemporaines*, n°17, pp. 75-90

DEJOURS Christophe (2010), « Subjectivité et travail », *in* X. Dunezat, J. Heinen, H. Hirata, R. Pfefferkorn (dir.), *Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, pp. 121-130

DELCROIX Catherine (2009), « Transmission de l'histoire familiale et de la mémoire historique face à la précarité », *Migrations et société*, n°21, pp. 143-157

DELSALLE Paul (2013), « Le travail des filles et des fillettes dans les villes comtoises aux XVème, XVIème et XVIIème siècles », *in Les affranchies : franc-comtoises sans frontière*, Colloque transdisciplinaire, Besançon, PUFC, pp. 93-114

DERMENJIAN Geneviève, LOISEAU Dominique, (2009), « Itinéraires de femmes communistes », *in* O. Fillieule et P. Roux (dir.), *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses nationales des sciences politiques, pp. 93-113

DENAVE Sophie (2006), « Les conditions individuelles et collectives des ruptures professionnelles », *Cahiers internationaux de sociologie*, PUF, Vol.CXX, pp. 85-110

DUBAR Claude (1992), « Formes identitaires et socialisation professionnelle », *Revue française de sociologie*, Vol.33, n°4, pp. 505-525

DUBAR Claude, SAINSAULIEU Renaud (1992), « Mobilités et formes de production identitaires », *in* L. Coutrot (dir.), *Cheminements professionnels et mobilités sociales*, Paris, La Documentation Française, p. 327-341

DUNEZAT Xavier (1998), « Des mouvements sociaux sexués », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 19, n°2, p. 161-195

DUNEZAT Xavier (2007), « La fabrication d'un mouvement social sexué : pratiques et discours de lutte », *Sociétés et représentations*, n°24, pp. 269-283

DUNEZAT Xavier (2008), « La division sexuelle du travail militant dans les assemblées générales : le cas des mouvements de 'sans' », *Amnis*, [En Ligne], URL : http://journals.openedition.org/amnis/524 ; DOI : 10.4000/amnis.524

DUNEZAT Xavier, GALERAND Elsa (2010), « Un regard sur le monde social », *in* X. Dunezat, J. Heinen, H. Hirata, R. Pfefferkorn, *Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, pp. 23-33

DURIEZ Hélène (2009), « Des féministes chez les libertaires. Remue-ménage dans le foyer anarchiste », *in* P. Roux (dir.) et O. Fillieule, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses nationales des sciences politiques, pp. 167-186

DURU-BELLAT Marie, KIEFFER Annick, MARRY Catherine (2001), « La dynamique des scolarités des filles : le double handicap questionné », *Revue française de sociologie*, n°42-2, pp. 251-280

FILLIEULE Olivier (2009), « Travail militant, action collective et rapports de genre », *in* O. Fillieule et P. Roux (dir.), *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses nationales des sciences politiques, pp. 23-74

FOUCART Jean (2006), « La transmission, de la verticalité à l'hybridation », *Pensée plurielle*, n°11, pp. 9-20

GALERAND Elsa (2009), « Contradictions de sexe et de classe. La marche mondiale des femmes de 2000 », *in* P. Roux (dir.) et O. Fillieule, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses nationales des sciences politiques , pp. 225-241

GALLOT Fanny, MEURET-CAMPFORT Eve (2015), « Des ouvrières en lutte dans l'après-68. Rapport au féminisme et subversion de genre », *Politix*, n°109, pp. 21-43

GIRARD Lucile, SCHEPENS Florent (2012), « Savoir et être ou comment devient-on un professionnel ? », *in* D. Jacques-Jouvenot et G. Vieille-Marchiset, *Socio-anthropologie de la transmission*, Paris, L'Harmattan,, pp. 113-127

GRECO Luca (2014), « Les recherches linguistiques sur le genre : un état de l'art », *Langage et société*, Vol. 2, n°148, pp. 11-29

GROSSETI Michel, BIDART Claire (2006), « Trajectoires sociales et bifurcations », *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. CXX, PUF, pp. 5-131

GUENIF-SOUILAMAS Nacira (2005), « La fin de l'intégration, la preuve par les femmes », *Mouvements*, n°39-40, pp. 150-157

GUIGON Sylvie, CLERC Françoise (2012), « Auto-apprentissage masculin et transmission féminine : l'exemple des conseils municipaux », *in* D. Jacques-Jouvenot, G. Vieille-Marchiset, *Socio-anthropologie de la transmission*, Paris, L'Harmattan, pp. 89-112

HAICAULT Monique (1984), « La gestion ordinaire de la vie en deux », *Sociologie du travail*, Vol. 26, n°3, pp. 268-277

JACQUEMART Alban, ALBENGA Viviane (2015), « Pour une approche microsociologique des idées politiques. Les appropriations ordinaires des idées féministes », *Politix*, n°109, pp. 7-20

JACQUES-JOUVENOT Dominique (2004), « Les femmes et la transmission de l'exploitation chez les éleveurs de Franche-Comté », *Enquêtes rurales*, n°10, pp. 159-166

JACQUES-JOUVENOT Dominique, GUINCHARD Christian (2013), « Clarisse Vigoureux, affranchie ou disciple de Charles Fourier ? », *in* Actes du colloque *Les affranchies : franc-comtoises sans frontières*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, pp. 131-142

KERGOAT Danièle (2004), « division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe » *in* H. Hirata, F. Laborie, H. Le Doaré et D. Sénotier (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, (2ème édition), Paris, PUF, pp. 35-44

KRIEG-PLANQUE Alice (2013), « Un discours sur prescription : les 'argumentaires' des partis politiques comme élément de cadrage de la parole », *Argumentation et analyse du discours*, [En Ligne], n°10, URL : http://journals.openedition.org/aad/1438

LAGRAVE Rose-Marie (1987), « L'agricultrice inclassable : les fonctions sociales du flou statistique » *in* C. Albert, M. Berlan, J. Caniou, M. Perrot, *Celles de la terre, Agricultrices : l'invention politique d'un métier*, Paris, EHESS, pp. 89-110

LE CAPITAINE Catherine (2011), « Nouvelles identités professionnelles de femmes et syndicalisme : une possible compatibilité ? », *Relations industrielles*, Vol. 66, n°1, pp. 98-121

LE FEUVRE Nicky (2010), « Penser la dynamique des rapports sociaux de sexe », *in* X. Dunezat, J. Heinen, H. Hirata, R. Pfefferkorn (dir.), *Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, pp. 35-47

LE LAY Stéphane (2009), « Processus de précarisation salariale et démobilisation raisonnée », *in* P. Cardon, R. Pfefferkorn (dir.), D. Kergoat, *Chemins de l'émancipation et rapports sociaux de sexe*, Paris, La Dispute, pp. 157-170

LE QUENTREC Yannick (2009), « Les militantes politiques et syndicales à l'épreuve du temps domestique », *Informations sociales*, n°153, pp. 112-119

LE QUENTREC Yannick (2009), « Myriam la militante : entre domination et puissance d'agir », *in* P. Cardon, R. Pfefferkorn (dir.), D. Kergoat, *Chemins de l'émancipation et rapports sociaux de sexe*, Paris, La Dispute, pp. 219-234

LE QUENTREC Yannick (2009), « Portraits de militantes et d'hommes de militants », *in* P. Roux (dir.) et O. Fillieule, *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses nationales des sciences politiques, pp. 115-139

LOISEAU Dominique (2012), « De la difficulté à s'identifier comme féministe : des responsables syndicales aujourd'hui en Pays de Loire », *in* C. Bard (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, PUR, pp. 121-134

MATHIEU Lilian (2002), « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de sciences politiques*, n°1, pp. 75-100

MATHIEU Nicole-Claude (1984), « De la conscience dominée des femmes », *Les cahiers du GRIF*, n°29, pp. 73-75

MATHIEU Nicole-Claude (1985), « L'arraisonnement des femmes. Essais en anthropologie des sexes », *Langage et société*, n°34, pp. 101-106

MATONTI Frédérique, POUPEAU Franck (2004), « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°155, pp. 5-11

MERCURE Daniel (2003), « Adam Smith, les assises de la modernité », *in* D. Mercure et J. Spurk, *Le travail dans l'histoire de la pensée occidentale*, Saint-Nicolas, Presses de l'Université de Laval, pp. 119-142

MINGUET Guy (1980), « Les mouvements sociaux, la sociologie de l'action et l'intervention sociologique. A propos de deux ouvrages d'Alain Touraine », *Revue française de sociologie*, n°21-1, pp. 121-133

MOLINIER Pascale (2010), « Subjectivité et féminisme » *in*, X. Dunezat, J. Heinen, H. Hirata, R. Pfefferkorn (dir.), *Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, pp. 103-111

MOLINIER Pascale (2010), « Au-delà de la féminité et du maternel, le travail du *care* », *Champs psy*, n°58, pp. 161-174

NICOURT Christian (2014), « Le lent dévoilement du travail des agricultrices », *VertigO – La revue en ligne en sciences de l'environnement*, Vol.14, n°1, [En Ligne], URL : http://vertigo-revues.org/1431

PASSERON Jean-Claude, DE SINGLY François (1984), « Différences dans la différence : socialisation de classe et socialisation sexuelle », *Revue française de sciences politiques*, Vol.34, n°1, pp. 48-78

PASSERON Jean-Claude (1990), « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, n°31-1, pp. 3-22

PEZE Marie (2010), « Identité sociale et sexuée au travail » *in* X. Dunezat, J. Heinen, H. Hirata, R. Pfefferkorn, *Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, pp. 131-140

PFEFFERKORN Roland (2010), « La classe ouvrière a deux sexes », *in* X. Dunezat, J. Heinen, H. Hirata, R. Pfefferkorn (dir.), *Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, pp. 73-83

PICQ Françoise (2012), « Enquête sur les féministes des 'années mouvement' », in C. Bard (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, PUR, Rennes, pp. 61-69

POULLAOUEC Tristan (2004), « Les familles ouvrières face au devenir de leurs enfants », *Economie et statistique*, n°371, pp. 3-22

POUPARD Laurent (2011), « Paul Guadet et les écoles nationales d'Horlogerie de Besançon et d'Optique de Morez », *In Situ*, [En ligne], URL : http://insitu-revues.org/730

PREARO Massimo (2010), « Politiques de la libération sexuelle », *Genre, sexualité et société*, [En Ligne], URL : http://gss.revues.org/1478

ROUX Patricia, PERRIN Céline, PANOTIER Gaël, COSSY Valérie, (2005), « Le militantisme n'échappe pas au patriarcat », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 34, pp. 4-16

SARDON Jean-Paul (1996), « L'évolution du divorce en France », *Population*, n°3, pp. 726-727

SIMON Michel, MICHELAT Guy (2012), « Le vote des ouvriers, de l'alignement à gauche à une 'droitisation' ? », *Cevipof*, n°10, [En Ligne], URL : https://hal.sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01027425

STUDER Brigitte (1995), « Genre et classe dans le mouvement ouvrier. L'arrangement social autour de la législation protectrice du travail au tournant du siècle », in J. Batou, M. Cerutti, C. Heimberg (dir.), *Pour une histoire des gens sans Histoire. Ouvriers, exclues et rebelles en Suisse (XIXe-XXe siècles)*, Lausanne, Editions d'en bas, pp. 121-136

TABET Paola (2010), « La grande arnaque. L'expropriation de la sexualité des femmes », in A. Bidet-Mordrel (dir.), *Les rapports sociaux de sexe*, Paris, PUF, pp. 104-122

TATU-COLASSEAU Anne (2012), « Transmissions intergénérationnelles et changement social en situation de migration : le cas des descendantes de l'immigration maghrébine engagées dans un loisir », in D. Jacques-Jouvenot et G. Vieille-Marchiset, *Socio-anthropologie de la transmission*, Paris, L'Harmattan, pp. 51-72

TAYLOR Judith (2007), « Les tactiques féministes confrontées aux 'tirs amis' dans le mouvement des femmes en Irlande », *Politix*, n°78, pp. 65-86

TOURAINE Alain (1984), « Les mouvements sociaux : objet particulier ou problème central de l'analyse sociologique ? », *Revue française de sociologie*, n°25-1, pp. 3-19

TRAT Josette (2006), « La responsable féministe, la 'mauvaise tête' dans les organisations mixtes », *Cahiers du genre*, HS n°1, pp. 143-158

TRAT Josette (2010), « Sur les mouvements sociaux », in X. Dunezat, J. Heinen, H. Hirata, R. Pfefferkorn (dir.), *Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, pp. 195-204

VERNUS Michel (1991), « Les fouriéristes et les fruitières comtoises », *Cahiers Charles Fourier*, n°2, pp. 47-56

VINEL Virginie (2013), « Biographies individuelles et actions collectives : le militantisme féminin dans une vallée sidérurgique lorraine », *Cahiers du genre*, n°54, pp. 187-204

ZANCARINI-FOURNEL Michelle (2002), « Genre et politique : les années 1968 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°75, pp. 133-143

ZANCARINI-FOURNEL Michelle (2003), « Histoire(s) du MLAC (1973-1975) », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, [En Ligne], n°18, pp. 241-252

LITTERATURE SUR LIP

Ouvrages, Thèses et Mémoires

Association de Palente (2011), *Palente au fil du temps, du village à la cité*, Imprimerie IME, Baumes-les-dames, 287 p.

BEURIER Joëlle (1992), *La mémoire des Lip*, maîtrise d'Histoire, Paris I, sous la direction de L. Le Van Lemesle et A. Prost, 202 p.

BONDU Dominique (1981), *De l'usine à la communauté, l'institution du lien social dans le monde de l'usine*, Thèse de doctorat en sociologie, Paris, 589 p.

BRANGOLO Pauline (2015), *Les filles de Lip (1968-1981) : trajectoires de salariées, mobilisations féminines et conflits sociaux*, mémoire de Master en Histoire, sous la direction de Franck Georgi, Paris I, 401 p.

CASSOU Saoura (2002), *Lip, la construction d'un mythe*, sous la direction de Jean-Louis Robert et Franck Georgi, Université Paris I, 22 p.

CASTELTON Edward (1996), *Lip, une remise à l'heure : de l'action sociale à la gestion de production (1973-1983)*, Mémoire de DEA en Histoire sous la direction de Serge Berstein, IEP Paris, 179 p.

CHAMPEAU Thomas (2007), *Lip, le conflit et l'affaire*, mémoire de Master sous la direction d'Yves Cohen, EHESS, 212 p.

DEHEDIN Caroline (2011), *A Lip, les femmes aussi ont une histoire*, mémoire de Master sous la direction de Jean-Claude Vimont, Université de Rouen, 214 p.

DIVO Jean (2003), *L'affaire Lip et les catholiques de Franche-Comté*, Yens-sur-Morges, Editions Cabédita, 200 p.

GEORGI Franck (2014), « Lip ou le rêve d'un monde sans patrons ! », *L'Histoire*, n°404, pp. 76-79

LE GARREC Evelyne (1976), *Les messagères*, Paris, Editions des femmes, 183 p.

MARUANI Margaret (1979), *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Paris, Syros, 274 p.

MOLIS A. (2011), *Du conflit de 73 à Besançon à la formation de la commission-femmes : expression d'un féminisme ouvrier ?*, sous la direction de M. Maillard, Université de Picardie Jules Vernes.

VIDAL Damien, GALANDON Laurent (2014), *Les LIP, des héros ordinaires*, Bruxelles, Dargaud, 168 p.

Articles et Chapitres d'ouvrages collectifs

CRISTOFARI Marie-France (2010), « Lip à Besançon et le mouvement des groupes femmes », *in* X. Dunezat, J. Heinen, H. Hirata, R. Pfefferkorn (dir.), *Travail et rapports sociaux de sexe*, Paris, L'Harmattan, pp.185-194.

GENOT Alain (2015), « Portrait de militante : Noëlle Dartevelle », *Les amis de la maison du peuple de Besançon et de la mémoire ouvrière*, bulletin n°103.

GOURGUES Guillaume, HAMZAOUI Ouassim (2009), « Lip, de la dépacification au dissensus », *Congrès de l'Association Française de Science Politique*, Sept. 2009, Grenoble, [En Ligne], URL : <halshs-00516313>

LAUDE Madeleine (2013), « Lip au féminin : solidarité et créativité ouvrières », *in Les affranchies : franc-comtoises sans frontières*, Colloque transdisciplinaire des 17 et 18 juin 2011, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, pp. 185-205

PITON Monique (2013), « Lip de l'intérieur : 'Je suis du Doubs, j'ai participé à une lutte ouvrière qui a secoué la France entière », *in Les affranchies : franc-comtoises sans frontières*, Colloque transdisciplinaire des 17 et 18 juin 2011, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, pp. 206-223

WERNER Pascale (1974), « Lip : les femmes dans la lutte des classes », *Les temps modernes*, n°336, pp. 2443-2466

Témoignages

BORDET Gaston, NEUSCHWANDER Claude (1993), *LIP, 20 ans après (1973-1993), propos sur le chômage*, Paris, Syros, 224 p.

CLAVEL Maurice (1974), *Les paroissiens de Palente*, Paris, Grasset, 408 p.

Collectif femmes (1977), *Lip au féminin*, Paris, Syros, 161 p.

FERET Dominique (2005), *Les yeux rouges*, Besançon, les Solitaires Intempestifs, 76 p.

NEUSCHWANDER Claude (1975), *Patron, mais…*, Paris, Editions du Seuil, 187 p.

PIAGET Charles, MAIRE Edmond (1973), *Lip 73*, Paris, Editions du Seuil, 195 p.

PITON Monique (1975), *C'est possible ! Le récit de ce que j'ai éprouvé durant cette lutte de Lip*, Paris, Edition des femmes, 622 p. Rééd. 2015, Paris, Editions L'Echappée, 381 p.

PITON Monique (2010), *Mémoires libres*, Paris, Editions Syllepse, 238 p.

RAGUENES Jean (2008), *De Mai 68 à LIP. Un dominicain au cœur des luttes*, Paris, Khatala, 288 p.

SENSEMAT Jean-Claude (2005), *Comment j'ai sauvé LIP*, Editions entreprendre, Robert Lafont, 134 p.

Références audiovisuelles

Association Autogestion (2013), *Lip : Charles Piaget et Monique Piton racontent*, Besançon (16 novembre 2013), Extrait disponible sur le site de l'association [En Ligne], URL : www.autogestion.asso.fr/?p=4104

COUPE Annick (2013), « Intervention sur les luttes des femmes et place des femmes dans la lutte de Lip », Rencontre à Besançon le 16 novembre 2013, *Lip, 40 ans après*, [En Ligne], URL : Solidaires34.org/spip.php?article1275

FAVERJON Thomas (2007), *Fils de Lip*, Documentaire, 50 minutes.

LADOGE Dominique (2012), *L'été des Lip*, Fiction diffusée le 5 mai 2012 sur France 3, 110 minutes.

ROUAUD Christian (2007), *Les Lip, l'imagination au pouvoir*, Film documentaire, 118 minutes.

ARCHIVES

Archives Départementales du Doubs

- Fonds « L'affaire Lip » : côtes 2032W333 à 2032W337 (hors cartons qui ne seront consultables qu'à partir de 2025)
    - *Revue de presse nationale et locale, documentation syndicale*, 2032W334
- Fonds « Michel Jeanningros » : côte 45J
- Fonds « Yvonne Bühler » : côtes 177-J7 à 177-J14

Bibliothèque de conservation

- Fonds « M. Falin » : côtes 7Z28, 7Z30, 7Z32, 7Z33, 7Z35, 7Z38, 7Z44, 7Z47.
- Fonds « Lip » du Musée du temps : côtes 5Z172, 5Z178, 5Z225

Lip-Unité (Version dématérialisée fournie par M. François Lassus)

- *Lip-Unité* n°1, 11 juillet 1973
- *Lip-Unité* n°2, 19 juillet 1973
- *Lip-Unité* n°3, 27 juillet 1973
- *Lip-Unité* n°4, 2 août 1973
- *Lip-Unité* n°5, 9 août 1973
- *Lip-Unité* n°6, 15 août 1973
- *Lip-Unité* n°7, 23 août 1973
- *Lip-Unité* n°8, 3 septembre 1973
- *Lip-Unité* n°9, 14 septembre 1973
- *Lip-Unité* n°10, 21 septembre 1973
- *Lip-Unité* n°11, 28 septembre 1973
- *Lip-Unité* n°12, 23 octobre 1973
- *Lip-Unité* n°13, 1er décembre 1973

- *Lip-Unité* n°14, Avril 1974
- *Lip-Unité* n°15, Juin 1974
- *Lip-Unité* Supplément au n°15, Juillet 1974
- *Lip-Unité* n°17, Octobre 1974
- *Lip-Unité* n°18, Janvier 1975
- *Lip-Unité* n°19, Avril-Mai 1975

- *Lip-Unité* n°1 – 2ème série, Avril 1976
- *Lip-Unité* n°2 – 2ème série, Mai 1976
- *Lip-Unité* n°3 – 2ème série, Juillet 1976
- *Lip-Unité* n°4 – 2ème série, Septembre 1976
- *Lip-Unité* n°5 – 2ème série, Octobre 1976
- *Lip-Unité* n°6 – 2ème série, Novembre 1976
- *Lip-Unité* n°7 – 2ème série, Novembre 1976
- *Lip-Unité* n°8 – 2ème série, Février-Mars 1977
- *Lip Républicain*, Supplément à *Lip-Unité* n°8, Avril 1977
- *Le Pupillin*, Supplément à *Lip-Unité* n°8, Mai 1977
- *Lip-Unité* n°9 – 2ème série, Juin 1977
- *Lip Républicain*, Supplément à *Lip-Unité* n°9, Juin 1977
- *Lip-Unité* n°10 – 2ème série, Août 1977
- *Lip Actualité*, Supplément à *Lip-Unité* n°10, Septembre 1977
- *Lip Actualité*, Supplément à *Lip-Unité* n°10, Octobre 1977
- *L'Heure*, Supplément à *Lip-Unité* n°10, Décembre 1977
- *Lip-Unité* n°11 – 2ème série, Janvier-Février 1978
- *Lip-Unité* n°12 – 2ème série, Mars-Avril 1978
- *Lip-Unité* n°13 – 2ème série, Septembre 1978
- *Lip-Unité* « Spécial Larzac », Supplément à *Lip-Unité* n°13, Octobre 1978
- *Lip-Unité* n°14 – 2ème série, Décembre 1978
- *Lip-Unité* n°15 – 2ème série, Février 1979
- *Lip-Unité* n°16-17 – 2ème série, Juillet-Août 1979
- *Lip-Unité*, Supplément au n°16-17, Septembre 1979
- *Lip-Unité* n°18-19 – 2ème série, Février-Mars 1980
- *Lip-Unité* n°20-21 – 2ème série, Avril-Mai 1980
- *Lip-Unité* n°22 – 2ème série, Novembre-Décembre 1980

- *Lip-Unité* n°23 – 2ème série, Janvier-Février 1981
- *Lip-Unité* n°24-25 – 2ème série, Avril-Mai 1981
- *Lip-Unité* n°26 – 2ème série, Décembre 1981

Archives non répertoriées de presse féministe

- *Antoinette* n°3, Novembre 1973, « Chez Lip, les femmes »
- *Les Pétroleuses* n°0, 1974, « Lip au féminin »
- *Tankonalasanté* n°15-16, 1975, « La famille phallocratique au cœur des luttes exemplaires : Women's LIP »
- *Colères* n°1, 1979, « Pour les femmes de la lainière »

Documents audio-visuels

- MARKER Chris (1973), *Puisqu'on vous dit que c'est possible*, 43 minutes.
- INA, 13 juillet 1973, « Du côté de chez Lip », *Magazine 52*, 20 minutes 35 s.
- DUBOSC Dominique (1976), *LIP ou le goût du collectif*, 1 heures 10 minutes.
- Cinéluttes (1977), *A Pas Lentes*, Documentaire court-métrage, Les Films d'ici, 43 minutes.
- ROUSSOPOULOS Carole (1973) *Monique – LIP I* ; (1976), *Christiane et Monique – LIP V* ; (1976), *Jacqueline et Marcel – LIP IV*, Vidéo Out.

ANNEXES

Annexe n°1 : Canevas d'entretien

***<u>Avant Lip 1973</u> : quel a été votre parcours avant la première lutte de Lip ?**

Quel a été votre parcours avant de travailler chez Lip ?
- Origines familiales
- Formation
- Expériences de travail

Comment êtes-vous arrivé chez Lip ?
- Fonction(s) occupée(s)/poste
- Relations au travail ?
- Regard sur l'entreprise
- Situation personnelle (mariage, enfants, lieu de vie…)

A quoi ressemblaient vos journées lorsque vous travailliez chez Lip ?
- Horaires (journée/semaine)
- Repas (heures, cantine, avec qui, discussions…)
- A la maison : que faisiez-vous hors du travail ?

Avant 73, aviez-vous déjà participé à des actions militantes ?
- Adhésion à un syndicat/parti politique/association ?
- Participation à des manifestations ?
- Mai 68 ?

****<u>Période des luttes</u> : qu'avez-vous vécu au moment des luttes, en 73 et en 76 ?**

Qu'est-ce qu'il s'est passé pour vous à ce moment-là ?
- Appartenances : syndicat/comité d'action
- Pratiques/Tâches militantes
- Relations/rencontres
- Conciliation vie familiale/conjugale

Qu'est ce qui d'après-vous, vous a incité à vous mobiliser ?
- Objectifs de la lutte
- Comment les décisions étaient-elles prises ?
- Débat sur les salaires
- Quelles difficultés ?

Comment la période des luttes s'est-elle terminée pour vous ?
- Reprise du travail en 1974 :
    - Même poste ?
    - Formation
- Participation deuxième conflit
- Réembauche/Départ
- Représentation sur les coopératives

Que pensez-vous de la place des femmes dans la lutte ?

- Vous sentiez-vous écouté(e)
- Perception des inégalités ?
- Identification des actions féminines/du groupe-femmes de Lip
- Rapports au féminisme ?

*****<u>Après 1981</u> : que s'est-il passé pour vous Après ?**

Quel a été votre parcours professionnel une fois le conflit terminé ?

- Emploi/Chômage ?
- Quelles opportunités/difficultés ?
- Formation ? /Reconversion ?

Votre situation personnelle a-t-elle changée ensuite ?

- Situation maritale/familiale
- Lieu(x) de vie…
- Habitudes de vie : loisirs, lieux fréquentés…

Vous êtes-vous engagé(e) par la suite dans des conflits sociaux/causes ?

- Rapport au politique, au syndicalisme
- Adhésions militantes/associatives ?
- Regard sur les conflits sociaux contemporains

Pour vous, dans votre vie, diriez-vous qu'il y a un avant et un après Lip ?

- Apports de cette expérience
- Quels changements ?
- Avez-vous gardé des contacts avec des anciens Lip ?
- Comment en parlez-vous à vos enfants…qu'est-ce qu'ils en savent ?

Annexe n°2 : Tableaux population femmes/hommes, trajectoires d'emploi

Sexe	Statut occupé en 1973	Situation en fin de carrière
Femme	OS horlogerie	Assistante familiale
Femme	Employée – service administratif	Employée – service commerce
Femme	OS usinage	Nourrice agréée
Femme	OS horlogerie	OS horlogerie
Femme	Femme au foyer	Secrétaire
Femme	Employée – service administratif	Fonctionnaire – administration
Femme	OS horlogerie	Assistante structure insertion
Femme	OS usinage	Commerciale – produits ménagers
Femme	Affiliée aux cadres – usinage	Femme au foyer
Femme	OS Usinage	Chômage
Femme	OS horlogerie	Employée – service commerce en Interim
Femme	OS usinage	Employée – restauration
Femme	Employée – service administratif	Employée – comptable
Femme	OS horlogerie	OS
Femme	OS horlogerie	Fonctionnaire – administration
Femme	OS usinage	OS industrie automobile
Femme	OS horlogerie	Chômage
Femme	Professeure de français	Professeure de français
Femme	Cadre	Gérante de commerce
Femme	OS horlogerie	Formatrice
Femme	OS	Employée – service à la personne
Homme	Chef d'atelier mécanique	Directeur coopérative – section mécanique
Homme	OP3 – prototypiste	Chômage
Homme	OP	Chômage
Homme	Cadre commercial	Assistant du groupe minoritaire – Conseil Général du Doubs
Homme	Chef d'atelier – développement horlogerie	Responsable service achat
Homme	Professeur d'Histoire – Conseiller Général du Doubs	Agrégé d'Histoire
Homme	OP – bureau d'études	OP – micromécanique
Homme	Chef d'équipe – mécanique	Travailleur social – organisme de formation
Homme	OS – usinage	Chômage
Homme	Chef d'équipe régleurs	Directeur association d'insertion
Homme	OP – mécanique	Directeur commercial
Homme	OS – entretien	Entrepreneur maçonnerie, gros œuvre
Homme	OS – électricien	Fonctionnaire – administration
Homme	OP – mécanique	Chauffeur

Homme	OP – armement	Invalidité
Homme	OP – usinage	Responsable – vente
Homme	OP	Employé – commerce
Homme	OP	Chômage
Homme	OP – réglage	Technicien

Annexe n°3 : Tableaux parcours de vie

- *Femme, 88 ans*

Date de naissance	1928
Mariage	1949-1952 : épouse un garçon du village Violences conjugales. Départ au bout de 3 ans : Divorce Ne se remarie pas. 70's : Fréquente un ancien militaire en retraite
Lieux de vie	Bourg à proximité de Besançon En location. Permis de conduite + Voiture
Enfants	Sans enfant
Formation	Sans diplôme 1965 (Lip) : formation calcul 1970 (Lip) : brevet de secouriste + cours de sténodactylo
Parcours professionnel	1942 : service boulangerie + service épicerie à Besançon 1959 : garde d'enfants 1960 : OS chez Pignon-français (filiale de Lip, rue de la mouillère) - « Monte » à Palente : au bureau du personnel (responsable plannings + payes ouvrières) + Serveuse bar/PMU le week-end 1973 : conflit/chômage 1974 : réembauchée chez Lip mais pas au même poste 1976 : 2ème conflit/chômage 1979-1988 : Serveuse bar/PMU Retraite
Milieu familial	Milieu rural Conscience chrétienne Père absent – Mère travail domestique : ménages/services rendus aux gens du village Accueille les pauvres/mendiants. (meurt en 2004) Grand-père : garde forestier Un frère aîné : Inspecteur des impôts
Parcours associatif/militant	Pas d'engagement syndical/militant (*éthos* commerçant) Retraite : - Association solidarité handicap - Présidente de l'association du 3ème âge - Coordinatrice des clubs du 3ème âge du secteur - Conseil d'administration fédération départementale P.A.
Milieu amical/Loisirs	*Liens « familiaux » avec les enfants de ses anciens patrons *Tissu amical dense

- *Femme, 65 ans*

Date de naissance	1951
Mariage	Avril 73-auj. Rencontre son époux à Palente, il travaille lui aussi chez Lip (OS en métrologie, atelier mécanique) 79-87 : cadre commercial à la SCOP CAP 87-fin de carrière : directeur commercial (hors Franche-Comté) Bénévole Croix Rouge
Lieux de vie	1990 : Accès à la propriété en haut de Palente
Enfants	3 enfants : - Née en 1978. Cadre en agro-alimentaire, 2 enfants - Née en 1981. Accueil dans une banque, 1 enfant. - Née en 1986. Aide-soignante, 1 enfant.
Formation	Baccalauréat comptabilité 1978-1979 : Formation DEUG AES à la Sorbonne (non diplômante) (1980-1990) : formation informatique/comptabilité Formations éducation : (IRTS) - Langue des signes - LPC (Langage Parlé Codé) - Evolution de l'enfant selon les âges (adolescence/0 à 6 ans)
Parcours professionnel	1971 : gestion des stocks chez Lip (OS) – Blouse blanche 1973 : conflit/chômage 1974 : réembauchée au même poste 1976-1979 : 2ème conflit/chômage/université 1979-1990 : comptable à mi-temps dans la SCOP CAP 1990 : licenciement économique/chômage 1991-2012 : assistante familiale pour les déficients auditifs (travail à domicile) Retraite
Milieu familial	Besançon – quartier des Chaprais Père directeur d'une entreprise (avait travaillé chez Lip/contacts) Mère au foyer. 4 enfants Education catholique
Parcours associatif/militant	N'a jamais adhéré à un syndicat ou parti politique Se dit « de gauche »
Milieu amical/Loisirs	Psychologie/psychologie de l'enfant Bricolage

- *Homme, 65 ans*

Date de naissance	1951
Mariage	Rencontre son épouse en 1970 - Se marie en 1972-auj. Mère au foyer jusqu'en 1982 : embauchée à la municipalité comme auxiliaire de vie. 1992-2012 : secrétariat. Retraitée.
Lieux de vie	Appartement en HLM, quartier Palente
Enfants	2 enfants Une fille née en 1971, (un petit-fils de 20 ans) Un fils (+ jeune) : gardien de prison, divorcé, 2 enfants. Syndicat à plein temps dans l'administration pénitentiaire (FO)
Formation	Sans diplôme (interruption du CAP)
Parcours professionnel	1967 : OS chez UNIVERSAUX (horlogerie) régleur de machines Licencié en Mai 68 1968-1969 : OS chez Kelton-Timex Interruption service militaire (Réformé) 1969-1970 Refus de réembauche chez Kelton 1971-1973 : OS chez Lip – Atelier mécanique 1973 : conflit/chômage 1974 : formation/programme spécialisé réadaptation au travail Réembauche pas même poste + pas même atelier 1976-1983 : 2ème conflit/chômage/vente de montres, illégalité etc. Refus poste de commercial à Paris 1983-1988 : mécanicien chez LIP – SCOP 1988-1995 : directeur général LIP – SCOP (démission) Chômage Retraite
Milieu familial	Besançon Famille de 13 enfants Père : police municipale Besançon Mère au foyer Catholique non pratiquant
Parcours associatif/militant	CGT (Kelton/Lip) Adhésion CFDT de 1973 à 1981 (exclu) – reprend en 95 Délégué CFDT au CA de l'ASSEDIC (comités de chômeurs) Administrateur Néolia, comités de quartier : Orchamps/Palente Bénévole Gare-BTT
Milieu amical/Loisirs	Achat peintures, œuvres d'art, Collection de BD Théâtre

- *Homme, 75 ans*

Date de naissance	1939
Mariage	*1er mariage : 1963-1974. Epouse rencontrée chez Kelton Séparation pendant le premier conflit Lip 73 : Divorce *2ème mariage : 1975-auj. Epouse rencontrée chez Lip
Lieux de vie	Accès à la propriété en 1965 (quartier Velotte), Vendue cause divorce. Achat d'un appartement, Besançon
Enfants	2 enfants : - Une fille née en 1969 (1er mariage) - Un garçon né en 1982 (2ème mariage) Une petite fille.
Formation	Ecole d'horlogerie Diplôme en mécanique de précision.
Parcours professionnel	1957 : OQ usine rue Gambetta Interruption guerre d'Algérie Reprise du travail puis démission 1963-1966 : chef d'atelier chez Kelton (démission) 1966-1973 : chef d'atelier chez Lip (atelier de développement des montres à quartz) 1973 : conflit/chômage 1974 : Réintègre son poste chez Lip – promu cadre 1976-1979 : 2ème conflit/chômage 1979-1983 : direction de la SCOP L.I.P. – section horlogerie 1984-1993 : direction service-achat Kiplé, Morteau 1993-2003 : responsable service achat SOMFY – Gray (acheteur/négociateur) 2003 : retraite
Milieu familial	Besançon Père : poste à responsabilités dans une banque Mère au foyer Education catholique 2 frères/1 sœur
Parcours associatif/militant	ACO CFDT (1966-1976) PSU (jusqu'en 1975) Conseil d'administration ADAPEI Besançon (pendant 12 ans) MEDEF – aide aux chômeurs, cellule emploi
Milieu amical/Loisirs	Voyages Randonnée Actualités/Politique Insertion réseaux politiques locaux

Annexe n°4 : Tableaux de situation en 1973

- *Femme, 88 ans*

Age	45 ans
Situation conjugale	Divorcée
Enfants	Pas d'enfant
Lieu de vie	Bourgs à proximité de Besançon Moyen de locomotion : voiture
Profession	Responsable planning + payes au bureau du personnel
Appartenance	Comité d'action
Déplacements	Grenoble
Rencontres	
Tâches	Cuisine/entretien Payes sauvages : préparation des enveloppes + distribution
Rapport à la justice	Interpelée par la police : GAV Goudimel. Perquisition au domicile
Relations extérieur	
Relations intérieur	Assistante sociale Principaux représentants syndicaux (CFDT) et du comité d'action
Relations anciens Lip	Réseau associatif A l'occasion des repas organisés…

- *Femme, 65 ans*

Age	22 ans
Situation conjugale	Mariée (depuis peu) avec un salarié de Lip.
Enfants	Pas d'enfant
Lieu de vie	Besançon – quartier Palente
Profession	OS horlogerie
Appartenance	Comité d'action Sympathisante PSU
Déplacements	Suède, Belgique, Anvers, villes françaises
Rencontres	Journalistes : Cahiers de Mai, Politique Hebdo, Rouge Dessinateurs Politiques (Rocard, Jouannet) Sociologue (Dominique Bondu) « Femmes du MLF »
Tâches	Accueil à domicile de sympathisants Participation meetings/Prise de parole Vente de montres Tours de garde Collage affiches/fabrication Prise de contacts : autres ouvriers en grèves Organisation « festivités »
Relations extérieur	Parents compréhensifs. Pas de rupture familiale.
Relations intérieur	Membres du comité d'action
Contacts donnés	13 personnes, surtout des femmes ou des couples
Relations Lip	Anciens membres du comité d'action Marc Wattel (architecte, sympathisant de la lutte)

- *Homme, 65 ans*

Age	22 ans
Situation conjugale	Marié Epouse : garderie Lip
Enfants	Une fille de 2 ans
Lieu de vie	Vie dans l'usine occupée Palente
Profession	OS – Atelier mécanique
Appartenance	CGT – CFDT Comité d'action
Déplacements	Région parisienne (nombreux+longtemps) Fête de l'Huma Paris Morley-Bretagne Avignon …
Rencontres	Journalistes Militants de la gauche prolétarienne Artistes : chanteurs, acteurs, comédiens de théâtre Etrangers : américains, anglais, allemands, suisses Intellectuels/milieux culturels MLAC
Rôles	Séquestration administrateurs provisoires (participation) Popularisation Ventes sauvages de montres Sabotage locaux du patronat Occupation locaux ASSEDIC Vente de fausses montres Lip
Rapport à la justice	Affrontements armés avec la police – Auto-défense GAV Aubervilliers GAV Goudimel
Relations extérieur	Soutient du milieu familial au moment du conflit
Relations intérieur	Membres du comité d'action Proximité avec les leaders CFDT Proximité avec les militantes du groupe-femmes de Lip

- *Homme, 75 ans*

Age	34 ans
Situation conjugale	Marié (depuis 10 ans) – ouvrière Rupture conjugale en 1973 Rencontre sa deuxième épouse
Enfants	Une fille de 4 ans : garderie Lip.
Lieu de vie	Maison, quartier Velotte Hébergé par des amis proches au moment de sa séparation
Profession	Chef d'atelier horlogerie
Appartenance	Délégué CFDT PSU
Déplacements	Popularisation : Londres, Munich, Bruxelles, Berlin, Espagne, Etc. Nombreux : gestion des stocks de montres
Rencontres	Personnalités politiques nationales, étrangères Secrétaire national de la CFDT et de la CGT Notables locaux Etc.
Tâches	Fonctions de leadership Gestion de l'argent et des montres Prises de parole en public/meetings Distribution des payes sauvages Restitution du trésor de guerre/argent Réunions clandestines
Rapport à la justice	Convocations chez le juge d'instruction Suivi par les RG
Relations extérieur	Rupture milieu familial d'origine Parents : pas de relations pendant longtemps suite au conflit
Relations intérieur	Délégués syndicaux CFDT

Annexe n°5 : Tableau sur la répartition des niveaux de qualification selon le genre pour le personnel de Lip

Titre : « *Qualifications des ouvriers de l'usine de Palente en avril 1973* »[1501]

QUALIFICATION	FEMMES	HOMMES	NON IDENTIFIES
OS1	2	7	0
OS2	107	23	9
OS2A	39	9	5
OS2B	64	21	4
OS3	152	18	5
OS	**261**	**48**	**14**
OP1	88	62	8
OP1A	53	15	3
OP1B	30	43	4
OP2	18	51	2
OP2A	12	19	0
OP2B	5	32	2
OP3	3	35	5
OP3A	1	11	2
OP3B	2	23	3
OP	**109**	**148**	**13**
TOTAL	**370**	**196**	**27**

[1501] D'après l'étude menée par Pauline Brangolo (2015), *Les filles de Lip (1968-1981) : trajectoires de salariées, mobilisations féminines et conflits sociaux*, Mémoire de Master II, Université Paris I Sorbonne, p. 37-38

Annexe n°6 : Tableaux de répartition des hommes et des femmes de Lip selon les situations maritale et familiale.

Titre : « *Nombre d'hommes et de femmes marié.es en mars 1973* »[1502]

	FEMMES	HOMMES	NON IDENTIFIES
Marié(e)	275	403	44
Non Marié(e)	233	129	3
Pas d'information	3	3	1

Titre : « *Nombre d'enfants des Lip en mars 1973* »[1503]

ENFANTS	FEMMES	HOMMES	NON IDENTIFIES
Oui	247	339	32
Non	262	194	32
Pas d'information	2	2	0

[1502] D'après l'étude menée par Pauline Brangolo (2015), *Les filles de Lip (1968-1981) : trajectoires de salariées, mobilisations féminines et conflits sociaux*, Mémoire de Master II, Université Paris I Sorbonne, p. 53
[1503] *Idem*, p. 54

Annexe n°7 : Vue aérienne de l'usine Lip de Palente

Usine LIP autour du château

<u>Source :</u> Association de Palente (2011), *Palente au fil du temps : du village à la cité*, Baumes les dames, Imprimerie IME, p. 254-256

Annexe n°8 : Chronologie des luttes pour l'emploi de Lip

1973

17 avril : démission de Jacques Saint-Esprit

12 juin : séquestration des administrateurs provisoires

12/13 juin : délocalisation du stock de montres

13 juin : AG de ratification, début de l'occupation de l'usine de Palente

18 juin : remise en route des chaînes de montage

20 juin : début des ventes de montres

22 juin : dépôt de bilan

13 juillet : mise en liquidation et désignation d'un syndic

1er août : annonce du plan Charbonnel, H. Giraud désigné médiateur

2 août : première paie ouvrière/réception des lettres de licenciements

7 août : début des négociations avec H. Giraud

14 août : évacuation de l'usine par les gardes-mobiles/Affrontements violents

15 août : meeting organisé au gymnase Jean Zay, présence de G. Séguy et E. Maire

31 août : deuxième paie ouvrière

1er septembre : suppression des allocations familiales et de la sécurité sociale

29 septembre : marche sur Besançon

12 octobre : vote sur le pan Giraud, rejeté

15 octobre : Messmer dit « Lip, c'est fini ! »

13 novembre : inscription collective de 650 salariés de Lip à l'ANPE

27 décembre : début de la mission exploratoire de Claude Neuschwander

1974

15 janvier : présentation du plan de Claude Neuschwander

24 janvier : paie ouvrière

25-27 janvier : négociations de Dole

28 janvier : vote en AG, en faveur du protocole proposé par C. Neuschwander

29 janvier : signature des accords de Dole

30 janvier : restitution des stocks

11 mars : 135 premières réembauches

15 décembre : dernières embauches planifiées pour le mois de mars de l'année suivante

1976

21 février : révocation de Claude Neuschwander

13 avril : dépôt de bilan, 860 salariés de Lip licenciés pour motif économique

Mai : indemnité licenciement à hauteur de 90% du salaire antérieur pendant un an

13 mai : jugement de liquidation des biens par le tribunal de commerce de Paris

26 juin : délocalisation du stock de montres/occupation de l'usine

Juillet : remise sur pieds des commissions

Création de l'association « 4M » : Micro Mécanique Matériel Médical par des cadres et techniciens de l'entreprise

600 salariés participent à la première année d'occupation

1977

Janvier : création d'un Directoire

25 mai : AG décisionnelle sur la relance des chaines de production.

31 mai : Fin de l'allocation chômage

18-19 juin : Nouveau cycle de ventes « sauvages »

500 salariés déclarés en grève

13 juillet : Première paye « sauvage » de la deuxième lutte

24 août : Création de « Les Etudes Industrielles de Palente » sous la forme d'une société civile

12 septembre : liquidation définitive de la SEHEM Lip

Octobre : La « 4M » adopte le statut de « société anonyme » (devient STATICE SA.) et quitte le site de Palente

8 novembre : AG décisionnelle sur « la relance de l'outil de travail » (451 suffrages exprimés : 368 « Pour » et 73 Contre)

28 novembre : Création de l'association des Amis de Lip

14 décembre : 450 salariés signent un « contrat collectif » d'engagement dans la coopérative

1978

13 janvier : Création de la S.C.O.P. L.I.P.

Election d'un comité de surveillance composé de 12 membres

Février : trois membres de la S.C.O.P. sont désignés pour rejoindre le Directoire

Mars-Décembre : lancement de la coopérative L.I.P.

7 novembre : Création du C.L.E.F. (Collectif de Liaison Etudes et Formation) sous la forme d'une association Loi 1901.

1979

7 juillet : lancement de la S.C.O.P. C.A.P.

30 août : Directoire convoqué par le ministère de l'industrie

Septembre : Conditions de légalisation posées par les pouvoirs publics

3 octobre : AG décisionnaire sur la motion « un emploi négocié pour chacun », (197 voix « pour » et 121 voix « contre).

Répartition des salariés dans les groupes A, B et C

19 novembre : vote en AG sur les conditions de la régularisation des coopératives posées par les pouvoirs publics (acceptées)

30 novembre : AG décisionnaire sur « l'imposition immédiate de l'accord passé avec les pouvoirs publics », (197 voix « pour » et 92 voix « contre »).

11 décembre : le préfet reconnait l'existence officielle et légale de la coopérative

1980

9 mai : local industriel mis à disposition de C.A.P.

Juin : Légalisation de la S.C.O.P. L.I.P.

4 août : le Tribunal de Commerce de Besançon accepte de vendre la marque « Lip » et autorise qu'elle l'exploite

1er octobre : le restaurant est transformé en coopérative de consommation « Au chemin de Palente »

10 octobre : la société civile « Les Etudes Industrielles de Palente » devient la coopérative S.C.E.I.P.

1981

20-23 mars : départ de Palente – 239 salariés réembauchés

2 novembre : Constitution légale de la S.C.O.P. Imprimerie, « la lilliputienne »

Annexe n°9 : Tâches militantes référencées à partir de l'échantillon d'enquête (répartition femmes/hommes)

	Femmes	Hommes
Déplacements	12	18
« Meetings »	9	18
Manifestations	10	4
Vente de montres	9	10
Gardes de nuit	7	6
Prises de parole	6	14
Cuisine	6	0
Couture	2	0
Accueil de sympathisants	5	4
Nettoyage des locaux	4	1
Distribution de tracts	4	0
Rédaction de tracts	0	4
Garderie Lip	4	0
Horlogerie	4	0
Comptabilité	2	2
Secrétariat	4	1
Payes	2	0
Collage d'affiches	2	0
Gestion (stock, argent, voyages)	1	10
Gestes techniques	0	6
Rédaction journal « Lip-Unité »	0	4
Réseautage	3	12

Annexe n°10 : Structures créées au cours de la deuxième lutte pour l'emploi de Lip

Année de création officielle	Nature Juridique	Dénomination	Activités
1977	Société Anonyme	STATICE SA.	Matériel médical
1977	Association Loi 1901	Association des Amis de Lip	Edition du journal Lip-Unité Autres
1978	S.C.O.P.	Les Industries de Palente (L.I.P.)	Horlogerie Mécanique
1978	Association Loi 1901	Collectif de Liaisons Etudes et Formation (C.L.E.F.)	Formation Tourisme social
1979	S.C.O.P.	Coopérative Artisanale de Palente (C.A.P.)	Menuiserie Artisanat
1980	S.C.O.P.	Les Etudes Industrielles de Palente (S.C.E.I.P.)	Prospection Etudes
1980	Coopérative de consommation	Au chemin de Palente	Restauration
1981	S.C.O.P.	La Lilliputienne	Imprimerie

Annexe n°11 : Composition du groupe de femmes qui participent à la brochure *Lip au féminin*

- *14 salariées de Lip*

	Effectifs	NR	Pourcentages[1504]
Statut occupé à l'usine		2	
Ouvrière	9		64%
Employée de bureau	3		21%
Statuts familiaux		1	
Mariée	7		50%
Avec enfant(s)	9		64%
Mariée avec enfant(s)	5		35%
Non mariée	6		43%
Célibataire	3		21%
Divorcée	2		14%
Veuve	1		7%
Statuts militants		4	
Syndiquée	10		71%
CFDT	9		64%
CGT	1		7%
Déléguées	2		14%

- *2 épouses de militants*

Fernande Vittot : épouse de Roland Vittot, femme au foyer, 5 enfants

Annie Piaget : épouse de Charles Piaget, femme au foyer, 6 enfants

- *3 intervenantes extérieures*

Madeleine Laude : enseignante, mariée, deux enfants, adhérente au PSU.

Jacqueline Betain : adhérente au PSU.

« Pascale » : militante parisienne de passage.

[1504] Sur le nombre total de participantes salariées.

Annexe n°12 : Eléments de biographie, Fatima Demougeot

Date de naissance	1950
Mariage	Mariée en 1971 Sans enfant
Lieux de vie	Née en Algérie 1962 : Arrivée en France, Sud-Ouest 1967 : Arrivée à Besançon
Formation	S'inscrit aux cours du soir en Horlogerie chez Lip Formation à Paris
Parcours professionnel	Employée de Maison Fille au pair OS, Usine de chaussures 1967 : Embauchée chez Lip (OS) 1973 : Assistante ingénieure en contrôle qualité 1973-1974 : 1ère période de grève/chômage 1974-1976 : Réembauche, puis réajustement. 1976-1981 : 2ème période de grève/chômage, reclassement en coopérative 1981 : Coopérative Artisanale de Palente (OS) Licenciement en 1987 Formation/Reconversion Formatrice, à Dole, Besançon, Montbéliard
Parcours associatif/militant	Accompagnement de personnes immigrées (traductrice) 1968 : entrée dans le militantisme syndical Proximité avec les dirigeants syndicaux 1974-1976 : Elue déléguée CFDT 1981-1987 : présidente du conseil de surveillance (S.C.O.P.) 1991 : présidente de l'association « La palmeraie » Présidente d'honneur de l'association « Femmes d'ici et d'ailleurs » 2008 : Distinction « Chevalier de l'Ordre national du mérite »
Tâches militantes (1973-1981)	Délocalisation du stock Distribution de tracts Gestion/Contact avec les sections syndicales d'entreprises Prises de parole en meetings/AG Déplacements Gardes de nuit Gestion/Vente de montres
Accès à la conscience de genre	1973-1974 : Rencontre avec Madeleine Laude, militante au PSU et engagée dans les luttes féministes Relations d'amitié intra-Lip : Alice Carpenna (OS) et Georgette Plantin (Assistante sociale)
Travail militant dans le groupe-femmes	Cooptation Enquête sur la situation des femmes dans l'entreprise Cahier de revendications Permanences/Réunions non-mixtes Prise de contact avec des organismes de formation Création de la commission-femmes
Publications	1975 : *Lip au féminin*, Editions Syros, (ouvrage collectif) 1978 : *18 millions de bonnes à tout faire*, Editions Syros (ouvrage collectif)

Annexe n°13 : Eléments de biographie, Monique Piton

Date de naissance	1934
Mariage	1954, avec un ami d'enfance 1967 : séparation, violences conjugales. Divorce prononcé en 1973.
Lieux de vie	1950-1967 : habite à Pontarlier Janvier-Mars 1967 : hébergée par sa tante, Besançon 1967-1974 : habite à Besançon 1974-1976 : déménage, habite à Paris 1976-1978 : retour à Besançon 1978-1981 : pas de domicile fixe, entre Paris, Montmahoux et Courchevel 1981-1990 : habite à Besançon Depuis 1990 : accès à la propriété, Montmahoux
Enfants	Une fille, Nelly, née en 1954
Formation	Arrête l'école à 14 ans Formation marketing dans une agence de publicité, Neuilly (1974) Formation à l'IUT de Besançon (1977)
Parcours professionnel	1948-1950 : bonne à tout faire, au service de familles 1950-1953 : OS, usine de peaux, Pontarlier 1954-1962 : travailleuse frontalière, à Ste-Croix (Suisse) OS - Contrôleuse/Cheffe d'équipe - Dessinatrice au bureau des méthodes 1962 : cheffe d'atelier textile à Rhodiacetta, Besançon 1962-1967 : Mère au foyer 1967-1968 : dessinatrice industrielle chez Kelton horlogerie, Besançon Juin 1968 : licenciement Septembre 1968-1970 : manipulatrice en radiologie à l'hôpital de Besançon Février 1970 : embauche chez Lip, poste de dactylo 1973-1974 : 1ère période de grève/chômage 1974-1976 : assistante de direction, service publicité, Paris 1976-1977 : 2ème période de grève, chômage 1979-1981 : travailleuse saisonnière, Courchevel 1981-1984 : embauche à la ville de Besançon, poste de dactylo 1984-1985 : conseillère sociale, office HLM 1985-1988 : chargée de mission de développement social 1988-1998 : dessinatrice en archéologie, musée des Beaux-Arts → Retraite
Milieu familial	Origine agricole rurale, Montmahoux (Doubs) Education catholique Fratrie de 6 enfants
Parcours associatif/militant	Adhésion CFDT chez Lip Appartenance au comité d'action (1ère période de grève)
Tâches militantes (1973-1981)	Manifestations, Distribution de tracts, Réponse aux courriers, Retranscription de compte-rendu, Gardes de nuit, Déplacements, Vente de montres Prise de parole en meetings/AG Organisation et tenue de la garderie lors de la Marche sur Besançon
Accès à conscience de genre	1973 : Rencontre Carole Roussopoulos, Blandine Jeanson 1974-1978 : Insertion et militance auprès des milieux féministes parisiens. 1973-1976 : Tournages de films avec C. Roussopoulos
Publications	1975 : *Lip au féminin*, Editions Syros (ouvrage collectif) 1975 : *C'est possible !*, récit de la lutte de 1973, Editions des femmes 1999 : *La Chanson de Suzanne*, Les Cahiers du Balcon du Jura 2010 : *Mémoires Libres*, Editions Syllepses 2015 : Réédition du livre *C'est possible !*, Editions L'Echappée